

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

DELWIT Pascal, *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2003.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

Edité par Pascal Delwit

Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe Une nouvelle convergence ?



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

**Démocraties chrétiennes
et conservatismes
en Europe
Une nouvelle convergence ?**

DIRECTEUR DE LA COLLECTION
* SOCIOLOGIE POLITIQUE *

Jean-Michel De Waele

DANS LA MÊME COLLECTION

Le mode de scrutin fait-il l'élection ?,
édité par Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele, 2000

Sport et Union européenne,
édité par Jean-Michel De Waele et Alexandre Husting, 2001

Les fédérations européennes de partis,
édité par Pascal Delwit, Erol Kùlahci et Cédric Van de Walle, 2001

Un diagnostic géopolitique de l'Europe du centre,
Nicolas Bárdos-Féltoronyi, 2001

Fascistes, communistes, paysans.
Sociologie des mobilisations identitaires roumaines (1921-1989),
Antoine Roger, 2002

Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale,
édité par Jean-Michel De Waele, 2002

Libéralismes et partis libéraux en Europe,
édité par Pascal Delwit, 2002

Le parti social chrétien. Mutations et perspectives ?
édité par Pascal Delwit, 2002

Edité par Pascal Delwit

**Démocraties chrétiennes
et conservatismes
en Europe
Une nouvelle convergence ?**



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

ISBN 2-8004-1305-0

D/2003/0171/7

© 2003 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)

EDITIONS@admin.ulb.ac.be

<http://www.editions-universite-bruxelles.be>

Imprimé en Belgique

Démocraties chrétiennes et conservatismes : convergences subies ou volontaires ?

Pascal DELWIT

En l'espace de quinze ans, la fédération européenne de partis qui rassemblait les formations démocrates chrétiennes – le parti populaire européen (PPE) – a vécu une mutation politique, idéologique et organisationnelle fondamentale. D'une organisation originellement centrée sur les formations démocrates chrétiennes, le PPE s'est ouvert à des partis aux sensibilités conservatrice voire libérale ou nationaliste dans les pays de l'Union européenne et dans les Etats qui sont amenés à la rejoindre sous peu. Ce changement a conduit à un élargissement sans précédent du parti populaire européen.

L'objectif de ce livre est d'examiner cette problématique à l'aune des mutations de la démocratie chrétienne et des partis démocrates chrétiens, d'une part, à celle du conservatisme et des partis conservateurs, de l'autre. A-t-on affaire à une simple opération de stratégie politique configurée au système politique européen ? Est-ce le reflet d'une indistinction de plus en plus manifeste entre démocrates chrétiens et conservateurs ? Ou, de manière plus radicale, assiste-t-on à l'extinction d'une famille politique – la démocrate chrétienne – ou son absorption par la *famille* conservatrice ?

Les réponses des contributeurs diffèrent et sont nuancées. Pour aborder cette problématique, l'ouvrage a été construit en deux parties.

Dans un premier temps, nous présentons un certain nombre de contributions transversales. Elles abordent une *famille* ou un processus sous l'angle comparatif et généraliste. Cela concerne surtout les apports de Daniel-Louis Seiler (*bilan des partis démocrates chrétiens et conservateurs*), de Wouter Beke (*la famille démocrate chrétienne*), de Paul Magnette (*la famille conservatrice*), de Jean-Michel De Waele et Petia Gueorguieva (*la démocratie chrétienne en Europe centrale et orientale*), de Christian Vandermotten et Pablo Medina Lockhart (*la géographie électorale des partis démocrates chrétiens et conservateurs*) et de Steven Van Hecke (*le PPE et son groupe au Parlement européen*).

Dans une deuxième étape, les transformations de quelques formations emblématiques sont analysées. Il en va ainsi de la démocratie chrétienne allemande (Ludger Helms), du parti conservateur britannique (David S. Bell), des démocraties

chrétiennes italiennes (Giovanni Cava), du parti populaire espagnol (Frédérique Chadel), de la très spécifique configuration française (Nicolas Sauger), de la situation particulière des partis démocrates chrétiens beneluxiens (Pascal Delwit, Jaak Billiet, Paul Lucardie, Philippe Poirier) et de la démocratie chrétienne roumaine (Sorina Soare).

1. Aux origines de la démocratie chrétienne

Si le conservatisme peut être identifié comme une « forme renouvelée du traditionalisme, construite en réaction aux conceptions politiques modernes » (Magnette), et si la famille des partis conservateurs se pose essentiellement comme défenseur du pôle « possédant » dans le clivage socio-économique (Seiler), il en va différemment de la démocratie chrétienne. Les formations démocrates chrétiennes se veulent, d'abord et avant tout, des organisations de défense des intérêts de la religion dans le champ politique et occupent une posture intermédiaire sur le clivage possédants-travailleurs. Sous cet angle, elles expriment une forme de synthèse entre le catholicisme intransigeant et le catholicisme libéral.

Contrairement aux familles socialiste ou communiste, il n'existe pas, dans le chef de la famille démocrate chrétienne, de tradition majeure de coopération inter-partisane à l'échelle européenne ou à l'échelle internationale.

Acteur et analyste du processus d'internationalisation du mouvement, Robert Papini estime qu'il faut saisir cette difficulté à la lumière de plusieurs facteurs. Le développement de la coopération des forces démocrates chrétiennes aurait été freiné « par leurs diversités nationales, par leur interclassisme, par le fait de ne pas être l'expression d'un groupe social déterminé (...) et enfin par leur fragilité idéologique en général et par la conception de leur internationalisme en particulier »¹.

La première tentative sérieuse de coopération entre groupements partisans démocrates chrétiens est lancée par Don Luigi Sturzo. Sturzo avait fondé le parti populaire italien (PPI) en 1919. La création de cette formation était intervenue après que le pape Benoît XV ait abrogé le *Non expedit*. Le *Non expedit* interdisait aux catholiques de prendre part aux élections même s'ils « étaient encouragés à agir dans la société à travers les œuvres, les associations coopératives, et à être présents dans les administrations locales »².

Dès 1919, le PPI capte aux alentours de 20% des suffrages, total qu'il conservera jusqu'en 1924. Le parti populaire italien concourra à plusieurs coalitions gouvernementales. D'abord avec les libéraux puis, dans le premier gouvernement Mussolini. Les parlementaires du PPI ont donc voté la confiance et les pleins pouvoirs à l'exécutif mussolinien. Le tournant autoritaire du régime condamne le PPI et Sturzo en particulier. Ce dernier s'exile et, en novembre 1926, le parti est dissous.

Dans les premières années qui suivent la première guerre mondiale, Sturzo a beaucoup voyagé et a œuvré à une collaboration renforcée des partis d'inspiration chrétienne. Ses efforts sont couronnés à la fin de l'année 1925. Les 12 et 13 décembre 1925, le Secrétariat international des partis démocratiques d'inspiration chrétienne (SIPDIC) est mis sur pied lors d'un congrès à Paris.

Les tensions internes entre partis membres s'y révèlent importantes. Tout spécialement entre le Zentrum allemand et le parti démocrate populaire français (PDP),

qui avait vu le jour en 1924. Ces deux formations ont une vision différente des suites à donner au traité de Versailles. Plus largement, le SIPDIC se révèle incapable d'apporter une réponse cohérente à la montée du nazisme. Les dirigeants italiens – notamment Sturzo – souhaitent clairement donner une couleur antifasciste au SIPDIC, alors que d'autres rechignent à s'enfermer dans des positions qu'ils jugeaient trop raides.

En dépit de la tenue de congrès annuels, ces éléments condamnent l'organisation à une relative confidentialité et à un travail politique mineur. Installé à Paris, le Secrétariat international des partis d'inspiration chrétienne ne peut dès lors être qu'un lieu occasionnel de rencontres entre dirigeants de partis démocrates chrétiens ou catholiques. Mais cette fonction de socialisation se révélera importante au lendemain du conflit : « Grâce au Secrétariat, [les partis d'inspiration chrétienne] ont eu la possibilité de mieux se connaître. Au cours de ces quelques années de vie, avant d'être paralysée, cette fragile structure a constitué un club assez exceptionnel où des personnalités démocrates chrétiennes ont fait leur apprentissage international, ont mieux compris la nécessité d'œuvrer pour la paix, pour le rapprochement franco-allemand et pour l'Union européenne et ont noué des amitiés dont l'importance apparaîtra à la fin du second conflit mondial »³. Sturzo élargit ses contacts internationaux, mais le SIPDIC disparaît de la scène politique en 1939. A Londres, Sturzo crée une éphémère Union internationale démocrate chrétienne.

2. La libération : l'âge d'or de la démocratie chrétienne

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, deux initiatives européennes voient le jour dans le *monde* de la démocratie chrétienne.

La première est la constitution du réseau des Nouvelles équipes internationales (NEI)⁴. La réunion constitutive de cette nouvelle association a lieu à Chaudfontaine en 1947, sous la présidence de l'ancien Premier ministre belge, Paul Van Zeeland. Cette réunion fait suite à une première rencontre informelle de partis chrétiens à Lucerne, convoquée à l'initiative du parti populaire conservateur suisse. Les NEI se présentent comme un mouvement souple et peu intégratif. Elles sont constituées de partis et de personnalités, ce qui ne facilitait pas la structuration ni le travail politique. Le Mouvement républicain populaire français (MRP) refuse de l'intégrer, jugeant l'influence conservatrice – déjà – trop importante. L'étiquette *démocrate chrétienne* n'est pas reprise dans le titre mais dans le sous-titre : Union internationale des démocrates chrétiens. Si la structuration des Nouvelles équipes internationales était lâche, les NEI ont, comme l'a pointé Gabriel Almond, joué un rôle de socialisation, de rencontre de dirigeants démocrates chrétiens et de réinscription d'acteurs politiques allemands – les démocrates chrétiens allemands sont intégrés dès février 1948 – dans une coopération européenne minimale⁵.

Par ailleurs, dès 1948, a lieu chaque année, dans la plus grande discrétion, les « rencontres de Genève ». L'initiative vient entre autres du Français Georges Bidault, l'un des principaux dirigeants du Mouvement républicain populaire. Elle est aussi le fait d'un certain nombre de personnalités allemandes résidant en Suisse. L'édification de ce réseau s'opère dans une optique principale : l'organisation contre le *monde* soviétique, contre le communisme et contre ce qui est présenté comme ses velléités expansionnistes. C'est sous cet angle que l'unification européenne est promue dans

les rangs démocrates chrétiens. Jean-Marie Mayeur le rappelle : « L'anticommunisme devient une composante majeure de l'idée européenne. Il n'est pas propre aux partis démocrates chrétiens, mais ceux-ci y adhèrent d'autant plus qu'ils sont sensibles au destin des partis frères en Europe de l'Est. En outre cet anticommunisme découle de la doctrine même de l'Eglise, réaffirmée par Pie XII. L'Europe unie paraît dès lors la condition du salut de la civilisation chrétienne et occidentale » ⁶. De ce point de vue, l'intégration de l'Allemagne occidentale à l'Europe est vécue comme un objectif prioritaire. Pour Papini, c'est d'ailleurs l'un des trois succès majeurs de ces rencontres : « Elles permirent à ces même leaders politiques de travailler à la réconciliation franco-allemande (les Français et les Allemands étaient présents au plus haut niveau) et donc à la solution du problème allemand dans le cadre de l'intégration européenne ; c'est probablement durant ces rencontres que cette idée fut clairement exprimée pour la première fois dans le second après guerre » ⁷.

Le soutien qu'apportent les partis démocrates chrétiens à l'édification des Communautés européennes, notamment des Nouvelles équipes internationales ⁸, s'inscrit donc dans un combat résolu contre l'Union soviétique. L'élection d'avril 1948 en Italie a, de ce point de vue, été emblématique. Les Communautés européennes sont perçues comme un instrument efficace dans la réalisation de cet objectif. Les leaders démocrates chrétiens allemand, Konrad Adenauer, et italien, Alcide De Gasperi, hommes forts de leurs systèmes politiques nationaux respectifs, jouent un rôle clé en la matière. Il faut bien sûr y ajouter l'action du Français Robert Schuman.

La mise en place d'organisations et de réseaux européens, publics ou non, de collaboration entre personnalités et partis démocrates chrétiens, et leur apport à l'édification européenne ne peuvent se comprendre sans référence à un changement majeur intervenu dans l'espace politique européen : l'avènement de partis démocrates chrétiens puissants. C'est le « grand moment » (Seiler) de la démocratie chrétienne. Par rapport la situation de l'entre-deux-guerres, la mue est impressionnante (voir tableau 1).

Tableau 1
Performances électorales moyennes des partis démocrates chrétiens
aux élections des années quarante, cinquante et soixante

	<i>Partis</i>	<i>Années 1940</i>	<i>Années 1950</i>	<i>Années 1960</i>
Belgique	PSC-CVP	43,23	45,08	35,91
Luxembourg	CSV	41,40	41,72	36,55
Pays-Bas	ARP-CHU-KVP	52,51	49,35	46,75
Allemagne	CDU-CSU	31,01	47,78	46,34
France	MRP-PD-CDS	26,43	11,50	11,01
Italie	DC	42,55	42,86	39,07
Norvège	Krf	8,17	10,36	8,29

Les partis du Benelux s'imposent comme la formation dominante de leur système politique de manière plus marquante qu'à la veille de la deuxième guerre mondiale. La CDU-CSU fait de même en Allemagne et la DC en Italie n'est pas en reste. Dans l'Europe des six, les démocrates chrétiens sont la famille politique la plus importante.

Anthony Trawick Bouscaren parle même d'une *nouvelle force politique*, émergeant au lendemain de la deuxième guerre mondiale ⁹.

Au plan idéologique, la plupart des formations démocrates chrétiennes endossent le personnelisme, développé par Emmanuel Mounier – notamment dans la revue *Esprit* – à la veille de la deuxième guerre mondiale ¹⁰. La représentation du personnelisme par les partis démocrates chrétiens est générale. Pour reprendre les termes de Wouter Beke dans ce volume, cela recouvre la « reconnaissance de la personne humaine libérée intérieurement et comme être créateur ». Pour autant, il ne s'agit pas d'un individualisme. Au contraire, la démocratie chrétienne, qui abandonne souvent sa dimension confessionnelle, se veut toujours un promoteur zélé du *communautarisme*. L'existence et l'épanouissement de la personne passe avant tout par ses communautés d'appartenance, au premier rang desquelles, bien sûr, la famille. Paul Magnette voit d'ailleurs dans cette promotion des corps intermédiaires « l'élément le plus visible de l'héritage conservateur de la démocratie chrétienne ». Mais, la déconfessionnalisation est relative. Daniel-Louis Seiler parle même « d'échec » et pointe une réalité autre : « Avec le recul de l'histoire et *a contrario*, on constate qu'il s'agissait d'une affirmation programmatique purement votive que démentaient la sociologie de leur électorat (les partis démocrates chrétiens) comme celle de leur *membership* ».

L'influence démocrate chrétienne déborde largement le cadre politique avec de puissants réseaux syndicaux, mutuellistes et associatifs dans leurs sociétés. Dans cet ensemble, seule la France échappe au mouvement. La concurrence du général de Gaulle et des Républicains indépendants empêche les démocrates chrétiens français du MRP d'émerger comme une force politique incontournable.

Au plan international, la cristallisation d'une coopération démocrate chrétienne reste difficile. En 1956 a lieu une première rencontre préparatoire à la constitution d'une organisation internationale rassemblant les forces d'essence démocrate chrétienne. Y sont notamment présentes les Nouvelles équipes internationales, l'Organisation démocrate chrétienne d'Amérique (ODCA) et l'Union chrétienne démocrate d'Europe centrale (UCDEC). Cette rencontre de Paris est prolongée en 1958 à Bruxelles. Il faut cependant attendre 1961 pour que soit édifiée l'Union mondiale des démocrates chrétiens (UMDC) lors d'une conférence tenue à Santiago du Chili. En novembre 1982, elle se transforme en Internationale démocrate chrétienne (IDC).

A l'échelle européenne, les Nouvelles équipes internationales assurent difficilement la transition d'une organisation flexible à un acteur politique plus intégré. Jean Chesnaux attribue cette lenteur aux réserves françaises. Nous l'avons souligné, le MRP n'avait pas souhaité adhérer aux NEI comme parti ¹¹. Au terme de seize congrès, la réunion de Taormina, en décembre 1965, donne naissance à une organisation théoriquement plus structurée et plus élaborée dans ses objectifs : l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC). L'Union européenne des démocrates chrétiens – l'Union européenne démocrate chrétienne à partir de 1971 – voit le jour sous l'impulsion de la Démocratie chrétienne italienne. Quatorze formations politiques en sont membres à l'origine, mais on y note toujours l'absence d'organisations politiques françaises.

La problématique spécifique des partis démocrates chrétiens à l'œuvre dans les Communautés européennes est traitée de manière distincte dans l'UEDC. En 1971, elle crée formellement un Comité politique des partis démocrates chrétiens des Communautés européennes. Celui-ci a en charge la réflexion et les propositions sur cette question en perspective notamment de la tenue de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Dans l'assemblée européenne, les démocrates chrétiens siégeaient comme « groupe au Parlement européen ». En effet, dès la mise sur pied de l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), les partis démocrates chrétiens de l'Europe des six avaient décidé de mettre en place un groupe commun. Le 23 juin 1953, le « groupe démocrate chrétien », qui existait de fait depuis le 11 septembre 1952, est officiellement reconnu ¹².

3. Les origines démocrates chrétiennes du parti populaire européen

La réflexion du Comité politique de l'Union européenne démocrate chrétienne débouche, en juillet 1976, sur la constitution du parti populaire européen (PPE). A l'origine, douze partis en sont membres : le Christelijke Volkspartij (CVP), le parti social chrétien (PSC), la Christlich Demokratische Union (CDU), la Chrislich Soziale Union (CSU), le Centre des démocrates sociaux (CDS), la Democrazia Cristiana (DC), le Südtiroler Volkspartei (SVP), le Fine Gael (FG), le parti chrétien social (PCS), l'Anti-revolutionaire partij (ARP), la Christelijk Historische Unie (CHU) et le Katholieke Volkspartij (KVP) ¹³. Première fédération européenne de partis à se nommer *parti*, le PPE est alors dirigé par Leo Tindemans – Premier ministre de Belgique à l'époque. Celui-ci avait été secrétaire général de l'UEDC entre 1965 et 1973. Parmi ces douze formations, le Fine Gael est le seul à dénoter. « Assez éloigné d'un véritable parti démocrate chrétien » ¹⁴, ce parti irlandais avait été admis alors que son adversaire politique principal, le Fianna Fail (FF), était aussi partant pour rejoindre le parti populaire européen.

Pour ses initiateurs, l'objet du PPE est clair. Il s'agit de rendre plus efficaces l'action des formations politiques démocrates chrétiennes à l'échelle des neuf Etats membres des Communautés européennes. Sur les questions européennes, l'ambition est nette : « Faire évoluer les structures en place vers ce qui a toujours été notre objectif et notre idéal : l'avènement des Etats-Unis d'Europe ».

L'enfantement du PPE s'est opéré dans la difficulté, qui s'est symboliquement marquée dans le nom de la fédération européenne de partis. Les partis démocrates chrétiens historiques (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Italie) souhaitaient une référence explicite au qualificatif *démocrate chrétien* dans la dénomination. En revanche, la CDU-CSU allemande s'y opposait. La querelle n'était pas que sémantique. En vérité, derrière ce conflit d'appellation se cachait une lutte beaucoup plus fondamentale sur le contenu du PPE. Compte tenu de l'intégration de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande aux Communautés européennes en 1973, et de la perspective de nouveaux élargissements, les chrétiens démocrates allemands en appelaient à l'édification d'une organisation de partis largement ouverte. A leurs yeux, les formations à tradition démocrate chrétienne étaient faibles sinon inexistantes dans les nouveaux entrants des Communautés européennes. Le développement du PPE devait donc se réaliser au-delà du cadre démocrate chrétien *stricto sensu* vers des formations à sensibilités conservatrice voire libérale.

Cette optique politique était durement combattue par les acteurs démocrates chrétiens du Benelux (PSC, CVP, PCS, CDA) et d'Italie (DC)¹⁵. Le rapport de forces leur était alors favorable. Ces cinq formations étaient puissantes dans leur système politique et exerçaient le pouvoir quasi sans discontinuité. La CDU-CSU n'avait pas la capacité d'imposer son point de vue sur le fond. Sur la forme, les choses se sont présentées de manière plus complexe puisque la dénomination retenue a été : « Parti populaire européen. Fédération des partis démocrates chrétiens de la Communauté européenne ». Le même débat prévalut au groupe du Parlement européen. De « Groupe démocrate chrétien du Parlement européen », il devient, au printemps 1978, « Groupe démocrate chrétien du Parlement européen (Groupe du PPE) » avant de subir une nouvelle modification en 1979 : « Groupe du parti populaire européen (Groupe démocrate chrétien) »¹⁶.

Malgré ce compromis sur la forme, les chrétiens démocrates allemands n'ont pas lâché le morceau sur la perspective politique. Dans la deuxième moitié des années soixante-dix, ils sont les instigateurs principaux de la mise en place d'une organisation parallèle au PPE : l'Union démocratique européenne (UDE). Après une rencontre préparatoire en octobre 1977 à Munich, l'UDE est créée en avril 1978 à Klessheim. Originellement composée de dix-huit partis, l'Union démocratique européenne se définit comme « association de travail » de partis démocrates chrétiens, conservateurs et non collectivistes. La CDU-CSU et le parti conservateur britannique (C) en sont les deux forces motrices.

Cet avènement a suscité de profonds remous dans les rangs du PPE. Celui-ci venait de vivre son premier congrès à Bruxelles les 6 et 7 mars 1978, et une rencontre à Berlin se tint dans la morosité. La constitution de l'UDE n'était qu'une facette de cette morosité. Les formations démocrates chrétiennes étaient dans une passe difficile. Les années soixante-dix se sont révélées peu porteuses pour cette famille politique. Le débat à l'intérieur de l'Eglise sur les interprétations à donner au concile Vatican II ou le positionnement difficile par rapport aux nouvelles questions portées par les mouvements post-soixante-huitards la plaçaient en situation critique. Par ailleurs, face à un tournant à gauche opéré par les partis sociaux-démocrates, certaines formations libérales ou conservatrices opèrent un tournant à droite ouvrant la voie au néolibéralisme. Le fait est patent dans le conservatisme britannique, pourtant peu enclin aux virages brusques (Magnette, Bell).

Ce faisant, cette polarisation met en porte-à-faux la position centriste des formations démocrates chrétiennes européennes. Les évolutions électorales ou politiques des partis démocrates chrétiens témoignent de cette situation. Malgré leur présence régulière au gouvernement¹⁷, le poids électoral des formations démocrates chrétiennes belge, luxembourgeoise et hollandaise s'est érodé. La même remarque vaut pour la Démocratie chrétienne italienne. Quant aux chrétiens démocrates allemands, ils vivent leur plus longue période d'opposition (1969-1982).

4. Le déclin démocrate chrétien et les mutations du PPE

La tension qui a régné dans le parti populaire européen durant les années quatre-vingt, combinée à la paralysie de la construction européenne, a, dans un

premier temps, empêché l'entrée de formations non démocrates chrétiennes en son sein.

Il faut cependant pointer l'exception notable de la Nouvelle démocratie grecque (ND). Pour le parti de centre-droit de l'échiquier politique grec, l'opération s'est passée en deux temps et dans une relative discrétion ¹⁸. Alors que la Nouvelle démocratie siégeait, au Parlement européen, dans le groupe démocrate européen, elle est admise au groupe du PPE le 23 décembre 1981, faisant de la sorte passer le groupe du PPE de 109 à 117 membres ¹⁹. Dans un deuxième temps, au début de l'année 1983, elle est admise au sein du PPE lui-même. Cette procédure sera dupliquée pour les élargissements suivants.

En la matière, le début des années quatre-vingt-dix marque un tournant pragmatique et politique. A l'issue de la Conférence des chefs de gouvernement et de parti du PPE du 13 avril 1991, le PPE annonce une coopération plus intense avec des partis populaires travaillant avec un dessein sociétal comparable et ayant les mêmes objectifs en termes de politique européenne que lui-même : « Le parti populaire européen (...) entrera à l'avenir, dans une coopération plus étroite avec ces partis populaires qui, dans leur pays, poursuivent un projet social comparable et les mêmes objectifs de la politique européenne du PPE. Suivant sa vocation de force majoritaire européenne, il est fondamentalement disposé à accepter ces partis populaires au sein de son organisation, s'ils le demandent, mais seulement s'ils acceptent les principes, les bases programmatiques ainsi que les statuts du PPE » ²⁰.

La porte s'ouvre à une politique d'admission d'envergure dans le parti populaire européen. La première formation à bénéficier de cette orientation nouvelle est le parti populaire espagnol. A l'origine, la démocratie chrétienne en Espagne était représentée, à l'échelle nationale, dans l'Union du centre démocratique (UCD) dirigée par Adolfo Suarez, le Premier ministre de la transition espagnole. Au plan régional, il y avait aussi le parti nationaliste basque (PNV) et l'Union de Catalogne (UDC).

L'Union du centre démocratique ne survécut pas à sa cinglante défaite électorale en 1982 qui vit la première victoire du parti socialiste ouvrier espagnol sous la houlette de Felipe Gonzalez et l'affirmation de l'Alliance populaire (AP) comme parti d'opposition aux socialistes. L'Alliance populaire avait été créée en 1976 par l'ancien ministre de l'Information franquiste, Manuel Fraga Iribarne.

Pour relancer la démocratie chrétienne espagnole, Alzaga Villamil créa le parti démocratique populaire. Mais il ne put jamais émerger de manière autonome et ne devait sa représentation parlementaire qu'à son partenariat avec l'Alliance populaire. Le 28 janvier 1989, il décide finalement de l'intégrer ²¹, ou plus exactement d'intégrer le parti populaire. L'Alliance populaire s'est en effet transformée avec la volonté de se départir de ses habits stricts du conservatisme et de pouvoir passer outre au « toit de Fraga Iribarne » (Chadel). Pour ce faire, le PP doit tourner une page. En avril 1990, Manuel Fraga Iribarne se retire de la présidence. Il y est remplacé par José Maria Aznar. Aznar ne porte pas, comme son prédécesseur, la charge d'un lien avec le régime franquiste.

C'est dans le contexte de cette mue qu'il faut saisir l'évolution par rapport au parti populaire européen. Après l'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes, l'Alliance populaire avait rejoint le Groupe démocratique européen aux côtés des

conservateurs britanniques et danois. Ce groupe, originellement dénommé Groupe conservateur européen, avait été fondé en janvier 1973 ²². C'est en juillet 1979 qu'il avait pris sa nouvelle dénomination. Mais dès la fondation du PP, les choses bougent. Aux élections européennes de 1989, le parti populaire se présente au scrutin sur la base d'un programme élaboré à partir du manifeste du parti populaire européen. Les démocrates chrétiens ont une visibilité sur la liste du parti, notamment Marcelino Oreja qui la conduit. En conséquence, les parlementaires européens du parti populaire espagnol sont autorisés à siéger dans le groupe du PPE, au grand dam de l'Union de Catalogne et du parti nationaliste basque. Dans la foulée, José Maria Aznar entreprend des démarches auprès du *leadership* du PPE pour négocier l'entrée de son parti en son sein. L'opération est vite menée.

La question du parti conservateur britannique est aussi à l'agenda du PPE et de son groupe au Parlement européen. Après le retrait, en 1990, de Margaret Thatcher de la direction du parti conservateur britannique (Bell), la perspective d'un rapprochement des groupes PPE et démocrates européens est apparu plausible. Le deuxième semestre de l'année 1991 est jalonné de rencontres et discussions sur les perspectives de collaboration, sinon de fusion. Face à l'hostilité des démocrates chrétiens belges et français notamment, les députés conservateurs britanniques ont été soumis à une série de questions relatives à leur identité chrétienne et à ses implications politiques sur une série de problèmes ²³. Au terme de ces tractations, les convergences apparurent suffisamment nombreuses et fortes pour aller de l'avant. Ainsi, lors de la réunion des leaders et des chefs de gouvernement du PPE de février 1992, l'aval est donné à l'entrée des partis conservateurs dans le groupe du PPE. En mai 1992, c'est chose faite. Les députés du parti conservateur britannique sont autorisés à siéger au groupe, ce qui marque une évolution considérable. Il en va d'ailleurs de même des conservateurs danois, qui demandent aussi leur entrée au PPE comme observateur permanent. Par ailleurs, les partis conservateurs des trois pays scandinaves alors non membres de l'Union européenne – Suède, Norvège et Finlande – demandent aussi le statut d'observateurs permanents au PPE. En dépit de réserves originales de certains partis démocrates chrétiens de ces Etats, le processus fut rapide : en janvier 1993, Suédois et Finlandais sont intégrés comme observateurs permanents. Et en mai, il en va de même pour Høyre norvégien.

Ce processus s'est réalisé avec célérité mais aussi avec une certaine hostilité. Délégués hollandais, belges et français n'y étaient pas favorables. Alain de Brouwer relate que le président du parti social chrétien belge, Gérard Deprez, avait d'emblée menacé de quitter le groupe du PPE si les conservateurs le rejoignaient.

Ce moment est crucial car le mouvement engagé s'est révélé irréversible ²⁴. Le parti populaire européen a quitté son identité de famille politique confinée à la démocratie chrétienne pour endosser le costume d'une fédération européenne de partis plus largement marquée au centre-droit du spectre politique. Comment saisir cette transformation ?

Il faut d'abord souligner que la tension entre courants démocrates chrétiens et autres dans les regroupements précurseurs est ancienne ; elle a existé dans le SIPDIC, dans les Nouvelles équipes internationales et dans l'Union européenne des démocrates chrétiens. Au niveau de l'organisation internationale, cela a occasionné

des passes d'armes serrées entre délégations européennes et latino-américaines. Plus spécifiquement, à l'échelle européenne, la CDU-CSU avait ardemment travaillé à cet objectif.

Le processus a pu se dérouler en raison d'un recentrage des partis conservateurs. Dans leur espace politique, des formations comme la Nouvelle démocratie ou le parti populaire espagnol ont pris certaines distances avec le passé et ont intégré en leur sein les différentes sensibilités idéologiques du centre-droit – libérales et démocrates chrétiennes. Dans le cas espagnol, Frédérique Chadel pointe bien le recentrage de l'image du PP aux yeux de l'électorat. Cela lui a permis de ravir le pouvoir au PSOE (parti socialiste ouvrier espagnol) en 1996 et de conquérir, quatre ans plus tard, une majorité absolue au scrutin national de mars 2000. Au surplus, l'heure n'est plus, à tout le moins dans la rhétorique, à la « révolution conservatrice » ou au néo-libéralisme. Même en Grande-Bretagne, l'accession de John Major à la tête du parti et du gouvernement conservateurs a relégué la plus dure vision thatchérienne à d'autres temps. Pourtant, l'euroscpticisme y est resté profond. La thématique européenne y est devenue une source très forte de conflits. Ces tensions ont miné la campagne de John Major au scrutin de 1997 et celle de William Hague en 2001 (Bell). Aussi, c'est au Royaume-Uni que la transformation a, à ce jour, été le moins loin. Tout en étant membre du groupe du parti populaire européen – Démocrates européens, le parti conservateur britannique n'a pas rejoint le PPE *stricto sensu*.

Ce cheminement a aussi pu se réaliser dans le cadre d'un déclin des formations démocrates chrétiennes à l'échelle européenne (voir tableau 2).

En Belgique, le parti social chrétien et le Christelijke Volkspartij ont enregistré un déclin dans les années soixante, quatre-vingt et quatre-vingt-dix (Delwit & Billiet). A l'occasion du scrutin du 13 juin 1999, l'un et l'autre ont réalisé une performance calamiteuse – la plus mauvaise de leur histoire politique. Pour la première fois depuis 1958, ils se sont retrouvés sur les bancs de l'opposition.

Aux Pays-Bas, suite à leur érosion électorale dans les années soixante et soixante-dix, les trois formations catholique et protestantes – le parti anti-révolutionnaire, l'Union historique chrétienne et le parti catholique – se sont fédérées en un Appel démocrate chrétien (CDA). Si cette formation a pu stabiliser son audience dans la décennie quatre-vingt, elle enregistre une sévère défaite en 1994 et est envoyée dans l'opposition. Face à un gouvernement libéral-socialiste (VVD-D66-PVDA), elle peine à trouver de nouvelles marques. En 1998, le CDA perd encore cinq sièges. Ces événements ont conduit à un profond questionnement dans le parti et à des hésitations sur l'alternative : se muer en parti conservateur comme le préconisent ceux qui ont rejoint la Fondation Edmund Burke ou tenter de retrouver le statut de parti centriste et pivot (Lucardie). La victoire par défaut de Jan Peter Balkenende à l'élection de 2002 a un peu rasséréiné le parti, mais les défis structurels sont toujours bien présents. Au demeurant, le gouvernement formé dans la foulée de l'élection nationale a déjà démissionné.

Au grand-duché de Luxembourg, le parti chrétien social reste la principale formation du pays et le parti pivot du système politique. Ses performances électorales ont cependant décliné ces vingt-cinq dernières années. Plus largement, face à une sécularisation progressive de la société luxembourgeoise, le parti oscille dans la

(re)définition de son identité. *Parti de l'Etat*, il est sous le coup de mises en cause ponctuelles de l'Etat (providence) luxembourgeois dans un cadre d'internationalisation de la vie économique, politique et sociale (Poirier).

Cet affaïssement de la démocratie chrétienne historique n'est que très partiellement compensé par un petit développement de formations démocrates chrétiennes scandinaves. Encore convient-il de souligner avec Christian Vandermotten que ces partis n'ont pas de « composante articulée avec une aile du mouvement ouvrier et relèvent plutôt d'un conservatisme moral, parfois très rigide, que de la véritable tradition interclassiste démocrate chrétienne ».

Tableau 2

Performances électorales moyennes des partis démocrates chrétiens dans les élections des années soixante-dix, quatre-vingt et quatre-vingt-dix

	Partis	Années 1970	Années 1980	Années 1990
Belgique	PSC-CVP	33,71	27,73	23,12
Luxembourg	CSV	33,18	33,37	29,77
Pays-Bas	CDA	33,08	31,69	25,27
Allemagne	CDU-CSU	46,76	45,89	40,04
Autriche	-	0,00	0,00	0,00
Danemark	KRF	3,48	2,36	2,22
Finlande	-	0,00	0,00	0,00
France	UDF	13,69	17,71	17,14
Italie	DC-PPI-CCD-CDU	39,06	34,14	16,06
Norvège	KRF	10,77	8,58	10,84
Royaume-Uni	-	0,00	0,00	0,00
Suède	KDS	1,56	1,59	7,58
Irlande	-	0,00	0,00	0,00
Espagne	UDC	34,94	2,33	0,00
Grèce	-	0,00	0,00	0,00
Portugal	-	0,00	0,00	0,00

A l'échelle de l'Union européenne, il importe de pointer un autre angle : l'impulsion manifeste d'essence institutionnelle (Van Hecke). Législature après législature, le Parlement européen a glané des prérogatives plus importantes qu'à l'origine ²⁵. La taille des groupes parlementaires s'est accrue. Dans ce contexte, le parti populaire européen devait nécessairement dépasser les horizons historiques de la démocratie chrétienne. Pour concurrencer le parti des socialistes européens (PSE) concernant le statut de première force au Parlement européen, l'élargissement a été accéléré. Plus globalement, la reconnaissance des partis politiques européens dans le traité de Maastricht a aussi constitué un incitant fort. L'article 138 A (aujourd'hui 191) stipulait : « Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union ». En dépit de son caractère normatif, cet article a été vécu comme une

forme d'encouragement à l'approfondissement de la construction des fédérations européennes de partis ²⁶. Les perspectives de financement des fédérations de partis à l'échelle de l'Union européenne contenues dans le traité de Nice confirment ce stimulant institutionnel : « Le Conseil (...) fixe le statut des partis politiques au niveau européen, et notamment les règles relatives à leur financement ».

Cette dimension est d'autant plus vérifiée que l'importance prise par les Conseils européens a permis aux fédérations européennes de partis de mieux exercer encore leur rôle de coordination entre dirigeants et partis membres. Ce n'est pas un hasard si une des modifications statutaires majeures du PPE a trait à cette question. En 1990, le parti populaire européen a introduit dans ses statuts la « Conférence des chefs de partis et de gouvernements ». Existant dans les faits depuis plusieurs années, cette structure est institutionnalisée dans l'article 10 des statuts du PPE. Outre les personnalités nationales y siègent aussi le président et le secrétaire général du PPE, le chef de groupe PPE au Parlement européen et un représentant des commissaires appartenant au PPE. Cette institutionnalisation interne et le processus à l'œuvre à l'échelle de l'Union européenne ont aussi eu pour effet d'interpeller certains partis importants alors non membres d'une fédération européenne de partis : le parti conservateur britannique, le Rassemblement pour la République en France, ou Forza Italia par exemple. Ne pas avoir ce cadre d'informations et de concertations préalables à la tenue des Conseils était devenu problématique et handicapant ²⁷. Inversement, le PPE souhaitait avoir un partenaire important dans chacun des grands Etats de l'Union européenne (Van Hecke).

Enfin, il importe de mentionner les mutations importantes dans les rapports de forces internes au Parti populaire européen. L'élargissement du PPE s'est réalisé dans une situation de domination évidente de la CDU-CSU allemande sur la fédération. D'un point de vue politique, la CDU-CSU exerçait le pouvoir depuis 1982. Elle avait œuvré à une réunification rapide de l'Allemagne après la chute du mur de Berlin. Plus largement, avec le parti social-démocrate suédois, il s'agit de la formation qui a enregistré, les meilleures performances électorales moyennes dans l'ensemble des démocraties européennes (Helms).

Dans le même temps, la chute du mur de Berlin a fait entrer la Démocratie chrétienne italienne, l'autre grand du PPE, dans une voie qui l'a mené à l'implosion. L'érosion accélérée des positions politiques et électorales des formations démocrates chrétiennes des pays du Benelux ne leur a pas permis de s'opposer durablement aux orientations des chrétiens démocrates allemands, forts par ailleurs de la puissance politique et financière de la fondation Konrad Adenauer.

Bref, les démocrates chrétiens ont *choisi* ou, peut-être plus justement, ne se sont pas opposés sévèrement à une voie face au double dilemme auxquels ils étaient confrontés : soit « rester indépendants des autres familles politiques au risque d'être marginalisés », soit « s'allier avec d'autres partenaires au détriment de leur identité et en craignant toujours d'être minorisés » (Van Hecke).

Le processus d'ouverture et de redéfinition du PPE et de la famille démocrate chrétienne a connu une nouvelle accélération à la fin des années quatre-vingt-dix. En 1999, la coexistence de deux organisations parallèles – l'UEDC et le PPE – a pris fin. L'UEDC s'est dissoute dans le PPE. Depuis 1993, les deux organisations

avaient le même président, l'ancien Premier ministre belge Wilfried Martens, et le même secrétaire général, Thomas Jansen. Cependant, tous les partis membres de l'UEDC n'étaient pas membres du PPE et inversement.

Dans le même temps, le rapprochement avec l'Union démocratique européenne s'est accéléré. Il s'est symboliquement matérialisé par l'emménagement dans des locaux identiques. Au congrès de Berlin, en avril 1999, l'UDE avait en effet décidé d'abriter son siège dans le même bâtiment que celui du PPE. Ce qui fut fait au 1^{er} avril 2000. Aujourd'hui encore, les partis membres ne se confondent pas nécessairement. Mais ce n'est qu'une question de temps. Symboliquement, l'Union démocratique européenne a fermé son site et renvoie au site web du parti populaire européen. La fusion est proche. L'Union démocratique avait été créée avec l'ambition d'arrimer les partis conservateurs aux partis démocrates chrétiens dans une même organisation. C'est aujourd'hui chose faite au sein du parti populaire européen. L'UDE n'a donc, fondamentalement, plus de raison d'être.

Par ailleurs, le parti populaire a accueilli de nouveaux membres de taille. Le cas de Forza Italia était très important en 1999. Comme le pointe Cavera, Forza Italia présente des caractéristiques « jamais rencontrées dans la fondation de partis et de mouvements politiques » dans les démocraties européennes. Son origine liée à Silvio Berlusconi et son rapport avec son empire télévisé en font un cas d'étude tout à fait original dans les travaux consacrés aux partis. En dépit d'une circonspection d'ensemble envers Berlusconi, Forza Italia a été admise dans le parti populaire européen, les deux organisations ayant à y gagner. En 2002, l'accession du Rassemblement pour la République (RPR) a aussi été emblématique. Le parti gaulliste était une formation aux positions historiquement réservées à l'endroit des Communautés et de l'Union européenne.

Le RPR avait franchi une première frontière en 1999. Ses députés avaient rejoint le groupe PPE-DE dans la nouvelle législature. Une fois encore, cette démarche a anticipé l'incorporation pleine de la formation politique dans la fédération de partis. Compte tenu des changements intervenus dans la droite parlementaire française en liaison avec les scrutins présidentiel et législatif de 2002 (Sauger) et la mise sur pied de l'Union pour le Mouvement populaire (UMP), c'est même une formation plus large qui appartient désormais au PPE. Elle rassemble en effet l'ancien RPR, Démocratie libérale d'Alain Madelin et les segments de l'Union pour la démocratie française proches de Philippe Douste-Blazy.

En termes d'identité et de profil, la situation actuelle est donc claire. Le tournant pris à la charnière des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix a été crucial dans l'évolution idéologique du PPE. Il n'a jamais été mis en question, pour des raisons simples.

1. Chaque nouvelle adhésion a amoindri le poids des opposants – éventuels – à la politique d'ouverture tous azimuts du parti populaire européen. A l'inverse, les partisans de ce cheminement se sont vus renforcés par chaque entrée. Elles ont affirmé la stratégie d'ouverture aux sensibilités autres que démocrates chrétiennes.
2. Fondamentalement, plusieurs auteurs le pointent et l'analysent dans cet ouvrage, les partis démocrates chrétiens sont dans une phase de recul idéologique,

électoral et politique. Au cœur de la démocratie chrétienne européenne, dans les pays du Benelux et en Italie, l'illustration est saisissante. La nouvelle mouture idéologique du parti populaire européen participe d'un mouvement d'ensemble dans les pays européens, en ce compris les démocraties d'Europe centrale et orientale, comme l'attestent Jean-Michel De Waele et Petia Gueorguieva, qui montrent combien le concept de parti démocrate chrétien y reste complexe à cerner. Plus spécifiquement, Sorina Soare montre l'évanescence de l'identité démocrate chrétienne dans le cas roumain à travers l'étude du parti national paysan chrétien démocrate et l'Alliance démocratique des Magyars de Roumanie. Il est difficile, *stricto sensu*, de les identifier comme des formations démocrates chrétiennes. En même temps, surtout dans le chef du PNȚCD, ces organisations sont emblématiques des difficultés d'implantation de partis de centre-droit crédibles, et organisationnellement et électoralement implantés.

3. La dynamique institutionnelle et politique à l'œuvre au niveau de l'Union européenne renforce cette tendance. C'est tout à fait net à l'échelle du Parlement européen. La « confrontation » avec le parti des socialistes européens a conduit le groupe, avec l'aval du PPE, à s'élargir. De même, les perspectives d'un financement des fédérations européennes de partis contribuent à la même tendance.

Parallèlement, il convient d'observer que cette transformation du parti populaire européen et de son groupe au Parlement européen a entraîné un certain nombre de problèmes. Fort, au 1^{er} janvier 2003, de vingt-quatre formations membres, de vingt et un partis associés et de quatorze partis observateurs, le PPE doit néanmoins gérer certaines difficultés.

1. Pointons d'abord l'écart accru entre les stratégies politiques de ses composantes. Sont aujourd'hui membres du PPE des formations inscrites, de manière dominante, dans des stratégies d'alliances de centre-gauche et dans des stratégies d'alliance de droite, en ce compris l'extrême droite. La question de l'attitude à l'endroit de l'ÖVP en janvier 2000 a montré les difficultés que cela pouvait engendrer pour le parti populaire européen. Le cas autrichien est intéressant car, pour les partis nationaux, il posait de manière crue l'essence et les termes de leur(s) rapport(s) au PPE et, plus largement, ceux de leur redéfinition identitaire. Pour les forces déclinantes ou les courants démocrates chrétiens subsistants, la cohabitation avec les partis conservateurs, parfois libéraux et nationalistes, est de plus en plus lourde à porter et de plus en plus astreignante politiquement. On peut d'ailleurs observer depuis peu une situation paradoxale dans le PPE ou dans son groupe : la coexistence de partis d'une même nationalité mais opposés dans leur système politique. Le cas le plus marquant concerne l'Italie. Le PPI et Renouveau de l'Italie étaient parties prenantes du gouvernement précédent (1996-2001) tandis que Forza Italia, les Chrétiens démocrates unis et le Centre chrétien démocrate sont présents dans l'exécutif actuel. Il en va de même en Espagne où l'UDC est dans l'opposition face au gouvernement de José Maria Aznar. Cette situation peut-elle se perpétuer ? Force est de constater qu'elle est de plus en plus acceptée. Elle dépendra néanmoins de l'action de deux acteurs. D'abord et avant tout, de ce qui reste de la démocratie chrétienne. Face à un mouvement particulier de recentrage des idéologies et des partis, et, dans le

même temps, de bipolarisation, la posture centriste et pivotale des formations démocrates chrétiennes n'apparaît plus opératoire, comme en ont notamment attesté les expériences belge et hollandaise. Pour les acteurs démocrates chrétiens, la posture *d'entre-deux* apparaît de plus en plus difficilement tenable. Et il s'agit, peut-être, de choisir son *camp*. En vérité, le processus est largement entamé, comme l'établissent les développements du parti populaire européen. Au plan national, les choses bougent aussi. Le CDA hollandais s'est inscrit dans une posture populiste droitiste pour reconquérir le pouvoir (Lucardie). Et en Belgique flamande, Stefaan De Clerck envisage une alliance à droite pour revenir au gouvernement (Delwit). Mais il subsiste des résistances et des hésitations. L'autre acteur qui peut faire pencher *certaines balances* est la famille socialiste. Face à l'offensive politique du parti populaire européen cette dernière décennie, certains responsables envisagent un élargissement de la famille sociale-démocrate à des sensibilités autres que celles *strico sensu* de la social-démocratie historique. C'est le sens premier de l'appel lancé il y a peu par deux anciens Premiers ministres italiens, Giuliano Amato et Massimo D'Alema : « De même, il est indispensable de dépasser la représentation traditionnelle du réformisme socialiste comme projection de la dimension politique et institutionnelle du monde du travail salarié. Tandis que la représentation syndicale conserve sa force, cette correspondance entre représentation sociale et représentation politique, qui a constitué pendant de nombreuses années notre principale raison d'être, a désormais disparu. (...) Un grand passé n'est pas en soi la garantie d'un futur radieux. Nous devons mettre explicitement à l'ordre du jour la construction d'une nouvelle maison des réformismes européens. (...) Nous avons besoin d'une famille politique supranationale élargie qui réunisse tous les réformistes européens, pas d'une installation provisoire, mais d'une véritable construction qui offre à toutes les cultures politiques du réformisme un lieu de rencontre pour mettre au point des propositions programmatiques suffisantes fortes et convaincantes. Un endroit où les socialistes se retrouveraient avec les chrétiens-démocrates dont le séjour au PPE est de plus en plus difficile, avec les courants les plus avisés du libéralisme européen et avec la culture des défenseurs de l'environnement. le nom de la nouvelle famille a vraiment peu d'importance »²⁸.

2. L'élargissement du PPE a aussi pour effet de dissoudre son identité politique. A l'origine, l'UEDC et le PPE avaient une identité et un projet s'appuyant sur les acquis doctrinaux de la démocratie chrétienne. L'idéologie du PPE est maintenant plus diffuse. Les statuts du parti continuent à faire référence à cette dimension identitaire. L'article 1 précise ainsi que « Les partis démocrates chrétiens des pays membres de l'Union européenne et leur groupe au Parlement européen constituent le parti populaire européen – Démocrates chrétiens »²⁹. La réalité est différente. Le parti populaire espagnol ou, pour évoquer des adhésions plus récentes, Forza Italia ou l'Union pour le mouvement populaire, ne sont pas du tout des formations démocrates chrétiennes. L'observation est encore beaucoup plus saisissante au Parlement européen ou en Europe centrale et orientale. Il en résulte un décalage entre la forme et le contenu. Un ajustement devra tôt ou tard s'opérer. Il est par ailleurs en cours. La tonalité du Manifeste du PPE pour le scrutin

de 1999 était par exemple franchement « droitière » dans un contexte, alors, de domination sociale-démocrate à l'échelle nationale ³⁰.

3. Sous cet angle, la question du positionnement par rapport à l'Union européenne est intéressante à analyser comme cas d'école. Depuis sa création, il y a eu un attachement réaffirmé du PPE et de son groupe à l'avènement d'une Europe d'essence fédérale. Les formations démocrates chrétiennes ont souvent été rétives face à l'Etat-nation et favorables à la fédéralisation de l'Etat, et partisans d'une fédération européenne. En revanche, les partis conservateurs se souvent posés comme des partis tout à la fois nationalistes et centralistes. De ce point de vue, leur attitude a souvent été réservée à l'endroit de la construction européenne et, plus encore, envers le principe de fédération européenne. Vu sous un autre angle, et pour soulever la problématique du renversement du clivage centre-périphérie à l'échelle européenne, les partis démocrates chrétiens appartiennent surtout au cœur des Etats membres de l'Union européenne, alors que les partis conservateurs agissent surtout dans les Etats périphériques.

Notes

¹ R. PAPINI, *L'Internationale démocrate chrétienne. La coopération internationale entre les partis démocrates chrétiens de 1925 à 1986*, Paris, Les éditions du Cerf, 1988, pp. 20-21.

² J.-D. DURAND, *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Bruxelles, Editions Complexe, p. 43.

³ Roberto PAPINI, *op. cit.*, pp. 39-40.

⁴ Dont le sous-titre est Union internationale des démocrates chrétiens.

⁵ G. ALMOND, « The Christian Parties of Western Europe », *World Politics*, 1948, vol. 1, n° 1, pp. 30-58.

⁶ J.-M. MAYEUR, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne. XIX-XX^e siècle*, Paris, A. Colin, 1980, p. 227.

⁷ R. PAPINI, *op. cit.*, pp. 82-83.

⁸ W. YONDORF, « Monnet and the Action Committee : the Formative period of the European Communities », *International Organisation*, 1965, vol. 19, n° 4, p. 889.

⁹ A. Tr. BOUSCAREN, « The European Christian Democrats », *The Western Political Quarterly*, 1949, vol. 2, n° 1, p. 59.

¹⁰ Voir par exemple E. MOUNIER, *Manifeste au service du personnalisme*, Paris, Aubier, 1936.

¹¹ J. CHESNAUX, « Les démocrates chrétiens au niveau de l'Union européenne », in E. LAMBERTS (ed.), *Christian Democracy in the European Union. 1945-1995*, Louvain, Leuven University Press, 1997, p. 451.

¹² Groupe du Parti populaire européen (démocrate chrétien), *30 années. 1953-1983*, 1983, p. 6.

¹³ Les trois derniers fusionnent par la suite pour former le Christen Democratisch Appèl (CDA).

¹⁴ J.-M. MAYEUR, *op. cit.*, p. 230.

¹⁵ Th. JANSEN, « The dilemma for Christian Democracy. Historical identity and/or political expediency : opening the door to conservatism », in E. LAMBERTS, *op. cit.*, p. 462.

¹⁶ A. DE BROUWER, « Le parti populaire européen : son identité et son nécessaire élargissement », in M. CACIAGLI (e.a.), *Christian Democracy in Europe*, Barcelone, Institut de Ciències Polítiques i Socials, 1992, p. 115.

¹⁷ Encore convient-il de mentionner le gouvernement socialiste-libéral au grand-duché de Luxembourg entre 1974 et 1979.

¹⁸ Th. JANSEN, « The integration of the Conservative into the European People's Party », in D.S. BELL, Chr. LORD (ed.), *Transnational Parties in the European Union*, Londres, Ashgate, 1998, p. 107.

¹⁹ Groupe du Parti populaire européen (démocrate chrétien), *30 années. op. cit.*, p. 44.

²⁰ « Résolution adoptée par la Conférence des chefs de gouvernement et de parti du PPE à Bruxelles, le 13 avril 1991 », *PPE Bulletin*, juin 1991, n° 2, p. 3.

²¹ P. LETAMANDIA, *La démocratie chrétienne*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, pp. 68-69.

²² R. CORBETT, Fr. JACOBS & M. SHACKLETON, *The European Parliament*, Londres, Cantermill Publishing, 1995 (third edition), p. 74.

²³ D. HANLEY, « The European People's Party : Toward a new Party form ? », in D. HANLEY (ed.), *Christian Democracy in Europe. A comparative Perspective*, Londres & New York, Pinter Publisher, 1994, p. 193.

²⁴ Pour une description détaillée des étapes, nous renvoyons à l'ouvrage de référence de Th. JANSEN, *The European People's Party. Origins and Development*, Londres, Macmillan, 1998 et P. DELWIT, « Le parti populaire européen : étapes et analyses d'une mutation », in P. DELWIT, E. KOLAHCI, C. Van DE WALLE (éd.), *Les fédérations européennes de partis, Organisation et influence*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001.

²⁵ P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, P. MAGNETTE (ed.), *A quoi sert le Parlement européen ? Stratégies et pouvoirs d'une Assemblée transnationale*, Bruxelles, Editions Complexe, 1999.

²⁶ P. MAGNETTE, « Les contraintes institutionnelles au développement des partis politiques européens », in P. DELWIT, E. KÜLAHCI, C. VAN DE WALLE (éd.), *op. cit.*

²⁷ S. Hix, Ch. LORD, *Political Parties in the European Union*, Londres, Macmillan, 1997, pp. 189 et ss.

²⁸ *Le Monde*, 3 octobre 2002.

²⁹ European People's Party, *Statutes*, 1999, pp. 1-2.

³⁰ En dépit du recentrage des partis sociaux-démocrates européens, la tonalité était très anti-socialiste : « Le PPE est décidé à s'opposer fermement aux tentatives d'introduire un programme socialiste en Europe ? Nous poursuivrons la lutte pour la liberté, la prospérité et la sécurité à l'intérieur de l'Union européenne et dans toute l'Europe. Nous appelons à une prise de position ferme face au socialisme. Le PPE est fier du rôle qu'il a joué dans la conception de l'Europe et dans le suivi de son développement. Nous poursuivrons cette tâche. Nous lutterons contre les socialistes dont les politiques voueraient à l'échec cette réalisation fondamentale, qui s'est traduite par la plus longue période de liberté, de paix et de prospérité dans l'histoire de l'Europe ».

PARTI POPULAIRE EUROPÉEN, *Vers le 21^e siècle. Programme d'action PPE 1999-2004 adopté par le XIII^e congrès du PPE*, 1999, p. 4.

L'identité démocrate chrétienne

Etapes dans un processus d'émancipation en relation avec le conservatisme

Wouter BEKE

1. Introduction

«Les partis démocrates chrétiens sont généralement caractérisés comme des partis conservateurs modérés. Il y a une tendance en science politique à mettre en évidence leur identité spécifique. Et donc à se focaliser sur leurs valeurs chrétiennes et leur posture sociale progressiste (le capitalisme social). Toutefois, placée dans une perspective historique plus large, la démocratie chrétienne fait partie du courant traditionaliste qui a émergé au XIX^e siècle contre les valeurs fondamentales de la révolution française». Ainsi Emiel Lamberts concluait-il un colloque international consacré à la démocratie chrétienne entre 1945 et 1995 ¹. Dans cette contribution, nous examinerons les relations idéologiques historiques et contemporaines entre la démocratie chrétienne et le conservatisme. Nous verrons comment la démocratie chrétienne s'est émancipée du conservatisme et s'est construite comme force et acteur politiques autonomes. En dépit de grandes différences entre les pays, nous souhaiterions mettre en exergue les éléments communs. Nous examinerons donc l'identité démocrate chrétienne et, en particulier, le personnalisme. Par la suite, nous isolerons les similitudes et les différences avec le conservatisme. Enfin, nous chercherons à savoir dans quelle mesure la démocratie chrétienne contemporaine est à nouveau confrontée à un dilemme.

2. La démocratie chrétienne : un processus d'émancipation

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et tout au long du vingtième, la démocratie chrétienne a développé une identité propre. Deux auteurs ont mis en évidence les éléments importants dans ce processus. Selon Kalyvas ², la démocratie chrétienne est née des partis confessionnels, eux-mêmes issus des partis conservateurs. Résultat, selon Kalyvas, de mouvements stratégiques à l'intérieur du monde catholique. Mayeur, lui,

soutient que l'idéologie démocrate chrétienne à l'intérieur des partis confessionnels a plus d'affinités avec le conservatisme intransigeant qu'avec le pragmatisme des catholiques libéraux ³.

Selon Kalyvas, les partis confessionnels sont nés dans l'orbite des partis conservateurs, en se manifestant comme les défenseurs pragmatiques des intérêts de l'Eglise (en matière d'enseignement, de charité, de liberté du culte). Ils ont développé un *modus vivendi* avec leurs coreligionnaires libéraux dans lequel les deux exercent un contrôle pragmatique de l'activité de l'Etat. Le paysage politique sera donc composé de libéraux et de conservateurs tant que l'aile catholique dans les rangs conservateurs ne verra pas la nécessité de créer un parti politique catholique à part entière.

Selon Kalyvas, il y a des objections stratégiques et idéologiques ⁴. Les objections stratégiques sont que la société tout entière est catholique et que la fondation d'un parti catholique comme défenseur des intérêts catholiques peut être un désavantage. Il peut mener à une réaction et à l'union des pouvoirs non catholiques. Dès lors que l'Eglise a créé un *modus vivendi* avec les libéraux et les conservateurs pour garantir ses intérêts, un parti politique spécifique n'est pas nécessaire. De plus, pareille formation politique pourrait engendrer un problème idéologique pour l'Eglise. La démocratie libérale bourgeoise est acceptée en principe, parce que les libertés libérales garantissent la liberté de religion et d'enseignement. Mais, dans le principe, il demeure difficile d'accepter la démocratie libérale bourgeoise. La fondation d'un parti catholique impliquait l'acceptation de principe.

La situation change lorsque l'anticléricalisme croît dans la seconde moitié du XIX^e siècle et que les libéraux s'en prennent à l'enseignement catholique. Kalyvas propose une thèse séduisante eu égard à la thématique du présent ouvrage : « L'organisation de la vie politique sur la base de la religion fut le résultat inattendu (et, en même temps, pervers) des stratégies choisies par les acteurs politiques sous les contraintes générées par le clivage philosophique Etat-Eglise » ⁵.

D'après Kalyvas, les origines de la constitution de partis d'essence confessionnelle sont à rechercher dans une provocation libérale. Elle n'est pas le résultat d'une stratégie délibérée et de principe. L'activité de l'Etat n'est plus une arme de l'Eglise, mais au contraire se retourne contre elle. L'organisation de la défense des intérêts de l'Eglise catholique s'impose. L'Etat est perçu comme hostile et certains cercles catholiques s'organisent pour protéger les catholiques des agressions de l'Etat. L'Eglise commence avec le développement d'un espace libre pour ses croyants. Des établissements éducatifs propres sont très rapidement créés, dans la mesure où l'Eglise perd sa mainmise sur l'enseignement officiel en raison de la violence anticléricale. L'Eglise prend aussi des initiatives d'ordre caritatif.

A l'intérieur de ces groupes sociétaux confessionnels croissent aussi des aspirations politiques. A ce stade, elles entrent en conflit avec les partis conservateurs pragmatiques. Ces partis conservateurs veulent bien défendre les intérêts catholiques, mais ils veulent aussi conserver la direction des affaires politiques et ne recevoir aucune directive de l'Eglise. Ils ne souhaitent pas être les défenseurs d'un catholicisme d'Eglise. De cette tension résulte, selon Kalyvas, le premier aspect (et la première face) du processus d'émancipation du conservatisme des partis catholiques.

Le deuxième auteur majeur à avoir étudié les relations entre démocratie chrétienne et conservatisme est Mayeur. Selon lui, deux mouvements politiques existent au XIX^e siècle dans le monde catholique ⁶. D'une part, les catholiques libéraux. Leur cible politique n'est pas idéologique mais pragmatique et conservatrice. Leur principale raison d'être est de contrôler tous les leviers de pouvoir en gérant convenablement l'Etat et en évitant toute instabilité, qu'elle soit interne ou externe. Le rôle de l'Etat est ramené au minimum, en tout cas en matière sociale. Les arguties idéologiques doivent être évitées (des catholiques aussi bien que des anti-catholiques) car elles peuvent miner la stabilité et le pouvoir. D'un autre côté, nous avons un mouvement anti-libéral puissant, le catholicisme intransigeant, qui combat le libéralisme politique et économique. La modernité est rejetée, politiquement et économiquement. Le catholicisme intransigeant anti-moderne fustige – à la suite de la révolution industrielle – les abus sociaux dont sont victimes les travailleurs catholiques.

Aussi la révolution industrielle conduit-elle à une (ré)action sociale catholique. L'établissement d'un réseau social (chrétien) est la chose la plus importante. Dans ce processus, le phénomène central est la négation de la lutte des classes au profit de l'harmonie entre les classes. Contre les syndicats et les mutualités socialistes sont créées des organisations syndicales et mutualistes chrétiennes. Une organisation du monde catholique est nécessaire pour défendre les intérêts et l'essence du catholicisme.

Le catholicisme intransigeant renonce à l'individualisme libéral et prône une communauté organique où différents groupes vivent harmonieusement entre eux. Il promeut un corporatisme économique et social où la réconciliation des classes tient une position centrale en lieu et place de la lutte des classes. Pour ses promoteurs, la famille est la pierre angulaire de la société ; ils rejettent aussi le socialisme et le marxisme.

Selon Mayeur, à partir de ce catholicisme intransigeant se développe la démocratie chrétienne, de même qu'une doctrine personnaliste. En dehors de la confrontation du monde catholique avec le libéralisme, le socialisme, le fascisme, ce personnalisme s'est développé dans l'entre-deux-guerres comme un exercice de pensées ⁷. Des catholiques y ont découvert une orientation adaptée au fait de vivre dans et avec la société moderne : il s'agit d'accepter les principes de liberté et d'égalité, dans une perspective de solidarité ⁸. Le personnalisme a constitué le cœur de l'identité démocrate chrétienne d'après-guerre ⁹. Le développement d'une doctrine propre est le deuxième aspect de ce processus d'émancipation idéologique du conservatisme catholique-libéral originel.

Mais, dans ce processus d'émancipation, le mouvement démocrate chrétien fait face à un dilemme stratégique et idéologique. Se poser de manière explicite en défenseur des classes moyennes et des employés catholiques rend difficile la valorisation du thème de la réconciliation des classes, dès lors que la défense explicite de la réconciliation des classes rendra problématique la défense des demandes légitimes des employés chrétiens. Le second dilemme est lié au premier. La constitution d'un parti propre divise le pouvoir contre le libéralisme, tandis que la coopération avec les catholiques libéraux conservateurs rend floue l'identité démocrate chrétienne.

La coopération est préférée compte tenu de plusieurs éléments. D'abord le pape promeut strictement l'unité des catholiques. Un parti démocrate chrétien et un parti conservateur (catholique) créent un conflit qui ne peut qu'aider les adversaires libéraux. De plus, l'unité doit être préservée pour être à même de garder ou de reconquérir la majorité. L'offensive libérale anticléricale a finalement poussé à l'union des catholiques et des conservateurs dans une posture défensive. Mais, comme Kalyvas le souligne, c'est un résultat inattendu d'une stratégie politique et il conduira à un processus d'émancipation dans lequel la démocratie chrétienne voudra, d'un point de vue idéologique, mettre en évidence son identité politique et organisationnelle.

3. Le développement d'une idéologie spécifique

Dans le processus d'émancipation, la base est le développement d'une idéologie propre. La démocratie chrétienne a élaboré une doctrine et un programme spécifiques ; en d'autres termes, autre chose que la somme des intérêts de l'Eglise catholique avec ses institutions éducatives et caritatives, et des intérêts des groupes sociopolitiques et de leurs membres. L'identité propre doit être défendue. Les différences (l'exclusion) avec la tendance conservatrice et l'Eglise catholique doivent être tout spécialement soulignées.

Comment comprendre l'existence de cette identité ? Non sans paradoxe, l'identité politique spécifique est fort développée en raison même de l'influence de l'Action catholique. Dans les années trente, les critiques envers la démocratie se déchaînaient, même dans les partis catholiques. Face à la gauche (le communisme) et aux mouvements de droite s'est développée une vision spécifique de l'homme et de la société avec une fondation libérale explicite.

L'Action catholique, fondée par Pie XI comme mouvement spécifique (1922-1939), ambitionne de réaliser un renouveau religieux et moral. Plusieurs organisations de jeunesse ont été fondées pour porter ce renouveau. En dépit d'une séparation de principe stricte, ces jeunes gens ont choisi le personnalisme comme voie de leur engagement politique. La relation entre l'Action catholique et les courants démocrates chrétiens est ambivalente. Le programme social de la démocratie chrétienne s'est trouvé soutenu, mais l'acceptation pragmatique de la démocratie libérale va trop loin pour les partisans de l'Action catholique. Commun est le but de la société dans le sens corporatiste. Dans cette perspective, la deuxième guerre mondiale a provoqué une purification. « L'expérience désastreuse du fascisme a été décisive pour changer les doutes qui subsistaient encore sur le besoin d'une démocratie pleine parmi les partis de défense religieuse, et à la fin de la deuxième guerre mondiale de tels partis pouvaient légitimement être qualifiés de démocrates chrétiens »¹⁰.

Après la deuxième guerre mondiale, la démocratie libérale fut acceptée comme remède au totalitarisme tandis que, dans le même temps, le corporatisme autoritaire était rejeté. Le personnalisme est épuré de ses caractéristiques typiques de comportement organique et le point de vue personnaliste, à savoir l'inviolabilité de la personne humaine, est promu comme un remède aux horreurs des camps de concentration. La dignité inviolable de chaque personne n'est plus basée sur des concepts naturalistes mais sur une doctrine politique séculaire. Assortie d'une doctrine séculaire, la démocratie chrétienne d'après guerre ne se définit plus comme

un parti religieux, dont l'objectif premier est de défendre les droits de l'Eglise : l'Etat constitutionnel s'en charge ¹¹.

D'un point de vue politico-stratégique aussi bien qu'idéologique, la posture démocrate chrétienne est d'entre-deux, d'opposition au socialisme et au libéralisme. La démocratie chrétienne veut être un remède à la polarisation menaçant entre les Etats-Unis libéraux et la Russie communiste. La démocratie chrétienne veut suivre la troisième voie, aux plans national et international ¹².

Selon Irving, la position stratégique détermine en grande partie le succès électoral des partis démocrates chrétiens après la guerre : « L'extrême droite était discréditée par le nazisme et le fascisme, et l'extrême gauche a été de plus en plus associée aux dimensions barbares du stalinisme. Les partis conservateurs et bourgeois traditionnels étaient aussi discrédités, en partie à cause de leur attitude attentiste envers le nazisme, le fascisme et le pétainisme, mais aussi en raison de leur soutien au laissez-faire sur le plan économique et au capitalisme traditionnel. Par contraste, les démocrates chrétiens ne pouvaient être blâmés pour la faillite sociale, politique et économique de l'entre-deux-guerres. Ils avaient fondé des mouvements politiques et non des partis (un autre mot discrédité), et ils promettaient une autre façon de faire de la politique, basée sur la participation, la réconciliation et les valeurs morales traditionnelles. Ce programme vague mais réconfortant, construit pour une large part sur des valeurs anciennes mais qui envisageait un avenir nouveau et meilleur, était attirant pour de nombreux électeurs, surtout ceux qui en avaient assez de l'idéologie politique « absolutiste » sans en vouloir, pour autant, aux systèmes politiques, économiques et sociaux pré-fascistes. La démocratie chrétienne était donc idéalement profilée pour remplir un certain vide politique après la guerre, et les partis démocrates chrétiens enregistrèrent une percée au moment où la guerre froide atteignit son point culminant à la fin des années quarante, dans la mesure où ils étaient ressentis comme les meilleurs remparts contre le communisme » ¹³.

4. Le personnalisme

Centrons-nous maintenant sur le personnalisme ¹⁴. Le mot personnalisme a aujourd'hui une dimension mondiale en raison de l'action d'Emmanuel Mounier et de sa revue *Esprit*. Le personnalisme recouvre de nombreuses significations et ne constitue pas une doctrine uniforme ¹⁵. En matière d'action, les perspectives ne sont pas moins nombreuses. En même temps, il serait erroné de prétendre qu'il y a autant de significations du personnalisme qu'il n'y a de personnalistes. Il y a une continuité et un socle commun. Le personnalisme est un concept philosophique et non politique. C'est un concept qui a dû être traduit dans un sens politique.

Néanmoins, il présente un certain nombre de caractéristiques basées sur la tradition judéo-chrétienne et la pensée thomiste ¹⁶. Le point central est toujours la reconnaissance de la personne humaine libérée intérieurement et comme être créateur. En raison de cette liberté créatrice, la personne est unique. Elle peut être autonome, penser et agir librement, de sorte qu'elle acquiert respect et dignité. La liberté et le respect sont des relations intersubjectives. Elles expriment une distance intérieure et une relation de la personne à elle-même. En d'autres termes, l'homme n'est plus

un produit de l'environnement et des autres formes de conditionnement, mais il est capable de choisir et de sentir qu'il est responsable pour ses propres choix.

L'idée de liberté n'est pas une liberté individuelle, mais est inextricablement connectée à la liberté des autres. La liberté réelle ne peut véritablement exister que dans une société morale. Une seconde caractéristique est la question de sa relation à cette communauté. Cette problématique a beaucoup occupé les personnalistes. Le concept personnaliste de société diffère fondamentalement des concepts de libertés individuelle ou socio-collective parce que le caractère décisif est la reconnaissance de l'origine éthique de la société. Un être humain a des racines dans l'autre et reçoit sa liberté de l'autre. L'idée d'une liberté dotée est l'essence de la solidarité humaine et fait appel à la population en terme de responsabilité.

Très souvent, le personnalisme est représenté dans une double dimension : une dimension horizontale dans laquelle la personne s'épanouit dans sa communauté, et une dimension verticale ou spirituelle dans laquelle l'être humain est à la recherche de l'événement métaphysique. Cette dimension spirituelle, la troisième caractéristique, n'est pas surprenante si l'on a en mémoire l'origine chrétienne de cette pensée. Lié à cela, son biais anti-matérialiste doit être rapporté. Des intérêts purement matérialistes peuvent être annulés par la dimension spirituelle. Cela contraste avec l'esprit du capitalisme dont l'ambition est la possession.

Relié à cette observation se trouve le principe de subsidiarité. Une personne se développe de manière importante dans les diverses communautés auxquelles elle appartient. Une personne ne peut s'épanouir pleinement que dans certains cadres sociaux, en particulier les communautés comme la famille, les associations professionnelles, les communautés locales et la nation. Sa relation aux communautés est plus multiforme que celle promue par la démocratie libérale qui est limitée à la relation directe entre le citoyen et l'Etat. Entre le citoyen et l'Etat, un grand nombre de communautés sont actives et portent des responsabilités. Ces communautés forment la connexion réelle entre le citoyen et l'Etat. Le principe de subsidiarité régule les possibilités et les limites de l'intervention étatique. Il soutient l'initiative individuelle des personnes et des communautés et réserve un rôle supplétif à l'Etat.

Enfin, le personnalisme est toujours opposé à l'individualisme et au collectivisme parce que le premier néglige la dimension sociale de l'être humain et que le deuxième n'accorde aucune attention aux aspects personnels de l'être humain. Le personnalisme lutte contre toute théorie politique qui réduit la personne ou simplement une part de lui-même. Une personne ne peut être réduite à une partie d'une communauté parce qu'elle dispose de trop de liberté pour cela. Mais aussi, parce qu'elle ne peut pas mal utiliser cette liberté pour sortir des communautés dans la mesure où sa liberté est une liberté induite de ces communautés. Dans cette optique, le personnalisme est une philosophie-synthèse. Chaque personne doit user de sa liberté pour s'accomplir. Ce n'est possible que *par et dans* les communautés. Sans la tradition des communautés où elle est née, la personne est pauvre. Elle devient riche intérieurement et consciente par les communautés. En conséquence, elle est redevable à la communauté et doit se développer pour la communauté.

5. Ressemblances idéologiques et différences

Après la deuxième guerre mondiale, la démocratie chrétienne n'était pas seulement une relique du parti conservateur catholique du XIX^e siècle. Elle avait entrepris un processus complet de sécularisation idéologique et organisationnelle, et d'émancipation. Ce n'étaient pas les dirigeants des organisations socio-économiques du catholicisme ni les ecclésiastiques qui déterminaient la stratégie politique mais les leaders politiques. L'action politique n'était pas fondée sur la doctrine de l'Eglise mais sur une idéologie séculaire. Cette idéologie n'est pas une simple compilation des organisations économico-sociales chrétiennes. L'idéologie personnaliste place le conservatisme catholique en minorité et fait même des ouvertures aux non-croyants. La démocratie chrétienne se développe donc dans une perspective de *catch-all party* ¹⁷.

En raison de ce processus d'émancipation, la démocratie chrétienne ne peut être décrite aujourd'hui comme une simple variante du conservatisme. D'ailleurs, d'un point de vue idéologique, la démocratie chrétienne a moins d'affinités avec le conservatisme des catholiques libéraux qu'avec le conservatisme des intransigeants. Bien que la démocratie chrétienne et le conservatisme partagent actuellement certains points originaux, ils diffèrent dans leurs conceptions ¹⁸.

Le conservatisme contemporain est souvent présenté à travers quelques caractéristiques : l'imperfection inhérente à l'être humain, l'approche naturaliste et la société organique, l'inégalité, la nation et la monarchie, les traditions et les devoirs, les valeurs comme la religion et la propriété ¹⁹. La relation actuelle entre conservatisme et démocratie chrétienne a en vue ces caractéristiques ²⁰.

A. L'imperfection inhérente à l'être humain

Les conservateurs ont une image pessimiste de l'homme. L'individu est un être humain imparfait. Pour que les hommes vivent en société, leurs instincts et leurs passions doivent être contrôlés et leurs appétits, bridés ²¹. L'être humain imparfait ne peut disposer d'une liberté illimitée. Pour contrôler cette imperfection, nous avons besoin d'institutions pour orienter et limiter la liberté individuelle. Dès lors, le conservatisme part d'une conception de la liberté et accorde les droits individuels et la liberté là où le libéralisme part d'une conception de l'individu et des droits à la propriété, et construit une théorie de la société pour préserver les droits naturels des individus ²².

Pour la démocratie chrétienne aussi, la liberté individuelle n'est pas absolue. Mais sa vision de l'homme est positive et dynamique. La personne libre est un être humain responsable, à même de donner forme et contenu à une perception du *bonum commune*. Grâce à cet appel au sentiment de responsabilité de chaque personne, les organisations sociales et les institutions se développent; elle y forme sa perception du *bonum commune* et son développement personnel. Chaque personne, animée par ce sentiment de responsabilité, crée des relations interpersonnelles dans sa famille, à l'école, dans son environnement professionnel, parmi ses voisins, etc. Basée sur ces relations interpersonnelles, les institutions politiques et sociétales se développent. La

démocratie chrétienne part donc d'une conception de la personne dans la société et pas seulement d'une conception de la société.

B. Une vue organique plutôt que rationaliste de la société

Pour les conservateurs, les règles de conduite ne sont pas basées sur des considérations rationnelles mais sur des valeurs, des expériences, des habitudes et des traditions qui se sont développées tout au long de l'histoire. La réalité n'est pas le produit d'une présentation abstraite d'un processus de pensée intellectuelle mais doit être comprise à travers des phénomènes concrets observables. La société n'est pas un simple ensemble d'arrangements contractuels entre les gens. La société et le gouvernement existent avant les obligations contractuelles qui touchent les droits individuels et la propriété. Ceci est lié au point de départ du conservatisme ²³. Ce point de départ n'est pas un portrait idéalisé de l'individu rationnel et des droits qui l'accompagnent, mais celui d'un être humain concret vivant parmi d'autres hommes, sa famille, son voisinage, sa communauté locale et sa nation. Aussi, les conservateurs sont-ils réservés à propos des réformes politiques qui affectent la tradition.

Les démocrates chrétiens sont aussi réservés sur les projets théoriques relatifs à l'organisation de la société, mais pour des raisons plutôt de principe que pragmatiques. Comme nous l'avons mentionné, les démocrates chrétiens partent de la responsabilité de chaque personne de ses relations interpersonnelles qui donnent forme et contenu à la société. A partir de cette responsabilité, ils évaluent et modulent les institutions de manière permanente. En raison de cette évaluation permanente, des réformes politiques et institutionnelles peuvent s'avérer nécessaires. Les institutions ne sont pas importantes en raison de la tradition mais plutôt parce qu'elles sont basées sur des valeurs humanistes universelles. La famille est ainsi emblématique comme institution de relation interpersonnelle, non par tradition mais parce qu'elle a été fondée sur des valeurs fondamentales telles l'amour, la loyauté et la responsabilité. Dès lors, les institutions qui ne sont pas conformes aux valeurs humanistes universelles perdent leur raison d'être.

C. L'inégalité

Pour les conservateurs, l'inégalité n'est pas un sujet de discussion. L'inégalité est la conséquence d'une société organique. Les conservateurs comparent souvent un ordre politique à une structure de commandement militaire. Tous les hommes n'ont pas les compétences pour diriger. Dès lors, l'existence d'élites dans la société est non seulement normale mais souhaitable ²⁴.

Les démocrates chrétiens rejettent cette légitimation de l'inégalité. Ils soulignent le besoin d'émancipation et de responsabilité de chaque personne et des communautés où chacun participe au processus d'émancipation. Le rôle de l'Etat est de lever les obstacles à l'émancipation. Il n'est pourtant pas question de socialisme. Pour les socialistes traditionnels, seul l'Etat a la responsabilité et le pouvoir d'émanciper le peuple. Les démocrates chrétiens envisagent pour leur part des opportunités égales pour chacun. Mais c'est la responsabilité de chaque être de s'améliorer dans une

société bonne. Ce n'est pas la mission de l'Etat d'aboutir à des résultats égaux pour chacun.

D. La nation et la monarchie

Pour les conservateurs, l'Etat est la communauté la plus importante. Il existe des relations au nationalisme et à la nation, de même que des caractéristiques similaires. La monarchie est l'expression organique de l'unité de l'Etat. La politique internationale est basée sur un équilibre des pouvoirs entre les Etats nations ²⁵.

Pour les démocrates chrétiens, l'Etat n'est pas la communauté la plus importante. Partant du principe de subsidiarité, ils placent les communautés supranationales et la communauté internationale au-dessus de l'Etat. Dès lors, l'Etat nation traditionnel n'a pas de pouvoir absolu et la monarchie n'est pas l'expression absolue de l'unité des personnes. Les démocrates chrétiens se tiennent à l'écart du nationalisme et de la monarchie.

E. La tradition et les devoirs

Les conservateurs soulignent les devoirs de chacun l'un envers l'autre et à l'égard de la communauté. L'Etat doit avoir le pouvoir de faire respecter ces obligations et de punir en cas d'infraction. Le devoir est le résultat de la vision négative de l'homme dans le chef des conservateurs.

Les démocrates chrétiens partent d'un point de vue positif. Selon eux, les devoirs et les responsabilités résultent de l'appel à chaque personne. Ils soulignent le sens de responsabilité de chaque personne envers l'autre et envers la communauté (et l'Etat). Cette responsabilité crée des possibilités mais a aussi comme résultat d'engendrer certains devoirs.

F. La religion

Les conservateurs défendent l'Eglise, comme d'autres institutions, en raison de son caractère utile pour la société. L'Eglise et la religion créent la stabilité et la cohésion sociale.

Pour les démocrates chrétiens, la croyance d'une personne est une source d'inspiration pour sa vie. C'est vrai de la croyance chrétienne mais aussi d'autres convictions religieuses et d'autres valeurs et normes dérivées de la religion, tant qu'elles ne sont pas en contradiction avec les principes fondamentaux de la justice.

G. La propriété

Les conservateurs soutiennent que la propriété n'a pas simplement une dimension économique – la propriété comme reflet du mérite – mais qu'elle a aussi une série d'avantages économiques et sociaux. La propriété fournit la sécurité. Dans un monde incertain et imprévisible, la propriété donne aux individus confiance et assurance. Aussi encouragent-ils les économies privées et l'investissement dans la propriété. La propriété promeut également des valeurs sociales capitales. Ceux qui possèdent et jouissent de leur propriété seront sans doute plus enclins à respecter la propriété des autres. Sous cet angle, la propriété est intéressante pour le maintien de l'ordre et de loi ²⁶.

Pour les démocrates chrétiens, la propriété est moins absolue. La propriété privée comme fondement de la sécurité sociale est remplacée par les facilités publiques ²⁷. La propriété privée comme aspect crucial de l'assurance n'est pas plus soulignée. Mais elle reste importante pour l'autonomie de chaque personne et de sa famille. Elle est une extension de la liberté humaine. A partir des années soixante, le principe de l'économe a été souligné dans l'idéologie démocrate chrétienne. La bonne utilisation a peu à peu remplacé la propriété. Les individus ne sont pas des propriétaires autonomes de biens mais des utilisateurs et des gardiens avec l'obligation de justification vis-à-vis des communautés actuelles et des générations futures.

6. Anciens et nouveaux clivages. La démocratie chrétienne face à de nouveaux dilemmes

Van Kersbergen a montré de manière convaincante une construction idéologique originale inspirée par la construction de l'Etat social ²⁸. A l'évidence, cette contribution se distingue du conservatisme traditionnellement libéral en économie. Mais elle montre aussi le caractère singulier du profil idéologique de la démocratie chrétienne par rapport à la social-démocratie. Ses points de départ personnalistes – avec le principe de subsidiarité – ont conduit la démocratie chrétienne à une perception spécifique de l'Etat social. Van Kersbergen appelle cela le capitalisme social : « La théorie démocrate chrétienne du capitalisme social (...) n'est pas une théorie de la politique contre le marché, mais bien comment les éléments fondamentaux de la société organique agissent globalement de manière cohérente et harmonisée ; c'est une théorie organique de la société. La démocratie chrétienne pointe une variété de sous-systèmes de société : le marché (la propriété privée en particulier), l'Etat et la grande variété d'institutions et d'organisations au sein de la société, comme l'Eglise, les organisations du capital ou du travail, et la famille. Comme pour l'Etat et l'infrastructure sociale, la démocratie chrétienne ne reconnaît pas la primauté du politique. Tous les organes sociétaux ont leur autonomie propre » ²⁹. Dès lors, l'Etat social n'est pas juste la création de l'Etat, et l'Etat n'a pas absorbé les fonctions historiques des mutualités, des syndicats mais ces organes intermédiaires sont impliqués dans la construction de l'Etat social. Ce qui peut être fait par un organe moins élevé, ne doit pas l'être par un organe supérieur. Sous cet angle, chaque homme est impliqué par et responsable de l'Etat social. Avec le capitalisme social, la démocratie chrétienne a abandonné une part de ses origines droitières et est devenue un courant du centre politique.

En matière de politique sociale, la démocratie chrétienne est aussi dépensière que la social-démocratie et, de ce point de vue, elle diffère du conservatisme. Mais derrière la façade d'un haut niveau de dépenses sociales, il y a une différence qualitative importante par rapport à la social-démocratie. La démocratie chrétienne tend à combiner un haut niveau d'intervention économique et sociale avec des conditions axiomatiques qui sont taillées à la dynamique du marché, la promotion d'incitants et la croissance ou le renforcement de la propriété privée. Avec ce programme, la démocratie chrétienne se place elle-même entre le marché libre et l'économie publique. Après la deuxième guerre mondiale, on la définit comme le programme de la troisième voie ³⁰.

L'effondrement du communisme doit dès lors être considéré comme une victoire de la démocratie chrétienne. Après la deuxième guerre mondiale, la démocratie chrétienne s'est posée en Europe comme une alternative à la gauche tout en étant historiquement à droite. Après 1989, la gauche semblait morte. Mais à la fin des années quatre-vingt-dix, il y a eu un renouveau de la social-démocratie. Giddens, théoricien bien connu et idéologue du *New Labour*, a mis la social-démocratie sur le chemin idéologique de la troisième voie. Il y a un très grand nombre de points communs avec la démocratie chrétienne d'après-guerre. Giddens renonce à certains vieux principes et souligne de nouvelles données idéologiques comme l'attention pour le prochain, l'implication et la responsabilité de la société civile, la responsabilité de chaque personne en matière de sécurité sociale, etc. Le programme économique et social n'est plus vraiment l'objet de discussions idéologiques et de clivages idéologiques.

Mais un nouveau clivage laisse la démocratie chrétienne face à un dilemme. En 1977, Inglehart publia un livre intitulé *The Silent Revolution*. Selon lui, un nouveau clivage politique était en train d'émerger, à savoir le clivage entre les valeurs post-matérialistes *versus* les valeurs culturelles traditionnelles. Ces nouveaux clivages sont affinés par d'autres auteurs qui suggèrent un clivage entre un libéralisme socio-culturel *versus* une position autoritaire³¹. Et c'est à ce stade que le conservatisme devient attractif pour la démocratie chrétienne. «Les opportunités créées par un système de valeurs basées sur la christianité et la loi naturelle sont amenées à rencontrer une période de profonde insécurité en Occident. Dans la mesure, où la sécularisation s'accroît, l'individualisme pur et le libéralisme débridé se sont considérablement étendus ces dernières années dans nombre de pays européens. L'autodétermination, avec un haut standard de vie, la privatisation des bénéfices et la nationalisation des charges ont créé un climat curieux qui menace de rejeter toute notre conscience de nos tâches et devoirs sociaux. L'émancipation féminine, qui est bien avancée, apparaît aussi, dans certaines dimensions, comme une donne dans cette direction. Les tribunaux et l'opinion publique sont devenus tolérants envers la sexualité, l'utilisation de drogue et la criminalité, particulièrement parmi les plus jeunes générations. De nouveaux défis sont lancés dans beaucoup de domaines. La question «Pouvons-nous faire tout ce que nous sommes capables de faire?» recouvre une nouvelle dimension. Cela ne concerne pas seulement les problèmes liés aux sciences de la nature et au désir de protéger la création. Une menace beaucoup plus importante provient des techniques médicales modernes et de la bio-éthique. La création de l'être humain par des moyens artificiels, même sous forme expérimentale, permet aux médecins et aux scientifiques de faire des choses qui, à moyen et long terme, auront sans aucun doute un effet négatif sur le respect de la vie et la dignité de chaque personne»³².

Au nom de la dignité de l'individu, les démocrates chrétiens émettent des réserves à ces changements éthiques. Les conservateurs émettent aussi des réserves face aux changements en général et à ceux-là en particulier parce qu'ils mettent en cause les racines de la pensée conservatrice. Il semble donc bien que conservateurs et démocrates chrétiens vont mener conjointement la même bataille. Le défi idéologique, engendré par ce nouveau clivage va de pair avec un défi stratégique. Avec le succès des partis de droite et le déclin des partis démocrates chrétiens en Europe, le dilemme est ouvert à la discussion. Aux Pays-Bas, certains députés plaident pour la transformation du CDA

en parti conservateur social. En Belgique, avec le succès du Vlaams Blok, certains progressistes appellent le CD&V à se déplacer plus à droite. En Autriche, l'ÖVP a accepté de former un gouvernement de coalition avec le FPÖ. La position droitiste de la CDU-CSU est contagieuse. Au Parlement européen, la coopération des conservateurs et des démocrates chrétiens dans le PPE est constamment sous pression. Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, les démocrates chrétiens sont devenus minoritaires dans le groupe du PPE. L'impact du groupe Schuman, un groupe de pression démocrate chrétien dans le PPE, n'est pas clair.

Comme il y a cent ans, la démocratie chrétienne a affaire au conservatisme. Une stratégie conservatrice semble attractive électoralement. Elle peut compenser les pertes causées par la *dépilarisation* et la *sécularisation*. Mais comme il y a un siècle aussi, la démocratie chrétienne doit se centrer sur son identité propre, si elle ne veut pas être absorbée idéologiquement par le conservatisme.

7. Conclusion

Kalyvas a démontré de manière convaincante que la démocratie chrétienne n'était pas l'enfant naturel des partis conservateurs-catholiques du XIX^e siècle. Mayeur a montré que les origines idéologiques de la démocratie chrétienne n'étaient pas le catholicisme libéral conservateur et pragmatique mais qu'elles avaient plus d'affinités avec l'intransigeantisme. Démocratie chrétienne et conservatisme ne sont pas synonymes.

Certes, il existe des points communs entre la démocratie chrétienne et le conservatisme, comme il y a des points communs entre la social-démocratie et le libéralisme³³. «Il semble clair que ces partis provenant d'une impulsion religieuse étaient qualitativement distincts à la fois de leurs rivaux socialistes et libéraux (tous deux sécularistes dans leurs orientations) et des groupements conservateurs qui peuvent certes faire référence à la religion, mais seulement comme un critère parmi d'autres, comme l'ordre, la tradition, la hiérarchie, l'intérêt personnel»³⁴.

La question posée dans ce livre est celle des relations entre démocratie chrétienne et conservatisme. Nous l'avons souligné, la démocratie chrétienne est aujourd'hui interpellée d'un point de vue idéologique et stratégique par le conservatisme. La question est : quelle est la force de la cohésion et de l'adhésion entre conservateurs et démocrates chrétiens.

La démocratie chrétienne est à nouveau confrontée à un dilemme stratégique, parce que la politique n'est pas seulement une question d'idéologie, mais aussi de stratégie. Dès lors, les démocrates chrétiens et les conservateurs considèrent ce dilemme de manière semblable ; partant de la question de savoir si les différences idéologiques sont décisives ou non pour résister à chaque forme de coopération. En tout état de cause, nous espérons avoir montré une chose dans cette contribution : que l'utilisation des termes démocratie chrétienne et conservatisme sous la forme de synonymes est une simplification erronée.

Notes

¹ E. LAMBERTS, «Conclusion: Christian Democracy in the European Union», in E. LAMBERTS (ed.), *Christian Democracy in the European Union 1945-1995*, Leuven, Universitaire Pers, p. 473.

² S. KALYVAS, *The Rise of Christian Democracy in Europe*, New York, Cornell University Press, 1996.

³ J.-M. MAYEUR, «Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne», *Annales*, 1972, vol. 27.

⁴ Voir aussi P. POMBENI, «The ideology of Christian Democracy», *Journal of Political Ideologies*, 2000, n° 3, n° 5, pp. 289-300.

⁵ S. KALYVAS, *op. cit.*, p. 19.

⁶ J.-M. MAYEUR, *op. cit.*, pp. 483-499.

⁷ E. GERARD «De christen-democratie in België tussen 1891 en 1945, de «archeologie» van de Christelijke Volkspartij», *Trajecta*, 1993, n° 2, pp. 154-175.

⁸ W. BEKE, «De l'origine du personnalisme au psc», *La Revue Politique*, 1998, n° 1, p. 8.

⁹ P. POMBENI, *op. cit.*, pp. 296-297.

¹⁰ D. HANLEY, «Introduction: Christian Democracy as a political phenomenon», in D. HANLEY (ed.), *Christian democracy in Europe: a Comparative Perspective*, Londres, Pinter, 1994, p. 4.

¹¹ E. LAMBERTS, «Conclusion: ...», *op. cit.*, p. 477.

¹² R. IRVING, *The Christian Democratic Parties of Western Europe*, Londres, Allen & Unwin, 1979, pp. 30-31; J. DURAND, «La mémoire de la Démocratie chrétienne. Expérience et combats avant 1945», in E. LAMBERTS (ed.), *Christian Democracy in the European Union 1945-1995*, Leuven, Universitaire Pers, p. 26; E. LAMBERTS, «The influence of Christian Democracy on political structures in Western Europe», in *Ibid.*, pp. 282-289; A. RAUSCHER, «The influence of Christian democracy on socio-cultural policy in Western Europe», in *Ibid.*, p. 440.

¹³ R. IRVING, *op. cit.*, p. XIX.

¹⁴ E. MOUNIER, *Le Personnalisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1965.

¹⁵ *Ibid.*, pp. 5-7.

¹⁶ G. & L. BOUCKAERT, *Metafysiek en engagement: een personalistische visie op gemeenschap en economie*, Leuven, Acco, 1992; W. BEKE, *op. cit.*

¹⁷ R. IRVING, *op. cit.*; K. VON BEYME, *Political Parties in Western Democracies*, Aldershot, Gower, 1985; A. KROUWEL, «Het CDA als catch-all partij?», in K. VAN KERSBERGEN, P. LUCARDIE & H.-M. TEN NAPEL (ed.), *Geloven in macht: de christen-democratie in Nederland*, Amsterdam, Het Spinhuis, 1993, pp. 61-78.; K. VAN KERSBERGEN, «The distinctiveness of Christian Democracy», in D. HANLEY (ed.), *Christian Democracy in Europe: a Comparative Perspective*, Londres, Pinter, pp. 31-50; K. VAN KERSBERGEN, *Social capitalism: a study of Christian Democracy and the Welfare State*, Londres, Routledge, 1995; S. KALYVAS, *op. cit.*

¹⁸ R. IRVING, *op. cit.*, p. XXI.

¹⁹ A. HEYWOOD, *Political Ideologies. An introduction*, Hong Kong, MacMillan, 1991.

²⁰ P.W. TETTEROO, «Is de christen-democratie conservatief?», *Christen-Democratische Verkenningen*, 2000, n° 5, pp. 36-41.

²¹ C. FUNDERBURK & R. THOBABEN, *Political Ideologies: Left, Center, Right*, New York, Harper Collins, 1994, p. 127.

²² *Ibid.*, p. 124.

²³ *Ibid.*, p. 125; R. ECCLESHALL, «The doing of conservatism», *Journal of Political Ideologies*, 2000, vol. 5, n° 3, p. 280.

²⁴ *Ibid.*, p. 278.

²⁵ B. SCHWARZ, «Conservatism, nationalism and imperialism», in J. DONALDS & S. HALL (ed.), *Politics and Ideology*, Philadelphia, Open university press Milton Keynes, pp. 154-187.

²⁶ A. HEYWOOD, *op. cit.*, p. 67.

²⁷ B.-J. DE CLERCO, *Wegen naar gerechtigheid, een christelijk geïnspireerde ethiek van het maatschappelijk leven*, Leuven, Acco, 1990, p. 250.

²⁸ K. VAN KERSBERGEN, *Social capitalism...*, *op. cit.*

²⁹ *Ibid.*, p. 186.

³⁰ K. VAN KERSBERGEN, «The distinctiveness...», *op. cit.*, p. 40.

³¹ C. MIDDENDORP, *Progressiveness and Conservatism: the Fundamental Dimensions of Ideological Controversy and their Relationship to Social Class*, The Haghe, Mouton, 1978; S. FLANAGAN, «Value change in industrial society», *American Political Science Review*, 1987, vol. 81, n° 4, pp. 1309-1319.

³² A. RAUSCHER, *op. cit.*, p. 445.

³³ K. VAN KERSBERGEN, «The distinctiveness...» *op. cit.*, p. 32.

³⁴ D. HANLEY, «Introduction...», *op. cit.*, p. 3.

Bilan des partis démocrates chrétiens et conservateurs à l'aube du XXI^e siècle

Daniel-Louis SEILER

A la mémoire de Pierre Letamendia, trop tôt disparu, en souvenir de nos longues conversations sur la démocratie chrétienne.

«Il faut donc que le sociologue [...] s'interdise résolument l'emploi de ces concepts qui se sont formés en dehors de la science et pour des besoins qui n'ont rien de scientifique. Il faut qu'il s'affranchisse de ces fausses évidences qui dominent l'esprit du vulgaire, qu'il secoue, une fois pour toutes, le joug de ces catégories empiriques qu'une longue accoutumance finit souvent par rendre tyranniques. Tout au moins, si, parfois, la nécessité l'oblige à y recourir, qu'il le fasse en ayant conscience de leur peu de valeur».

Emile DURKHEIM ¹

Traiter ensemble des démocrates chrétiens et des conservateurs, des conservateurs et des démocrates chrétiens : pourquoi pas ? Cela réfère à un certain groupe aux effectifs imposants constitué au sein du Parlement européen. Pourtant et nonobstant la présence du plus important groupe non socialiste à Strasbourg, le rapprochement entre ces deux familles de partis ne fait guère de sens et l'idée qu'elles puissent constituer une seule et même famille serait totalement absurde du point de vue tant de l'histoire que de la sociologie comparées des partis politiques en Europe. Si une analyse strictement synchronique du groupe PPE-DE au Parlement européen conclurait à son caractère conservateur, une étude un peu plus fouillée, parti par parti, aboutirait à une sorte d'inventaire à la Prévert de forces conservatrices attachées au libéralisme économique strict composées de conservateurs, de nationalistes assagis comme le RPR, des affidés de Berlusconi, de libéraux – le PSD portugais –, dont certains débauchés de fraîche date, mais où les démocrates chrétiens joueraient le rôle du raton laveur. Si la démocratie chrétienne peut révéler des affinités historiques avec le conservatisme – sur le plan des choix éthiques encore que ces derniers se soient largement éloignés des valeurs chrétiennes ² –, elle en présente tout autant avec la social-démocratie. Une comparaison entre les partis du Benelux et ceux de Scandinavie, rapprocherait les démocrates chrétiens des centristes agrariens et non des conservateurs ; la comparaison avec la Grande-Bretagne révélerait, sans appel, la proximité non seulement des démocraties chrétiennes du Benelux et d'Italie mais aussi des amis de M. Bayrou avec le blairisme du New Labour et un éloignement, plus considérable encore, par rapport aux tories de M. Iain Duncan Smith. En définitive s'il fallait attribuer la poignée de rescapés de la démocratie chrétienne historique à l'un des groupes existant aujourd'hui au PE, ce serait certes au groupe des Libéraux démocrates et réformateurs où siègent d'ailleurs les agrariens scandinaves. Malgré les

remous de l'affaire Schüssel-Haider, le poids des habitudes et des stratégies nationales de démarcation – en Belgique par exemple – empêche ce reclassement.

«*Somos los herechos*», clamait J.M. Aznar dans l'exorde de sa péroraison lors de l'assemblée tenue en clôture de la campagne électorale du PPE à Madrid en mai 1999. Le président du Conseil espagnol se revendiquait de l'héritage de Jean Monnet, Robert Schuman ou Alcide de Gasperi. Une affirmation qui a de quoi faire sourire ceux qui se souviennent de la période franquiste ou de l'histoire de la péninsule et, singulièrement, des itinéraires personnels des uns et des autres. Ainsi lorsque les participants espagnols au congrès de Munich du Mouvement européen dans les années soixante – dont l'ancien chef de la CEDA Gil Roblès et de nombreux démocrates chrétiens – se virent retirer leur passeport et furent interdits de retour sur ordre du *caudillo*, le jeune Aznar comptait au nombre des franquistes comme sa famille et ses amis. Son parti fut d'ailleurs créé, sur le modèle des Tories, par un ancien ministre de Franco, M. Fraga Iribarne, dans le but aussi louable qu'intelligent d'amener les tenants du régime précédent à se convertir à la démocratie et, en corollaire, d'assurer à la droite historique espagnole une place sur la nouvelle scène démocratique³. Le comportement de Manuel Fraga lors de la tentative de *golpe* de février 1981 fut d'ailleurs exemplaire et Jose-Maria Aznar reconnaît volontiers être devenu démocrate grâce à son influence. L'un, devenu chef du gouvernement autonome de sa Galice natale, comme l'autre doivent être considérés comme des démocrates, mais sont-ils pour autant des démocrates chrétiens? Non, répondait à Barcelone, en 1989, le président de l'Internationale démocrate chrétienne, Flaminio Piccoli – un centriste de la Democrazia Cristiana –, considérant que ses amis devaient éviter de tomber «dans le piège des gens qui viennent à [eux] à l'approche des échéances électorales». Il conclut en affirmant de façon prémonitoire: «n'acceptons pas les yeux fermés des personnalités qui sont clairement de droite et dont la présence condamne à mort le mouvement social chrétien!»⁴.

On pourrait ainsi intituler cette contribution *Chronique d'une mort annoncée*, si le titre n'avait déjà servi... Par contre la condamnation à mort de la démocratie chrétienne assura la prospérité du conservatisme qui rompit ainsi son isolement européen, hérita de la position institutionnelle de son alliée, s'attribuant, par surcroît, un brevet d'humanisme social et de souci du *Bien commun* que ne lui aurait valu ni la dureté de l'ultralibéralisme thatcherien ni la destruction des services publics au profit d'intérêts privés. On s'attachera donc, d'abord, à la «chronique» de la mort annoncée de la démocratie chrétienne pour traiter, ensuite, d'une force politique aussi ancienne que d'une adaptabilité considérable – le conservatisme – et enfin sur les raisons d'une captation d'héritage limitée au système politique de l'Union européenne.

Pour ce faire, notre démarche sera strictement scientifique, c'est-à-dire qu'elle s'efforcera de rompre avec les trompeuses évidences du sens commun. Il ne suffit pas qu'un parti s'autoproclame démocrate chrétien, libéral ou social-démocrate pour que cette prétention se trouve *ipso facto* fondée dans les faits. De même la logique qui présida à la création des groupes parlementaires européens ainsi qu'aux confédérations de partis qui les prolongent ne correspond pas forcément à celle qui engendra groupes et partis nationaux. Les politistes se doivent de conserver une attitude critique face à ces regroupements, parfois fort anciens et garder à l'esprit le

fait que, dans les phénomènes sociaux et plus encore politiques, « le monde tel qu'il se manifeste à l'homme, dans l'activité et le trafic [...] n'est pas le monde réel, bien qu'il en ait la « consistance » et l'« efficacité ». C'est le monde de l'apparence » ⁵. Ainsi les sociologues qui considèrent que les confédérations européennes de partis constituent des partis politiques ou que le PPE correspond à une famille de partis tombent dans le même travers que ceux qui attribuèrent un doctorat en sociologie à Elisabeth Tessier ! *Famille de partis* n'est d'ailleurs pas entendue, sous notre plume, dans l'acception que lui donne le discours de sens commun, ni davantage dans le sens que lui attribuait Albert Thibaudet ⁶ – qui n'est pas sans mérites – mais dans celui qu'elle revêt en taxinomie ; par exemple les « familles de langues ».

Fidèles à la perspective qui est la nôtre ⁷, nous appliquerons le modèle de Rokkan ⁸ aux partis démocrates chrétiens et conservateurs en distinguant la diachronie de la synchronie ; la même approche sera utilisée pour le cas de la CDU-CSU, « partis à qui on peut légitimement attribuer la responsabilité de la condamnation à mort du mouvement social chrétien », pour reprendre les termes de Flaminio Piccoli cités ci-dessus.

1. L'irrésistible déclin des partis démocrates chrétiens

« Sachent donc ceux qui l'ignorent, sachent les ennemis de Dieu et du genre humain, quelque nom qu'ils prennent, qu'entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime, et la loi qui affranchit ».
(R. P. Henri-Dominique LACORDAIRE).

La démocratie chrétienne s'affirma longtemps comme l'illustration la plus conforme au modèle théorique de l'entrecroisement des clivages. C'est-à-dire celui d'une famille de partis qui transcende de manière presque parfaite l'opposition historique entre « la droite » et « la gauche », le patronat et les syndicats, le laissez faire et l'interventionnisme, les possédants et les travailleurs. Tant leur origine que leur raison d'être situaient les démocrates chrétiens à l'extérieur du clivage socio-économique qui ne manquait d'ailleurs pas de susciter maintes tensions et contradictions en leur sein. Un esprit habitué au dualisme des oppositions politiques pouvait s'interroger sur les motifs qui amenaient des individus aux conceptions économiques aussi différentes à œuvrer au sein du même parti. Comme l'écrit Xavier Mabilie au sujet de la Belgique au début du vingtième siècle, ces « catholiques auraient pu être les uns libéraux et les autres socialistes, si les libéraux et socialistes n'avaient été anticléricaux » ⁹. C'est donc l'appartenance à l'Eglise et la volonté de défendre les intérêts et les valeurs de cette dernière sur le plan politique qui constitue le ciment des partis catholiques puis démocrates chrétiens. Une situation politique qui les amène à rechercher sans cesse le compromis entre tendances opposées au nom de l'intérêt de la catholicité, une convergence qui les contraint à adopter une position centriste entre le conservatisme libéral d'une part et la social-démocratie de l'autre. « L'histoire de ce courant qui a fait partie tour à tour de majorités axées à gauche et de coalitions de droite est exemplaire ; elle illustre les problèmes auxquels le centre est acculé » ¹⁰. Un jeu de contraintes mais aussi une spécificité née du projet historique que porte la démocratie chrétienne et qui se retrouvent dans une série de traits sociologiques et

politiques qui la distinguent des autres partis politiques et en font une famille de partis au sens scientifique du terme.

A. La sociogenèse de la démocratie chrétienne

La spécificité de la démocratie chrétienne, ce qui la distingue des autres familles de partis, est de procéder du versant, ou pôle, ecclésial ou clérical du clivage Eglise/Etat. C'est-à-dire qu'elle naquit, en gros, du «*conflict between the centralizing, standardizing, and mobilizing Nation-State and the historically established corporate privileges of the Church*»¹¹. Le pôle antagonique, celui de la défense de l'Etat, tantôt correspond, lorsque le clivage est parfaitement institutionnalisé, à des partis spécifiquement laïcs, tantôt à la famille des partis nationalistes centralistes, comme ce fut le cas en Autriche et dans l'Allemagne impériale. La proximité du clivage Eglise/Etat avec les conflits nationaux s'explique par le fait d'une origine commune dans la révolution nationale. Les quatre familles de partis qui en sont issues traduisent des rapports sociaux qu'on peut qualifier, à la suite de Weber, de *communautaires* (*gemeinschaftliche*) alors que les partis issus de la révolution agro-industrielle – dont les conservateurs ou les socialistes – expriment des rapports de *socialité* (*gesellschaftliche*). Les partis démocrates chrétiens peuvent être, à l'instar de leurs adversaires laïcs anticléricaux, considérés comme axiocratiques, c'est-à-dire voués à la promotion et à la défense de *valeurs*¹². Une constatation qui implique d'emblée qu'on lui mette un double bémol.

Le système de valeurs en question, en premier lieu, appartient au christianisme et, plus largement, à la civilisation chrétienne; cependant les partis historiques voués à la défense religieuse procédaient du catholicisme romain. Dans les pays protestants la révolution nationale survint avec la Réforme: l'Etat ayant sécularisé l'Eglise et ses biens, cette dernière devint une servante fidèle du pouvoir prenant sa part dans le processus de construction de la Nation. Ce n'est que beaucoup plus tard et sur des questions éthiques que naîtra une démocratie chrétienne protestante, avec la notable exception des Pays-Bas. Il serait, en second lieu, erroné d'accepter le discours des démocrates chrétiens quant à la nature strictement idéale (au sens de Weber) des intérêts qu'ils défendent. En effet l'école, la «question scolaire», constitua l'enjeu du débat initial et plus que de liberté de l'éducation, il s'agissait d'obtenir que les écoles catholiques fussent financées par les pouvoirs publics et, partant, de défendre des intérêts matériels. La stratégie initiale, et constante jusqu'à Vatican II, menée par le Saint-Siège était d'assurer la confessionnalité de l'enseignement public. De fait dans les pays où cette stratégie aboutit, en Irlande ou au Québec, on ne verra émerger ni parti catholique ni démocratie chrétienne. Face à une situation de pluralisme ou d'hostilité de l'Etat à leur encontre, on verra fidèles et bas clergé mener la contre-offensive qui engendra la démocratie chrétienne¹³. Pour la majorité des catholiques, tant les valeurs du christianisme que la mission spirituelle de l'Eglise ne pouvaient s'affirmer que dans un confort matériel assuré par les derniers publics. Entre 1880 et 1980 – selon les pays – de grands enjeux, plus spécifiquement axiologiques, vont interférer dans la confrontation entre cléricaux et anticléricaux: le divorce, la politique de la famille, l'avortement, etc.

Même si le niveau romain et celui de l'action des fidèles reflètent la même *Weltanschauung*, ils présentent des différences de stratégie – comme le montra Kalyvas – avec les épiscopats nationaux comme intermédiaires, ainsi que des variations idéologiques. L'Eglise catholique constitua un système centralisé et ce jusqu'aux réformes introduites par Vatican II. Il faut donc évaluer le poids idéologique des papes et de la Curie dans la genèse des partis démocrates chrétiens : ignorer ce fait international équivaudrait à étudier les partis communistes en ignorant Moscou ! Toutefois et en dépit de la volonté initiale de Rome, celle des Eglises locales, de leurs élites intellectuelles ou militantes prévalut *in fine*.

B. Le poids des idéologies ecclésiales

Lors du conclave de 1963, rassemblé pour élire le successeur du pape Jean XXIII, la presse fut autorisée à visiter les lieux où se tiendrait l'événement : la Chapelle Sixtine aménagée et les chambres attribuées aux membres du Sacré-Collège. Très austères, elles contenaient chacune, entre autres, un petit bureau nanti d'un bloc de papier. Lors de cette « journée portes ouvertes », le journaliste de *L'Unità*, communiste et originaire de Bologne la rouge, arrivé dans la chambre de M^{gr} Lercaro, – archevêque de sa ville natale et connu pour son action de défense des travailleurs – écrivit discrètement : « bonne chance Monsieur le Cardinal ! ». Cependant un journaliste libéral talonnant son confrère lut l'inscription et le lendemain l'article que *Il Giornio* consacrait à l'événement s'intitulait : « le cardinal Lercaro est-il le candidat du PCI ? ». Quelle que fût la part d'ironie dont témoigna ce journaliste laïc mais conservateur, l'occasion était trop belle de discréditer un *papabile* que la droite italienne considérait comme un « prélat rouge ». Cette anecdote en dit long sur les interférences réciproques qui existent – encore aujourd'hui – entre le Vatican et le monde politique italien. Il révèle également le caractère mythique du monolithisme attribué à la Curie où règne non seulement l'intrigue mais encore où s'opposent, de manière feutrée, des courants idéologiques qui s'affrontent sur l'orientation à donner au gouvernement de l'Eglise.

Il est intéressant de constater que ces ecclésiologies politiques émergèrent en réaction au traumatisme que la Révolution et l'Empire provoquèrent dans la hiérarchie ecclésiastique : elles sont donc contemporaines de l'apparition des protopartis. Elles s'affirment avec l'élection, en 1831, au trône pontifical d'un religieux camaldule, fra Mauro Capellani, sous le nom de Grégoire XVI¹⁴. Les papes précédents Pie VII, Léon XII et Pie VIII – les deux derniers appartenaient à la noblesse italienne – étaient des hommes du XVIII^e siècle, nostalgiques de l'Ancien régime – quoique, encore évêque, Pie VII ait accepté le caractère légitime du régime démocratique –, mais tolérant un certain pluralisme dans l'Eglise entre ultramontains (partisans de l'universalisme dans l'Eglise et de sa centralisation au profit de Rome) d'une part, et gallicans et joséphistes (partisans des droits des Eglises nationales et de leur subordination au pouvoir royal ou impérial) de l'autre. Leur souci était de restaurer les Etats pontificaux et le rôle diplomatique de l'Eglise. C'est au sein des milieux ecclésiastiques issus des générations post-révolutionnaires que vont apparaître trois conceptions opposées de l'Eglise et de ses relations avec le monde : l'intégrisme, le néothomisme et le catholicisme libéral.

L'intégrisme d'abord, issu de la réaction contre l'esprit des Lumières et les idées de la Révolution française, triomphe avec l'interminable règne de deux pontifes, Grégoire XVI et Pie IX qui se succédèrent sur le trône de saint Pierre de 1831 à 1878. Après la bouffée d'air frais que représenta pour l'Eglise le pontificat de Léon XIII, l'intégrisme connut son embellie avec Pie X, canonisé par Pie XII et horizon indépassable des intégristes actuels dont l'organisation, fondée par M^{re} Lefèbvre, porte le nom de « Fraternité saint Pie X »¹⁵. Le principe clef de cette doctrine est qu'on ne transige pas avec l'erreur et, partant, celle-ci ne peut bénéficier de quelque liberté que ce soit ; le pouvoir politique doit donc promouvoir et défendre la vérité contre l'erreur. La liberté de conscience ne constitue tout au plus qu'un pis-aller. Dans l'organisation de l'Eglise, l'intégrisme fut ultramontain, monarchique et centralisateur. Les conséquences politiques de cette vision coulent de source : le Saint-Siège fait cause commune avec l'absolutisme, l'action de la Sainte-Alliance et le pape met son espoir dans « les Princes nos très chers fils en Jésus-Christ »¹⁶. Une stratégie de soutien aux monarchies réactionnaires qui fait de l'Empire des Habsbourg l'allié aussi privilégié qu'encombrant et qui va jusqu'à condamner la lutte des peuples catholiques – Polonais, Québécois, Irlandais – menée contre des dominations protestantes ou orthodoxes. Rome condamna ainsi l'insurrection polonaise de 1830-1831, celle des Patriotes de 1837 au Canada ainsi que la résistance irlandaise. Prêchant la résignation aux populations persécutées pour leur foi, le Saint-Siège privilégiait la voie diplomatique, ce qui ne fut pas sans effet vis-à-vis de la Grande-Bretagne – un Etat de droit – mais s'avéra totalement ridicule face à l'autocratie tsariste. Cette politique motivée par la volonté de défendre les Etats pontificaux contre le *Risorgimento* fut surtout l'œuvre de certains secrétaires d'Etat, comme le cardinal Lambruschini – l'homme de Metternich – auprès d'un Grégoire XVI, cet irascible vieillard qui ne parlait qu'italien et n'avait jamais quitté la péninsule et surtout sous Pie X, pontife avant tout religieux, une politique réactionnaire conduite par deux cardinaux espagnols, Merry del Val, secrétaire d'Etat et Vives y Tuto, surnommé « *Vives fa tutto* » par les vaticanistes de l'époque¹⁷. A l'intérieur du catholicisme, des réseaux, regroupant fidèles et clercs, pratiquaient la dénonciation systématique et la surveillance des prêtres et évêques suspects de libéralisme¹⁸.

Vis-à-vis de l'action politique des catholiques l'option stratégique était claire : soutenir les forces les plus conservatrices et ne pas diviser la droite monarchiste et conservatrice par une organisation intempestive des croyants. L'établissement de partis de défense religieuse fut ainsi vivement découragé par Rome, relayé par les nonces et, dans les pays protestants, par les délégués apostoliques. C'est le principal facteur qui explique le retard, pris au XIX^e siècle, par les catholiques belges sur leurs adversaires libéraux, en terme d'organisation. Ce ne fut que, contraint et forcé par le manque d'alternative, que le Saint-Siège laissa faire les Eglises locales, en Belgique puis en Allemagne, qui favorisèrent l'instauration par le laïc de partis catholiques¹⁹. A l'extrême opposée, le *non expedit*, frappant d'illégitimité le Royaume d'Italie à partir du 20 septembre 1870 – date de l'entrée des troupes italiennes dans Rome –, interdit aux catholiques de participer à la vie politique du pays : « ni électeurs, ni élus ». Pour le reste, les condamnations et coups de crosse tombèrent tous azimuts frappant hors de l'Eglise – le libéralisme, le capitalisme²⁰ et le socialisme – comme à

l'intérieur où se virent tour à tour sanctionnés : le catholicisme libéral et le libéralisme catholique – par l'encyclique *Mirare Vos* –, la démocratie chrétienne et sous Pie x la gauche démocrate chrétienne, en Italie, avec le P. Romolo Murri (1909) et en France avec le *Sillon* et Marc Sangnier (1910).

Le néothomisme ou, selon les termes de Marcel Prélôt, « les léoniens », constitue, ensuite, la seconde ecclésiologie politique qui triomphe avec l'avènement d'un nouveau pape, Joachim Pecci qui fut le premier nonce à Bruxelles aux beaux jours de l'unionisme et qui régnera sous le nom de Léon XIII. Il s'agit encore, théologiquement, d'un « catholicisme intégral » mais qui a rompu avec l'intransigeantisme pour adopter une ligne pragmatique dont atteste, en France, la politique dite du « ralliement » à la République. En fait, le Vatican revient à ce qui fut, du Concile de Trente à la Révolution, la politique traditionnelle de l'Eglise qui distinguait soigneusement l'« intolérance théorique » d'un côté, de la « tolérance pratique » de l'autre, et s'efforçait de négocier des concordats avec tous les gouvernements quelles que fussent, par ailleurs, leurs orientations idéologiques ou religieuses. Des concordats qui traduisaient, au cas par cas, les rapports de force existants. Léon XIII fut un pape d'ouverture au monde et sensible à la misère et à l'exploitation du prolétariat. A sa mort, son secrétaire d'Etat, le cardinal Rampolla, aurait dû lui succéder mais il fit l'objet d'un veto de la part de l'empereur François-Joseph, ce qui permit l'élection de Pie x et le retour en force de l'intégrisme ²¹. Son successeur, Benoît XV, reste le pape le plus méconnu du XX^e siècle et probablement le plus libéral jusqu'à Jean XXIII. Viré de la Curie en 1904 par le nouveau secrétaire d'Etat – M^{gr} Merry del Val – et « exilé » comme archevêque de Bologne, un siège épiscopal cardinalice, M^{gr} Della Chiesa ne fut créé cardinal qu'en 1914, deux mois avant son élection comme souverain pontife ²². Son nom reste attaché aux efforts désespérés qu'il déploya pour mettre fin à la Première guerre mondiale, ce qui lui valut l'inimitié des « patriotes » des deux camps. Cependant il fut le pape qui leva le *non expedit*, rétablit les relations diplomatiques avec Paris et obtint le maintien du statut concordataire de l'Alsace et de la Moselle alors que ses successeurs, Pie XI et Pie XII, devaient s'affirmer plus conservateurs. Le premier condamna à gauche le marxisme et le communisme et à droite le fascisme et le nazisme, tout en concluant les accords du Latran avec le gouvernement de Mussolini. Le second qui s'enferma rapidement dans un exercice solitaire et absolu du pouvoir – il se passa de secrétaire d'Etat pendant quinze ans – illustre les contradictions que recelait la ligne politique héritée de Léon XIII, inadaptée face à l'avènement des totalitarismes du « court XX^e siècle » et aux horreurs de la *Shoah*.

Vis-à-vis de l'engagement politique des fidèles, la ligne politique du Vatican fluctua en fonction de la conjoncture. En principe, Léon XIII et le cardinal Rampolla craignaient avant tout l'isolement des catholiques et décourageaient la mise sur pied de partis catholiques et l'utilisation politique de la référence chrétienne. Pragmatiques, ils laissèrent néanmoins agir les laïcs, les poussant à user de l'étiquette « populaire » de préférence à celle de « démocrate chrétien ». Pour Léon XIII, qui légittima les syndicats chrétiens, la démocratie chrétienne relevait de l'action sociale et non politique ²³. Benoît XV permit à des hommes d'Eglise d'animer des partis : ainsi don Sturzo en Italie, M^{gr} Seipel en Autriche, M^{gr} Sramek en Bohême et Moravie, M^{gr} Hlinka pour la Slovaquie, M^{gr} Korosek en Yougoslavie (Slovénie), M^{gr} Khomychyn dans l'Ukraine

polonaise. Après la seconde guerre mondiale, Pie XII permit l'usage de la référence chrétienne et encouragea les créations de partis démocrates chrétiens, soutenus avec plus ou moins de discrétion par les épiscopats nationaux. Il intervint vivement en faveur du processus d'intégration européenne et contribua à l'inscrire au rang des valeurs fondamentales de la démocratie chrétienne.

En 1958, enfin, triomphe avec l'élection de Jean XXIII – « le bon pape Jean » – une ligne politique jusque-là minoritaire au Vatican, le catholicisme libéral, du moins dans sa forme modérée. C'est la dernière qui nous intéresse ici car elle marque la fin du monopole de la représentation politique du catholicisme par la démocratie chrétienne dans les pays du Benelux, en Italie, en Autriche et en Allemagne – avec l'affirmation de la liberté du chrétien dans le respect de quelques grands principes. Par opposition au libéralisme catholique qui, strictement politique, cherche à concilier libéralisme et christianisme en « baptisant » en quelque sorte la vision libérale, le catholicisme libéral entend, au contraire, donner une lecture libérale aux dogmes chrétiens, aux Ecritures et à la Tradition de l'Eglise. Il constitue dans la foulée des Lumières le pendant du protestantisme libéral. Lui-même divisé entre modérés et avant-gardistes, ce courant fut maintes fois l'objet des foudres romaines dès le règne de Grégoire XVI et condamné sous les dénominations successives de catholicisme libéral, de modernisme ou de progressisme. La thématique de l'ecclésiologie libérale triompha dans sa forme modérée lors du second Concile du Vatican. Il s'agissait de rompre avec la pratique « triomphaliste » d'une « Eglise constantinienne », de favoriser l'œcuménisme, d'affirmer la liberté religieuse et la pluralité des voies du salut. La ligne politique de l'Eglise catholique change du tout au tout en se fondant sur deux axes. D'une part, la défense des valeurs et principes, notamment l'acceptation des droits de l'homme et la reconnaissance du régime démocratique comme étant le plus favorable à l'épanouissement de la personne humaine. D'autre part, le refus de préconiser le vote pour l'une ou l'autre formation politique, dans le cadre bien sûr des principes ci-dessus. L'Eglise se prononcera désormais sur des politiques, des législations au nom d'une éthique – par exemple contre l'avortement, les manipulations génétiques ou l'euthanasie – ou des programmes. Cependant comme le Concile avait également mis un terme au processus de centralisation entamé en 1831 et corrigé le dogme de l'infailibilité pontificale par le principe de collégialité, les conférences épiscopales nationales et continentales disposeront d'une marge de manœuvre dans l'application des constitutions conciliaires aux situations et conjonctures locales ²⁴. Ainsi la conférence épiscopale italienne continuera, jusqu'à la fin, à apporter un soutien devenu, il est vrai, plus discret à la *Democrazia Cristiana*. Face à la longue campagne électorale italienne du printemps 2001, il devient difficile de discerner, dans le jeu d'interactions qui relie la Rome civile au Vatican, qui instrumentalise qui. En effet tant la droite « berlusconisée » que la gauche, « L'Ulivo », possèdent leurs relais jusqu'au sein du Sacré-Collège et de la Curie ! Avec un avantage à la première : pesanteurs sociologiques obligent...

Le concile Vatican II, laissant les catholiques en face de leurs responsabilités politiques personnelles, porta un coup fatal à la démocratie chrétienne. Faute du ciment constitué par l'appartenance religieuse, l'électorat et les bases privilégiées – l'action catholique – de recrutement des partis démocrates chrétiens s'érodaient. Tandis qu'en

Belgique et aux Pays-Bas de nombreux libéraux catholiques franchissaient le pas les séparant du libéralisme laïc²⁵, en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en France, aux Pays-Bas et au Portugal, des croyants voyaient dans les nouvelles encycliques de Jean XXIII – *Mater et Magistra* et *Pacem in Terris* – puis de Paul VI – *Populorum Progressio* – en avance sur les positions défendues par les partis confessionnels, un encouragement à militer dans les rangs des partis sociaux-démocrates et socialistes²⁶. Un phénomène qui ne manque pas de soulever deux paradoxes. Le premier, reste que le « lâchage » de la démocratie chrétienne ne fut jamais aussi net que sous l'autorité du seul pape qui – dès les origines – fut de sensibilité démocrate chrétienne et dont le propre frère, le sénateur Montini, appartenait à la DC. Le second, et non le moindre de ces paradoxes, était que, dès 1945, les partis démocrates chrétiens avaient proclamé leur déconfessionnalisation, haut et fort. Avec le recul de l'histoire et *a contrario*, on constate qu'il s'agissait d'une affirmation programmatique purement votive que démentaient la sociologie de leur électorat comme celle de leur *membership*.

C. Des partis organisés à la base

La réception par les différentes communautés catholiques des ecclésiologies politiques interféra avec les conjonctures nationales particulières donnant naissance à des idéologies différentes : une droite, un centre et une gauche. Une droite extrême, intransigeante et contre-révolutionnaire qui apparut en Espagne du temps des guerres napoléoniennes dans la guérilla menée par les *Apostolicos* et atteignit son apogée avec le carlisme. En France, elle entre sur la scène parlementaire en 1815, sous la Restauration avec les ultras dont on disait à l'époque qu'ils étaient « plus catholiques que le pape et plus royalistes que le Roi ». En Belgique, le catholicisme intransigeant et ultramontain, incarné par Charles Woeste animera la Fédération des cercles catholiques. Compagnon de route de l'intégrisme, le catholicisme de droite se révéla ouvert aux préoccupations sociales, prenant avec Albert de Mun la défense des ouvriers tout en développant une utopie économique régressive et nimbée de nostalgie médiévale : le corporatisme, dont l'un des théoriciens fut La Tour du Pin. Combattu par ces derniers, le libéralisme catholique n'en était pas moins ultramontain, du moins dans le chef de la brillante équipe qui l'anima : Lamennais, Montalembert, Falloux qui entendaient concilier le christianisme avec les aspects positifs de l'héritage de la Révolution de 1789. Le libéralisme catholique fut essentiellement un centrisme en ce sens qu'il ne contestait pas le libéralisme économique – l'économiste du libéralisme catholique fut, au XIX^e siècle, Charles de Caux, professeur à l'Université catholique de Louvain – et, conscients de ses effets socialement ravageurs, les libéraux catholiques encourageaient la charité ainsi que des mesures d'assistance publique et, plus tardivement, des législations sur le repos dominical, le travail des femmes et des enfants. La forme la plus avancée socialement du libéralisme catholique fut le paternalisme dont Léon Harmel fit la théorie et que pratiquèrent Michelin ou, en Belgique, Bekaert. C'est en Belgique, incarné dans l'Association constitutionnelle qui dut fusionner avec la conservatrice Fédération des cercles, qu'il constitua l'épine dorsale des gouvernements catholiques au pouvoir à la fin du XIX^e siècle et dont l'illustration fut l'homme d'Etat Auguste Beernaert. Dans ce même pays, une aile plus avancée du libéralisme catholique, la Jeune droite, revendiquait également le

suffrage universel ; son leader Henri Carton de Wiart sera plusieurs fois ministre au ^{xx}^e siècle. Au contraire des catholiques libéraux, les libéraux catholiques témoignaient d'une fidélité sans faille envers le siège romain qui ne leur rendait guère ces bons sentiments : dans une lettre à la Fédération des cercles catholiques belges, Pie IX la félicite de nourrir une saine aversion « pour les principes catholiques libéraux » ²⁷, ceux-là mêmes que le futur Pie X stigmatisera comme « des loups couverts de peaux d'agneaux ». Si les libéraux catholiques furent longtemps les mal-aimés de l'Eglise, les démocrates chrétiens firent l'objet de véritables persécutions qui visaient particulièrement les membres du clergé : les abbés démocrates – Naudet, Garnier ou Lemire ou Pottier en Wallonie –, furent en butte à de perpétuelles tracasseries tandis qu'en Belgique flamande l'abbé Daens et en Italie l'abbé Murri furent suspendus *a divinis*.

La démocratie chrétienne constitue en fait une synthèse entre le libéralisme catholique dans son affirmation de la liberté politique et du catholicisme social d'origine intransigeante. « L'avenir de la société moderne », selon Montalembert, « dépend de deux problèmes : corriger la démocratie par la liberté, concilier le catholicisme avec la liberté » ²⁸. Dès l'origine, les démocrates chrétiens s'inscrivaient dans une perspective démocrate et sociale, actifs sur les terrains syndicaux, coopératifs et mutualistes, ils servirent même de refuge à l'héritage du socialisme chrétien de 1848 – celui de Buchez – devenu totalement anathème pour un bon siècle. Du libéralisme catholique, ils assumèrent l'attachement à la démocratie libérale et parlementaire, tandis qu'ils développèrent une vision organique de la démocratie sociale – goût du dialogue social, volonté de promouvoir les corps intermédiaires, les communautés par la représentation des intérêts et l'application du principe de subsidiarité, attachement à la famille traditionnelle comme cellule de la société, liberté d'enseignement – dont les racines intellectuelles remontent au catholicisme social des intransigeants. C'est une fois de plus en Belgique et sous le pontificat de Léon XIII, qu'apparut le premier parti démocrate chrétien important et autonome sinon indépendant : la Ligue démocratique belge fondée en 1891 par Georges Helleputte, rejoint par des notables issus de la Jeune droite (Carton de Wiart, Renkin) et les abbés Pottier et Daens. L'épiscopat la contraindra à présenter des listes électorales communes avec la Fédération des cercles catholiques et associations constitutionnelles et à exclure l'abbé Daens qui fondera un parti populaire chrétien flamand ²⁹. Après *Rerum Novarum*, des partis de même nature apparurent en Europe centrale et occidentale mais, sous cette forme, la démocratie chrétienne connut son apogée après 1919, avec la constitution du gouvernement Pouillet-Vandervelde qui l'alliait aux socialistes contre les catholiques conservateurs et le parti libéral : comme le gouvernement Herriot à la même époque, il se brisa contre le « mur de l'argent ».

Le cas belge, mieux que ceux de l'Allemagne ou de l'Autriche, illustre l'ambiguïté du concept de démocratie chrétienne étrangement métonymique car il désigne à la fois une réalité *spécifique* claire et un usage *générique* pour le moins ambigu. A prendre ce concept au pied de la lettre, on arriverait à la conclusion que la démocratie chrétienne supplanta les deux autres idéologies catholiques au cours du ^{xx}^e siècle et que, par conséquent, partis catholiques et démocrates chrétiens présentent deux époques d'un même phénomène : après 1945, tous les partis de défense religieuse devinrent

démocrates chrétiens. Or il n'en fut rien. Evoquant, en 1968, le parti social chrétien belge, le sénateur Jean Debucquoy — de l'aile dite démocrate chrétienne du psc —, me confia que tous ces bons bourgeois catholiques, prompts à dénoncer en Belgique les dérives travaillistes de la démocratie chrétienne, se présentaient dans les réunions internationales comme des démocrates chrétiens.

En fait, on se trouve en présence de deux occurrences politiques bien distinctes qui correspondent à deux déclinaisons différentes du projet démocrate chrétien ; les deux se rejoignant après la seconde guerre mondiale et le discrédit que subit la droite compromise par son commerce avec le fascisme. Peut-être assiste-t-on, dans certains pays, à l'émergence d'une troisième époque qui pourrait se révéler le « chant du cygne » de la démocratie chrétienne. Les deux occurrences qui caractérisent la sociogenèse des partis confessionnels ont été fort bien décrites par Eric Hobsbawm ³⁰. En ce qui concerne notre propos, on retiendra deux configurations de rapports de forces, deux constellations de conflits généraux.

Soit les catholiques se trouvèrent en présence d'un pouvoir hostile à l'Eglise, les conservateurs partageant cette hostilité lorsque ceux-ci sont présents. Ce pouvoir peut être tantôt protestant, nationaliste ou incarné dans un parti anticlérical laïc. A l'initiative de notables et d'intellectuels catholiques apparaissent des groupes parlementaires — en Belgique, au Pays de Bade, en Prusse et en Suisse — de défense religieuse qui, après l'avènement de Léon XIII, se muèrent en partis catholiques de masses capables, à l'instar de la social-démocratie — « d'encadrer les individus du berceau jusqu'à la tombe » pour reprendre l'expression de Siegmund Neumann ³¹. Ce fut le cas en Allemagne pour le Zentrum, en Belgique, puis aux Pays-Bas et dans les cantons catholiques ou à forte minorité catholique de Suisse. Les partis catholiques qui se constituent alors possèdent une expression idéologique floue et des programmes qui se contentent de reprendre le catalogue des griefs que la communauté catholique nourrit à l'égard de la société politique. Véritables fronts de défense catholique, ils rassemblent intransigeants, libéraux catholiques et démocrates chrétiens. Ces formations bénéficient du soutien total de l'Eglise ; de la curie romaine aux vicaires de paroisses, tous accordent leurs concours : les sections locales du parti se réunissent dans les salles paroissiales et, à l'approche des élections, nombre de prônes dominicaux se muent en discours de métingue où les prêtres expliquent à leurs ouailles comment « bien voter ».

Soit les catholiques se trouvèrent en présence d'un pouvoir, souvent monarchique, qui se revendique du catholicisme même si le baromètre de ses relations avec l'Eglise n'est pas toujours au beau fixe. Ce pouvoir ou ancien pouvoir peut compter sur le soutien de partis conservateurs ou réactionnaires où militent les intransigeants. La stratégie vaticane est alors de ne pas diviser la droite et d'encourager les croyants à soutenir les partis conservateurs ou libéraux modérés. La démocratie chrétienne résulte alors de la volonté d'intellectuels catholiques, dont de nombreux prêtres, de proposer une option politique différente et même opposée à celle offerte par la droite : ce sont les démocrates ou les *popolari*. Les partis qu'ils fondent n'étaient pas autorisés à utiliser la référence chrétienne ³² — sous Benoît XV, la Ligue démocratique belge devint la Ligue nationale des travailleurs chrétiens — et se retrouvaient en butte aux brimades de la hiérarchie et aux dénonciations des intégristes qui les trouvaient

trop à gauche – « des poissons rouges nageant dans l'eau bénite » – d'un côté et de l'autre à l'ostracisme de la gauche qui les rejetait pour absence de convictions laïques. Avec le pontificat de Benoît XV, ils gagnèrent le respect du Vatican et d'une partie de la hiérarchie ecclésiastique qu'ils conserveront en dépit de la méfiance de Pie XI qui préfère favoriser le corporatisme. En 1944, Pie XII sera bien heureux de pouvoir compter sur ces antifascistes indiscutables... Ainsi des partis de ce type « populaire » apparurent dans l'Empire austro-hongrois – dans les pays tchèques, en Pologne, en Slovaquie, en Slovénie, en Ukraine –, et après la Première guerre vinrent s'ajouter la Catalogne, l'Espagne, la Hongrie, l'Italie et la Lituanie. Ces différents partis, dont les plus connus resteront le Partito popolare italiano de don Sturzo et le parti démocrate populaire en France, comprenaient également des libéraux catholiques voire, en Italie, des ex-intransigeants qui levèrent le masque à l'arrivée au pouvoir de Benito Mussolini. Seuls deux partis, relevant d'ailleurs de la gauche démocrate chrétienne, ne regroupaient que des démocrates chrétiens : la Jeune république, fondée par Marc Sangnier après la condamnation du *Sillon* et le parti national ouvrier polonais dirigé par Karol Polpiel³³. Ce dernier parti fusionna en 1936 avec le parti démocrate chrétien – surtout implanté en Silésie – animé par Korfanty ; une fusion réalisée à l'initiative du compositeur, pianiste et homme d'Etat Paderewski afin de réagir contre les épisodes autoritaires fréquents dans la Pologne de l'entre-deux-guerres. En dépit de l'image « ouvriériste » du nouveau parti, le SP – parti du travail –, comptait de très nombreux libéraux catholiques dont Grabski qui fut Premier ministre et ministre des Finances chaque fois que la République polonaise souhaitait rassurer ou séduire les milieux de la haute finance internationale³⁴.

Don Sturzo s'opposa au fascisme et choisit l'exil contre le vœu du Vatican et le SP polonais fut créé par des exilés opposés au pouvoir personnel du maréchal Pilsudski. C'étaient des précurseurs qui tentèrent, par le canal de « l'Internationale blanche » dont Luigi Sturzo assurait le secrétariat, de sensibiliser l'opinion catholique devant la menace que le fascisme faisait peser sur les droits de l'homme et les valeurs chrétiennes. La guerre, l'occupation et la Résistance leur fournissent une occasion de mobiliser les réseaux constitués autour des mouvements d'action catholique. La démocratie chrétienne apparut ainsi, dans la Résistance, comme le contrepoids des partis communistes dont ils étaient les alliés. Si une partie du libéralisme catholique avait rejoint les démocrates chrétiens dans leur lutte contre le nazisme, on ne peut en dire autant de la droite catholique qui apporta de gros bataillons à la collaboration, qui se retrouvait dans les idéaux proclamés par le régime de Vichy ou par la Slovaquie de M^{re} Tiso et qui, au Parlement, vota les pleins pouvoirs à Mussolini, Hitler, Pétain ou s'allia à Franco. Dans la droite sur laquelle la Libération jeta l'opprobre, les catholiques étaient majoritaires et leurs représentants discrédités.

Par leur conduite irréprochable, les démocrates chrétiens offraient à l'Eglise et aux catholiques un moyen de rompre avec un passé douteux et ce d'autant plus que Pie XII voyait dans leur dynamisme le meilleur rempart contre le communisme. Les années 1944-1950 furent, en Europe, le grand moment de la démocratie chrétienne : tous les partis confessionnels s'affirmaient démocrates chrétiens et le succès électoral était au rendez-vous. Or l'unité de la défense religieuse derrière le référent démocrate chrétien était factice : elle dissimulait, comme avant la guerre, les fronts de défense

catholique d'une part, les démocrates chrétiens de l'autre, avec une variante subtile en Allemagne.

D'une part, on vit tous les partis catholiques, ceux dont l'origine remontait au XIX^e siècle – en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche – et ceux créés au XX^e siècle – en Suisse – passer au ripolin démocrate chrétien et se doter de programmes – de troisième voie entre capitalisme et marxisme – orientés à gauche. En Belgique, on assista à la refondation du vieux parti catholique, sous le nom de PSC-CVP, avec une nouvelle organisation, des cadres rajeunis, et un programme résolument démocrate chrétien et, du côté flamand, un poids accru du syndicalisme chrétien. Du côté francophone, quelques vieux caciques furent débarqués et de très jeunes hommes, issus de la Résistance, promus³⁵. Cependant la majorité des démocrates chrétiens belges d'expression française, appuyés par les syndicats chrétiens et plusieurs groupes de la Résistance, participèrent à une tentative de création d'un parti travailliste sur le modèle anglais. Les socialistes refusant de s'engager clairement, ils créèrent l'Union démocratique belge³⁶. Maurice Vaussard, historien de la démocratie chrétienne et contemporain des événements, n'hésite pas à considérer que le PSC n'était pas démocrate chrétien et que seule l'UDB méritait d'être considérée comme tel³⁷. Comme leurs homologues belges, de nombreux hommes politiques néerlandais passèrent la guerre en exil à Londres et un groupe de démocrates chrétiens fut séduit par l'idée travailliste. Cependant, contrairement aux socialistes belges – et à la SFIO –, le parti social démocrate des Pays-Bas répondit favorablement et accueillit les démocrates chrétiens du groupe Doorbraak (ou brèche) au sein du parti du travail, PVDA, nouvellement créé. Cependant l'opération ne connut pas le succès escompté car il se heurta à l'opposition très nette et clairement exprimée de l'épiscopat soucieux de maintenir l'unité du pilier catholique. Par conséquent, le parti catholique fut modernisé et doté d'un programme démocrate chrétien. On retrouve une situation analogue en Autriche, à ceci près que la démocratie chrétienne resta une force marginale, y compris chez les syndicalistes marqués, avant 1914, par la figure de Karl Lüger, un entrepreneur politique populiste et démagogue. Dans l'entre-deux-guerres, le parti chrétien social, réuni par M^{re} Seipel, rassemblait des légitimistes nostalgiques des Habsbourgs et une aile syndicale beaucoup plus catholique sociale que démocrate chrétienne; en dépit de gouvernements où ils s'alliaient aux sociaux-démocrates, les chrétiens sociaux autrichiens restaient attachés au corporatisme. Avec le successeur d'Ignaz Seipel à la tête du parti, le chancelier Dollfuss, l'intransigeantisme triompha: ce fut le clérico-fascisme qui tenta de faire de l'Autriche un *Ständestaat*, c'est-à-dire une dictature corporatiste. Devenu l'ÖVP – parti populaire autrichien – après la guerre, le parti préféra «rassembler catholiques, libéraux et nationaux»³⁸ en adoptant une ligne plus conservatrice, d'ailleurs conforme à sa tradition, considérant sa légitimité démocratique établie par sa collaboration avec la social-démocratie dans le *Proporzsystem*. Ainsi peut s'éclaircir le commerce que l'ÖVP entretient depuis 2000 avec les amis de Jörg Haider et qui serait inconcevable dans une perspective démocrate chrétienne. En Suisse, où les partis sont essentiellement cantonaux, deux formations médiatisaient, *grosso modo*, la volonté politique des catholiques: le parti populaire conservateur et le parti indépendant chrétien social, parfois alliés, parfois concurrents. Ce n'est qu'en 1970 que survint l'opération partout ailleurs réalisée en 1945: l'union

sous le label de la démocratie chrétienne avec la création du parti démocrate chrétien suisse, PDC-CVP. Dans les cantons de Fribourg et du Jura, le PDC rassemble les éléments catholiques, conservateurs et libéraux, la gauche démocrate chrétienne constituant un parti chrétien social distinct.

D'autre part, dans les pays où la démocratie chrétienne avait lutté – sous l'étiquette démocrate ou populaire – contre vents et marées face à la droite, la Libération lui permit d'accéder au statut de médiateur privilégié de la catholicité. L'épiscopat et le Vatican qui, naguère encore, soufflaient « ces vents et ces marées », les soutiennent désormais avec plus ou moins de discrétion et l'électorat catholique qui, longtemps les bouda, leur apporte son appui. La Democrazia Cristiana s'impose en Italie tandis qu'en France le MRP, qui a conservé une étiquette populaire, connaît des résultats sans précédent pour un parti d'inspiration confessionnelle ; en Tchécoslovaquie le ěSL, parti populaire tchèque, obtient, en Bohême et en Moravie, des résultats électoraux presque comparables. Jusqu'en Hongrie où l'absence de soutien des évêques et la concurrence du parti des petits propriétaires, une formation agrarienne de culture catholique devait les marginaliser, les démocrates populaires dépassent les 15% des votes. La première fut progressivement investie par des éléments conservateurs et opportunistes mais réussit, jusqu'à l'opération *Mani pulite*, à demeurer la médiatrice privilégiée de la communauté catholique. Par contre, le MRP ne put gérer la situation et empêcher le retour de ses électeurs à leurs premières amours ou, plus tard, de rejoindre la gauche ; il se retrouva, par conséquent, à la case « départ » : celle qu'occupait le PDP avant 1940.

Dans le paysage politique marqué par la reconfiguration des partis de défense religieuse de l'Europe catholique, le cas de l'Allemagne se distingue des autres. Dans un premier temps, on assiste à la même évolution que dans les trois pays du Benelux : la rénovation d'un ancien parti catholique, le Zentrum en l'occurrence. Cependant le Reich ayant été le cerveau du monstre et de larges secteurs du parti ayant pactisé avec le nazisme – von Papen, même exclu, avait fait le lit d'Hitler – la place était nette pour l'action des démocrates chrétiens. Animé par des résistants issus du syndicalisme, Jacob Kaiser ou Karl Arnold, la CDU – Christliche Demokratische Union – s'ouvrit également au courant progressiste et antinazi de l'Eglise évangélique (luthérienne), à savoir l'Eglise confessante du théologien Dietrich Bonhöfer et dont la personnalité la plus connue était Gustav Heinemann, futur président SPD de la RFA. Les différents programmes fondateurs de la CDU affirmaient clairement leur inscription idéologique dans la gauche démocrate chrétienne, le socialisme chrétien. C'était compter sans les alliés et singulièrement les Anglo-Américains qui, d'une part, n'entendaient rien à la réalité socioculturelle des partis chrétiens et qui, de l'autre, particulièrement les seconds, craignaient une victoire d'un SPD et de son chef Kurt Schumacher, attachés au marxisme. Ils trouvèrent leur homme en la personne de Konrad Adenauer, un libéral catholique, retraité et penchant à droite qui, après avoir, comme bourgmestre de Cologne, soutenu des positions indépendantistes rhénanes durant l'occupation franco-belge de la Rhénanie et de la Rhur, avait passé la période nazie en cultivant ses roses³⁹. Grâce à Adenauer et suite à l'action persuasive des Américains, la CDU récupéra également les éléments les moins compromis de la droite allemande : nationaux libéraux (DVP) et conservateurs protestants (DNVP). Adenauer fut donc élu

à la présidence de la CDU contre Jakob Kaiser, candidat de la démocratie chrétienne. En Bavière, la poignée de démocrates chrétiens qui avaient transformé le BVP – parti populaire bavarois – clérical et légitimiste à l'autrichienne (la nostalgie portant sur les Wittelsbach) en Union sociale chrétienne, CSU, se retrouvèrent très rapidement écartés de la direction du parti à cause du décès rapide de leur leader moral, Adam Stegerwald, peu de temps après son retour des camps de concentration ⁴⁰. Son lieutenant, Josef Müller, fut progressivement écarté des commandes d'un parti qui inscrivit la référence conservatrice dans ses statuts. Le grand spécialiste de la CSU, Albrecht Mintzel, considère qu'elle combine deux traditions politiques de la Bavière historique : *rechtskonservative* et particulariste. La seconde se ventilant entre un courant clérical-particulariste et une sensibilité fédéraliste européenne ⁴¹. C'est donc avec les partis conservateurs qu'il faut classer et discuter le cas de la CSU.

A l'exception de la CDU, dont nous étudierons le destin fort original dans une section qui lui sera consacrée, et avec un bémol pour l'ÖVP, tous les partis dits démocrates chrétiens présentent ou présentèrent du point de vue taxinomique une série de traits caractéristiques qui les rapprochent les uns des autres et les distinguent nettement des autres formations politiques. Une réalité qui se révèle indépendante de l'origine, par ailleurs, catholique ou populaire du parti concerné. Ainsi tant le CVP, le CDA, le PCS et le PSC aujourd'hui que les défunts DC et MRP ou le ESL rénové ainsi que le HDC offrent un profil sociologique semblable.

2. La famille des partis démocrates chrétiens

Issus du versant ecclésial du clivage Eglise/Etat, les partis démocrates chrétiens sont porteurs d'un projet politique qui en fait des partis de défense religieuse. Ce qui les rend sociologiquement catholiques – sauf aux Pays-Bas –, interclassistes, horizontaux, centristes et charnières.

A. Un projet spécifique

Tout parti politique est porteur d'un projet de médiation politique qui, sauf réaligement, constitue un invariant historique par delà les variations programmatiques, doctrinales voire même idéologiques ⁴². En ce qui concerne les démocrates chrétiens, il s'agit de médiatiser les intérêts et les valeurs de la communauté des croyants, plus spécifiquement de la catholicité. Les systèmes consociatifs qui correspondent au modèle initial de Lijphart, – c'est-à-dire dotés de sociétés civiles segmentées dont les segments deviennent les piliers d'un pluralisme institutionnalisé fondé sur le compromis –, sont tous issus du clivage Eglise/Etat; les démocrates chrétiens représentent alors l'expression politique du pilier catholique.

B. Des partis sociologiquement catholiques

La sociologie de la démocratie chrétienne demeure marquée par la nature de son projet et par ses origines : la plupart de ses militants sont issus des diverses organisations catholiques où ils se formèrent à l'action, de même que le meilleur prédicteur du vote en sa faveur reste la pratique religieuse. La volonté de déconfectionnalisation dont elle témoignait en 1945 n'était certes pas feinte mais elle échoua et, quand elle advint, *in fine*, l'initiative en revint à l'Eglise – aux conférences épiscopales nationales

— qui lui retira son appui en cessant d'intervenir publiquement en sa faveur lors des différents scrutins.

Aux Pays-Bas existaient un parti catholique KVP ainsi que deux partis protestants : l'ARP fondamentaliste tout en penchant « à gauche » et la CHU modérée et de droite. Le KVP était de loin le plus important des trois et devant l'érosion de son électorat à la suite du concile Vatican II, il finit par se fédérer (1978) et fusionner avec les deux formations calvinistes, créant ainsi le CDA — Rassemblement démocrate chrétien. Le CDA recueille moins de suffrages que le seul KVP n'en récoltait au début des années soixante. Commentant le très lourd échec électoral encaissé par le CDA lors des législatives de 1994, la *Volkskrant* attribuait la cause principale de la défaite au remplacement du Premier ministre sortant, Ruud Lubbers, catholique, par le protestant Elco Brinkman et concluait que les catholiques votaient pour des catholiques ⁴³.

La dépendance des partis démocrates chrétiens par rapport au vote religieux, et qui leur assura longtemps une grande stabilité électorale, se retourne aujourd'hui contre eux. Le « désenchantement du monde », l'*Enzauberung* wébérien, les frappe de plein fouet dans une Europe occidentale consumériste et sécularisée où la pratique religieuse s'effondre, non au profit de quelque laïcité militante qui décline à l'instar de toutes les spiritualités, mais au bénéfice d'une montée en puissance de l'indifférentisme ⁴⁴. Dans la société post-chrétienne où ils agissent désormais, les catholiques délaissent la démocratie chrétienne pour les autres formations politiques avec un penchant plus prononcé pour la droite libérale et modérée que pour la gauche où ils sont désormais représentés ⁴⁵.

C. Des partis interclassistes

Comme médiateurs privilégiés de la communauté ou du pilier catholiques, les démocrates chrétiens maintinrent longtemps des liens explicites avec les grandes organisations sociales dites de la « pastorale indirecte », c'est-à-dire aussi bien avec le patronat — la *Cofindustria* en Italie, le NCMV en Flandre — qu'avec les syndicats, comme la CISL italienne ou la CSC belge ou suisse avec une position hégémonique dans le monde paysan dont attestent les *Coldiretti* en Italie ou le *Boerenbond* belge. Une configuration qui amena l'ÖVP autrichien à se doter d'une armature indirecte fédérant l'ÖAAB pour les travailleurs, l'ÖWB pour le monde de l'industrie et des affaires et l'ÖBB pour les agriculteurs en plus d'organisations moins considérables pour les femmes, les jeunes et les personnes âgées.

Ce serait toutefois commettre une analyse erronée que de considérer les partis démocrates chrétiens comme des *catch-all-parties* : cette conclusion d'Otto Kirchheimer ne valant que pour l'Allemagne. Ils ne sont pas attrape-tout et c'est bien là où le bât blesse : leur appel passe mal les limites de la *subcultura* catholique et leur interclassisme reflète non la structure de la société mais bien celle de la catholicité. Ainsi dans un pays massivement de tradition catholique comme la Flandre, où l'Eglise « ne perdit » pas la classe ouvrière, le parti chrétien populaire, CVP, pouvant compter sur un syndicat chrétien majoritaire, apparaissait à la fois comme le premier parti ouvrier, le premier parti paysan et le second parti chez les patrons et les cadres. En Pologne, si l'AWS (Action électorale Solidarité) n'éclate pas, ce pays possédera un parti semblable au CVP lorsque ce dernier était florissant. La Belgique francophone offre un

contraste saisissant avec la partie flamande : beaucoup plus bourgeois, le parti social chrétien possède une aile syndicale minoritaire à l'instar d'un catholicisme, lui-même minoritaire, dans une région qui est l'une des plus anciennement déchristianisées d'Europe de l'Ouest.

D. Des partis horizontaux

L'hétérogénéité sociale instituée au sein de la démocratie chrétienne a pour effet corollaire de provoquer une multiplicité d'opinions opposées sur les enjeux socio-économiques prépondérants dans nos sociétés ; ce qui empêche ces partis de se positionner clairement à droite ou à gauche. Traversés par le clivage possédants/travailleurs, ils rassemblent, dans des proportions variables selon les pays, des gens de droite, du centre et de gauche qui, en d'autres lieux, militeraient dans des formations différentes et opposées. Les trois sensibilités historiques du catholicisme politique se retrouvent, également, dans des proportions diverses selon les Etats ou les régions. L'originalité de l'ÖVP, et qui tient à la spécificité de l'expérience historique de l'Autriche, réside dans la force hégémonique du clérico-conservatisme tandis que dans une Flandre où le catholicisme est populaire, les syndicalismes conservent une position de puissance au sein du CVP. Dans le cas français où avec le MRP et le Centre démocrate qui lui succéda, la démocratie chrétienne s'est réduite à un quarteron de centristes irréductibles qui, renvoyés à droite, luttent âprement et non sans succès comme en attestent les résultats de la liste Bayrou aux européennes de 1999 et le résultat satisfaisant des élections présidentielles et nationales de 2002.

Une diversité qui, paradoxalement, servit longtemps la cause des partis démocrates chrétiens. L'ancien ministre et président du PSC, C.-F. Nothomb, constatait, non sans plaisir, que son « parti avait pour vocation de couvrir le terrain politique de la gauche à la droite ». De son côté François Bayrou affirma, lors du congrès de refondation de Force démocrate en décembre 1994, que, en France, si le centrisme existait vraiment il rassemblerait d'Edouard Balladur à Jacques Delors ⁴⁶.

E. Des partis du centre

L'écart qui existe entre la droite et la gauche au sein des partis démocrates chrétiens les amena à faire de nécessité vertu et à devenir les partis du compromis par excellence, entre positions libérales et sociales-démocrates. Ainsi se trouva privilégiée l'initiative personnelle plus que l'initiative privée face au libéralisme et l'initiative industrielle publique indirecte – dont témoignèrent l'IRI et l'ENI en Italie – plutôt que les nationalisations qui furent longtemps chères aux socialistes. En matière sociale, la démocratie chrétienne privilégia le système mutualiste soutenu par l'Etat plutôt que l'assurance privée qui prévaut là où conservateurs et libéraux marquèrent les politiques de santé ou que l'étatisation réalisée par le *Labour* ou les social-démocraties scandinaves. Dans les deux cas, on assiste à une application du principe néo-thomiste de subsidiarité. Dans les nouvelles démocraties issues de l'effondrement de l'Empire soviétique, on assiste au même phénomène. En effet, en République tchèque si, en dépit de ses prises de positions ultra-libérales et de son apologie du thatchérisme, le Premier ministre Vaclav Klaus mena une transition économique douce et non une « thérapie de choc », c'est qu'il dut composer avec les démocrates chrétiens du CSL ⁴⁷.

De même en Pologne, le gouvernement qui s'avéra le plus « social » et le plus réticent face au « tout marché » reste celui du Premier ministre Buzek de l'AWS, au point que l'Union des libertés, composée d'anciens opposants au communisme, tend à se rapprocher des post-communistes du SLD également très favorables au libéralisme ⁴⁸.

Hostilité au « tout Etat » comme au « tout marché », communautarisme et sensibilité fédéraliste : le compromis démocrate chrétien s'oppose à tous les totalitarismes qu'ils soient fascistes ou stalinien. Pour Jean-Luc Pouthier, chez les démocrates chrétiens, il « est un sujet, essentiel, sur lequel les querelles s'apaisent et les analyses se rapprochent : c'est le combat contre le totalitarisme qui entraîne l'Europe dans la guerre à partir de 1939, voire dès 1936 avec la guerre d'Espagne » ⁴⁹. Cet antitotalitarisme fut théorisé par don Luigi Sturzo qui avait, dès l'origine, perçu la similitude qui, selon lui, rapprochait le système de Mussolini de celui des soviets. Au même moment, en Pologne, W. Korfanty et Karol Popiel se rassemblèrent autour du projet démocrate chrétien afin de faire pièce à la dictature.

F. Des partis charnières

Le compromis démocrate chrétien résulte en fait d'un accord entre tenants de politiques économiques de gauche et partisans du libéralisme. Il servit longtemps d'atout décisif lors de négociations gouvernementales. Sauf polarisation sur des enjeux liés au clivage Eglise/Etat, la démocratie chrétienne se révéla un partenaire accommodant et, longtemps incontournable, tant pour les socialistes que pour les libéraux. Gouvernant tantôt avec la droite tantôt avec la gauche, ils devinrent l'axe de toutes les coalitions de 1884 à 1999 en Belgique – sauf de 1945 à 1947 et de 1954 à 1958 –, de 1918 à 1994 et de nouveau à partir de 2002 aux Pays-Bas, depuis 1919 – sauf de 1974 à 1979 – au Luxembourg et durant toute la 1^{re} République italienne. En Allemagne, le Zentrum qui, contrairement à la CDU-CSU, présente tous les traits du modèle, participa à toutes les coalitions gouvernementales qui émaillèrent la brève histoire de la République de Weimar, tantôt avec le SPD, tantôt avec les conservateurs.

3. Bilan

La démocratie chrétienne a marqué profondément le ^{xx}^e siècle. Conjointement avec la social-démocratie, elle contribua à la construction de l'Etat providence et au dialogue social et, par dessus tout, elle posa les bases de l'intégration européenne. Survivra-t-elle au ^{xxi}^e siècle ? Rien n'est moins sûr. Les pires ennemis des partis démocrates chrétiens sont indéniablement la bipolarisation et la sécularisation. La Democrazia Cristiana a éclaté et avec le changement de mode de scrutin, ses partis successeurs ont dû choisir leur camp, les uns à droite, les autres à gauche même si d'aucuns, à la suite de l'inoxydable Giulio Andreotti, tentent encore de se frayer un chemin entre les deux coalitions afin de se vendre au plus offrant, en cas d'absence de majorité parlementaire claire. Le MRP fut ainsi érodé par la bipolarisation et le scrutin majoritaire.

Aujourd'hui, dans une Europe dominée par le néolibéralisme, la social-démocratie campe sur les positions socio-économiques qui appartenaient à la démocratie chrétienne. Pire encore : libéraux et sociaux-démocrates ont, dès 1994 aux Pays-Bas, en 1999 en Belgique, découvert qu'ils pouvaient se passer d'elle et

gouverner ensemble. La dépoliarisation produit les mêmes effets que la bipolarisation et face au gouvernement « violet » aux Pays-Bas ou « arc-en-ciel » en Belgique, les partis démocrates chrétiens peinent : l'opposition ne leur convient pas. Ou, plus exactement, elle leur permet de refaire leur unité lorsqu'il leur était possible de mobiliser sur la question scolaire par exemple, comme ce fut le cas en Belgique de 1954 à 1958. Or les gouvernements droite-gauche semblent peu enclins à leur fournir semblable occasion de se refaire, d'autant plus que les libéraux et les verts d'Ecolo en Belgique, les libéraux et les travaillistes aux Pays-Bas, drainent désormais une partie du vote catholique qu'il leur importe de conserver. Cependant la « liberté de choisir »⁵⁰ dont témoignent aujourd'hui les croyants, comme l'effondrement de la pratique religieuse, divise et affaiblit l'impact du vote catholique qui a perdu sa cohérence d'antan. Face aux enjeux dits éthiques ou de société, les démocrates chrétiens hésitent à mobiliser, préférant, à l'instar de l'épiscopat, la négociation discrète à l'affrontement. Ils semblent avoir pris la mesure du fait que, au sein de sociétés en proie à la mondialisation économique, les valeurs hédonistes et utilitaristes dominent et que les valeurs ascétiques, et entre autres chrétiennes, ne font plus recette. Ce qui ajoute encore au désarroi de la démocratie chrétienne.

4. La résistible ascension des partis conservateurs

« Aujourd'hui nous en sommes arrivés à cet usage que les finances sont gérées et les impôts votés par des assemblées représentant des citoyens qui ne paient pas l'impôt : c'est le cens à rebours » (Joseph BARTHELEMY).

Les partis conservateurs correspondent à une famille politique fort bien identifiée et bien connue que la connaissance de sens commun désigne sous l'appellation de « droite classique » ou parfois de « conservatisme libéral ». De manière plus rigoureuse et scientifique, on se trouve en présence des héritiers des droites légitimiste d'une part et orléaniste de l'autre, deux catégories proposées par René Rémond dans sa magistrale étude *Les droites en France* mais qui, fors le nom, existent également dans d'autres pays d'Europe occidentale⁵¹. C'est dire que, contrairement à la démocratie chrétienne, les conservateurs entrent totalement dans les catégorisations inspirées par le dualisme droite/gauche. Dès l'origine, ils occupèrent le pôle de « droite » du champ des forces politiques et s'y maintinrent nonobstant les variations de sens qui affectèrent le mot *droite* tout au cours de l'histoire comme en témoigne le parcours du parti conservateur britannique. En vérité, c'est le terme *conservateur* qui pose problème en ce sens que la *droite* – et en l'occurrence le terme est préférable – n'est plus du tout attachée à la conservation ; comme le constatait Jack Hayward devant le saccage de l'Etat anglais par M^{me} Thatcher : « *Conservative? What the hell did she conserve!* »⁵².

Plus munichoise, avec Neville Chamberlain que résistante avec Churchill, plus pétainiste que gaullienne, plus encline à s'émouvoir du sort du général Pinochet que de celui des victimes des « escadrons de la mort », cette famille de partis qui se revendiqua toujours de droite perdit toutes les grandes batailles politiques du « court vingtième siècle » : elle fut contre l'Etat providence, contre l'intégration européenne, contre la décolonisation. Or le XXI^e siècle s'ouvrit en la voyant à l'offensive sur tous les fronts donnant désormais le ton en matière de politiques publiques, obligeant ainsi

les autres partis à se situer par rapport à elle, alors que, naguère encore, c'est juste l'inverse qui se passait.

Comme nous l'avons fait pour les partis démocrates chrétiens, nous soumettrons les conservateurs à une double analyse, diachronique et synchronique, en nous inspirant du paradigme de Rokkan.

A. *La sociogenèse des partis conservateurs*

Point n'est besoin pour étudier les partis conservateurs de se référer à une instance transnationale ou à l'entrecroisement des clivages : ce sont des partis de classes qui se meuvent sur le terrain du débat socio-économique. Ils procèdent, suivant les termes de Stein Rokkan, du clivage principal dans les sociétés occidentales contemporaines, celui qui oppose les propriétaires, employeurs et possédants aux salariés et non-possédants. En l'occurrence, ils naquirent et occupent, depuis l'origine de ce clivage, le pôle *possédants*. Ce sont les partis qui médiatisent la volonté politique de tous les possédants objectifs et subjectifs. C'est-à-dire que les conservateurs s'insèrent dans une configuration de rapports sociaux qu'on peut qualifier de sociétaux (*gesellschaftliche*) au sens de Weber. Vu de près, leur sociogenèse suscite un paradoxe : par leur origine, ils naquirent pour défendre les intérêts d'une classe sociale qui ne compte plus politiquement et porteuse d'une conception de l'ordre social et du monde depuis longtemps dépassés ; or leur histoire les révèle capable d'intégrer avec succès la médiation des formes, sans cesse changeantes, de propriété. Là où on constate une continuité historique des organisations, le fait est patent ; ce que révèle le cas des conservateurs britanniques et scandinaves. Cependant l'étude de la généalogie des partis montre que c'est également le cas dans les autres pays, comme en France par exemple.

Comme ce sont des partis de classes dans l'acception marxiste du terme, Duverger proposa un modèle d'évolution mettant en rapport luttes de classes et luttes partisans qui s'avère, dans ce cas précis, tout à fait pertinent. Les conservateurs naquirent ainsi pour défendre les intérêts de la noblesse contre ceux de la bourgeoisie médiatisés par les libéraux. De cette classe ils véhiculèrent longtemps les valeurs et l'idéologie aristocratiques, entendues comme élitistes et liées à la naissance. Une logique de l'honneur anime cette classe, que Montesquieu définit admirablement dans *L'Esprit des lois* en montrant le caractère indissociable de la monarchie et de la noblesse. Se croyant investis d'une mission de service et de responsabilité par la volonté divine, les nobles considéraient leur pouvoir comme naturel et, partant, n'éprouvaient pas le moindre besoin ni, d'ailleurs, l'envie de le justifier. L'affirmation idéologique de l'aristocratie et son incorporation subséquente dans des partis conservateurs répondit à la contestation libérale de l'ordre ancien et le plus souvent la riposte fut tardive : après la victoire ou l'échec des premières révolutions bourgeoises, lorsqu'il s'agit de défendre ou de restaurer l'Ancien régime. En Grande-Bretagne ainsi que dans l'Europe latine et catholique, le conservatisme apparut comme un légitimisme. Ainsi les Tories naissent-ils de la lutte contre le *bill* d'exclusion, proposé en 1679 par lord Shaftesbury et les Whigs, afin d'exclure le duc de York – futur Jacques II – de la succession au trône, et connurent un regain, au début du XVIII^e siècle. Le légitimisme s'exprime par leur souci de négocier avec les Stuarts, catholiques mais légitimes,

plutôt que d'offrir la couronne à un prince étranger mais protestant, comme le proposaient les ancêtres des libéraux. Pour la France, les travaux de René Rémond et de Stéphane Rials ont permis l'identification claire de la droite légitimiste, mais le légitimisme connut également de fort beaux jours avec le carlisme en Espagne et le manuelisme au Portugal. Cependant, l'idéologie qui l'animait se perpétua et survécut à la cause du prétendant légitime – Bonnie Prince Charlie, don Carlos et ses héritiers, don Manuel le Proscrit ou encore le comte de Chambord – pour constituer l'une des composantes du franquisme, animer l'interminable règne de Salazar ou inspirer le régime de Vichy : il se mua en traditionalisme.

Le traditionalisme, qui s'incarne en France avec les doctrines contre-révolutionnaires de Joseph de Maistre ou Louis de Bonald, sévit comme tel dans la péninsule ibérique, connut une existence antérieure en Angleterre où il déclinaît lorsqu'il devint virulent sur le continent. Ainsi, avec plus d'un siècle d'avance voit-on, en Grande-Bretagne, les tories s'abreuver à la source abondante d'un traditionalisme tourné contre l'esprit de la Révolution de 1641 : la *Patriarcha* de Robert Filmer prétendant fonder l'absolutisme royal sur les textes bibliques, l'Écossais George MacKenzie qui théorise la monarchie de droit divin dans son *Jus regnum* (1684) ou encore Dryden qui réfute inlassablement les thèses soutenues par les whigs. Jusqu'à définir un *syllabus* : l'Eglise anglicane aura le sien deux siècles avant Pie IX, les théologiens d'Oxford – on reste quand même dans l'univers mental protestant – énonçant les propositions « fausses, séditeuses et impies, destructrices de tout gouvernement dans l'Eglise et l'Etat », condamnant Milton et même Hobbes, etc. En fait les ingrédients de ces doctrines de l'ordre établi, inégalitaire et immuable car voulu par les décrets de la Providence ou la biologie – comme chez un Maurras –, remontent à la nuit des temps : la fable de Menenius Agrippa sur la révolte de l'estomac contre le cerveau en est une illustration politique fort ancienne. De fait, le grand classique du répertoire des « beaufs » de tous les pays, « chacun à sa place et les vaches seront bien gardées », constitue à coup sûr l'invariant, la conviction profonde de l'inégalité entre les hommes, léguée par le traditionalisme au conservatisme moderne.

La religion – à la limite peu importe laquelle –, naguère encore si importante comme garante de l'ordre social se révéla, à terme, un élément contingent : tant mieux si le culte du veau d'or se substitue à celui célébré dans les Eglises, lui au moins n'entretient pas les vertus ascétiques qui convenaient à l'époque de l'accumulation primitive du capital. D'ailleurs, réfractaire au progrès, l'idéologie traditionaliste dénonçait le capitalisme et le libéralisme. Le conservatisme du XIX^e siècle – et plus longtemps dans certains pays – se montra compatissant envers les victimes de la bourgeoisie. N'est-ce pas Disraëli lui-même qui qualifia la « fracture sociale » qui affectait le Royaume-Uni au milieu du XIX^e siècle, comme divisant le pays entre deux nations, celle des pauvres et celle des riches ? Dans les pays catholiques, l'intransigeantisme et l'intégrisme confondaient leur cause avec celle du traditionalisme, l'Eglise soutenant d'ailleurs en priorité les partis conservateurs dès Léon XIII (voir *supra*) et son pontificat, par ailleurs plus « social » que les précédents. Là où n'existaient pas de partis confessionnels, les catholiques sociaux prirent leur place au sein du conservatisme, combattant ainsi de manière virulente, comme un Louis Veuillot, l'action des premiers démocrates chrétiens⁵³. Ce sont les soins

palliatifs que les catholiques sociaux, intégristes et ultramontains, tentèrent d'apporter aux souffrances de la classe ouvrière, lors de la Révolution industrielle qui donnèrent un certain caractère « compatissant » au conservatisme par rapport aux libéraux de la même époque. On retrouva le même phénomène en Grande-Bretagne avec les « tories sociaux » qui appartenaient à la sensibilité dite évangélique de l'Eglise anglicane et dont le plus connu fut William Wilberforce ⁵⁴. En fait, le discours religieux des conservateurs, d'ailleurs totalement confondu avec leur discours social, constitue un élément de mobilisation des masses populaires contre l'hégémonie nouvelle de la bourgeoisie libérale et capitaliste. Marx et Engels ne s'y trompèrent pas, stigmatisant dans le *Manifeste* cette habile stratégie qu'ils qualifièrent de « socialisme féodal » ; ils le distinguent soigneusement du socialisme chrétien et du radicalisme bourgeois, également mystificateurs, à leurs yeux, mais obéissant à des ressorts sociologiques différents. Cependant, la noblesse foncière, instruite sans doute des leçons du passé, se montra, en Europe occidentale, incomparablement moins dure envers la paysannerie que la bourgeoisie industrielle ne le fut envers le prolétariat. Sur le terrain politique, les conservateurs britanniques tentèrent de défendre « leurs paysans » contre les effets de l'abolition des *corn laws*, Karl Polanyi considérait d'ailleurs qu'ils perdirent cette lutte avec dignité ⁵⁵. En France, c'est le protectionnisme pro-agricole qui, avec Jules Méline, permit de sceller les retrouvailles progressives entre conservatisme monarchiste et républicanisme conservateur.

Ainsi s'établit une alliance entre les conservateurs et les intérêts agricoles qui caractérise de nombreuses régions de l'Ouest européen dès lors que les premiers ne sont pas soumis à la concurrence des partis catholiques ou, en Scandinavie, des agrariens. En effet, dans des pays scandinaves qui demeurèrent relativement épargnés par les effets de la Révolution française, le despotisme éclairé se maintint plus longtemps qu'ailleurs et le système des alliances et des alignements socio-politiques s'opéra à fronts renversés contrairement à la Prusse où les *Junkers* latifundiaires formèrent le principal du conservatisme historique allemand. En Suède, la noblesse était restée une classe militaire et administrative qui alimentait en cadres l'armée, l'Eglise luthérienne, la diplomatie et l'administration. L'influence des Lumières, qui marqua les aristocrates européens au XVIII^e siècle, continua de s'exercer sur les nobles en Suède comme au Danemark. Même dans ce dernier pays où existaient des domaines agricoles, ce furent les libéraux qui mobilisèrent les paysans, de façon d'ailleurs durable en ce qui concerne les Danois. De même, au sein de l'Eglise officielle, fortement étatisée et dotée d'un clergé fonctionnarisé, c'est la conception libérale du protestantisme qui prévalut alors que tous les revivalismes, piétismes et autres fondamentalismes s'en allaient grossir les rangs du parti libéral. Ainsi les conservateurs ou plus exactement la droite – *Høyre* en Danois – étaient-ils « ouverts » et plus tolérants en matière de valeurs, tout en défendant l'absolutisme royal et en combattant contre les libertés politiques et la liberté religieuse face aux démocrates, à la gauche, dont l'électorat professait une foi chrétienne beaucoup plus intense. Conservateurs danois, droite norvégienne et modérés suédois demeurèrent ainsi longtemps le parti de l'autorité de l'Etat et de la nostalgie d'un ordre ancien ; une image désuète qu'éclaira, en Suède, la figure hors du commun d'un Gösta Bohman,

leader conservateur du temps du règne des sociaux-démocrates et critique discret du *modèle suédois*.

Idéologie réactionnaire, s'il en fut, le traditionalisme était voué à disparaître avec le pouvoir de la noblesse et son influence sociale. Sous la III^e République, le ralliement lui porta un coup fatal, le confinant à l'action ligueuse et aux cénacles intellectuels, comme en atteste le destin de l'Action française et la « divine surprise » que fut Vichy consomma sa perte. Aujourd'hui, on retrouve les traces sociologiques de la droite légitimiste chez les amis de Philippe de Villiers. En Espagne et jusqu'à la dictature de Franco, la Communion traditionaliste constituait le parti légitimiste par excellence, quoi qu'on puisse reconnaître une version modernisée de la même idéologie, mâtinée de corporatisme, derrière la CEDA de Gil Roblès, principal parti de la droite espagnole sous la République. Comme dans le cas de Salazar au Portugal, il faut voir dans ce phénomène l'expression politique du retard économique et industriel de ces pays, une situation qui caractérise également une droite hongroise légitimiste et bourrelée de remords devant l'accueil qu'elle fit à l'empereur Charles...

Cependant, si le traditionalisme n'inspire plus aujourd'hui que de rares chapelles intégristes, comment les partis conservateurs purent-ils ainsi non seulement survivre à la mort politique de leur idéologie mais encore afficher une santé insolente? La grandeur de la vision impériale et empreinte de générosité sociale qui animait un Benjamin Disraeli présente-t-elle quelque rapport avec l'utilitarisme épicier, l'égoïsme social et le nationalisme étriqué qui caractérisent le conservatisme selon Margaret Thatcher? Analysés dans la durée, les conservateurs perdirent toutes leurs batailles idéologiques et politiques jusqu'à la perte de l'Empire tout en gagnant le plus souvent les élections! A l'époque de la prospérité et du début des *golden sixties*, ils devinrent les gestionnaires avisés du *Welfare State* avec sir Harold Macmillan. L'ordre établi avait changé de nature mais pourquoi cette remise en cause par le thatchérisme destructeur de valeurs auxquelles les vieux Tories étaient attachés? Deux remarques s'imposent.

En premier lieu, il serait faux de réduire le conservatisme politique, du moins là où il présente une continuité dans l'organisation – en Grande-Bretagne, au Danemark, en Suède et en Norvège –, à une incohérence de projet sinon à une série de reniements. En effet et, si l'observateur consent à oublier un instant la connotation qui pèse sur le mot *conservateur* et à se départir d'une analyse menée en termes de conservation pour adopter celle qui s'attache à la présence d'un pôle « possédants », la cohérence apparaît. Quelle que fût, par ailleurs, la nature économique des biens qui fondaient la catégorie possédante ou, exprimée en termes marxistes, quelle que fût la classe à laquelle le mode de production en vigueur confierait la position dominante, les conservateurs médiatisèrent les intérêts des possédants. Défenseurs d'un mode de production domanial et d'un ordre politique absolutiste, ils combattirent longtemps la bourgeoisie et ses médiateurs libéraux. Dès le XVIII^e siècle en Grande-Bretagne, au XIX^e voire au XX^e ailleurs, les deux classes s'allièrent, développèrent une exogamie réciproque, finirent par se reconnaître dans des intérêts économiques communs. Le débat entre ci-devant aristocrates, les conservateurs, et ci-devant bourgeois, les libéraux, glissa au plan des idées et devint courtois. Là où il ne l'était pas, l'enjeu devenait « théologique » : forme de l'Etat – monarchie ou république – ou statut de

l'Eglise, compte tenu des écarts entre pays introduits par la révolution industrielle et l'expansion du capitalisme. Le développement du mouvement ouvrier et l'émergence de partis politiques voués à son expression modifia les termes du débat: il y avait désormais un parti de trop et cette évidence devint cruciale là où le scrutin majoritaire était de rigueur. Dès lors l'économie libérale triomphant, la démocratie libérale s'installant, on aurait dû assister à la victoire des partis libéraux et à la péremption des conservateurs. Or seul le Portugal correspond à ce modèle – le PSD libéral est important, le PP conservateur, faible – partout ailleurs, c'est exactement l'inverse qui se produisit.

C'est que, en second lieu, les conservateurs possédaient une organisation capable d'encadrer les électeurs et de rivaliser avec les nouveaux partis de masse créés par les sociaux-démocrates alors que les libéraux restaient des partis de notables. L'appui de la paysannerie dans certains pays contribuait à renforcer une organisation qui, en Angleterre, ne répugnait pas, du temps de Disraeli, à encadrer les ouvriers dans des cercles à but socio-politico-récréatif. Randolph Churchill, père de sir Winston, fondera d'ailleurs une organisation de masse, la *Primrose League* – du nom de la fleur préférée de Disraeli – visant à fournir aux tories un appoint militant et populaire fort utile en période électorale sans la contrepartie de la participation interne. Ainsi le parti conservateur réussit-il la gageure d'accueillir des affiliés en très grand nombre, Blondel parle d'un million de membres vers 1960, et de désigner longtemps le tout-puissant leader, et premier ministre potentiel, selon des procédures floues et par un groupe indistinct de vieux *gentlemen*. En 1964, l'élection, cette fois, du leader fut attribuée au groupe parlementaire, ce qui eut pour conséquence « d'embourgeoiser » sinon « d'encanailler » la direction du parti: Ted Heath et Margaret Thatcher étaient issus de la petite bourgeoisie et John Major est fils d'acrobates et parfait *self made man*, alors que leurs prédécesseurs Churchill, Eden, Macmillan et lord Home provenaient des rangs de la noblesse, de la haute noblesse pour le premier issu des ducs de Malborough et de Blenheim.

Pour le reste, les conservateurs occupant le terme de droite de l'alternative, du dilemme selon Duverger, qui coïncida les libéraux dont les divisions contribuèrent considérablement au succès des premiers, ils constituaient *ipso facto* l'un des deux pôles du processus de bipolarisation. La première organisation nationale de la droite suédoise, mise sur pied au début du XX^e siècle, la confédération générale des électeurs, comprenait des conservateurs et des libéraux et le parti actuel s'intitule significativement parti modéré unifié⁵⁶. En Grande-Bretagne et depuis 1900, les conservateurs intégrèrent deux dissidences libérales successives: les libéraux unionistes, opposés à l'autonomie interne proposée pour l'Irlande et les libéraux nationaux; la bipolarisation joua donc en leur faveur. En France, l'étiquette « modérés » désigna sous les III^e et IV^e Républiques des partis regroupant conservateurs et libéraux modérés et que René Rémond qualifie de « droite orléaniste ». L'héritage en est assumé par Alain Madelin et Démocratie libérale contre les héritiers du gaullisme (RPR) et ceux de la démocratie chrétienne dans la nouvelle UDF⁵⁷. En définitive, un échange politique – voire un troc – s'est opéré entre l'apport du conservatisme, d'origine aristocratique mais paradoxalement plus populaire, qui apporta ses réseaux de mobilisation dans la corbeille de noces et celui du libéralisme conservateur qui

fournit l'élément idéologique et programmatique: l'ultralibéralisme. Ainsi le credo individualiste et libéral pur et dur de M^{me} Thatcher, apparentait cette digne fille économe d'un épicier, typiquement *Low Church* et dissident, non à Disraeli mais à l'aile droite du vieux parti whig d'avant 1850: utilitarisme, individualisme forcené – on gère l'Etat comme un commerce de détail –, libéralisme manchestérien et insensibilité envers les pauvres, victimes de leurs vices et de leur imprévoyance.

Ainsi, en dépit du fait que, sous l'égide des légitimismes, le conservatisme et le catholicisme politique partagèrent une expérience politique commune au XIX^e siècle, l'erreur serait de les confondre. Avec l'émergence de la démocratie chrétienne, vouée à la défense des pauvres et à soustraire les catholiques à l'influence des conservateurs, les deux familles s'opposent. Aujourd'hui, dans les pays catholiques, les croyants penchent majoritairement à «droite» mais un tiers d'entre eux a rejoint les partis socialistes ou sociaux démocrates. En Italie le PPI participe à la coalition L'Ulivo tandis que sa droite CCD-CDU est aux côtés de Berlusconi. Dans les pays protestants, outre le fait que les catholiques britanniques votent plus volontiers labour que tory, les conservateurs sont sécularisés: en Scandinavie, les croyants soutiennent les libéraux ainsi que, en Norvège et en Suède, les centristes tandis que les plus déterminés ont fondé des partis démocrates chrétiens, importants en Norvège mais qui ont désormais pignon sur rue en Finlande et en Suède.

5. Les caractéristiques des partis conservateurs

Le contraste qui oppose les partis conservateurs à la démocratie chrétienne est particulièrement saisissant: les premiers sont «sociétaux», socio-économiques et de classe alors que les seconds sont communautaires, culturels et interclassistes. On peut ajouter que, contrairement aux démocrates chrétiens, aux communistes et même à la social-démocratie, les conservateurs ne résultent pas d'impulsions ou de quelque coordination internationales. Ce n'est que plus tard et sous l'égide de la CDU qu'ils jugèrent bon de s'organiser sur les scènes européenne et mondiale. En fait, si on rencontre des formations conservatrices dans de nombreux pays, c'est en vertu de l'adage durkheimien: «aux mêmes causes correspondent les mêmes effets» et il faut tempérer par le correctif: au sein d'une même aire culturelle.

Comme on l'a fait ci-dessus pour les démocrates chrétiens, on présentera les caractères singuliers qui permettent d'intégrer les partis conservateurs dans une catégorie taxinomique présentant quelque pertinence comparative: leur projet, leur caractère «de classe», leur orientation de «droite» et leur rôle d'alternative polarisatrice.

A. Un projet politique patrimonial

Traditionalistes jadis, naguère encore conservateurs, aujourd'hui réformateurs, les partis dits «conservateurs» ont toujours défendu les intérêts de la propriété, des possesseurs de la richesse et de ce qui la fonde, c'est-à-dire, dans nos sociétés, ceux du capital et de sa transmission héréditaire. Ils sont donc favorables au capital contre le travail et résolus à aider politiquement à son internationalisation. Cette vocation de défense des possédants l'emporte sur toute autre considération et explique leur rupture avec l'ordre existant, au prix du sacrifice de valeurs qui leur tenaient

autrefois à cœur : la religion, la famille ou la nation au profit d'un hédonisme qui sert mieux la consommation de masse, de l'individualisme ou de la mondialisation de l'économie. Ils ont sacrifié l'ordre et la tradition sur l'autel du libéralisme économique mais n'hésitent pas à privilégier le capital et ses monopoles contre le libéralisme concurrentiel. Les conservateurs s'affirment donc, pour reprendre la terminologie classique de Max Weber, comme des partis d'intérêts et non comme des partis idéels : pour eux, les idées s'avèrent contingentes et varient en raison des besoins politiques des possédants.

Le caractère patrimonial des partis conservateurs les oppose directement aux partis de défense des travailleurs : sociaux-démocrates, socialistes, communistes et extrême gauche. Il les met, au contraire, en concurrence pour le même public avec les libéraux et radicaux dont ils partagent le même projet. Là où la compétition existe sur le versant « possédants » du clivage socio-économique, soit à deux – généralement avec des radicaux comme en Grande-Bretagne ou en Suède – soit parfois, comme au Danemark, entre les trois tendances, les conservateurs se démarquent par leur libéralisme monétariste, fortement patronal et médiateur des secteurs les plus performants du capitalisme.

B. Des partis de classes

Les partis conservateurs, nés de la défense des intérêts et valeurs de la noblesse foncière et aujourd'hui médiateurs de ceux de la bourgeoisie capitaliste, sont des partis de classe au sens marxiste du terme. Comme tout parti, les conservateurs sont des médiateurs non des reflets, leur projet politique est d'intégrer dans une conception générale du bien commun les intérêts particuliers de classes sociales précises. Classe sociale doit, afin d'éviter toute confusion, s'entendre au sens de « classes de propriété » et, plus précisément, de positions occupées au sein du processus de production, dans leurs relations avec la détention des moyens de production. Ce ne sont ni des castes, ni des univers culturels, ni de simples strates ni davantage des niveaux de revenus ; ainsi des travailleurs jouissant de salaires importants peuvent, ne possédant aucun capital, gagner plus mensuellement que des petits patrons ou des indépendants disposant, néanmoins, d'un patrimoine. Le concept de classe sociale s'avère donc indissociable de celui de lutte de classes qui oppose les détenteurs du capital à ceux qui vivent uniquement de leur travail et de leur compétence, avec entre les deux les classes moyennes – et non la classe moyenne – à savoir les individus combinant un capital et un savoir-faire : agriculteurs, professions libérales et ce qui subsiste des commerçants et artisans ; rien à voir avec la *middle class* mystificatrice inventée par Gallup.

Les conservateurs se sont donc voués à la défense des intérêts des classes possédantes : c'est leur projet auquel leur électorat potentiel répond plus ou moins bien, d'autant mieux s'ils ne subissent aucune concurrence libérale ou issue d'autres clivages. Ils entretiennent, on ne s'en étonnera pas, des relations privilégiées avec les organisations patronales, agricoles et d'indépendants. Encore que, pour les agriculteurs, l'observation vise surtout l'Angleterre, la France ou l'Espagne, car, là où existent des partis agrariens ou démocrates chrétiens, ce sont ceux-ci qui médiatisent les intérêts agraires.

Pour écarter toute méprise et comprendre l'évolution du conservatisme à l'aube du *xxi^e* siècle, il importe impérativement de dégager les concepts de *classe sociale* et de *lutte de classes* de toute la gangue eschatologique dont Marx et Engels les enrobèrent. Ainsi un double mouvement les affecte aujourd'hui : d'une part, la concentration capitaliste se vérifie et entraîne le laminage des classes moyennes poussant l'expansion du salariat jusqu'à des limites inattendues ; de l'autre, l'avantage appartient au capital. De fait l'érosion des classes moyennes, essentiellement dans la distribution et l'artisanat, l'élimination des « petits » capitalistes par les gros, l'absorption d'entreprises de taille nationale par les multinationales, l'assignation du marché mondial comme site de la concurrence, tous ces facteurs concourent à une concentration capitaliste ou plus spécialement des possédants que renforce la dissémination du nombre des petits actionnaires. Il s'ensuit, corrélativement, un développement sans précédent du prolétariat, — c'est-à-dire des gens qui vivent de leur force de travail qui ne se limite plus à la force physique — devenu une classe sociale objective très majoritaire mais totalement hétérogène tant par la nature des activités exercées que par les niveaux de salaires ; sa mobilisation politique devient sans cesse un peu plus problématique. Tandis que se réduit le nombre des ouvriers traditionnels que le libéralisme culturel affirmé par la « gauche » précipite souvent dans les bras de « l'extrême droite » et se développe l'emploi précaire, les contradictions existant au sein du salariat, fruits de son hétérogénéité et, partant, de son absence de conscience de classe, offrent une prise merveilleuse aux stratégies patronales relayées par la « droite ». Par ailleurs la situation du demandeur d'emploi, sur un marché du travail devenu de fait, mondial, se retrouve *mutatis mutandis* dans un rapport de forces plus proche de celui qui existait au *xix^e* siècle qu'à l'époque des *golden sixties* : « si vos conditions de travail ne vous plaisent pas, partez, une foule de miséreux attendent pour vous remplacer ». Là où existent des législations sociales strictes et un droit du travail protecteur, ils sont contournés par le jeu des délocalisations au profit de pays plus pauvres ou plus libéraux. Ainsi dans le processus de lutte des classes qui caractérise le capitalisme libéral, le rapport des forces favorise le capital, le patronat est désormais à l'offensive, les syndicats se trouvent sur la défensive et les partis de gauche, en panne d'idées, mènent des combats d'arrière-garde quand ils n'accompagnent pas carrément le mouvement.

Ainsi s'explique le fait que, aujourd'hui, le changement soit passé à droite — au point qu'on ait pu utiliser le concept historiquement trouble et ambigu de révolution conservatrice — et la conservation à gauche. La « Grande transformation » que décrivait jadis Karl Polanyi et le « *New Deal* européen », pour reprendre l'excellente analyse de Mario Telò, joints à l'impératif de la reconstruction d'une Europe abattue par la guerre engendrèrent le *Welfare State* et la victoire des thèses keynésiennes et planistes. Tant que se maintinrent les rapports de forces de l'après-guerre, figés par la guerre froide et que dura l'hégémonie de la social-démocratie — parfois tempérée dans un sens consensuel et familialiste par la démocratie chrétienne — les partis conservateurs durent jouer le rôle de gestionnaires honnêtes de l'économie sociale de marché. Aujourd'hui leur stratégie consiste à accompagner, suivre ou, là où les traditions culturelles résistent, à atténuer légèrement l'offensive patronale, voire à la précéder comme dans l'Angleterre thatchérienne.

C. Une position de droite

Les termes de « droite » et de « gauche » sont par trop évanescents pour servir d'outil d'analyse scientifique. On les utilise ici dans des acceptions strictement relatives dans le jeu d'attraction et de répulsion que constituent les interactions au sein d'un système de partis. Tant l'analyse diachronique que l'analyse synchronique des partis conservateurs permettent de les localiser au pôle dit de droite du polygone des forces politiques. Historiquement, le conservatisme naquit en même temps que le vocabulaire droite, centre et gauche. Ainsi ils occupèrent « le côté droit » face à la gauche libérale, puis la droite contre le socialisme et enfin la droite contre le social-libéralisme en deuil de l'Etat providence. Synchroniquement, l'analyse comparative des systèmes partisans en Europe occidentale assigne aux conservateurs le pôle opposé à la social-démocratie, les deux forces s'excluant de toute coalition. Si, d'aventure, comme c'est le cas au pays basque, ils manifestent leur désir de gouverner ensemble, c'est au nom de « l'Union sacrée » contre le nationalisme basque : preuve qu'en Euskadi c'est le clivage centre/périphérie qui bipolarise, le clivage possédants/travailleurs devenant secondaire. Comme ce fut le cas, il y a cent ans, en Belgique mais au profit du clivage Eglise/Etat. Reste l'exception finlandaise du « gouvernement arc-en-ciel » qui résulte de la lassitude manifestée par la gauche comme par la droite de voir le centre – aujourd'hui dans l'opposition – tirer les marrons du feu face aux disputes perpétuelles de l'une et de l'autre. Cependant en Finlande, le Kokoomus – le Rassemblement national – n'apparaît pas, historiquement, comme un parti conservateur « pur sucre » : d'origine nationaliste et anticommuniste, il était beaucoup moins hostile à une social-démocratie, elle-même anticommuniste alors que le Centre agrarien fut, avec le long règne du président Kekkonen, l'artisan de la « finlandisation » de la politique étrangère.

D. Alternative et bipolarisation

Les partis conservateurs ont, dès l'origine, su se maintenir à un pôle structurant des systèmes de groupes parlementaires et de partis qui émergèrent en Europe occidentale. Alternative passiste à la démocratie libérale et au capitalisme libéral, ils se révélèrent capables de tirer un profit maximal de l'émergence d'un pôle occupé par le mouvement ouvrier et par l'embarras que cette nouvelle donne engendra dans les partis libéraux. Dans cette totalité conflictuelle constituée par les contradictions entre capital et travail, ils se révélèrent à la fois complémentaires et inverses de la social-démocratie, leur meilleure ennemie. Une dialectique sous-jacente au clivage possédants/travailleurs qui offre, au début du ^{XXI}^e siècle, un dualisme simple qui se traduit dans l'alternative libéralisme pur/social-libéralisme dont les partis conservateurs constituent l'un des termes et la social-démocratie, l'autre.

La bipolarisation joua en faveur des conservateurs devenus ou voués, à terme, à détenir l'hégémonie à droite. Un processus qui s'accomplit au début du « court vingtième siècle » en Angleterre, du fait du scrutin majoritaire. Le réaligement de la CDU assuré par le chancelier Adenauer la transforma en parti conservateur. Les gouvernements Schlüter au Danemark et Bildt en Suède confirmèrent l'ascendant du conservatisme sur les autres formations de la droite et du centre. En Espagne, les fils du franquisme, les disciples de Manuel Fraga, écartèrent puis dispersèrent le

rassemblement du centre et de la droite modérée fondé par Adolfo Suarez, artisan de la transition démocratique. En Italie, l'espace libéré par l'éclatement de la centriste Democrazia Cristiana permit au magnat de la télévision commerciale, Silvio Berlusconi et à son entreprise politique de s'y engouffrer : Forza Italia, émanation de la *holding* Fininvest et des clubs de *tifosi* de l'équipe de « foot » AC Milan – appartenant tous deux à l'empire berlusconien – occupent le pôle « possédants » du clivage socio-économique. En République d'Irlande, le conservatisme, identifié à la Couronne, aux Anglais et pire encore aux Unionistes orangistes, restait étranger à la culture nationale. Dans les années 1980, Des O'Malley quitta le parti nationaliste Fianna Fail pour créer, *ex nihilo*, les Progressive Democrats attachés au libéralisme pur et dur. Le rapprochement de ce parti avec le PP espagnol ou Forza Italia montre la saillance du clivage possédants/travailleurs et la possibilité d'un « néoconservatisme » dénué de racines historiques dès lors qu'un vide existe au versant « possédants ». Il va de soi que le Partido Popular ou les Progressive Democrats sont des partis responsables et dignes d'éloges, ce qu'il est difficile de dire de l'entreprise cathodico-commerciale lancée, avec succès, par l'*On*. Berlusconi à grand renfort de pub !

6. Conclusion : la CDU comme clef

L'admission de Forza Italia, émanation d'un empire médiatique dont le sexe et la vulgarité représentent les deux mamelles fort peu catholiques, comme membre du parti populaire européen en dit long sur l'évolution d'une fédération européenne de partis jadis démocrate chrétienne. L'aliénation des démocrates chrétiens au sein du PPE-DE où ils sont minoritaires ne s'explique que par le rôle joué par la CDU allemande et son alliée conservatrice la CSU bavaroise ⁵⁸.

Tous les auteurs traitant des partis démocrates chrétiens, Hanley, Irving, en français, Pierre Letamendia et Jean-Marie Mayeur ⁵⁹, constatèrent les positions conservatrices défendues par les chrétiens démocrates allemands. Nous avons vu ci-dessus les origines de ce parti : nonobstant son affirmation idéologique à la Libération, il assume autant l'héritage du DNVP conservateur national que du Zentrum catholique. A ce titre, P.-H. Teitgen s'opposa autrefois à l'admission de la CDU dans les Nouvelles équipes internationales, ancêtre de l'Internationale démocrate chrétienne. Le caractère sociologiquement composite de l'Union facilita la tâche de Konrad Adenauer qui entreprit le réalignement de la CDU comme parti conservateur qui se traduisit, d'une part, par le départ de la gauche du parti et, de l'autre, par l'incorporation des « conservateurs hanovriens » – Deutsche Partei –, des réfugiés nostalgiques des territoires de l'Est et des Sudètes – GBH-BHE – ainsi que par des élus du FDP qui refusaient l'alliance de leur parti avec la social-démocratie. Ainsi la CDU-CSU put bénéficier du rôle d'alternative au SPD mais ce fut au bénéfice de la démocratie allemande : elle parvint à intégrer la droite, volontiers autoritaire, au sein du régime représentatif par le truchement du conservatisme libéral.

Cependant le bonheur de la RFA fit le malheur de la démocratie chrétienne au Parlement européen. La CDU qui, dès les années soixante, – la CSU dès l'origine – présentait les caractéristiques taxinomiques des conservateurs britanniques et scandinaves, noua des contacts amicaux avec ceux-ci tout en maintenant ses liens institutionnels avec la démocratie chrétienne. Comme le MRP s'effondra avec la

naissance de la v^e République, que la DC italienne finit par connaître le même sort en 1992 et que par ailleurs les partis allemands sont riches, la résistance démocrate chrétienne, basée dans le Benelux et électoralement amoindrie à chaque scrutin, cède, ouvrant la porte à la droite grecque, aux Espagnols du PP, puis aux conservateurs labellisés britanniques et scandinaves et, pour finir, aux douteux Italiens de Forza Italia en attendant que l'élargissement de l'UE ne se traduise par l'entrée d'autres clients de la CDU. Ainsi les œufs pondus par le coucou conservateur dans le nid démocrate chrétien ont éclos : dindon de la farce, pigeon, ou lapin de la fable devant la belette conservatrice, la démocratie chrétienne européenne ne peut que se démettre ou se soumettre, c'est-à-dire se renier.

Ainsi le hasard des choses et singulièrement le curieux destin de la CDU firent que deux familles de partis, étrangères l'une à l'autre se retrouvent dans une étrange cohabitation au sein de l'un des deux principaux groupes politiques du Parlement européen. Pour ajouter encore à la confusion engendrée par l'existence de ce « chat-chien » que constitue le groupe PPE-DE, il importe de préciser que certains partis membres de ce groupe ne sont ni démocrates chrétiens ni conservateurs, dont d'aucuns se virent également acceptés par cette véritable auberge espagnole qu'est devenu le PPE. Nous ne les avons pas analysés ici : c'eût été une concession trop grande à l'étirement des concepts que Sartori dénonce, à juste titre, dans les travaux de nombre de comparatistes. La majorité des analystes des groupes parlementaires européens et, plus encore, ceux des pseudo-« partis » européens tombent dans ce piège que leur tend le sens commun, fruit de l'ignorance historique et des calculs politiciens.

Au nombre des formations politiques qui ne ressortissent ni à la démocratie chrétienne, ni davantage au conservatisme, la principale est, sans conteste, le RPR. Du point de vue historique, la classification de ce parti ne soulève aucune hésitation théorique : à l'origine, il s'agit clairement d'un parti centraliste nationaliste ou, pour rester dans le vocabulaire franco-français, républicain national qui assume le double legs de la droite bonapartiste et du jacobinisme, le gaullisme en l'occurrence. De tous les courants qui animèrent la vie politique des IV^e et V^e Républiques, c'est celui qui, le mieux, incarna l'attachement au sens de l'Etat et à l'indépendance nationale. Après moult hésitations et nombre de virevoltes qui émaillèrent son parcours, Jacques Chirac incarne cette fidélité à un idéal gaulliste bien tempéré ; il serait faux de le dépeindre, *hic et nunc*, sous les traits d'un conservateur. Comme président de la République, il reste la figure emblématique du RPR, dont le projet fondateur est porté par des hommes comme Philippe Séguin ou François Fillon même si le camp des « gardiens de la flamme » se retrouve affaibli, depuis 1999, du fait de la sécession de Charles Pasqua et de ses amis. L'ambiguïté naît de la présence, au sein du parti, d'une aile conservatrice de plus en plus puissante dont l'un des éléments les plus en pointe, Nicolas Sarkozy ne cache pas sa sympathie pour William Hague et les Tories ; d'autres dignitaires conservateurs, plus modérés, comme Edouard Balladur poussent les feux d'un processus de réunification de la droite dont le destin serait de s'aligner sur ce modèle anglais qui fascine, de longue date, les hommes politiques des pays catholiques. Cette refondation « conservatrice » paraît, à terme, vouée à réussir mais limitée au RPR et à Démocratie libérale, l'UDF maintenant les sensibilités démocrate chrétienne et libérale. Le Fine Gael irlandais, centraliste mais plus institutionnalisé

encore que le RPR occupe une position centriste sans être, pour autant, assimilable à la démocratie chrétienne. Le PSD portugais est, quant à lui, libéral ; c'est même le plus important parti libéral en Europe mais dont le parcours européen révèle les logiques qui président aux regroupements partisans qui s'effectuent à cette échelle : après avoir tenté de fleureter avec l'Internationale socialiste et siégé, ensuite, au groupe libéral réformateur, il céda enfin aux sirènes du PPE et de la CDU.

Pour le reste, les deux principales familles partisans qui constituent l'amalgame que la CDU imposa, reflet de son image, et connu sous le nom de PPE-DE, offrent, on l'a vu, un contraste saisissant entre elles. La comparaison binaire – en l'occurrence qui se limite à deux catégories de partis à l'exclusion de toutes les autres – débouche sur la singularisation des objets comparés ⁶⁰. Dans le cas des partis démocrates chrétiens et des conservateurs, elle permet d'aboutir à une jolie configuration mettant en évidence une série de couples d'oppositions au sens de Claude Lévi-Strauss : on se trouve en présence de deux familles aux profils bien distincts. Elles se distinguent du double point de vue diachronique et synchronique. L'une, la démocratie chrétienne et les partis catholiques, naquirent de la volonté de médiatiser politiquement les intérêts matériels et les valeurs de la communauté catholique. L'autre, le conservatisme, naquit de la nécessité de médiatiser politiquement les intérêts et les valeurs des classes possédantes qui se succédèrent au cours de l'histoire sociale et économique de l'Europe occidentale. Exprimé en termes marxien, ce contraste oppose des partis *interclassistes*, car représentatifs de la structure sociale de la communauté qu'ils représentent, à des partis de *classes*. Exprimé en terme wébériens, il oppose des partis communautaires et voués à la médiation d'intérêts *idéels* à des partis exprimant des liens de socialité et voués à la médiation d'intérêts *matériels*. Un couple d'oppositions qui éclaire les raisons de la richesse du patrimoine idéologique de la démocratie chrétienne qui tranche avec le pragmatisme et l'indigence intellectuelle du conservatisme dès lors que ce dernier fit son deuil du traditionalisme. Le bilan de ces deux diachronies contrastées montre que, en dépit de changements historiques profonds qui affectent un siècle et demi, on peut discerner la présence d'invariants. Du côté démocrate chrétien, on constate la victoire du libéralisme catholique sur l'intransigeantisme et la permanence de principes, surtout d'ordre éthique, d'autant plus stables qu'ils se trouvent subsumés par le système de dogmes d'une religion révélée. Du côté conservateur, la permanence ne concerne que la nature des intérêts défendus, c'est-à-dire ceux des propriétaires et possédants divers dont les principes se révèlent pour le moins changeants : un abîme semble séparer les principes et l'action d'un Disraeli, tels que les relata André Maurois dans la biographie qu'il consacra à l'homme d'Etat britannique, et le magazine distribué dans les ménages italiens afin de présenter le *cavaliere* Berlusconi aux *tifosi*, pardon, aux électeurs transalpins ⁶¹. La première exalte la grandeur d'âme, le désintéressement et le sens de l'Etat, le second érige un monument d'une surprenante vulgarité à la gloire de l'enrichissement matériel. La démocratie chrétienne n'offre pas de semblables ruptures : pour s'en tenir à son noyau centriste, un François Bayrou reste encore assez proche des idées que Montalembert exprima dans son « Discours de Malines », plus encore lorsqu'on envisage l'état d'esprit.

Du point de vue synchronique, on peut relever une série de couples d'oppositions tout aussi tranchées : des partis situés au *centre* du jeu des forces politiques du côté démocrate chrétien contre des partis situés *hic et nunc* à *droite* du côté conservateur ; des partis gouvernementaux et vivant des *coalitions* pour les premiers, contre des partis d'*alternance* pour les seconds ; des partis de *conciliation* pour les uns contre des partis de *confrontation* pour les autres. Ces différents traits dont on n'a retenu que les moins contingents firent tour à tour la fortune des uns et des autres au gré des conjonctures, comme des évolutions à plus long terme. Qu'on ne se trompe pas : ce sont les conservateurs qui ont le vent en poupe ! Nous écrivîmes, au début de notre carrière, que les partis politiques constituaient des témoins du passé ⁶². A l'aube du XXI^e siècle, les partis démocrates chrétiens apparaissent comme des marqueurs identitaires. Ceux qui attestent de l'identité judéo-chrétienne de l'Europe, héritage que le Conseil européen refusa d'assumer mais aussi ceux qui permettent de délimiter une Europe carolingienne puis de l'Empire chrétien, celle de la prophétie de Joachim de Flore, la petite Europe, celle des six, celle que les communistes stigmatisaient en 1956 sous les dénominations d'« Europe noire » ou d'« Europe vaticane ». Une Europe que l'UE aimerait oublier – modernité et élargissement obligent – mais qui transparaît en filigrane quand on superpose les cartes des coopérations renforcées entre partenaires européens, même si ses contours tendent à s'estomper. La fin du XX^e siècle a marqué un effondrement dans les bases tant électorales que sociales qui faisaient la force de la démocratie chrétienne. Le supplément d'âme qu'elle apporta à la construction européenne continue d'attirer nombre de partis qui se pressent au portillon afin d'obtenir le label de qualité qu'elle incarne. Ce sont rarement des partis démocrates chrétiens, parfois des partis qui, à l'instar de la CDU-CSU, maquillent – assez peu – leur conservatisme sous le fard de l'humanisme chrétien, le plus souvent des partis voués à la défense du marché et des intérêts du capital. Quelques partis d'Europe centrale et baltique ressortissent à la démocratie chrétienne telle qu'elle apparaît à travers la sociologie et l'histoire. Peu de partis nouveaux sont apparus à l'Ouest : des formations de taille modeste au Danemark, en Finlande et en Suède, vouées à exprimer l'irritation de certains croyants face aux débordements hédonistes du capitalisme mondialisé et, partant, à demeurer minoritaires. En revanche, de nouveaux partis conservateurs apparaissent et peuvent prétendre à la vocation majoritaire : les exemples du Partido Popular espagnol ou de Forza Italia en attestent.

Les partis dits « conservateurs » expriment un autre aspect, totalement différent, de l'Europe : celle qui présida au « grand marché », celle de la dérégulation, des déréglementations diverses, de l'ouverture tous azimuts à la concurrence, celle qui obéit à la dynamique productive du capitalisme, celle qui entend s'inscrire résolument dans la mondialisation, celle où la politique devient gestion et où l'Etat doit se gérer comme une entreprise : ce qui est bon pour Mediaset est bon pour l'Italie. En ce sens, Forza Italia, créée *ex nihilo*, s'affirme comme une novation radicale et préfigure peut-être l'image du parti de défense des possédants et propriétaires qui s'imposera au cours du XXI^e siècle alors que le Partido Popular apparaît comme un avatar, modernisé et dynamique, de la droite espagnole, inscrit dans une histoire.

Aujourd'hui le monde change « de base » et c'est le capital qui fait « du passé table rase ». La droite européenne progresse et prospère lorsqu'elle colle à cette réalité ; la

gauche limite les dégâts en se lançant dans une course vers le libéralisme culturel oubliant que celui-ci est le produit de l'ultralibéralisme et constitue l'idéologie naturelle des planteurs de jeunes pousses. Sauf à s'opposer et, par conséquent, à courir le risque d'être ringard, les partis démocrates chrétiens semblent démunis... Le christianisme, leur ressource symbolique principale ne se retrouve-t-il pas au banc des accusés ⁶³? Flaminio Piccoli n'avait certes pas tort de s'opposer à l'entrée des conservateurs au PPE. Toutefois le déclin de la démocratie chrétienne résulte de mutations sociales qui relèvent du long terme. Plus que de la tuer, son commerce avec les conservateurs a rendu ces derniers présentables dans bien des pays qui se montraient particulièrement réservés devant le conservatisme proclamé.

En définitive, les destins croisés de deux familles de partis, l'une en déclin, l'autre en ascension, un croisement voulu par la CDU et la Konrad-Adenauer-Stiftung, doivent interpeller la sagacité des politistes et, particulièrement, de ceux qui s'intéressent à la scène parlementaire européenne. Plus qu'ailleurs, elle est en prise avec ce que Pierre Bourdieu qualifiait de lutte des classements et les analystes doivent être spécialement vigilants face aux discours «européens» des partis. Plus que dans tout autre domaine où s'exerce le «savoir politique», il doit s'affranchir «de ces fausses évidences» que dénonçait déjà Emile Durkheim. Ce faisant, il obéit à l'esprit même de sa discipline qui est de démythologiser le discours politique pour dévoiler les processus qui le sous-tendent.

Notes

¹ E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF/Quadrige, 1981, p. 32.

² En 1968 c'est un ministre de la Justice conservateur qui autorisa la tenue à Copenhague d'une Foire internationale de la pornographie. Dans un autre registre, l'Eglise d'Angleterre dénonça le caractère impitoyable et injuste de la politique économique de M^{me} Thatcher. Le temps est révolu où on pouvait qualifier l'Eglise anglicane de « parti conservateur en prières ».

³ Un slogan peint sur un mur de Madrid à l'époque de la *Movida* qui disait quelque chose comme : « *La democracia con Fraga es como el amor con braga* » !

⁴ A. DE BROUWER, « Le parti populaire européen », in M. CACIARI et al., *Christian Democracy in Europe*, Barcelone, ICPS, 1992, p. 128. « Dans certains pays, le label démocrate chrétien est sollicité par des formations aux convictions démocrates chrétiennes douteuses », P. LETAMENDIA, *La démocratie chrétienne*, Paris, PUF, 1977, p. 103.

⁵ K. KOSIK, *La dialectique du concret*, Paris, Maspéro, 1970, p. 14.

⁶ Thibaudet, traitant plutôt de courants intellectuels et politiques, attache néanmoins une importance à l'histoire, ce qui en fait un précurseur. A. THIBAUDET, *Les idées politiques de la France*, Paris, 1932.

⁷ D.-L. SEILER, *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980 ; *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986 et *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 2000.

⁸ S.M. LIPSET, S. ROKKAN (ed.), *Party systems and Voters Alignments*, New York, Free Press, 1967.

⁹ X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1992, p. 205.

¹⁰ R. RÉMOND, *La politique est-elle intelligible ?* Bruxelles, Complexe, 1999, p. 137.

¹¹ S.M. LIPSET, S. ROKKAN, *op. cit.*, p. 14.

¹² D.-L. SEILER, *Les partis politiques*, *op. cit.*, pp. 125-134.

¹³ Nous partageons sur ce point la thèse défendue par Stathis Kalyvas : S.N. KALYVAS, *The Rise of Christian Democracy in Europe*, Ithaca, Cornell University Press, 1996.

¹⁴ Ermites voués au silence, les camaldules possèdent une règle plus dure que celle des chartreux. Les deux papes les plus réactionnaires et les plus durs de tout le XIX^e siècle, Grégoire XVI et Pie IX, très imbus de leur autorité et attachés aux pompes romaines, étaient d'un ascétisme sans pareil, de véritables « virtuoses du religieux », pour reprendre le concept de Weber. Grégoire XVI travaillait vingt heures par jour et dormait sur une paille.

¹⁵ « Les catholiques libéraux sont des loups couverts de peaux d'agneaux ». C'est pourquoi le prêtre vraiment prêtre doit révéler au peuple leurs trames perfides et leurs iniques désirs. Vous serez appelés papistes, rétrogrades, cléricaux, intransigeants : soyez en fiers ». M^{re} Guiseppe Sarto (futur Pie X), évêque de Mantoue, lettre pastorale au clergé du 5 septembre 1894.

¹⁶ Grégoire XVI, *Encyclique Mirare Vos*, cité in M. PRÉLOT, *Le libéralisme catholique*, Paris, A. Colin, 1969, p. 138.

¹⁷ Le cas de Pie IX dont la béatification en 2000 – voulue pour faire avaler à « la droite vaticane », celle indiscutée de Jean XXIII – s'avère beaucoup plus complexe, tout « pape du *Syllabus* » qu'il était. En effet, élu en 1846 contre le candidat de Vienne, le cardinal Lambruschini, il apparut comme un pape libéral dont l'avènement au trône de saint Pierre fut salué par l'opinion libérale et socialiste d'Europe et comme un soulagement par le peuple romain. Les Révolutions de 1848 en Italie et le *Risorgimento* firent basculer du côté de la réaction ce pape aussi autoritaire qu'indécis pour en faire l'incarnation de l'intégrisme catholique.

¹⁸ Sous Pie IX, M^{re} Dupanloup, évêque d'Orléans et M^{re} Foulon, évêque de Nancy, qui n'avaient pas voté en faveur de l'infailibilité pontificale étaient surveillés.

¹⁹ 1868 en Belgique (Fédérations des cercles catholiques), 1868 à Bade, 1870 en Prusse et 1871 dans l'ensemble du *Reich*. Les autres partis furent organisés après la mort de Pie IX en 1878. La Belgique où le parti libéral, laïc et anticlérical, était au pouvoir, constitue le seul cas

où Pie IX encouragea la création d'un parti catholique afin de lutter contre « l'école sans Dieu » et pour la défense de « l'âme de l'enfant ». Voir M. PRÉLOT, *op. cit.*, Paris, A. Colin, 1969.

²⁰ « La 58^e proposition du Syllabus condamne l'accumulation des richesses », J.-M. MAYEUR, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne*, Paris, A. Colin, 1980, p. 59.

²¹ Lors du conclave de 1903, après le premier tour de scrutin où le cardinal Rampolla était arrivé en tête, le cardinal-archevêque de Cracovie, prenant la parole aux noms de ses collègues austro-hongrois, lut une déclaration récusant le secrétaire d'Etat présenté comme pro-français. Comme l'Autriche-Hongrie était la plus grande puissance catholique...

²² Il fut élu contre M^{re} del Val, candidat des intégristes...

²³ Pour Eric Hobsbawm, la « stratégie électorale » du Saint-Siège du temps de Léon XIII consistait à accorder « son soutien à divers partis conservateurs ou réactionnaires » ; dans les régions catholiques faisant partie d'Etats multinationaux, elle [l'Eglise] entretenait de bons rapports avec les mouvements nationalistes non contaminés par le virus de la laïcité. Contre le socialisme et la révolution, elle était prête à s'allier à n'importe qui. Par conséquent, on ne trouvait de véritables partis catholiques de masse qu'en Allemagne (où ils avaient été créés pour résister aux campagnes anticléricales de Bismarck), aux Pays-Bas (où toute la vie politique s'organisait selon des clivages religieux) et en Belgique (où les catholiques et les libéraux anticléricaux avaient fondé le bipartisme bien avant l'établissement du suffrage universel). E. HOBSBAWM, *L'ère des empires*, Paris, Hachette/Pluriel, 1989, p. 124.

²⁴ Sur l'Eglise post-conciliaire voir G. ROUTHIER, « Gouvernement centralisé et activité mondialisée : le cas de l'Eglise catholique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 7, n° 2, 2000, pp. 355-383.

²⁵ Les deux partis libéraux belges avaient compris les avantages de la situation en se départissant d'un anticléricalisme séculaire qui, d'ailleurs, ne fut jamais partagé par le parti libéral néerlandais.

²⁶ Le cas des travaillistes – britanniques, irlandais, australien et néo-zélandais – s'avère très différent : en 1931, déjà, l'encyclique de Pie XI, *Quadragesimo Anno* qui, entre autres, condamnait le socialisme, précisait que les travaillistes n'étaient pas concernés.

²⁷ Pie IX, lettre *Quo Durior*, du 8 mai 1873. Pour Pie X, voir ci-dessus.

²⁸ Charles DE MONTALEMBERT, « L'Eglise libre dans un Etat libre, Discours de Malines, 1863 », cité in M. PRÉLOT, *op. cit.*, p. 230.

²⁹ L'abbé Daens sera suspendu *a divinis*.

³⁰ E. HOBSBAWM, *op. cit.*, p. 124.

³¹ S. NEUMANN, *Modern Political Parties*, Chicago, The University of Chicago Press, 1966.

³² L'encyclique de Léon XIII – très âgé – *Graves de communi*, du 18 janvier 1901 interdit l'usage politique de l'expression « démocratie chrétienne ».

³³ « La Jeune République » est créé en 1912 par Marc Sangnier [...]. Elle aura trois à quatre députés entre 1919 et 1940. En 1936, elle adhère au Front populaire et comptera un secrétaire d'Etat, Philippe Serre ». P. LETAMANDIA, *op. cit.*, p. 37.

³⁴ Le SP fut satellisé par les communistes et intégré dans le SD (parti démocrate) dont l'héritage se retrouve aujourd'hui dans l'UW (Union des Libertés) de B. Geremek et T. Mazowiecki.

³⁵ L'ancien ministre de la Coopération, Raymond Scheyven, reconnaissait volontiers, en public, qu'il fut le premier étonné de se retrouver au Parlement et attribuait le fait à son action dans la Résistance belge.

³⁶ W. BEERTEN, *Le rêve travailliste en Belgique*, Bruxelles, EVO, 1990 et « L'Union démocratique belge : une expérience avortée », in S. GOVAERT et M.-Th. COENEN, *Le rassemblement des progressistes*, Bruxelles, De Boeck, 1999.

³⁷ M. VAUSSARD, *Histoire de la démocratie chrétienne*, Paris, Seuil, 1956.

³⁸ J.-M. MAYEUR, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne*, Paris, A. Colin, 1980, p. 207. Par «nationaux» il faut entendre le courant pangermaniste dont l'actuel avatar est le FPÖ.

³⁹ Les Soviétiques soutenaient, dans leur zone d'occupation, le *Christlich Sozialismus* et la CDU, tandis que la France s'opposait à la mise sur pied de partis «interzones».

⁴⁰ Bavarois de naissance et syndicaliste, Stegerwald avait fait toute sa carrière au Zentrum et non au BVP. Il fut ministre du Land de Prusse dans le gouvernement de coalition, Zentrum-SPD, qui constitua le seul môle de résistance face à la résistible ascension d'Hitler et du NSDAP.

⁴¹ A. MINTZEL, *Die CSU: Anatomie einer Konservativen Partei*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1978, 2^e éd. En anglais: «The Christian Democracy in the Federal Republic of Germany», in M. CACIAGLI et al., ed., *Christian Democracy in Europe*, op. cit., pp. 69-82.

⁴² Nous avons emprunté le concept de projet politique au philosophe et politologue belge Jean Ladrière. Voir D.-L. SEILER, *De la comparaison des partis politiques*, op. cit., et *Les partis politiques*, op. cit.

⁴³ *Volkskrant*, 4 mai 1994.

⁴⁴ D. PELASSY, *Sans foi ni loi?*, Paris, Fayard, 1995.

⁴⁵ «Vatican II était passé par là et avait permis aux chrétiens de s'engager au delà des seuls cercles catholiques». Ch. LAPORTE, *Le soir*, 28 mars 2000.

⁴⁶ Une image très forte car, en ce temps-là, les deux hommes apparaissaient comme les deux présidents potentiels pour 1995.

⁴⁷ B. CHAVANCE, E. MAGNIN, «Des gérants loyaux de la transition capitaliste», in G. HERMET, L. MARCOU (dir.), *Des partis comme les autres*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 113.

⁴⁸ Ce qui surprend au premier abord mais se comprend quand on voit le succès rencontré par la reconversion au capitalisme de l'ancienne *Nomenklatura*.

⁴⁹ J.-L. POUTHIER, «Emergence et ambiguïtés de la culture politique démocrate chrétienne», in S. BERSTEIN, *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999, p. 304.

⁵⁰ J.-M. DONEGANI, *La liberté de choisir*, Paris, FNSP, 1993; *contra*: «La privatisation de la vie chrétienne dans un monde marqué par les moyens de communication de masse et l'importance croissante des phénomènes collectifs signifierait une marginalisation du christianisme pouvant aller jusqu'à son absence», P. LETAMENDIA, op. cit., p. 126.

⁵¹ R. RÉMOND, *Les Droites en France*, Paris, Aubier, 1982. Pour une extension des thèses du grand historien et politiste à l'Europe de l'Ouest, voir D.-L. SEILER, *La vie politique des Européens*, Paris, Economica, 1998.

⁵² Lors de la réunion de préparation, tenue à Paris, de l'ouvrage de G. HERMET, J. HOTTINGER et D.-L. SEILER (dir.), *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*, Paris, Economica, 1998.

⁵³ Compte tenu du rapport de forces qui existait entre les premiers – bien en cours au Vatican – et les seconds, on se demande si le verbe «persécuter» ne conviendrait pas mieux.

⁵⁴ Les évangéliques, même fondamentalistes, appartenant aux Eglises «dissidentes» – méthodistes, presbytériennes – appartenaient à l'aile radicale des whigs et devinrent rapidement des socialistes chrétiens qui apporteront une contribution importante à la création du parti travailliste.

⁵⁵ K. POLANYI, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

⁵⁶ On peut également traduire *Moderata Sammlingspartiet* par parti d'union des modérés.

⁵⁷ Une UDF centrée sur la démocratie chrétienne mais ouverte à des éléments libéraux (de Robien, Hervé de Charrette), sociaux-démocrates anti-communistes (Santini) et intégrant les centristes laïcs et francs-maçons au parti radical (André Rossinot). C'est l'attitude à adopter face à l'extrême droite qui sépara l'UDF de Fr. Bayrou de DL, la première adoptant une ligne claire et sans concessions.

⁵⁸ On peut ajouter le frein mis à l'entrée du KDS suédois – démocrate chrétien – de peur de déplaire aux conservateurs du même pays.

⁵⁹ D. HANLEY (ed.), *op. cit.*, R.E.M. IRVING, *op. cit.*, P. LETAMENDIA, *op. cit.*, J.-M. MAYEUR, *op. cit.*

⁶⁰ M. DOGAN, D. PÉLASSY, *Sociologie politique comparée*, Paris, Economica, 1981.

⁶¹ A. MAUROIS, *Vie de Disraeli*, Paris, Flammarion, 1927. *Una storia italiana*, Rome, Mondadori, mars 2001, 128 p. Rien ne nous est épargné dans cette geste édifiante à l'usage des âmes simples : de *Mamma Rossanda* au yacht du *Commendantore*...

⁶² D.-L. SEILER, *Partis et familles politiques*, *op. cit.*, p. 113.

⁶³ R. RÉMOND, *Le christianisme en accusation*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.



Qu'est-ce que le conservatisme politique ?

Paul MAGNETTE

Le trait est bien connu : « Qui n'est pas révolutionnaire à vingt ans n'a pas de cœur ; qui n'est pas conservateur à quarante, n'a pas d'esprit ». Au-delà de la boutade – qui ne fait sourire, d'ailleurs, que les conservateurs – il révèle bien la difficulté qu'il y a à appréhender la spécificité du conservatisme. Pensée politique amorphe, qui s'apparente plus à un état d'esprit qu'à une doctrine, il semble traverser toutes les époques et trouver à se loger dans toutes les idéologies. Le conservatisme apparaît comme un moment de la conscience politique, que tout individu, tout mouvement, toute société serait amené à connaître, un jour ou l'autre. Après l'âge des fondations, qui procède par bouleversements, viendrait celui de la maturité et de la conservation. L'individu contestataire, le parti révolutionnaire, la civilisation nouvelle, tous seraient condamnés à se transformer, par l'une de ces lois insondables de l'évolution, en force conservatrice.

L'inconvénient de ce type de préjugé, largement répandu, est qu'il fait perdre au concept sa force distinctive. Si tout est conservateur, plus rien ne l'est. Or le conservatisme, comme toute pensée politique, a une histoire et des structures lourdes qui, au-delà des variations nationales et des glissements d'époque, lui donnent une configuration propre. Le mot lui-même, d'ailleurs, appartient dès l'origine au langage politique. Forgé en France autour de 1830, diffusé ensuite en Grande-Bretagne et en Allemagne, ce n'est que plus tard, au cours du XIX^e puis du XX^e siècle qu'il se répand dans le vocabulaire commun, et que l'on en vient à parler de goûts, d'éducation ou de principes conservateurs. L'extension sémantique produit alors une confusion : on englobe sous ce concept toute forme de traditionalisme. Or, comme l'a bien montré Karl Mannheim, le traditionalisme décrit « ce qui, à un degré plus ou moins élevé, est une caractéristique psychologique formelle de tout esprit individuel », bien plus qu'une pensée politique constituée ; il est « l'une de ces tendances latentes que tout individu

cultive inconsciemment en lui-même», alors que le conservatisme, à proprement parler, «fut d'emblée conscient et réflexif, parce qu'il émergea comme contre-mouvement, en une opposition consciente au mouvement progressiste, hautement organisé, cohérent et systématique»¹. Ce qui revient, en d'autres termes, à rappeler que toute pensée politique naît dans un contexte donné, et qu'il est indispensable d'y remonter pour en comprendre la logique.

1. Aux fondements du conservatisme

Comme la plupart des grandes idéologies modernes, le conservatisme naît dans cette période clef de l'histoire occidentale que constitue la première moitié du dix-neuvième siècle; au lendemain de la révolution française, à l'aube des révolutions industrielles. Dans ce contexte de renversements politiques, sociaux et économiques rapides, les groupes sociaux qui dominaient sous l'ancien régime se trouvent marginalisés, voire exclus, par les conditions nouvelles et organisent leur résistance. Ils se dressent contre ces idées libérales et progressistes qui se diffusent dans les classes montantes et nourrissent les révolutions démocratiques. Ce faisant, ils rétablissent la pensée traditionnelle sur de nouvelles bases: le conservatisme est cette forme renouvelée du traditionalisme, construite en réaction aux conceptions politiques modernes.

Sa forme dépend, en grande partie, de la configuration des forces sociales propre à chaque nation². Dans l'Angleterre d'Edmund Burke, figure de proue de l'opposition à la révolution française, le conservatisme prend d'emblée une tournure modérée. Burke est un «parvenu irlandais» qui a accédé à l'élite anglaise par son talent littéraire et sa rapide carrière politique. Il appartient au camp des whigs, les «progressistes» de l'époque, et ses premiers grands combats sont dirigés contre les abus de pouvoirs de la métropole anglaise dans les colonies américaines, et contre les exactions de la Compagnie des Indes orientales³. Rien ne semblait prédestiner ce brillant esprit libéral à devenir, et rester jusqu'à nos jours, le héraut de la pensée conservatrice⁴. Pourtant, quand vient la révolution française, Burke ne trouve pas de tâche plus urgente que de dénoncer l'aveuglement de ceux de ses contemporains qui s'émerveillent de ces événements. Contrairement à d'autres grandes figures conservatrices qui, comme Hegel, louèrent d'abord 1789 avant d'en fustiger les débordements, Burke est un opposant des premiers jours. Rien toutefois, dans sa virulence anti-révolutionnaire, ne vient contredire ses combats antérieurs. Burke rejette la révolution française pour les mêmes raisons qui lui ont fait défendre l'indépendance des colonies américaines ou s'insurger contre la corruption de la Compagnie des Indes orientales. Dans chacun des trois cas, il s'indigne en effet de voir dévoyées les constitutions patiemment établies par l'histoire. En Amérique, il défend le droit des colons, issu de la révolution anglaise, de refuser les impôts auxquels ils n'ont pas consenti; en Inde, il accuse les commerçants de la métropole de violer les constitutions indigènes; en France, il s'indigne d'une révolution qui, en toutes ses dimensions, est une profanation de l'histoire. Son ton se fait plus féroce, parce que l'intensité de la «faute» lui paraît plus grande. 1789, c'est la négation absolue de la glorieuse révolution de 1688, dont Burke est un avocat passionné. En Angleterre, la constitution est le fruit d'une longue histoire, la sagesse accumulée des générations; «le résultat d'une profonde réflexion; ou plutôt l'effet

heureux du déroulement naturel, qui est une sagesse dénuée de réflexion, et qui la dépasse»⁵. Le conservatisme de Burke est ancré dans cette conviction : « La science de la construction des républiques, ou de leur rénovation, ou de leur réforme, comme toute science expérimentale, ne s'apprend pas *a priori*. Pas plus une brève expérience ne peut-elle instruire cette science pratique ; parce que les effets réels des causes morales ne sont jamais immédiats ; mais ce qui, à prime abord, apparaît nuisible, peut être excellent dans ses lointaines conséquences ; et son excellence peut même procéder des effets nocifs produits aux commencements »⁶. Fondée sur cette conception de la science politique, la révolution anglaise « fut faite pour préserver nos lois et libertés anciennes et indiscutables, et cette ancienne constitution du gouvernement qui est la seule garantie de nos lois et libertés »⁷. Les révolutionnaires français, en revanche, ont prétendu construire une république nouvelle en ne suivant que les diktats de la raison, et dans la plus parfaite ignorance des lois de l'histoire. Pire, ils ont défait tout ce que l'histoire avait patiemment bâti : l'ordre social et ses subtiles hiérarchies, la religion et ses valeurs, la constitution politique et son équilibre. Parmi les hommes qui ont fait cette révolution figuraient « quelques personnes de rang reconnu ; certains talents brillants ; mais d'expérimenté dans les affaires de l'Etat, il n'y avait personne. Les meilleurs n'étaient que des hommes de théorie ». Inutile, dès lors, de leur vanter les vertus de l'histoire, « de leur parler de la pratique de leurs ancêtres, des lois fondamentales de leur pays, de la forme établie de constitution, dont les mérites avaient été confirmés par la solide épreuve de la longue expérience »⁸. Entre les esprits ardents qui firent la révolution française au nom de concepts abstraits, et les sages praticiens qui entérinèrent dans la constitution anglaise les principes discernés par l'expérience, rien de commun. L'opposition majeure de la politique moderne est, selon Burke, incarnée par ces deux révolutions.

Il n'est pourtant pas ce que l'on appelle, en français, un contre-révolutionnaire, ou un réactionnaire. Burke ne défend pas le retour au passé antérieur ; il n'exige pas que le temps s'arrête à l'âge de la monarchie absolue de droit divin, ni moins encore qu'il y revienne. Burke est un moderne, attaché aux institutions de son temps, convaincu des mérites du libéralisme, tant politique qu'économique. Il loue la monarchie constitutionnelle, porte aux nues le parlementarisme, vénère les libertés de la Magna Carta. Il n'est pas, en d'autres termes, le défenseur d'une forme déterminée et immuable de régime politique. Son conservatisme est plus attaché à une méthode, celle de l'évolution graduelle et prudente, qu'à un contenu. Et toute la tradition anglaise, jusqu'à Peel et Disraeli, jusqu'aux conservateurs d'avant Margaret Thatcher, s'inscrit dans cette lignée. Les conservateurs britanniques sauront enclencher des réformes sociales pour préserver la concorde ; étendre, par étapes, le suffrage à toutes les catégories sociales. Ils sauront, comme Lampedusa le fait dire au Guépard, qu'il faut que « Quelque chose change pour que tout reste comme avant ».

Cette forme modérée de conservatisme, ouverte aux institutions libérales, est indissociable de la configuration sociale et politique de l'Angleterre moderne. Elle correspond à une société où l'aristocratie s'est lentement ouverte à la bourgeoisie montante ; à une constitution où le parlementarisme a favorisé la confrontation paisible, puis la synthèse, des pensées aristocratique et bourgeoise. Dans d'autres contextes, le conservatisme a pris une tournure différente. En France, en particulier, le rythme

brisé des révolutions a rendu impossible l'ouverture progressive de l'aristocratie d'ancien régime aux idées nouvelles. Les perdants de la révolution française y ont tout laissé : leur influence politique, leurs privilèges et leur patrimoine. Aristocrates déchus ou exilés, entièrement rejetés par une société nouvelle pétrie de principes individualistes et égalitaires, ils ne pouvaient se réconcilier avec la révolution. Le conservatisme français était, dès lors, presque prédestiné à être réactionnaire ⁹. Ses figures de proue, Maistre ou Bonald, n'étaient pas issus, à la différence de Burke, des catégories sociales ascendantes. Ils appartenaient, au contraire, au camp des défaits. Leur réaction est, en partie, inspirée par celle de Burke, par son mépris puissant du rationalisme moderne. Mais elle se fait beaucoup plus virulente. Maistre écrit, six ans seulement après son prédécesseur anglais : « l'ignorance barbare a présidé, sans doute, à nombre d'établissements politiques ; mais la barbarie savante, l'atrocité systématique, la corruption calculée, et surtout l'irréligion, n'ont jamais rien produit. La verdeur mène à la maturité ; la pourriture ne mène à rien » ¹⁰. La nuance n'est pas seulement dans le ton. C'est le sens même de la réaction qui, cette fois, est contre-révolutionnaire, au plein sens du terme. Plus qu'à la nature, et aux forces de l'expérience, c'est à la Providence que Maistre et ses disciples s'en remettent : « Dieu s'étant réservé la formation des souverainetés, nous en avertit en ne confiant à la multitude le choix de ses maîtres. Il ne l'emploie, dans ces grands mouvements qui décident le sort des empires, que comme un instrument passif. Jamais elle n'obtient ce qu'elle veut : toujours elle accepte, jamais elle ne choisit » ¹¹. Passé le temps de la pénitence, pendant lequel il faut souffrir l'indigne république, viendra celui de la miséricorde : « C'est au nom du Dieu très-grand et très-bon, à la suite des hommes qu'il aime et qu'il inspire, et sous l'influence de son pouvoir créateur, que vous reviendrez à votre ancienne constitution, et qu'un Roi vous donnera la seule chose que vous deviez désirer sagement : la liberté par le monarque » ¹². Cette fois, le conservatisme n'est plus une méthode, mais un contenu. Il n'est plus une réaction aux excès de la modernité, il la rejette en bloc. Il est croyance dans les lois immuables de l'humanité, dans la puissance divine et la vertu incontestable d'une seule forme politique : la monarchie. L'attitude à l'égard du pouvoir post-révolutionnaire ne peut être que celle du refus absolu.

Il faudra attendre la restauration, forme de compromis historique entre l'ancien régime et la révolution, et l'atténuation des passions politiques, pour que se forme en France un véritable conservatisme. Tocqueville, aristocrate lucide, qui n'a pas vécu directement les événements révolutionnaires ¹³, est sans doute le meilleur équivalent français du conservatisme modéré à l'anglaise. S'appuyant directement sur Burke, il loue, lui aussi, la sagesse des Anglais : dans cette contrée proche, on trouvait « dès le ^{xviii} siècle le système féodal aboli dans sa substance, des classes qui se pénétraient, une noblesse effacée, une aristocratie ouverte, la richesse devenue la puissance, l'égalité devant la loi, l'égalité des charges, la liberté de la presse, la publicité des débats ; tous principes nouveaux que la société du moyen âge ignorait. Or ce sont précisément ces choses nouvelles qui, introduites peu à peu et avec art dans ce vieux corps, l'ont ranimé, sans risquer de le dissoudre, et l'ont rempli d'une fraîche vigueur en lui laissant des formes antiques. L'Angleterre du ^{xviii} siècle est déjà une nation toute moderne, qui a seulement préservé dans son sein et comme embaumé quelques débris du moyen

âge»¹⁴. La révolution française, en revanche, a effacé l'histoire. Comme «elle n'a pas eu seulement pour objet de changer un gouvernement ancien, mais d'abolir la forme ancienne de la société, elle a dû s'attaquer à la fois à tous les pouvoirs établis, ruiner toutes les influences reconnues, effacer les traditions, renouveler les mœurs et les usages et vider en quelque sorte l'esprit humain de toutes les idées sur lesquelles s'étaient fondés jusque-là le respect et l'obéissance»¹⁵. A l'instar de Burke, Tocqueville voit dans le rationalisme des révolutionnaires la cause de tous les maux. C'est parce qu'ils étaient des hommes de lettres plus que des hommes d'Etat, dénués d'expérience et de prudence politiques, qu'ils pensaient «qu'il convient de substituer des règles simples et élémentaires, puisées dans la raison et dans la loi naturelle, aux coutumes compliquées et traditionnelles qui régissent la société de leur temps»¹⁶. Plus nettement que Burke, Tocqueville cerne la conséquence politique de ces événements. La suppression des corps intermédiaires, des institutions médiévales, des corps et hiérarchies, a engendré «un pouvoir central immense qui a attiré et englouti dans son unité toutes les parcelles d'autorité et d'influence qui étaient auparavant dispersées»¹⁷; un Etat «tentaculaire» dont il n'aura de cesse de dénoncer l'emprise, et contre lequel il célébrera, en s'appuyant sur l'expérience américaine, les vertus du fédéralisme, de la décentralisation, de la séparation des pouvoirs.

La difficulté d'un tel conservatisme modéré, dans un pays qui a connu une révolution radicale, c'est qu'il ne peut s'appuyer sur aucune continuité historique. Il est contraint de réinventer une tradition pour s'enraciner, et ne parvient qu'avec beaucoup de peine à gagner à sa cause «centriste» les réactionnaires ou les libéraux, encore animés de passions post-révolutionnaires. Le conservatisme à la Tocqueville ne s'implantera que difficilement en France, en pénétrant les courants libéraux ou chrétiens. Et aujourd'hui encore, un ancien président de la République française, que l'on dit parfois libéral et parfois conservateur, regrette que la France n'ait pas eu son Burke¹⁸.

Marqué par les variations des histoires nationales, le conservatisme peut apparaître irréductible à une idéologie donnée. Dans sa manifestation politique concrète, c'est-à-dire dans les systèmes de partis, il se confond avec des formations parfois très contrastées¹⁹. L'épithète conservateur est presque partout refusée, hors de la Grande-Bretagne et du Danemark, ce qui complique la tâche d'identification. Ici, comme dans les pays scandinaves, le conservatisme reste l'opposant des libéraux au sein des catégories sociales supérieures. Là, comme dans l'Europe médiane, il s'est inscrit dans la famille démocrate chrétienne. Ailleurs, ce sont les libéraux, nationalistes ou «populaires» qui ont recueilli l'essentiel de son héritage. L'éventail des conservatismes est si large, si dépendant des cultures nationales, qu'il semble pratiquement impossible de le définir. A y regarder de plus près, il y a pourtant bien des constantes du conservatisme qui, jusqu'à une époque récente au moins, l'ont clairement distingué des autres grandes familles politiques.

2. Les constantes du conservatisme

L'interprétation que donnent Burke et Tocqueville de la révolution française, comme celle de Hegel par ailleurs²⁰, montre bien quel est le cœur de leur pensée. Aucun de ces auteurs ne rejette la modernité en elle-même, ni ne se complaît

dans la nostalgie d'un âge révolu. Leur cible principale est le rationalisme des Lumières, et l'oubli de l'histoire qu'il implique. Si, comme l'écrit Karl Mannheim, le noyau de toute pensée politique est sa conception du temps, ce qui caractérise le conservatisme est cette manière de placer le présent et l'avenir dans la continuité du passé: «le progressiste voit le présent comme le commencement du futur, tandis que le conservateur y voit l'aboutissement du passé»²¹. Pour abstraite qu'elle puisse paraître, cette conception du temps détermine toutes les dimensions de la pensée conservatrice.

Elle est d'abord la source de son *épistémologie*. En examinant l'œuvre des révolutionnaires français, Burke, Hegel et Tocqueville dénoncent tous trois les ravages du rationalisme politique. La cause majeure de l'égarement des révolutionnaires est le style hypothético-déductif et le caractère prétendument universel de leurs raisonnements. L'influence de l'école du droit naturel sur les hommes du dix-huitième siècle les conduit à penser la politique à travers des concepts abstraits issus des sciences juridiques, tels ceux de droit, de contrat, de pacte... et à imposer ces conceptions «justes selon la raison» à toute forme de réalité empirique. L'ambition prométhéenne des révolutionnaires consiste à croire que l'on peut construire artificiellement une communauté politique, sur la base d'axiomes rationnels, et dans la plus parfaite ignorance des conditions réelles. A quoi les conservateurs opposent une épistémologie empirique. L'expérience seule, les leçons tirées de la vie collective, indiquent quelles institutions sont adaptées aux peuples. Non pas l'expérimentation, celle des utilitaristes comme Bentham que Burke rejette tout autant, qui consiste à tester une institution *in vivo* pour en vérifier la validité. Mais l'expérience historique, longue, tâtonnante, semée d'embûches et d'erreurs. L'histoire de l'humanité est trop complexe pour qu'on puisse en dégager les lois, en comprendre avec exactitude les causalités. Il faut donc se contenter des connaissances partielles – et relatives car une société n'est pas l'autre – qu'enseigne l'expérience humaine. Cela explique le goût des conservateurs pour la tradition ou les préjugés. Il ne s'agit pas d'aimer la tradition pour elle-même, comme le font les réactionnaires, mais de reconnaître qu'elle est un condensé d'expériences historiques et des connaissances accumulées par les générations successives.

De l'idée conservatrice du temps dérive aussi sa *sociologie*. Vue comme le résultat d'une longue histoire, la société se conçoit comme une totalité organique. Elle n'est pas, contrairement à ce qu'affirme le libéralisme triomphant, une simple collection d'individus. Mais un ensemble de communautés, de groupes, de corps, qui ont chacun leur vie propre et forment, pris ensemble, une unité harmonieuse. L'opposition entre les conceptions individualiste et organiciste – ou atomiste et holiste – de la société est une constante de l'histoire de la pensée politique, et le signe le plus net de ce qui distingue «les anciens» des «modernes»²². L'individualisme naît à un moment particulier de la dynamique sociale, quand les communautés historiques – tels la famille, le village, la profession... – se distendent alors que les classes sociales ne se sont pas encore clairement constituées. «Seule la pensée bourgeoise, écrit Mannheim, qui se situe entre ces deux bornes, et se forme à ce point de l'histoire où les vieilles associations sont déjà en cours de dissolution, alors que la nouvelle stratification n'en est encore qu'à ses balbutiements, considère la société comme une

unité composée d'individus isolés»²³. Les conservateurs au contraire refusent cette perception, qui fait abstraction des communautés réelles, des liens forgés par l'histoire et qui, bien que distendus à l'époque moderne, y subsistent. L'une des raisons d'être du conservatisme est précisément la défense de la conception organique de la vie sociale contre l'individualisme libéral et le collectivisme socialiste. Leur organicisme est à la fois analytique et normatif. Il se présente comme une compréhension plus juste de la réalité sociale, et comme une forme plus souhaitable d'organisation. Tous les conservateurs dénoncent les ravages de l'individualisme, et soulignent combien la famille, la patrie, les communautés locales, religieuses ou professionnelles, contribuent à l'harmonie sociale. La conception organique de la société est, soit dit en passant, l'élément le plus visible de l'héritage conservateur des démocrates chrétiens ou du New Labour.

De là dérive, enfin, une *science politique conservatrice*. Les positions de Burke, Hegel, Tocqueville, à nouveau, montrent que leur préférence va spontanément aux institutions qui ont « fait leurs preuves ». On l'a dit, à la différence des réactionnaires, ils ne sont pas adeptes par principe de la monarchie, mais la soutiennent quand elle a démontré, dans tel ou tel contexte, son efficacité politique. Il n'y a pas de constitution conservatrice type, parce que les conservateurs considèrent que les institutions doivent être adaptées à chaque société, conformes aux dispositions des peuples. Quelques principes généraux gouvernent toutefois la science politique conservatrice. L'admiration, d'abord, pour les constitutions mixtes ou équilibrées. De même que la société est conçue comme un ensemble de corps différents mais complémentaires, l'Etat est vu comme une subtile mécanique de pouvoirs qui se contrebalancent. Burke et Hegel estiment la monarchie constitutionnelle parce qu'elle est à la fois monarchique et parlementaire; Tocqueville défend les pouvoirs locaux, puis le fédéralisme et la décentralisation, parce qu'il y voit un équivalent moderne du rôle que jouait l'aristocratie pour tempérer la puissance centrale. Les conservateurs ne sont pas partisans, comme on le dit parfois, d'un « Etat fort ». Ils peuvent reconnaître à l'Etat une fonction importante de structuration du corps social, mais ils rejettent la centralisation excessive du pouvoir et le développement continu de l'administration. La puissance publique ne doit pas devenir si forte qu'elle anémie les corps organiques; elle doit encourager la famille, les communautés de divers ordres, les professions à prendre elles-mêmes en charge certaines missions, et ne pas s'y substituer. La subsidiarité est le maître mot de la science politique conservatrice²⁴.

Rien de tout cela ne forme, il est vrai, un programme politique clair et identifiable, qui distinguerait sans hésitation les conservateurs de leurs rivaux. Mais cette épistémologie, cette sociologie et cette science politique forment la matrice de la pensée conservatrice, telle qu'elle s'est constituée en réaction au rationalisme libéral au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles et diffusée ensuite. En dépit de leur caractère abstrait et général, ces fondements de la pensée conservatrice ont longtemps permis de le caractériser par rapport aux deux autres grandes idéologies modernes, le libéralisme et le socialisme. Friedrich A. von Hayek, que l'on tient aujourd'hui pour un théoricien du néo-conservatisme, mais qui se considérait lui-même comme un pur libéral, a bien souligné ces différences dans un texte intitulé sans équivoque « *Why I Am Not a Conservative* »²⁵. Il y rappelle d'abord que « l'un des traits fondamentaux

de l'attitude conservatrice est la peur du changement, la méfiance timide à l'égard du nouveau en tant que tel», l'absence de cette «foi dans les forces spontanées d'ajustement qui font que le libéral accepte le changement sans appréhension, même s'il ne sait pas comment les adaptations nécessaires seront produites»²⁶. Sur un plan plus directement politique, les conservateurs n'acceptent pas l'idée de la neutralité de l'Etat à l'égard des choix moraux et confessionnels des individus et n'ont pas, dès lors, une conception aussi stricte de l'Etat de droit et de la protection des droits fondamentaux que les libéraux. Quant aux doctrines économiques, enfin, les conservateurs acceptent aisément, pour protéger l'équilibre social et l'intérêt national, des mesures dirigistes ou protectionnistes qui répugnent aux libéraux.

Cette conception substantielle et interventionniste du rôle de l'Etat les rapproche, note Hayek, des socialistes. Mais les conservateurs s'en distinguent par ailleurs, faudrait-il ajouter. D'abord parce que, s'ils ont en commun avec les socialistes de croire dans le poids de l'histoire, ils ne partagent pas leur orientation vers l'avenir ni leur philosophie optimiste du déroulement historique²⁷. Ensuite parce qu'ils n'acceptent l'intervention de l'Etat dans le domaine socio-économique que pour soutenir ou éventuellement compléter l'action des corps intermédiaires, non pour y substituer des services publics animés de finalités égalitaires. Hayek représente l'interaction entre ces trois grandes idéologies modernes sous une forme triangulaire, «les conservateurs occupant un coin, les socialistes tirant vers le deuxième et les libéraux vers le troisième». Il en déduit que «la position qui peut être justement définie comme conservatrice, à chaque époque, dépend de la direction prise par les autres tendances. Puisque le développement des dernières décennies a généralement suivi une direction socialiste, il peut apparaître que les conservateurs et les libéraux ont tous deux principalement cherché à retarder ce mouvement»²⁸.

Ce passage est intéressant parce qu'il pointe l'ambiguïté principale du conservatisme: né au départ dans un rejet du libéralisme militant, il s'est, à maints égards, rangé aux côtés des libéraux pour affronter le mouvement socialiste. Si bien qu'il s'est laissé pénétrer, dès le milieu du XIX^e siècle d'ailleurs, comme l'illustre la position médiane de Tocqueville, par des éléments fondamentaux de la pensée libérale et que la distinction a pu paraître s'atténuer.

3. La grande transformation du conservatisme ?

L'évolution du conservatisme anglo-saxon à partir des années 1970 est particulièrement révélatrice à cet égard. Ce que l'on a appelé la «révolution conservatrice», en une contradiction délibérée dans les termes, a consisté de la part des conservateurs à modifier leur rapport au libéralisme. D'un côté, les républicains américains, les tories britanniques, puis la plupart des partis conservateurs européens, ont choisi au cours de leur cure d'opposition de se redéfinir en optant pour une critique radicale de l'Etat providence, empruntée aux théoriciens libéraux de l'économie. Ils continuaient ainsi à estomper leur différence par rapport au libéralisme. Mais d'un autre côté, les conservateurs anglo-saxons se sont démarqués du libéralisme en renouvelant leur critique de l'individualisme, de la tolérance et de la société moderne et en réintroduisant une conception morale de l'Etat²⁹. Cela a conduit, comme l'a montré le politiste Theodore Lowi, à «européaniser» la vie politique

américaine. Jusqu'alors, en effet, le conservatisme était essentiellement, aux États-Unis, confiné dans la vie politique locale, tandis que les élites nationales partageaient une conception fondamentalement libérale et ne s'opposaient que sur des nuances. En «nationalisant» le conservatisme, Reagan a introduit une forme de bipolarisation à forte connotation idéologique, typique des démocraties européennes, dans la vie politique américaine ³⁰.

Au cours de la même période, l'Europe a peut-être, sous l'effet des transformations du conservatisme, effectué le même trajet dans l'autre sens. Jusque dans les années quatre-vingt, la vie politique européenne avait été dominée par une opposition relativement nette entre socialistes ou sociaux-démocrates d'une part et conservateurs de l'autre – les libéraux, quand ils n'étaient pas du côté des conservateurs, jouant le rôle de pivot. Or, la grande transformation qu'a connue le conservatisme depuis lors a profondément changé la donne. Contrairement à son homologue américain, et à l'exception de l'épisode thatchérien, le conservatisme européen n'a pas renoué avec les critiques morales du libéralisme. Même si des débats ont eu lieu, et si la tentative réactionnaire fut et reste parfois forte ³¹, dans l'ensemble les conservateurs se sont convertis aux idées modernes en matière de laïcité, d'avortement, de peine de mort ³², ... thèmes qui ont pratiquement disparu de l'agenda politique européen.

Dans le même temps, l'ensemble des forces politiques européennes se convertissait aux credos du libéralisme économique, gravés dans l'airain du traité de Maastricht. De même, les conceptions institutionnelles du conservatisme se sont répandues au-delà des anciens clivages : la gauche a soutenu autant que la droite la décentralisation ou l'autonomie des Banques centrales..., et succombe aujourd'hui aux charmes d'une «gouvernance» censée aplanir les conflits idéologiques en procédant par ajustements progressifs et en associant les acteurs privés à la décision politique. La «normalisation» du conservatisme, intégrant les conceptions modernes de la vie sociale, et la diffusion parallèle du libéralisme économique, ont ainsi profondément modifié le paysage politique européen : scène de conflits idéologiques marqués et souvent bipolaires il y a encore vingt ans, il est dominé aujourd'hui, à l'image de l'Amérique d'avant Reagan, par un libéralisme économique et politique dont les grands partis, y compris les conservateurs, n'incarnent plus que des nuances.

Notes

¹ Karl MANNHEIM, «Conservative thought», in *Essays on sociology and social psychology*, Londres, Routledge, 1950, pp. 74-164 ; pp. 95 et 99.

² On suit ici l'analyse sociologique des «*styles of thought*» de Karl Mannheim. L'analyse fameuse de Hirschmann, quant à elle, assimile conservatisme et pensée réactionnaire, en se concentrant sur la rhétorique et en se passant de réflexion sur ses origines sociales. Ce qui conduit à réduire le spectre des idéologies à une dichotomie simple, opposant les «bons libéraux» (dont Hirschmann lui-même) aux mauvais conservateurs. Quelle que soit la pertinence politique d'une telle approche dans le contexte intellectuel américain dominé par les néo-conservateurs, elle est analytiquement réductrice. Voir Albert O. HIRSCHMAN, *The Rhetoric of Reaction, Perversity, Futility, Jeopardy*, Cambridge (Mass.)/Londres, Harvard University Press, 1991.

³ Voir Crawford Brough MACPHERSON, *Burke*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1980.

⁴ Sur la place cardinale de Burke dans la pensée conservatrice, tant européenne qu'américaine, voir l'un des théoriciens contemporains de ce courant de pensée aux États-Unis, Robert NISBET, *Conservatism, Dream and Reality*, Milton Keynes, Open University Press, 1988. Certains auteurs libéraux, dont Friedrich von Hayek, soutiennent toutefois que Burke est avant tout libéral – quitte à reconnaître qu'il est un «libéral conservateur».

⁵ Edmund BURKE, *Reflections on the Revolution in France* (1790), Oxford, Oxford University Press, 1993, p. 33.

⁶ *Ibid.*, p. 61.

⁷ *Ibid.*, p. 31.

⁸ *Ibid.*, p. 58.

⁹ Voir l'analyse, pleine de sympathie pour son objet, de Philippe BENETON, *Le conservatisme*, Paris, PUF, 1988.

¹⁰ Joseph DE MAISTRE, *Considérations sur la France* (1796), Paris, Imprimerie nationale, 1994, p. 78.

¹¹ *Ibid.*, p. 130.

¹² *Ibid.*, p. 135.

¹³ Tocqueville écrit lui-même : «Assez loin de la Révolution pour ne ressentir que faiblement les passions qui troublaient les points de vue de ceux qui l'ont faite, nous en sommes assez proches pour pouvoir entrer dans l'esprit qui l'a amenée et pour le comprendre». Alexis DE TOCQUEVILLE, *L'Ancien régime et la révolution* (1856), Paris, Garnier-Flammarion, 1988, p. 101.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 113-114.

¹⁵ *Ibid.*, p. 104.

¹⁶ *Ibid.*, p. 230.

¹⁷ *Ibid.*, p. 104.

¹⁸ Valéry GISCARD D'ESTAING, *Les Français, Réflexions sur le destin d'un peuple*, Paris, Plon 2000.

¹⁹ Il s'agit sans doute de la famille politique la plus mal définie par les manuels consacrés aux partis politiques. Certains écartent d'ailleurs l'épithète de leur typologie, au profit de l'appellation de «partis bourgeois», pour clarifier les distinctions. Voir Daniel-Louis SEILER, *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980, qui note à propos des partis bourgeois, p. 139 : «Tous ces partis sont, à des degrés divers, conservateurs. Mais cette dénomination dérange : en français cette épithète véhicule une connotation péjorative et les intéressés la récusent souvent avec véhémence».

²⁰ Hegel, une génération après Burke et une génération avant Tocqueville, écrit à propos de la révolution française : «Arrivées au pouvoir, ces abstractions ont produit d'une part le plus prodigieux spectacle vu depuis qu'il y a une race humaine : recommencer *a priori*, et par la pensée, la constitution d'un grand État réel en renversant tout ce qui existe et est donné, et

vouloir donner pour base un système rationnel imaginé ; d'autre part, comme ce ne sont que des abstractions sans Idée, elles ont engendré par leur tentative, les événements les plus horribles et les plus cruels ». *Principes de la philosophie du droit* (1821), trad. de A. Kaan, Paris, Gallimard, 1940, p. 272.

²¹ Karl MANNHEIM, *op. cit.*, p. 111. Voir aussi son livre *Idéologie et utopie*, trad. de P. Rollet, Paris, Rivière, 1956, pp. 181-196.

²² Voir Norberto BOBBIO, *Libéralisme et démocratie*, trad. de N. Giovannini, Paris, Le Cerf, 1998. Robert Nisbet, théoricien du néo-conservatisme, voit aussi dans l'organicisme sa marque la plus nette. *Op. cit.*

²³ Karl MANNHEIM, *op. cit.*, p. 113.

²⁴ Pour une apologie récente du concept de subsidiarité par une théoricienne du néo-conservatisme, voir Chantal MILLON-DELSOL, *L'Etat subsidiaire*, Paris, PUF, 1988.

²⁵ Postscript à son livre *The Constitution of Liberty*, Chicago, University of Chicago Press, 1960. Rééd. Londres, Routledge, 1990, pp. 397-411.

²⁶ *Ibid.*, p. 400.

²⁷ Karl Mannheim note que la conception du temps qui sous-tend la pensée socialiste est une synthèse des fondements conservateurs et libéraux. Des libéraux, les socialistes retiennent l'idée de progrès et l'orientation vers l'avenir ; des conservateurs, ils gardent l'idée d'une continuité du déroulement historique et des contraintes qu'il fait peser sur l'action. Voir Karl MANNHEIM, *Idéologie et utopie*, *op. cit.*

²⁸ F. A. VON HAYEK, *op. cit.*, pp. 398-99.

²⁹ Sur les fondements idéologiques de la « révolution conservatrice » aux Etats-Unis, voir Nicolas KESSLER, *Le conservatisme américain*, Paris, PUF, 1998.

³⁰ Voir Theodore J. LOWI, « Avant le conservatisme et au-delà, Les idéologies et la vie politique américaine dans les années 1990 », *Revue française de science politique*, 1990, vol. 41, n° 3, pp. 669-97 ; et Theodore J. LOWI, *The End of the Republican Era*, Norman & Lindon, University of Oklahoma Press, 1995.

³¹ Sur les débats suscités en Europe par le néo-conservatisme américain, voir Jürgen HABERMAS, « Les néo-conservateurs critiques de la culture », in *Ecrits politiques*, trad. de C. Bouchindhomme et R. Rochlitz, Paris, Le Cerf, 1990, pp. 63-85.

³² Voir Brian GIRVIN (ed.), *The Transformation of Conservatism*, Londres, Sage, 1988.



Démocratie chrétienne, centre-droit et droite classique en Europe occidentale : une approche géographique

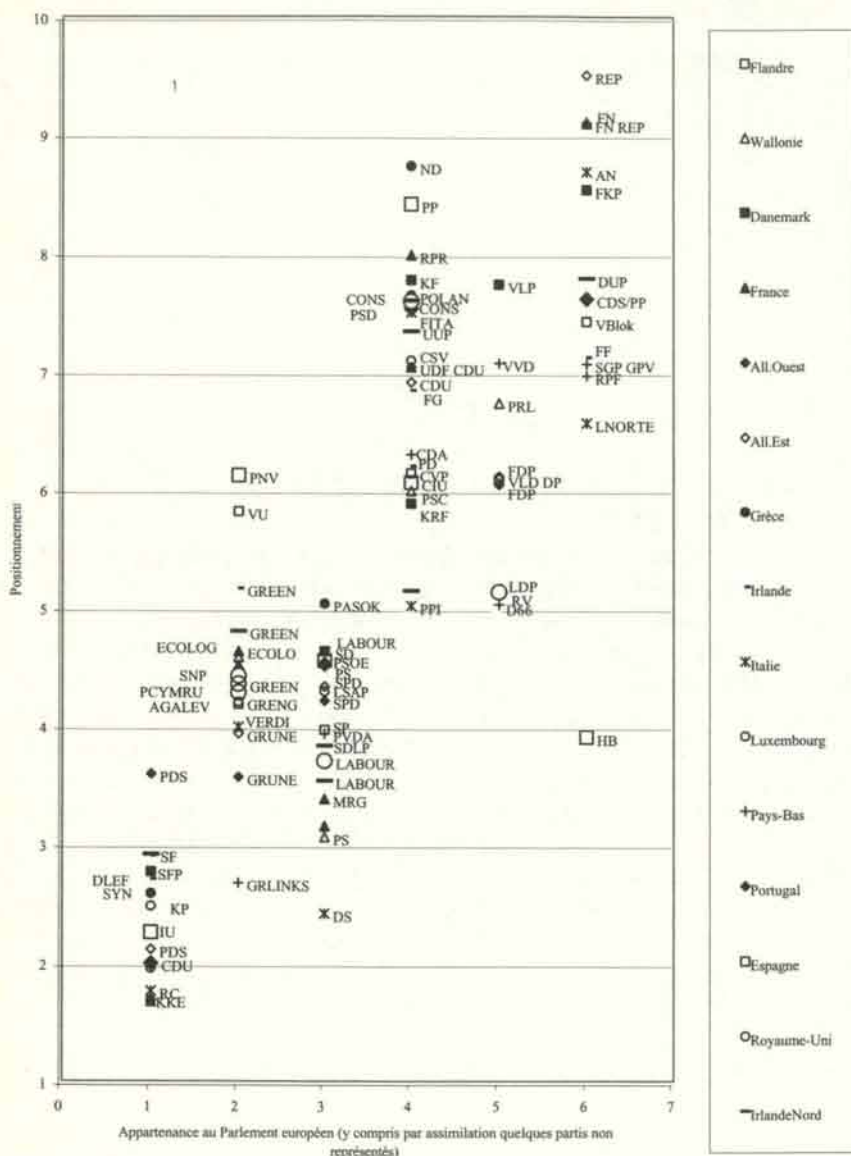
Christian VANDERMOTTEN & Pablo MEDINA LOCKHART

1. La démocratie chrétienne dans le panorama du centre-droit et de la droite classique

Rassembler dans une même analyse, menée à l'échelle de l'Europe occidentale, au sens large, la géographie des partis démocrates chrétiens et de droite conservatrice classique peut sans doute susciter bien des objections, tant du point de vue de la théorie des partis que de la part des acteurs politiques qui se réclament de ces tendances, à commencer par les responsables du nouveau CDH en Belgique francophone. Pourtant, les partis relevant de ces deux familles se retrouvent pour l'essentiel rassemblés dans le groupe du PPE au Parlement européen. Il est dès lors difficile de les séparer dans une analyse globale fondée sur leurs résultats aux dernières élections européennes. En outre, la distinction est d'autant plus délicate que l'on peut discuter du caractère réellement démocrate chrétien de grands partis se réclamant formellement de cette famille, la CDU-CSU en Allemagne ou l'ÖVP en Autriche, que l'on peut tout autant rattacher aux grands partis attrape-tout de centre-droit et que, d'autre part, l'ampleur et la géographie du vote berlusconien en Italie traduisent bien une large continuité entre le vote démocrate chrétien classique et celui qui s'est porté en faveur d'une nouvelle droite conservatrice et populiste à la suite de l'implosion de la DC.

Figure 1

Autopositionnement moyen des électeurs des partis européens, classés selon leur appartenance de groupe au Parlement européen, d'après les Eurobaromètres (1994)

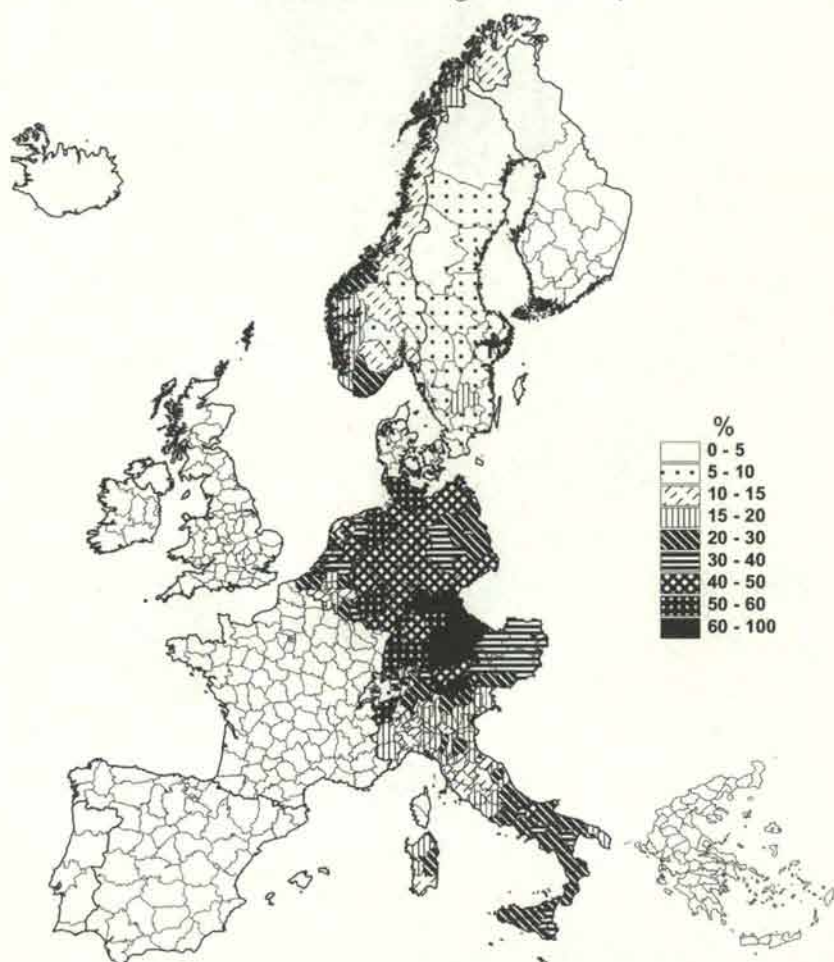


L'échelle va de 1 (le plus à gauche) à 10 (le plus à droite).

Certes, les électors sociaux chrétiens et conservateurs se distinguent dans une certaine mesure par leur auto-positionnement sur l'axe gauche-droite : ceux qui votent pour des partis à référence démocrate chrétienne se situent en moyenne dans une position plus centriste (de 5 pour les électeurs du PPI italien aux alentours de 7 pour ceux de la CDU allemande) que ceux qui donnent leur voix à des partis conservateurs sans référence chrétienne explicite, même si on sait que, du moins en pays catholique, les pratiquants y sont en général également surreprésentés (de 7 pour l'UDF à près de 9 pour la Nouvelle démocratie grecque).

Figure 2

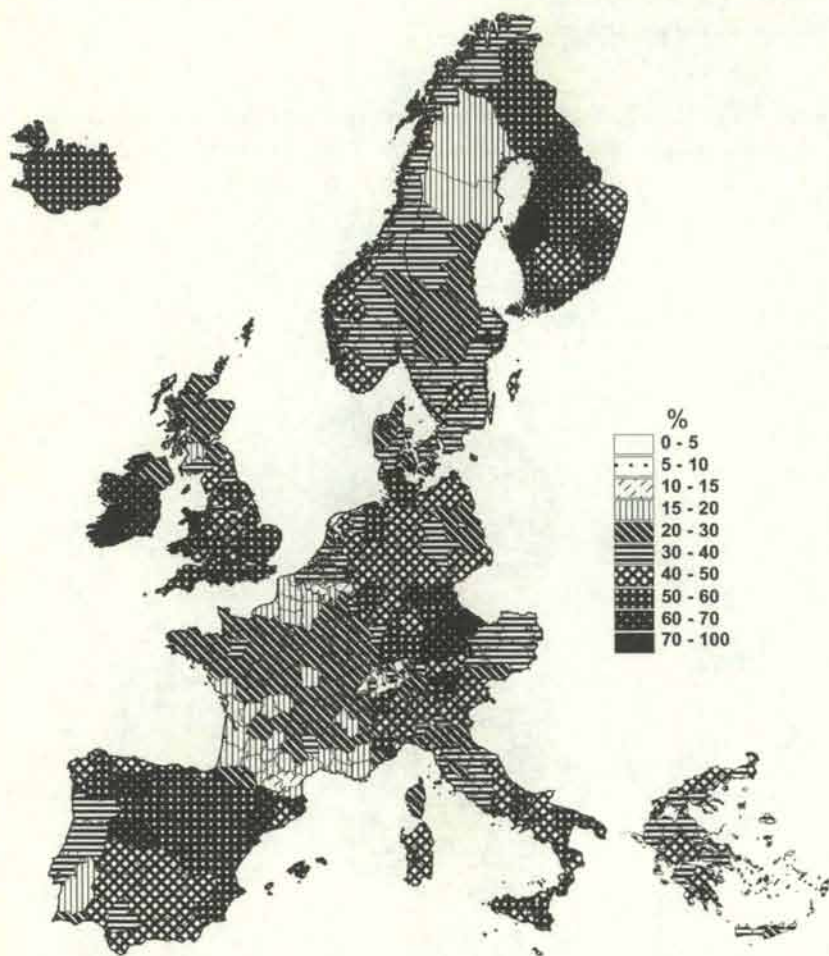
Score des partis à filiation démocrate chrétienne ou religieuse protestante aux élections européennes de 1999 (ou les élections législatives les plus proches en Suisse, en Norvège et en Islande).



Dans les pays membres de l'Union européenne, les élus de ces partis appartiennent au groupe PPE, à l'exception des Democratici italiani et des partis protestants néerlandais. Y compris le SVP (Süd-Tyroler Volkspartei) et l'Union valdotaine, rattachés à la démocratie chrétienne, en Italie.

Figure 3

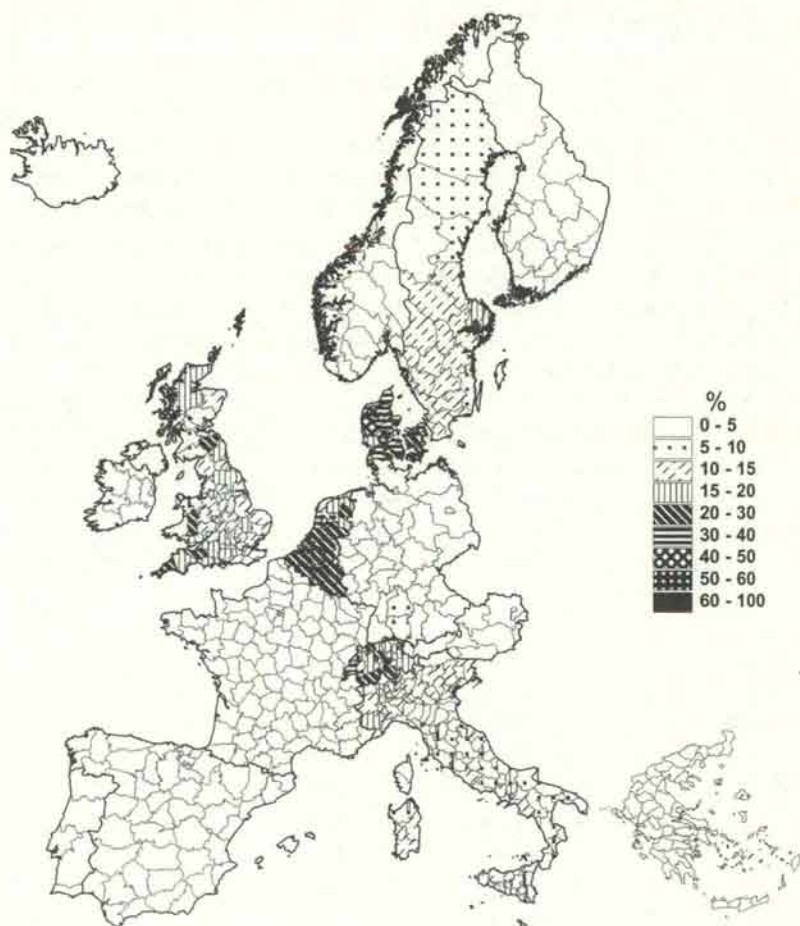
Score de l'ensemble des partis du centre-droit et de la droite classique (y compris les partis démocrates chrétiens), à l'exclusion des partis de filiation libérale ou sociale-libérale nette aux élections européennes de 1999 (ou les élections législatives les plus proches en Suisse, en Norvège et en Islande).



Y compris les partis agrariens et les partis régionalistes, sauf ceux nettement marqués à gauche comme le Bloc galicien, EH au Pays basque ou le SNP écossais. Dans l'Union européenne, la plupart des élus de ces partis font partie du groupe PPE, à l'exception de ceux des partis agrariens suédois et finlandais, de certains partis régionalistes et du Fianna Fail irlandais.

Figure 4

Score des partis de filiation libérale ou sociale-libérale nette aux élections européennes de 1999 (ou les élections législatives les plus proches en Suisse, en Norvège et en Islande).



Sauf en Italie, pour la Liste Bonino et l'Union des démocrates européens, les élus de ces partis font partie, dans l'Union européenne, du groupe ELD.

Le groupe parlementaire du PPE rassemble donc, sur sa gauche, des partis démocrates chrétiens à tradition interclassiste, issus de la tradition de *Rerum Novarum* et du christianisme social, avec une aile syndicale, partis développant une idéologie personnaliste, communautariste, tentant une adaptation de valeurs traditionnelles à la modernité, et, sur sa droite, des partis conservateurs classiques (nous utilisons cette étiquette à défaut de mieux, par référence au parti britannique du même nom). A la charnière, la CDU-CSU allemande, tendant vers le parti attrape-tout de centre-droit,

et l'UDF française, dont certaines fractions n'hésitent pas se revendiquer des idées démocrates chrétiennes, explicitation pourtant étrangère à la tradition politique française, si l'on exclut le bref épisode du MRP, encore que là même le terme « démocrate chrétien » était absent de l'étiquette.

Les partis scandinaves à référence chrétienne ne sont évidemment pas nés sur le clivage Eglise-Etat dans ces pays officiellement luthériens. Malgré la dénomination démocrate chrétienne qu'ils se donnent parfois, ils n'ont pas de composante articulée avec une aile du mouvement ouvrier et relèvent plutôt d'un conservatisme moral, parfois très rigide, que de la véritable tradition interclassiste démocrate chrétienne : il en va de même des partis protestants néerlandais.

En revanche, les partis agrariens scandinaves s'appuient historiquement sur un électorat dont la sociologie est assez voisine de celle de l'électorat démocrate chrétien rural dans certains pays catholiques, mais avec une forte insistance sur l'association entre défense des communautés locales et protection économique, dans des zones agricoles périphériques à l'échelle européenne. Partis centristes, ils ont aujourd'hui abandonné leur référence agrarienne, du fait de l'affaiblissement tendanciel de leur base originelle avec l'évolution économique.

Ce groupe complexe du PPE rassemble donc en fait l'ensemble des partis du centre-droit et de la droite classique, à l'exception de ceux qui sont clairement issus de la tradition libérale du XIX^e siècle, sur le versant laïc du clivage Eglise-Etat et sur le versant bourgeois du clivage agrariens-industriels. Ces derniers partis sont rassemblés à Strasbourg dans le groupe ELDR, même quand ils ont abandonné leurs références originelles dans leurs discours et leurs programmes pour se muer ou tenter de se muer en grands partis rassembleurs du centre-droit réformateur. Ils visent l'électorat des classes moyennes et des employés, et se centrent sur la primauté à accorder au marché et au libéralisme économique, plus ou moins nappé de quelques références sociales. L'électorat de ces partis ne se distingue toutefois pas de manière systématique de l'électorat des partis du PPE par son autositionnement sur l'axe gauche-droite ; dans les pays où ce sont les partis conservateurs ou à référence démocrate chrétienne qui sont les plus puissants, l'électorat libéral est souvent un peu plus à gauche (l'électorat D66, mais pas celui du VVD, par rapport à celui du CDA aux Pays-Bas ; celui du FDP par rapport à celui de la CDU-CSU en Allemagne ; les libéraux par rapport aux conservateurs en Grande-Bretagne). Au contraire, là où les partis libéraux se renforcent aux dépens des démocrates chrétiens, comme en Belgique, l'électorat du VLD se positionne au même niveau que celui des démocrates chrétiens (en Flandre), voire à droite de celui-ci (dans la partie francophone).

Ces considérations, qui ramènent l'analyse à celle de la géographie d'un groupe politique représenté au Parlement européen, celui du PPE, complétée le cas échéant par celle du groupe ELDR, excluent donc du champ les partis de la droite extrême et de la droite réactionnaire, même si paradoxalement les électeurs de certains des partis de cette catégorie ne s'autositionnent pas toujours en moyenne plus à droite que les électeurs de partis relevant des groupes PPE et ELDR : les électeurs de la Ligue du Nord sont en moyenne plus à gauche que ceux du PRL belge et ceux du Vlaams Blok le sont plus que ceux des conservateurs britanniques ou du RPR français ! Mais cette exclusion se justifie par la différence entre une pensée traditionaliste ou conservatrice mais

insérée dans les cadres fixés par l'économie dominante et une pensée réactionnaire de refus, sur une base de repli souvent populiste, des conséquences politiques des formes dominantes de l'évolution et de l'intégration économiques.

La théorie classique des partis positionne le conservatisme dans la continuité des clivages agrariens-industriels et capital-travail et la démocratie chrétienne dans celle du clivage Eglise-Etat, en limitant donc le développement aux pays catholiques. L'absence de démocratie chrétienne en Grande-Bretagne vient bien à point pour appuyer cette théorie. Certes, l'Allemagne est gênante, de même que les Pays-Bas. Mais dans le premier cas, la théorie s'en sort en considérant que la démocratie chrétienne est bien dans la tradition historique du Zentrum catholique, qu'elle est d'ailleurs plus forte dans le sud catholique que dans le nord protestant, et qu'elle est pour une part un parti attrape-tout à étiquette chrétienne. Dans le second cas, on fait valoir encore une fois que la démocratie chrétienne néerlandaise historique était bien catholique, que son implantation reste la plus forte dans le sud du pays, et que pour le reste elle a fusionné avec deux plus petits partis protestants qui étaient plutôt des partis moralistes de droite à la scandinave que de véritables partis démocrates chrétiens. Mais comment expliquer alors, sinon par les vertus d'une « tradition républicaine », l'absence de démocratie chrétienne en France catholique ? Ou encore, en Espagne ou au Portugal, le seul fait de l'émergence tardive du système partisan après une période de compromission de l'Eglise avec le pouvoir fasciste, la coupant de la classe ouvrière, est-il suffisant pour expliquer l'absence de partis démocrates chrétiens ?

Sans nier évidemment une filiation originelle entre la démocratie chrétienne et le clivage Eglise-Etat, il nous semble néanmoins qu'un examen des chiffres du tableau 1 peut mettre sur la piste d'une autre explication : historiquement, la démocratie chrétienne occupe une forte position dans le paysage du centre-droit et de la droite classique dans l'Europe médiane d'unification ou de formation nationale tardive (Belgique, Allemagne, Italie, bien évidemment avant son implosion dans ce dernier pays), ou en tout cas où les contre-pouvoirs locaux au pouvoir central sont restés forts (Pays-Bas, cantons suisses), y compris dans ses portions protestantes ; les conservateurs ou la droite sans référence chrétienne dominent par contre ce paysage dans les Etats précocement unifiés, qu'ils soient catholiques ou non, de l'Espagne à la Grande-Bretagne et aux pays scandinaves, si l'on exclut dans ce dernier cas de la démocratie chrétienne véritable les partis chrétiens minoritaires qui fondent leur raison d'être plus sur un discours moral traditionaliste que sur des positions et des structures réellement démocrates chrétiennes. La démocratie chrétienne est typique de « l'Europe des marchands » de Braudel ¹. Elle ne se serait imposée que là où les rapports de force entre Eglise et Etat, mais aussi entre pouvoir local et pouvoir étatique, sont encore des enjeux politiques ouverts au moment de la mise en place, au XIX^e siècle, du système partisan ². Ainsi, les partis démocrates chrétiens voient le rôle de l'Etat comme subsidiaire et complémentaire à celui des communautés intermédiaires « naturelles » (la famille, le village, le quartier, ... ou la paroisse, les collectivités locales), où doit s'organiser la vie sociale et qu'il faut maintenir et soutenir. Avec, il est vrai, l'exception de la Grande-Bretagne, c'est dans les mêmes pays, pour les mêmes raisons, que les partis à étiquette libérale se sont affirmés le plus

clairement et le plus longtemps comme les partis de la bourgeoisie laïque, fer de lance de l'idée nationale.

Tableaux 1a, b et c

<i>Elections européennes de 1999 (ou élections législatives les plus proches)</i>	<i>Part dans l'électorat de centre-droit et de droite classique (a)</i>					<i>Part du centre-droit et de la droite classique dans l'électorat</i>
	<i>des démocrates chrétiens</i>	<i>des chrétiens protestants (b)</i>	<i>des agrariens</i>	<i>des conservateurs (c)</i>	<i>des libéraux (d)</i>	
Benelux	42%	11%	-	-	43%	55%
Dont Pays-Bas	44%	16%	-	-	40%	63%
Dont Belgique (N)	39%	-	-	-	39%	50% (e)
Dont Belgique (F)	34%	-	-	-	66%	33% (f)
Dont grand-duché	52%	-	-	-	48%	60%
Allemagne	94%	-	-	-	6%	52%
Dont ouest	94%	-	-	-	6%	54%
Dont est et Berlin	95%	-	-	-	5%	42% (f)
Autriche	92%	-	-	-	8%	35% (e)
Suisse	39%	4%	- (g)	2%	55%	41% (e)
Italie	34%	-	-	50%	16%	53% (e)
Europe médiane	64%	2%	-	16%	17%	52%
Irlande	-	-	-	100%	-	72%
Grande-Bretagne	-	-	-	75%	22%	57%
France	-	-	-	100%	-	22% (e)
Espagne	-	-	-	78%	-	52%
Portugal	-	-	-	100%	-	32% (f)
Europe atlantique	-	-	-	82%	10%	43%
Danemark	-	3%	-	47%	50%	62%
Suède	-	16%	12%	43%	29%	48% (f)
Finlande	-	5%	37%	58%	- (h)	55%
Norvège	-	34%	19%	36%	11%	41% (e)
Europe nordique	-	12%	16%	46%	25%	51%

<i>Elections nationales entre 1981 et 1983 (i)</i>	<i>Part dans l'électorat de centre-droit et de droite classique (a)</i>					<i>Part du centre-droit et de la droite classique dans l'électorat</i>
	<i>des démocrates chrétiens</i>	<i>des chrétiens protestants (b)</i>	<i>des agrariens</i>	<i>des conservateurs (c)</i>	<i>des libéraux (d)</i>	
Benelux	46%	5%	-	-	40%	62%
Dont Pays-Bas	48%	8%	-	-	44%	62%
Dont Belgique (N)(j)	46%	-	-	-	31%	69%
Dont Belgique (F)(j)	37%	-	-	-	41%	53%
Dont grand-duché	56%	-	-	-	44%	65%
Allemagne	88%	-	-	-	12%	56%
Autriche	90%	-	-	-	10%	48% (f)
Suisse	33%	3%	18%	-	40%	66%
Italie	77%	-	-	-	23%	44%
Europe médiane	74%	1%	1%	-	22%	52%
Irlande	-	-	-	100%	-	87%
Grande-Bretagne	-	-	-	62%	36%	71%
France	-	-	-	94%	-	43% (f)
Espagne	-	-	-	85%	2%	43% (f)
Portugal	-	-	-	100%	-	41% (f)
Europe atlantique	-	-	-	78%	17%	53%
Danemark	-	6%	-	55%	40%	42%
Suède	-	4%	33%	50%	13%	47% (f)
Finlande	-	5%	48%	47%	- (h)	57%
Norvège	-	18%	13%	61%	9%	52%
Europe nordique	-	7%	26%	53%	14%	49%

<i>Elections nationales entre 1957 et 1959</i>	<i>Part dans l'électorat de centre-droit et de droite classique (a)</i>					<i>Part du centre-droit et de la droite classique dans l'électorat</i>
	<i>des démocrates chrétiens</i>	<i>des chrétiens protestants (b)</i>	<i>des agrariens</i>	<i>des conservateurs (c)</i>	<i>des libéraux (d)</i>	
Benelux	61%	18% (k)	1%	-	19%	62%
dont Pays-Bas	49%	31% (k)	1%	-	19%	65%
dont Belgique (N)(j)	81%	-	-	-	14%	70%
dont Belgique (F)(j)	74%	-	-	-	25%	49%
dont grand-duché	67%	-	-	-	33%	55%
Allemagne	87%	-	-	-	13%	58%
Autriche	85%	-	-	-	15%	52%
Suisse	38%	-	19%	-	39%	61%
Italie	81%	-	-	-	9%	52%
Europe médiane	79%	3%	1%	-	14%	56%
Irlande	-	-	-	100%	-	89%
Grande-Bretagne	-	-	-	89%	11%	55%
France	-	-	-	100%	-	65%
Europe atlantique	-	-	-	93%	7%	61%
Danemark	-	-	-	34%	67%	50%
Suède	-	-	25%	39%	36%	50%
Finlande	-	-	45%	30%	12%	51%
Norvège	-	21%	19%	39%	20%	48% (f)
Europe nordique	-	4%	23%	36%	35%	50%

Poids de l'électorat de centre-droit et de droite classique en Europe occidentale et structure interne de cet électorat. 1999 ; 1981-1983 ; 1957-1959.

- Le total des cinq colonnes ne fait pas nécessairement 100%, quelques partis étant difficilement classables dans l'une ou l'autre des catégories.
- Y compris des partis très conservateurs qui pourraient tout autant être classés dans la droite extrême et réactionnaire de repli.
- Autres partis du groupe PPE ou partis proches ou autres partis à filiation conservatrice clairement établie (y compris le SFP en Finlande et l'UDF en France).
- Partis membres du group ELDR ou partis proches et ayant une filiation libérale ou sociale-libérale clairement établie (y compris la Liste Bonino en 1999 en Italie).
- Il faut ajouter à ce chiffre un poids important de la droite de repli réactionnaire et extrême (15% de l'électorat ou plus).
- Ce chiffre s'explique particulièrement par le poids de la gauche et de l'extrême gauche (50% de l'électorat ou plus).
- Les agrariens suisses ont été classés parmi la droite de repli réactionnaire et extrême en 1999.
- Associés aux agrariens.
- 1979 en Suisse.
- Flandre à l'exception de l'arrondissement de Bruxelles, compté avec la partie francophone.
- A répartir à l'échelle des Pays-Bas entre 27% pour les partis protestants qui fusionneront avec les catholiques pour former le CDA et 4% pour les partis protestants orthodoxes et calvinistes les plus radicaux qui ne s'associeront pas à cette fusion.
- A l'échelle du Benelux, le chiffre de 18% se ventile alors en respectivement 15% et 3%.

Les résultats sont pondérés par la population totale des pays.

Sources : www.parties-and-elections.de et J. VANLAER (1984), *200 millions de voix. Une géographie des familles politiques européennes*, Bruxelles, Société Royale Belge de Géographie et Laboratoire de Géographie humaine de l'Université libre de Bruxelles.

2. L'évolution du vote démocrate chrétien et de droite classique depuis les années cinquante

Les tableaux montrent une grande constance du poids du centre-droit et de la droite classique dans les résultats électoraux au cours du dernier demi-siècle : sa part dans l'électorat passe de la fin des années cinquante au début des années quatre-vingt et à la fin des années quatre-vingt-dix de 56 à 53 et 52% dans l'Europe médiane, de 61 à 53 et 43% dans l'Europe occidentale (le dernier chiffre étant anormalement déprimé par la poussée du vote de repli en France aux élections européennes, FN, mais aussi votes pour la liste RPFIE de Pasqua et de Villiers, et pour Chasse-Pêche-Nature-Traditions) ; de 50 à 49 et 51% dans l'Europe nordique.

Sur son terrain spécifique de l'Europe médiane, la démocratie chrétienne s'affaiblit, passant de 79 à 74, puis à 64% de l'électorat du centre-droit et de droite classique, mais ceci recouvre des schémas évolutifs variables selon les pays. En effet, malgré la laïcisation générale des enjeux politiques, la démocratie chrétienne maintient, voire renforce une part très hégémonique dans les pays, Allemagne et Autriche, où elle s'est affirmée dès la fin de la guerre plus comme grand parti attrape-tout de centre-droit que comme parti véritablement démocrate chrétien : elle y regroupe 87, 88, puis 94% de l'électorat du centre-droit et de la droite classique. Par contre, alors qu'elle fixait 81 puis 77% de l'électorat du centre-droit et de la droite classique en Italie à la fin des années cinquante et au début des années quatre-vingt, son implosion au profit d'une droite attrape-tout à relents populistes et la concurrence des Ligues de la droite régionaliste de repli la ramène à 34% en 1999, émiettés entre plusieurs partis, qui tentent plus l'intelligentsia catholique et les structures établies que l'ancien électorat démocrate chrétien populaire. Dans les pays du Benelux, où elle était le plus clairement *pilarisée*, avec une aile ouvrière organisée, elle marque une tendance très nette à l'affaiblissement parallèlement à l'abandon par les libéraux de leur discours anticlérical, à la perte d'importance des enjeux philosophiques dans la vie politique, voire à la montée d'une nouvelle gauche non liée à une tradition sociale-démocrate laïque : elle regroupait 61% du centre-droit et de la droite classique à la fin des années cinquante (et même 76% si on y ajoute ceux des partis protestants qui fusionneront par la suite avec le KVP néerlandais pour devenir le CDA), respectivement 46% et 42% au début des années quatre-vingt et à la fin des années quatre-vingt-dix. A l'inverse, les libéraux passent de 19% à 40% et 43%. En Suisse, la place de la démocratie chrétienne dans le centre-droit et la droite classique reste stable (38%, 33% et 39%), mais ici les libéraux occupaient déjà une position plus forte en début de période.

En Europe occidentale, on l'a dit, la démocratie chrétienne n'est pas présente comme telle. A cela répond une absence de structuration partisane forte du libéralisme, sauf en Grande-Bretagne.

En Europe nordique luthérienne, le développement d'une société ouverte et permissive a entraîné, en réaction minoritaire, un renforcement des partis chrétiens de droite rigoristes, qui passent de 4 à 7 puis à 12% de l'électorat du centre-droit et de la droite classique (c'est aussi le cas aux Pays-Bas, du moins si l'on exclut dans ce dernier cas des chiffres de 1957 les résultats des partis protestants qui vont fusionner dans le CDA, et dans une moindre mesure en Suisse). Pour le reste, l'électorat nordique

de centre-droit et de droite classique est caractérisé par des transferts conjoncturels entre agrariens-centristes, conservateurs et libéraux.

3. Les déterminants de la géographie du vote de centre-droit et de droite classique

Ce qui précède montre que l'on ne peut proposer une géographie de la seule démocratie chrétienne à l'échelle européenne : les déterminants nationaux des structururations du vote de centre-droit et de droite modérée entre les différentes familles politiques pèsent trop lourd. Nous ferons donc une analyse globale de la géographie du vote de droite modérée et du centre-droit, tout en identifiant les spécificités démocrates-chrétiennes là où elles sont pertinentes.

Le vote pour le centre-droit et la droite modérée montre une géographie qui est très souvent le négatif de celle du vote de gauche classique (extrême gauche marxiste et social-démocratie). A l'intérieur de chaque Etat, le coefficient négatif de corrélation est dans bien des cas supérieur à 0,9 (tableau 2). Une telle constatation pourrait paraître triviale, mais elle l'est moins quand on voit qu'à l'échelle de l'Europe dans son ensemble, cette corrélation, qui tombe alors à -0,47, est moindre que celle, négative elle aussi, de -0,64 entre le vote de centre-droit et de droite classique d'une part, celui en faveur de la droite de repli réactionnaire et extrême de l'autre. La corrélation négative est beaucoup moins marquée entre le vote de gauche classique et celui en faveur de la droite extrême et de repli (-0,27). Ceci signifie simultanément deux choses :

- d'une part que, *globalement*, la droite réactionnaire et de repli concurrence fortement dans certains pays la droite classique (c'est le cas de la France, de la Suisse, de l'Autriche, de la Norvège), induisant donc une corrélation négative à l'échelle européenne ;
- d'autre part que, *dans les cadres nationaux*, deux cas de figure existent : soit, une corrélation positive entre vote de droite classique et vote pour la droite de repli, qui se nourrissent des mêmes terreaux conservateurs, comme au Portugal ; soit, et c'est plus souvent le cas, il y a une corrélation négative, liée à un recrutement par la droite de repli d'une part importante de son électorat dans des milieux urbains et parmi des couches populaires désemparées, qui avaient été précédemment des fiefs de la gauche et sont peu attirés par un vote en faveur de la droite classique ou du centre-droit, *a fortiori* s'il réfère explicitement aux valeurs « solidaristes » chrétiennes³.

En pays catholique, une corrélation positive nette apparaît entre le vote pour le centre-droit et la droite classique et la pratique religieuse ($r = 0,62$), même en dehors de toute référence démocrate chrétienne explicite (comme en France, en Espagne ou au Portugal ou largement, aujourd'hui, en Italie). La corrélation est au contraire négative entre pratique religieuse et vote pour la droite extrême et de repli. Ceci confirme bien que le recrutement de cette dernière vient pour une part importante d'électeurs populaires déchristianisés.

Par ailleurs, si le centre-droit et la droite classique ont bien une géographie opposée à celle de la gauche sociale-démocrate et marxiste extrême, c'est moins vrai par rapport à la gauche écologiste (-0,30)⁴ : aux niveaux nationaux, les coefficients

de corrélation sont même dans ce cas parfois positifs, comme en Grande-Bretagne ou en France. En Allemagne, les coefficients ne sont pas statistiquement significatifs, mais un examen qualitatif montre une bonne présence écologiste dans les régions catholiques méridionales, qui sont aussi des points forts de la CDU-CSU, plutôt que dans les vieux bassins industriels et les régions du nord qui donnent proportionnellement plus de voix au SPD. Il apparaît que les écologistes traduisent les positions d'un nouvel électorat de gauche moderniste, souvent sans tradition de vote ouvrier et dans des régions prospères et tertiaires, qui sont les mêmes que celles où les fractions dominantes de ces mêmes classes moyennes votent pour des partis libéraux ou chrétiens-démocrates. En Belgique aussi, le vote écologiste apparaît bien représenté, tant en Flandre qu'en Wallonie, à des niveaux différents, dans des zones centrales prospères, qui sont aussi souvent les points forts du vote libéral (le vote social chrétien étant quant à lui plus replié sur les zones plus traditionalistes, moins insérées dans les dynamiques des grands bassins d'emploi métropolitains).

Tableau 2

Coefficients de corrélation entre les résultats de la gauche, du centre-droit et de la droite classique et de la droite de repli réactionnaire et extrême (élections européennes de 1999 ou élections nationales les plus proches pour les pays non membres de l'Union européenne).

(Entre parenthèses, nombre d'unités territoriales)	Entre le centre-droit et la droite classique et la gauche extrême et sociale-démocrate	Entre la droite de repli réactionnaire et extrême et sociale-démocrate	Entre le centre-droit et la droite classique et la droite de repli réactionnaire et extrême	Entre le centre-droit et la droite classique et				Entre la droite de repli réactionnaire et extrême et			
				le r/habitant	la densité de la population	le taux de chômage	la pratique religieuse (dans les zones catholiques)	le r/habitant	la densité de la population	le taux de chômage	la pratique religieuse (dans les zones catholiques)
Europe occidentale (544)	-0.47	-0.27	-0.30	-0.64	n.s.	n.s.	n.s.	0.17	n.s.	n.s.	..
Zones catholiques (304)	-0.43	-0.25	-0.45	-0.67	n.s.	n.s.	n.s.	0.62	0.21	n.s.	-0.25
Royaume-Uni (65)	-0.95	n.s.	0.39	-0.48	n.s.	-0.22	-0.62	..	n.s.	n.s.	0.35
Pays-Bas (11)	n.s.	-0.52	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	..	n.s.	n.s.	n.s.	..
Belgique (11)	-0.90	-0.75	-0.76	0.63	n.s.	n.s.	-0.94	0.72	n.s.	n.s.	-0.57
France (96)	-0.56	-0.32	0.53	-0.53	0.42	0.30	-0.55	0.38	-0.41	-0.40	0.56
Allemagne (36)	-0.94	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	-0.41	-0.67	0.62	n.s.	n.s.	n.s.
Autriche (9)	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0.62	0.92	0.63	n.s.
Suisse (24)	-0.52	n.s.	n.s.	-0.62	n.s.	n.s.	..	n.s.	n.s.	..	..
Danemark (15)	-0.97	n.s.	..	-0.66	n.s.	n.s.	..	n.s.	n.s.	..	..
Suède (24)	-0.99	..	n.s.	..	0.58	0.73	-0.80	..	..	..	..
Norvège (19)	-0.85	-0.45	-0.49	n.s.	n.s.	-0.41	..	0.47	n.s.	..	..
Finlande (12)	-0.68	n.s.	-0.75	0.74	-0.48	-0.49	n.s.	-0.53	-0.46	n.s.	..
Portugal (20)	-0.98	-0.83	-0.51	0.72	n.s.	n.s.	-0.77	0.57	n.s.	n.s.	-0.64
Espagne (50)	-0.94	n.s.	n.s.	n.s.	0.35	n.s.	-0.52	0.40	0.56	0.48	-0.29
Italie (95)	-0.76	n.s.	n.s.	-0.62	-0.41	n.s.	0.41	0.60	0.54	n.s.	-0.50
Grèce (51)	-0.95	..	..	..	n.s.	-0.30	n.s.	..	..	..	..

n.s. : non significatif au niveau de confiance de 0,9.

Le vote pour le centre-droit et la droite classique est mieux représenté dans les régions prospères, tertiaires, ce qui se traduit par une corrélation négative souvent significative avec les taux de chômage. L'exception est celle de l'Italie, du fait du poids des Ligues, classées dans la droite de repli, dans le nord prospère. Néanmoins, les centres métropolitains proprement dits votent souvent moins à droite, du fait du

poids d'une gauche intellectuelle, éventuellement écologiste, voire localement d'une tradition industrielle, dont le déclin conduit plus à un transfert vers la droite de repli que vers la droite classique.

La droite classique est également bien présente dans des régions rurales, plus souvent avec une orientation vers un vote laïc dans les régions de gros fermage, plus souvent avec une orientation démocrate chrétienne dans les régions de petite paysannerie ou de faire-valoir direct, donc sans tradition d'opposition à une Eglise qui a pu apparaître ailleurs comme liée aux intérêts de la grande propriété et de l'Ancien Régime⁵. Ces régions de petites exploitations, délaissées par l'industrialisation au XIX^e siècle, avec souvent une vieille tradition de travail à domicile là où les densités de populations étaient fortes, ont conservé un fort potentiel entrepreneurial local et sont parfois devenues des dynamiques régions de petites et moyennes industries, comme le Courtrais flamand ou le sud catholique de l'Allemagne.

4. Conclusions

La géographie du centre-droit et de la droite classique conserve des témoignages forts d'une géographie déterminée par l'histoire du monde rural traditionnel et les différentiels de pratique religieuse (le nord de l'Espagne, les régions françaises de petites exploitations à forte prégnance catholique, la Flandre, le sud de l'Allemagne, les zones alpines, etc.). Néanmoins, cette géographie est aussi celle de zones prospères, centrales, tertiaires.

Dans ce cadre général, la démocratie chrétienne s'est affirmée comme le principal pilier du centre-droit et de la droite classique dans les régions de l'Europe médiane, où elle a encadré les adaptations progressives à la modernité du monde rural et de l'*establishment*, tout en conservant une emprise importante sur une part de la classe ouvrière dans les régions où l'industrialisation est postérieure à l'encyclique *Rerum Novarum*. La conjonction entre prospérité, conservatisme progressif, absence de tradition centralisatrice et valeurs catholiques donne à la démocratie chrétienne ses meilleurs positions électorales dans le sud de l'Allemagne et dans l'arc alpin et, jusqu'il y a peu, dans le Benelux (sauf la Wallonie et Bruxelles) et en Italie du nord.

Au contraire, la démocratie chrétienne ne s'est pas imposée dans les pays à centralisation précoce, *a fortiori* dans l'Angleterre anglicane. En France, la déconstruction brutale de l'Ancien Régime et ses liens privilégiés avec l'Eglise ont exclu un conservatisme progressif encadré explicitement par les valeurs religieuses. Il en est de même en Espagne et au Portugal après le fascisme.

Aujourd'hui, l'évolution économique dans le contexte post-fordiste, l'affaiblissement du mouvement syndical, les stratégies centristes des grands partis socialistes, leur négligence pour les préoccupations concrètes d'un électorat populaire moins encadré que jadis sur le terrain de l'entreprise, sont globalement favorables à la droite. Tout au plus, une frange à la gauche des structures sociales de l'électorat potentiel de cette dernière peut-elle être tentée par le vote écologiste, en particulier dans les zones de tradition démocrate chrétienne, mais pas uniquement, comme le montrent les résultats des Greens dans le sud de l'Angleterre. A droite par contre, des partis réactionnaires de repli post-modernes se développent significativement, portés par les désarroi nés de la mondialisation et la déconstruction des formes de solidarités,

tant les traditionnelles que celles développées à travers les structures d'encadrement du mouvement ouvrier et les interventions régulatrices et redistributrices de l'Etat. Ces partis peuvent s'appuyer sur des idéologies ultra-conservatrices, en particulier en France, du fait de l'absence d'une tradition de conservatisme progressif évoquée ci-dessus. Plus souvent encore, ils sont dominés par des formes populistes, qui peuvent certes tenter un électorat populaire dans des régions à forte tradition identitaire (le FPÖ en Autriche, les anciens agrariens en Suisse, les Ligues du nord italiennes mais aussi l'ultraconservatisme bavarois qui reste encadré par la CSU, l'électorat de de Villiers ou de Chasse-Pêche-Nature-Traditions en France). Mais la droite extrême de repli capte aussi un électorat désespéré, plutôt issu d'une tradition populaire urbaine, peu sensible aux valeurs traditionnelles, comme celles de la religion : c'est le cas d'une partie importante de la base du FN en France, du Vlaams Blok en Flandre et sans doute aussi d'une partie des électeurs des Ligues du nord ou de la liste Pim Fortuyn aux Pays-Bas. Ce dernier type de comportement électoral affecte sans doute plus les scores de la gauche sociale-démocrate que ceux du centre-droit, surtout quand celui-ci peut s'appuyer sur les références solidaristes de la démocratie chrétienne.

Dans les pays où elle existe, l'avenir de la démocratie chrétienne n'apparaît dès lors pas unique : elle se maintiendra sans doute en tant que grand parti conservateur attrape-tout en Allemagne ou en Autriche, quitte à accentuer un discours populiste identitaire pour contrer l'émergence d'une droite extrême de repli. Forza Italia s'est dès à présent positionné comme tel en Italie, laissant aux vestiges de la démocratie chrétienne historique un électorat résiduel plus ou moins intellectuel. Le nouveau CD&V flamand tente sans doute la même opération. Il est trop tôt pour savoir si le récent succès du CDA néerlandais, parallèlement à celui de la Liste Pim Fortuyn, n'est qu'un événement conjoncturel, ou s'il traduit un renversement de tendance par rapport à une évolution longue conduite par la révolution culturelle et la laïcisation de la société néerlandaise. En Belgique francophone, l'évolution récente du PSC devenu le CDH ne nous semble susceptible de rencontrer quelque intérêt que parmi un électorat intellectuel solidariste, forcément d'ampleur limitée et qui pourrait tout autant être tenté par l'écologisme politique, alors que l'aile droite qui restait attachée à la référence chrétienne n'aura plus de raison, maintenant qu'elle est abandonnée, de ne pas se tourner vers la mouvance libérale.

Notes

¹ En France, le MRP faisait ses meilleurs scores en Alsace : on est ici aussi dans cette Europe des villes et des marchands, qui a longtemps échappé à la centralisation parisienne.

² E. TODD (*L'Invention de l'Europe*, Paris, Seuil, 1990) associe pour sa part l'aire d'extension de la démocratie chrétienne à celle de structures familiales autoritaires inégalitaires, qui pour lui dominent aussi l'espace de l'Europe médiane. Sa thèse d'une corrélation entre structures anthropologiques et structures politiques est séduisante, mais sa démonstration est parfois trop appuyée et manipulée pour être toujours convaincante.

³ De ce point de vue, la Belgique paraît relever du premier cas, puisqu'il y a une corrélation positive entre vote de droite classique et vote pour la droite extrême ($r = 0,63$). Mais ceci ne fait que rendre compte de l'opposition entre la partie francophone du pays, où l'électorat populaire reste relativement bien encadré par la gauche traditionnelle, et la partie néerlandophone, où le contexte historique est plus favorable au développement d'une idéologie valorisant l'identité ethnique. Les référentiels différents expliquent donc que, *globalement*, la droite extrême soit pour l'essentiel présente en Flandre, où la droite classique est *aussi* la plus forte. Mais à l'échelle intra-flamande, la corrélation est négative : la géographie du Vlaams Blok est une géographie du centre et les zones qui échappent le mieux à son essor sont celles aux comportements électoraux les plus traditionalistes, où le CVP (devenu depuis le CD&V) est resté le mieux implanté. Au contraire, avant la Seconde Guerre mondiale, l'électorat nationaliste flamand extrême du VNV se recrutait plutôt dans les fiefs ruraux de la droite catholique flamande.

⁴ Du moins là où celle-ci représente une force politique non négligeable, c'est-à-dire en excluant l'Europe méditerranéenne d'une part, l'Europe scandinave, où les préoccupations écologistes sont largement relayées par d'autres partis ou sont reprises par des mouvements dont les filiations sont à la gauche de la social-démocratie.

⁵ Au contraire, les régions de grande propriété de type nobiliaire et celles de métayage sont souvent devenues des régions de gauche, sauf dans le sud de l'Italie, où le vote démocrate chrétien relevait largement de pratiques clientélistes, éventuellement encadrées par la mafia, visant à tirer profit d'un Etat perçu comme peu légitime.



La difficile reconversion du parti conservateur britannique

David S. BELL

Le parti conservateur britannique est l'une des formations politiques occidentales à avoir connu le plus de succès. Quel que soit l'angle sous lequel on l'examine, le tableau est impressionnant : détention du pouvoir, nombre d'adhérents, longévité, soutien électoral, façonnement de la société ou, plus simplement, enracinement dans la société. Au ^{xx}e siècle, il a été au pouvoir pendant trente-deux ans. Le conservatisme britannique domine l'espace de centre-droit en politique et aucun autre parti n'a réussi à percer au centre ou à l'extrême droite.

Les raisons ne manquent donc pas pour placer le parti conservateur britannique au centre de toute étude relative aux partis politiques et, plus spécifiquement, aux formations de centre-droit. Il n'est cependant pas, nous le montrerons, démocrate chrétien dans le sens où il tirerait ses ressources de l'Eglise ou tirerait un corpus de ses enseignements.

La position contemporaine du parti conservateur doit être replacée dans le contexte de la crise des années soixante-dix, d'une perception du déclin ou de l'ingouvernabilité du Royaume-Uni comme des décisions prises à cette époque. En 1970, l'accent était mis sur la compétition, la fin des subsidiations (plus de « canards boiteux » pour reprendre l'expression alors en vogue) et l'ouverture du pays au changement venu d'Europe à travers l'adhésion à la CEE. Le gouvernement d'Edward Heath de 1970 était managérial mais ses solutions n'ont pas produit de résultats. Elles n'étaient en outre pas assez politiques et échouèrent à élargir le soutien dont les conservateurs avaient besoin pour convaincre l'opinion ou les groupes d'intérêt.

En particulier, l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE fut négociée avec succès mais au niveau diplomatique et sans impliquer l'opinion publique. En Irlande du Nord, la situation se détériorait de façon spectaculaire et la violence culmina après l'opération *Motorman* et le dimanche sanglant.

Alors que le chômage et l'inflation ne cessaient d'augmenter, le gouvernement opérait des virages à 180°. Il nationalisa les industries défaillantes et réintroduisit les contrôles salariaux et de revenus en imposant une période de quatre-vingt-dix jours de gel des prix et des salaires. Le gouvernement devait faire face à la fois au déficit de la balance des paiements et au choc pétrolier. Une atmosphère de crise fut provoquée par l'annonce d'une semaine de travail de trois jours pour l'industrie. Le gouvernement échoua aussi lorsqu'il tenta d'imposer un accord salarial aux mineurs, ce qui précipita la grève.

En février 1974, Heath dissout le Parlement avec la question « Qui gouverne ? ». Le résultat déçoit Heath. Le parti travailliste remporte 301 sièges, les conservateurs 297, les libéraux 14 et les autres formations 23. Wilson devient Premier ministre et convoque une deuxième élection en octobre à l'issue de laquelle le parti travailliste a un siège de majorité (319 pour les travaillistes, 277 pour les conservateurs).

L'incapacité de Heath à progresser comme leader de l'opposition intensifia le mécontentement et il dut organiser un scrutin pour se voir confirmer comme leader du parti. Une *révolte de paysans*, plus personnelle que doctrinale permit à Margaret Thatcher de décrocher 130 votes au premier tour pour 119 à Heath. Au deuxième tour, M^{me} Thatcher l'emporta avec sept voix d'avance.

A cette époque, l'approche de M^{me} Thatcher n'était pas claire. Elle ne se développa que progressivement. L'optique originelle était simplement de se distinguer tout à la fois du conservatisme tel qu'imaginé par Heath et du gouvernement travailliste. Dans le même temps, le parti travailliste devait faire face à un mécontentement industriel croissant, à une élévation du chômage et à une spirale inflationniste.

M^{me} Thatcher va dominer les années suivantes et est toujours présente dans le parti à l'heure actuelle. Il y a cependant plusieurs façons d'interpréter le *thatchérisme* et la plupart soulignent son radicalisme ; notons qu'il connut plusieurs phases, pas toutes consistantes.

Un débat s'est ouvert pour savoir jusqu'à quel point il y avait eu un consensus après guerre (le « *butskellism* ») et s'il y avait un réel conflit entre les « socialistes », d'une part, et les conservateurs, de l'autre. On doutait même de pouvoir vraiment qualifier les gouvernements de « conservateurs » dans les années quatre-vingt dans la mesure où socialement ils étaient non conformistes, s'appuyaient sur les classes moyennes et, doctrinalement, étaient libre-échangistes de type libéral gladstonien ¹. M^{me} Thatcher était plus prudente et politicienne que le mythe (élaboré alors et toujours vivace) ne le laisse supposer – au moins jusqu'à la fin de 1989. En 1975, le parti conservateur était *heathien* plutôt que proche de la droite radicale, et M^{me} Thatcher fut obligée de composer. Il est donc difficile de mettre en évidence de nouveaux thèmes dans les documents politiques et les discours produits dans les années soixante-dix jusqu'aux élections de 1979. Ce qui conduisit le parti conservateur au pouvoir fut l'effondrement de la position précaire du parti travailliste à la Chambre des communes suite aux mouvements sociaux dans l'industrie en 1978 – l'*hiver du mécontentement* – et le rejet des propositions de dévolution. De plus, contrairement à une idée reçue, M^{me} Thatcher n'était pas particulièrement populaire et le Premier ministre travailliste était préféré même si les électeurs choisirent majoritairement un parti de l'opposition ².

Lors du scrutin, le parti conservateur décroche 13,6 millions de suffrages pour 11,5 au parti travailliste. Il remporte une majorité absolue de 43 sièges.

Deux choses se produisirent, qui eurent des effets à long terme dont le Royaume-Uni commence à prendre conscience aujourd'hui compte tenu que les victoires conservatrices de 1979, 1983 et 1987 furent remportées sur la base d'un pourcentage en diminution. La première est l'implosion du parti travailliste qui est vite devenue inéluctable. En un court espace de temps, en 1980, le parti travailliste a viré vers des positions gauchistes intenable et la gauche recula au cours de la décennie suivante. D'où la mise sur pied du cartel libéraux-SDP. Les libéraux firent des progrès spectaculaires aux élections partielles et lors des scrutins nationaux mais ils ne réussirent pas à dépasser les travaillistes et à dominer l'espace de centre-gauche. De manière significative, seule une figure peu connue du groupe parlementaire conservateur choisit de franchir le Rubicon et de rejoindre l'opposition durant ces années difficiles. Du côté conservateur, une politique économique radicale fut mise en œuvre, avec des conséquences désastreuses, sous la forme du monétarisme.

Le monétarisme est aujourd'hui une doctrine oubliée mais, à cette époque, l'originalité de l'approche conservatrice était de croire que le gouvernement devait confiner son action au contrôle de l'offre monétaire. Cette vue friedmanienne ou de l'Ecole de Chicago guida l'expérience gouvernementale du cabinet conservateur à partir de 1979³. Le résultat fut que la déflation brutale entraîna un surenchérissement de la livre sterling sur le marché des changes et que le pays perdit un cinquième de sa capacité manufacturière en quatre ans. Cette époque est aussi celle où l'exécutif Thatcher voulut mettre le monde syndical au pas, une tâche que les gouvernements successifs n'avaient pu mettre en œuvre. Initialement, l'inflation augmenta de même que le déficit de la balance des paiements. Il y eut aussi une réduction des dépenses de l'Etat et des services publics. Le recul industriel fut sévère et rapide et rien ne remplaça les industries anciennes et nouvelles qui périclitèrent durant l'expérience monétariste. Au même moment, cette surenchère monétariste conduisit à la prise du pouvoir, au parti travailliste, de l'aile gauche proche de Benn.

Les capacités politiques de M^{me} Thatcher ne doivent pas être sous-estimées et elle manœuvra habilement pour présenter le parti conservateur comme uni en intégrant des proches de Heath dans le gouvernement. Elle eut aussi de la chance. Que se serait-il passé sans l'invasion des Falklands par la junte argentine en avril 1982 (certains prétendent que l'amélioration de la situation économique avait déjà provoqué un retournement de l'opinion au profit des conservateurs) ? L'armée fut envoyée et les îles, reprises. Il est probable que l'élément le plus significatif de la reprise de l'île fut une remontée du moral du pays et que M^{me} Thatcher était l'offre politique la plus sérieuse pour l'exercice du pouvoir. Elle avait endossé les habits de la tradition conservatrice la plus classique : défense des intérêts britanniques et note patriotique furent ses maîtres mots dans un conflit montant à l'échelle des Communautés européennes⁴. Elle fut aidée dans cette entreprise par la décision du parti travailliste de placer à sa tête Michael Foot et de proposer un manifeste électoral gauchiste — « le document le plus suicidaire de l'histoire ». Aux élections nationales de juin 1983, le parti conservateur remporte une majorité absolue de 144 sièges.

Commence alors une deuxième phase du gouvernement Thatcher (à un moment où l'économie mondiale va mieux) durant laquelle les conservateurs mirent en place un processus de privatisation et de dérégulation. Au plan interne, la grève générale des mineurs, lancée en mars 1984, domine l'agenda pendant un an. Ici aussi, Madame Thatcher sera aidée par l'anticipation et la préparation, et la faiblesse du *leadership* syndical des mineurs (notamment son refus d'organiser un vote) aussi bien que par la résolution du gouvernement de ne pas être battu comme il l'avait été en 1974. Suit l'affaire Westland ; elle conduit au départ du secrétaire d'Etat au Commerce et à l'industrie, et du ministre de la Défense. Cette affaire connut un bref moment de célébrité avant de disparaître de l'agenda politique et médiatique dès la fin de 1986.

Aux élections générales de 1987, les conservateurs remportent 376 sièges pour 229 aux travaillistes.

Après 1987, le gouvernement Thatcher commence à rencontrer des difficultés, en raison surtout de la mise en place d'une opposition crédible. Pour la première fois depuis 1979, le parti travailliste apparaît comme une alternative sérieuse. Une appréciation erronée de la croissance économique après les élections (ce qu'on a appelé le « boom Lawson ») entraîne un recul de l'économie. Dans le même temps, le gouvernement introduit la *poll tax*. Les impôts domestiques étaient depuis longtemps impopulaires et la décision du gouvernement d'introduire un impôt individuel par appartement fut largement perçue comme injuste et impopulaire (un impôt « où le duc paye la même somme que l'éboueur »). M^{me} Thatcher accentua encore son anti-européanisme, s'aliénant de la sorte des secteurs importants du groupe parlementaire conservateur. Pour la première fois, M^{me} Thatcher est contestée lors de l'élection du leader du parti à l'automne 1989. Sir Anthony Meyer décroche 16% des suffrages, ce qui révèle les fissures dans le groupe parlementaire conservateur.

M^{me} Thatcher n'a pas saisi le message. En novembre 1989, le président de la Chambre, Sir Geoffrey Howe, démissionne et prononce un discours cinglant⁵. Son contenu concerne l'Europe mais, entre les lignes, il se voulait un message clair par rapport aux intentions de vote qui donnaient vingt points d'avance au parti travailliste. Le lendemain, Michael Heseltine annonce sa candidature à la tête du parti. Au premier tour, Margaret Thatcher décroche 204 voix pour 52 à Heseltine et 16 abstentions. Avant même de se lancer dans le deuxième tour, Madame Thatcher réalisa qu'elle perdrait et se retira. Lors de ce second vote, John Major remporte 185 voix pour 131 à Heseltine et 56 à Hurd ; Major fut proclamé vainqueur après le retrait de ses deux challengers.

Le contraste entre Thatcher et Major est saisissant. Le guerrier fit place au chercheur de consensus. La première initiative de Major est de remplacer la *poll tax* par une *council tax*, plus juste, basée sur les prix de la propriété. Il fut aussi capable de faire accepter en douceur le traité de Maastricht au parti conservateur en obtenant une *opt out* sur certaines clauses pour le Royaume-Uni. Cette *opt out* fut suffisante pour persuader les eurosceptiques du parti sur ce dossier. La posture de John Major vis-à-vis des électeurs (*Honest John*) fonctionna bien et sa popularité fut vite plus importante que celle de son parti. Aussi le parti conservateur remporte-t-il de manière surprenante les élections de 1992. Cette victoire est largement portée au crédit de John Major. Les conservateurs engrangent 336 sièges pour 271 aux travaillistes, 20

aux libéraux-démocrates, 17 aux partis nord-irlandais et 7 aux partis régionalistes (SNP et PC).

Après 1992, le parti conservateur replonge dans les difficultés. Il est traversé par un conflit entre les ailes gauche et droite, et plus encore, par une lutte entre pro- et anti-européens, ou entre les thatchériens et les autres. En septembre 1992, la Grande-Bretagne est forcée de sortir du système monétaire européen. Cette situation ruina la réputation de compétence financière du parti conservateur établie depuis un siècle. D'autres politiques publiques mettent le gouvernement en difficulté : la privatisation de la poste, l'imposition d'une TVA sur le fuel domestique, la fermeture des dernières mines de charbon. S'y ajoute le facteur « apparence » : cela va du plus frivole au plus sérieux. Le plus frivole concerne la campagne de « retour aux principes de base » lancée par John Major qui signifiait dans les faits un retour aux valeurs familiales — même si ce n'était pas présenté comme tel. Dans le même temps éclatent une série de scandales relatifs au comportement scabreux de certains députés conservateurs, largement relayés par les tabloïds britanniques. Ce qui, bien que frivole, exposa nombre de conservateurs au ridicule et mina le gouvernement. Le deuxième aspect concerne l'accusation adressée à certains parlementaires d'avoir posé des questions moyennant espèces sonnantes et trébuchantes. L'affaire est renvoyée au comité d'éthique présidé par le juge Lord Nolan. Le facteur « apparence » joue aussi sur le parti et, en juillet 2001, l'ancien président du groupe parlementaire fut emprisonné pour parjure.

Tout cela contribua fortement à créer une atmosphère de fin de règne au sein du parti conservateur au milieu des années quatre-vingt-dix. Des divisions internes provoquent des révoltes sans précédent dans les rangs des députés. Une mesure fut repoussée à la Chambre des Communes et, le 22 juillet 1993, le vote sur le traité de Maastricht fut la défaite la plus importante pour un gouvernement conservateur au vingtième siècle (Major ne survécut qu'en demandant un vote de confiance). La précipitation de John Major à se lancer dans l'élection du leader, se mettant à la merci de son propre parti, ne restaura pas sa position. Ses supporters durent annoncer comme une victoire que seuls 111 députés ne l'avaient pas soutenu. Les divisions internes coupèrent les jambes à John Major de sorte qu'il se présenta au scrutin tout à fait démoralisé.

Lors du scrutin du 1^{er} mai 1997, le parti travailliste remporte 418 sièges, pour 165 aux conservateurs, 46 aux libéraux-démocrates, 18 aux partis nord-irlandais et 10 aux partis régionalistes. Après cette Berezina, John Major démissionne brusquement le vendredi suivant l'élection. Pour l'élection du nouveau leader, Kenneth Clarke devance, avec 49 voix, Hague qui en décroche 41. Un marché est conclu entre le leader de l'aile droite, Redwood, et Clarke. Redwood serait ministre fantôme des Finances en échange de son soutien à Clarke. Cette alliance cynique fut réprouvée et provoqua un ralliement important à Hague, en ce compris celui de M^{me} Thatcher ⁶. Au troisième tour, Hague l'emporta par 92 voix contre 70. Clarke refusa l'offre de Hague de devenir député de première ligne (*frontbench*) et redevint simple député ⁷. Ainsi commence le *leadership* de Hague.

La direction du parti assumée par William Hague n'entraîna pas la rénovation nécessaire. Pendant quatre ans, il y eut des hésitations et des changements

d'orientations politiques. Partant avec l'intention de moderniser le conservatisme et de souligner son caractère rassembleur, le *leadership* sembla aller en sens contraire après deux ans en revenant aux thèmes anciens, au cœur du conservatisme. La meilleure carte de Hague, « sauvez la livre », fut déjouée par la proposition travailliste d'organiser un référendum sur la question. Dans le même temps, les conservateurs se révélèrent incapables de faire des propositions alternatives sur les questions essentielles de l'enseignement et de la santé.

Dans cette optique, la proposition du parti de réduire les impôts de huit milliards de livres allait dans le mauvais sens de même que, sur cette question particulière, celle de la direction de stopper les dépenses travaillistes dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la police et du transport.

Résultat, en dépit d'une nouvelle équipe dirigeante et de changements organisationnels, le parti en était, à l'issue des élections de 2001, au même point qu'en 1997. Seuls de tout petits pas semblaient avoir été faits. Les conservateurs décrochent 166 sièges (plus un), les travaillistes 413 (moins six), les libéraux-démocrates 52 (plus cinq) et les autres, 13 sièges.

Dans une élection où la participation est la plus faible depuis 1918, le parti travailliste remporte une majorité absolue de 167 sièges, soit à peine douze de moins qu'en 1997. Les conservateurs gagnent un siège qu'ils ravissent au SNP dans la circonscription de Galloway, mais un indépendant l'emporte à Wyre en faisant campagne sur la situation du service national de santé. Les conservateurs progressent de 2% (mieux que ce qu'indiquaient les sondages, mais d'un seul siège). S'ils ont progressé dans la classe ouvrière, ils n'ont pas consolidé leur soutien historique. L'élément déterminant, cependant, est le maintien du succès du parti travailliste dans l'Angleterre moyenne, celle des circonscriptions des classes moyennes où se perdent et se gagnent les élections. En témoignent la perte continue des conservateurs dans ces catégories sociales et la transformation structurelle de sièges conservateurs en sièges travaillistes, de sorte que les gains escomptés à la périphérie de l'Angleterre ne se sont pas matérialisés. Plus déprimant encore est le fait que les conservateurs ont désormais besoin d'un changement de 12% pour gagner le prochain scrutin. Hague en tira les leçons et démissionna immédiatement.

1. La philosophie du conservatisme politique britannique

Le parti conservateur s'est toujours présenté comme libre de tout dogme, comme le plus fort ou le « parti le plus pragmatique ».

Nombre de penseurs importants ont essayé de fonder le conservatisme sur une base philosophique : on songe à Oakshott ou, plus récemment, Scruton, Allison, Gray et Willets. Mais le conservatisme a été dépeint comme une perspective ou un tempérament, une détermination à maintenir l'ordre et la continuité dans la société, et surtout comme un parti « d'émotions mais non de doctrine »⁸. En ce sens, il n'y pas d'exégèse philosophique du conservatisme comme il y en a pour les partis libéraux ou socialistes. Et si les conservateurs ont emprunté certains éléments à des penseurs (comme Burke), ce fut de façon éclectique et peu consistante⁹. Jusqu'à un certain point, on peut considérer que son seul guide est la volonté d'être au pouvoir et de

le conserver¹⁰. Aussi, vouloir mettre en lumière la philosophie conservatrice est en partie trompeur et revient à détailler un tableau impressionniste pour l'essentiel.

Dire que le conservatisme s'oppose à la « révolution » est expéditif. Des gouvernements conservateurs ont souvent été dynamiques et radicaux. Ils ont été les vecteurs de changements dans nombre de voies – certaines étant des « révolutions » sociales à une échelle déterminante. Songeons par exemple aux gouvernements de Peele, de Disraeli, de Churchill et, bien sûr, de Thatcher. Ce que le Royaume-Uni est, comment il se voit et se projette, a été forgé par le parti conservateur, en ce compris à la fois la « mission impériale » forgée par Disraeli, et la Grande-Bretagne post-coloniale, œuvre très largement des gouvernements conservateurs entre 1951 et 1964.

Il est possible cependant de dégager un certain corpus d'idées qui identifient le conservatisme dans le temps¹¹. Il s'agit de thèmes récurrents dans les présentations et dispositions politiques du parti sans pour autant être nécessairement articulés dans un système cohérent. Il n'y a pas de hiérarchie entre eux et il ne peut y en avoir pour une formation qui est surtout un parti de gouvernement avec ce que cela implique.

D'abord et avant tout, le conservatisme est attaché aux traditions. Cela ne veut pas dire que le parti est contre le changement ou qu'il s'y est opposé mais qu'il lutte contre les perspectives utopistes et volontaristes d'une société meilleure qui sont par exemple celles du socialisme. Depuis que Burke a donné ses lettres de noblesse philosophique à la tradition, le parti conservateur a promu la sagesse collective visant à s'appuyer sur des pratiques établies et sur des institutions qui ont fait leurs preuves. Sous cet angle, encourager les associations et les communautés dans les sociétés ne pose aucun problème. Elles doivent être aidées voire encouragées. Dans la perspective conservatrice, la société évolue à partir de ces communautés de base. Elle évolue d'une façon non planifiée et non prévisible, et sans liens avec des théories ou des schémas rationnels. Cette vision conduit à une évaluation pessimiste de tout volontarisme et de tout activisme politique dans une société qui se construit lentement au fil du temps et qui est composée d'êtres imparfaits.

Comme on peut s'y attendre, les conservateurs sont des défenseurs de l'ordre et de la hiérarchie de même que de l'inégalité dans la société. Il y a un attachement fort aux droits de propriété, et à la loi et l'ordre. Cela s'inscrit dans la continuité et est lié dans la représentation conservatrice à la croyance en l'autorité (qui est forte d'ailleurs à l'intérieur du parti), thèmes fondamentaux dans la pensée de Burke. L'Etat fort est incarné par la police et par la loi, et légitimé par le Parlement du Royaume-Uni. La promotion du principe hiérarchique est aussi une reconnaissance du rôle de la classe dirigeante et l'acceptation de la légitimité de l'ordre établi.

Il ne s'agit pas d'une théorie élitiste martiale dans la mesure où le privilège et le rang ont des devoirs et ne dominent pas sans entraves. Appartenir à l'aristocratie implique des obligations exprimées à travers le paternalisme qui s'impose d'évidence dans la vie conservatrice. Les élites de la société incarnent la sagesse et guident la société sur la base de l'expérience accumulée de même qu'elles gouvernent dans une optique de défense des intérêts de la nation, et non au profit d'objectifs sectaires. L'inégalité est inévitable mais elle est aussi justifiée par le caractère, l'héritage et les réalisations. L'ordre signifie que le parti s'est peu à peu positionné comme défenseur

de la morale publique, de la famille, du mariage et de l'Eglise. Ce qui a pour effet de rejeter l'alternative et tout ce qui n'était pas conventionnel.

Il y a une tension dans la philosophie conservatrice en matière économique. Le *laissez-faire* de Peele est devenu une part de l'héritage conservateur. Le parti conservateur est bien sûr un parti de défense du libre marché mais l'insistance sur l'individualisme et les forces du marché ont été présentes et toujours défendues avec une égale ferveur. Cette approche doctrinale rapproche le parti du libéralisme et de l'Etat minimal mais n'est pas familière au conservatisme. Le parti a été le défenseur des droits de propriété de l'entrepreneur, du propriétaire terrien ou du paysan contre l'Etat et ses prétentions. Cette perspective s'accorde difficilement avec le paternalisme et les « devoirs » qui l'accompagnent. Il y a donc un autre pan dans la vision conservatrice, qui voit l'Etat comme un acteur à même d'intervenir dans l'économie.

On doit surtout à Disraeli la face réformiste sociale et étatique du conservatisme. Cette dimension du conservatisme l'a amené à mobiliser l'Etat pour prendre en charge certains problèmes sociaux et promouvoir l'harmonie sociale. Les gouvernements conservateurs peuvent de la sorte se prévaloir d'un certain nombre de mesures sociales, de même que de la création d'un nombre important d'entreprises et de services publics (comme la BBC ou, à l'origine, Imperial Airlines). Disraeli a aussi reconnu la légitimité des droits syndicaux dans l'ère industrielle. Cette tradition fut poursuivie par les dirigeants conservateurs des années 1920 (Baldwin et Chamberlain), qui développèrent la protection sociale même s'ils ne mesurèrent pas l'ampleur de la crise dans les années trente. Néanmoins, dans les années trente, un nouveau groupe de conservateurs comme Macmillan épousa la cause interventionniste, en l'occurrence le keynésianisme qui sera mis en pratique après la deuxième guerre mondiale au moment où le parti se prononcera pour le nouvel Etat-providence ¹². Aujourd'hui, cette posture est assumée par l'aile gauche (Clarck ou Heseltine) mais elle est en déclin.

Le conservatisme a oscillé entre ces deux pôles : l'interventionnisme et le laissez-faire. Peele était un partisan du marché libre, la perspective de Disraeli était étatiste. Salisbury et Balfour étaient non interventionnistes en économie à la différence de Baldwin, Chamberlain, Churchill, Eden, Macmillan et Heath au ^{xx}e siècle. Le laissez-faire, même s'il est en croissance aujourd'hui, est surtout associé aux figures de Thatcher et Major. Cette polarisation de la pensée philosophique conservatrice a des résonances contemporaines pour les dirigeants du parti. Le parti « non idéologique » a dû faire face à l'ascension du parti travailliste qui est devenu le parti idéologique. En fait, les conservateurs sont confrontés à deux lignes idéologiques, l'une de gauche et l'autre de droite, alors que le parti travailliste n'en a aucune.

2. Les orientations politiques

Dans une très large mesure, le gouvernement Thatcher a reconnu l'importance de la santé, du bien-être et de l'éducation, et ne fut radical que sur les questions du logement et des pensions. Néanmoins, en 1997, 83% des électeurs estimaient que les services publics ne s'amélioreraient pas avec les conservateurs et que ceux-ci n'avaient pas tenu leurs promesses en la matière — des conservateurs déçus blâmaient les Tories d'avoir détérioré les services publics. La situation des services publics de manière

générale était la principale raison de mécontentement à l'endroit des conservateurs (plus que l'élévation des impôts qui n'était citée qu'en quatrième lieu)¹³. Cela reflétait une inquiétude plus large à propos de l'état de la société si les conservateurs devaient continuer à exercer le pouvoir, de même que la crainte d'un mouvement social et d'un appauvrissement croissant.

Contrairement à 1979, en 1997, une majorité de l'électorat souhaitait un refinancement des services publics même au prix d'une augmentation des impôts¹⁴.

A. L'Europe

Bien plus que les questions économiques et sociales, c'est la question européenne qui a été la principale source de divisions à l'intérieur du parti conservateur ces dernières années. Sous la conduite d'Edward Heath, l'Europe fut un moment présentée comme une cause conservatrice, ce que renforça l'opposition travailliste à l'intégration. Moyennant quelques voix dissidentes (notamment l'aile proche des positions de Powell), l'intégration européenne était vue comme une voie moderniste et de modernisation. Et la pleine participation aux institutions était la voie pour préserver et faire avancer les intérêts de la Grande-Bretagne. M^{me} Thatcher ne fut jamais de cet avis, bien qu'elle ait joué un rôle mineur dans le référendum de 1975. Elle adopta une attitude d'hostilité envers Bruxelles. Elle raviva au contraire la convergence de vue et d'action avec les Etats-Unis (qui avait été minorée sous Heath) et la « relation spéciale » avec Ronald Reagan. Cette hostilité envers l'Europe était aussi politiquement utile pour mettre en évidence la défense conservatrice des intérêts britanniques, qui avait débuté avec une demande de rediscussion du budget de la politique agricole commune. La conception de M^{me} Thatcher d'une Europe non interventionniste et libre-échangiste a été le mieux résumée dans le « discours de Bruges » d'octobre 1988. Mais de manière pragmatique, son hostilité était équilibrée : elle signa, par exemple, l'Acte unique européen et accepta la reconduction du mandat de Jacques Delors comme président de la Commission européenne.

La chute de Margaret Thatcher fut précipitée par l'aile pro-européenne qui soutint Heseltine et cette division s'approfondit avec la posture d'extrême opposition à l'intégration des pro-thatchériens.

La question européenne était un conflit interne que Major géra d'abord. En 1992, la négociation sur l'« *opting out* » concernant la charte sociale européenne fut considérée comme un succès et permit au parti d'aller aux élections de 1992 avec un semblant d'unité. Bien que John Major ait cherché d'autres voies pour réconcilier le parti avec l'Europe (par exemple, les propositions d'une « Europe à géométrie variable » peu après le traité de Maastricht), le compromis dura peu. Thatcher accrut la tension en défendant un lien fort avec les Etats-Unis et en condamnant l'Europe même de telle sorte que les eurosceptiques (qui avaient soutenu Major comme dirigeant plutôt que le pro-européen Heseltine) se sentirent trompés et entrèrent en rébellion¹⁵. Michel Portillo donna à la conférence annuelle du parti un ton résolument anti-européen en attaquant la Commission, tandis que l'eurosceptique John Redwood démissionnait du gouvernement pour contester à John Major le *leadership* du parti en 1995. Il obtiendra 85 voix contre 218 à Major. Portillo remit le couvert à la conférence de 1995. Les votes en faveur de Redwood venaient des rebelles opposés au traité de Maastricht et

la question européenne fut le problème principal de Major dans le parti, ce qui mena à un schisme. Cette rébellion anti-européenne poursuivit Major lors de la campagne électorale de 1997 quand 232 candidats conservateurs rejetèrent la monnaie unique. Ces candidats acceptèrent par ailleurs un don de 2 500 livres de l'excentrique Paul Sykes, alors que Major en appelait à la prudence.

Hague hérita d'un parti toujours déchiré sur les questions européennes ; lui-même avait un passé eurosceptique. Dans un premier temps, il tenta d'éluder la question. La ligne blairiste selon laquelle le gouvernement travailliste déciderait le temps venu s'il était de l'intérêt national d'entrer dans la zone euro était difficile à contrer.

Mais les problèmes de Hague résidaient dans sa propre action et non dans celle de Blair. Le nombre d'eurosceptiques croissait et la volonté de Hague d'éluder la question fut mise en cause lorsqu'il fut défié en même temps par les ailes européenne et eurosceptique du parti. Hague adopta une position hostile et promit d'exiger une nouvelle politique de la pêche, une nouvelle politique agricole et de déchirer le traité de Nice.

Hague lança une campagne pour « sauver la livre » en promettant qu'il ne serait pas question de l'euro sous la prochaine législature. Cela eut un certain impact mais sa position était que l'euro devait être rejeté en l'état mais pas « à tout jamais ». Hague fit de la question européenne une question centrale et de la « menace monstrueuse contre la souveraineté », l'un de ses principaux thèmes de campagne en 2001. En même temps, il avait des difficultés évidentes à expliquer pourquoi cela pourrait changer dans cinq ans. Même un référendum sur l'euro – que les conservateurs ne soutenaient pas – ne pouvait résoudre le problème pour son parti.

En d'autres termes, la thématique européenne ne se pose pas simplement comme une machine patriotique pour gagner des voix, elle est aussi une source de divisions et de confusion. Christopher Gill, un eurosceptique, a quitté le parti conservateur pour faire campagne contre le maintien de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne ¹⁶. Il y a aujourd'hui quatre visions européennes. Aux extrêmes, on trouve les europhobes et les partisans enthousiastes de l'Union européenne. Au centre, se trouvent les eurosceptiques et les Européens de raison ¹⁷. Les partisans enthousiastes préconisent un approfondissement de l'intégration européenne, mais ce courant recule dans le parti. Il comprend David Curry et Ian Taylor de même que l'ancien Premier ministre Edward Heath, Sir Anthony Meyer, et plusieurs responsables de l'ancienne génération. Les europhobes sont ceux qui considèrent avec suspicion toute donnée émanant de l'Union européenne et envisagent même l'option d'un retrait. Ce groupe est petit mais influent. Il comprend Bill Cash et Theresa Gorman. Les eurosceptiques sont ceux qui doutent de la sagesse de toute l'entreprise mais qui sont prêts à accompagner le processus d'intégration tout en traçant une ligne à ne pas franchir pour les problématiques de défense, de politique étrangère et de sécurité intérieure. Enfin, il y a ceux qui ont une vision positive de la construction européenne et qui souhaiteraient voir le Royaume-Uni « au cœur du projet européen » – comme John Major l'a un jour déclaré. Ce groupe devient aussi marginal, mais il inclut des personnalités comme Heseltine, Patten et Britton qui sont des figures marquantes du parti.

En octobre 1999, lors de la conférence annuelle, le parti adopta un nouveau programme en cinq points intitulé « La révolution du sens commun ». Ces points constituaient des « garanties » que 1) les parents auraient le pouvoir de changer la gestion des écoles qui échouaient. Si les inspections confirmaient qu'une école échouait, la LEA pouvait mettre la gestion de l'école sous tutelle ; 2) chaque patient du service national de santé aurait un temps d'attente lié aux traitements dont il avait besoin, et le secteur privé pourrait être utilisé pour que cette promesse soit honorée ; 3) les impôts diminueraient comme partage du revenu de la nation lors de la législature du prochain gouvernement conservateur ; 4) les demandeurs d'allocations capables de travailler mais qui ne le font pas pourraient perdre leurs allocations de chômage, et les centres d'embauche passeraient un contrat avec le privé afin qu'ils soient payés en fonction des emplois décrochés ; 5) le gouvernement ne rejoindrait pas la zone euro « pour la durée de la prochaine législature ». La seule composante de cet ensemble à avoir eu un effet est la promesse d'une baisse d'impôt.

B. *Le Manifeste*

En 1997, la santé et l'éducation étaient les questions principales, et elles sont restées des questions clés pour le scrutin de 2001 (suivies par la question sécuritaire) mais Hague a avancé que la principale différence avec le parti travailliste était que les conservateurs voulaient « diminuer les impôts, mettre plus de policiers dans les rues et garder la livre »¹⁸. Aujourd'hui cependant, le parti travailliste est mieux perçu que le parti conservateur sur la question des impôts et sur la gestion de l'économie, alors que ce dernier avait respectivement vingt-trois et vingt-quatre points d'avance sur les travaillistes en 1992. En 1997, les travaillistes devançaient les conservateurs de respectivement deux points sur l'économie et huit points sur la question des impôts. Aujourd'hui, le parti travailliste est dominant dans l'économie, largement en avance sur la question des pensions et devance les conservateurs sur les problématiques *law and order* et les impôts.

Les difficultés des conservateurs sont aussi liées à la stratégie travailliste. La problématique *law and order* fut bloquée par l'approche dure du ministre de l'Intérieur, Straw, bien que les conservateurs aient promis de réduire la bureaucratie, d'augmenter le nombre de policiers et d'instituer une école nationale militaire de jeunes. Une nouvelle initiative « première victime » devait être lancée avec un nouveau droit légal à l'autodéfense.

Hague a courtisé les retraités en leur promettant une augmentation de leur pension d'une livre de plus que le parti travailliste pour les personnes seules de plus de soixante-quinze ans et de deux livres pour les couples. Sur la question des transports, l'un des problèmes les plus importants, Hague suggéra que les accises prélevées sur le pétrole soient réduites, que les camions étrangers soient chargés sur les routes du Royaume-Uni et qu'on augmente les limitations de vitesse¹⁹. La politique économique conservatrice n'avait rien de spécifique mais les conservateurs promirent une guerre contre l'accroissement des impôts. Selon eux, le gouvernement travailliste l'avait porté à des niveaux importants (de 35,2% du PNB à 37,2%).

Selon les conservateurs, une diminution de huit milliards de livres sterling était possible en économisant et en contrôlant les dépenses du service national de santé, du

ministère de l'Education, ... De plus les conservateurs annonçaient vouloir ramener l'inflation de 2,5% à 2% et contrôler les taux d'intérêt, tout en abolissant les impôts sur les investissements.

En matière éducative, dont le parti travailliste avait fait une priorité, les conservateurs critiquaient la « ligne rouge » et voulaient abolir les autorités éducatives locales. Par ailleurs, les écoles libres devaient avoir la responsabilité des admissions et de la discipline. Les enquêtes d'opinion révélèrent que les conservateurs avaient encore du chemin à faire pour convaincre. A l'exception de l'Europe, les travaillistes étaient mieux classés partout ²⁰.

<i>Qui a les meilleures politiques en matière de... ?</i>	<i>Conservateurs</i>	<i>Travaillistes</i>	<i>Libéraux démocrates</i>	<i>Questions prioritaires aux yeux des électeurs</i>
Santé	14	42	8	65%
Education	17	44	5	52%
<i>Law and order</i>	26	30	8	47%
Impôts	21	34	5	31%
Europe	27	26	6	29%
Pensions	16	32	6	28%
Economie	18	44	3	27%

MORI, février 2001.

3. L'organisation

Historiquement, le parti conservateur est très hiérarchique et centralisé, ce qui a donné des pouvoirs importants à ses leaders. En même temps, il est gouverné par consensus. Son existence légale est floue et définir précisément qui est membre est difficile. Cette situation résulte de son origine et de son extension au Parlement, et de la nécessité de s'organiser au mieux pour gagner les élections au fur et mesure de l'élargissement du suffrage. Le parti reste une formation hiérarchique, en dépit de l'ajout d'éléments de démocratie de base et même si, en tout état de cause, le parti « dans le pays profond » ne peut jamais être ignoré. En matière organisationnelle, partant du haut, on trouve le leader, les organes nationaux, les fédérations régionales (*area*) et le niveau local à la base.

A. Le Conseil du parti conservateur

En 1998, Hague regroupa le *parti volontaire*, le parti parlementaire (le groupe parlementaire) et le secteur professionnel en un Conseil qui détenait l'autorité suprême et qui a le pouvoir de faire ce qu'il désire dans le parti pour toutes les questions relatives au management. Le Conseil est dirigé par le leader et, en son absence, par le président et peut coopter qui il désire. Cependant il y a des représentants des trois segments. Le parti volontaire est le mieux représenté.

<i>Nominations du leader</i>	<i>Parti parlementaire</i>	<i>Aile volontaire</i>
Président du parti	Président du	Président de la Convention
Chef de groupe	comité 1922	nationale
Trésorier		Dirigeant de la Convention
Chef de groupe à la		nationale
Chambre des Lords		Trois membres élus
Professionnels		Un élu de l'Exécutif écossais
		Coordinateur gallois
		Président de l'association
		des conseillers locaux

Commençons par le leader dans la mesure où il a beaucoup d'importance dans ce parti, et où les conservateurs ont choisi d'attribuer à McKenzie énormément de prérogatives. Sans compter l'autorité quasi mystique dont bénéficie le leader et la tradition de déférence dans le parti, qui fait notamment que les organes subordonnés ne sont que consultatifs. La position du leader conservateur a été comparée à celle d'un monarque entouré d'une cour de conseillers ²¹. Les leaders peuvent choisir les députés de première ligne (*front bench*) et décider des orientations politiques du parti. Ils rédigent le manifeste et nomment les présidents de parti qui leur conviennent. Tout ceci semble révéler un parti autocratique mais en même temps « l'autorité » doit être conquise et préservée.

Les leaders conservateurs « émergeaient » au terme d'un processus qui fut discrédité en 1963 lorsque Lord Home devint Premier ministre à la suite d'un processus décisionnel tout à fait opaque. Un système électoral fut alors mis en place mais les députés conservateurs utilisèrent souvent le premier tour des élections comme test de confiance envers le leader. C'est la raison pour laquelle M. Heath et M^{me} Thatcher ont démissionné après des défaites au premier tour, qui n'étaient pourtant pas (selon les règles en vigueur) fatales. Dans le système actuel, le premier vote s'apparente à un vote de confiance et il faut au moins 15% des députés pour commencer le vote. Pour une victoire au premier tour, le gagnant doit obtenir une majorité absolue pour autant qu'au moins 15% de l'électorat ait participé. Si le leader en place gagne avec une majorité simple, il ne peut y avoir d'autre élection pendant une année. Si ces conditions ne sont pas remplies, le leader doit se retirer et un deuxième tour est organisé au cours duquel de nouveaux candidats peuvent se présenter. Une majorité absolue est nécessaire au second tour. Si personne ne l'atteint, un troisième tour est organisé entre les deux prétendants arrivés en tête au deuxième tout en sachant que des candidats peuvent se retirer. A ce stade, ce sont les adhérents du parti qui interviennent. Ils choisissent entre les deux candidats finalement retenus par le parti parlementaire. En 2001, après la démission de Hague, la compétition opposa Kenneth Clark et Iain Duncan Smith.

Les leaders conservateurs ont des pouvoirs de patronage qui, même dans l'opposition, sont considérables. Les principaux sont la confection du *Shadow Cabinet* et la désignation du président du parti. Mais ces pouvoirs ne sont pas illimités. Le leader doit ainsi d'abord consulter les principales personnalités du parti et divers « barons » du parti parlementaire : il vaut toujours mieux avoir avec soi un maximum

de gens. A titre d'exemple, Hague fut presque obligé, en février 2000, de nommer dans son *Shadow Cabinet* comme chancelier de l'Echiquier son principal opposant Michael Portillo (qui était revenu à la Chambre des Communes après une élection intermédiaire en novembre 1999). Dans le parti parlementaire, le leader ne peut ignorer les qualités et l'expertise d'un certain nombre de personnalités même si, en dernier ressort, la décision lui revient. C'est ainsi que Heath avait évincé Powell.

Il y eut des contre-exemples mais nombre de leaders conservateurs ont exercé leur mandat durant une longue période. Au ^{xx}e siècle, tous les leaders conservateurs ont été Premier ministre, à l'exception d'Austin Chamberlain et de William Hague, et ont offert au parti la possibilité d'exercer le pouvoir. Ceci explique sans doute cela.

Il convient de se rappeler qu'un parti mécontent a remplacé Heath et Margaret Thatcher, alors Premiers ministres. Le parti conservateur « qui ne panique que dans une crise » peut être extrêmement brutal avec un leader défait. Le *leadership* a l'occasion de faire ses preuves mais il en a aussi l'obligation ²². Il peut y avoir des tensions dans les loyautés et la plupart des leaders ont dû faire face à des critiques et, parfois, à des attaques ouvertes. Baldwin a subi des attaques frontales de Lord Berverbrook et de Lord Rothermere, Churchill – un cas très particulier – a mis beaucoup de temps pour s'imposer et Edward Heath fut l'objet d'attaques très dures et même de la vindicte des proches de Powell avant de gagner les élections de 1970. D'un autre côté, Balfour, les deux Chamberlain, Douglas-Home et Eden furent mis en place de manière efficace.

Les leaders s'entourent de qui ils désirent pour mettre en œuvre leur politique. Ils choisissent en général d'impliquer des groupes pour élaborer les résolutions et les manifestes. Il existe un Conservative Policy Forum qui rassemble des représentants des différents segments du parti et a en charge de revoir les orientations politiques. Des groupes ciblés, normalement présidés par le ministre compétent dans le *Shadow Cabinet*, font rapport au *Shadow Cabinet* et au leader, et font des apports substantiels au Manifeste. L'écriture du Manifeste est contrôlée par le leader et finalement approuvée par lui, bien qu'il y ait beaucoup de *mains* engagées dans la rédaction. Dans ce processus, ce que pensent les membres peut ou non être pris en compte. En 1992, le Manifeste fut réalisé par Sarah Hogg (directrice de la Policy Unit du 10 Downing Street) et en 2001, Hague avait chargé Willets de rédiger un Manifeste (qui fut finalement rejeté par Hague, parce que trop « morne ») ²³. Cette compétence du leader de définir en fin de compte les politiques menées par le parti est un pouvoir essentiel et détermine les priorités et les actions du futur gouvernement.

William Hague, le leader conservateur pour les élections de 2001, était un jeune parlementaire ; il est arrivé sur le devant de la scène suite à un discours enthousiasmant et régénérant à la conférence annuelle du parti conservateur. L'approche de Hague était la suivante : « *What you see is what you get* ». Cette volonté implicite de se distinguer de Blair n'a pas porté. Hague avait un problème d'image mais le problème est plus celui du parti que du leader. Pas moins de 72% des citoyens estimaient en janvier que Hague était prêt à faire n'importe quoi pour gagner des votes et qu'il changeait tout le temps d'avis ²⁴. Il apparut aussi indécis que John Major l'avait été et pour les mêmes raisons : il essayait de concilier les positions des différentes ailes du parti. A titre d'exemple, des personnalités conservatrices importantes et sans envergure défirent la Commission des relations inter-ethniques sans que Hague puisse intervenir. Une

note conservatrice interne relevait que les *focus groups* considéraient que le parti conservateur « devait se débarrasser de William Hague »²⁵. Tim Loughton, le ministre de l'Environnement du *Shadow Cabinet*, constatait tristement que Hague était impopulaire et qu'il avait « un accent ridicule et sec »²⁶.

La performance de William Hague fut trop mauvaise en 2001 pour qu'il conserve le *leadership* du parti. Les conservateurs subirent un choc psychologique en constatant qu'ils seraient dans l'opposition pour une période d'au moins neuf ans – la période la plus longue depuis presque un siècle. Indépendamment du leader, il est presque certain que le parti conservateur est dans l'opposition jusqu'aux élections après 2009 ou 2010. La question est de savoir si le choc de l'exclusion va conduire les conservateurs à (re)devenir une machine à recueillir des voix, donc sensible aux demandes de l'électorat, ou s'ils vont se transformer en un parti minoritaire qui s'exclut de lui-même du pouvoir et obéit aux pulsions de son socle d'activistes.

B. Le Parlement

Le comité parlementaire est le « comité 1922 » qui n'eut pas d'emblée un statut officiel. Formé pour aider les parlementaires élus lors de l'élection de 1922, il est ouvert aux députés sans portefeuille ministériel lorsque le parti est au gouvernement et à l'ensemble des parlementaires durant les périodes d'opposition. Il se réunit chaque semaine, est doté d'un exécutif et d'un président. Bien que la participation y fluctue, il exprime les sentiments des députés sans portefeuille. Il est représenté au National Union Executive et organise les élections pour le *leadership*²⁷. En réalité, les rébellions des députés de base ont souvent été un problème dans la vie parlementaire du parti conservateur. Cela a été le cas sur les questions impériales (par exemple les sanctions envers la Rhodésie) ou relatives à l'Europe. Margaret Thatcher avait suscité beaucoup d'insatisfaction mais peu de dissidence et le gouvernement ne fut défait que sur la question des allocations de sécurité sociale pour les personnes âgées. A la fin du mandat de Madame Thatcher, le mécontentement atteignait son paroxysme et le gouvernement n'était plus assuré du soutien d'une partie importante des députés. De fait, ce fut la révolte des députés qui conduisit à l'éviction de M^{me} Thatcher en 1990.

Il existe aussi vingt-quatre comités politiques du parti couvrant différents aspects. L'adhésion à ces comités est fluide mais ils élisent tous leur exécutif. Ces comités se réunissent souvent de manière hebdomadaire et sont l'occasion pour les parlementaires de se spécialiser. Sans être à la une de l'actualité politique, ils remplissent différentes fonctions. Ils permettent de communiquer des doléances aux ministres ; les groupes d'intérêt peuvent y présenter leurs vues et les parlementaires, se constituer un réseau pour leur carrière. Ces comités (et le comité 1922) sont importants au sens où ils avertissent le gouvernement de troubles potentiels et où ils donnent aux parlementaires l'occasion d'exprimer leur avis.

Le parti parlementaire a changé par rapport à un groupe de « chevaliers des comtés » (*Knights of the Shires*) privilégiés socialement, formés dans des écoles privées et dépendant de la santé commerciale, industrielle et terrienne qui dominait avant 1945²⁸. Le réseau Old Boy existe toujours mais il s'est réduit, en particulier depuis l'introduction de procédures de sélection managériales par le Central Office dans les années quatre-vingt. De 1945 à 1974, le nombre d'anciens d'Eton chuta de

26% à 14%. Cependant, les principaux changements sont intervenus dans les années soixante-dix et quatre-vingt lorsque le recrutement est devenu plus méritocratique, et que la base sociale s'est élargie. Le changement n'est pas un séisme (et Eton reste l'école la plus représentée) mais les parlementaires appartiennent moins de nos jours à la classe moyenne supérieure et plus aux nouvelles classes moyennes. Dans la même veine, le nombre de députés formés à Oxford et Cambridge a décliné bien que le nombre de diplômés universitaires soit passé de 62% en 1945 à 81% en 1997.

C. *Le Central Office conservateur*

Le quartier général des professionnels, le Central Office, date de 1870 ; il s'agit d'un bâtiment splendide situé dans Smith Square (près de la Chambre des Communes). On compte environ 180 professionnels rémunérés et sept bureaux régionaux, comme le bureau écossais. Par ailleurs il y a des agents dans la plupart des circonscriptions.

L'autorité centrale ne supervise pas les associations locales sauf occasionnellement. Et de manière générale, le pouvoir s'est centralisé ces dix dernières années. C'est le Central Office qui interviewe les candidats, les place sur une liste d'approbation et les soumet à des sections locales.

Le parti conservateur aurait dépensé environ 28 millions de livres, pour 22 millions aux travaillistes et 2,1 millions aux libéraux-démocrates, lors des élections nationales de 1997. Par rapport au scrutin de 1983, l'augmentation, à prix constants, est de 300%. Comme opposition officielle, les conservateurs ont reçu plus en « *short money* » que ce qu'ils ont recueilli en dons supérieurs à 1 000 livres (en tout cas, ceux qui ont été enregistrés). En 2001, le montant s'élevait à 682 315 livres. Depuis février 2001, il est devenu obligatoire d'enregistrer tout don supérieur à 1 000 livres et un certain nombre de révélations à propos de la période précédente ont émergé ²⁹. Le donateur principal, à titre individuel, était Alan Farrow qui a fait un don de 50 000 livres. Il est suivi par Ashcroft (30 000 livres) et la principale contribution d'une personne morale est celle du mystérieux United and Cecil Club. Il y a quelques noms fameux sur la liste des donateurs et dans l'ensemble des dons, le parti travailliste a reçu quatre fois plus que le parti conservateur entre février et mars ³⁰. Le département de la recherche de fonds a été restructuré. Et en dépit de difficultés financières, il semble que le parti conservateur ait réussi à collecter le maximum permis lors du scrutin de 2001, soit quinze millions de livres ³¹.

D. *Les factions*

Traditionnellement, les conservateurs ont souligné l'importance de la loyauté et de l'unité, et le terme « *faction* » est déconsidéré. Beaucoup de factions conservatrices manquent de structure et de cohérence. Certaines sont plus des clubs de dîners que des forces politiques, même si elles exercent parfois une influence sur les orientations du parti. Cependant, le parti conservateur est aussi plus enclin que d'autres à l'activité factionnelle. Ainsi, les années Major ont connu une activité factionnelle intense qui a fort entamé le crédit du gouvernement et du parti lui-même. Mais il existe *de facto* des factions dans le parti conservateur depuis l'établissement de la Primrose League à la fin du XIX^e siècle.

En 1951, le groupe Bow a été formé pour promouvoir un conservatisme plus interventionniste socialement dans le cadre d'« une nation ». Ce groupe a recueilli une adhésion importante et un soutien significatif de certains secteurs clés du parti. Plus récemment, le Monday Club (établi en 1961 après le discours de Macmillan sur le devenir de l'Empire) fut créé par l'aile colonialiste et autoritaire du parti. Il a été actif à droite sur des thématiques comme l'immigration et, dans l'opposition, sur des questions nationales quand il percevait des dérives libérales. L'héritage de M^{me} Thatcher est la principale source d'inspiration du groupe No Turning Back (créé en 1983). Il a notamment mis sous pression le gouvernement Major sur la question des réductions d'impôts. Ses thématiques principales sont l'approfondissement des privatisations et l'ouverture la plus large aux mécanismes du marché. De la même manière, le Conservative Way Forward défend le thatchérisme et compte en son sein plusieurs anciens ministres. A l'autre extrême du parti, on trouve le Tory Reform Group, fondé en 1975. Il représente une « voie moyenne » à la fois pro-européenne et favorable à l'interventionnisme social. Il abritait nombre de conservateurs distingués mais ses membres ont été principalement cooptés au gouvernement dans les années Thatcher (Clarck et Heseltine, par exemple). Il y a aussi une organisation de base mise en place en 1981, le Charter Movement qui milite pour l'introduction de plus de démocratie dans le fonctionnement interne du parti (le Campaign for Conservative Party Democracy est un *lobby* similaire pour les membres) ³².

E. Le secteur volontaire

La National Union of Conservative and Unionist Organisations (National Union) a été mise sur les fonts baptismaux en 1867 afin de soutenir mais pas de contrôler le parti parlementaire. Il existe un Conseil central qui rassemble plus de trois cents représentants des circonscriptions, tous les députés et les pairs. Le Comité exécutif comprend le leader, des représentants du Conseil, de même que les chefs de file et des délégués du comité 1922. Le Conseil central et le *leadership* ont un rôle prépondérant. Le Conseil se réunit pour élire les délégués de l'Union nationale. Quant au Comité exécutif, il se réunit fréquemment pour régler les différends et formuler des avis politiques. La principale fonction de la National Union est d'organiser les conférences annuelles du parti.

La conférence des conservateurs qui a lieu en octobre n'a aucun pouvoir formel pour formuler les orientations politiques du parti et on la considère en général comme une vitrine du conservatisme. Les délégués qui ont une vision burkéenne de leur mission y participent sans proposer de motions. Les managers de la conférence sélectionnent les différentes motions : seules deux sont soumises au vote des congressistes. Il s'agit d'un grand rassemblement de la foi conservatrice, et tout est réglé minutieusement par les officiels qui s'assurent de l'accord des délégués et du bon déroulement de l'événement.

L'une des fonctions est de mobiliser les délégués : de ces bénévoles qui vont retourner dans leurs circonscriptions travailler le reste de l'année pour le parti. Leurs vues et leurs sentiments sont pris en compte pour qu'ils ne sentent pas inutiles ³³. Ce seul fait peut amener l'observateur à conclure qu'une certaine influence s'exerce.

Les principaux ministres du gouvernement (ou les membres du *Shadow Cabinet*) prennent la parole lors de la conférence et elle se termine par le discours du leader qui, par tradition, est accueilli par une *standing ovation*. La conférence du parti conservateur est plus lisse, moins sujette à des surprises et plus organisée pour soutenir le *leadership* que celle des autres partis. Les politiques gouvernementales ont toujours d'abord été présentées à la conférence et les délégués sont toujours informés de nombre d'initiatives et de mesures.

Kelly, qui a réalisé la principale étude des conférences de la National Union, prétend que les vues des délégués sont prises en compte et que le *leadership* est très attentif à leurs propos et à leurs revendications. Il veille à y apporter des réponses durant la semaine. Ajoutons que les conférences conservatrices ont manifestement eu une influence. Ceci inclut l'idée vague d'une évolution de l'équilibre entre les politiques publiques menées (par exemple, après la grève générale lorsqu'une législation sur les syndicats fut demandée) mais aussi des choses plus précises comme, par exemple, la demande en 1950 de construire 300 000 nouveaux logements par an, un engagement que le gouvernement conservateur dut honorer à partir de 1951. En 1987, la conférence exigea du gouvernement conservateur un calendrier pour l'introduction de la *poll tax*. Le soutien aux leaders n'est donc pas automatique. Les opposants au *leadership* peuvent utiliser la conférence pour présenter leurs vues et contester la ligne en cours ou promouvoir leur propre faction. Soulignons que la conférence n'est pas un événement isolé : elle clôt un cycle de conférences conservatrices (aux niveaux régional et des associations) qui ont lieu toute l'année et associent les 20 000 activistes du parti.

L'association de circonscription est l'unité de base du parti. Elles sont très jalouses de leur autonomie. Et elles conservent des pouvoirs substantiels même s'ils se sont érodés au long du siècle. A l'exception des campagnes électorales et des collectes de fond, les associations de circonscription choisissent leur candidat. Depuis 1988, le choix se fait dans une liste approuvée à l'échelon central. Les candidats se présentent devant le comité de sélection de la circonscription, ensuite l'exécutif de la circonscription les interviewe et, enfin, ils rencontrent les membres lors d'une assemblée générale. Ce processus par filtres successifs aboutit parfois à ce que les membres n'aient plus d'alternative. Mais ils ont le dernier mot et se formalisent lorsqu'on essaie de leur imposer des candidats. Les associations conservatrices peuvent soutenir leurs membres contre le *leadership* du parti et certains non-conformistes résistent grâce au soutien de leur circonscription. Mais les associations peuvent aussi ne plus sélectionner le député sortant et elles sont devenues bien moins fiables et moins déférentes, ce qui les conduit parfois à ne pas retenir le sortant ou à forcer certaines démissions (ce fut notamment le cas de Tim Yeo). Les associations sont riches en général et soutiennent le Central Office, mais elles ont le contrôle de leurs fonds et résisteraient si l'on voulait y toucher (le *leadership* a eu des idées sur cette question ³⁴). Environ 70% des fonds du parti sont collectés à l'échelle locale et bien qu'il y ait un « quota » pour les contributions au Central Office (basé sur un vote), elles sont volontaires et seuls 10% du budget national proviennent des circonscriptions.

F. *Les membres et activistes*

Le parti conservateur est un parti activiste et les adhérents au secteur volontaire ont été l'un de ses actifs principaux ³⁵. Compte tenu de la nature décentralisée du parti, il a toujours été difficile de préciser le nombre d'adhérents au plan national. Après la guerre, il a peut-être atteint trois millions et dans un passé récent (1979), il avoisinait sans doute un million de membres. Le nombre d'adhérents a diminué dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix pour se situer à 350 000 en 1997. La nouvelle équipe dirigeante a ouvert la possibilité d'adhérer à l'échelon national et a promis aux membres qu'ils auraient leur mot à dire dans l'élection du leader, dans les orientations politiques et dans l'organe directeur. La mission que Hague s'était imposée était de doubler le nombre de membres. En dépit de campagnes de recrutement, il n'y est pas arrivé et l'on estimait le nombre d'adhérents en 2001 à 301 413 ³⁶. Bien que toutes les formations aient enregistré une diminution de leurs adhérents (le parti travailliste dans les mêmes proportions), le parti conservateur a été le plus affecté. On doit attribuer ce phénomène à la posture centralisatrice des gouvernements Thatcher, qui ont amoindri le poids des gouvernements locaux. Le parti a perdu beaucoup de membres dans ce contexte. Les conservateurs ont toujours investi beaucoup de temps dans la vie politique mais les cinquante derniers actes passés de 1979-1992 ont presque tous réduit les prérogatives des entités locales. On pouvait s'attendre à ce que les conservateurs profitent de l'opposition mais il n'en a rien été.

Tous les membres ne sont bien sûr pas des activistes et le ratio entre les militants et les cotisants est difficile à établir. Mais il ne doit pas être supérieur à 12%. La plupart des membres se contentent de cotiser. Seule une minorité s'investit dans l'affichage, la distribution de dépliants, l'encadrement et plus généralement les campagnes électorales ³⁷. A l'heure actuelle, les membres sont surtout localisés dans le sud de l'Angleterre et dans les fiefs traditionnels du Hampshire, l'île de Wight, Londres ouest, le Sussex, le Devon et Cornwall. En revanche, en Ecosse et au Pays de Galles, le nombre de membres est très faible et, sur le terrain, il n'y a virtuellement pas de présence du parti conservateur ³⁸. Cela n'est pas dû à l'écrasante victoire du parti travailliste en 1997 mais plutôt à l'asthénie progressive du parti conservateur depuis une génération ³⁹. Or, les campagnes au niveau local font une différence considérable dans les performances du parti et permettent, bien sûr, de collecter des fonds ⁴⁰.

Il y a, et il y a toujours eu, un fossé entre les adhérents de base du parti conservateur et l'élite parlementaire et dirigeante, qui était très aristocratique. Cet écart est toujours présent mais moins avec le parti aristocratique qu'entre l'élite des classes moyennes supérieures et la moyenne des membres. La dernière enquête menée auprès des membres montre que le parti est un des plus âgés : la moitié des adhérents a plus de 66 ans et seuls 5% des membres ont 35 ans et moins. Ceci se reflète dans le bagage scolaire dans la mesure où près de la moitié des adhérents a quitté l'école à 16 ans, un tiers n'a aucune qualification scolaire et seul un quart a été dans une école privée. Plus de 55% des membres sont des salariés dans le monde de l'éducation, du marketing et les services financiers. Les secteurs juridique et médical sont moins bien représentés. C'est un parti de classe moyenne mais 10% des membres sont ouvriers et 20%, employés comme caissiers, réceptionnistes par exemple. 10% environ sont des indépendants. Aujourd'hui seul un tiers des membres sont des actifs à temps plein, ce

qui reflète le vieillissement du parti. Près de 90% des membres du parti conservateur sont propriétaires de leur logement et près d'un quart perçoit des loyers locatifs de moins de 10 000 livres par an. La plupart des membres appartiennent aux Eglises protestantes mais il y a une minorité catholique significative (10%). Il n'y a qu'un pour cent d'adhérents de confession israélite. Le parti conservateur est de plus en plus un parti WASP et on ne recense qu'un tiers de personnes d'origine asiatique. Contrairement à une idée reçue, le parti n'est pas majoritairement féminin – 49% des membres sont des femmes. Néanmoins, les conservateurs comptent proportionnellement beaucoup plus de femmes que les travaillistes et les libéraux démocrates. Le pourcentage important de personnes au foyer est un reflet de ce grand nombre de femmes parmi les membres (16%). A l'opposé, le parti a recruté beaucoup moins de jeunes que ses concurrents politiques. Et le Conservative College Forum, qui a remplacé le Conservative Student, ne semble pas plus attractif que son prédécesseur.

Whiteley et ses collègues divisent les membres en trois groupes idéologiques : les traditionalistes, les individualistes et les progressistes. Les traditionalistes revendiquent une forte discipline morale et sociale, et rejettent la structure européenne. Les individualistes soutiennent l'option thatchérienne de marché libre. Quant aux progressistes ils sont pour l'intervention sociale dans un cadre national. Ils composaient l'essentiel du parti dans la période pré-thatchérienne. Sur le terrain, les différences ne sont sans doute pas aussi tranchées et les groupes doivent être vus comme des abstractions analytiques du parti et non comme des factions.

4. L'électorat

Au temps de la période classique de la compétition partisane en Grande-Bretagne, Pulzer écrivait que le « rapport de classe était la base de la vie partisane britannique ; et que le reste était de l'embellissement et du détail »⁴¹. Dans le passé, le cœur du vote conservateur était un vote de classe moyenne, que l'on pouvait affiner en observant que tendanciellement les électeurs du parti conservateur étaient plus âgés, plus féminins, plus anglicans et surtout basés dans les parties rurales du sud de l'Angleterre. Tout au long du siècle, les classes moyennes ont soutenu les Tories alors que la classe ouvrière apportait son appui au parti travailliste. Mais en même temps, on l'a souvent relevé, les conservateurs n'auraient jamais gagné une élection, si un segment de la classe ouvrière n'avait pas voté pour eux. Le parti conservateur a aussi un soutien très important de la part des propriétaires (certains ont bénéficié de la politique thatchérienne de vente des logements sociaux) et des travailleurs du secteur privé⁴². Plus largement, le parti conservateur a toujours accueilli un vote féminin proportionnellement plus important que ses concurrents.

La religion qui était un facteur déterminant du vote au XIX^e siècle est toujours un élément important dans le parti. Mais en termes électoraux, seuls 26% des membres de l'Eglise d'Angleterre votent conservateur pour 48%, travailliste. 17% des catholiques votent conservateur et 48%, travailliste⁴³. En termes de distribution spatiale, le vote conservateur est fort dans le sud de l'Angleterre et faible en Ecosse, au Pays de Galles et dans le nord. Il est important dans les entités rurales et dans les périphéries riches des principales villes.

Vote en fonction des attributs sociaux (en pourcentage) ⁴³

	<i>Parti conservateur</i>	<i>Parti travailliste</i>	<i>Libéraux démocrates</i>	<i>Différence 1997/1992</i>
Non-manuel	37	37	20	0
Manuel	24	58	13	0
Age				
18-29	22	57	17	-1
30-44	26	50	17	-4
45-64	33	43	18	-2
65 et plus	44	34	17	+3
Hommes	31	46	17	0
Femmes	32	45	17	-1
Propriétaires	35	41	17	-1
Logements sociaux	13	66	15	+2
Logements privés	24	54	16	+2

Vote en fonction des caractéristiques socio-professionnelles ⁴⁴

	1992			1997			<i>Changement au profit du parti travailliste</i>	<i>Pourcentage des voix en 1997</i>
	<i>C</i>	<i>T</i>	<i>LD</i>	<i>C</i>	<i>T</i>	<i>LD</i>		
Postes exécutifs, managers (AB)	59	16	21	36	36	21	22	27
Cols blancs (C1)	50	27	20	31	46	18	19	20
Ouvriers qualifiés (C2)	38	41	18	28	58	9	14	20
Ouvriers non qualifiés (DE)	30	50	15	24	58	9	14	33

Le scrutin de 1970 a mis à mal la « loi » de Pulzer et il est devenu plus difficile d'analyser les intentions des électeurs à la lumière de leur occupation socio-professionnelle. Durant cette décennie, un débat important sur le « désalignement » a eu lieu dans un contexte où le soutien aux deux principales formations était en déclin et où l'identification partisane s'amenuisait. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, la relation entre travailleurs en col bleu et parti travailliste, d'une part, et travailleurs en col blanc et conservateurs, d'autre part, s'est fort affaiblie. Durant les années soixante-dix et quatre-vingt, les travailleurs manuels (qui votaient à concurrence de 70% pour le parti travailliste dans les années soixante) ont glissé vers les conservateurs à telle enseigne qu'en 1992, 46% d'entre eux seulement ont voté travailliste : à l'époque, les scores du parti travailliste étaient faibles et le processus s'inscrivait dans une tendance de long terme. De la même manière, les conservateurs ont encore décroché un pourcentage respectable du vote ouvrier au scrutin de 1997. D'un autre côté, le parti conservateur a perdu son emprise sur les classes moyennes durant sa participation au pouvoir et beaucoup se sont tournés vers l'alliance entre le

parti libéral et le parti social-démocrate. A la fin des années quatre-vingt, la révolution thatchérienne avait insécurisé certaines professions (par exemple, dans les domaines de la santé et de l'éducation) et déstabilisé, en rendant son statut plus précaire, la classe qui avait été le cœur du conservatisme. C'est ce groupe social qui a permis la victoire éclatante de Tony Blair en 1997. Une plus grande proportion de travailleurs non manuels a voté pour le parti travailliste (39%) au détriment du parti conservateur (34%). La « moyenne Angleterre », qui était une chasse gardée des conservateurs, a fait la victoire travailliste de 1997.

Il y a eu un aspect régional à cette diffusion du vote dans laquelle le désalignement de classe avait une différence géographique. Dans le sud, par exemple, il y avait plus de probabilité que les travailleurs qualifiés votent conservateur que leurs coreligionnaires du nord. Les caractéristiques relevées ci-dessus étaient déjà visibles dans les années quatre-vingt mais le vote conservateur s'est de plus en plus concentré dans le sud rural de l'Angleterre. Les mouvements régionaux étaient moins marqués en 1997 que lors des élections précédentes mais le parti conservateur a enregistré des pertes sévères dans certaines régions en étant dépossédé de son statut fort de parti de l'Union. En 1997, les moins de 30 ans affirmaient une nette préférence pour le parti travailliste alors que les plus de 65 ans soutenaient majoritairement les conservateurs. La société britannique a changé au cours des deux dernières décennies du *xx*^e siècle. A l'image de l'économie où il y a eu un mouvement de l'industrie vers les services, où la propriété est devenue prépondérante au détriment du logement social (deux évolutions en principe favorables aux conservateurs). La propriété immobilière est aujourd'hui étroitement corrélée avec le vote conservateur au Royaume-Uni.

Dans les années quatre-vingt, l'écart du vote de genre au profit des conservateurs avait fondu. On l'a à nouveau observé aux scrutins de 1987 et 1992. Mais en 1997, la propension majoritaire des femmes à voter conservateur avait quasi disparu. Plus finement, le vote travailliste était plus répandu chez les femmes âgées de 45 ans que chez les hommes de la même catégorie. Tendanciellement, il y a donc un tournant à gauche dans le vote des femmes des nouvelles générations. Une enquête a révélé que 29% des interviewées considéraient que le parti travailliste « servait les intérêts des femmes » pour seulement 13% dans le cas conservateur. Par ailleurs, 25% d'entre elles voyaient en Blair l'homme politique le plus attractif pour seulement 4% qui choisissaient Hague ⁴⁶.

En 1997, les conservateurs ont été poussés à la marge. Lors de cette élection, ils ont perdu 11,2 points (la chute la plus marquante depuis 1832), ils n'ont remporté que 165 sièges (leur plus mauvais résultat depuis 1906) et sept membres du cabinet ont perdu leur siège (la situation la plus dramatique jamais observée sous cet angle). De plus, le parti conservateur a perdu sa représentation en Ecosse ou au Pays de Galles. En Angleterre même, il a enregistré des reculs sévères dans ses fiefs traditionnels ⁴⁷. D'une manière générale, les conservateurs ont perdu des points dans tous les secteurs de la société. Leurs performances parmi les 18-24 ans ont été particulièrement faibles. Ils ont aussi perdu des sièges en raison de la concurrence du parti du référendum qui a décroché 2,7%.

5. Conclusion

Aux élections de 2001, le parti conservateur a fait face à un parti travailliste qui était toujours en position de force. Mais il a encore perdu du terrain dans des milieux proches et la considération à son endroit a encore baissé en certaines circonstances. L'élément le plus important à relever est que le parti conservateur n'est plus perçu comme le parti de la compétence économique⁴⁸. A des époques de crise, au xx^e siècle, les conservateurs ont bénéficié de la croyance qu'ils étaient des gestionnaires, certes peu enthousiasmants, mais sûrs. Le *mercredi noir* de septembre 1992, où le gouvernement Major dut quitter le système monétaire européen, a anéanti la réputation qu'une génération – et peut-être plus – avait mise à construire. La leçon fut accentuée par la récession persistante et l'augmentation des taux d'intérêt sous le gouvernement Major. A telle enseigne, que le crédit accordé au parti conservateur se situe à la hauteur de celui dont disposait alors le parti travailliste. Le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, s'est attaché, depuis 1997, à conquérir la réputation qu'avaient auparavant les conservateurs.

Hague a tenté de rénover la direction conservatrice. C'était politiquement et stratégiquement nécessaire. Mais, dans le même temps, il présenta un parti conservateur sans têtes connues et, de façon cruciale dans la situation présente, sans un bon sens d'expérience, qui était apprécié dans le parti. Politiquement, Hague, leader jeune et assez inexpérimenté, avait besoin des gens qu'il avait promus mais sans que ceux-ci lui fassent d'ombre. D'un point de vue stratégique, il était nécessaire pour les conservateurs de clore les années Thatcher et Major et pour cela, une nouvelle équipe devait être bâtie. D'autre part, toute condamnation nette du thatchérisme était susceptible de susciter une rébellion dans les rangs conservateurs. L'un après l'autre, les responsables de la vieille garde s'en sont allés (Lilley, Redwood, etc.) en 2001.

Susciter l'enthousiasme pour le parti dans le pays était plus difficile. Et faute d'élément mobilisateur, les conservateurs en revinrent, après certaines hésitations, à la question européenne. Il y avait eu une dissidence de conservateurs pro-européens en 1999 mais ils restaient minoritaires. Une ligne eurosceptique plus déterminée fut adoptée par le parti. Cela devint un rassemblement pour le soutien aux « institutions britanniques » et pour la préservation de la livre, accompagné d'une défense patriotique de la « souveraineté » et de l'armée.

A cela s'ajoutèrent des données conservatrices traditionnelles relatives à la promotion de thèmes sécuritaires, à la lutte contre l'immigration et à la nostalgie d'un vieux nationalisme, notamment lors de la conférence de Harrogate au printemps 2001⁴⁹. Avec une philippique contre le « pays étranger » qu'était devenue la Grande-Bretagne, il en appela à « rendre le (votre) pays ». Sur ce thème, Hague espérait pouvoir marquer des points aux élections nationales. Certains dans le parti, des parlementaires aussi bien que des militants, ont été loin dans cette approche, sans être rappelés à l'ordre. Le Royaume-Uni « se diluait parmi les immigrés » ou « l'héritage anglo-saxon était miné »⁵⁰. Le président du parti, Michael Ancram, dut envoyer une note pour rappeler leurs responsabilités aux candidats. Cette campagne semble avoir mobilisé le cœur du parti et de son électorat⁵¹.

Mais la question de l'ouverture restait pendante, comme le montra la crise pétrolière de 2000. A ce moment, le soutien au parti travailliste faiblit et les

conservateurs gagnèrent 7% dans les intentions de vote. Un sondage du MORI donna les conservateurs à 35% et les travaillistes à 37%. Cependant les gains ne provenaient pas des circonscriptions clés et le soutien aux conservateurs diminuait même dans les 89 circonscriptions les plus sensibles pour eux. Les déçus du parti travailliste annonçaient plutôt un vote libéral-démocrate.

Tactiquement, le parti conservateur fait face à un parti travailliste déterminé à ne pas abandonner le terrain conquis sur les terres conservatrices. Y compris sur le terrain *law and order* où le parti travailliste ne veut pas se faire dépasser par le parti conservateur. Pourtant, ces questions ne sont pas spécialement populaires dans le parti. Lors de la conférence d'octobre 2000, le discours d'Anne Widdecombe condamnant la culture de la drogue fut un fiasco.

Les souvenirs des années Thatcher et Major sont toujours vivaces. A l'instar du parti travailliste qui a eu besoin de deux décennies pour oublier « l'hiver du mécontentement » en 1979, le parti conservateur fait face à la difficulté que le sous-financement des secteurs des soins de santé et de l'éducation lui est attribué, et pas encore au parti travailliste. L'état des chemins de fer et la sécurité du système sont largement vus comme le résultat des privatisations. Et les performances très médiocres des compagnies privées ont remis à l'agenda l'intervention et le contrôle de l'Etat – au moins chez les professionnels voire les responsables politiques. La multiplication des accidents a fait poser la question d'une renationalisation éventuelle, que les gens sérieux recommandent aujourd'hui. Dans la même veine, la maladie de la vache folle a remis à l'avant-plan le thème d'une nécessaire régulation. Les limites de ce qui fut un temps un mode de pensée et d'action, la privatisation et les dérégulations, apparaissent aujourd'hui en pleine lumière et les possibilités d'être plus radical dans cette voie et d'obtenir du soutien apparaissent faibles. Dans le dossier du métro londonien, le gouvernement travailliste a été aussi loin que possible dans la promotion de la privatisation mais ce point de vue est combattu par le maire Ken Livingstone, soutenu par l'opinion sur cette question. Même les conservateurs londoniens n'ont pas appuyé la solution « thatchérienne » et, dans ce contexte, il est difficile de mettre en évidence quel pourrait être l'apport du parti conservateur.

S'il devait y avoir une « grande idée » au Royaume-Uni aujourd'hui, cela pourrait être la décentralisation et le thème pourrait être exploitable. Cependant, sur cette question, les conservateurs sont mal pris pour être offensifs. Ayant aboli les Conseils (comme le Greater London Council) et amoindri les pouvoirs des entités locales, ils n'apparaissent pas en bonne position pour exiger leur réinstauration ou proposer une décentralisation plus forte. Ils ne seraient pas crédibles. Sous cet angle, ils sont différents de leur parti modèle, les républicains aux Etats-Unis. Aux Etats-Unis, les républicains peuvent demander une décentralisation des pouvoirs mais ce n'est pas le cas des conservateurs au Royaume-Uni. De plus, un approfondissement de la décentralisation pourrait les mettre en difficulté.

Bien que toujours perçus comme un parti anglais, les conservateurs ont fait des progrès en Ecosse, en conquérant notamment un siège. Le conservatisme y a été relancé avec une identité plus écossaise, sous l'angle du *leadership* et des choix politiques. Depuis 1998, les conservateurs écossais sont plus autonomes vis-à-vis du parti anglais. Leur leader David McClellie s'est lancé dans une opposition

vigoureuse au Parlement d'Edimbourg mais leurs priorités se sont focalisées sur les questions de l'éducation et de la santé, et non sur les thèmes du parti à l'échelle nationale. Ils ont été jusqu'à proposer d'étendre les compétences fiscales des entités fédérées. Mais ils n'ont guère progressé par rapport à leur niveau de 1997 et, s'ils sont présents au parlement d'Edimbourg, c'est parce que la représentation proportionnelle y est de règle. Certes, l'Ecosse n'est qu'une petite partie d'une présence plus générale à Westminster. Mais cette situation est importante pour ce parti « unioniste » qui paraît avant tout anglais.

La tentation de jouer le rôle d'un parti nationaliste anglais doit être forte et s'exprime quand le parti se plaint que les députés écossais votent sur des matières anglaises et que l'on rappelle que la charge d'impôt sur l'Angleterre recèle des dangers. Paradoxalement, il y a donc un risque que le parti unioniste contribue à la désintégration de l'union.

En dépit de certaines erreurs grossières, le gouvernement Blair n'a pas, de manière surprenante, été puni par l'électeur. Il est vrai que le parti conservateur n'est jamais parvenu à en profiter. Le parti conservateur a un problème de crédibilité compte tenu de sa présence au pouvoir durant dix-huit ans. « Louche », qui était un qualificatif clé dans le discrédit des conservateurs, est resté comme qualificatif chez les conservateurs mais il atteint désormais les travaillistes. En février 2001, une enquête d'opinion révélait que 49% des électeurs estimaient que le parti travailliste donnait l'impression d'être « très louche et désorganisé ». Néanmoins, cette observation n'a pas absous le parti conservateur. Elle fait croître un cynisme général envers les élites politiques.

Pour l'essentiel, le parti conservateur reste un parti sans projet authentique, que ce soit en termes philosophiques ou programmatiques. Hague a eu du mal à présenter une philosophie aussi inspirée et attrayante que l'était le thatchérisme. La comparaison des capacités administratives ne fonctionne plus à l'avantage du parti conservateur, et le programme a bien besoin d'être rénové. La tentative de fixer une plate-forme conservatrice s'est révélée inconsistante. A long terme, il faudra peut-être abandonner les orientations politiques les plus impopulaires mais à court terme le parti semble manquer d'une direction et l'image est celle d'une grande confusion. Ce qui est le plus net, c'est que les conservateurs sont forcés à une retraite intellectuelle et poussés à combattre le parti travailliste sur le terrain. Ils ont adopté le principe de l'indépendance de la Banque d'Angleterre, concédé le salaire minimal et accepté l'établissement du Parlement écossais et de l'Assemblée galloise. Ils sont aujourd'hui obligés de suivre les travaillistes dans l'accroissement des dépenses publiques dans les domaines de l'enseignement, de la santé, du transport et sur d'autres politiques, alors qu'ils n'avaient cessé de promettre une diminution drastique des impôts. Le renversement est radical par rapport à la dernière décennie.

Notes

¹ J. CRITCHLEY, *Westminster Blues*, Londres, Simon and Schuster, 1992, pp. 124-126.

- ² I. CREW, D. SEARING, « Ideological Change in the British Conservative Party », *American Political Science Review*, 1988, vol. 82, n° 2, pp. 361-384.
- ³ J. RANELAGH, *Thatcher's People*, Londres, Fontana, 1991, pp. 8-9.
- ⁴ I. GILMOUR, *Inside Right*, Londres, Hutchinson, 1977.
- ⁵ 180 HC Deb. c. 461, 13 novembre 1990.
- ⁶ *The Times*, 19 juin 1997.
- ⁷ R. SHEPHERD, *The Power Brokers*, Londres, Hutchinson, 1991, p. 66.
- ⁸ I. GILMOUR, *Inside Right*, Londres, Hutchinson, 1977, p. 109.
- ⁹ A. SELDON, S. BALL (ed.), *The Conservative Century*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 340.
- ¹⁰ A.J. DAVIES, *We the Nation : The Conservative Party and the Pursuit of Power*, Boston, Little Brown, 1995.
- ¹¹ P-W. BUCK (ed.), *How Conservatives Think*, Londres, Penguin, 1975, p. 174.
- ¹² S. EVANS, « The Earl of Stockton's Critique of Thatcherism », *Parliamentary Affairs*, 1998, vol. 51, n° 1 (janvier) pp. 17-35.
- ¹³ A. KING (ed.), *New Labour Triumphs*, Londres, Chatham House, pp. 195-196.
- ¹⁴ *Ibid.*, p. 197.
- ¹⁵ J. GARRY, « The British Conservative Party: Divisions over European Policy », *West European Politics*, 1995, vol. 18, n° 4 (octobre) pp. 170-189.
- ¹⁶ *The Times*, 30 mars 2001.
- ¹⁷ A. JONES, « UK Relations with the EU and did you notice the elections », *Talking Politics* 2000, vol. 12, n° 2 (hiver) p. 312-317.
- ¹⁸ *The Independent*, 7 février 2001.
- ¹⁹ *The Independent*, 18 février 2001.
- ²⁰ *The Guardian*, 10 avril 2001.
- ²¹ R. ROSE, *The Problem of Party Government*, Londres, Penguin, 1976, p. 154.
- ²² *The Independent*, 12 février 1998.
- ²³ *The Guardian*, 4 avril 2001.
- ²⁴ *The Independent*, 12 février 2001.
- ²⁵ J.-A. NADLER, *William Hague in his own right*, Londres, Politico's, 1998, p. 232.
- ²⁶ *The Daily Telegraph*, 28 mars 2001.
- ²⁷ A. SELDON, S. BALL (ed.), *op. cit.*, p. 112.
- ²⁸ Criddle in A. SELDON, S. BALL (ed.), *op. cit.*
- ²⁹ ST, 6 mai 2001.
- ³⁰ *The Guardian*, 5 mai 2001.
- ³¹ *The Independent*, 5 mai 2001.
- ³² A. SELDON, S. BALL (ed.), *op. cit.*
- ³³ P. WHITELEY, P. SEYD, J. RICHARDSON, *True Blues : The Politics of Conservative Party Membership*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 175.
- ³⁴ *Telegraph*, 25 juin 1997
- ³⁵ R. MCKENZIE, *British Political Parties*, Londres, Heinemann, 1964, p. 255.
- ³⁶ *The Times*, 13 Janvier 2001.
- ³⁷ P. WHITELEY, P. SEYD, J. RICHARDSON, *op. cit.*
- ³⁸ *The Times*, 13 mars 2001.
- ³⁹ M. DYER, « The Election of the Centre-Right and the State of Scottish Conservatism », *Political Studies*, 2000, vol. 49, n° 1 (mars), pp. 30-50.
- ⁴⁰ P. WHITELEY, P. SEYD, J. RICHARDSON, *op. cit.*
- ⁴¹ P. PULZER, *Political Representation and Elections in Britain*, Londres, Allen and Unwin, 1975, p. 104.

⁴² *The Guardian*, 15 juin 1987.

⁴³ Source : A. GEDDES, J. TONGE (ed.), *Labour's Landslide*, Manchester, Manchester University Press, 1997, p. 17.

⁴⁴ Les chiffres proviennent de A. KING (ed.), *New Labour Triumphs*, Londres, Chatham House, p. 11.

⁴⁵ Enquête MORI-*The Guardian*, 28 mars 2001.

⁴⁶ R. CAMPBELL, « Gender Voting Behaviour in Britain and the USA », PSA Conference paper 2001.

⁴⁷ A. KING (ed.), *op. cit.*

⁴⁸ A. GEDDES, J. TONGE (ed.), *op. cit.*, p. 40.

⁴⁹ *The Daily Telegraph*, 5 mars 2001.

⁵⁰ *The Independent*, 18 avril 2001.

⁵¹ *The Guardian*, 1^{er} mars 2001.



La *diaspora* démocrate chrétienne et les prodromes de la transformation de la représentation italienne au sein du parti populaire européen

Giovanni CAVERA

Qui veut comprendre les changements profonds survenus au sein du parti populaire européen au cours des deux dernières décennies ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la crise du système politique apparu en Italie après la seconde guerre mondiale. Cette considération est justifiée par la corrélation existant entre l'ouverture du PPE à de nouvelles sensibilités et la transformation de la représentation italienne dans le groupe parlementaire le plus important à l'assemblée de Strasbourg. Le changement est caractérisé par le passage d'une délégation homogène à une très forte fragmentation. Les élus qui siègent au PPE sont membres des différentes formations nées de l'implosion de la Démocratie chrétienne (DC), ou de nouveaux partis qui ne s'inscrivent pas directement dans la tradition de l'*Ecusson croisé* (le symbole de la DC) ¹.

Compte tenu du rôle que le «parti des catholiques italiens» a joué dans la fédération des démocrates chrétiens européens, et des interrogations qui sont au cœur de cet ouvrage, le thème de la dissolution de la Démocratie chrétienne mérite un approfondissement.

A la lumière soit de l'adhésion d'une partie considérable de l'électorat démocrate chrétien traditionnel aux positions de la Maison des libertés ², soit de l'accent, mis par des représentants de premier plan de la même coalition, sur la nécessité de «réaliser une nouvelle synthèse culturelle» entre la doctrine sociale chrétienne et la pensée libérale, il n'est pas possible, en effet, d'analyser la naissance et les premiers pas du centre-droit italien sans rappeler les raisons de la sortie de scène éclatante du principal parti italien de la seconde moitié du xx^e siècle ³.

A l'évidence, le scandale politico-judiciaire de *Tangentopoli* a contribué de manière déterminante à la désagrégation et à la disparition des partis qui, au début des années quatre-vingt, avaient inauguré le pentapartisme ⁴. Les faits parlent

d'eux-mêmes. En avril 1992, quand les enquêtes sur l'entrelacement illicite entre politique et affaires étaient circonscrites au territoire régional lombard, la DC et ses alliés disposaient encore de la majorité des sièges à la Chambre des députés et au Sénat. Ils pouvaient légitimement espérer jouer un rôle important dans les événements politiques italiens de la fin du siècle. Vingt-trois mois après, à l'occasion des élections du 27 mars 1994 – convoquées bien avant l'échéance normale de la législature en raison de la délégitimation d'un Parlement submergé par les demandes d'autorisation de poursuites envoyées par les tribunaux de toute l'Italie ⁵ – aucun des partis qui avaient gouverné le pays dans les années précédentes ne présenta ses propres listes. Seuls des *fragments du pentapartisme* ou, dans la meilleure des hypothèses, de nouveaux sujets politiques qui partageaient l'héritage de partis existant précédemment ⁶, adhèrent aux pôles électoraux en compétition : le pôle de la liberté, le pôle du bon gouvernement, les progressistes, et le Pacte pour l'Italie.

Pour ce qui est du parti socialiste (PSI), du parti social-démocrate (PSDI), du parti républicain (PRI) et du parti libéral (PLI), il est aisé de relever l'existence d'une relation étroite entre la « tempête judiciaire » qui les a renversés en 1992-1993 et leur abandon de la scène politique nationale. À voir les résultats des élections pour le renouvellement du onzième Parlement de l'histoire républicaine, les partis laïcs avaient progressé tandis que le PSDI subissait un léger fléchissement ⁷. Le PSI n'avait pas réussi à améliorer son excellente performance de 1987 (14,3%). En tout état de cause, son pourcentage (13,6%) représentait une base solide sur laquelle il pouvait construire le dépassement des post-communistes d'Achille Occhetto ⁸ et devenir la première formation de gauche en Italie.

En revanche, les choses sont plus complexes pour la Démocratie chrétienne. Rappelons d'abord que des signes manifestes de déclin s'étaient multipliés dans les années quatre-vingt : attribution, pour la première fois dans l'histoire de la République, de la présidence du Conseil à un laïc – le républicain Spadolini –, défaite lors du référendum sur l'avortement (17 mai 1981), débâcle électorale du 26 juin 1983 ⁹. Soulignons toutefois, qu'aux élections administratives de juin 1993, la DC était restée « le premier parti italien et le principal parti du gouvernement » ¹⁰, même si elle avait perdu un cinquième de sa base électorale de 1992. Alors même qu'à l'éclatante accusation de collusion avec la Mafia, portée contre Andreotti ¹¹, s'était ajouté un grand nombre d'enquêtes sur la corruption.

Outre le scandale de *Tangentopoli*, la fin des régimes communistes d'Europe orientale et le résultat du référendum du 18 avril 1993 influèrent dans une mesure importante sur la dissolution du parti fondé par De Gasperi.

Si l'on se souvient que le 18 avril 1948 les Italiens avaient assigné à la DC la fonction de « digue anticommuniste » et que pendant quarante ans l'anticommunisme a représenté un des aspects caractéristiques de l'identité démocrate chrétienne, il paraît incompréhensible que les « ruines » du mur de Berlin se soient effondrées sur la force politique qui, idéalement et historiquement, se trouvait parmi les *vainqueurs*. Néanmoins, à la lumière de l'évolution politique et organisationnelle des démocrates chrétiens depuis la moitié des années cinquante, le paradoxe n'est qu'apparent. La nécessité de lutter contre un adversaire muni d'un appareil solide et opérant sur tout le territoire national, avait rendu indispensable l'élaboration d'un nouveau

modèle de parti. La présence d'un adversaire qui, « par son héritage idéologique et par sa collocation internationale », était condamné « à ne pas vaincre », avait en outre réservé à la DC un « destin de gouvernement »¹². L'avènement de Fanfani au secrétariat politique en juillet 1954 avait déterminé l'abandon de la conception de parti comme lien entre la société civile et l'Etat. Sur la base des intentions du nouveau groupe dirigeant, qui considérait le parti comme un instrument autosuffisant d'acquisition et de contrôle des consensus, la DC avait dû modifier ses caractéristiques originelles. Elle était devenue un « parti de masse » moderne; elle s'était munie d'une structure organisationnelle puissante et avait noué des liens toujours plus étroits avec l'administration publique et le système de l'économie d'Etat. Toutefois, un appauvrissement évident de l'élaboration culturelle et de l'action politique avait correspondu au renforcement des organismes de base (noyaux de siège et sections) et à l'augmentation constante et vertigineuse des inscrits. Avec le temps, le « parti des catholiques » était devenu une formation fondamentalement vouée à l'exercice du pouvoir, qui avait des responsabilités primaires dans l'expansion du phénomène de l'« occupation de l'Etat » et dans la progression importante des dépenses publiques. Ces « péchés », que l'électorat démocrate chrétien avait supportés, mais de plus en plus difficilement, dans la longue phase politique dominée par la compétition avec le PCI, devinrent, avec la dissolution des « poisons » de la guerre froide, un fardeau pesant dont il fallait rendre compte. Désormais incapable d'adapter sa politique, ses programmes et son identité aux exigences et aux humeurs du pays, la DC, au seuil de la dernière décennie du siècle, a commencé à perdre son enracinement social homogène et territorial qui avait été un des fondements de sa force électorale. Le succès inattendu de la Ligue lombarde aux élections régionales de 1990 constitua un des premiers symptômes du processus de désagrégation. En peu d'années, il a conduit à la diaspora démocrate chrétienne¹³. La menace sérieuse représentée par l'expansion liguiste fit pendant avec l'abandon de l'*Ecusson croisé* par Leoluca Orlando. La constitution du mouvement La Rete, œuvre du maire de Palerme, mérite d'être rappelée car elle signa la rupture formelle de l'« unité politique des catholiques ». Le dommage qu'elle causa à la DC fut, toutefois, presque insignifiant¹⁴.

En revanche, les référendums électoraux promus par Mario Segni ont eu des conséquences dévastatrices. Le soutien massif (95,6% de oui), le 9 juin 1991, à la proposition – apparemment anodine – d'éliminer la préférence plurielle du système électoral de la Chambre des députés, fut interprété comme un réquisitoire authentique contre l'« hégémonie des partis ». Il mit au centre du débat des problèmes importants comme le financement public des partis, les interventions de l'Etat dans l'économie et la participation effective des citoyens au choix des dirigeants. Toujours plus convaincu de l'utilité des instruments de démocratie directe dans l'œuvre délicate de réforme des institutions et réconforté par l'adhésion à ses initiatives – des intellectuels prestigieux de diverse provenance (Scoppola, Barile, Fisichella), des associations catholiques importantes (ACLI et FUCI) et des membres de presque toutes les formations représentées au Parlement¹⁵ –, Segni réussit à recueillir le nombre nécessaire de signatures pour appeler les citoyens à se prononcer sur les propositions d'abrogation de normes contenues dans la loi électorale communale et sénatoriale. Avec l'approbation d'une nouvelle loi qui introduisait l'élection directe du maire, le référendum sur

les communes fut évité *in extremis*. Par contre, huit référendums promus en grande partie par les clubs Pannella furent organisés avec pour but l'abrogation de l'article qui fixait à 65% le *quorum* nécessaire pour être élu dans chaque collège du Sénat. Le pourcentage considérable de suffrages (82,7%) pour abandonner la proportionnelle dans l'élection des sénateurs ¹⁶, porta un coup mortel au système des partis conçu par l'Assemblée constituante.

Le résultat du référendum du 18 avril 1993 posa les conditions pour le passage à un nouveau système majoritaire et bipolaire, qui rendait difficile la coexistence, au sein de la Démocratie chrétienne, de sensibilités politiques diverses et, quelquefois, conflictuelles ¹⁷. Dans ce contexte inédit, elle n'aurait pu faire appel qu'à sa vocation modérée et catholique ¹⁸. Les rapports entre le parti et le monde catholique étaient déjà en crise depuis longtemps. L'arrivée au secrétariat politique de Mino Martinazzoli (en octobre 1992), même si elle répondait à l'exigence de «revivifier l'instance éthique à l'intérieur du parti», ne put empêcher la fuite de l'électorat «d'ordre» qui avait contribué aux succès de la Démocratie chrétienne. Les élections administratives de juin 1993, qui virent la première application du nouveau système électoral pour les communes de plus de quinze mille habitants ¹⁹, révélèrent l'incapacité de la DC à s'adapter à un type de compétition centrée «sur la capacité des candidats de mettre en évidence leur personnalité et sur la formation d'alliances entre des agrégations politiques» ²⁰.

Dans cette circonstance, la victoire écrasante des coalitions dont le PDS (parti démocrate de la gauche) constituait le pivot, contrebalancée en partie par le succès de la Ligue du Nord à Milan, fit comprendre que la Démocratie chrétienne ne pouvait conserver un statut important que si elle parvenait à prendre la tête d'une coalition modérée, alternative claire à la gauche. La Constituante démocrate chrétienne de juillet 1993, au cours de laquelle les appels à la priorité des programmes et à la vocation centriste du parti obtinrent un large consensus, confirma l'allergie du *leadership* aux logiques nouvelles de la compétition politique.

Soulignons qu'à ce moment, l'électorat modéré fondait plus d'espoirs en Mario Segni qu'en Martinazzoli. Au moment où il jouissait d'une popularité maximale et après avoir laissé entrevoir la possibilité de prendre la tête d'une coalition alternative à la gauche et représentative des couches sociales qui pendant des décennies avaient soutenu la DC et les partis laïcs, Segni créa, avec ses amis du front référendaire (Ayala, Bianco, Bordon, Rutelli), l'Alliance démocrate ²¹. Selon Segni, cette nouvelle formation devait être le point de ralliement d'«une Italie moderne et libérale-démocratique» ²². Elle devint vite une composante de second plan de l'aire politique dominée par le PDS. En prenant acte de cette réalité désagréable pour lui, Segni abandonna l'AD à l'automne de 1993.

L'accent mis sur les incertitudes de Segni sert à démontrer que, malgré le déclin de la DC et de ses alliés, il existait encore, à la fin de l'année 1993, une possibilité de mettre sur pied une coalition de centre, se présentant comme l'adversaire politique de la gauche aux élections législatives.

Pour comprendre les raisons de la naissance de la coalition hétérogène de centre-droit qui accédera au gouvernement au printemps de 1994, il ne suffit pas de rappeler

l'itinéraire politique contradictoire du *leader* référendaire. Il est indispensable de faire quelques considérations sur les élections administratives de novembre 1993.

Cet événement important concernait 424 communes (parmi lesquelles, 99 ayant une population supérieure à 15 000 habitants), les provinces de Gênes, de Varèse et de La Spezia, et la région autonome du Trentin-Haut-Adige. Par bien des aspects, il confirma les résultats du test électoral de juin : la coalition des progressistes ²³ était victorieuse dans les villes les plus importantes (Rome, Naples, Gênes, Venise, Trieste) et les formations de l'*ex-pentapartito* ²⁴ subissaient un fléchissement sensible. Toutefois, à la différence des élections précédentes, les catholiques modérés et conservateurs, désormais *libres* de la DC, se reportèrent non seulement sur la Ligue (victorieuse dans la plupart des villes du Nord de dimension moyenne), mais aussi de manière substantielle sur le Mouvement social italien. En franchissant le seuil de 10% à l'échelle nationale, le MSI obtint le meilleur résultat de son histoire et réussit à faire élire dix-neuf maires dans l'Italie centre-méridionale (parmi lesquels quatre dans des villes chef-lieu de province). L'aspect le plus significatif du succès surprenant de ce parti tenait à la participation de Gianfranco Fini et d'Alessandra Mussolini aux ballottages pour la conquête des mairies de Rome et de Naples. Même battus par Rutelli et Bassolino, les deux candidats du MSI obtinrent un succès remarquable (respectivement, 46,9% et 44,4%). Ce résultat leur ouvrit les portes d'une insertion pleine de la droite dans le système politique de l'Italie républicaine.

Pour conserver, et éventuellement consolider, les positions gagnées, il fallait toutefois que le Mouvement social italien renouvelle son image et abandonne le *nostalgisme*, qui avait « constitué sa raison sociale et le motif de sa survie (...) dans le système politique de l'Italie antifasciste » ²⁵. Comme le souligne Paolo Nello, Fini comprit sans enthousiasme que son parti devait abandonner son âme néofasciste et protestataire, et se mettre en phase avec « les instances de nouvelles émergences bourgeoises en acte dans la société civile (avec une assimilation déclarée, plutôt, aux gaullistes français, aux conservateurs britanniques, aux républicains nord-américains, au parti populaire espagnol) » ²⁶.

Suite à cette prise de conscience, l'ex-dauphin d'Almirante entreprit de réaliser le projet d'*Alliance nationale*, élaboré en septembre-octobre 1993 par le politologue monarchiste Domenico Fisichella, en posant les bases de la constitution d'une nouvelle formation de centre-droit de niveau européen à laquelle pouvaient adhérer des représentants de l'intelligentsia conservatrice et d'anciens parlementaires démocrates chrétiens (Publio Fiori et Gustavo Selva).

Concomitamment au lancement de l'AN, eut lieu la dissolution de la Démocratie chrétienne. Elle se transforma en parti populaire italien (janvier 1994). A cette formation, qui – confirmation de l'idiosyncrasie de Martinazzoli pour la logique bipolaire imposée par les nouveaux mécanismes électoraux ²⁷ – restait prisonnière du mythe de la *centralité* démocrate chrétienne, n'adhérèrent ni Casini, ni Mastella, qui, suivis par D'Onofrio et Fontana, donnèrent vie au Centre chrétien démocrate ²⁸. Dès le début, cette formation se caractérise par la revendication de liens avec « les valeurs et les traditions » des catholiques libéraux et par la volonté affichée de reprendre le dessin degasperien d'agrégation de forces homogènes pour la réalisation d'un projet politique alternatif à celui des gauches. Sur la base de ces points de référence

culturels et des réflexions suscitées par la crise du début des années quatre-vingt-dix, le parti de Casini se présente avec une plate-forme programmatique comprenant quelques « chevaux de bataille » du catholicisme politique italien (sauvegarde de la famille, promotion du pluralisme scolaire et éducatif, défense de la petite et moyenne entreprise, simplification du système tributaire, européisme), et des thèmes liés à l'actualité, comme la réorganisation de l'appareil bureaucratique et la rénovation en profondeur des institutions.

Le lancement de l'AN et la naissance du CCD ont été des étapes importantes vers la constitution d'un cartel de centre-droit en vue des élections du 27 mars 1994. Cependant, comme l'observe Salvadori au début de l'année 1994, « la force des Progressistes est proportionnelle à l'incapacité de ses adversaires communs à se coaliser »²⁹. L'entrée en politique de Silvio Berlusconi modifie radicalement cette situation.

L'entrepreneur lombard annonce son intention de participer aux élections législatives à la tête de Forza Italia le 26 janvier 1994. Son désir de s'engager en politique remontait toutefois au 29 juin 1993, quand le libéral Giuliano Urbani, professeur de politique comparée, avait été invité à illustrer un projet de constitution d'une coalition de centre-droite sur le modèle giscardien. Après la rencontre de Berlusconi avec le professeur de l'université Bocconi de Milan, Gianni Pilo avait été chargé d'explorer les humeurs et les orientations d'un électorat désorienté par la désagrégation du système traditionnel des partis.

Selon des sondages que le responsable marketing de la Fininvest avait commandés à des instituts (Abacus et Sofres), il existait une disponibilité diffuse de soutenir une coalition alternative à la gauche, guidée par des hommes nouveaux. De ce point de vue, Mario Segni était indiqué comme la personnalité politique la plus appréciée. Encouragé par cette indication, Berlusconi avait entamé une série de consultations avec des parlementaires de provenance diverse (de Martinazzoli à Bossi, de Segni à Pannella) en vue de créer les conditions pour la constitution du pôle modéré³⁰. Parallèlement, il avait travaillé à organiser le mouvement politique à la tête duquel il participerait aux élections de 1994. En s'étant déjà compromis, en quelque sorte, avec la déclaration de soutien à Gianfranco Fini dans la compétition électorale pour la mairie de Rome, Berlusconi avait décidé d'entrer dans l'arène politique en décembre 1993, après avoir pris définitivement acte de l'indisponibilité de Segni et de Martinazzoli pour appuyer sa proposition d'agrégation des composantes diverses de l'aire libérale-démocratique³¹.

Qu'est-ce qui a poussé Berlusconi à entrer dans le combat politique ? Les raisons privées alors avancées sont aujourd'hui minorées³². Au contraire, une explication fondée sur le concours d'éléments de caractère pragmatique, idéaliste et psychologique trouve un large consensus. D'un côté, l'entrepreneur milanais aurait décidé d'« entrer en lice » parce qu'il était privé des référents politiques qui avaient facilité la construction de son empire télévisuel³³. Il était convaincu que le PDS au gouvernement aurait fait approuver une loi défavorable à la télévision privée³⁴. De l'autre, il aurait voulu se faire l'interprète des classes moyennes productives qui, dans les dernières décennies, avaient développé une « intolérance » et une « hostilité » envers la « culture politique et économique dominante »³⁵. Enfin, on ne peut pas négliger l'ambition, sentiment

fréquent chez les hommes politiques. Par ailleurs, il était difficile de cacher dans la carrière de Berlusconi qu'il n'en était pas dépourvu ³⁶.

La naissance de Forza Italia présente des caractéristiques jamais rencontrées dans la fondation de partis et mouvements politiques. Elle fut précédée par des enquêtes de marché, afin de mieux comprendre les attentes réelles de l'électorat et d'évaluer sa disponibilité et sa réceptivité à une entrée en politique éventuelle de Silvio Berlusconi ³⁷. A cette opération préliminaire de marketing politique fit suite la réalisation du projet, confiée aux hommes de Publitalia ³⁸ et de Programme Italia. Avec la constitution de 14 185 clubs sur tout le territoire national, ils réussirent, en peu de mois, à mettre en place les instruments nécessaires au développement de Forza Italia, et à la conduite de la campagne électorale ³⁹.

L'organisation fut confiée aux seuls dirigeants des sociétés du groupe Fininvest. En revanche, la définition du cadre idéologique référentiel fut laissée à des intellectuels de formation libérale. L'opuscule *Alla ricerca del buon governo. Appello per la costruzione di un'Italia vincente* (A la recherche du bon gouvernement. Appel pour la construction d'une Italie victorieuse) (Milan, 1994) rédigé par Urbani, le futur ministre des Affaires étrangères, Antonio Martino, et le général Luigi Caligaris, représente la première contribution significative de caractère culturel à la constitution d'un « parti libéral de masse ». Parfaitement insérée dans la nouvelle logique bipolaire et majoritaire, cette formation devait conquérir l'ample marché politique disponible, suite à la fin de l'hégémonie de la Démocratie chrétienne. Pour atteindre cet objectif ambitieux, l'exaltation de la « liberté dans ses formes multiples et vitales » fait pendant à la référence à des traditions de la pensée politique moderne (fédéralisme, libéralisme classique, catholicisme libéral, libéralisme de l'Ecole autrichienne), et la célébration de l'œuvre de quelques-uns des plus prestigieux responsables politiques occidentaux de la seconde moitié du XX^e siècle (De Gasperi, Reagan et Thatcher).

Soulignant les éléments qui différencient la formation fondée par Berlusconi des autres partis, et qui l'exposent inévitablement aux « critiques les plus dures » (convocation manquée de congrès, absence de « procédure régulière et périodique de consultation de la base militante et électorale, de règle identifiable pour la formation de la classe dirigeante et pour le choix des candidatures »), Giuseppe Are observe qu'un jugement sévère « manquerait de relever ce qui apparaît comme le facteur de coagulation et de cohésion de Forza Italia, un facteur primaire, fondateur, original et irremplaçable » : l'appel aux citoyens pour combler le vide créé par la dissolution du système politique de la Première République et pour empêcher l'arrivée au pouvoir des « héritiers du PCI » ⁴⁰.

Cette réflexion du politologue de l'Université de Pise est intéressante car elle introduit un élément fondamental pour la compréhension du phénomène Forza Italia : l'anticommunisme. Dans la présentation d'un programme d'inspiration libérale ⁴¹ et dans la promotion permanente de Berlusconi comme l'*homme nouveau* vraiment capable de comprendre les « exigences les plus profondement ressenties par les gens » ⁴², l'accent est mis sur la *menace communiste*, *leitmotiv* de la campagne électorale de Forza Italia. Cet élément est aussi ce qui permet à Forza Italia de servir de trait d'union entre des forces politiques antinomiques comme la Ligue du Nord, qui soutient le passage à un Etat fédéral et qui est imprégnée d'une forte charge

antiméridionaliste, et le MSI-AN, qui, au contraire, souligne la nécessité de retrouver les valeurs nationales et laisse transparaître un peu de la nostalgie pour les positions corporatistes du passé. Pour contourner l'obstacle représenté par l'absence d'harmonie entre le parti de Bossi et celui de Fini, Berlusconi crée deux cartels électoraux différents : le Pôle de la liberté, qui comprend Forza Italia, la Ligue du Nord et les CCD, participe à la compétition électorale dans les collèges de l'Italie septentrionale et de la Toscane ; le Pôle du bon gouvernement, agrège Forza Italia, le MSI-AN et les CCD, se présente dans la majeure partie des régions de l'Italie centrale et dans l'Italie méridionale. Le parti radical est intégré dans les listes de Forza Italia.

La flexibilité du système d'alliance pivotant autour de Forza Italia joua, sans doute, un rôle décisif dans la victoire des formations de centre-droit aux élections du 27 mars 1994. Aux excellents résultats remportés en terme de pourcentage par Forza Italia ⁴³ (21,1%), le MSI-AN (13,5%) et par la Ligue du Nord (8,4%) font pendant les succès des candidats du Pôle de la liberté et du Pôle du bon gouvernement dans la plupart des collèges de l'Italie du Nord et du Sud. Le grand nombre de sièges obtenus par Forza Italia et par la Ligue dans deux régions très peuplées comme la Lombardie et la Vénétie, en particulier, fut fondamental pour l'acquisition d'une large majorité à la Chambre des députés. Mais le manque d'homogénéité de cette coalition inédite pèsera négativement sur le cheminement du gouvernement Berlusconi.

Il serait intéressant d'analyser la naissance, l'activité et les causes de la chute rapide de l'exécutif présidé par l'entrepreneur milanais. En fonction d'une compréhension appropriée de la dynamique politique à laquelle doit être ramenée la transformation de la représentation italienne au sein du PPE, toutefois, à la fin de cette contribution il est plus opportun de rappeler les éléments les plus significatifs qui font suite aux élections de 1994. Ajoutons aussi une réflexion sur le comportement de l'électorat catholique dans cette importante et délicate circonstance.

Le résultat des élections pour le renouvellement du XI^e Parlement républicain signe, en premier lieu, une nette défaite de la gauche italienne, incapable de profiter de la chute du *pentapartisme* et d'exercer une force d'attraction importante sur la classe ouvrière dont les votes ont été décisifs pour la victoire de Forza Italia et de la Ligue dans les régions industrialisées du Nord. Avec le succès de la coalition de centre-droit, le vieil *arc constitutionnel* ⁴⁴ s'est écroulé et le processus de légitimation politique du parti guidé par Gianfranco Fini devint irréversible ⁴⁵.

Sur la base de la performance décevante du Pacte pour l'Italie (15,8%), s'est évanouie l'illusion de l'affirmation d'une coalition de centre capable de maintenir un profil autonome. Martinazzoli, qui avait lié avec ténacité son action politique à une prospective de ce genre, démissionna rapidement. La débâcle du 27 mars, parallèlement, détermine le *redimensionnement* de Mario Segni. Dans les années qui suivent, même en continuant à lier son nom aux batailles référendaires pour l'adoption complète du système majoritaire, Segni renonce à conquérir un siège à la Chambre des députés. Il se limite à participer aux élections européennes de 1999 dans les rangs de l'*Eléphant*, une alliance inédite entre le mouvement du responsable politique sarde et les postfascistes. Ce cartel obtiendra un pourcentage inférieur à celui obtenu par l'Alliance nationale en 1994 ⁴⁶.

Après avoir pris acte de l'impossibilité de réaliser la stratégie élaborée par Martinazzoli et avoir refusé le dessein centriste d'inspiration allemande du nouveau secrétaire Buttiglione ⁴⁷, dans la première partie de l'année 1995, le groupe dirigeant du PPI a choisi son camp, en écartant toute collaboration avec Berlusconi et en promouvant la candidature de Romano Prodi à la tête d'une coalition de centre-gauche. La participation active à la construction de la coalition de l'Olivier et l'arrivée du catholique Prodi à la présidence du Conseil, à la suite de la victoire du centre-gauche aux législatives de 1996, firent naître l'espoir de reconquérir une position de premier plan dans le système politique italien.

Il ne s'agissait en fait que d'un retour de flamme éphémère, cachant mal l'incapacité du parti populaire à sortir d'une condition substantiellement minoritaire. Sur le déclin de la formation fondée par Martinazzoli ⁴⁸, l'abandon traumatique du secrétariat politique par Rocco Buttiglione et la naissance des Chrétiens démocrates unis (CDU) en mars 1995 sont des éléments déterminants dans l'échec de faire élire à la présidence de la république, en mai 1999, un parlementaire d'extraction catholique-démocrate. Pour comprendre la faiblesse du PPI, il faut une fois encore se référer aux élections du 27 mars 1994. Comme le souligne Franco Garelli, une recherche de la *Directa* a montré qu'en cette circonstance la formation de Martinazzoli recueillit 26,5% des voix des électeurs démocrates chrétiens de 1992. D'un sondage effectué par la même société d'étude de marché et d'opinion, il ressortait que seuls 17,5% des catholiques pratiquants avaient l'intention de soutenir les candidats du PPI ⁴⁹. La mutation radicale du comportement électoral des fidèles n'a pas échappé à l'attention des sommets de la Conférence épiscopale italienne. Ils transformèrent promptement le «rappel à l'unité politique» des catholiques en «rappel à une unité de type culturel» ⁵⁰.

Les analyses des élections du 5 avril 1992 et du 27 mars 1994, de même que les données relatives aux intentions de vote des catholiques pratiquants à la veille de la consultation pour le renouvellement du XII^e Parlement, s'avèrent aussi très utiles pour comprendre l'évolution politique de Forza Italia.

Un examen comparatif des élections législatives de la première moitié des années quatre-vingt-dix réalisé par Ornello Vitali a mis en évidence qu'en mars 1994, l'organisation politique fondée par Berlusconi était devenue le parti de majorité relative grâce au consensus d'un électorat composé pour 35% de personnes qui avaient précédemment partagé les valeurs du socialisme craxien, et pour presque 40% des modérés qui, dans l'espoir de mener une vie tranquille, avaient voté pour la DC. Face à telle incidence, celle des libéraux dépassait à peine les 10% ⁵¹. Ces indications sont intéressantes à deux titres. D'un côté, elles confirment le poids déterminant de la stratégie de conquête de l'espace politique devenu disponible à la suite de la désagrégation du *pentapartisme* dans le succès de Forza Italia. De l'autre, elles attestent de la faible incidence sur les choix électoraux de l'édification d'un *parti libéral de masse*; une incidence éloquentement confirmée, par ailleurs, par l'étude et le sondage mentionnés par Garelli où Forza Italia apparaissait soit comme le parti le plus capable de toucher le vieil électorat démocrate chrétien, soit comme le plus apprécié par ceux qui vont régulièrement à la messe ⁵².

Dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, ces éléments, combinés à la pulvérisation de l'aire politico-culturelle représentée auparavant par la DC et à la constatation de la faiblesse des formations nées des cendres de la Démocratie chrétienne, ont poussé Forza Italia à se proposer comme héritier du parti fondé par De Gasperi en qualité de catalyseur des consensus des forces *modérées* de la société italienne. Cela a posé les bases de son entrée dans un parti populaire européen désormais *déconfessionnalisé* et comprenant dans ses rangs plusieurs groupes conservateurs.

Notes

¹ Exception faite pour le représentant élu sur la liste Südtiroler Volkspartei (SVP), la délégation italienne au sein du groupe parlementaire du PPE a été caractérisée, de 1979 à 1994, par la présence exclusive de députés de la Démocratie chrétienne (28 élus en 1979, 26 en 1984 et en 1989). Après les élections du 1994, 12 eurodéputés italiens ont adhéré au groupe du PPE : huit du parti populaire italien (PPI), trois du Pacte pour l'Italie et un du SVP. Les 25 parlementaires de Forza Italia (FI) et les deux élus du Centre chrétien démocrate (CCD) ont constitué un groupe mononational appelé Forza Europa. Au milieu de la quatrième législature, les représentants du CCD sont passés au groupe populaire, tandis que les députés de Forza Italia constituaient, avec les néo-gaullistes et les centristes irlandais du Fianna-Fail, le groupe de l'Union pour l'Europe (UPE). En 1998 le parti de Berlusconi, qui entre temps avait perdu cinq députés, a adhéré au groupe parlementaire du PPE. A la fin de la législature, la composante populaire à l'Assemblée de Strasbourg comptait dans ses rangs 36 députés italiens provenant de huit formations différentes (FI, PPI, CCD, Chrétiens démocrates unis, Union des démocrates pour la République, Renouveau italien, Pacte pour l'Italie, SVP). Compte tenu des résultats des élections européennes du 1999, la représentation italienne au sein du groupe du parti populaire européen – Démocrates européens est composée de 34 membres (22 FI, 4 PPI, 2 CCD, 2 CDU, 1 SVP, 1 RI, 1 Union des démocrates pour l'Europe, 1 parti des pensionnés).

² Voir O. VITALI, « Base sociale, distribuzione regionale e flussi elettorali », in D. MENNETTI (ed.), *Forza Italia. Radiografia di un evento*, Roma, Ideazione, 1997, pp. 28-31.

³ A ce propos, il est opportun de souligner que l'organisation politique créée par De Gasperi a compté dans ses rangs cinq des dix présidents de la République italienne (Gronchi, Segni, Leone, Cossiga et Scalfaro), a conduit dans son histoire quarante-cinq gouvernements, a tenu de 1946 à 1994 un ministère clé comme celui de l'Intérieur. En substance, l'histoire de la Démocratie chrétienne s'est entrelacée avec l'histoire de l'Italie. Aux diverses saisons de la première phase de l'âge républicain (centrisme, centre-gauche, « solidarité nationale », *pentapartisme*), on peut associer les figures les plus représentatives du catholicisme politique italien de l'après-deuxième guerre mondiale (De Gasperi, Fanfani, Moro, Andreotti).

⁴ Par coalitions de *pentapartito*, on entend les équipes gouvernementales composées de la Démocratie chrétienne, du parti socialiste italien, du parti social-démocrate italien, du parti républicain italien et du parti libéral italien, qui ont dirigé le pays de juin 1981 à avril 1991. Par rapport aux formules gouvernementales précédentes, le *pentapartisme* présentait deux nouveautés significatives : la présence paritaire (ou presque) dans l'exécutif de ministres démocrates chrétiens et de représentants des partis socialistes et laïcs, et, surtout, l'alternance à la présidence du Conseil entre catholiques et laïcs.

⁵ Rien que dans la première année de la XI^e législature républicaine (1992-1994), la Chambre des députés avait reçu 385 demandes d'autorisation de poursuites. Le Sénat avait dû en examiner 155. Voir S. COLARIZI, *Storia dei partiti nell'Italia repubblicana*, Roma-Bari, Laterza, 1996, 2^e éd., pp. 752-753.

⁶ A ce propos, l'exemple le plus significatif est représenté par les formations post-démocrates chrétiennes (le parti populaire italien, qui, avec la Liste Segni, donna vie au Pacte pour l'Italie ; le Mouvement chrétien-social, intégré dans la coalition des Progressistes, et le Centre chrétien démocrate, qui adhéra au cartel électoral de centre-droite).

⁷ Par rapport aux élections du 1987, le PRI avait progressé de 0,7%, (4,4% contre 3,7%) et le PLI avait gagné 0,8% (2,9% contre 2,1%). Au contraire, le parti fondé par Saragat était descendu de 3% à 2,7%.

⁸ A un an de distance de la « transformation formelle » du parti communiste italien (PCI) en parti démocrate de la gauche (PDS), l'organisation politique créée par Achille Occhetto perdit une partie importante de l'électorat, laissé en héritage par le PCI (26,6% aux élections de 1987) en remportant seulement 16,1% des suffrages. Le parti de la refondation communiste (PRC) d'Armando Cossutta, qui obtint 5,6%, joua un rôle décisif dans cet échec. Pour une description synthétique et efficace du passage du PCI au PDS, voir P. IGNAZI, *I partiti italiani*, Bologna, Il Mulino, 1997, pp. 94-96.

⁹ Les élections pour le renouvellement du IX^e Parlement républicain furent particulièrement significatives car la DC, pour la première fois depuis 1948, ne réussit pas à rester au-dessus ou près de 40%.

¹⁰ A. GIOVAGNOLI, *Il partito italiano. La Democrazia cristiana dal 1942 al 1994*, Roma-Bari, Laterza, 1996, p. 277.

¹¹ Le 23 octobre 1999 l'ancien président du Conseil a été acquitté par la Cour d'assises de Palerme.

¹² M. FOLLINI, *La DC*, Bologna, Il Mulino, 2000, p. 49.

¹³ Selon Luigi Lotti, le succès de la Ligue dans l'Italie septentrionale était significatif pour deux raisons : « Premièrement, car il représentait la première réponse traumatique d'une partie du corps électoral signifiant la fin de la nécessité de voter pour la DC sur une base anticommuniste. Deuxièmement, car il reflétait l'exaspération d'une partie des populations des zones industrielles et riches du Nord face aux dysfonctionnements administratifs et gouvernementaux. Cet état d'âme se traduisait, tout de suite, dans un sentiment d'extranéité

à l'unité centraliste réalisée dans le *Risorgimento*, dans la rupture des liens nationaux, et dans un antiméridionalisme instinctif; un *état d'âme* qui était suscité même par la prévalence *numérique* des méridionaux dans les sphères centrales et périphériques de l'administration de l'Etat, et par la sensation du coût financier supporté par le Nord pour le développement du Sud (cette dernière observation, entre autres choses, renversait d'un coup la mythologie d'un Sud exploité par le Nord)» (L. LOTTI, *I partiti della Repubblica. La politica in Italia dal 1946 al 1997*, Firenze, Le Monnier, 1997, p. 164 – je souligne).

¹⁴ Aux élections de 1992, La Rete obtint 1,9% des votes en dépassant le quotient national grâce aux suffrages recueillis à Palerme et à Trente. En soulignant que la Sicile entière s'était montrée sensible à la campagne contre la mafia orchestrée par Orlando, Simona Colarizi a observé que les votes de la Rete provenaient surtout des électeurs de l'ex-PCI, car – en contradiction avec les résultats obtenus à l'échelle nationale – dans la plus grande île de l'Italie, la DC avait gagné des voix. Voir S. COLARIZI, *Storia dei partiti nell'Italia repubblicana*, op. cit., p. 714.

¹⁵ A la veille des élections de 1992, Segni décida d'établir un pacte entre les candidats qui s'engageaient à défendre les nouveaux référendums, même contre les indications de leurs partis respectifs. 457 candidats, provenant du PDS, de la DC, du PRI, du PLI, de la Rete, et des Verts, adhèrent à cette initiative.

¹⁶ La difficulté de dépasser le quorum nécessaire pour être élu direct dans chaque collège (65%) « avait transformé, tout compte fait, même le système uninominal majoritaire du Sénat en proportionnel, en prévoyant, au niveau régional, la somme des votes valablement exprimés dans les collèges où aucun candidat n'avait obtenu la majorité requise, et la répartition conséquente proportionnelle des sièges » (L. LOTTI, *I partiti della Repubblica*, op. cit., p. 170).

¹⁷ Grâce au système électoral proportionnel, outre qu'au type de compétition politique imposée par la présence en Italie du parti communiste le plus fort de l'Europe occidentale, la « grande famille » démocrate chrétienne avait pu rassembler des monarchistes, des républicains, des atlantistes « orthodoxes », des tiers-mondistes, des partisans du libéralisme économique, des défenseurs de la planification, des syndicalistes, des grands patrons et des propriétaires fonciers du Midi.

¹⁸ Voir P. IGNAZI, *I partiti italiani*, op. cit., p. 32.

¹⁹ Ce nouveau mécanisme était caractérisé par l'élection directe du maire, avec l'éventualité d'un ballottage entre les deux candidats qui, au premier tour, avaient obtenu le plus grand nombre de suffrages.

²⁰ A. GIOVAGNOLI, *Il partito italiano*, op. cit., p. 277.

²¹ A ce propos, il faut rappeler qu'en mars 1993 Mario Segni avait abandonné la DC. Cette décision avait été motivée officiellement par la gêne éprouvée pour la dégradation dans laquelle l'*Ecusson croisé* était précipité (voir M. SEGNI, *La rivoluzione interrotta. Diario di quattro anni che hanno cambiato l'Italia*, Milano, Rizzoli, 1994, p. 214). En réalité, elle était la conséquence naturelle d'une profonde divergence de vues sur le thème des réformes institutionnelles qui, depuis longtemps, désormais, séparait le fils du quatrième président de la République italienne du parti démocrate chrétien.

²² M. SEGNI, *La rivoluzione interrotta*, op. cit., p. 225.

²³ Cette coalition comprenait le PDS, le parti de la Refondation communiste, la Rete, l'AD, les Verts et des indépendants de gauche, soit des formations d'extraction laïque plutôt que catholique. Aux élections de mars 1994, la coalition des Progressistes est renforcée par les Chrétiens sociaux et par une fraction de l'ex-parti socialiste italien dirigée par Ottaviano Del Turco.

²⁴ Sur « la désagrégation rapide » des forces politiques qui avaient siégé au gouvernement durant des décennies, Sani écrit : « L'évidence de l'implication de personnages importants dans

des affaires de financement illégal des partis, et les épisodes de corruption politique, au niveau central et périphérique, se traduisaient dans une disqualification de ces forces aux yeux d'une opinion publique déjà soupçonneuse, indignée et bien peu disposée envers la classe politique en général. Dans le même temps, les problèmes liés à la gestion d'appareils de partis coûteux et, dans les circonstances, plus soutenables, faisaient leur apparition. Il en résultait la nécessité d'une réduction drastique des machines organisationnelles des partis soit au centre soit en périphérie, avec comme conséquence une perte ultérieure de capacité d'obtenir des suffrages» (G. SANI, «Una vigilia d'incertezza», *Rivista italiana di Scienza politica*, XXIV, n° 3, décembre 1994, pp. 415-416).

²⁵ P. NELLO, *Il partito della Fiamma. La destra in Italia dal MSI ad AN*, Pisa-Roma, IIEPI, 1998, p. 9 (je souligne).

²⁶ *Ibid.*, p. 64.

²⁷ A la suite du référendum du 18 avril 1993, qui avait modifié dans le sens majoritaire le système d'élection du Sénat, le Parlement approuva en août 1993 la nouvelle loi pour l'élection de la Chambre des députés. Cette loi prévoyait, par deux mécanismes distincts de votation, l'attribution de 75% des sièges avec le système uninominal majoritaire à un tour et de 25% avec le système proportionnel appliqué sur base régionale et corrigé avec l'introduction d'un seuil de 4%.

²⁸ A l'occasion de la présentation officielle du Centre chrétien démocrate (CCD), Pierferdinando Casini justifia la fondation de ce parti, en soulignant que Martinazzoli avait fait un «choix de solitude» qui entraînait inévitablement un état de dépendance par rapport à la gauche.

²⁹ M.L. SALVADORI, *Storia d'Italia e crisi di regime. Saggio sulla politica italiana 1861-2000*, Bologna, Il Mulino, 2001, p. 130.

³⁰ Voir P. IGNAZI, *I partiti italiani*, op. cit., p. 32.

³¹ En ce qui concerne l'indisponibilité de Segni à établir une alliance avec Berlusconi, voir M. SEGNI, *La rivoluzione interrotta*, op. cit., pp. 13-14.

³² A ce propos, dans une intéressante étude socio-politique sur le «phénomène» de Forza Italia, Carmen Golia a souligné qu'il a été démontré que «l'endettement était en proportions normales par rapport au chiffre d'affaires» (C. GOLIA, *Dentro Forza Italia. Organizzazione e militanza*, Venezia, Marsilio, 1997, p. 29).

³³ On fait allusion, en particulier, à l'amitié avec Bettino Craxi. En 1984, quand il était président du Conseil, celui avait fait publier un décret législatif qui permettait à Canal 5 de diffuser ses programmes sur tout le territoire national. Six ans après, le secrétaire du parti socialiste italien aurait joué un rôle de premier plan dans la «bataille parlementaire» pour l'approbation de la loi («loi Mammi») qui aurait légitimé le duopole Rai-Mediaset.

³⁴ Voir C. GOLIA, *Dentro Forza Italia*, op. cit., pp. 27-28; S. COLARIZI, *Storia dei partiti nell'Italia repubblicana*, op. cit., p. 808.

³⁵ Voir C. GOLIA, *Dentro Forza Italia*, op. cit., pp. 30-31; C. VALLAURI, *I partiti italiani. Da De Gasperi a Berlusconi*, Roma, Gangemi, 1994, p. 227.

³⁶ Voir C. GOLIA, *Dentro Forza Italia*, op. cit., pp. 32-33.

³⁷ *Ibid.*, pp. 37-39.

³⁸ A la société présidée par Marcello Dell'Utri fut confiée aussi la tâche de sélectionner les candidats pour les élections.

³⁹ Voir C. GOLIA, *Dentro Forza Italia*, op. cit., pp. 46-73.

⁴⁰ G. ARE, «I riferimenti culturali», in D. MENNITI (ed.), *Forza Italia. Radiografia di un evento*, op. cit., pp. 186-187.

⁴¹ Le programme de Forza Italia – qui était articulé en quarante-cinq propositions et calquait en grande partie l'opuscule *Alla ricerca del buon governo* – mettait l'accent sur

la tutelle de la liberté des citoyens et de la propriété privée, souhaitait l'élimination des empêchements (législatifs et non) à la libération des énergies individuelles et sociales. Cela, en particulier, soutenait la nécessité de « combattre » les tentatives d'interventions législatives de type dirigiste et étatiste dans les secteurs du travail et des droits syndicaux, souhaitait la réduction de la pression fiscale et la détaxation des revenus réinvestis par les entreprises; proposait le développement de la prévoyance privée, la réalisation du fédéralisme fiscal et la privatisation des entreprises du secteur public.

⁴² Significatif, à ce propos, le discours transmis par les télévisions du groupe Mediaset, avec lequel le même entrepreneur milanais annonça son entrée en politique.

⁴³ Les listes de Forza Italia concourant dans le quota proportionnel, qui, par d'ailleurs, n'étaient pas présentes dans toutes les circonscriptions électorales, comprenaient aussi des représentants du CCD.

⁴⁴ On définit par « arc constitutionnel » l'entente avec laquelle, dans la première moitié des années soixante, la DC, les partis laïcs, le PSI et le PCI avaient établi que la MSI, « pour l'incompatibilité claire de ses références historiques et idéales avec la République née de la Résistance », ne pouvait faire partie d'aucune coalition gouvernementale.

⁴⁵ Après le succès aux élections du 27 mars et la participation au gouvernement Berlusconi, avec cinq ministres et douze sous-secrétaires, « Fini comprit la nécessité (...) de renverser les termes du rapport entre le MSI et AN, en se débarrassant, à contrecœur, du premier, pas par la suppression, évidemment, de l'appareil et du système organisationnel mais par celle du parti néofasciste. (...) Le XVII^e Congrès (Fiuggi, 25-27 janvier 1995) proclama, donc, la fin de l'existence du Mouvement social italien comme formation politique caractérisée par une raison sociale nostalgique » et sanctionna la naissance « d'une droite qui acceptait la valeur de la liberté et le système de la démocratie » (P. NELLO, *Il partito della Fiamma*, op. cit., pp. 65-66).

⁴⁶ Face aux 12,5% remportés par le MSI-AN aux élections européennes de 1994, le 13 juin 1999 le rassemblement conduit par Fini et Segni obtint seulement 10,3% des suffrages.

⁴⁷ Sur la base de l'expérience de la CDU-CSU allemande, le disciple de Augusto Del Noce pensait à la création, avec le concours de Forza Italia et du CCD, d'un « grand centre », alternative à la gauche.

⁴⁸ Les résultats obtenus par le PPI de 1994 à 1999 aux élections législatives et européennes offrent l'image d'un parti toujours en difficulté. Après avoir obtenu à son début (élections du 27 mars 1994) 11,1% des votes, le PPI remporta 10% des suffrages aux élections européennes de la même année. Pénalisé par la séparation des Chrétiens démocrates unis, le parti de Bianco et de Marini descendait à 6,8% aux élections législatives de 1996 et à 4,2% aux consultations européennes du 13 juin 1999.

⁴⁹ Voir F. GARELLI, « Destra cattolica o cattolici di destra ? », *Il Mulino*, XLIV, n° 358, mars-avril 1995, pp. 254-255.

⁵⁰ G. BRUNELLI, « La scommessa perduta sul partito cattolico », *ibid.*, p. 240.

⁵¹ Voir O. VITALI, « Base sociale, distribuzione regionale e flussi elettorali », in D. MENNITI (ed.), *Forza Italia. Radiografia di un evento*, op. cit., p. 31.

⁵² En obtenant 30% des intentions de vote des catholiques pratiquants, Forza Italia dépassait nettement le PPI (17,5%), l'AN (11,5%), le PDS (11%), la Ligue (7,5%) et le Pacte Segni (6%).

Le Partido Popular

Transformations organisationnelles au service d'une efficacité électorale

Frédérique CHADEL

Le Partido Popular, fondé en 1976 sous sa première version, Alianza Popular, accède pour la première fois au pouvoir en mars 1996. Pendant vingt ans, le parti conservateur espagnol a tenté d'adapter son organisation à la demande électorale ainsi qu'à la culture politique des Espagnols. De cette transformation interne dépendent les progressions électorales populaires des années quatre-vingt-dix. Les principales évolutions de l'organisation ont lieu en 1989-1990; elles sont marquées par le processus de refondation et l'accès d'un nouveau président, héritier désigné du fondateur, Manuel Fraga Iribarne. Les changements organisationnels touchent principalement la structuration interne des tâches critiques de l'activité partisane, par une spécialisation et une professionnalisation de celles-ci. Le processus de modernisation du PP passe également par l'affirmation d'une identité partisane renouvelée par un leader entouré d'une nouvelle génération de responsables exécutifs. Les années quatre-vingt-dix sont caractérisées à la fois par une progression électorale spectaculaire du PP, mais aussi par une stabilisation de l'organisation et du *leadership* conservateur. Le Partido Popular devient le modèle à suivre pour la plupart des conservateurs européens. Ils voient dans sa forte croissance électorale le résultat d'une organisation particulièrement bien structurée.

Nous verrons que la progression électorale du PP correspond non seulement, depuis la transition, à une simplification du paysage électoral, mais surtout à une capacité du PP à assumer l'alternance avec l'arrivée d'un nouveau leader à la tête du parti plus à même d'identifier une image moderne des populaires et à un véritable travail de fond permettant une institutionnalisation forte de la structure du parti. En définitive, la capacité transformationnelle¹ du *leadership* de J.-M. Aznar impose aux populaires une réorganisation complète du parti et des préférences identitaires. Le défi populaire

pour les années quatre-vingt-dix a été de stabiliser l'image de l'organisation auprès de l'électorat, grâce à une structuration et à une institutionnalisation fortes du PP.

Après avoir analysé la progression électorale d'Alianza Popular et du Partido Popular, nous nous attarderons sur la capacité de transformation des populaires d'un point de vue organisationnel et identitaire.

1. Les performances politiques du Partido Popular

La majorité absolue décrochée par le Partido Popular aux élections législatives de mars 2000 a mis sous les projecteurs le parti de gouvernement espagnol dirigé par J.-M. Aznar. Dans un contexte européen où les partis de droite ne brillaient pas spécialement par leurs résultats électoraux, le Partido Popular faisait figure de modèle d'organisation, efficace dans son travail électoral, en progression constante durant cette dernière décennie. Pourtant, ce succès est tout récent au regard de l'histoire de ce parti. Les populaires ont dû attendre près de vingt ans pour diriger le gouvernement de l'Espagne. Depuis leur fondation, ils ont connu des fortunes électorales diverses, passant tour à tour de second parti d'opposition à principal compétiteur du Partido Socialista Obrero Español (PSOE), pour s'imposer enfin comme parti de gouvernement. Trois étapes peuvent être distinguées dans l'histoire électorale populaire : la première est celle de la transition où le parti ne représente qu'une faible part de l'électorat ; la deuxième, de 1982 à 1989, où les populaires progressent sous l'effet de la désintégration du parti de gouvernement de centre-droit, l'Unión Centro Democrático (UCD), sans parvenir toutefois à dépasser la barre des 26 % des suffrages (le fameux « toit de Fraga ») ; puis, enfin, les années quatre-vingt-dix où les populaires, refondés en Partido Popular, voient leurs résultats croître de façon spectaculaire, jusqu'à obtenir la majorité absolue en mars 2000.

Tableau 1
Elections au Congrès des députés (1976-2000)

	1977		1979		1982		1986	
	Votes	Sièges	Votes	Sièges	Votes	Sièges	Votes	Sièges
PCE-IU	9,33	20	10,77	23	4,02	4	4,60	7
PSOE	29,30	118	34,00	121	48,11	202	44,06	184
UCD	34,40	166	34,80	168	6,77	12	3,40	-
CDS	-	-	-	-	2,87	2	9,22	19
AP-PP	8,21	16	6,05	9	26,40	106	25,60	105
CIU	2,81	11	2,69	8	3,67	12	5,02	18
PNV	1,62	8	1,65	7	1,88	8	1,53	6
Autres	14,33	11	10,04	14	6,28	4	6,57	11

	1989		1993		1996		2000	
	Votes	Sièges	Votes	Sièges	Votes	Sièges	Votes	Sièges
PCE-IU	9,13	17	9,50	18	10,50	21	5,40	8
PSOE	39,60	175	38,78	159	37,48	141	34,08	125
UCD	-	-	-	-	-	-	-	-
CDS	7,90	14	1,80	-	-	-	-	-
AP-PP	25,80	107	34,76	141	38,85	156	44,54	183
CIU	5,07	18	4,94	17	4,61	16	4,20	15
PNV	1,25	5	1,24	5	1,28	5	1,53	7
Autres	11,25	14	8,98	10	7,28	11	10,25	12

Total des sièges : 350 députés.

A. Période de transition et « sous-triomphe » électoral² (1977-1989)

Durant la période de transition, l'Alianza Popular n'est que le quatrième parti national derrière l'UCD, le PSOE et le Partido Comunista Español (PCE). La concurrence, sur son propre espace électoral, du parti de gouvernement d'Adolfo Suárez ne lui permet pas d'augmenter de façon significative ses résultats. Tout au contraire, les élections législatives de 1979 sont un échec retentissant pour les aliancistes qui passent de 8,21 % à 6,05 % des suffrages, ne décrochant que neuf sièges pour seize aux élections constituanes. Les systèmes partisan et électoral expliquent en partie le résultat des aliancistes ainsi que leur difficulté à imposer une image modérée de leur organisation, stratégie qui aurait dû permettre de concurrencer le parti de gouvernement de centre-droit. En effet, la formule électorale d'Hondt et la modération de l'électorat espagnol favorisent une stabilisation partisane rapide et une concentration du vote entre les deux premiers partis parlementaires. L'effet de cette loi étant prévu pour permettre une stabilité gouvernementale au sortir des urnes, le système électoral s'apparente davantage au scrutin majoritaire qu'à la représentation proportionnelle. En raison de la mécanique du système d'Hondt, les petites provinces se trouvent sur-représentées par rapport aux grandes. Cet effet est encore accru par le fait qu'une majorité de circonscriptions électorales (vingt-huit sur cinquante) élit moins de sept députés. Or, la proportionnalité ne joue qu'à partir de sept députés élus par circonscription³. La mécanique est ainsi majoritaire bien plus que proportionnelle. La loi électorale favorise les grands partis nationaux, c'est-à-dire ceux qui possèdent la meilleure structure nationale et la plus grande force électorale dans toutes les provinces. Cette formule électorale renforce une bipolarisation du système de partis, les petits partis nationaux ne parvenant que rarement à dépasser l'effet majoritaire. Les données regroupées dans le tableau 2 montrent l'effet bipolaire du système électoral. Dans toutes les élections législatives, de 1977 à 2000, les deux premiers partis obtiennent trois quarts des sièges. Cela permet de comprendre la difficulté d'Alianza Popular de se maintenir en course durant la période de transition, mais aussi sa capacité à dominer la scène électorale durant les années quatre-vingt-dix, une fois la refondation réalisée et les formations rivales englobées dans le parti.

Tableau 2
Concentration du vote et des sièges entre les deux premiers partis parlementaires

	1977	1979	1982	1986	1989	1993	1996	2000
Concentration votes	63,7 %	68,8 %	74,5 %	69,6 %	65,2 %	73,4 %	76,2 %	78,6 %
Concentration députés	81,0 %	82,5 %	88,0 %	82,0 %	80,0 %	85,0 %	84,0 %	88,0 %

D'autre part, cette formule électorale favorise la représentation des partis à implantation localisée, ce qui permet aux partis régionalistes d'obtenir une représentation parlementaire supérieure à celle de petites formations politiques nationales à implantation plus diffuse. Une réelle « explosion régionaliste »⁴ se produit durant cette première période électorale, réduisant d'autant la possibilité des petits partis nationaux de se maintenir à un niveau moyen de représentation au Congrès des députés. D'ailleurs, en 1979, le Partido Nacionalista Vasco (PNV) a sept députés avec seulement 1,5 % des voix et Convergència i Unió, parti de centre-droit catalan, obtient presque autant de députés qu'AP avec seulement 2,7 % des voix. D'autre part, la force du clivage centre-périphérie est très active durant toute la période considérée et les communautés autonomes, où ce sentiment est le plus puissant, le Pays basque et la Catalogne, sont les points de faiblesse électorale d'AP-PP.

La scène électorale, telle qu'elle est dessinée durant la période de transition, favorise l'UCD et le PSOE. D'ailleurs, le nombre effectif de partis parlementaires diminue rapidement entre 1977 et 1979 pour se maintenir à un niveau relativement constant durant ces vingt dernières années, autour de deux partis et demi (voir tableau 3). En comparaison avec les autres systèmes de partis européens, l'Espagne se trouve à un niveau relativement bas de fragmentation parlementaire, le système électoral ayant un véritable effet majoritaire⁵.

Tableau 3
*Nombre effectif de partis parlementaires (1977-2000)**

<i>Nombre effectif de partis</i>		<i>Nombre effectif de partis</i>	
1977	3,03	1989	2,85
1979	2,85	1993	2,63
1982	2,38	1996	2,77
1986	2,77	2000	2,56

* Nombre effectif de partis parlementaires calculé selon la méthode de Rein TAAGEPERA, Mathiew Soberg SHUGART, *Seats and votes*, Londres, Yale University Press, 1989, p. 201 et s.

Ainsi, la concentration profite aux deux principaux compétiteurs nationaux, non seulement en pourcentage des voix, mais également en répartition des sièges au Congrès des députés, ce qui explique la faible représentation des alliancistes aux élections législatives de 1979 où ils n'obtiennent que neuf députés. En effet, la Unión Centro Democrático (UCD), parti conservateur « réformiste »⁶, triomphe durant toute la période de transition en se maintenant aux environs de 35 % des suffrages aux élections législatives de 1977 et 1979, avec une représentation de 167, puis 168 députés. Dans

un tel contexte, les alliancistes ne parviennent pas à imposer leur parti, la majorité de l'électorat se dirigeant vers les deux principaux compétiteurs du système partisan espagnol et les formations politiques leur paraissant les plus détachées du régime franquiste. La première phase électorale, qui correspond à la phase de transition du régime autoritaire à la démocratie, est pour les leaders d'Alianza Popular relativement difficile à gérer, le parti étant situé par la majorité des électeurs sur une position de droite ou d'extrême droite sur l'échelle gauche-droite. Même si le discours de Manuel Fraga Iribarne tente de défendre des valeurs modérées, Alianza Popular ne réussit pas à attirer un électorat plus important dans ses rangs. La principale difficulté à laquelle se trouvent confrontés les alliancistes est l'image de leur leader ⁷ et celle de leur formation politique largement assimilée à un «néo-conservatisme» peu moderne ⁸. Or, toutes les difficultés électorales populaires, durant cette période de transition, mais aussi durant la deuxième phase électorale (1982-1989), tiennent à une politique qui ne dépasse pas la contradiction du maintien des valeurs ultra-conservatrices, dont a été pétrie Alianza Popular durant sa fondation, et la nécessité de transformer le discours allianciste afin de l'orienter vers une société moderne. Alianza Popular a largement sous-estimé l'effet de son image, retransmise par la présence d'anciens franquistes notoires dans son appareil partisan ⁹ et sur les listes électorales ¹⁰. Pour Alianza Popular, il apparaît impossible d'attirer l'électorat centriste, majoritaire sur l'espace électoral de la droite, qui préfère se diriger vers l'UCD. La sociologie de l'électorat allianciste durant la période de transition est d'ailleurs révélatrice du positionnement du parti : beaucoup d'électeurs alliancistes manifestent des opinions positives ou favorables au régime franquiste ¹¹.

La seconde étape de l'histoire électorale populaire commence dès le début des années quatre-vingt où se conjuguent deux phénomènes importants : la restructuration d'Alianza Popular en parti de type présidentieliste et la chute de la Unión Centro Democrático. Les élections législatives de 1982 sont exceptionnelles à plus d'un titre. Elles entérinent la première alternance depuis la transition démocratique et la chute du parti de gouvernement qui ne représente plus que 6,77 % des suffrages. Le premier parti espagnol passe de 168 à 12 députés, alors qu'Alianza Popular profite de l'implosion de l'UCD en obtenant 106 députés et 26,4 % des voix. AP devient le principal compétiteur électoral du PSOE. Ces élections sont une étape charnière dans le discours populaire. Manuel Fraga Iribarne adopte des références discursives plus modernes, des offres électorales de type «libéral-conservateur», «réformiste», «populaire», tout ce qui devait permettre de construire «la majorité naturelle» ¹², peu définie théoriquement mais qui devait englober l'ensemble des petites formations politiques avec lesquelles AP était en coalition sous le *leadership* de Manuel Fraga Iribarne. Lors des élections législatives de 1982, la progression électorale d'AP est spectaculaire puisque l'alliance passe d'une situation de parti extraparlamentaire dans la plupart des circonscriptions (pour quarante-cinq d'entre elles) à une position de principale formation d'opposition avec un député au moins dans pratiquement toutes les circonscriptions. L'AP parvient à conquérir six provinces, arrive en deuxième position dans deux circonscriptions et en troisième dans dix-huit ¹³. Ce scrutin est une véritable élection de réaligement. La disparition de l'UCD a entraîné une volatilité électorale importante et une redistribution de l'électorat entre

les partis restants¹⁴. Toutefois, il s'agit bien d'un « sous-triomphe » de la droite¹⁵, car ces élections et celles de 1986 marquent une période de fort écart entre les deux principaux compétiteurs nationaux (plus de 20 % pour les deux élections) et une incapacité chronique d'Alianza Popular de rassembler tous les petits partis se trouvant dans son espace électoral. Durant cette deuxième période qui inclut deux élections législatives – 1982 et 1986 –, l'AP ne parvient toujours pas à capter l'électorat centriste et à moderniser son image. Sa dépendance à l'égard d'autres formations politiques, principalement les libéraux et démocrates chrétiens¹⁶, pour se présenter aux élections, caractérise une époque de l'histoire populaire où le leader d'AP cherche à stabiliser son organisation et ses préférences identitaires sans parvenir à réduire l'écart entre sa coalition et les socialistes. De plus, la présence de compétiteurs centristes provenant de l'ancienne UCD, le Centre démocrate social (CDS) et le parti réformiste démocratique (PRD), ne permet pas à l'AP d'espérer un gain électoral plus important sur l'espace centre-droit. Même si ce dernier parti n'obtient que 1% des votes, en revanche, le CDS d'Adolfo Suárez est en nette progression électorale puisqu'il obtient 9,2 % des voix alors qu'il n'en avait que 2,8% en 1982.

Les élections de 1986 démontrent l'incapacité de Manuel Fraga Iribarne à mener une réforme réelle de son organisation et surtout de son programme électoral, encore trop empreint de conservatisme. Elles conduisent à une crise importante au sein de la coalition avec le départ des libéraux et des démocrates chrétiens, ainsi qu'à une crise interne affectant le *leadership* de Manuel Fraga Iribarne, et enfin à une situation financière proche de la banqueroute. Manuel Fraga Iribarne démissionne de son poste de président d'AP et est remplacé par Antonio Hernández Mancha. Toutefois, les prévisions électorales pour Alianza Popular ne prévoient pas un dépassement du fameux « toit de Fraga ». Cela semble dû à des oppositions vives au sein de l'organisation, au faible *leadership* du nouveau président et à une impossibilité pour celui-ci de réformer le parti et de s'imposer comme leader incontesté. Cette période troublée de l'histoire d'AP se termine par le retour à la présidence de Manuel Fraga Iribarne en 1989. L'organisation est refondée et J.-M. Aznar est choisi comme successeur.

B. Une croissance électorale continue (1989-2000)

L'accession de J.-M. Aznar à la présidence du parti et le processus de refondation supposent une transformation considérable de l'organisation partisane. Ce changement conduit le parti vers une croissance électorale sans pareil. Dans le même temps, les scandales politico-financiers touchent le gouvernement socialiste et l'usure du pouvoir offre aux populaires l'occasion de s'imposer comme véritable parti de gouvernement.

Stratégiquement, les élections de 1989 et 1993 ne diffèrent guère des précédentes. Le discours est toujours orienté par la volonté de capter l'électorat centriste. La transformation de l'organisation et l'unification de la droite dans une formation politique unique, sous le seul *leadership* de J.-M. Aznar, entraînent du même coup une reformulation du travail partisan, principal indicateur de la stabilisation électorale et interne du Partido Popular. Lors des élections de 1989, les populaires se maintiennent à un niveau similaire à celui qu'ils ont atteint durant les années quatre-vingt sous la

présidence de Manuel Fraga Iribarne, avec 25,8 % des voix et 107 députés. A partir de ces élections, la croissance électorale du Partido Popular est constante durant toute la décennie, à la fois pour les élections législatives, mais aussi pour les élections locales. Le PP progresse fortement dans les capitales provinciales. Alors qu'il exerçait le pouvoir dans 15 % de celles-ci en 1991, il accède au pouvoir dans 45 % d'entre elles en 1995. La progression dans les communautés autonomes est aussi très forte, exception faite, cependant, des communautés autonomes à forte identité nationaliste, comme le Pays basque et la Catalogne où les populaires ne peuvent s'imposer comme principale force politique, ou bien encore dans des communautés autonomes historiquement socialistes, comme l'Andalousie ou Castille-la-Manche. Toutefois, les élections de 1993 marquent un tournant dans le système partisan espagnol. Pour la première fois, les socialistes perdent leur majorité absolue et gouvernent avec le soutien des partis nationalistes, plus spécifiquement de *Convergència i Unió* (ciu). Tout comme en 1996, alors que les populaires gagnent pour la première fois de leur histoire les élections législatives, les formations régionalistes et nationalistes deviennent les partis pivots de la stabilité gouvernementale. Les élections de 1993 sont exceptionnelles à la fois parce que le PSOE perd la majorité absolue, mais également parce que, pour la première fois depuis 1982, les populaires réduisent l'écart avec le premier parti espagnol en obtenant 34,76 % des suffrages et 141 députés. Ils arrivent en première position dans vingt-quatre provinces, en en gagnant neuf par rapport aux élections de 1989. La tendance à la bipolarisation du système de partis s'accroît. Cependant, la progression la plus spectaculaire se produit en 1996 et en 1999. Le scrutin anticipé de 1996, provoqué par le retrait de l'appui de ciu au PSOE, conduit les populaires au gouvernement, sans majorité absolue, puisqu'ils obtiennent 38,85 % des voix avec 156 députés. Toutefois, ils progressent dans toutes les provinces et s'imposent comme premier parti dans trente-quatre d'entre elles. Les points faibles électoraux se situent toujours dans les communautés historiquement rattachées au socialisme, dont l'Andalousie (les populaires y arrivent en deuxième position dans toutes les provinces), et dans les communautés autonomes à identité régionale forte. Néanmoins, ils gagnent la province d'Alava au Pays basque tout en demeurant troisième dans le reste des provinces basques. En Catalogne, Gérone est la seule circonscription qui ne possède pas de représentation du PP en Espagne.

Les élections de mars 2000 sont un véritable raz-de-marée populaire : ils obtiennent la majorité absolue des sièges avec 183 députés et 44,54 % des suffrages et progressent dans toutes les communautés autonomes où ils n'avaient pu s'imposer. En la matière, l'exemple andalou est révélateur. Les candidats du PP réussissent à occuper la première place à Cadix, Malaga, Almeria, et Cordoue. Le PP progresse fortement au Pays basque où il parvient, en Biscaye et en Guipúzcoa, à se placer en deuxième position derrière le Partido Nacionalista Vasco (PNV). La Catalogne demeure encore un point de résistance important pour le Partido Popular. Toutefois, une progression dans des communautés autonomes à fort sentiment nationaliste ¹⁷ s'est opérée. Elle est due à un vote spécifique aux élections d'enjeu national. Lors des élections autonomes, les préférences électorales, selon le principe du vote duel ¹⁸, peuvent fortement varier. Le clivage centre-périphérie est plus difficile à dépasser dans le cadre d'élections locales, au sein de communautés autonomes qui sont le point faible du PP. Ainsi, les

populaires perdent-ils deux députés au Parlement de Catalogne, passant de 13,8 % des suffrages en 1995 à 9,5 % en 1999, alors même que la stratégie du « catalanisme modéré » battait son plein. Le même phénomène explique la progression spectaculaire du Partido Nacionalista Vasco lors des dernières élections autonomes au Pays basque, alors même que le discours anti-terroriste et le pacte passé avec le PSOE laissaient présager une progression populaire. Malgré ces faiblesses, la décennie des années quatre-vingt-dix est, pour le Partido Popular, celle d'une croissance électorale sans précédent. La question qui s'impose alors est de savoir comment le PP est parvenu, en l'espace de quelques années, à une telle performance politique.

En six ans, José-María Aznar a réussi à gagner les élections et le gouvernement de l'Espagne, et en seulement une décennie à obtenir la majorité absolue. Le PP était un parti d'opposition, incapable d'assumer une position de compétiteur sérieux au PSOE ; il est devenu un modèle organisationnel et électoral pour l'ensemble des partis de la droite européenne. Les explications de cette réussite électorale doivent être recherchées dans la capacité de J.-M. Aznar à restructurer l'espace électoral de la droite, à dépasser l'incapacité historique à s'articuler de la droite espagnole et la faiblesse politique du conservatisme en Espagne. Cette croissance électorale forte passe par une transformation organisationnelle et identitaire des conservateurs espagnols tout aussi spectaculaire.

2. Structures partisans : le Partido Popular, une organisation en évolution

Les transformations organisationnelles réalisées par J.-M. Aznar et sa nouvelle coalition dominante ont accru l'efficacité du parti et modernisé son image électorale.

La première étape de professionnalisation du parti se produit lors de la refondation d'Alianza Popular en Partido Popular (1989, IX^e congrès). Elle est suivie d'une réflexion sur l'efficacité organisationnelle pendant les années quatre-vingt-dix, aboutissant en 1999 à la deuxième étape de spécialisation de l'appareil partisan lors du XIII^e congrès populaire. Cette transformation touche essentiellement la répartition interne du pouvoir au sommet de l'organisation et renforce la cohésion du parti placé sous contrôle hiérarchique fort. Le modèle originel du PP favorise cette centralisation des ressources de pouvoir et une forte cohésion verticale. Ainsi, le processus de changement interne possède des raisons stratégiques externes – l'efficacité électorale dans un système de compétition à tendance bipolaire –, mais aussi internes¹⁹, qui mènent à un contrôle présidentiel affirmé de l'appareil partisan sur l'ensemble de l'organisation territoriale.

Cette professionnalisation des activités partisans et l'institutionnalisation forte du PP mettent une véritable machine de guerre électorale au service d'une progression spectaculaire.

A. Centralisation et cohésion de la structure partisane

L'organisation territoriale du Partido Popular est caractérisée par un degré élevé de cohésion et une organisation centralisée et fortement hiérarchisée.

Les structures territoriales, lieux par excellence des activités militantes, n'ont guère subi, formellement, de transformations importantes depuis leur fondation. Les seules modifications appréciables sont une réduction progressive, à la fin des années

quatre-vingt, de la représentation directe des structures provinciales dans les organes exécutifs nationaux. Cependant, cette diminution associée à un maintien du principe du vote à tous les échelons entretient une légitimité forte du système de répartition du pouvoir au sein du parti. Ce processus de cohésion favorise une institutionnalisation élevée des structures partisans. Le mode d'organisation des sous-unités partisans correspond à un modèle centralisé – par «pénétration territoriale»²⁰ –, le renforcement rapide des structures périphériques du PP ayant été promu pour lutter, à tous les échelons, contre l'hégémonie électorale de l'UCD, alors parti de gouvernement. Les caractéristiques de l'identité partisane populaire en matière de relations de pouvoir proviennent de son modèle originel : un processus décisionnel centralisé et une structure hiérarchique forte. Les sections et partis locaux font montre d'une forte cohésion, chacune de ces sous-unités s'étant organisée selon le modèle national. La structure partisane correspond au découpage institutionnel espagnol, chaque échelon administratif se voyant doté d'une unité partisane (à niveau autonome, provincial et municipal). Les deux principales unités territoriales – la région et la province – ont, comme le PP national, un comité exécutif, principal lieu de décision, et une junta directive, organe de nature consultative. Les congrès permettent une réunion des représentants des militants servant formellement à définir les orientations du parti et la composition du comité exécutif à tous les niveaux territoriaux²¹. Le principe d'organisation formel du parti ne correspond pourtant guère à la réalité du pouvoir et au processus interne de décision. Même si les statuts défendent le principe de l'autonomie des unités territoriales (article 32 des statuts de 1999), la réalité des relations entre acteurs partisans montre une verticalité indiscutable du processus de décision ainsi qu'une désignation centralisée des candidats aux postes de président provincial ou régional. L'efficacité en termes de contrôle sur l'ensemble de l'organisation n'est pas remise en cause à la base. La légitimité du mode de décision au sein du parti est entretenue par une progression électorale continue, le maintien d'un système de représentation directe par le mode du congrès, une croissance forte durant la décennie du nombre d'adhérents²² (voir tableau 4). En effet, les militants ont le sentiment de participer activement aux décisions partisans. Ce système a pour corollaire non seulement un contrôle national fort sur les élites territoriales du parti, mais aussi une absence réelle de notables partisans élus, le mode de désignation des candidats aux élections étant lui aussi fort centralisé. Le taux de renouvellement des parlementaires populaires, notamment des députés, en témoigne alors même que le parti est en constante progression électorale (voir tableau 5). Dans les situations où l'augmentation des effectifs est réduite (lors des dernières législatures), les taux de renouvellement demeurent élevés. La gestion centralisée des élus est renforcée par un système d'encadrement partisan au sein de l'Interparlementaire et de l'Intermunicipale. Ces organes donnent des directives d'action aux municipalités et aux groupes parlementaires tout en offrant un moyen de contrôle partisan efficace.

Tableau 4
Nombre d'adhérents recensés au Partido Popular (Alianza Popular avant 1989)

<i>Nombre d'adhérents</i>		<i>Nombre d'adhérents</i>	
1982	80 000	1992	310 000
1984	130 000	1994	400 000
1986	200 000	1996	500 000
1988	220 000	1998	570 000
1990	270 000	2000	610 000

Nombre d'adhérents officiellement revendiqués par le Partido Popular (données du parti).

Tableau 5
Taux de renouvellement du groupe parlementaire populaire au Congrès des députés (1977-2000)

<i>Législature</i>	<i>Rénovation</i>		<i>Part de la rénovation expliquée</i>
	<i>Nouveaux venus</i>	<i>En %</i>	
Constituante	-	-	-
I ^{re} législature	8	66,6 %	50 %
II ^{re} législature	108	94,7 %	94,4 %
III ^{re} législature	69	64,4 %	0 %
IV ^{re} législature	71	59,6 %	16,9 %
V ^{re} législature	65	44,21 %	43 %
VI ^{re} législature	70	44,8 %	12,8 %

La cohésion de l'organisation populaire passe également par une stratégie d'union de toutes les formations politiques de la droite nationale sous le seul *leadership* du PP. Pendant plus d'une décennie, la principale difficulté des populaires, et de la droite espagnole en général, fut leur incapacité à rassembler, dans une seule formation politique, différents partis aux tendances idéologiques diverses. Manuel Fraga Iribarne a toujours, depuis la transition, échoué dans cette entreprise avant de réaliser cette cohésion lors du processus de refondation du PP en 1989. Jusqu'alors, les coalitions électorales étaient la règle et ne favorisaient pas une efficacité interne du travail électoral, compliqué par des négociations incessantes pour la composition des listes ou programmes électoraux. Le processus de refondation marque une première phase d'institutionnalisation de la structure présidentielle. La plupart des membres des anciens partis en alliance avec AP, comme les libéraux et les démocrates chrétiens, acceptent de fusionner avec le nouveau PP. D'un point de vue électoral, cela représente une étape de stabilisation primordiale pour le Partido Popular qui parvient à se rendre indépendant de son environnement en termes de coalitions électorales au niveau national (dans les sous-systèmes de partis les coalitions sont maintenues). La simplification de la scène électorale dépend étroitement de la politique de cohésion organisationnelle des leaders populaires et du processus de refondation d'Alianza Popular. Les partis se fondant dans la structure du PP adoptent du même coup le mode d'organisation de celui-ci.

La cohésion, enfin, touche la direction du parti et plus généralement l'élite populaire. Il n'existe pas de fractionnisme au sein de l'organisation qui aurait permis à des oligarques de structurer des tendances rivales à la coalition dominante (à la fois au niveau national ou territorial). La seule tentative de candidatures multiples au Congrès est celle qui a suivi la démission de Manuel Fraga Iribarne en 1986 de son poste de président d'Alianza Popular. Deux personnalités, Antonio Hernández Mancha et Miguel Herrero de Miñón, présentent deux listes concurrentes, le premier remportant les élections en congrès. Toutefois, la faible organisation de ces candidatures ne permet pas au nouveau président de s'implanter au sein d'AP, ni à son concurrent, le plus ancien ministre de l'UCD, de profiter de cette candidature pour construire un réseau personnel au sein de l'organisation. Les prévisions pour les élections européennes de 1988 ne sont pas non plus favorables au nouveau président qui fait appel à Manuel Fraga Iribarne pour mener campagne. Le retour de ce dernier à la présidence du parti lors du IX^e congrès met fin à la tentative de structuration de fractions concurrentes dans l'élite populaire et favorise même une présidentialisation accrue du fonctionnement du parti accentuée avec J.-M. Aznar. Celui-ci élimine les vice-présidences qui représentaient la deuxième strate de direction partisane avant même le secrétaire général.

L'exécutif partisan a toujours fait montre d'une cohésion particulière autour du président de parti qui en choisit les membres élus (la liste bloquée unique étant plébiscitée en congrès), en oriente les décisions, tout en cooptant aux principaux postes de responsabilité son cercle de proches (secrétariat général et aires de responsabilités). L'étude de la composition des Comités exécutifs nationaux – le CEN étant le véritable organe directeur du PP, la Junte directive nationale n'étant qu'un organe consultatif – durant plus de vingt ans montre un type de gestion monocratique de l'élite, les variations des effectifs étant fortement liées aux événements touchant le *leadership* partisan. De plus, même en période de stabilité du *leadership*, les variations des effectifs de l'organe de direction montrent combien l'organe directeur dépend du leader du parti dans sa gestion.

Le Partido Popular est une formation politique fortement centralisée, hiérarchisée et surtout présidentialisée. Les responsables ont imposé à l'ensemble de l'organisation une cohésion forte qui permet non seulement un contrôle effectif sur l'ensemble des unités territoriales du parti, mais aussi une efficacité accrue du travail partisan. Même si la structure réelle du pouvoir est bien plus centralisée que ne le supposent les statuts partisans, le mode de gestion de l'organisation possède un haut degré d'acceptation auprès des militants, d'adhésion au mode d'organisation et au *leadership* renforcé par les succès électoraux populaires des années quatre-vingt-dix.

La transformation réalisée lors du processus de refondation conduit à une centralisation des ressources de pouvoir ainsi qu'à une cohésion de l'élite partisane autour de son leader. Tous les acteurs du PP voient dans la refondation et la succession le signe clair d'une structuration forte de l'opposition au *leadership* de Felipe González. Un responsable populaire explique « qu'en 1989, il y a apparition du parti sous sa forme refondée et ensuite il y a un processus de « vertébration ». Le principe de l'institutionnalisation a lieu au moment où à la place d'un président et de sept vice-présidences, il y a un président et un secrétaire général ». Cette monopolisation

des ressources de pouvoir par le leader prend divers aspects : une ressource organisationnelle, de nomination ²³, idéologique et discursive, financière (les apports financiers sont centralisés) et disciplinaire (le président du comité de discipline est coopté par le leader). De plus, le processus de spécialisation de la direction permet au leader de nommer les personnalités en charge des postes de direction, ce qui accentue un recrutement de type centripète de l'élite et une professionnalisation de l'appendice stratégique.

B. *Le processus d'institutionnalisation de l'appareil partisan : professionnalisation et renouvellement générationnel*

Les transformations les plus importantes coïncident avec une nouvelle conception du travail partisan plus moderne et, surtout, plus en phase avec des nécessités électorales fortes, celles d'être compétitifs en matière communicationnelle, discursive, de structuration et de contrôle de l'activité partisane, face à un parti socialiste encore largement favori dans les sondages. La transition du *leadership* représente, dans le cas populaire, un « point d'entrée naturel pour le changement » ²⁴, transformation qui s'inscrit dans une volonté affichée de rendre efficiente l'organisation en la professionnalisant et en la bureaucratisant. Dans le même temps, les postes de responsabilité sont occupés par une nouvelle génération d'acteurs. Ce renouvellement générationnel étroitement lié à la personnalité du nouveau leader permet de moderniser l'image du parti tout en centralisant le contrôle des tâches critiques de l'organisation. L'apport de l'équipe de J.-M. Aznar est, en la matière, remarquable puisqu'il a pour conséquence l'institutionnalisation forte de la structure du parti. Ce processus est marqué à la fois par une complexification de l'appendice stratégique du PP et par une continuité du travail partisan professionnalisé depuis le sommet de l'organisation jusqu'à ses unités territoriales. En effet, chaque poste de responsabilité national a son relais dans les unités territoriales inférieures permettant un suivi du travail partisan sur l'ensemble du territoire, une application immédiate des stratégies choisies en dernière instance par les responsables nationaux et leur staff de professionnels. La spécialisation et la professionnalisation de l'activité partisane, bases d'une structure performante de parti d'opposition, sont une constante de la présidence Aznar. Cela tranche singulièrement avec l'étape antérieure. Sous la direction de Manuel Fraga Iribarne, les comités exécutifs nationaux n'étaient pas composés avec le même suivi professionnel et pouvaient même être structurés sur des aires sectorielles à thèmes idéologiques plus qu'organisationnels. La présidence de J.-M. Aznar est marquée par une stratégie de construction d'une entreprise politique pensée comme machine de guerre électorale.

La première étape d'institutionnalisation du parti sous sa forme professionnalisée est menée dès le x^e congrès (1990). J.-M. Aznar met au point un comité exécutif national où les tâches exécutives sont clairement différenciées. Cette première phase est marquée par l'articulation des activités en aires de compétences organisationnelles : « Organisation », « Elections », « Formation », « Etudes et Programmes ». Cette structuration réduit du même coup les lieux de pouvoir au PP. Le développement de ces diverses activités est accompagné d'une présence importante de professionnels assurant un rôle de conseil auprès des responsables d'aires ²⁵. Le

mode de fonctionnement différencié de l'organisation pousse au développement d'un staff plus important de permanents regroupés dans des départements aux tâches spécialisées, dirigés par le responsable de l'aire concernée. Au total, pas moins de cent soixante-dix permanents sont assignés aux seules tâches exécutives au niveau de la direction nationale, ce qui représente une équipe de professionnels relativement importante ²⁶. De plus, cette professionnalisation de l'activité partisane va de pair avec un contrôle centralisé des tâches. Ainsi, les activités sont fortement détaillées et toutes les informations remontent vers les responsables nationaux. L'accent est mis sur un travail de communication tout à fait novateur au sein de ce parti ²⁷, relayé aux niveaux territoriaux inférieurs par le responsable de l'organisation. Le message électoral est reformulé par le responsable de l'aire « Etudes et Programmes » afin de moderniser et de rendre crédible la position du Partido Popular comme formation de gouvernement ²⁸. La deuxième étape de spécialisation, officiellement mise en œuvre lors du XIII^e congrès du PP en 1999, suit une longue réflexion de la coalition dominante sur le passage du parti au gouvernement et ses conséquences en matière de contrôle de l'activité partisane. Cette phase est moins marquée que la première par la volonté de construire une machine électorale efficiente, mais bien par une nécessité pour le leader de ne pas perdre le contrôle du parti. Dans ce dessein, il spécialise davantage encore la direction du parti et accroît du même coup le caractère professionnel de l'ensemble de l'organisation. Un responsable populaire explique que « le président du parti savait que le grand problème, malgré tout, d'un parti consolidé et institutionnalisé avec un modèle de parti fort, entraînait une difficulté : passer au gouvernement voulait dire ne s'occuper que du gouvernement et, d'un autre côté, ne s'occuper que du parti. Nous avons bien vu avec le PSOE que ne pas se consacrer au parti pouvait très vite devenir un problème. Le président s'est chargé des thèmes essentiels du parti et il a souhaité mettre en place des personnes qui se consacrent exclusivement à l'organisation ». Cette étape est caractérisée par une reformulation du travail partisan, dont le processus de décision est encore plus centralisé qu'en 1990 : quatre coordinateurs d'aires se partagent les postes d'« Organisation », de « Participation électorale », de « Communication » et de « Formation », et ont sous leur contrôle onze secrétaires exécutifs (Organisation, Elections, Politique locale, Politique autonome, Presse, Communication, Etudes et Programmes, Formation, Analyse et Documents, Affaires sociales et Action sectorielle).

Cette spécialisation de l'appendice stratégique du parti s'accompagne d'un renouvellement générationnel important dans la coalition dominante. Cela permet de rajeunir et de moderniser l'image de l'élite populaire. Les personnalités détenant les postes de direction peuvent être considérées comme des novices à de tels niveaux de responsabilité et sont parfois entrées au parti, lors du processus de refondation, deux ans seulement avant leur nomination. Les nouvelles recrues à ces postes de responsabilité sont jeunes (ils ont tous moins de quarante ans et sont de la génération de J.-M. Aznar). Elles n'ont pas d'expérience à un niveau similaire de responsabilité partisane, et encore moins électorale, et entrent au CEN en même temps qu'elles prennent en charge leur mission. Le contrôle de l'activité partisane est laissé à des personnalités directement nommées par le président du parti. Il n'existe aucune rotation à ces postes jusqu'à la deuxième phase d'institutionnalisation (1999). Cette

seconde étape est caractérisée par l'entrée de nouveaux venus, mais dans la deuxième strate de pouvoir, celle des secrétaires exécutifs, les coordinateurs d'aires étant déjà présents au sein du Comité exécutif national. En effet, les secrétaires exécutifs, dans leur majorité, n'ont jamais eu de telles responsabilités nationales (sept coordinateurs d'aire sur onze n'ont jamais été membres de la direction partisane), mais, en revanche, ont relativement plus d'expérience que les responsables de 1990 dans d'autres domaines. Ce sont de jeunes parlementaires ou des personnalités ayant eu des postes de gestionnaires à des niveaux territoriaux inférieurs et même, pour deux d'entre eux, dans des cabinets ministériels. Cette phase marque une capacité du PP à mettre en place une élite intermédiaire qui, jusqu'en 1996, était relativement faible au sein de l'organisation, tout en nommant dans l'appendice stratégique de jeunes recrues choisies par le président du parti et se chargeant surtout de l'image extérieure de la formation politique, des stratégies électorales ainsi que du travail organisationnel.

La transformation de l'organisation par la voie de la spécialisation et de la professionnalisation de l'appareil partisan est essentielle dans la croissance populaire, à la fois en termes de résultats électoraux, mais aussi de renforcement de la formation politique. Cependant, l'évolution organisationnelle n'est qu'une face de la stratégie de modernisation du parti réalisée par J.-M. Aznar et sa coalition dominante. La stabilisation des références identitaires populaires est le second point soumis à réforme.

3. Stabilisation des préférences identitaires : entre redéfinition et préservation des valeurs partisans originelles

La stabilisation et la modernisation des préférences identitaires populaires expliquent pour beaucoup le nouvel attrait de l'électorat pour une formation politique qui, dans la première phase de la direction de J.-M. Aznar, a cherché à se débarrasser de ses caractéristiques les plus conservatrices, freins à sa croissance électorale. Cette modernisation passe donc par la redéfinition du message des élites et élus populaires.

La définition des préférences identitaires est une tâche difficile pour le PP qui, jusqu'en 1989, est en compétition sur son propre espace électoral avec des formations politiques – le parti libéral et le parti démocrate populaire – se réclamant d'un référent idéologique spécifique. De plus, l'image donnée par l'organisation, lors de l'étape de fondation et durant les années immédiatement postérieures à celle-ci, perdure bien après la chute de l'UCD. Celle-ci, le départ des co-fondateurs²⁹ les plus conservateurs et les renouvellements imposés à l'élite par Manuel Fraga Iribarne au début du secrétariat général de Jorge Verstrynge (remplacement des personnalités trop liées au régime franquiste) auraient dû permettre une modération de l'image des populaires.

La définition des préférences identitaires³⁰ des populaires a été largement formulée sous la présidence de Manuel Fraga Iribarne. Toutefois, l'état de la compétition électorale jusqu'au début des années quatre-vingt rendait peu aisée la tâche des populaires. Ils étaient situés à l'extrême droite de l'échelle idéologique allant de 0 (position la plus à gauche) à 10 (la position la plus à droite). Le positionnement moyen de l'électorat espagnol est de 4,8, étant entendu que la grande partie de

l'électorat se situe autour de cette position centriste qui correspond davantage à une position de centre-gauche occupée par le Partido Socialista Obrero Español.

Tableau 6
*Positionnement idéologique d'Alianza Popular-Partido Popular
(sur l'échelle gauche-droite par l'électorat espagnol)*

Perception de l'ensemble de l'électorat		Perception de l'ensemble de l'électorat	
1977	8,5	1989	7,2
1979	7,9	1993	6,9
1982	8,6	1996	6,5
1986	7,4	2000	6,4

Données du Centro de Investigaciones Sociológicas, sondages post-électorales (1982, 1986, 1989, 1993, 1996, 2000); pour 1977 et 1979, José-Ramón MONTERO, «Sobre las preferencias electorales en España: fragmentación y polarización (1977-1993)», dans Pilar DEL CASTILLO, *Comportamiento político y electoral*, Madrid, CIS, 1994, p. 90.

Les tentatives successives de Manuel Fraga Iribarne pour modérer l'image du parti ont toutes échoué. Dès la fin des années soixante-dix et surtout au début des années quatre-vingt avec la chute de la Unión Centro Democrático, il prône une alliance des formations de droite autour d'Alianza popular, ce qu'il nomme la «grande droite» ou encore la «majorité naturelle». Manuel Fraga Iribarne explique qu'il souhaite créer une «force politique de centre-droit, parallèle et alternative à celle que le socialisme [est] parvenu à mettre en place en ralliant au centre-gauche la social-démocratie et diverses forces de gauche»³¹. Malgré leurs efforts de modération, l'image des populaires demeure relativement conservatrice, ce qui représente somme toute assez justement l'essentiel des propositions des alliés durant les années quatre-vingt. Comme nous le voyons, les positions données par l'électorat à Alianza Popular le situent toujours très à droite durant toute la période de présidence de Manuel Fraga Iribarne. Le processus de refondation devait formellement conduire les populaires à se repositionner en termes idéologiques, notamment par l'entrée des libéraux et des démocrates chrétiens au sein de l'organisation, en intégrant d'anciens membres de l'UCD. Au demeurant, lors de la refondation, un rapport du secrétaire général adjoint met en exergue ce changement identitaire relativement pragmatique et dirigé vers un large spectre électoral : «La nécessité de répondre à une nouvelle conjoncture politique et un calendrier électoral proche (...) obligeaient à une mise en forme qui aurait été insuffisante en restaurant des déficiences et en garantissant une simple continuité des forces de l'opposition. Il était nécessaire d'élargir la capacité de mobilisation et de répondre aux sentiments de l'électorat et à son envie d'alternance, en tenant compte que cet électorat, dans sa majorité, n'a pas une définition politique stricte et immuable mais se situe dans des aires de modération et de flexibilité qui lui permettent d'osciller dans ce que l'on appelle la *centro sociológico* de l'espace politique»³².

En dépit des efforts réalisés lors de l'étape de refondation – le thème du congrès de Séville était «Centrés avec la liberté» – la position attribuée par l'électorat au

PP demeure encore très à droite (7,2). Cependant, la grande réussite des populaires durant les années quatre-vingt-dix est la capacité de son élite à s'imposer comme force d'alternance sérieuse au PSOE. Toute la période de présidence de J.-M. Aznar est caractérisée par une modération de l'image du parti sur l'échelle gauche-droite pour atteindre, en 2000, la position de centre-droit tant convoitée depuis la transition (6,4). Cette modération est effectivement liée aux évolutions identitaires du début des années quatre-vingt-dix, mais également au travail de communication incessant des acteurs partisans ainsi qu'au renouvellement générationnel à la tête de l'organisation. La refondation entraîne ainsi une reformulation des préférences identitaires, même si les repères adoptés par les acteurs partisans durant plus d'une décennie ne sont pas abandonnés pour autant. Les propositions du Partido Popular lors de son processus de refondation et durant les premières années de la présidence de J.-M. Aznar prônent à la fois un maintien des valeurs traditionnelles, identité de nombre de militants ainsi que de l'électorat d'Alianza Popular, tout en ouvrant ses propositions au plus grand nombre. Un document émis par le secrétariat général adjoint de Coordination exprime cette alliance des repères partisans traditionnels et la recherche d'une position plus moderne, de type *catch-all*, largement stratégique : « Quelle est la formule du PP ? Celle qui doit permettre d'occuper l'espace politique du centre et de la droite sans autres divisions que celles qu'il est nécessaire d'accepter en raison de l'attachement évident à sa singularité. Le Partido Popular est appelé à occuper en Espagne le même espace que celui qui est occupé par les grands partis européens qui donnent priorité à l'idée de liberté personnelle face aux vieilles formules interventionnistes, étatiques et collectivistes (...). Pour cela, le Partido Popular doit s'orienter vers un message de modération, en maintenant les valeurs traditionnelles de la société et de la culture espagnoles dépréciées par le socialisme, mais en les rendant compatibles avec une politique sociale avancée et avec l'amplitude du libéralisme capable d'offrir le plus grand élan de progrès à l'initiative individuelle et de l'humanisme chrétien qui garantit la primauté du bien commun et de la dignité humaine »³³.

L'arrivée d'une nouvelle génération aux principaux postes de direction du PP suppose un approfondissement de la définition des préférences identitaires de l'organisation, rendues plus conformes aux demandes sociales et donc aux exigences de la compétition électorale. La personnalité choisie par J.-M. Aznar pour mettre au point le nouveau programme partisan est la plus jeune des recrues au CEN. Elle n'entre au PP qu'en 1989 et côtoie plutôt d'anciennes personnalités UCD. La première étape consiste en partie à allier les diverses tendances idéologiques présentes au PP – conservatrices, libérales, sociales-démocrates et démocrates chrétiens –, chacune conservant un chef de file apparent. Même si ces tendances n'ont rien à voir avec des courants organisés, les promoteurs de ces différentes *attitudes* identitaires servent de référents aux adhérents du parti. Toutefois, la jeune génération a une tendance libérale affirmée qui gagne largement les élites partisans (les responsables nationaux dans leur majorité ainsi que les parlementaires³⁴). Le libéralisme populaire, qui pourtant est assimilé par ses défenseurs au libéralisme du parti conservateur britannique, ne renie pas les traditions du libéralisme espagnol de la Restauration. Les thèmes d'une intervention minimale de l'Etat dans l'économie, une baisse de la dépense publique et le maintien du principe de la défense de la famille sont les principaux slogans

des campagnes populaires (en plus de l'attaque directe sur les scandales politico-financiers touchant les socialistes, surtout en 1993). Les arguments conservateurs sont surtout avancés dans la défense de la famille ou plus largement pour les (très peu définies) valeurs de l'Espagne. Les populaires insistent pourtant sur l'abandon de l'interventionnisme étatique trop souvent associé par ses détracteurs à une conception franquiste de gestion de la société³⁵. La défense des idées du parti passe surtout par les thèmes de modération d'un PP présenté dans ses slogans électoraux au centre de l'espace électoral, par un libéralisme comprenant à la fois la liberté individuelle et le libéralisme économique, une austérité en matière de dépenses publiques et une position pro-européenne affirmée.

L'arrivée de J.-M. Aznar accélère ainsi la redéfinition des préférences identitaires internes au parti et favorise une stabilisation de l'offre programmatique des populaires, ceux-ci cherchant à présenter un message électoral pro-européen et libéral.

Le changement de position du parti, passant d'une formation politique d'opposition à un parti de gouvernement, entraîne une accentuation de la défense des thèmes européens (l'Europe et l'emploi sont les premiers points abordés dans l'ordre de succession des thèmes de campagne en 2000), le maintien des valeurs conservatrices est également présent dans la défense du bilan du premier gouvernement populaire (appuis aux familles, aux handicapés, etc.)³⁶. Toutefois, la construction identitaire élaborée depuis la refondation ne sous-entend pas une rigidité des propositions populaires. L'influence de l'environnement compétitif oblige les responsables nationaux du parti à repenser le principe de « défense de la nation » cher aux adhérents du parti et à la majorité de l'électorat populaire. Les pactes parlementaires effectués lors du premier gouvernement Aznar ont entraîné une redéfinition toute pragmatique de la position du PP sur les nationalismes périphériques modérés, surtout dans le cas catalan. Avant 1996, le discours était traditionnel en la matière et prônait une défense forte de la nation espagnole (« L'Espagne est une grande réalité historique, c'est une grande Nation, mais aussi une réalité plurielle »). Le discours est largement modéré dans le cas catalan, notamment par la mise en œuvre d'une proposition de « catalanisme modéré » (1996) contemporain de l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction régionale remplaçant l'ancien président dont la stratégie avait été celle d'une lutte vive et constante contre le parti de centre-droit catalan au gouvernement à la Généralité de Catalogne, Convergència i Unió. En revanche, le discours de défense de l'unité espagnole est renforcé dans le cas du Pays basque, voire même durci en raison de l'intensification des attentats de l'ETA. Au Pays basque, ce positionnement permet donc de dépasser le clivage classique gauche-droite lors des élections de mai 2001 en faveur d'une coalition avec le PSOE. La défense de l'unité nationale se trouve ainsi maintenue au Pays basque alors que le discours est en perte de vitesse dans les autres communautés autonomes historiques. Toutefois, pour les populaires, le thème de l'unité nationale demeure un point programmatique important et un référent identitaire constant.

4. Conclusions

Grâce à la stabilisation de son organisation et de ses préférences identitaires, le Partido Popular s'impose aujourd'hui comme l'un des partis conservateurs européens

les mieux implantés électoralement. Non seulement la domination qu'il exerce sur son espace électoral lui permet de conserver dans les différents sondages électoraux de bonnes perspectives pour les prochaines élections législatives, mais la structure forte de l'organisation populaire lui assure une implantation territoriale réelle, institutionnalisée et professionnelle dans toutes les circonscriptions espagnoles. Néanmoins, les bons résultats populaires ont dépendu largement ces dernières années de la crise de succession à Felipe González qui a secoué le Partido Socialista Obrero Español. Le manque de *leadership* fort des socialistes ne leur permettait pas de présenter leur formation politique en ordre de bataille électorale. La prise en main du PSOE par José-Luis Rodríguez Zapatero et sa capacité à dominer les différents courants socialistes pour les fédérer sous son seul *leadership*, pourraient transformer l'offre politique lors de prochaines échéances électorales. De plus, une autre inconnue se profile pour les mois et les années à venir : la succession de José-María Aznar qui a, pour beaucoup, contribué à la croissance spectaculaire du parti depuis plus d'une décennie, progression favorisée par sa capacité à transformer et à diriger le PP. Cette succession annoncée à la tête du gouvernement peut-elle être réalisée et sous quelles conditions ? Le Partido Popular, parti de type présidentieliste, est encore largement assimilé à son leader. Toutefois, il a gagné en dix ans une stabilité sans pareil et surtout un niveau d'institutionnalisation remarquablement élevé de son organisation, caractéristiques qui en font encore, pour les années à venir, la formation politique dominante du système de partis espagnol et un véritable modèle d'organisation pour l'ensemble des partis de la droite européenne.

Notes

¹ R. HARMEL, Uk HEO, A. TAN, K. JANDA, «Performance, Leadership, Factions and Party Change: An Empirical Analysis», *West European Politics*, vol. 18, n° 1, janvier 1995, pp. 1-33.

² J.-R. MONTERO, «Los fracasos políticos y electorales de la derecha española: Alianza Popular, 1976-1987», in F. TEZANOS (e.a.), *La transición democrática española*, Madrid, Sistema, 1989.

³ R. GUNTHER, «Leyes electorales, sistemas de partidos y élites: el caso español», *REIS*, n° 47, 1989, pp. 73-106.

⁴ M. CACIAGLI, *Elecciones y partidos en la transición española*, Madrid, CIS, 1986, p. 137.

⁵ Le niveau de fragmentation parlementaire est même plus bas que celui du système de partis français qui pourtant bénéficie d'un scrutin majoritaire.

⁶ Z. LAYTON-HENRY, «Conservatism and Conservative Politics», in Z. LAYTON-HENRY, *Conservative Politics in Western Europe*, Londres, Macmillan, 1982, pp. 1-20.

⁷ Des enquêtes du Centro de Investigaciones Sociológicas montrent que le classement de Manuel Fraga Iribarne est très bas, se situant aux alentours de 3-4 sur une échelle de sympathie allant de 0 à 10. Même si avant la refondation, en 1988, Manuel Fraga Iribarne parvient à 4,6, son image demeure reliée au régime franquiste dont il a été ministre et haut fonctionnaire.

⁸ J.-R. MONTERO, *op. cit.*, p. 496.

⁹ La fondation d'AP a été réalisée par sept leaders provenant tous de positions administratives dans le régime franquiste.

¹⁰ L. LOPEZ-NIETO, *Alianza Popular, estructura y evolución electoral de un partido conservador (1976-1982)*, Madrid, CIS, 1988.

¹¹ J. LINZ (e.a.), *Informe sociológico sobre el cambio político en España, 1975-1981*, Fundación FOESSA, Euroamérica SA, 1981, pp. 472 et 483; J.-R. MONTERO, *op. cit.*, p. 501.

¹² Voir notamment M. FRAGA-IRIBARNE, *El debate nacional*, Barcelone, Planeta, 1981.

¹³ J.-R. MONTERO, *op. cit.*, p. 507.

¹⁴ La plupart des anciens électeurs de l'UCD ont choisi de voter pour Coalición Democrática (alliance entre AP, le PDP et des partis régionalistes), mais un quart de cet électorat a voté pour le PSOE.

¹⁵ J.-R. MONTERO, *op. cit.*

¹⁶ Les alliancistes se présentent en 1986 en coalition avec le parti démocrate populaire et le parti libéral. Le nom de cette coalition électorale est Coalición Popular.

¹⁷ Voir Fr. LLERA, J.-R. MONTERO, Fr. PALLARÈS, «Non State-Wide Parties in Spain: an attitudinal study of nationalisms and regionalisms», conférence *Regionalist Parties in Western Europe*, Madrid, European Consortium for Political Research, 17-22 avril 1994. J. MONTABES, «Los partidos políticos de ámbito no estatal en el marco del sistema de partidos español», workshop pour la conférence *Los partidos políticos de ámbito no estatal en Europa*, Barcelone, Institut de Ciències Polítiques i Socials, 15 octobre 1993.

¹⁸ Fr. PALLARÈS, «Estado autonómico y sistema de partidos: una aproximación electoral», *Revista de Estudios Políticos*, n° 71, janvier-mars 1991, p. 283; J.-R. MONTERO, M. TORCAL, *op. cit.*

¹⁹ Pour une analyse précise des facteurs du changement organisationnel au sein du Partido Popular, voir F. CHADEL, «Penser le changement dans les partis politiques, le processus d'institutionnalisation au Partido Popular», Barcelone, *working-paper*, Institut de Ciències Polítiques i Socials, 2001.

²⁰ K. ELIASSEN, L. SVAASSAND, «The Formation of Mass Political Organizations: an Analytical Framework», *Scandinavian Political Science*, x, 1975, pp. 95-120.

²¹ Les réunions de cet organe ont lieu tous les trois ans.

²² Même si les résultats sont donnés par le parti et doivent donc être lus avec un certain recul, ils représentent une véritable fonction de légitimation du *leadership*. Lors de la campagne électorale de 1996, une célébration particulière et médiatisée avait eu lieu pour le cinq cent millièmes adhérent lors du meeting électoral de Barcelone.

²³ Ce pouvoir est réel pour la plupart des postes de direction à tous les échelons territoriaux ainsi que pour tous les postes de responsabilité au sein de la structure nationale du parti. L'appui du président et de son secrétaire général est une ressource indispensable pour être nommé à des fonctions de direction.

²⁴ Th. N. GILMORE, *Making a Leadership Change: How Organizations and Leaders Can Handle Leadership Transitions Successfully*, San Francisco-Londres, Jossey-Bass, 1988, pp. 11 et 14.

²⁵ Notamment, le fonctionnement typique d'une aire est basé à la fois sur un travail purement partisan, mais aussi sur l'intervention de personnalités ne faisant pas forcément partie de l'organisation. Par exemple, lors de la rédaction des programmes, surtout pour les programmes de gouvernement, le secrétaire d'«Etudes et Programmes» faisait appel à des personnalités extérieures au parti, spécialisées dans des thèmes précis comme l'éducation, la famille, la communication, à des juristes, etc. Ce mode de fonctionnement n'est pas propre à cette aire, mais peut concerner d'autres activités partisans nécessitant l'apport de spécialistes sur des thèmes concrets. Les fondations de parti, notamment la FAES (Fundación de Análisis y Estudios Sociales), peuvent aussi apporter cet avis professionnel au parti ou au gouvernement.

²⁶ Données fournies par le PP pour l'année 2000.

²⁷ D'ailleurs, le parti est doté de départements spécialisés en matière de communication extérieure, d'image et de discours (par exemple, le département de télégestion), travail basé sur une mise au point de sondages propres à l'organisation.

²⁸ Cette stratégie correspond aux phases d'organisation et de stabilisation analysées par Robert HARMEL et Lars SVÅSAND, *op. cit.*

²⁹ Le débat constitutionnel et le vote à la Constitution de 1978 ont entraîné une scission au sein d'AP, Manuel Fraga Iribarne prônant un vote de soutien à la Constitution alors que nombre de ses alliés étaient contre le texte en raison de l'adoption de l'Etat des autonomies et de l'emploi du terme «nationalité». De plus, ils jugeaient l'ensemble des propositions trop libérales en matière de politiques économiques et familiales.

³⁰ Nous entendons par «identité de l'organisation», l'image que les citoyens ont du parti, définition donnée par K. Janda, R. Harmel, C. Edens et P. Goff, c'est-à-dire par l'image que les citoyens ont de l'organisation, K. JANDA, R. HARMEL, C. EDENS, P. GOFF, «Change in Party Identity. Evidence from Party Manifestos», *Party Politics*, vol. 1, n° 2, 1995, pp. 171-196.

³¹ M. FRAGA IRIBARNE, *En busca del tiempo servido*, Barcelone, Planeta, 1987, p. 334.

³² Document du secrétariat général adjoint de coordination, 1989.

³³ *Ibid.*

³⁴ Lors d'une enquête réalisée en 1997 auprès des sénateurs et députés populaires, le positionnement majoritaire des enquêtés se situait sur la case «libéral».

³⁵ Il est d'ailleurs révélateur que la campagne électorale socialiste de 1996 employait des slogans vidéos montrant encore, près de vingt ans après la chute du franquisme, une droite autoritaire, peu démocrate et violente, cherchant, grâce à des images de leaders populaires à la tribune, à faire ressurgir l'imagerie de la peur de l'extrême droite au sein de l'électorat.

³⁶ Voir le programme électoral populaire pour les élections de mars 2000.

La continuité plutôt que le changement

La CDU-CSU depuis la réunification allemande ¹

Ludger HELMS

1. Introduction

Aucune présentation comparative des partis démocrates chrétiens ou conservateurs ne serait complète sans prendre en considération la CDU-CSU ². Avec 44,1% de moyenne durant la période 1949-1998, la CDU-CSU n'est pas seulement le plus fort des partis d'Europe occidentale en termes électoraux. Elle appartient aussi au groupe des partis démocrates chrétiens qui sont devenus ce que l'on pourrait nommer des « partis naturels du pouvoir » depuis la fin de la guerre.

Entre 1949 et 2002, la CDU-CSU a détenu la chancellerie allemande pendant trente-six ans, soit un peu moins de 70% du temps ³. Si l'on veut mettre en perspective une telle performance, on peut la rapporter à celle des démocrates chrétiens de Belgique, du grand-duché de Luxembourg, d'Italie et des partis conservateurs d'Irlande et de Grande-Bretagne.

Historiquement, la CDU-CSU a été considérée comme l'un des « trois grands » partis démocrates chrétiens d'Europe occidentale aux côtés de la Democrazia Cristiana italienne et du Mouvement républicain populaire en France. Ce qui distingue les démocrates chrétiens allemands des deux autres partis est leur remarquable continuité en dépit du fait qu'ils ont dû faire face à des défis très importants dans un passé récent. La « crise Kohl » de 1999-2000 – un scandale financier important affectant la CDU au niveau fédéral et dans le *Land* de Hesse ⁴ – n'est pas seulement devenu un cas d'école de corruption politique qui a durement atteint la réputation internationale de la République fédérale allemande, elle a aussi confirmé que le soutien populaire pour le maintien d'un parti démocrate chrétien important dans le système partisan allemand reste très fort. Quelques semaines seulement après le sommet de la crise, les sondeurs relevaient que la CDU-CSU avait une courte tête d'avance sur le parti social-démocrate au pouvoir ⁵.

Comme dans les autres chapitres de ce livre, les principaux thèmes abordés concerneront les évolutions principales des démocrates chrétiens allemands ces dernières années. Mon analyse se centrera plus précisément sur les changements intervenus depuis la réunification allemande en 1990, tout en rappelant certains faits marquants antérieurs à cette date. Si je privilégie cette période relativement courte, c'est en raison de la signification cruciale qu'a la réunification allemande pour l'histoire politique de la République fédérale. D'autres critères, comme les périodes où le parti est au pouvoir ou dans l'opposition, ou les temps de vie politique des dirigeants, conviennent moins ⁶.

Les multiples dimensions de la démocratie chrétienne en Allemagne seront analysées en quatre étapes, avec une focalisation sur la CDU. La première partie concerne la dimension programmatique de la démocratie chrétienne en Allemagne. Elle est suivie par une présentation des caractéristiques organisationnelles de base de la CDU-CSU et une évaluation de données dynamiques plus informelles au sein de la CDU. J'analyserai ensuite la position de la CDU-CSU dans le système allemand de partis après la réunification. En conclusion, je traiterai de la situation contemporaine à la lumière des données les plus récentes de la littérature scientifique sur les changements intervenus dans le système de partis.

2. La dimension programmatique

Au moins deux aspects sur le plan programmatique séparent les démocrates chrétiens d'Allemagne de leurs coreligionnaires d'Europe occidentale. Premièrement, en dépit du fait que la représentation des catholiques parmi les membres et les électeurs de la CDU-CSU a été depuis le début beaucoup plus importante que pour les autres partis allemands (voir *infra*), la CDU est née comme un *catch-all party* mis sur pied pour viser des groupes sociaux beaucoup plus larges que les catholiques. Deuxièmement, la période longue et ininterrompue de présence au pouvoir à l'échelle nationale, de la première élection au Bundestag en 1949 jusqu'en 1969, a conduit le parti à négliger les dimensions organisationnelles et programmatiques. Jusqu'à ce que la CDU-CSU perde pour la première fois le pouvoir en 1969, le parti était très largement dirigé depuis le bureau de la chancellerie sur la base de programmes gouvernementaux. Dans ce contexte, les manifestes électoraux étaient en quelque sorte des substituts programmatiques à l'absence de programme de base. Ce n'est qu'en 1978 que la CDU, à l'échelle fédérale, a adopté son premier programme de base ⁷.

La CDU et la CSU ont revu leur programme dans la foulée de la réunification allemande, respectivement en 1994 et en 1993 ⁸. La CDU a d'ailleurs saisi cette occasion pour se définir désormais comme un parti composé de « chrétiens et de non-chrétiens » ⁹. Basé sur les valeurs qui ont caractérisé le profil programmatique de la CDU dans les décennies précédentes – comme la volonté de combiner harmonieusement la liberté individuelle et la responsabilité sociale, un engagement en faveur de l'« économie sociale de marché », et une insistance forte sur la famille, cœur et base de toute entité sociale plus importante –, il a élargi son horizon en incluant des développements sociaux récents. L'engagement en faveur d'un « ordre écologique et social », assurant une totale égalité entre hommes et femmes, et d'une intégration européenne basée sur la permanence de l'identité nationale sont les

aspects les plus importants à cet égard. Le programme de la CDU de 1994 a cependant rencontré peu d'enthousiasme parmi les politologues travaillant sur la vie politique allemande. Selon Ingrid Reichart-Dreyer ¹⁰, auteur de l'étude la plus détaillée sur les évolutions programmatiques de la CDU dans les années quatre-vingt-dix, le programme constitue une occasion manquée d'opérer une révision plus fondamentale du profil programmatique de base du parti.

Après les élections fédérales de 1998, la CDU a mis en place quatre commissions programmatiques couvrant les domaines suivants : la modernisation de la structure de l'Etat, la politique de l'éducation, l'Etat social et la politique familiale. Cependant, après deux années d'opposition, la politique familiale apparaît comme le seul champ où la CDU a revu ses positions programmatiques.

La nouvelle position du parti comprend une posture plus libérale envers les unions stables entre homosexuels (bien que l'idée du mariage entre homosexuels soit toujours rejetée), et une définition plus flexible de la famille, qui peut désormais inclure (que ce soit ou non à travers le mariage) tous les scénarios dans lesquels « les parents prennent soin de leurs enfants et les enfants de leurs parents » ¹¹. A Dresde, le congrès de la CDU en décembre 2001 a rassemblé les différentes révisions programmatiques. Néanmoins, il y avait un large consensus parmi les observateurs pour considérer que le profil programmatique mis en place lors de cette conférence était très similaire à celui qui prévalait avant le désastre électoral de 1998 et dans les décennies précédentes ¹². Dans ces conditions, les inquiétudes qui s'étaient fait jour dans certains segments de la CDU et de la CSU après l'élection d'un nouveau leader plutôt marqué à gauche, Angela Merkel, en mars 2000, semblent n'avoir aucun fondement. Même si Merkel incarne l'aile de centre-gauche du parti, son influence reste trop faible pour traduire ses préférences personnelles en éléments de base de la réforme programmatique.

Parmi les manifestations programmatiques les plus spectaculaires du passé le plus récent, on relève les positions programmatiques de la CDU-CSU sur le développement futur de l'Union européenne (UE). Dans une contribution, publiée à la fin de l'année 2001, la CDU-CSU plaide en faveur de l'Union européenne, avec un rôle renforcé dans le domaine de la politique étrangère. Mais dans le même temps, l'Union européenne doit laisser autant de questions et domaines de politique intérieure que possible dans les mains des Etats membres. En ce qui concerne la réforme institutionnelle de l'Union européenne, la contribution suggère un renforcement du Parlement européen dans le processus législatif et de mise en place de l'exécutif. Elle soutient aussi le principe de la représentation proportionnelle des Etats membres au Parlement européen, ce qui renforcerait le rôle de l'Allemagne à Strasbourg et Bruxelles. Cependant, la proposition la plus délicate de la contribution a trait à la question de la politique régionale dans l'Union européenne. Sur cette question, la CDU-CSU demande l'abolition des systèmes très centralisés des fonds aux régions européennes et un soutien accru des Etats membres les plus riches en faveur de leurs propres régions. Dans cette perspective, seuls les Etats membres les plus pauvres recevraient un soutien financier de Bruxelles.

En dépit des critiques sérieuses que la vieille « dichotomie gauche-droite » a dû affronter dans la littérature du parti la plus récente, elle fournit toujours un concept valable pour situer les partis dans un contexte comparatif plus large. De l'avis de

Knutsen ¹³, la CDU et la CSU ont opéré un mouvement significatif vers le centre entre la première moitié des années quatre-vingt et la première moitié des années quatre-vingt-dix. La position de la CDU sur un continuum gauche-droite s'élevait à 7,0 en 1982 et 6,42 en 1993. Pour sa part, la CSU est passée de 8,1 en 1982 à 7,3 en 1993. Dans une perspective internationale, deux aspects au moins de cette appréciation doivent être mis en évidence. D'abord, la CDU comme représentant majeur de la démocratie chrétienne en Allemagne était un peu plus à droite dans les années quatre-vingt à l'instar des partis démocrates chrétiens dans beaucoup d'autres pays européens (l'Italie, le Danemark, la Belgique, les Pays-Bas et l'Autriche). Deuxièmement, le mouvement observé vers le centre peut être considéré comme une facette d'une tendance plus générale qui a caractérisé les développements programmatiques des démocrates chrétiens dans la plupart des pays européens. Sous cet angle, la démocratie chrétienne italienne, le CDA hollandais et le parti populaire autrichien seraient des cas déviants dans l'ensemble des pays couverts par Knutsen. Au milieu des années quatre-vingt-dix, la CDU était (un peu) plus «centriste» que la plupart des autres partis démocrates chrétiens et conservateurs en Europe occidentale – une position cependant nuancée par la posture moins «centriste» de la CSU ¹⁴ –, et il ne s'est pas produit de changements majeurs dans ces tendances dans le passé le plus récent.

3. La dimension organisationnelle

En contraste marquant avec la plupart des autres partis démocrates chrétiens et conservateurs d'Europe occidentale, la CDU est très fortement marquée par son caractère fédéral ¹⁵. A la base, cette dimension fédérale tient pour une large part à l'essence fédérale de la politique allemande, qui a des effets identiques dans les autres grands partis allemands. L'impact du fédéralisme à l'intérieur de la CDU s'observe à différents niveaux. Il existe des organisations de partis de la CDU indépendantes dans chaque *Land* – à l'exception de la Bavière où les valeurs démocrates chrétiennes sont représentées et organisées par la CSU, qui n'a pas d'organisation nationale de parti – et le congrès de la CDU au niveau national est composé des délégués de ces organisations partisans à l'échelle des *Länder*. En 1998, seuls 26% des moyens financiers du parti étaient consacrés à l'échelon national, pour 17% à l'échelon du *Land* et environ 56% aux organisations régionales ¹⁶. L'élite des partis des *Länder* est aussi cruciale pour recruter l'élite de la CDU à l'échelle nationale, et les chances d'un candidat pour décrocher une position dans le *leadership* du parti (président du parti, chef de groupe au Bundestag, secrétaire général, ou candidat chancelier) sont fortement influencées par le soutien qu'il peut mobiliser dans les délégations des partis de *Land*. C'est la raison pour laquelle en temps normal, les représentants des *Länder* les plus importants ont de meilleures chances que leurs challengers des petits *Länder* de décrocher un mandat à la direction nationale du parti, bien que les performances des candidats puissent de temps en temps modifier cette simple loi du nombre. Il y a même une règle proportionnelle tacitement acceptée pour l'affectation du nombre limité de mandats importants. Lorsque le parti a cherché un nouveau président au début de l'année 2000, le président de la CDU de l'Etat le plus peuplé (Rhénanie-Nord-Westphalie), Jürgen Rüttgers, a vu ses chances considérablement diminuées par la décision prise peu de

temps auparavant de nommer un autre candidat de la Rhénanie-Nord-Westphalie, Friedrich Merz, comme nouveau président du groupe parlementaire de la CDU-CSU.

A la base, il y a deux mandats centraux dans le parti à l'échelon national auxquels peuvent prétendre des représentants de la CDU et de la CSU : le premier est la présidence du groupe parlementaire CDU-CSU qui est élue par le groupe. Depuis 1949, la CSU a représenté en moyenne 19,5% du groupe parlementaire CDU-CSU¹⁷. Néanmoins, le parti frère de la CDU dont les membres au Bundestag sont dirigés par un leader de *Land* CSU a parfois réussi à diriger le groupe conjoint CDU-CSU (par exemple entre 1982 et 1991 avec Alfred Dregger). Le second objet de compétition inter-partisane est la candidature à la chancellerie – sans équivalent dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale, où la plupart du temps le leader du parti est le « candidat naturel » du parti pour la campagne électorale. En Allemagne, les deux partis principaux ont pour tradition de ne pas choisir leur candidat chancelier respectif jusqu'à six mois ou plus avant l'élection nationale. Jusqu'à ce que le SPD change au début des années quatre-vingt-dix, aucun n'avait une procédure formalisée pour déterminer le candidat à la chancellerie. Pendant les cinquante premières années de l'histoire de la République fédérale, seul un candidat de la CSU, le ministre-président de la Bavière Franz-Josef Strauß en 1980, réussit à devenir candidat chancelier de la CDU-CSU. En 2001 et au début de l'année 2002, la plupart des titres politiques relatifs à la CDU-CSU concernaient la question ouverte de la candidature à la chancellerie. Après un long combat interne, elle revint au président de la CSU et ministre-président de la Bavière Edmund Stoiber qui est ainsi devenu le challenger de Schröder pour l'élection de septembre 2002¹⁸.

Cette synthèse des conditions organisationnelles des démocrates chrétiens dans la décennie passée ne serait pas complète sans un bref aperçu de l'évolution du nombre d'adhérents. Si on se réfère aux nombres d'adhérents à l'échelle internationale, l'Allemagne a connu le déclin le moins important en nombre de membres de partis des démocraties établies¹⁹. La CDU et (à un degré bien moindre) la CSU ont perdu des adhérents dans les années quatre-vingt-dix mais le déclin général en terme de membres est moins significatif que celui des sociaux-démocrates²⁰ et aussi moins spectaculaire que celui des démocrates chrétiens italiens et hollandais. En février 2000, le nombre d'adhérents de la CDU s'élevait à 630 074, dont 569 980 venaient des *Länder* occidentaux et 60 094 des *Länder* orientaux. Il y a eu une chute de 13% à l'Est de l'Allemagne et de 53,6% à l'Ouest entre 1990 et 2000²¹.

Le nombre d'adhérents de la CSU est resté relativement stable durant les années quatre-vingt-dix et s'établissait à 178 347 en 2000. Il n'y a eu aussi que de très faibles changements concernant la représentation des différentes confessions dans la CSU, où près de 80% des membres sont catholiques. Par contraste, le nombre de catholiques dans la CDU est passé de 58,2% en 1990 à 52% en 2000, tandis que les non-croyants évoluaient de 7,5% en 1990 à 13,5% du total des adhérents en 2000. Cette évolution est le résultat évident de l'arrivée de nouveaux adhérents en provenance des nouveaux *Länder* orientaux²².

La caractéristique la plus frappante parmi les adhérents de la CSU est la faible proportion de femmes. Avec seulement 17,4% en 2000, elle est considérablement plus basse que celle des autres partis allemands (25,2% à la CDU, 24,4% au FDP, 29,4% au SPD, 36,2% chez les Verts, et 45,3% au PDS)²³.

Tous les partis allemands connaissent un processus de vieillissement de leurs adhérents. Cependant, la CDU et la CSU ont plus d'adhérents âgés que les deux autres partis allemands « établis » (le SPD et le FDP). Dans la CDU, la proportion de membres âgés de 60 ans et plus est passée de 29,2% en 1990 à 42,4% en 2000. On constate, mais de façon moins linéaire, une évolution semblable au sein de la CSU. La proportion des adhérents âgés de 60 ans et plus est passée de 25,8% en 1990 à 38% en 2000 ²⁴.

4. La dynamique politique interne

Les manifestes, les structures organisationnelles et les procédures nous renseignent sur la situation interne du parti. Il existe des règles et des relations informelles entre individus et factions qui peuvent avoir un impact très important sur la nature spécifique de la démocratie intra-partisane. La réalité politique dans la CDU-CSU est même plus complexe, dans la mesure où ce qui est du ressort de la démocratie intra-partisane dans le chef des autres partis est aussi une question de démocratie inter-partisane.

Il y a peu de partis dans les démocraties libérales qui ont été aussi façonnés et dominés par un leader que la CDU par Helmut Kohl. Kohl est devenu président de la CDU en 1973 et a combiné cette charge avec celle de ministre-président de Rhénanie-Palatinat jusqu'en 1976 et de président du groupe parlementaire CDU-CSU de 1976 à 1982.

Comme chancelier (1982-1998), il a continué à stabiliser sa position tout à la fois à l'intérieur du parti et dans le cœur de l'exécutif allemand où il a établi des réseaux d'alliés jusqu'aux niveaux régionaux de l'organisation du parti ²⁵. Le caractère informel et la confiance personnelle sont devenus les caractéristiques dominantes de sa manière de diriger. Après que Kohl soit devenu le « chancelier de l'unité », bénéficiant d'une popularité exceptionnelle et d'une fortune électorale remarquable, toute opposition interne à Kohl devint encore plus complexe à mettre en œuvre que dans les années quatre-vingt.

Nombre d'observateurs considèrent que cette situation a structurellement favorisé un affaiblissement fatal de l'équilibre intra-partisan, qui a ouvert la voie à l'importante crise du parti en 1999-2000 ²⁶. Même après sa démission en septembre 1998, Kohl restait un homme politique très estimé et doté d'une influence immense dans le parti. Comme quelques hommes politiques avant lui, il était devenu maître dans « l'art de se rendre indispensable » ²⁷ ce qui, jusqu'à un certain point, lui a permis d'atteindre un niveau d'influence informelle nettement supérieur à la norme d'un « président de parti honoraire », titre dont il avait hérité à la fin de 1998. Ce ne fut que face la pression populaire grandissante lors du scandale de la CDU au début de l'année 2000 que Kohl dut démissionner de ce poste et prendre sa retraite de la vie politique active, tout en conservant son siège au Bundestag.

Après la très longue présence d'Helmut Kohl, tout successeur devait inmanquablement avoir des problèmes pour établir un nouveau style de direction. Wolfgang Schäuble, qui succéda à Kohl comme président du parti à la fin de l'année 1998, fut forcé de démissionner moins d'un an et demi plus tard suite aux allégations relatives à son implication dans le scandale financier du parti. Ceci laissa sans réponse la question de savoir dans quelle mesure son approche plus collective du *leadership*,

basée sur une union personnelle entre le président de la CDU et le chef de groupe parlementaire CDU-CSU ²⁸, était tenable sur le long terme. Parmi les effets immédiats de la nouvelle approche de Schäuble, on avait pu observer un renforcement du poids du groupe parlementaire CDU-CSU dans l'organisation du parti. Soulignons un autre effet, la montée en grade *de facto* du secrétaire général du parti, poste alors occupé par Angela Merkel, qui incarnait le changement de génération au plus haut niveau du parti. Enfin, comme après l'élection perdue de 1969, le nouveau rôle d'opposition pour la CDU renforça les élites partisans des *Länder* dans la CDU. Dans les mois qui suivirent l'élection de 1998, ce processus fut favorisé par la rareté des figures emblématiques au niveau fédéral et le succès saillant de représentants de la CDU au niveau des *Länder* ²⁹.

Lorsqu'Angela Merkel devint présidente du parti en mars 2000, en remplacement de Schäuble, elle fut la première dans l'histoire du parti à ne pas combiner cette position avec une autre position importante, comme chef de groupe parlementaire ou ministre-président. Et sans doute plus important encore, elle était la première femme à diriger un parti allemand d'envergure. Il est difficile d'imaginer un profil plus antinomique à celui de Kohl. Compte tenu de la crise récemment surmontée par la CDU, la plupart des adhérents et des observateurs considéraient ce profil comme l'atout majeur de M^{me} Merkel.

Cependant, si ses prises de position plutôt sporadiques furent jugées à l'origine comme une stratégie prudente pour rassembler les différentes factions d'un parti en crise, les premières critiques se font vite jour. Elles évoquent un «échec de *leadership*» au sommet du parti. Des huit types de relations entre la présidence du parti et la présidence du groupe parlementaire que la CDU a connus depuis 1949, la relation de travail entre Merkel et Merz est certainement l'une des plus tendues. La compétition silencieuse pour la candidature à la chancellerie entre Merkel et le ministre-président de Bavière et président de la CSU Stoiber, qui a accompagné son parcours entre le début de l'année 2000 et le début de l'année 2002, a aussi tendu les relations entre la CDU et la CSU.

Cependant, la dernière décennie – même en incluant les années post-Kohl – ont été parmi les plus paisibles en termes de relations inter-partis entre la CDU et la CSU. Contrairement à la plupart des périodes antérieures, la deuxième moitié du mandat de Kohl à la chancellerie fut marquée par une intégration du dirigeant de la CSU (Theodor Waigel) dans le cabinet fédéral. Cela contribua à l'apaisement de la relation, que favorisa le style de *leadership* de Kohl plutôt axé sur le compromis et le pragmatisme. La relation entre la CDU et la CSU et leurs dirigeants respectifs après la défaite de 1998 contraste positivement avec les âpres disputes entre Kohl et Strauß dans l'opposition et les premières années de la chancellerie de Kohl, en dépit d'un respect mutuel indéniable. Après 1998, dans un premier temps, le président de la CSU Stoiber apparut comme le vrai leader de l'opposition et non le président de la CDU, Schäuble. L'énorme pression que subit la CDU lors du scandale financier, entre la fin de l'année 1999 et le début de l'année 2000, l'a affaiblie au profit de la CSU. Vu à distance, cela n'a été qu'un intermède. La nouvelle présidente de la CDU est au moins parvenue à rééquilibrer la relation avec la CSU. Bien avant que Stoiber ne soit désigné candidat chancelier pour l'élection de septembre 2002, des sondages défavorables et

une insatisfaction croissante parmi les membres du parti avaient conduit le *leadership* de la CDU à une position plutôt défensive. Néanmoins, d'un point de vue global, la relation entre la CDU et la CSU après l'élection de 1998 peut être décrite comme une forme de « coopération compétitive »³⁰ – une situation à différencier du modèle de « compétition coopérative »³¹ qui a caractérisé les relations entre la CDU et la CSU après 1969.

5. La dimension électorale

Comme nous l'avons souligné, la CDU-CSU a historiquement acquis une position forte à la fois en termes de performances électorales et de détention du pouvoir à l'échelle nationale. On ne recense que deux législatures en près de cinquante ans – 1972-1976 et 1998-2002 – où la CDU-CSU n'a pas été la principale formation au Bundestag. Septembre 2002 en ouvre une troisième. Entre 1949 et 2002, sur les dix-sept années que la CDU-CSU a passées dans l'opposition, elle était le principal parti au Bundestag durant pas moins de neuf ans. La CDU-CSU est aussi le seul parti allemand d'après-guerre à avoir décroché une majorité en voix et en sièges lors d'une élection (1957). La CSU, ne participant aux élections fédérales qu'en Bavière, a obtenu des résultats plus impressionnants encore. En 1957, elle conquiert pour la première fois une majorité absolue à l'élection fédérale. Son soutien électoral aux élections fédérales atteint un sommet en 1976 lorsque le parti décrocha 60% des voix en Bavière. À l'inverse, les 47,7% de l'élection de 1998 constituent la plus faible performance depuis des décennies, bien qu'en comparaison des 35,1% de la CDU-CSU sur tout le territoire allemand, cette performance reste brillante.

Un examen plus attentif des développements électoraux des démocrates chrétiens allemands révèle que la période postérieure à la réunification a, de manière générale, été marquée par un affaiblissement des performances électorales. Entre 1949 et 1987 – la dernière élection nationale dans « l'ancienne République fédérale » –, les démocrates chrétiens conquièrent en moyenne 45,1% des voix. Leur moyenne lors des trois élections organisées après la réunification (1990, 1994, et 1998) tombe à 40,1%. Deux de leurs trois plus faibles performances électorales sont postérieures à 1990, 1994 et 1998³².

Si l'on compare la situation qui prévaut dans les *Länder* occidentaux et orientaux de l'Allemagne, on constate que le déclin électoral a été particulièrement saisissant à l'Est de l'Allemagne. Tous les principaux partis de « l'ancienne République fédérale » (CDU-CSU, SPD, FDP et Verts) ont eu de meilleurs résultats à l'Ouest qu'à l'Est³³. Néanmoins, si l'on compare l'évolution des performances électorales de la CDU-CSU et du SPD sur les deux territoires, il est clair que deux dynamiques différentes sont à l'œuvre. En 1990, la CDU-CSU avait réussi à décrocher une distribution électorale presque parfaitement équilibrée : 44,1% à l'Ouest et 43,4% à l'Est. Mais la différence entre les deux zones s'est accentuée d'élection en élection. En 1998, la CDU-CSU obtint 37,1% des suffrages alors qu'elle ne remporte que 27,3% dans les *Länder* orientaux. La courbe du SPD est allée en sens contraire : la différence entre ses performances à l'Ouest et à l'Est s'est amenuisée, bien que les résultats de 1998 (42,6% à l'Ouest et 35,1% à l'Est) révèlent toujours une différence plus importante que celle de la CDU-CSU en 1990 et 1994³⁴.

Mais qui sont les électeurs de la CDU-CSU ? Des études centrées sur le soutien électoral des différents groupes sociaux caractérisent la CDU-CSU comme un parti *bourgeois*, avec un appui particulièrement fort parmi les paysans, les indépendants et les catholiques (surtout les pratiquants). Dans les trois élections qui se sont tenues entre 1990 et 1998, une moyenne de 73% des pratiquants ont voté pour la CDU-CSU³⁵. Dans les précédentes décennies aussi, une majorité (relative) de travailleurs en col blanc et de fonctionnaires votaient pour la CDU-CSU. La distribution du soutien électoral de la CDU-CSU permet toujours de le qualifier de vrai « parti populaire »³⁶. Lors des trois premières élections nationales postérieures à la réunification, la CDU-CSU a recueilli en moyenne 36% chez les travailleurs manuels et, chez les non-syndiqués, son score n'est inférieur à celui du SPD que de 0,3 point dans la partie occidentale de l'Allemagne.

Historiquement, l'électorat de la CDU-CSU se distingue par un biais significatif. En 1961, le soutien des femmes était supérieur de dix points à celui des hommes. Néanmoins, cet écart s'est peu à peu résorbé et en 1998 il y avait, pour la première fois, autant d'hommes que de femmes parmi les électeurs de la CDU-CSU. En revanche, la géographie électorale de la CDU-CSU a conservé ses traits. Les zones de forte implantation de la CDU-CSU demeurent les *Länder* du sud (la Bavière et le Bade-Wurtemberg, en particulier). Cette distinction Nord-Sud se retrouve aussi dans les *Länder* orientaux où la Saxe et la Thuringe ressemblent fort aux zones traditionnelles de forte implantation de la CDU-CSU à l'Ouest³⁷.

6. La CDU-CSU et le système allemand de partis

Dans les sections précédentes, nous avons analysé les caractéristiques électorales de base des démocrates chrétiens en Allemagne. La position d'un parti dans un système politique ne peut être comprise sans prendre en compte ces dimensions du soutien électoral. Mais il y a d'autres données à intégrer.

La première est la situation de l'acteur dans le système de partis, sur le plan idéologique ou programmatique. En dépit du recentrage récent de la CDU-CSU (voir *supra*), il n'y a pas de partis au Bundestag à la droite de la CDU-CSU. C'est une spécificité du système partisan allemand et une différence majeure avec les autres systèmes partisans d'Europe occidentale. Pour une part, la position monopolistique de la CDU-CSU au centre-droit de l'échiquier politique parmi les partis ayant une représentation parlementaire peut être considérée comme un effet du système électoral, dans la mesure où le seuil de 5% a empêché des formations d'extrême droite de conquérir des sièges au Bundestag. D'un autre côté, la CDU-CSU a travaillé dur pour conserver cette position monopolistique de centre-droit. Certains auteurs de gauche comme Eckhard Krippendorff³⁸, considèrent même qu'il n'y a pas de parti de droite populiste au niveau national en Allemagne précisément parce que la CDU-CSU a organisé leur intégration avec une orientation de droite latente ou manifeste. La décision de désigner le président de la CSU Stoiber comme candidat chancelier de la CDU-CSU pour les élections de 2002 semble confirmer la détermination du parti de ne pas laisser la place à des formations qui pourraient bénéficier d'un soutien électoral de droite ou conservateur, votant traditionnellement pour la CDU-CSU, en dépit du risque de perdre des suffrages au centre. Ceci alimente le dilemme auquel est confrontée la

CDU-CSU depuis la fin de l'ère Kohl. Nombre de formations comme le parti travailliste britannique, le parti social-démocrate allemand ont opéré un recentrage dans les années quatre-vingt-dix et conquis des positions que des formations comme la CDU-CSU détenaient auparavant. Et à l'instar du parti conservateur britannique depuis la fin des années quatre-vingt-dix, la CDU-CSU a dû faire face à un parti qui, au gouvernement, met en œuvre les politiques qu'elle pratiquait précédemment. Il y a dès lors, beaucoup plus qu'auparavant, deux partis similaires au centre du système partisan allemand, organisant la compétition autour de ce qui peut être décrit comme le *neue Mitte* dans le débat public allemand.

Le deuxième aspect à prendre en compte a trait de manière plus spécifique à la position du parti dans le système partisan. En Allemagne, cette dimension de la compétition partisane fait d'habitude référence à la *Koalitionsfähigkeit* (le « potentiel de coalition ») d'un acteur donné. C'est la combinaison d'un soutien électoral fort et d'un haut degré de capacité d'être partie prenante de coalitions qui fournissent au parti les opportunités structurelles d'être membre du gouvernement voire de la conduire. Et c'est précisément l'importance de cette combinaison de facteurs qui inquiète les démocrates chrétiens allemands depuis quelques années.

Dans les années qui ont suivi l'unification, les chercheurs ont identifié un nouveau système bipolaire qui caractérise le système partisan allemand, avec d'un côté la CDU-CSU et le FDP formant un pôle de centre-droit et, de l'autre, le SPD, les Verts et le PDS formant le pôle de centre-gauche ³⁹. Cette nouvelle structure semblait garantir une certaine stabilité et des chances raisonnables d'alternance politique. Jusqu'en 1998, cette nouvelle configuration bipolaire signifiait que la CDU-CSU devait compter sur la loyauté de son partenaire mineur, le FDP. Cependant, comme Stephen Padgett l'a montré ⁴⁰, lors des élections de 1998, la plupart des indicateurs de la stabilité du système partisan témoignaient d'un potentiel inhabituellement élevé de mouvement, et une dynamique d'un changement latent de système partisan (qui peut non seulement se produire dans le cadre d'une élection mais aussi entre deux scrutins ⁴¹) s'est poursuivie depuis.

L'impact le plus sérieux pour les démocrates chrétiens tient dans le faible nombre d'options gouvernementales où ils peuvent s'insérer. En 1998, la fin du gouvernement libéral-démocrate chrétien a entraîné un affaiblissement des relations entre la CDU-CSU et le FDP. Cela ne tient pas seulement au statut d'opposition des deux partis, qui réduit les incitants à la coopération mais plutôt au fait que le FDP ne voulait pas manquer l'opportunité de montrer l'intérêt qu'il pouvait représenter comme partenaire potentiel dans un gouvernement futur dirigé par le chancelier Schröder en adoptant un style d'opposition fortement « coopératif » dans de nombreux domaines (bien que, au début de l'année 2002, le parti ait déclaré qu'il n'avait pas de partenaire privilégié pour entrer dans une coalition après les élections ⁴²).

Même s'il y a peu de scénarios de coalitions incluant la CDU-CSU qui semblent tout à fait inconcevables (un exécutif CDU-CSU-PDS paraît la seule variante qui manque de base politique), aucun parti, semble-t-il, ne considère la CDU-CSU comme son allié « naturel » dans une coalition à l'échelle fédérale. Cette position stratégique difficile de la CDU-CSU devient particulièrement évidente si on la compare à celle du SPD de

Schröder dans le système partisan contemporain en Allemagne. Le SPD a en effet le nombre d'options possibles le plus important dans le jeu des coalitions.

Cependant, comme dans tout autre système fédéral, seule une perspective couvrant à la fois l'échelle fédérale et celle des *Länder* peut conduire à des conclusions tangibles en terme de processus décisionnel. Compte tenu du pouvoir de veto considérable de co-gouvernance du Bundesrat, qui est composé des représentants des gouvernements des *Länder*, cette observation est encore plus vraie dans le cas de l'Allemagne que pour les autres systèmes fédéraux dans le monde. En fait, comme une réminiscence des années soixante-dix, la position inconfortable de la CDU-CSU au Bundestag après les élections de 1998 a été compensée en partie par sa force à l'échelle des *Länder*. La majorité rouge-verte au Bundesrat qui existait au début du gouvernement Schröder en octobre 1998 a été minée six mois après, en raison des piètres performances électorales du SPD et des Verts dans les *Länder*. Au début de l'année 2002, la CDU-CSU gouvernait dans dix des seize *Länder*. Des représentants de la CDU dirigent l'exécutif dans six *Länder* (Hambourg, la Sarre, la Saxe, la Thuringe, la Hesse, et le Bade-Wurtemberg). Sans compter le *Land* de Bavière, dirigé par la CSU. Dans quatre *Länder* – la Bavière et la Sarre, à l'Ouest, la Saxe et la Thuringe à l'Est –, la CDU ou la CSU gouvernent seuls.

Cette position puissante au Bundesrat est complétée par d'autres pouvoirs de veto importants qui reviennent aux partis d'opposition en Allemagne ⁴³. On retiendra en particulier la nécessité d'une majorité des deux tiers pour toute modification constitutionnelle et la possibilité pour une minorité qualifiée au Bundestag ou tout gouvernement de *Land* de faire évocation auprès de la Cour constitutionnelle. Combiné aux effets propres des caractéristiques du système allemand de partis, la structure d'opportunité institutionnelle des partis de l'opposition en République fédérale allemande conduit à un système décisionnel qui a été décrit à juste titre comme un « Etat de grande coalition » ⁴⁴. « Il est presque impossible en République fédérale allemande de ne pas être gouverné par une grande coalition formelle ou informelle des principaux partis établis et par une grande coalition, formelle ou cachée, du gouvernement fédéral et des gouvernements des *Länder* » ⁴⁵.

7. Conclusion : explications et perspectives

En contraste avec l'accroissement des travaux théoriques sur les modifications dans les systèmes partisans, les travaux théoriques relatifs à la dynamique des mutations des partis pris séparément ont longtemps été négligés par la recherche contemporaine sur les partis. Comme Wolfgang C. Müller l'a montré ⁴⁶, les anciennes théories concernant les incitants aux changements dans les partis peuvent être divisées en deux groupes. Selon une « approche environnementale », les changements dans l'environnement du parti comptent plus que toute autre chose pour des modifications internes du parti. L'« approche de l'action par but » présente les incitants d'intrapartisans, comme les volontés de réformes d'une faction dominante d'un parti, comme le catalyseur le plus important pour le changement. Mais les deux approches ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Aussi, les concepts les plus récents ont-ils tenté de les combiner dans une perspective plus globale. Robert Harmel et Kenneth Janda ont identifié trois variables indépendantes supposées expliquer les changements partisans :

le changement de *leadership*, les changements dans les factions dominantes et les chocs externes ⁴⁷. Harmel et Janda centrent leur théorie sur l'étude et l'explication des changements organisationnels dans les partis, mais il ne semble pas y avoir de raisons convaincantes de ne pas la mettre en œuvre pour d'autres dimensions des changements partisans.

Si nous recourons à cette approche pour rendre compte des développements internes des démocrates chrétiens allemands ces douze dernières années, c'est pour mettre en évidence l'absence notable d'une des variables identifiées comme catalyseurs potentiels du changement, ce qui pourrait expliquer l'absence presque complète de changements dans la CDU-CSU durant les années quatre-vingt-dix. La chute du mur de Berlin en 1989 et la réunification allemande l'année suivante ne constituent pas des « chocs extérieurs » majeurs pour la CDU-CSU dans la mesure où ils ont concerné de la même manière tous les partis allemands. Au niveau de la direction du parti et compte tenu de l'emprise de la CDU-CSU sur la chancellerie allemande, l'impact de l'unification semble avoir été stabilisateur. Le seul effet que la réunification allemande a eu en termes de changement partisan semble lié à l'émergence d'un modèle organisationnel quelque peu différent dans la partie orientale, ce qui n'a cependant pas modifié de manière significative le caractère global de la CDU-CSU de « parti populaire ».

Entre 1998 et 2002, des « chocs extérieurs » ont provoqué des changements dans le parti (à tout le moins en termes de personnel politique, dans la mesure où les modifications organisationnelles et programmatiques apparaissent faibles). C'est surtout vrai pour la CDU mais aussi, dans une certaine mesure, pour la CSU ⁴⁸. Les démocrates chrétiens ont dû faire face dans cette période à deux catégories distinctes de chocs. En 1998, l'élection nationale n'a pas seulement débouché sur le plus mauvais résultat depuis l'instauration de la République fédérale. C'est aussi la première élection d'après-guerre où une coalition sortante a été battue et renvoyée dans l'opposition ⁴⁹. Le passage du *leadership* de Kohl à Schäuble aurait pu mener à des changements organisationnels et, plus encore, programmatiques. Mais le temps a manqué : la CDU a subi un second « choc externe », le scandale financier important qui a forcé Schäuble à démissionner de la présidence du parti et de la présidence du groupe parlementaire. Dès lors qu'en 2000, le parti était en pré-campagne pour l'élection de 2002, il ne lui restait guère d'énergie à investir dans une réforme de son organisation même si des tentatives modestes de réviser prudemment le programme du parti se firent jour.

Les craintes, dans les rangs de la CSU, d'un tournant à gauche de la CDU sous la direction de M^{me} Merkel se sont révélées non fondées. Restait à voir si la nomination du président de la CSU, Stoiber comme candidat chancelier pour l'élection de 2002 pouvait provoquer un virage à droite. Encore que l'espace politique pour des solutions radicales dans le système partisan allemand soit faible.

En ce qui concerne la cohésion interne entre la CDU-CSU et les perspectives électorales, un schéma organisationnel a été mis en place. A la mi-janvier 2002, une direction commune – officiellement présentée comme le « quartier général politique » de la CDU-CSU – a été mise en place afin d'assurer la direction stratégique et politique du parti ⁵⁰. Cet organisme était assisté par le « team Stoiber », destiné à coordonner la campagne électorale et à mettre en œuvre les décisions du « quartier général politique ».

Enfin, un journaliste non membre du parti Michael Spreng (ancien rédacteur en chef du *Bild am Sonntag*) a été désigné comme conseiller média de Stoiber et directeur-presse de la campagne électorale.

Dans les intentions de vote publiées la semaine après l'intronisation de Stoiber, les chances du parti apparaissaient prometteuses ⁵¹. Avec 40% des intentions de vote ⁵², la CDU-CSU détenait la première place devant le SPD (38%), le FDP (7%), le PDS (6%) et les Verts (5%). Cependant, en raison de la proportion grandissante d'électeurs volatils qui tend à caractériser la scène électorale en Allemagne (comme la plupart des autres démocraties d'Europe occidentale), les jeux paraissent ouverts pour les élections du 22 septembre 2002. La dimension « potentiel de coalition » pouvait s'avérer la clé de la construction du prochain gouvernement. Pour la CDU-CSU, une coalition avec le FDP semblait la seule voie réaliste pour former le prochain gouvernement fédéral, dans la mesure où Stoiber avait fermement rejeté l'hypothèse d'une grande coalition avec le SPD. En dépit de ses espoirs, la CDU-CSU n'est pas redevenue la première formation politique au Bundestag. De justesse, le SPD a conservé ce statut et a pu proroger sa coalition avec les verts. Il est bien sûr trop tôt pour évaluer l'impact de cet insuccès pour les démocrates chrétiens et pour les relations entre la CDU-CSU.

Notes

¹ J'emprunte la première partie de ce titre à Richard Stöss qui a étudié le système allemand de partis dans sa globalité dans la première décennie après l'unification. L'hypothèse générale de Stöss est qu'il y a plus de continuité que de changement dans le système de partis postérieur à l'unification. Elle semble plus exacte pour la CDU-CSU que pour la plupart des autres partis allemands. R. Stöss, « Mehr Kontinuität als Wandel. Das Parteiensystem vor und nach der deutschen Vereinigung », in R. Czada, H. Wollmann (ed.), *Von der Bonner zur Berliner Republik. 10 Jahre Deutsche Einheit* (Leviathan Sonderheft 19/1999), Wiesbaden, Westdeutscher Verlag, 2000, pp. 308-327.

² Les noms entiers des deux partis en allemand sont Christlich Demokratische Union et Christlich Soziale Union. Comme dans la politique allemande, la CDU-CSU est généralement présentée comme un parti sauf dans certaines parties où nous examinons les relations entre les deux formations. Formellement et politiquement, CDU-CSU sont deux partis indépendants depuis leur création mais depuis 1949, ils ont formé un groupe parlementaire commun au Bundestag.

³ Il y a eu quatre chanceliers démocrates chrétiens (CDU) depuis 1949 : Konrad Adenauer (1949-1963), Ludwig Erhard (1963-1966), Kurt Georg Kiesinger (1966-1969), et Helmut Kohl (1982-1998).

⁴ C. CLEMENS, «The Chancellor as Manager. Helmut Kohl, the CDU and Governance in Germany», *West European Politics*, 17, 1994, n° 4, pp. 28-51 et L. HELMS, «Is There Life After Kohl? The CDU Crisis and the Future of Party Democracy in Germany», *Government and Opposition*, 35, 2000, pp. 419-438.

⁵ L. HELMS, «Is There Life After Kohl?», *op. cit.*, p. 435.

⁶ Les deux dimensions ont été marquées par une grande continuité depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Tout le temps que le gouvernement CDU-CSU-FDP, a occupé le pouvoir (de 1982 à 1998), la présidence de la CDU est restée dans les mains d'un seul homme (Helmut Kohl) qui l'a donc détenue un quart de siècle.

⁷ Pour une rétrospective du profil programmatique de la CDU durant ses premières années d'existence, nous renvoyons à H.-O. MÜHLEISEN, «Christlich-Demokratische Union – CDU», in Th. STAMMEN (ed.), *Programme der politischen Parteien in Deutschland*, Munich, Bayerische Landeszentrale für politische Bildungsarbeit, 1996, pp. 55-71.

⁸ Sur les développements programmatiques de la CSU, que nous n'examinons pas, voir M. UHL, «Christlich-Soziale Union – CSU», *op. cit.*, pp. 211-222.

⁹ Cela n'a pas empêché le parti de continuer à souligner la centralité de la religion chrétienne comme la norme du système référentiel de ses politiques. A la fin de l'année 2001, la CDU a présenté un rapport dans lequel la conception chrétienne de l'être humain était décrite comme la base de la constitution allemande, de toutes les valeurs universellement valables du genre humain et de toutes les politiques de la CDU elle-même. *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 1^{er} décembre 2001.

¹⁰ I. REICHART-DREYER *Macht und Demokratie in der CDU. Dargestellt am Prozeß und Ergebnis der Meinungsbildung zum Grundsatzprogramm 1994*, Wiesbaden, Westdeutscher Verlag, 2000.

¹¹ *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 11 décembre 1999.

¹² K. FELDMAYER, «Unter Merkels Führung», *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 5 décembre 2001.

¹³ O. KNUTSEN, «Expert Judgements of the Left-Right Location of Political Parties : A Comparative Longitudinal Study», *West European Politics*, 21, n° 2, 1998, pp. 63-94.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 78-80, tableau 1.

¹⁵ J. SCHMID, *Die CDU. Organisationsstrukturen, Politiken und Funktionsweisen einer Partei im Föderalismus*, Opladen, Leske & Budrich, 1990.

¹⁶ M. JOX, J. SCHMID, «Zurück zum Kanzlerwahlverein? Die CDU in den 90er Jahren», in W. SOß (ed.), *Deutschland in den neunziger Jahren*, Opladen, Leske & Budrich, 2002 (sous presse).

¹⁷ En raison de l'élargissement du territoire électoral en Allemagne après l'unification, la proportion de membres de la CSU dans le groupe CDU-CSU au Bundestag a diminué. Tandis que les députés CSU représentaient en moyenne 20,1% du groupe CDU-CSU en 1949 et 1987, sa proportion moyenne dans les élections de 1990, 1994 et 1998 a chuté à 17,3%. Cependant, dans le même temps, la proportion des suffrages obtenus a augmenté dans l'ensemble des suffrages démocrates chrétiens : 16% en 1990, 17% en 1994 et 18,8% en 1998. Chiffres de P. SCHINDLER,

Datenhandbuch zur Geschichte des Deutschen Bundestages, 3 vol., Nomos, Baden-Baden, 1999 pp. 906 et 4354 et calculs effectués par l'auteur.

¹⁸ *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 12 janvier 2002; *Süddeutsche Zeitung*, 12 janvier 2002.

¹⁹ La Grèce, la Hongrie, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie et l'Espagne sont les seuls pays sur un total de vingt-deux à avoir connu un changement proportionnel plus positif que la situation en Allemagne. P. MAIR, I. VAN BIEZEN, « Party Membership in twenty European Democracies, 1980-2000 », *Party Politics*, 2001, vol. 7, n° 1, p. 12, tableau 2.

²⁰ O. NIEDERMAYER, « Entwicklung und Sozialstruktur der Parteimitgliedschaften im ersten Jahrzehnt nach der Vereinigung », *Zeitschrift für Parlamentsfragen*, 32, 2001, p. 435, tableau 1.

²¹ M. JOX, J. SCHMID, *op. cit.*, figure 2. Pour une étude détaillée sur l'évolution des adhérents de la CDU et du SPD dans la partie orientale de l'Allemagne, voir K. GRABOW, *Abschied von der Massenpartei. Die Entwicklung der Organisationsmuster von SPD und CDU seit der deutschen Vereinigung*, Wiesbaden, Deutscher Universitätsverlag, 2000. L'une des découvertes les plus intéressantes de cette étude a trait au type d'organisation plutôt différent du SPD et de la CDU dans les *Länder* orientaux, ce qui se marque par un nombre de membres significativement plus faible mais aussi par un rôle considérablement plus grand des personnes (députés et permanents du partis) dans le processus interne de décision et sur la scène électorale. Selon Grabow, les partis à l'Est de l'Allemagne ressemblent aux « partis de cadres » plutôt qu'au « parti populaire », qui est toujours considéré comme le modèle dominant à l'Ouest.

²² O. NIEDERMAYER, *op. cit.*, p. 438, tableau 5.

²³ *Ibid.*, p. 438, table 4. Les résultats valent pour 2000, à l'exception des données relatives aux Verts et au PDS qui concernent 1999.

²⁴ *Ibid.*, p. 439, tableau 6.

²⁵ C. CLEMENS, *op. cit.*

²⁶ L. HELMS, « Is There Life After Kohl? », *op. cit.*

²⁷ CH. ANSELL, S. FISH, « The Art of Being Indispensable. Non-charismatic Personalism in Contemporary Political Parties », *Comparative Political Studies*, 32, n° 3, 1999, pp. 283-312.

²⁸ La concentration entre les mains d'une seule personne des présidences du parti et du groupe parlementaire n'a pas été la norme durant les cinquante dernières années. Rainer Barzel (1972-1973) et Helmut Kohl (1976-1982) furent les seuls à agir de la sorte. L'éclatement de ces fonctions sur des personnes tient pour une large part à la très longue présence de la CDU au gouvernement. Pendant les phases gouvernementales, le cumul « naturel » des fonctions concerne la chancellerie et la présidence du parti. Ludwig Erhard (entre 1963 et début 1966) et Kurt Georg Kiesinger (de fin 1966 à début 1967) sont les deux seules exceptions.

²⁹ L. HELMS, « Opposition nach dem Machtwechsel: Ein Vergleich der CDU/CSU-Opposition im 6. und 14. Deutschen Bundestag », *Zeitschrift für Politikwissenschaft*, 10, 2000, pp. 520, 523-524.

³⁰ H. OBERREUTER, « Konkurrierende Kooperation – Die CSU in der Bundespolitik », in HANNS-SEIDEL-STIFTUNG (ed.), *Geschichte einer Volkspartei. 50 Jahre CSU – 1945-1995*, Munich, Hanns-Seidel-Stiftung, 1995, pp. 319-332.

³¹ A. MINTZEL, « Die Rolle der CSU-Landesgruppe im politischen Kräftespiel der Bundesrepublik Deutschland », *Politische Studien* (Sonderheft 1), 1989, p. 129.

³² L'autre a trait à la première élection nationale en 1949 et ne peut être strictement comparée en raison d'un inhabituel haut degré de fragmentation marquant le système ouest-allemand de partis l'immédiat après-guerre. En 1949, une petite douzaine de partis se sont partagés les voix et les sièges.

³³ L'élection nationale de 1990, où le FDP et les Verts ont obtenu de meilleurs résultats à l'Est, est la seule exception.

³⁴ Calculs de l'auteur sur la base des figures présentées par K. VON BEYME, *Das politische System der Bundesrepublik Deutschland*, 9^e ed., Opladen, Westdeutscher Verlag, 1999, p. 126, tableau 3.3.

³⁵ S. PADGETT, «The German *Volkspartei* and the Career of the Catch-all Concept», in S. PADGETT, Th. POGUNTKE (ed.), *Continuity and Change in German Politics. Beyond the Politics of Centrality. A Festschrift for Gordon Smith*, Londres, Cass, 2001, p. 56, tableau 2.

³⁶ D'autres éléments pris en compte dans le modèle de parti attrape-tout ont trait aux performances électorales – selon Gordon Smith («Core Persistence: Change and the «People's Party»», *West European Politics* 12, 1989, n° 1, p. 158), tout vrai «parti populaire» doit au moins décrocher 30% des voix –, et à l'organisation du parti.

³⁷ K. NICLAUß, *Das Parteiensystem der Bundesrepublik Deutschland*, 2^e ed., Paderborn, Schöningh. Niclauß 2002, pp. 236-237.

³⁸ E. KRIPPENDORFF, «Neue Partizipationschancen», *Blätter für deutsche und internationale Politik*, 45, 2000, pp. 301-302.

³⁹ G. SMITH, «The Party System at the Crossroads», in G. SMITH, W. E. PATERSON et S. PADGETT (ed.), *Developments in German Politics 2*, Londres, Macmillan, 1996, pp. 64-68.

⁴⁰ S. PADGETT, «The Boundaries of Stability: The German Party System Before and After the 1998 Bundestagswahl», *German Politics*, 8, n° 2, 1999, pp. 88-107.

⁴¹ Sur cette problématique voir P. MAIR, *Party System Change. Approaches and Interpretations*, Oxford, Oxford University Press, 1997, pp. 214-218 et M. MAOR, *Political Parties and Party Systems. Comparative Approaches and the British Experience*, Londres et New York, Routledge, 1997, p. 44.

⁴² *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 7 janvier 2002.

⁴³ L. HELMS, «Perspectives on Government and Opposition in Unified Germany», *Politics*, 18, 1998, pp. 152-153.

⁴⁴ M. SCHMIDT, «Germany: the Grand Coalition State», in J. M. COLOMER (ed.), *Political Institutions in Europe*, Londres et New York, Routledge, pp. 62-98.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 95.

⁴⁶ W. C. MÜLLER, «Inside the Black Box: A Confrontation of Party Executive Behaviour and Theories of Party Organisational Change», *Party Politics* 3, 1997, pp. 293-296.

⁴⁷ R. HARMEL, K. JANDA, «An Integrated Theory of Party Goals and Party Change», *Journal of Theoretical Politics*, 6, 1994, pp. 259-287.

⁴⁸ L'aspect le plus visible du changement à l'intérieur de la CSU après l'élection de 1998 fut le changement de dirigeant au sommet du parti. Theodor Waigel a cédé sa place à Edmund Stoiber au début de l'année 1999. Sur les derniers développements de la CSU, voir S. IMMERFALL, «Eine Hegemonialpartei in der Bürgergesellschaft. Neue Wege der Parteilarbeit bei der CSU», *Forschungsjournal Neue Soziale Bewegungen*, 14, 2001, n° 3, pp. 82-90.

⁴⁹ A la lumière des découvertes des recherches consacrées à l'élection nationale de 1998, on peut même avancer l'idée que la quasi-absence de changement du parti ou d'autres éléments catalyseurs pour un changement du parti (comme par exemple une modification majeure dans la composition des élites dirigeantes) a contribué au score désastreux des démocrates chrétiens. M. JUNG, D. ROTH, «Wer zu spät geht, den bestraft der Wähler. Eine Analyse der Bundestagswahl 1998», *Aus Politik und Zeitgeschichte*, B 52, 1998, pp. 3-18 et F.U. PAPPI, «Die Abwahl Kohls. Hauptergebnis der Bundestagswahl 1998?», *Zeitschrift für Politik*, 46, 1999, pp. 1-29.

⁵⁰ Ses membres permanents comprennent le candidat chancelier et président de la CSU, Edmund Stoiber, le président de la CDU, Angela Merkel, les secrétaires généraux de la CDU (Laurenz Mayer) et de la CSU (Alfons Goppel), le chef du groupe parlementaire CDU-CSU

(Friedrich Merz) et son adjoint de la CSU (Michael Glos), le chef des députés CSU (Horst Seehofer), et trois autres hautes personnalités de la direction de la CDU (Jürgen Rüttgers, Wolfgang Schäuble, et Christian Wulff). Un accord est intervenu sur la consultation des ministres-présidents CDU sur une base *ad hoc*.

⁵¹ *Politbarometer*, janvier 2002, n° 2.

⁵² C'était exactement le résultat qu'espérait recueillir Stoiber pour l'élection 2002. Tel était le message de son premier grand discours de campagne. *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 1^{er} février 2002.



Entre crises et recomposition : les droites en France au tournant du siècle

Nicolas SAUGER

En quelques années, du début à la fin des années quatre-vingt-dix, le paysage de la droite classique française s'est considérablement modifié. Le duopole constitué par le RPR et l'UDF depuis la fin des années soixante-dix s'est vu concurrencé de manière croissante par de nouveaux partis, issus de ces deux premières formations. Le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers est apparu en 1994. Démocratie libérale est sortie de l'UDF, sous la houlette d'Alain Madelin en 1998. En 1999, l'alliance des réseaux de Charles Pasqua et du MPF crée le Rassemblement pour la France¹. L'année 2002 apparaît comme l'aboutissement de ce cycle avec la création de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), rassemblement du RPR, de DL, d'une partie de l'UDF ainsi que de différents membres du RPF (voir figure 1) même si son organisation encore trop récente, et inachevée², empêche de pouvoir définir précisément ses contours.

La droite française avait mis longtemps à s'organiser, différentes formations centristes refusant de s'intégrer à un système en voie de bipolarisation. Leur entrée dans l'Union pour la démocratie française du président Valéry Giscard d'Estaing en 1978, vingt ans après la proclamation de la Cinquième République, avait consacré la formation d'un « quadrille bipolaire »³, résultat caractéristique du scrutin uninominal majoritaire à deux tours en vigueur pour les élections législatives et présidentielles. La dynamique enregistrée dans les années quatre-vingt-dix, sans représenter un retour à la situation antérieure, constitue cependant la fin d'une droite organisée en deux pôles paritaires. Une nouvelle situation semble aujourd'hui se dessiner, même si la création de l'UMP est encore trop récente pour qu'on puisse en tirer toutes les conclusions, marquée par le poids d'une formation dominante, l'UMP, regroupant la plupart des élus de droite modérée, et la fragmentation, plusieurs partis tentant de subsister au côté de ce partenaire écrasant. Nous proposons ici d'analyser cette période charnière de la

deuxième moitié des années quatre-vingt-dix afin de comprendre comment le duopole constitué par le RPR et l'UDF a pu ainsi disparaître.

Cette période a été vécue, par les deux formations principales de la droite, de manière peu surprenante, sur le mode de la crise. Quand la droite française s'autoproclame « la plus bête du monde »⁴, le constat en prend un air d'évidence. La crise a paru d'autant plus profonde que ses contempteurs les plus sévères, au tournant de ce siècle, n'ont été autres que ses propres leaders et que les remises en cause ont débordé largement les questions d'organisation. Inefficacité de leur pratique gouvernementale, absence de programme voire de projet, trahisons même des convictions et des idéaux, les accusations sont larges :

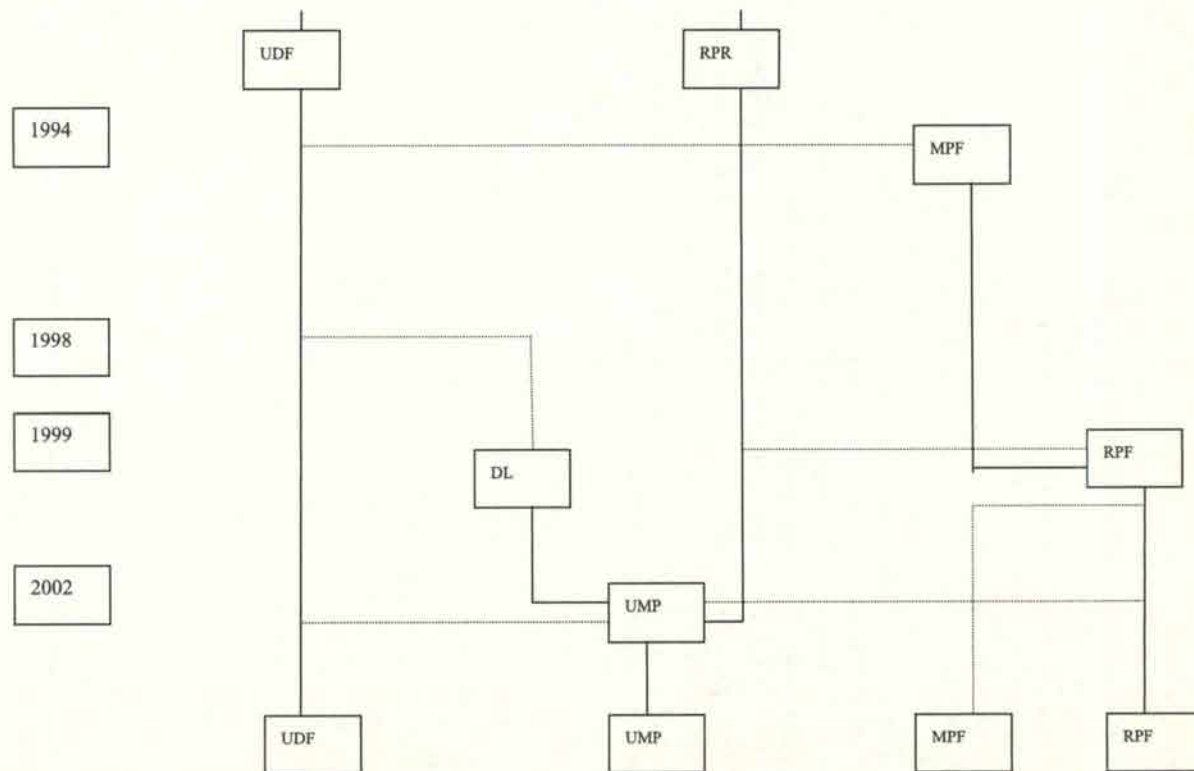
« Il y a des décennies que la droite n'a que deux chapitres dans son discours : la fiscalité et le thème sécuritaire. Et même sur ces deux plans, on ne peut pas dire que les résultats aient été au rendez-vous quand nous étions au pouvoir »⁵.

« Quand la droite française va-t-elle cesser de s'auto-détruire, de s'auto-flageller ? Le champ qui concerne la nature de la politique, c'est-à-dire le champ des convictions, des idées, des propositions, de l'action est totalement gommé, négligé, méprisé. Il s'agit d'adopter un nouveau comportement, fait d'honnêteté et de courage. [...] Confronté à cette dérive que je viens d'esquisser, chacun perçoit bien qu'il y a deux approches de la politique. L'une, mise en œuvre par les partis, faite exclusivement pour les servir, fondée sur des connivences, des arrangements, des compromissions, l'autre, fondée sur des convictions, des idées, une vision, et porteuse d'un projet pour la France et les Français »⁶.

S'il y a crise, c'est également en raison de la succession d'échecs électoraux. Les élections législatives de 1997, les régionales de 1998 puis l'élection européenne de 1999 ont été en effet vécues comme des défaites sévères. En 1997, deux ans après son élection à la présidence de la République, Jacques Chirac dissout de manière anticipée l'Assemblée nationale. La droite, forte d'une écrasante majorité de 472 députés sur 577 depuis 1993, en ressort battue. J. Chirac se voit contraint de cohabiter avec L. Jospin, Premier ministre socialiste, pour cinq ans. Un an après, les effets du scrutin proportionnel conjugués à l'importance du Front national conduisent à l'absence de majorité absolue dans près des trois quarts des assemblées régionales françaises. Les consignes nationales données pour refuser le soutien des élus du Front national dans ces assemblées font perdre à la droite six régions et amènent cinq de ses leaders locaux à entrer en dissidence pour conserver leur présidence régionale⁷. En 1999, la droite se trouve divisée entre trois listes pour l'élection européenne organisée au scrutin proportionnel. N. Sarkozy conduit la liste du RPR et de DL, F. Bayrou celle de l'UDF et C. Pasqua celle du RPF. Cette dernière liste arrive en tête avec un peu plus de 13% des voix, 0,3 point au-dessus de la liste RPR-DL tandis que l'UDF recueille 9% des voix. Dix points au-dessus, le PS totalise près de 22% des suffrages.

Avant le scrutin présidentiel et législatif de 2002, les défaites électorales étaient monnaie courante pour la droite. Depuis le début des années quatre-vingt, et contrairement aux vingt-trois premières années de la Cinquième République, elles s'enchaînent en 1981, 1988 et 1997. La droite réussit bien sûr à emporter l'élection présidentielle en 1995, Jacques Chirac succédant aux deux septennats de François Mitterrand. Mais la présence de la droite au gouvernement est de courte

Figure 1
Scissions et fusions dans les partis de la droite modérée (1944-2002)



durée, malgré ses victoires aux élections législatives de 1986 et 1993. En 1988 puis en 1997, la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République vient interrompre prématurément les législatures conquises. Dans les vingt dernières années, la droite gouverne pendant six ans, la gauche pendant quatorze. A l'hégémonie ont succédé les défaites et l'incapacité à se maintenir au pouvoir. La victoire combinée aux scrutins présidentiel et législatif de 2002 devrait changer cette donne en assurant la concordance des majorités en faveur de la droite pour cinq ans, clôturant ainsi la crise ouverte dans les années quatre-vingt-dix.

Quel sens alors accorder à cette « crise » de la droite ? 1981 avait représenté, pour la droite, la découverte difficile de l'alternance et l'épreuve de l'opposition. Fondés comme partis de gouvernement, étroitement imbriqués dans l'Etat, le RPR et l'UDF n'y avaient pas été préparés⁸. L'éloignement des charges du pouvoir impliquait une adaptation organisationnelle et idéologique pour des partis portés à croire que l'exercice du pouvoir était leur destinée naturelle. En 1989, la nouvelle génération de leaders de droite née de la défaite de 1981, celle des « cadets de la droite »⁹, profite des échecs de 1988 pour tenter d'éliminer du jeu politique les deux leaders défaits, J. Chirac et V. Giscard d'Estaing. A chaque défaite électorale correspond sa « crise ». S'il l'on excepte peut-être la mise en scène dramatique que ces situations revêtent parfois pour la droite, il n'y a toutefois là rien de très surprenant dans la mesure où les défaites constituent très généralement le moteur du changement partisan¹⁰, et ce d'autant plus pour des partis qui se considèrent comme « *office-seekers* »¹¹.

En 1997, en 1998 et en 1999, le sentiment de crise est exacerbé à droite par la succession des défaites et plus encore par le sentiment d'avoir directement contribué à son propre échec. La dissolution manquée de 1997 aurait pu, ou dû, être évitée dans la mesure où elle aurait pu être pratiquée avec probablement plus de succès auparavant, au moment de l'élection de Chirac en 1995 ou ne pas avoir lieu. En 1998, la promesse de ne pas « pactiser » avec le Front national a été vécue comme l'abandon à la gauche des régions où elle était minoritaire, même si elle bénéficiait néanmoins d'une majorité relative. En 1981, la droite avait bien sûr aussi contribué à sa propre défaite, avec le ralliement difficile de Chirac à Giscard d'Estaing, mais il s'agissait alors d'un combat de deux factions et de deux hommes. En 1997 et 1998, c'est la droite unie qui contribue à son propre échec¹². De plus, la défaite de 1998 remet en cause l'hégémonie de la droite au niveau régional : jusqu'alors, elle contrôlait la quasi-totalité des régions. En 1999, en revanche, c'est de nouveau la division de la droite qui apparaît directement en cause.

Cette crise de la droite française, cristallisée autour des élections de 1997, 1998 et 1999 semble se terminer en 2002. Confrontés à des problèmes structurels rémanents, les tentatives d'adaptation entreprises par l'UDF et le RPR ont aujourd'hui abouti, mais à leurs dépens, par la formation de l'UMP. La genèse de cette transformation profonde du système partisan français trouve sa source dans la conjugaison de trois épreuves, électorale, organisationnelle et idéologique dans nous proposons maintenant d'explorer les fondements.

1. Une mobilisation électorale difficile de l'UDF et du RPR

Une défaite, pour un parti, c'est d'abord la non-réalisation de ses objectifs ¹³. L'échec électorale est relatif et subjectif ¹⁴. La droite est toujours marquée par sa culture de gouvernement. Partant d'une position hégémonique il y a vingt ans, les défaites, pour la droite, restent de ne pas réussir à conserver, ou conquérir, le pouvoir et de ne pas arriver en tête du scrutin. En ce sens, la droite a connu trois défaites majeures dans les vingt dernières années, en 1981, 1988 et 1997. Faut-il en déduire pourtant une crise électorale de la droite ?

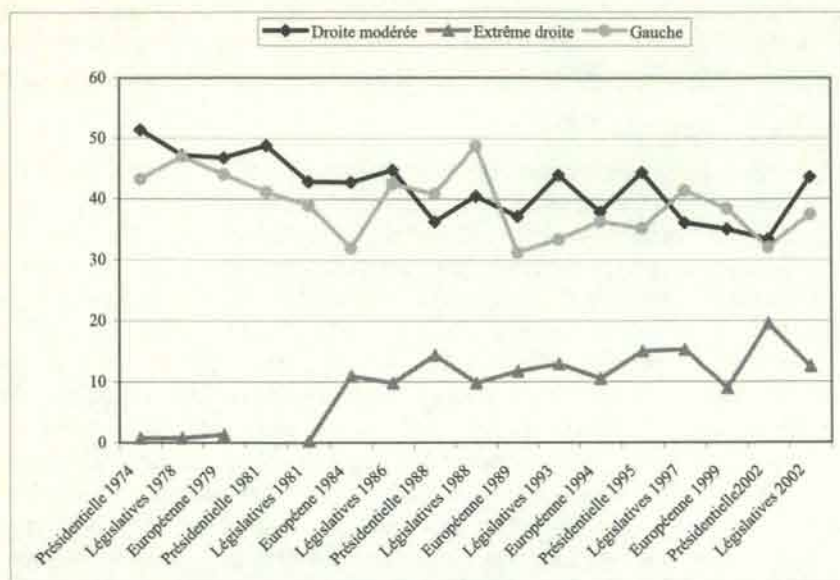
Les résultats des élections nationales en France, sur les vingt-cinq dernières années (figure 2) fournissent une réponse nuancée. La droite modérée, dans la mesure où on en exclut l'extrême droite qui ne fait pas partie de son jeu d'alliance, connaît une érosion, sur le moyen terme, de son potentiel électorale. Au delà des variations conjoncturelles, il diminue d'une dizaine de points sur la période, passant d'environ 50% à environ 40%. La décennie quatre-vingt-dix marque cependant plutôt une stabilisation de ce potentiel, l'essentiel du déclin s'étant opéré dans la décennie précédente. Mais la droite semble connaître, lors des deux derniers scrutins de la décennie, une nouvelle baisse, atteignant à ce moment son point le plus bas. En 1997-1999, elle perd en outre son statut majoritaire, comme cela avait toutefois déjà été le cas en 1988. Ces deux éléments pourraient marquer alors un nouvel accès d'un déclin électorale plus profond pour la droite. Les élections de 2002 apportent une réponse contrastée à cette analyse. Le premier tour de l'élection présidentielle marque en effet un nouveau point historiquement bas, pour la droite modérée, l'ensemble de ses candidats pourtant nombreux ne réussissant à réunir que 33% des suffrages. Mais la dynamique présidentielle, finalement victorieuse pour J. Chirac, permet un rebond de près de 10 points pour les législatives, rejoignant ainsi les scores enregistrés depuis le début des années quatre-vingt.

Si l'on compare l'évolution de la droite à celle de la gauche, l'idée d'une crise spécifique à la droite est relativisée. La gauche aussi connaît un déclin. L'ensemble des voix recueillies par les quatre grands partis de la gauche et de la droite modérée (PS, PCF, RPR, UDF) passe ainsi de près de 90% des voix en 1978 à 65% vingt ans après. L'émergence du Front national explique une part significative de ce déclin, qui est cependant sensible dès le début des années quatre-vingt. Les difficultés électorales ne sont donc ni très nouvelles ni très spécifiques à la droite. Le déclin y est toutefois plus sensible dans la mesure où il a conduit directement d'une situation d'hégémonie à une situation d'alternances répétées.

Qu'il n'y ait pas à proprement parler crise électorale de la droite, à la fin des années quatre-vingt-dix, ne signifie pas que les partis de droite ne connaissent pas de difficulté spécifique. Elles sont de deux ordres : la gestion du Front national et la gestion de sa propre fragmentation.

La percée du Front national, réalisée depuis 1984, a, depuis le début, perturbé le jeu électorale de la droite ¹⁵. Son effet déstabilisateur prend cependant une ampleur nouvelle en 1997-1998. Lors des élections législatives, le FN se maintient, dans des triangulaires, dans 76 circonscriptions (en plus des 37 circonscriptions où la droite se retrouve éliminée dès le premier tour, devancée par le FN et n'atteignant pas le seuil fatidique des 12,5% des inscrits) et contribue ainsi directement à la défaite de

Figure 2
Résultat des élections nationales en France
(données du ministère de l'Intérieur)



la droite. De plus, le report des voix lepénistes sur les candidats de la droite modérée s'opère avec de plus en plus de difficulté et ne concerne en 1997 plus qu'environ un électeur FN sur deux¹⁶. Lors des élections régionales de 1998, opérées avec un mode de scrutin proportionnel départemental, les effets des bons scores du FN conjugués à ceux de la gauche vont encore renouveler l'enjeu Front national pour la droite. Dans quinze régions sur vingt-deux, il n'y a pas de majorité absolue au soir du scrutin. La gauche bénéficie d'une majorité relative dans neuf régions, dans lesquelles le Front national propose néanmoins à la droite de négocier son soutien. Les consignes nationales de non-alliance avec le Front national, que trois régions finalement ne suivront pas (la Bourgogne, le Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes), aboutiront à une nouvelle défaite de la droite, sur le plan électoral, mais aussi en raison de l'incapacité des états-majors nationaux à faire appliquer leurs consignes. Les scrutins de 2002 marquent à cet égard une nouvelle rupture. L'effet de nuisance du Front national se retourne contre la gauche : le candidat socialiste L. Jospin ne parvient pas à se maintenir au second tour de l'élection présidentielle parce qu'il se trouve devancé de plus d'un point par J.-M. Le Pen. Ce duel entre droite et extrême droite tournera au triomphe pour J. Chirac, recueillant plus de 80% des voix malgré un score de premier tour plus que modeste, légèrement inférieur à 20% des suffrages exprimés. Le Front national subit un tassement net de son score lors des élections législatives et ne réussit à maintenir des candidats que dans trente-sept circonscriptions pour le second tour.

La fragmentation constitue une deuxième difficulté pour la droite sur le terrain électoral. Son impact reste cependant encore peu sensible. Mise à part l'élection

européenne de 1999, dont les résultats ont provoqué le choc déjà évoqué, les scissions sont encore trop récentes pour qu'on puisse mesurer leur impact avec une rigueur suffisante. Néanmoins, les conséquences de ces scissions n'apparaissent sensibles qu'à l'occasion des élections européennes, en 1994 avec les bons résultats de la liste de Villiers, et en 1999 avec la liste du Rassemblement pour la France. Elles sont significatives aussi, mais dans une moindre mesure, pour les élections présidentielles. De Villiers a réuni près de 5% des suffrages en 1995. En revanche, l'absence de C. Pasqua et du même de Villiers au premier tour de l'élection présidentielle 2002 a réduit la concurrence entre candidats de droite à trois prétendants : J. Chirac, A. Madelin et F. Bayrou. Au niveau des élections législatives et des élections locales, l'union de l'ensemble de la droite modérée dès le premier tour semble encore la règle, comme depuis 1981. Le MPF de Villiers, qui tente par ailleurs l'aventure seul en 1997, connaît en outre un échec certain, avec seulement 2% des voix ¹⁷. En 2002, l'union au sein de l'UMP assure une domination sans partage à ses candidats. L'UDF, qui a refusé de s'intégrer à l'UMP, ne recueille que 4,19% des suffrages et ne fait élire, sous son étiquette, que vingt-deux députés ¹⁸ (contre 369 pour l'UMP).

Si l'impact de la fragmentation reste limité et le pouvoir de nuisance du Front national circonscrit, les difficultés électorales de la droite doivent être relativisées. Les résultats des élections municipales et cantonales de 2001 semblent le confirmer en offrant des images nuancées. Aux cantonales, la droite modérée reste stable en nombre de voix, elle perd certes deux points par rapport au précédent scrutin de 1994, année électoralement particulièrement faste pour elle, mais regagne six points par rapport aux élections législatives de 1997. Aux municipales, les défaites dans les villes de Paris et Lyon sont compensées par le gain de quarante villes de plus de quinze mille habitants. En 2002, la victoire aux élections législatives est incontestée même si elle n'atteint pas tout à fait les proportions de la victoire de 1993.

Le maintien électoral relatif de la droite modérée tend néanmoins à oblitérer les difficultés électorales des deux principaux partis la représentant, l'UDF et le RPR. Leurs problèmes tiennent à la fois à leur difficulté de maîtriser l'offre politique et à l'amoindrissement de leur capacité de mobilisation électorale.

Qu'ils soient « divers droite », dissidents, ou issus des nouveaux partis, les candidats ne bénéficiant pas directement de l'investiture de l'UDF ou du RPR se multiplient. Les « divers » représentent ainsi 414 candidats en 1978, 945 en 1997, l'augmentation se réalisant surtout au cours de la décennie quatre-vingt-dix ¹⁹. Au duopole clairement organisé par la création de l'UDF en 1978 ²⁰ succède une nouvelle tendance à l'émiettement des candidatures. Les résultats obtenus par les divers passent dans le même temps d'environ 2%, jusque dans les années quatre-vingt-dix, à 6,31% en 1997. La même tendance se retrouve aux élections locales ; les divers droites obtiennent 17,3% des suffrages en 2001 ; leur score moyen se situait jusqu'alors aux environs de 12%. Pour les élections présidentielles mêmes, on retrouve une tendance similaire. Alors qu'en 1981 J. Chirac et V. Giscard d'Estaing étaient chacun étroitement associés à leur parti, R. Barre, en 1988, n'observe qu'avec une relative indifférence le soutien, certes réservé, de la majeure partie de l'UDF ²¹. En 1995, le RPR ne parvient pas à dissuader l'un des siens, E. Balladur, de se présenter contre le

candidat publiquement soutenu, J. Chirac tandis que l'UDF ne réussit pas à investir un candidat issu de ses propres rangs.

Si les indépendants progressent, c'est en partie parce que l'UDF et le RPR ont perdu une part de leur capacité de mobilisation électorale. L'UDF est néanmoins confrontée de manière beaucoup plus directe à cette difficulté que le RPR. L'étiquette UDF apparaît d'abord un marqueur moins solide que celle du RPR. Observées sur vingt ans, les déclarations de proximité partisane montrent deux tendances opposées. Partant d'une situation similaire dans l'opinion, l'UDF voit son pouvoir d'attraction diminuer alors que celui du RPR reste stable et est même en légère augmentation. Cette tendance s'est affirmée dès le début des années quatre-vingt: le RPR accapare le statut de parti d'opposition nationale ²².

Tableau 1
Proximité partisane déclarée (en % de l'échantillon total) ²³

	1978	1988	1995	1997
UDF	18,9	11,0	8,1	9,7
RPR	17,1	17,8	26,8	18,5

Pour autant, la situation du RPR ne paraît pas aussi favorable si on observe directement sa capacité de mobilisation électorale. Concernant l'attraction de l'électorat de droite, le RPR s'avère plus efficace que l'UDF dans les années quatre-vingt: il augmente son potentiel de 10 points, au détriment direct de l'UDF. En revanche, dans la décennie suivante, la situation de l'UDF se stabilise et connaît même une embellie tandis que le RPR perd la moitié de sa capacité à attirer les électeurs de droite. En 1997, on aboutit ainsi à une situation où les deux principaux partis de droite ne parviennent à attirer à eux que la moitié des individus se situant à droite, l'autre moitié préférant voter pour d'autres candidats ou s'abstenir.

Tableau 2
Capacité de mobilisation de l'électorat auto-positionné à droite sur l'échelle gauche droite (en % des répondants) ²⁴

	1978	1988	1995	1997
UDF-RPR	78,2	75,4	62,8	52,7
UDF	37,4	22,8	29,7	25,0
RPR	40,8	52,6	33,1	27,7

L'électorat centriste montre une même désaffection pour l'UDF et le RPR sur la période. La dégradation de la capacité d'attraction semble par contre parallèle cette fois pour le RPR et l'UDF.

Tableau 3
Capacité de mobilisation de l'électorat auto-positionné au centre sur l'échelle
gauche droite (en % des répondants) ²⁵

	1978	1988	1995
UDF-RPR	51,0	30,2	26,6
UDF	29,2	19,2	14,3
RPR	21,8	11,0	12,3

Plus qu'à une crise électorale de la droite modérée, on assiste en cette fin de siècle à une crise de l'UDF et du RPR. Si leurs difficultés s'inscrivent dans des tendances longues, elles semblent cependant s'intensifier dans les dernières années. L'électorat de droite diminue tandis que les soutiens de l'UDF et du RPR s'effondrent. La création de l'UMP est une première réponse, notamment au défi de la fragmentation. Les élections législatives de 2002 voient ainsi chuter le score des « divers droites » à moins de 4%. Pour autant, cette nouvelle formation a encore à prouver sa capacité à susciter un attachement au sein de l'électorat tandis que l'UDF, si elle veut assurer sa survie politique, doit se reconstruire un socle stable d'électeurs.

2. Une crise organisationnelle

La faiblesse des partis, et plus encore des partis de droite, est une caractéristique récurrente en France. Si le RPR a tenté de présenter, peut-être plus que de construire, une organisation de masse, affichant plusieurs centaines de milliers d'adhérents ²⁶, l'UDF, et ses partis composantes, se sont le plus souvent reconnus comme des partis de notables. Parce qu'ils sont peu institutionnalisés, la crise électorale qu'ils traversent a d'autant plus de chances de les modifier en profondeur ²⁷. La défaite de 1981 avait fait naître la volonté de construire de « vrais » partis ²⁸, en recrutant, notamment, des militants. Dans les années quatre-vingt-dix, cet appel aux adhérents est renouvelé, cette fois non tant par le recrutement que par leur intégration à la prise de décision interne.

Poursuivant une démarche entreprise après les défaites de 1988, le RPR et l'UDF lancent chacun une démocratisation de leur organisation dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix ²⁹. La réforme la plus significative est pour chacun des deux partis l'élection de leur président au suffrage direct des adhérents. Le poids des adhérents est en outre renforcé au sein des instances collégiales des deux partis. Que ces changements aient une portée limitée ne fait aucun doute. La désignation des candidats aux élections n'a par exemple pas été modifiée ³⁰. Mais l'élection du président peut cependant donner lieu à des compétitions ouvertes, comme l'a montré le RPR en 1999. Lors de cette élection, quatre candidats se sont fait face. Le candidat publiquement soutenu par les réseaux chiraquiens perd dans un deuxième tour disputé, face à M. Alliot-Marie ³¹. Même quand les scrutins s'avèrent moins ouverts, la démocratisation de l'UDF et du RPR a des conséquences sur l'ensemble des organisations, professionnalisant les carrières militantes, modifiant les lignes de clivages internes ³².

L'explication de cette démocratisation des partis ne se trouve pas cependant surtout dans une tentative d'amélioration de leur image dans l'électorat. Ceux-ci communiquent d'ailleurs peu sur ces réformes. L'élection du président du parti par les adhérents est comprise dans des jeux de pouvoir interne, dans un contexte de renouvellement des leaders. Cette élection a en effet pour avantage d'asseoir la légitimité du nouveau leader. Au RPR comme à l'UDF, cette réforme a été en effet menée par un nouveau président du parti, respectivement P. Séguin et F. Léotard, chacun succédant plus ou moins directement au père fondateur de leur parti, J. Chirac ou V. Giscard d'Estaing.

L'UDF entreprend dans la même période une seconde réforme de ses structures, par sa fédéralisation en 1996 puis la fusion de ses composantes en 1998. Depuis sa formation en 1978 comme une confédération de partis³³, la structure de l'UDF avait peu évolué, des incertitudes pesant sur sa véritable nature. C'était plus que la somme de ses parti(e)s, mais guère plus³⁴. La réforme de 1996 transforme l'UDF en parti et lui octroie quelques instruments élémentaires comme un fichier unique de ses adhérents. En 1998, la fusion de ses composantes sera prononcée même si le parti radical et le PPDF conservent leurs propres structures. Mais pour cela, un tiers de l'UDF aura dû auparavant se retirer de la confédération, par le départ de Démocratie libérale, avatar du parti républicain³⁵.

Si l'UDF et le RPR tentent de renforcer leur propre structure en la réformant, la dynamique de fragmentation organisationnelle apparaît néanmoins comme une donnée majeure de la dernière décennie³⁶. En cinq ans, quatre nouveaux partis naissent ainsi à droite, par scission de l'UDF ou du RPR³⁷. Ces scissions révèlent la faiblesse des partis autant qu'elles y contribuent. Pour chacune des scissions, des réseaux préparant la scission ont pu être par exemple organisés à l'intérieur des partis. P. de Villiers et C. Pasqua ont pu même chacun conduire une liste pour les élections européennes, de 1994 et 1999, avant d'être exclus ou de démissionner.

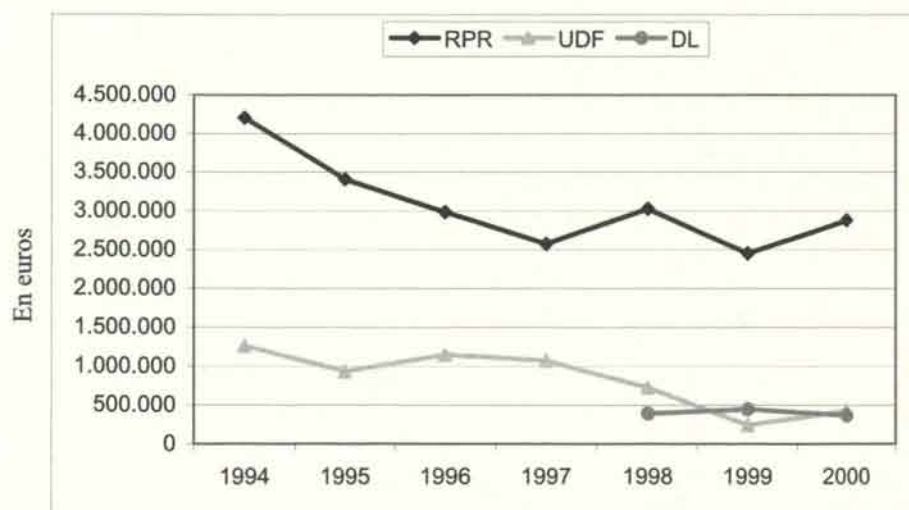
Mais l'UDF et le RPR sont aussi dépassés par la dynamique inverse, d'unification de la droite modérée. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, l'Union de la droite a produit différentes structures. Qu'il s'agisse de l'URC, de l'UPF, ou de l'Alliance³⁸, ces structures avaient comme point commun d'être constituées par les partis eux-mêmes. Elles associaient des personnes morales et fonctionnaient donc avant tout comme lieu de négociation entre les différents partis de la droite modérée. La constitution très récente de l'UMP rompt avec cette pratique. Cette association a pour vocation de regrouper l'ensemble de la droite, en dépit des résistances de l'UDF (les résistances sensibles au sein de l'appareil du RPR sont désormais surmontées : son Bureau politique a adopté une motion d'adhésion à l'UMP). L'Union pour la majorité présidentielle, devenue l'Union pour le mouvement populaire, se pose pour la première fois comme la base d'un nouveau parti.

Les tentatives de contournement de l'UDF et du RPR contribuent directement à leur affaiblissement, en alimentant la perception de leur crise, mais aussi plus mécaniquement en les privant de soutiens directs et d'adhésions. Quels que soient les indicateurs, les années quatre-vingt-dix semblent bien en effet se caractériser par une hémorragie militante pour l'UDF et le RPR. Les chiffres fournis par les partis eux-mêmes le montrent déjà de manière évidente. Le RPR revendiquait 850 000 adhérents en 1984,

il en compte dix fois moins quinze ans plus tard (80 000 adhérents en 1999). La baisse doit être néanmoins relativisée dans la mesure où la mise en pratique de l'élection directe du président du parti par les adhérents a conduit à une estimation beaucoup plus fiable du nombre d'adhérents. Mais, même sur un an, les chiffres fournis par le parti montrent des baisses sensibles puisqu'en 1998, le RPR affirmait recueillir 90 000 adhésions. Les chiffres publiés par l'UDF sont beaucoup plus disparates. D'environ 150 000 au milieu des années quatre-vingt, on passe à des estimations d'environ 100 000 en 1997, et 60 000 en 2000. A la faiblesse chronique des effectifs s'ajoute un véritable effondrement.

Cette réduction des effectifs peut être précisée au cours des années quatre-vingt-dix au moyen du montant des cotisations des adhérents perçues par les partis ³⁹ (figure 3). La baisse semble assez continue au RPR, tout au long de la période, avec, toutefois, une certaine stabilisation dans les dernières années. Les fluctuations conjoncturelles nettes au cours de cette dernière période sont sans doute liées à la tenue des élections internes au suffrage direct des adhérents. Les effectifs semblent plus stables à l'UDF, jusqu'en 1997. La scission de DL aurait entraîné ensuite non seulement une division mécanique des effectifs mais aussi causé un déficit de renouvellement des adhésions, sensible en 1999. Mais c'est le montant des cotisations fourni par l'UDF qui suscite le plus d'étonnement, vu sa faiblesse. Avec environ 500 000 euros de cotisations en 2000, les adhérents à jour de cotisation ne peuvent être plus d'une trentaine de milliers.

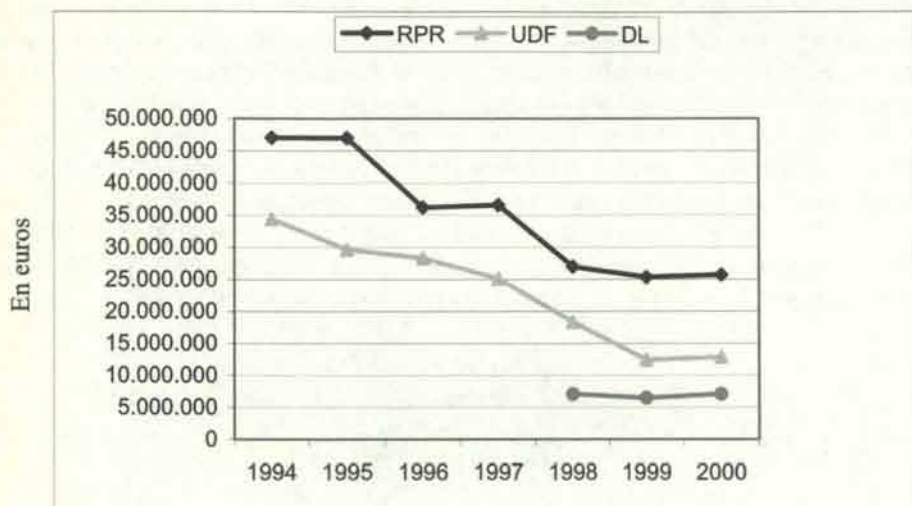
Figure 3
Montant des cotisations perçues



Si le montant des cotisations baisse, ce sont les ressources du parti qui sont directement affectées. Les budgets de l'UDF et du RPR connaissent cependant des diminutions encore beaucoup plus sensibles (figure 4). En 2000, le budget du RPR représente la moitié de son budget de 1994, le tiers pour l'UDF. Les cotisations

des adhérents ne représentent en effet pas plus de 2 à 10% des recettes des partis en 2000. La majeure partie des ressources vient en effet directement des subventions d'Etat (de 60 à 83% des recettes en 1999 pour le RPR, l'UDF et DL)⁴⁰. Vu la mise en place progressive des dispositions de financement des partis en France⁴¹, ce sont donc successivement la suppression des dons de personnes morales (totale à partir de 1996) puis la défaite de 1997 qui expliquent la majeure partie de ces baisses.

Graphique 4
Budget des partis



La réaction des partis face à cette baisse drastique de leur budget est un repli sur l'organisation, et plus particulièrement sur les quartiers généraux. La masse salariale de l'UDF et du RPR est relativement stable, les effectifs des partis augmentant même globalement (malgré le partage des effectifs avec DL, lors de son autonomisation en 1998, l'UDF voit ses effectifs revenir au niveau de 1997 deux ans après la scission) alors que les budgets de propagande et de communication s'effondrent au point de devenir pratiquement nuls (figures 5 et 6).

Au travers de ces quelques données, c'est une véritable crise des organisations de l'UDF et du RPR qui est esquissée. Si les appareils ont tenté de se réformer, ils s'avèrent relativement démunis, sans ressources ni adhérents pour rester en prise avec la société. La création de l'UMP, et sa réussite électorale aux élections législatives (qui déterminent l'attribution des dotations publiques) devraient résoudre une partie des problèmes financiers pour les adhérents à cette formation tandis que l'UDF va probablement au devant de graves difficultés. Pour autant, l'UMP n'a pas encore fait preuve de sa capacité à remplir son rôle de lien avec la société. Créée essentiellement au niveau parlementaire, comme machine électorale, son nouveau leader A. Juppé ne peut se prévaloir que du soutien d'un premier comité directeur auto-désigné.

Figure 5
Masse salariale des partis

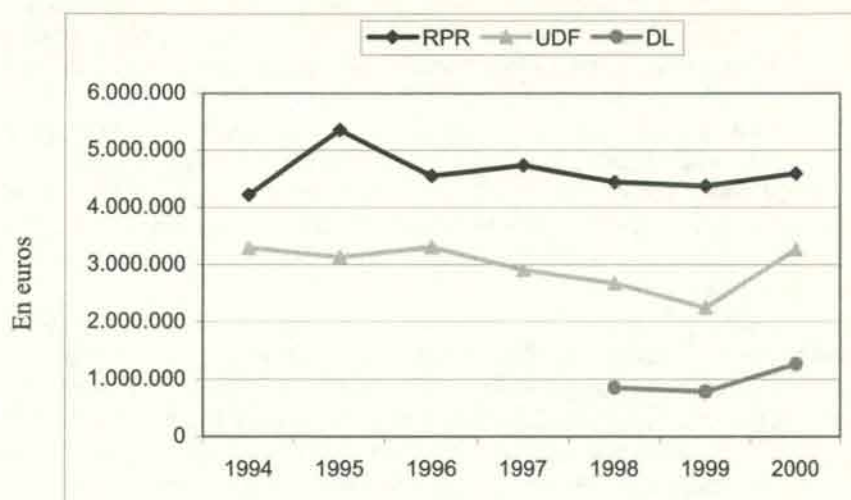
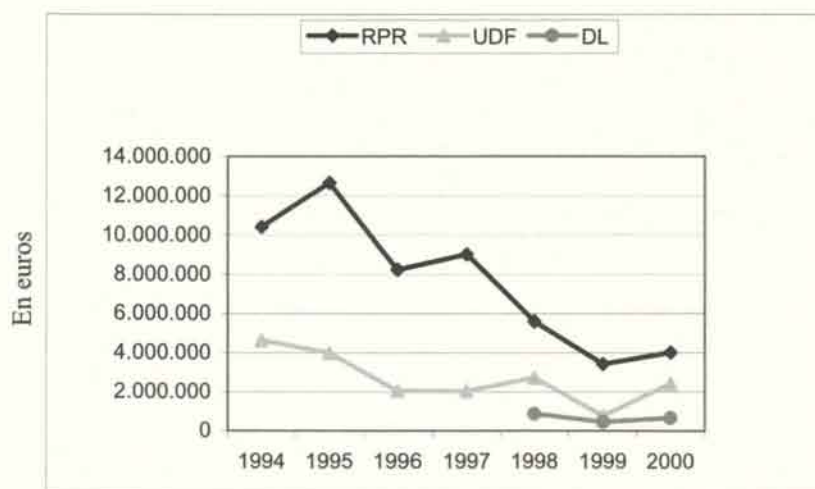


Figure 6
Budgets de propagande et de communication



3. Entre crise et recomposition idéologique

La diminution des ressources de l'UDF et du RPR s'est traduite par la diminution drastique de leurs budgets de communication. En conséquence, c'est leur capacité à publiciser leur offre programmatique qui a été réduite : peu de tracts, aucune campagne d'affichage de grande ampleur dans les dernières années. Le développement d'Internet a néanmoins permis une communication à coût réduit : chacun des partis de droite a aujourd'hui un site, plus ou moins abouti. L'accès aux médias a un outre un coup financier faible, sinon nul. Mais l'impression de vide programmatique demeure.

La droite française n'a jamais été portée à écrire des programmes. Encore aujourd'hui, il existe certes des « projets », des « ambitions », des « visions du monde » qui sont proposées mais aucun programme n'est véritablement mis en avant par les partis de droite.

Le programme présidentiel de Jacques Chirac, en 1995, a finalement peut-être fait exception, par l'ampleur de ses promesses électorales en faisant campagne sur le thème de la « fracture sociale ». Après six mois de pratique gouvernementale, l'austérité budgétaire était cependant de retour, afin d'assurer la convergence avec les critères définis par le traité de Maastricht. L'activité programmatique des partis de droite a ensuite quasi cessé, jusqu'aux échéances électorales suivantes. C'est à partir de 1998 que cette activité repart peu à peu ; l'échéance de 1997 avait été décidée trop soudainement pour permettre le développement de nouvelles thématiques.

Mais, en 1998-1999, l'activité programmatique semble ordonnée davantage par les scissions que par les élections. Démocratie libérale en est le meilleur exemple. Le jour même de sa scission est lancé son nouveau programme, les *Dix choix forts pour la France*, reprenant les idées développées quelques années auparavant par son futur président, A. Madelin⁴². Les thématiques ne sont pas forcément innovantes, avec la réforme de l'Etat, la baisse des impôts ou l'encouragement de l'activité plutôt que l'assistance, mais sont très empreintes du néo-libéralisme développé dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Chacun des partis sécessionnistes va ainsi bâtir son identité spécifique par référence à une idéologie, comme pour DL, ou à un enjeu, comme pour le MPF, le RPF et DLC. Le MPF et le RPF prennent position contre l'intégration européenne, du moins telle qu'elle est menée alors que DLC se construit comme le parti prônant la possibilité d'accords avec l'extrême droite. Mais l'enjeu de la construction européenne est partie prenante d'une dimension idéologique. Il est en réalité l'indicateur d'un ensemble de valeurs qui ont été caractérisées comme anti-universalistes⁴³. Refus de l'intégration européenne, xénophobie et attitude négative envers le mot solidarité sont corrélés.

L'UDF et le RPR ne se sont pas avérés capables de mener à une grande recomposition idéologique, probablement en raison de leurs divisions internes. Le RPR, héritier du gaullisme⁴⁴, est apparu à cet égard le plus fragmenté. La division entre chiraquiens et balladuriens, datant de la campagne pour l'élection présidentielle de 1995 s'est enrichie de nouvelles tendances. A l'aile libérale s'oppose la tendance séguiniste, plus eurosceptique et populaire. Mais le gros du parti se situe dans un entre-deux, sans que se soit encore cristallisée une identité propre. L'UDF, malgré le départ de DL, reste cependant encore divisée entre héritiers de la démocratie chrétienne, majoritaires, libéraux et radicaux. Le RPF, au delà du conflit entre villiéristes et

supporters de Charles Pasqua qui s'est soldé par le retrait du MPF, reste scindé entre une tendance conservatrice et une tendance qui était encline à rechercher le soutien des souverainistes de gauche.

Cette confusion s'est retrouvée au niveau des électors. Les partis ont chacun un profil de sympathisants peu spécifique. Plus d'un tiers des militants du RPF et de DL vont même jusqu'à affirmer des positions diamétralement opposées aux enjeux identifiants de ces nouveaux partis, soit qu'ils valorisent de manière très positive la mondialisation, soit qu'ils condamnent un libéralisme au profit d'un protectionnisme plus affirmé⁴⁵.

En définitive, la tendance à l'homogénéisation des électors et des cadres de la droite modérée, remarquée sur la longue période n'est pas tout à fait contredite par la fragmentation des organisations. Certes, la proximité affichée avec un parti induit des différences d'attitudes, que ce soit sur l'attachement à la protection sociale ou la valorisation de l'unification européenne. Mais face à l'extrême droite, la cohérence de l'électorat se repère plus au niveau de la définition d'une droite modérée, mêlant les inspirations conservatrices et libérales plutôt qu'au niveau de chacune des formations politiques. Idéologiquement, cette droite modérée se définirait traditionnellement tant par une tendance à la valorisation du libéralisme économique que par une méfiance de tout libéralisme culturel trop avancé. Mais le maintien ou la résurrection de l'Etat providence restent aussi une valeur dominante chez les sympathisants du RPR comme de l'UDF. Ceux-ci restent marqués par une tradition française républicaine, égalitaire et intégratrice au point où, comparés aux autres Européens, ils n'apparaissent pas marqués par une vraie culture de droite⁴⁶.

L'UMP paraît vouloir s'inscrire dans cette définition de la droite modérée. Au travers d'un discours construit sur les deux piliers de la sécurité et des réductions d'impôts, l'UMP a endossé la ligne chiraquienne et ainsi contribué à caractériser les campagnes électorales de 2002 par la faible différenciation entre propositions de droite et de gauche modérées. Toutefois, des formations comme le MPF, DLC ou le RPF se sont clairement démarquées des formations traditionnelles de la droite modérée. Ces stratégies pourraient, à terme, remettre en cause le seul clivage véritablement structurant, celui entre droite modérée et extrême droite.

4. Conclusion

Ce n'est pas tant la droite qui a souffert d'une crise dans les années quatre-vingt-dix que ses deux principaux représentants historiques, l'UDF et le RPR. Vingt-cinq ans après leur création, ces deux formations semblent aujourd'hui disparaître, au moins dans leurs ambitions initiales. Le RPR se fond au sein de l'UMP tandis que l'UDF, une nouvelle fois, se divise. La droite modérée n'en est pas pour autant moribonde, comme le prouve sa capacité à rebondir lors des échéances électorales de 2002 et sa volonté de mener sa recomposition, sur le terrain organisationnel, avec la constitution de l'UMP. Cette formation, si elle apparaît aujourd'hui hégémonique, ne résout toutefois pas l'ensemble des problèmes affrontés par la droite au cours de ces dernières années. Elle fait notamment l'impasse sur le clivage européen : elle laisse la question à l'UDF et au courant souverainiste, autour desquels, néanmoins, aucun électors stable ne s'est encore cristallisé.

Avec une perspective historique plus longue, l'idée d'une crise de la droite est encore plus incertaine. C'est plutôt la période gaullienne qui semble désormais achevée. L'UMP est cependant encore loin d'établir un nouvel équilibre stable au sein du système partisan français et son sort semble aujourd'hui suspendu à beaucoup d'incertitudes : incertitudes concernant le *leadership* et son renouvellement, Jacques Chirac devant de toute évidence laisser sa place à l'échéance de son mandat présidentiel, incertitudes sur l'efficacité électorale d'une formation unifiée de la droite modérée, incertitudes sur la capacité de l'UMP à maintenir sa cohésion. La faiblesse des partis, l'instabilité chronique et même la difficulté à définir des frontières stables et une identité à la droite semblent en effet récurrentes en France. En ce sens, c'est du côté des « tempéraments » que la continuité a été trouvée.

La persistance d'une triple tradition orléaniste, légitimiste et bonapartiste est encore attestée aujourd'hui⁴⁷. La remise en cause d'un orléanisme dominant se trouve être d'autant plus difficile qu'elle nécessite la coalition des traditions légitimiste, qu'incarne un P. de Villiers, et bonapartiste avec évidemment C. Pasqua. L'échec du RPF à réussir cette union montre bien les limites d'une telle contestation.

Notes

¹ Nous ne citons ici que les nouveaux partis les plus importants, significatifs d'un point de vue systémique même si leur rôle est limité. Au cours de la même période, trois autres partis ont également vu le jour : CAP 21, de Corine Lepage, la Droite libérale et chrétienne de Charles Millon, et le Forum des Républicains sociaux, de Christine Boutin. Le premier est issu du RPR tandis que les deux suivants proviennent de l'UDF.

² Le congrès fondateur de l'UMP s'est tenu en novembre 2002. A cette occasion, l'Union pour la majorité présidentielle s'est renommée en Union pour le mouvement populaire.

³ J.-L. PARODI, « Le nouvel espace politique français », in Y. MÉNY (dir.), *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, Paris, Presses de la FNSP, 1991.

⁴ Qualificatif popularisé par le livre de P. Vasseur (P. VASSEUR, *La droite la plus bête du monde*, Paris, Balland., 1988), lui-même responsable du parti républicain. Le slogan a été repris ironiquement lors d'une campagne d'affichage organisée par le RPR en 1997.

⁵ F. BAYROU, *Journal du Dimanche*, 22 avril 2001.

⁶ C. MILLON, *Le Figaro*, 1^{er} février 1999.

⁷ Voir P. PERRINEAU & D. REYNIÉ (dir.), *Le vote incertain*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1999.

⁸ Plusieurs études montrent les bouleversements qu'un tel changement de position implique. Voir, par exemple C. YSMAL, *Demain la droite*, Paris, Grasset, 1984 et W. SCHONFELD, « Le RPR et l'UDF à l'épreuve de l'opposition », *Revue française de science politique*, 1986, 36 (1), pp. 14-29.

⁹ J. FRÉMONTIER, *Les cadets de la droite*, Paris, Seuil, 1984.

¹⁰ R. HARMEL, & K. JANDA, « An integrated theory of party goals and party change », *Journal of Theoretical Politics*, 1994, 6 (3).

¹¹ J. SCHLESINGER, *Political parties and the winning of offices*, Ann Arbor, University of the Michigan Press, 1991.

¹² En 1997, les balladuriens s'estiment eux-mêmes sanctionnés comme le prouve le comportement de F. Léotard, alors président de l'UDF.

¹³ W. MULLER & K. STROM (dir.), *Policy, office or votes?*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

¹⁴ A. APPLETON, D. WARD, 1996, « How we are doing : party leaders evaluate performance of the 1994 elections », in J. GREEN & D. SHER, *The state of the parties (2nd) : the changing role of contemporary American parties*, Lanham, Rowman & Littlefield, pp. 125-139.

¹⁵ C. YSMAL, « La droite modérée sous la pression du Front national », *French Politics and Society*, 1995, 13 (2), pp. 1-9.

¹⁶ C. YSMAL, « La cuisante défaite de la droite modérée », in P. PERRINEAU & C. YSMAL, *Le vote surprise*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

¹⁷ Connaissant ainsi le sort de la plupart des nouveaux partis. Voir P. MAIR, *The West European Party System*, Oxford, Oxford University Press, 1990. P. MAIR, *Party System Change : approaches and interpretations*, Oxford, Clarendon Press, 1997.

¹⁸ Parmi ces élus, près des trois-quarts n'auront pas eu d'adversaire investi par l'UMP au premier tour, la concurrence entre partenaires de la droite modérée étant limitée à moins de la moitié des circonscriptions. Pour plus de précision, voir N. SAUGER, « The UDF in the 1990s : the break-up of a party confederation », in J. EVANS, *The French Party System in transition*, Manchester, Manchester University Press, à paraître.

¹⁹ Les divers sont encore seulement 479 en 1993.

²⁰ L'UDF est créée comme le regroupement des formations centristes et indépendantes (parti républicain, Centre des démocrates sociaux, parti radical, Mouvement social-démocrate français).

²¹ G. BIRENBAUM, « L'échec du système d'action barriste », *Revue française de science politique*, 1990, 40 (6), pp. 777-792.

²² W. SCHONFELD, « Le RPR et l'UDF à l'épreuve de l'opposition », *Revue française de science politique*, 1986, 36 (1), pp. 14-29.

²³ Données CEVIPOF 1978, 1988, 1995 et 1997. Ces données ne sont pas redressées.

²⁴ Données CEVIPOF 1978, 1988, 1995 et 1997.

- ²⁵ Données CEVIPOF 1978, 1988, 1995 et 1997.
- ²⁶ A. COLLOVALD, *Jacques Chirac et le gaullisme*, Paris, Belin, 1999.
- ²⁷ A. PANEbianco, *Political parties*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- ²⁸ C. YSMAL, *Demain la droite*, Paris, Grasset, 1984.
- ²⁹ Il s'agit des réformes statutaires de 1998 au RPR, 1996 et 1998 à l'UDF.
- ³⁰ L'UDF, par sa réforme de 1996, a cependant prévu une désignation au suffrage direct du candidat du parti à la présidence de la République.
- ³¹ Au premier tour, Jean-Paul Delevoye recueille 35% des suffrages, Michèle Alliot-Marie 31%, François Fillon 24,5% et Patrick Devedjan 8,9%.
- ³² F. HAEGEL, C. PUTZ, & N. SAUGER, 2001, « Organisational change and democratization in French right-wing parties », papier présenté aux Joint sessions de l'ECPR, Grenoble.
- ³³ J.-L. THIÉBAULT, *Les caractéristiques organisationnelles d'une confédération de partis : l'exemple de l'UDF*, contribution au Congrès national de l'AFSP, Bordeaux, 1988 ; A. MASSART, *UDF : Naissance et organisation d'un regroupement de partis*, Thèse de Science politique de l'Université de Lille II, 1997.
- ³⁴ D. HANLEY, « Compromise, Party Management and Fair Shares : The Case of the French UDF », *Party Politics* 1999, 5 (2), pp. 171-189.
- ³⁵ Alain Madelin avait été élu président du parti républicain en 1997 avec le soutien de F. Léotard. Il avait aussitôt transformé le PR en Démocratie libérale.
- ³⁶ P. HAINSWORTH, « The Right : divisions and cleavages in fin de siècle France », *West European Politics* 1999, 22 (4), pp. 38-56.
- ³⁷ Il s'agit du MPF, de DL, du RPF et de DLC.
- ³⁸ F. BACKMAN, G. BIRENBAUM, « Heurs et malheurs de la sélection des candidats RPR et UDF », in P. PERRINEAU & C. YSMAL, *Le vote sanction*, Paris, DEF Figaro et Presses de la FNSP, 1993.
- ³⁹ Ces données, et les suivantes, sont construites à partir de la publication des comptes des partis, dans le *Journal officiel*. Des données suffisamment harmonisées ne sont pas disponibles avant 1994.
- ⁴⁰ La situation n'est pas sans évoquer celle suggérée à partir d'autres cas par R. KATZ & P. MAIR, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, 1995, 1 (1), pp. 5-28.
- ⁴¹ Y.-M. DOUBLET, *Le financement de la vie politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.
- ⁴² A. MADELIN, *Quand les autruches relèveront la tête*, Paris, Robert Laffont, 1995.
- ⁴³ G. GRUNBERG & E. SCHWEISGUTH, « Vers une tripartition de l'espace politique », in D. BOY & N. MAYER, *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
- ⁴⁴ Fl. HAEGEL, « Comment se dire gaulliste au RPR », *Revue française de science politique*, 40 (6), 1990, pp. 864-879.
- ⁴⁵ D. WITKOWSKI, « La droite aux quatre vents », *SOFRES 2000*, 2000, pp. 55-79.
- ⁴⁶ C. YSMAL, « Face à l'extrême droite, la droite existe-t-elle ? », in P. BRÉCHON, A. LAURENT, P. PERRINEAU, *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 162.
- ⁴⁷ J.-M. DONÉGANI, M. SADOUN, « Le jeu des institutions », in J.-F. SIRINELLI, *Histoire des droites en France (I)*, Paris, Gallimard, 1992.

Du parti catholique au Centre démocrate humaniste

Les questionnements de la démocratie chrétienne en Belgique francophone

Pascal DELWIT

Pour les démocrates chrétiens belges, le scrutin du 13 juin 1999 a été un véritable tremblement de terre. En Flandre, le Christelijke Volkspartij (CVP), devenu Christen Democratische & Vlaams (CD&V) est passé sous la barre des 25%. Au surplus, fait inédit depuis l'instauration du suffrage universel dans l'Etat belge, il a été devancé, à la Chambre des représentants, par les libéraux flamands (Vlaamse Liberalen en Democraten – VLD). Dans l'espace politique francophone, le parti social chrétien (PSC), l'actuel Centre démocrate humaniste (CDH) est devenu la quatrième formation – la neuvième de l'échiquier politique belge – derrière le parti socialiste (PS), la Fédération PRL-FDF-MCC, devenu Mouvement réformateur (MR) et les verts d'Ecolo.

Avec à peine 16,5% des voix en Wallonie, le parti social chrétien a subi un revers cuisant, confirmé en région bruxelloise. Dans cet espace, les démocrates chrétiens francophones sont à la limite de l'insignifiance politique.

Ces deux revers électoraux ont contribué à un autre bouleversement : le renvoi dans l'opposition des deux formations sociales chrétiennes. L'événement était de taille. Depuis 1886, catholiques, d'abord, sociaux chrétiens ensuite, n'avaient connu ce destin qu'à deux reprises : entre mi-1945 et le printemps 1947, et durant la législature du gouvernement des « gauches » associant le parti libéral (PL) et le parti socialiste belge (PSB) de 1954 à 1958.

Pour la famille sociale chrétienne, ce double choc est le résultat de tendances structurelles et d'événements conjoncturels. Dans cette contribution, nous présenterons un bref historique du catholicisme politique en Belgique. Dans un deuxième temps, nous pointerons les données durables et ponctuelles qui ont conduit au score plancher de 1999. Enfin, nous envisagerons les scénarios qui se présentent

aux démocrates chrétiens francophones de Belgique à la suite de leur transformation en Centre démocrate humaniste.

1. Aux origines du parti catholique

De 1830 – année de l'indépendance en Belgique – à la fin du XIX^e siècle, la mouvance catholique est exclusivement confrontée aux organisations du monde libéral. Etat parlementaire non démocratique, la Belgique est le théâtre d'une lutte parfois vive entre élites libérales et catholiques. Dans le cadre d'un mode de scrutin majoritaire plurinominal et du suffrage censitaire, catholiques et libéraux s'affrontent durement pour conquérir la majorité absolue au Parlement ¹.

Le clivage de référence qui structure cette confrontation politique est d'essence philosophique. Les relations avec le Vatican et, plus encore, la *question scolaire* sont deux questions emblématiques de la lutte qui met aux prises ces deux courants de pensée. Lors de la présentation de la loi de réforme scolaire du ministre libéral Van Humbeeck, en 1878, on parle de véritable « guerre scolaire » entre les deux camps. Très dure, elle contribuera à la victoire catholique de 1884 mais aussi à la diffusion de l'enseignement primaire officiel, en particulier en Flandre ².

Dès 1846, les courants libéraux avaient formé un « parti » ³. La chose fut moins facile parmi les catholiques. Les congrès catholiques nationaux réunis à Malines en 1863, en 1864 et en 1867 ont concouru à la cristallisation du catholicisme politique, même si ces assises s'étaient interdit toute immixtion dans la sphère politique *stricto sensu*.

A leur suite, la Fédération des cercles catholiques, épine dorsale du parti catholique à voir le jour, est établie le 22 octobre 1868 ⁴. Elle devient par la suite la Fédération des associations et des cercles catholiques et des associations ouvrières, et conserve jusqu'en 1918 un poids déterminant dans le monde catholique, en particulier sous la houlette de Charles Woeste.

Aloïs Simon date de 1884 la naissance d'une formation catholique et confessionnelle : « Les élections de 1884 sont victorieuses pour les catholiques. Ce succès, peut-être plus que tout autre cause, établit le parti catholique unitaire. (...) Le besoin d'unité pour garder la victoire, la réussite étonnante de 1884, preuve de la vigueur de l'unité après plus que de cinquante ans d'éparpillement, qui avaient provoqué des échecs répétés, ont, sous la garde vigilante des évêques, formé enfin le parti catholique » ⁵.

2. L'acteur principal du système politique belge

L'avènement d'un « nouveau » clivage et d'un nouvel acteur bouleverse la donne politique belge dans les dernières années du XIX^e siècle. La révolution industrielle a tout à la fois produit la classe ouvrière et posé la « question sociale » dans des termes nouveaux ⁶. Le parti ouvrier belge (POB), qui naît en 1885, est le porteur de cette problématique et se pose en représentant de la classe ouvrière (tout au moins laïque).

Le monde catholique voit ce nouvel intrus politique avec un double effroi. Le POB porte en lui en effet une identité laïque et de formation des « sans Dieu ». Dans le même temps, il se veut le messager de la révolution ou, à tout le moins, d'un changement social radical. La réaction à l'avènement du monde ouvrier socialiste s'organise à

travers la mise en place d'une structure d'organisations sociales du monde chrétien. Quant à l'encadrement du monde ouvrier, l'encyclique *Rerum novarum* (1891) facilite l'accélération de « l'investissement social » des catholiques. En février 1891 est fondée la Ligue démocratique belge. Consciente du danger qu'incarnait le nouveau parti ouvrier, cette tendance démocrate chrétienne ambitionnait de concurrencer les socialistes sur leur propre terrain : établissement de coopératives, de mutualités et de syndicats chrétiens,... Dès 1911, elle se targue de 1 728 groupes, agrégeant 200 000 membres ⁷. Elle doit largement cette évolution à la montée en puissance du syndicalisme chrétien. Le Secrétariat général des Unions professionnelles et chrétiennes est créé par le père Rutten en 1904. Un travail plus intégré des unions aboutit à la création de la Confédération des syndicats chrétiens en 1912. Selon les données collectées par Jean Neuville, les effectifs s'élèvent à 123 000 membres à la veille de la première guerre mondiale et 156 631 en 1920 ⁸.

La même volonté d'encadrement prévaut pour le monde paysan. Le Boerenbond-Alliance agricole voit le jour en 1890. La structuration est rapide et forte. Selon les chiffres cités par Troclet en 1929, l'organisation aurait regroupé 1 218 gildes locales (syndicats agricoles) agrégeant 128 788 paysans auxquels il faut ajouter les 90 000 membres des 830 cercles de la Ligue des fermières et quelque 15 500 jeunes rassemblés dans 420 sections ⁹.

Ce travail d'encadrement du monde paysan et syndical en résistance au développement du monde politique et syndical socialiste apparaît d'autant plus crucial que des changements importants interviennent dans le domaine des droits politiques. Suite à la première grande grève générale, en 1892, le suffrage censitaire est remplacé en 1893 par le suffrage universel masculin tempéré par le vote plural. En 1894, la première élection organisée sous cette nouvelle configuration confirme la majorité absolue décrochée par les catholiques en 1884 et maintenue jusqu'alors. Elle scelle surtout la sortie du bipartisme qui avait caractérisé la vie politique belge depuis l'indépendance. Avec vingt-huit députés conquis, le POB fait une entrée importante à la Chambre des représentants. De cette réforme, le parti libéral apparaît comme le principal perdant. L'élargissement du suffrage lui pose problème. Il ne parvient que difficilement à devancer soit les catholiques soit les socialistes dans les circonscriptions. Autrement dit, le mode de scrutin constitue une difficulté supplémentaire. Le parti ne devra d'ailleurs son salut – à tout le moins parlementaire – qu'à un passage au mode de scrutin proportionnel en 1899 ¹⁰.

Jusqu'en 1914, le parti catholique conserve la majorité absolue ; même en 1912, où il est confronté dans de nombreuses circonscriptions à un cartel entre libéraux et socialistes.

Au sortir du premier conflit mondial, le parti ouvrier belge et la commission syndicale enregistrent une progression importante en termes d'adhésions, d'influence et, pour le POB, de performances électorales, d'autant qu'en 1919 le suffrage universel masculin pur et simple est adopté. L'hégémonie catholique à l'œuvre depuis 1884 est ainsi rompue mais le parti catholique reste la formation politique la plus importante de l'échiquier politique.

En son sein, il est cependant confronté à une lutte serrée des courants qui le composent. Pour éviter toute implosion, une réforme organisationnelle du parti est

lancée en 1921. Sa caractéristique majeure est l'établissement d'un parti indirect ¹¹. Pour rejoindre la formation catholique, désormais dénommée Union catholique, il s'agit d'adhérer à l'un de ses *standen* (familles). Quatre *standen* sont constitués : la Fédération des associations et des cercles catholiques qui a longtemps incarné sur le plan électoral et politique le catholicisme politique, la Ligue nationale des travailleurs chrétiens, les organisations agricoles catholiques et la Fédération des classes moyennes ¹².

D'un point de vue organisationnel, les deux organes directeurs de l'Union sont le Conseil général et le bureau. Le Conseil général est composé de représentants de chacun des *standen*. Ce conseil élit le Bureau, qui rassemble neuf personnalités. Le président est élu chaque année alternativement dans un des quatre *standen* de l'Union. L'appareil central du parti est donc faible et l'autonomie d'action de chacun des segments de l'organisation catholique est importante. La cohérence de pensée et d'action sera souvent mise à mal et les conflits d'intérêts seront très fréquents ¹³.

Durant l'entre-deux-guerres, l'Union catholique est aussi confrontée à la naissance de nouveaux rivaux politiques. Rex est sans aucun doute le plus influent d'entre eux. Dirigé par Léon Degrelle, ce courant vise à infléchir à droite les orientations politiques de l'Union catholique. L'accroissement des tensions conduit finalement à la création d'une nouvelle formation politique, que craint et combat l'Union catholique. Dans cette lutte, l'Eglise va mettre à plusieurs reprises son poids dans la balance. Dès le 20 novembre 1935, les évêques de Belgique publient un décret « anti-Rex » ¹⁴.

L'efficacité de la démarche fut relative. Une jeune génération de catholiques critique vertement la modernité libérale et la « décadence » du parlementarisme. Le 24 mai 1936, à l'occasion de sa première participation aux élections législatives, Rex recueille 11,49% des voix et vingt et un députés (10,39% des sièges) ¹⁵. Le succès, pour significatif qu'il soit, est éphémère. Un coup d'arrêt est donné à la progression de Rex lors de l'élection partielle à Bruxelles le 11 avril 1937. Candidat de Rex, Léon Degrelle espère frapper les imaginations lors de ce scrutin intermédiaire. Toutefois les partis démocratiques – catholique, socialiste, libéral et communiste – s'allient et présentent un seul candidat pour affronter Léon Degrelle : le Premier ministre, Paul Van Zeeland. Au surplus, le cardinal Van Roey, sort de sa réserve et prend solennellement position contre le candidat de Rex ¹⁶.

Celui-ci est largement défait, ce qui met un coup d'arrêt au déploiement de Rex dans le paysage politique. Au scrutin de 1939, Rex est en net recul. Il n'en demeure pas moins que l'avertissement à l'Union catholique a été sérieux. Par ailleurs, en Flandre, la progression du Vlaams Nationaal Verbond (VNV), qui a succédé au Frontpartij, formation porteuse des revendications flamandes, a aussi frappé les esprits en recueillant 166 737 suffrages.

Dès 1936, l'Union catholique se mue en Bloc catholique. Ce dernier est composé de deux ailes : le Katholieke Vlaamse Volkspartij (KVV) et le parti catholique social (PCS). Chacune organise ses congrès et se dote d'une direction propre. L'ambition est de mieux encadrer politiquement l'électorat traditionnel de la famille politique catholique ¹⁷. Si en 1939, le Bloc catholique réussit à récupérer une partie de l'électorat de Rex, son score reste cependant en deçà de la moyenne de la période

de l'entre-deux-guerres. En vérité, il faut attendre la libération pour que la famille catholique recouvre son influence électorale.

3. L'avènement d'un parti non confessionnel

Le lendemain de la deuxième guerre mondiale marque un changement profond dans le catholicisme politique. Le Bloc catholique se transforme en une formation politique qui se veut foncièrement nouvelle. Dans son document doctrinal, *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte?*, le parti social chrétien-Christelijke Volkspartij se présente comme tel :

« Un parti nouveau, une doctrine neuve, des équipes jeunes, voilà ce qu'est le psc. Pourquoi faut-il du neuf? Parce qu'il ne suffit pas aujourd'hui de proposer une politique pour les quatre années à venir. Nous vivons une heure historique. C'est une société nouvelle que nous devons tenter de reconstruire en plusieurs générations. Certes, le psc ne renie aucune des conquêtes de l'ancien parti catholique orientées vers la libération de l'homme et est fier d'en avoir reçu l'héritage. Toute civilisation se fonde sur des valeurs humaines permanentes. Mais à chaque époque, il en faut une traduction nouvelle. Notre société a été profondément bouleversée par la guerre et les crises qui l'ont précédée. A problèmes modernes, solutions originales »¹⁸.

Les *standen* disparaissent, à tout le moins officiellement. L'adhésion au parti se fait désormais directement et de manière individuelle. Le parti élargit son horizon philosophique en faisant non plus référence au catholicisme mais au christianisme. Surtout, il veut se débarrasser de son étiquette confessionnelle. Le nouveau parti qui voit le jour à la fin de l'année 1945 est un parti non confessionnel dont la référence est désormais le personnalisme¹⁹.

Si les sociaux chrétiens font effectivement référence six fois au personnalisme dans *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte?*²⁰, constatons que les choses se présentent de manière plus nuancée. La référence n'est jamais expliquée dans son fondement. Au surplus, Pasture note que, dans les faits, le détachement confessionnel apparaît relatif. Le poids de l'Eglise dans le parti se prolonge au-delà de l'établissement du psc²¹.

Si les sociaux chrétiens embrassent la notion de personnalisme et adoptent un programme considéré, à l'époque, comme progressiste, c'est aussi en raison de la crainte que leur inspire l'établissement de l'Union démocratique belge et plus largement, la volonté d'un certain nombre de personnalités, de sortir du clivage mettant aux prises croyants et non-croyants.

A Londres durant la guerre et au sortir du conflit mondial, un certain nombre de responsables s'interrogeaient sur l'opportunité de mettre sur pied une formation travailliste. L'idée d'associer le parti socialiste belge et des courants démocrates chrétiens dans une formation travailliste fit long feu. Cependant, des personnalités comme Antoine Delfosse, Marcel Grégoire, ou Jacques Basyx croient pouvoir porter une nouvelle formation dégagée des contingences liées à son positionnement philosophique. L'Union démocratique belge (UDB) est créée le 24 septembre 1944 mais ce n'est qu'en juin 1945 qu'elle endosse le costume de formation politique à part entière ; ses dirigeants jugeant le nouveau psc-CVP trop conservateur et trop lié encore à une étiquette confessionnelle.

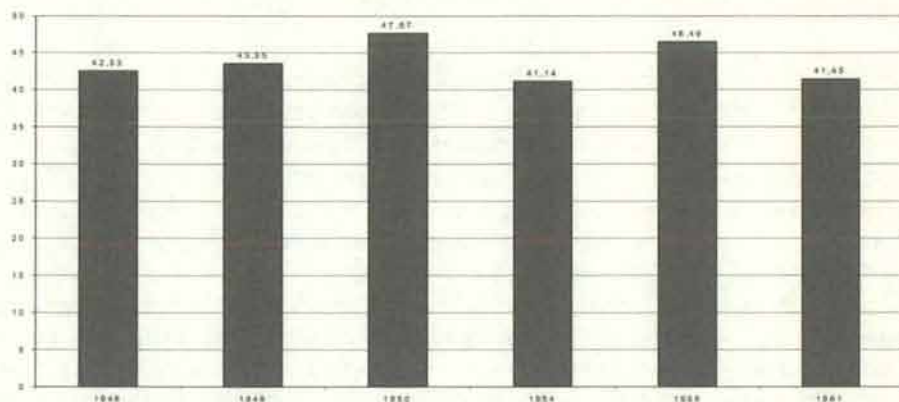
Le PSC-CVP craint ce nouvel acteur politique et l'attrait qu'il peut exercer sur les syndiqués chrétiens. Pourtant, la première participation électorale de l'Union démocratique se révèle un échec patent. Aux élections de mars 1946, l'UDB est bien en deçà de ses espérances et, avec 51 095 voix, ne recueille qu'un seul mandat parlementaire. Le parti est mort-né. Il s'éteint quelques mois plus tard. Il n'est jamais parvenu à rompre la «solidarité catholique» dans l'expression du vote sur lequel a joué le PSC-CVP durant la campagne électorale. En 1962, Felix Oppenheim attribuait même l'échec de l'UDB au sermon du cardinal Van Roey, le 26 octobre 1945²². Lors d'un séminaire organisé au pensionnat du Sacré-cœur, le cardinal Van Roey avait en effet fermement prôné l'union des catholiques.

«J'insiste dans cette assemblée sur l'impérieux devoir actuel d'union des catholiques belges, auxquels d'autres Belges peuvent évidemment s'unir. Pour recommander cette union j'allègue d'abord une raison d'opportunité car il y a, en ce moment, une poussée d'anticléricalisme dont on ne voit pas le motif réel. Pendant l'occupation, l'Eglise catholique belge a prêché la fidélité à la patrie et la résistance à l'envahisseur, du début jusqu'à la fin et le clergé a donné l'exemple. Son attitude a été magnifique, souvent héroïque. La grande masse des catholiques a suivi cet exemple. On cherche des prétextes. Il y a des inciviques et, s'il le faut, on en crée: «Tous les inciviques sont catholiques!». Et puis, on entend crier «vive le roi!»; or ce cri séditieux ne s'apprend que dans les couvents et les collèges catholiques! Du moins, on déclare cela solennellement au Parlement! Ce sont là des indications inquiétantes. Un second motif d'union est plus fondamental. Les catholiques ont une vision de la vie et une conception de l'homme autres que les non-catholiques. Ils ont l'obligation, comme catholiques, de faire régner ces principes, non seulement dans leur vie privée et familiale, mais aussi dans la vie sociale et publique, et, pour ce faire, il est tout indiqué que, s'ils peuvent utilement s'entendre avec d'autres citoyens, ils doivent commencer par s'entendre d'abord entre catholiques»²³.

Il faut dire que pendant une petite quinzaine d'années, la communion catholique trouve à s'exprimer à travers deux questions qui polarisent le clivage philosophique: le problème du retour sur le trône du roi Léopold III et la question scolaire. L'une et l'autre cimentent l'unité politique des catholiques. Au surplus, dans la partie flamande du pays, le PSC-CVP récupère l'électorat du flamingantisme politique dont toute expression politique est plombée pour de longues années à la suite de la collaboration avec l'Allemagne nazie du VNV et de son leader Staf De Clercq.

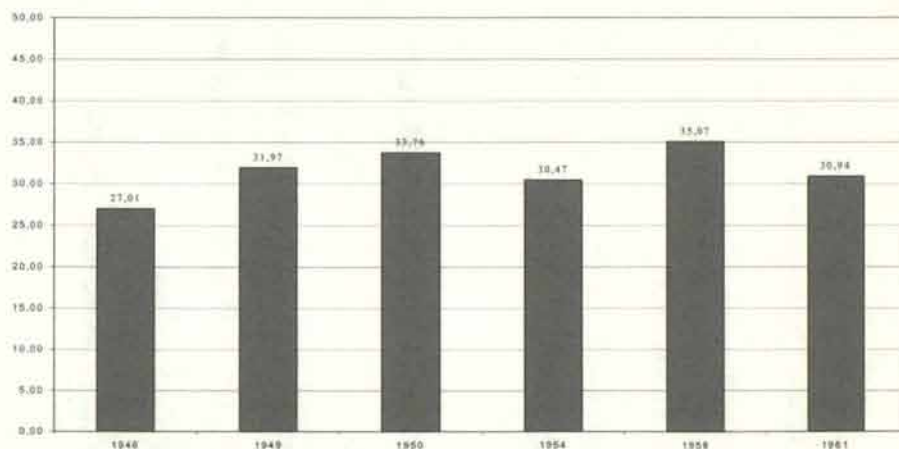
Electoralement, le PSC-CVP vit à ce moment une période dorée (voir graphique 1). Il réalise des scores spectaculaires qui lui permettent notamment de conquérir la majorité absolue à la Chambre et au Sénat au scrutin de 1950.

Graphique 1
Performances électorales du PSC-CVP à l'échelle nationale (1946-1961)



En Wallonie, les scores sociaux chrétiens sont moins importants que la moyenne. Mais ils sont appréciables (voir graphique 2)

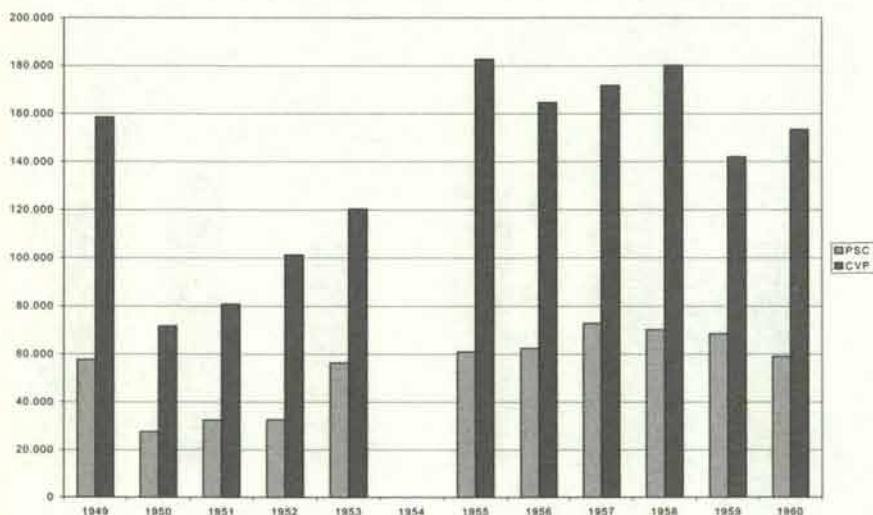
Graphique 2
Performances électorales du PSC-CVP à l'échelle wallonne (1946-1961)



Néanmoins, cette polarisation philosophique n'a pas eu que des vertus. Les conditions du règlement de la question royale ont suscité de profonds ressentiments dans la famille sociale chrétienne²⁴. Jean Duvieusart, Premier ministre – francophone –, a dû céder son maroquin. Au surplus, les courants proches du Mouvement ouvrier chrétien n'ont pas toujours bien vécu cette solidarité nécessaire de la meilleure des façons.

Entre 1950 et 1954, le gouvernement homogène social chrétien polarise par ailleurs le conflit philosophique sur une autre problématique. En 1952, le ministre de l'Éducation Pierre Harmel fait adopter une série de lois très favorables à l'enseignement libre confessionnel. Elles suscitent l'ire du monde laïque et de ses relais politiques : le parti socialiste belge et le parti libéral. C'est largement en réaction à cette « dynamique majoritaire » sur la question scolaire que se met en place, au terme de l'élection nationale de 1954, le « gouvernement des gauches » d'Achille Van Acker. Celui-ci agrège le PSB et le PL. Pour la première fois depuis 1884, le catholicisme politique découvre les bancs de l'opposition. Soulignons cependant que, contrairement à la situation qui prévaut actuellement, la formation qui abandonne le pouvoir demeure un parti exceptionnellement puissant. Le PSC-CVP est fort d'un potentiel électoral toujours important, d'une capacité militante notable (voir graphique 3) ou encore d'un réseau d'organisations sociales particulièrement dynamique et influent. Surtout, il peut, dans son opposition, clairement se focaliser sur une question rassembleuse : la lutte contre les projets du ministre socialiste de l'Éducation, Léo Collard.

Graphique 3
Nombre d'adhérents du PSC-CVP (1949-1960)



Cette mobilisation sociale et politique du «monde catholique» concourra grandement à la défaite – relative – des partis socialiste et libéral aux élections de 1958. Le psc-cvp n'est pas loin d'emporter une nouvelle majorité absolue à la Chambre et au Sénat. En même temps, les principaux acteurs du système politique prennent conscience que la «tentation majoritaire» dans le dossier scolaire n'est plus tenable. Fort de cette conviction, le gouvernement minoritaire social chrétien²⁵ engage une négociation élargie aux partis de l'opposition. Elle débouche sur la signature du pacte scolaire par les trois grands partis: socialiste, social chrétien et libéral. Le 16 novembre 1958, les congrès des trois principaux partis adoptent ce pacte scolaire avec des majorités relativement nettes²⁶. psc-cvp et pl-lp forment un gouvernement inédit depuis 1945.

Cet aboutissement est un moment crucial de la vie politique belge et du psc-cvp. Sans disparaître, le clivage catholique-laïc perd de sa prégnance. Plusieurs partis et des segments de la société en prennent acte. Le début des années soixante est marqué par une nouvelle polarisation sociale et politique symbolisée par la grève de l'hiver 1960-1961. Ce mouvement révèle au surplus, pour la société belge, la polarisation de plus en plus marquée sur le clivage linguistique.

Le parti libéral est le premier à avoir intégré cette évolution. A la fin des années cinquante, son président, Roger Motz, lance un processus de redéfinition identitaire et programmatique des libéraux belges. Ce travail s'accélère au début des années soixante sous la houlette d'un nouveau président Omer Vanaudenhove. Elu le 6 mai 1961, Vanaudenhove accélère le rythme. Il confirme le nouvel ancrage des libéraux sur les questions socio-économiques et l'abandon de l'anticléricalisme, qui était un des traits majeurs de l'identité du libéralisme belge. Ce processus de réaligement est spectaculaire et le changement est capital. Les libéraux souhaitent s'ouvrir à l'aile droite du psc-cvp et, plus largement, aux électeurs catholiques. Symboliquement, le parti change son appellation et devient le parti de la liberté et du progrès (plp).

Si l'apaisement sur le clivage philosophique et l'exacerbation sur les clivages socio-économique et linguistique favorisent l'essor du libéralisme politique belge, il en va tout autrement pour la famille sociale chrétienne. Le ciment que constitue le rapport au catholicisme perd de sa substance. Et ce parti transversal sur les questions économiques et sociales a les plus grandes difficultés à clairement se positionner en la matière. La division en son sein est patente. Au printemps 1961, l'aile droite du parti souhaite la poursuite de la collaboration avec les libéraux tandis que l'aile de centre-gauche, emmenée par Théo Lefèvre, prône une alliance avec le psb. Ce dernier point de vue prévaut mais au prix d'arrangements et d'attitudes qui brouillent l'identité du parti. Théo Lefèvre devient Premier ministre dans un gouvernement social chrétien-socialiste tandis que Paul Vanden Boeynants, représentant de l'aile droite, accède à la tête du parti et ne se prive pas de critiquer la coalition rouge-romaine.

Les difficultés ne sont pas moins manifestes sur la question linguistique. L'adoption des lois linguistique de 1963 mettent à mal l'unité du psc-cvp²⁷. Sociaux chrétiens francophones et néerlandophones divergent de plus en plus.

D'un point de vue politique, le trouble interne à la famille sociale chrétienne se marque de manière saisissante. Aux élections de 1965, le psc-cvp enregistre une défaite spectaculaire. Cet échec électoral constitue un choc (voir graphique 4). Sur le

clivage socio-économique, le parti social chrétien est plus manifestement concurrencé par les libéraux, surtout dans la partie francophone du pays. Le PLP a doublé ses voix.

Sur le clivage linguistique, le PSC-CVP vit l'essor de *partis communautaires*. C'est particulièrement vrai en Flandre avec la progression de la Volksunie, qui décroche près de 350 000 suffrages et douze sièges. Mais du côté francophone, les deux nouveaux partis wallons — le Front wallon et le parti wallon des travailleurs — totalisent 50 000 voix et deux sièges. Quant au Front francophone, ancêtre du Front démocratique des francophones — le FDF —, il recueille pas moins de 75 000 suffrages et trois sièges.

Il n'en faut pas plus pour approfondir les forces centrifuges dans les rangs du PSC-CVP. En dépit de la mise sur pied d'un gouvernement social chrétien-libéral, dirigé par Paul Vanden Boeynants, dont la volonté est de mettre au frigo la problématique institutionnelle et linguistique, ces forces font faire imploser le parti social chrétien unitaire. L'« affaire de Louvain » est le détonateur.

En Flandre, une part importante des élites politiques et sociales, de même que des segments non négligeables de la société, souhaitent l'application pure et simple des lois linguistiques à l'enseignement universitaire. En d'autres termes, l'introduction de l'unilinguisme à l'Université catholique de Louvain. L'aile flamande du PSC-CVP se rallie de plus en plus à cette revendication. L'exigence d'un transfert de la section francophone de l'UCL s'approfondit en 1967 et au début de l'année 1968, l'aile flamande du PSC-CVP franchit le Rubicon. Chargé par les parlementaires néerlandophones du PSC-CVP d'interpeller le gouvernement sur le transfert de la section francophone de l'Université catholique de Louvain, Jan Verroken est à l'origine de la chute du gouvernement²⁸. Les ministres sociaux chrétiens francophones ne peuvent suivre cette voie. Les ministres sociaux chrétiens néerlandophones ne peuvent accepter le *statu quo*. Le gouvernement a vécu. Le PSC-CVP aussi. CVP et PSC se séparent, même si subsiste un organe censé assurer une certaine coordination entre les deux formations. Pour les sociaux chrétiens, le coup est rude et l'installation de l'aile francophone de l'UCL sur le campus de Louvain-La-Neuve est vécue comme un véritable traumatisme.

4. Un cheminement pas tout à fait seul

Le parti qui prend son destin en main à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix semble cumuler certains handicaps.

Sa « création » s'est faite dans le déchirement pour la communauté catholique. Les scrutins de 1965 et de 1968 ont raboté de manière significative son poids électoral au profit des libéraux et des nouveaux venus du Front démocratique des francophones et du Rassemblement wallon (RW). La pratique religieuse s'érode en francophonie. Au surplus, les tensions entre ailes gauche et droite du parti sont ravivées. La démocratie chrétienne ne parvient pas à aboutir à un accord structurel avec le PSC. Le 26 février 1972, le Conseil général du Mouvement ouvrier chrétien (MOC) choisit d'ailleurs d'affirmer son autonomie et le pluralisme politique en son sein.

Cependant, le PSC jouit aussi de trois avantages importants.

- Le réalignement opéré par les libéraux a modifié leur statut et celui du PSC. De 1919 à 1961, le parti libéral a été le parti pivot de l'échiquier politique belge, à telle enseigne que durant cette période, il a été au pouvoir la très grande majorité

du temps. Après 1961, ce statut pivotale ne peut plus être assumé. Le parti libéral a glissé à droite rendant impossible, pour un long temps, une coalition avec les socialistes. Les sociaux chrétiens, classés jusqu'alors les plus à droite de l'échiquier politique, récupèrent cette fonction pivotale en occupant la position centriste de l'échiquier politique. Bien évidemment, il s'agit d'un atout majeur.

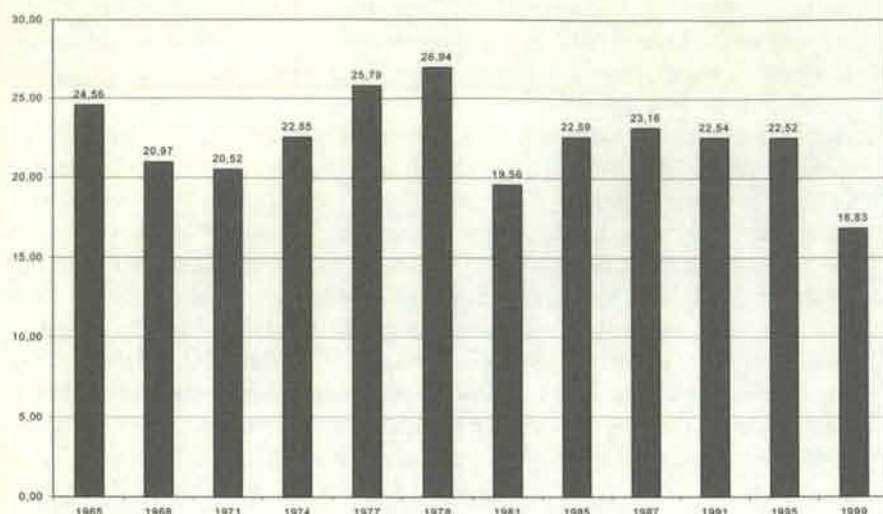
- Il trouve d'autant plus à s'exprimer que l'on n'imagine pas constituer un gouvernement sans symétrie politique. Compte tenu de la force qu'incarne encore le CVP, le PSC est assuré d'exercer les responsabilités gouvernementales aussi longtemps que son *alter ego* maintient son statut de parti dominant dans l'espace politique flamand.
- Enfin, le PSC est certes durement concurrencé par le Rassemblement wallon dans l'espace politique wallon, mais cette formation recèle de nombreuses fragilités : caractère transversal sur le plan socio-économique, structure lâche, faible implantation communale, focalisation programmatique sur une thématique, ... Dès 1974, le RW connaît une première stagnation électorale. A l'inverse, le PSC opère un léger redressement. La première participation gouvernementale du parti régionaliste wallon fait éclater les contradictions en son sein. Président du PSC, Charles-Ferdinand Nothomb tente d'ailleurs d'attirer à lui, l'aile de centre-droit du RW ; en particulier Jean Gol, François Perin et Etienne Knoops. Mais à son grand dam ²⁹, il n'emporte pas la mise dans sa formation à ce sujet.

Ces atouts équilibrent les handicaps qu'éprouve le PSC durant cette décennie. Entre autres, ils lui permettent de connaître un regain électoral parallèle au déclin du Rassemblement wallon et au tassement des libéraux (voir graphique 4). Aux élections de 1977, et 1978, le PSC progresse en voix et en sièges.

Ces résultats n'effacent cependant pas les problèmes évoqués. Parmi ceux-ci, l'intensification des tensions entre ailes gauche et droite est particulièrement sensible dans les dernières années de la décennie soixante-dix. Son aile droite incarnée par le Centre politique des indépendants et cadres chrétiens (CEPIC) prend des positions de plus en plus droitières, qui ne sont plus « encadrées » par son dirigeant Paul Vanden Boeynants, dès lors que celui-ci revient à la présidence du parti en octobre 1979. Les passes d'armes entre le CEPIC et la démocratie chrétienne se multiplient et empirent dans leur expression. Dans un contexte de paralysie institutionnelle et d'approfondissement de la crise économique, elles ternissent l'image du PSC. En 1981, les sociaux chrétiens francophones – comme néerlandophones au demeurant – payent au grand comptant ces divisions étalées sur la place publique.

Le scrutin de 1981 est une véritable Berezina : le PSC perd un quart de ses électeurs et ne parvient que difficilement à s'entendre sur les conditions de sa participation gouvernementale avec le CVP, le PRL et le PVV. Paul Vanden Boeynants se retire au profit de son ancien chef de cabinet, Gérard Deprez. Installé pour quinze ans à la tête du parti, Deprez met immédiatement de l'ordre dans les expressions extérieures du parti. Les éléments les plus droitières du parti l'abandonnent et fondent le parti pour la liberté et le citoyen (PLC), qui ne sortira jamais de la marginalité politique.

Graphique 4
Performances électorales du psc en Wallonie (1965-1999)



Si la fin des années soixante-dix a été marquée par une lutte des tendances à l'intérieur du PSC, il en va autrement sous l'«ère Deprez». Sans complètement les décapiter, Gérard Deprez canalise les courants internes et exerce une présidence centralisée du parti. Plus largement, le parti est conduit par le «trio magique» – Gérard Deprez, Melchior Wathelet et Philippe Maystadt. En alliance avec les libéraux – de 1981 à 1987 – ou avec les socialistes – de 1988 à 1996, Gérard Deprez dirige tous les tournants et les choix du parti social chrétien. Les choix de Deprez lui valent des réserves sinon une hostilité grandissante dans le parti. La plus importante est sans doute celle de Charles-Ferdinand Nothomb. Plus largement, Gérard Deprez, comme président est victime d'un phénomène d'usure et de contestation grandissant.

5. Une formation en proie au chaos interne

C'est l'un des enseignements majeurs du scrutin pour la présidence en 1994. Gérard Deprez ne franchit que de justesse le cap de la majorité absolue face à Raymond Langendries et, moins significativement, à Marc Bertrand. Pour Gérard Deprez et pour le PSC, ce renouvellement du mandat présidentiel est celui de trop. Lui-même en est conscient qui souhaite accéder à un maroquin gouvernemental. Mais voilà, le «marché» des ministres sociaux chrétiens francophones est trop étroit. Et Wathelet et Maystadt ne souhaitent pas partir. Une dynamique centrifuge se met en place et va, en quelques mois, profondément affecter le PSC³⁰.

Deprez décide d'anticiper sa succession. Le 16 décembre 1995, il annonce son retrait avant terme en dévoilant sa favorite: «Je ne serai plus candidat. Je crois que le PSC nouveau a besoin d'un nouveau candidat et, pourquoi pas, d'une nouvelle présidente pour mener à bien sa rénovation»³¹. Mais les opposants à Deprez ne

l'entendent pas de cette oreille. Charles-Ferdinand Nothomb va à la bataille. La campagne, longue, déchire le parti. Ni Gérard Deprez, ni Philippe Maystadt, parrains de la candidature de Joëlle Milquet, n'ont anticipé l'entrée en lice de Nothomb et sa capacité de rassemblement. Ce dernier remporte de justesse le scrutin présidentiel.

La présidence sociale chrétienne de Charles-Ferdinand Nothomb se déroule sur fond de guerre interne et débouche sur l'échec d'une stratégie politique nouvelle. En prenant les rênes du PSC, Nothomb ambitionne de renverser les alliances gouvernementales et de renvoyer les socialistes dans l'opposition. A cet effet, il consulte et prépare le terrain avec les libéraux³².

Le président ira jusqu'à proposer le vote d'une motion de défiance constructive au Parlement wallon. Mis au courant, Gérard Deprez acquiesce et met, dans une interview de rentrée qui a frappé les esprits, tout son poids dans la balance³³. Ce message, censé conforter la stratégie du président du PSC, est accueilli glacialement parmi les élites intermédiaires du PSC et Nothomb le rejette.

Cette dénégation nothombienne et la marche arrière par rapport aux libéraux amènent ces derniers à changer leur fusil d'épaule. Le PSC ne sera pas le futur allié gouvernemental du PRL-FDF. Par ailleurs, dans son interview, Gérard Deprez s'est fort avancé et, pour une partie des cadres du PSC, s'est même brûlé. L'attitude de la direction du PSC, mais surtout celle de Nothomb, l'ont placé dans une situation inextricable : reculer ou approfondir. L'ancien président social chrétien choisit la deuxième solution : il confirme la charge anti-socialiste et le nécessaire rapprochement avec les libéraux. Il annonce la création d'un mouvement. Pour les édiles sociaux chrétiens, c'en est trop. Durant l'hiver 1997-1998, le PSC, dans la douleur, se sépare de celui qui a exercé la présidence du parti pendant quinze ans. Le 11 janvier 1998, Charles-Ferdinand Nothomb le qualifie d'*adversaire politique*³⁴. Les députées Pierette Cahay et Nathalie de T'Serclaes rejoignent Deprez dans le Mouvement des citoyens pour le changement (MCC).

Le 13 juin 1999, le PSC paye électoralement et politiquement cher ses errements. Combiné à la déroute du CVP, cela le conduit dans l'opposition face à une coalition socialiste-libérale-verte à l'échelle fédérale, de la région wallonne et de la Communauté française.

Ce résultat calamiteux des sociaux chrétiens est pour une part notable dû à la gestion interne du parti. D'une manière générale, le factionnalisme et les conflits internes brouillent tout à la fois le message et sa perception auprès de l'électorat. Cet aboutissement électoral est aussi un révélateur de mutations structurelles à l'œuvre depuis un demi-siècle, dont certaines se sont accélérées ces deux dernières décennies.

La sécularisation a nettement progressé. Cette évolution est manifeste. Les indicateurs sont tous convergents (voir tableau 1). La relation à l'Eglise s'est distendue et, dans certaines familles³⁵, s'est même cassée. Quelques repères en témoignent. La pratique dominicale est partout en recul. En 1999, seuls neuf pour cent des Wallons et six pour cent des Bruxellois se rendaient chaque semaine à l'Eglise pour respectivement trente-quatre pour cent et vingt-quatre pour cent trente-cinq ans auparavant. A peine plus d'un Wallon sur deux qui se marie et moins d'un Bruxellois sur deux le font à l'Eglise. Et même les cérémonies catholiques les plus pratiquées

– le baptême et les funérailles religieuses – enregistrent des reculs significatifs. Moins d'un Bruxellois sur deux se fait aujourd'hui enterrer à l'Eglise.

Tableau 1
Evolution des pratiques catholiques en Belgique ³⁶

<i>Pratiques</i>		<i>1967</i>	<i>1973</i>	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1998</i>
Pratique hebdomadaire	Belgique	42,9	32,3	26,7	17,9	11,2
	Flandre	52,0	38,5	32,2	21,3	12,7
	Wallonie	33,9	26,9	21,5	14,6	9,3
	Bruxelles	24,3	16,3	12,0	8,8	6,3
Baptêmes	Belgique	93,6	89,3	82,4	75,0	64,7
	Flandre	96,1	93,6	89,0	83,1	73,1
	Wallonie	92,8	90,3	82,3	74,2	64,8
	Bruxelles	81,6	62,1	44,9	34,4	23,4
Mariages religieux	Belgique	86,1	82,0	75,7	59,1	49,2
	Flandre	91,8	87,6	81,5	64,5	51,2
	Wallonie	83,5	80,2	73,4	58,1	54,3
	Bruxelles	61,5	54,4	44,7	28,1	20,6
Funérailles religieuses	Belgique	84,3	84,3	83,0	81,4	76,6
	Flandre	91,3	91,3	90,7	88,8	83,6
	Wallonie	79,3	80,0	78,2	76,8	73,6
	Bruxelles	72,0	68,4	64,2	60,4	48,7

Même dans le monde des croyants, le lien à l'institution catholique s'affaiblit. Les prises de distance envers les autorités religieuses sont beaucoup plus fréquentes dans leur comportement quotidien, dans leur pratique et dans leur rapport à la « communauté catholique » dont les liens et les sens s'érodent.

Certes, le parti social chrétien était une formation politique déconfectionnée, officiellement depuis 1945, mais il restait indubitablement rattaché à la chrétienté sinon au catholicisme. C'est ce qui a fondé son histoire, son identité, son rapport aux autres et son positionnement dans les clivages. Cette observation doit bien sûr être examinée dans une approche dynamique. Le catholicisme a évolué en cent soixante-dix ans, et les partis aussi. Mais aux yeux de l'électorat du psc ³⁷, la référence aux valeurs catholiques reste prégnante.

Le psc est ainsi face à un dilemme. Structurellement, sa présence et son poids ne peuvent, en principe, que s'amoinrir compte tenu des mutations sociologiques à l'œuvre dans les sociétés européennes et en Belgique particulièrement. Mais bouger, c'est changer « de base » ³⁸. C'est opérer un « réaligement », comme l'a réalisé la famille libérale dans le premier lustre des années soixante ³⁹. Seulement voilà, se réaligner pose trois problèmes cruciaux au parti social chrétien.

1. Il s'agit d'abord de choisir un nouveau clivage de référence et de se positionner de manière prioritaire par rapport à un de ses versants, pour autant que celui-ci ne soit pas déjà occupé. Quel pourrait donc être le nouveau clivage de référence du

PSC ? Et sur quel versant ? Par rapport à la théorie classique des clivages élaborée par Stein Rokkan et Seymour-Martin Lipset ⁴⁰, force est de constater qu'on ne voit pas bien ce qui pourrait fonder la nouvelle identité du PSC. Certains de ses cadres font référence au clivage matérialistes-postmatérialistes. Ce clivage initialement proposé par Ronald Inglehart ⁴¹ est sujet à caution et à débat dans la littérature scientifique. Quand bien même il serait reconnu, il reste à se demander si les sociaux chrétiens sont à même de « faire la différence » par rapport à leurs partenaires-adversaires politiques. En quoi, le PSC pourrait-il être plus « post-matérialiste » qu'Ecolo, le PS et le PRL ? Et quel serait alors son adversaire sur le versant matérialiste ?

2. La deuxième difficulté réside dans le rapport au clivage socio-économique (possédants-travailleurs dans la terminologie de Lipset et Rokkan). Aucun parti politique n'a pu faire l'impasse sur celui-ci. Et c'est par rapport à lui que le PLP se réaligna en 1960-1961. Les sociaux chrétiens se sont toujours présentés comme la force d'équilibre sur ce clivage, ce qui fondait sa dimension transversale. Un réaligement nécessiterait un repositionnement sur ce clivage aussi. Dans quel sens ? Par rapport à quelles orientations ? Ces questions restent ouvertes, d'autant qu'au sein même du PSC, la thématique est sensible.
3. Le dernier problème est justement lié à la dimension transversale du parti social chrétien. En termes d'adhérents et d'électeurs, le parti catholique puis le parti social chrétien ont su agréger des visions et des intérêts différents au nom d'une référence commune, ou supposée telle, au catholicisme. Pour le PSC, un réaligement entraînerait, au mieux, un affaiblissement de cette référence commune, au pire son extinction. Bien sur, cette référence commune s'est déjà singulièrement effritée depuis quarante ans. CVP et PSC ne sont plus, loin s'en faut, les seules expressions politiques des catholiques. Mais il subsiste néanmoins un socle important. C'est ce socle qui est en jeu.

La marge est donc étroite. Le parti social chrétien a pourtant été de l'avant. Le 9 juin 2001, il a adopté une nouvelle plate-forme doctrinale, la *Charte de l'humanisme démocratique*. Il y définit la forme et l'espace qu'il souhaite occuper :

« Avec le manifeste intitulé « L'humanisme démocratique » dont les idées sont considérées, avec l'adoption de la charte, comme le cadre de référence de son action politique future, le PSC s'affirme comme un parti résolument moderne qui s'inscrit dans le changement. Face à la transformation de la société de piliers, il assume certaines ruptures nécessaires avec le passé en dépassant notamment le clivage confessionnel. Il porte désormais, sans renier son âme, dans un projet ouvert à tous et adapté aux nouveaux enjeux, l'imaginaire, le souffle et les valeurs de ceux qui ont construit et porté le parti avant nous tout en s'adressant désormais aux attentes des nouvelles générations, de ceux qui sont incroyants ou qui appartiennent à des religions différentes.

Il s'affranchit de sa relation au pouvoir et ne se considère plus comme un « parti d'occupation des gouvernements » mais comme un parti dont la mission est avant tout de porter les attentes des gens dans l'Etat et non le contraire, en travaillant constamment et étroitement avec la société civile.

Face à la mondialisation, le PSC veut donner une dimension plus européenne et internationale à son action politique.

Sans quitter sa vocation à occuper une position centrale sur l'échiquier politique, il sort pourtant de ce que l'on a trop souvent appelé le « centrisme mou » et se positionne prioritairement sur d'autres clivages plus inédits que le seul clivage socio-économique classique. Il se définit ainsi comme le parti qui parvient à transcender le clivage « droite/gauche » pour se positionner sur les nouveaux enjeux de société liés à l'avenir de l'humain : matérialisme/humanisme, égoïsme/fraternité, indifférence/participation, individualisme/personnalisme. Il veut parler autant de la qualité d'être que du bien-être. Il met l'accent ainsi sur la dimension non matérialiste de la vie et défend une conception forte du pluralisme. Bref, il est le parti de l'humain et lance à tous le pari de l'humain » ⁴².

Un an plus tard très exactement, il a confirmé symboliquement ce qu'il considère comme une nouvelle évolution identitaire en changeant complètement sa dénomination. Le PSC est devenu le Centre démocrate humaniste (CDH), abandonnant ainsi l'étiquette « chrétienne » et proclamant son ouverture au monde des non-croyants :

« A l'heure où la société civile est devenue pluraliste et où les nouvelles générations ne se reconnaissent plus dans les cloisonnements d'antan, nous devons assurer la déconfectionnalisation du parti en participant activement à un vaste processus d'ouverture et en défendant un projet politique qui soit autant adapté à l'idéal des croyants qu'aux attentes de ceux qui ne le sont pas mais qui partagent une vision exigeante de l'homme » ⁴³.

Lors du congrès de fondation, de nouveaux statuts ont aussi été adoptés ⁴⁴. Bien sûr, ils intègrent la nouvelle dénomination et l'ouverture aux non-croyants ou autres confessions que celles liées au christianisme. Par ailleurs, le CDH s'ouvre aussi aux sympathisants. Dans son article 9, les statuts les nomment « citoyens intéressés », à savoir des personnes ayant manifesté leur intérêt à l'égard du parti et de ses valeurs, et qui désirent, tout en ne devenant pas membres « participer aux activités et aux manifestations du parti ou recevoir des informations » ⁴⁵. Par rapport aux anciens statuts du PSC, qui n'avaient été que peu modifiés dans son histoire ⁴⁶, l'absence de structures *régionales* est confirmée. Le parti reste façonné autour de trois échelons : local, arrondissement et national.

En revanche, les postes de vice-président qui existaient politiquement mais pas statutairement sont créés. Le parti se dote de deux vice-présidents. L'article 73 prévoit que parmi le président, et les deux vice-présidents, il doit y avoir une personne de chaque genre, et une personne domiciliée dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde et une en région wallonne ⁴⁷. Enfin, en dépit de la nouvelle dénomination, Centre démocrate humaniste, où donc l'intitulé *parti* a disparu, la référence reste partielle dans les statuts : on dénombre pas moins de cent trente-deux renvois au mot *parti*.

C'est avec ce nouvel intitulé et cette nouvelle charte doctrinale articulée autour de cinq principes – « Défendre l'égalité », « Construire une solidarité participative », « Construire une mondialisation sociale », « Promouvoir le respect et les échanges entre les cultures », « Imposer le lien avec les générations futures et entre les générations » ⁴⁸ – que les démocrates chrétiens de Belgique francophone iront aux prochaines élections. De nombreuses interrogations restent en suspens.

1. La première concerne tout particulièrement le positionnement sur les problématiques socio-économiques. A ce stade, il apparaît peu clair. Comme parti d'opposition, le CDH a été particulièrement silencieux sur ces problématiques.
2. La deuxième concerne les alliances politiques. Souhaitant se réappropriier la vocation centriste et le statut pivot qui furent les siens pendant plusieurs décennies, le parti, en tant que tel, s'est bien gardé de définir son ou ses alliés privilégiés. Cette option pose cependant trois problèmes aux démocrates chrétiens francophones. D'abord, elle laisse ouverte, à l'interne, des interprétations différentes. Au lendemain du congrès de fondation du CDH, trois dirigeants ont prôné des voies différentes. Ancien président de la Chambre des représentants et président du congrès de la mutation, Raymond Langendries voit dès le 26 mai les libéraux du Mouvement réformateur, comme les partenaires et les interlocuteurs privilégiés du CDH ⁴⁹. Bourgmestre de la ville de Dinant et député fédéral, Richard Fourneaux lui emboîte le pas, chargeant au passage le parti socialiste : « En Wallonie, il y a une force politique incontournable monopolistique : le PS. C'est destructeur en termes sociaux, économiques et démocratiques. La différence de développement, parfois culturelle, entre la Flandre et la Wallonie fout l'Etat belge en l'air. Oui, la pieuvre socialiste étouffe la Wallonie. (...) Le MR me paraît un allié naturel. Je suis de plus en plus convaincu de la nécessité de trouver sur notre échiquier politique une force du centre, le CDH, qui doit pouvoir servir d'appoint à un pôle de droite pour une majorité de remplacement au pôle de gauche » ⁵⁰. En même temps pourtant, Jean-Jacques Viseur, secrétaire politique du CDH, voit sa formation clairement ancrée dans le camp progressiste aux côtés du PS et d'Ecolo ⁵¹. Ensuite, cette option permet difficilement au CDH de s'insérer dans les logiques et les dynamiques pré-électorales. En la matière, le PSC était orfèvre jusqu'à son éviction du pouvoir. Avec cette (non-)position, il apparaît totalement dépendant des événements – résultats électoraux et stratégie des autres partis. Enfin, l'électorat démocrate chrétien n'est pas vraiment éclairé sur les orientations d'un parti (nouveau) qu'ils doivent pourtant apprendre à connaître. Certes, ce faisant, les portes sont hypothétiquement ouvertes à gauche ou à droite, mais pour autant qu'un éventuel acteur à gauche ou à droite souhaite entrer. Cette problématique prend une dimension supplémentaire à l'examen de la situation de la démocratie chrétienne à l'échelle européenne. En l'espace de vingt ans, le parti populaire européen s'est inscrit dans une alliance – en perspective d'une fusion ? – entre démocrates chrétiens et conservateurs. La droitisation du PPE s'est accélérée alors même que la *démocratie chrétienne historique* est en recul à l'échelle européenne. Tant et si bien qu'à l'exception du petit parti populaire italien, à peu près toutes les formations membres du PPE sont dans un gouvernement de centre-droit ou dans l'opposition face au centre-gauche. Malgré les réserves fortes exprimées par Joëlle Milquet à l'endroit du PPE, on peut se demander dans quelle mesure le CDH pourra longtemps faire abstraction de cette réalité. Même le CD&V qui n'avait pourtant pas manqué de critiquer certains choix et décisions du PPE fait désormais référence à cette nouvelle donne pour prôner un renversement d'alliance en Belgique : « J'observe ce qui se fait ailleurs en Europe

et je vois que, partout, ce sont des coalitions de centre-droit qui se mettent en place» (Stefaan De Clerck)⁵².

3. La troisième question concerne ce que nous pourrions appeler l'*incarnation* du parti. A ce stade, le CDH n'a pu rallier à lui ni personnalité politique de renom ni figures de la société civile. En d'autres termes, les équipes dirigeantes du CDH – aux échelons national ou local – sont exactement les mêmes que celles du PSC. Dans ces conditions, il est difficile de prétendre au caractère neuf des démocrates humanistes. Bien évidemment, il est encore tôt pour porter une appréciation en la matière. Les élections nationales de 2003 seront sans doute un test en la matière. Mais il paraît évident qu'on ne se bouscule pas.
4. Enfin, plus largement, la question de savoir si le nouveau Centre démocrate humaniste est à même de s'attirer des adhérents et des électeurs que n'aurait pu accueillir le PSC est ouverte. Il en va d'ailleurs de même de sa capacité à préserver le socle qui lui demeurerait fidèle. La transformation du PSC en CDH lui a valu une petite opposition interne et, au final, une micro-dissidence : les chrétiens démocrates francophones (CDF). Cette scission n'apparaît certainement pas en mesure de concurrencer sévèrement le CDH. En termes électoraux néanmoins, l'abandon du label *chrétien* risque d'être plus problématique pour un segment électoral que, seule, cette référence explicite amenait à voter pour le PSC.

Notes

¹ Voir P. DELWIT, «Les mutations électorales du parti social chrétien», in P. DELWIT (éd.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

² J.-Ph. SCHREIBER, «Guerre scolaire, guerre de religion? Etude d'un concept historique dans le cas de la Belgique du XIX^e siècle», *Problèmes d'histoire des religions*, 1996, n° 7.

³ Voir P. DELWIT, «Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC», in P. DELWIT, *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

⁴ J. BEAUFAYS, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas : 1918-1958*, Bruxelles, Bruylant, 1973, p. 60.

⁵ Chanoine A. SIMON, *Le parti catholique belge. 1830-1945*, Bruxelles, La renaissance du livre, 1958, p. 111.

⁶ R. CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris Fayard, 1995.

⁷ J. MAEYER, «La ligue démocratique belge et ses antécédents», in E. GÉRARD, P. WYNANTS (éd.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, tome 2, KADOC studies 16, Louvain, Leuven University Press, 1996, p. 51.

⁸ J. NEUVILLE, *L'évolution des relations industrielles. Tome 2. La lutte pour la maîtrise du temps. La conquête des huit heures et la revendication des quarante heures*, Bruxelles, Editions Vie ouvrière, 1981, p. 22.

⁹ L.-E. TROCKET, *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Publications de la centrale d'éducation ouvrière, 1931, p. 15.

¹⁰ Voir J. STENGERS, «L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899», in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000.

¹¹ M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Points-politique, 1981, pp. 49 et ss.

¹² J. SMITS, «Les standen dans les partis sociaux chrétiens», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1986, n° 1134-1135, p. 4.

¹³ Emmanuel Gerard et Jaak Billiet ont ainsi relevé que les concurrences électorales étaient régulières : «Ainsi, en 1921, dans huit des seize arrondissements flamands, des listes catholiques conservatrices se présentaient à côté des listes flamandes et populaires. Lors des élections de 1925, il y eut des listes LNTC dans quatre arrondissements, et dans six districts électoraux lors du scrutin provincial suivant. Lors des élections communales de 1932, deux listes catholiques se présentaient dans de nombreuses villes; en 1936, des listes MOC se présentaient dans cinq arrondissement hennuyers». J. BILLIET, E. GERARD, «Eglise et politique. Les relations difficiles entre les organisations catholiques et leur parti politique avant 1940», in L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, J. REMY, J. BILLIET (éd.), *La Belgique et ses dieux. Eglises, mouvements religieux et laïques*, Louvain-La-Neuve, Cabay, 1985, p. 95.

¹⁴ W. PLANVIC, «L'Eglise et la politique en Belgique», *Res Publica*, 1968, vol x, n° 2, p. 227.

¹⁵ J. GÉRARD-LIBOIS, «Rex 1936-1940. Flux, reflux, tensions et dislocations», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1226, 1989, p. 6.

¹⁶ W. PLAVSIC, *op. cit.*, pp. 229-230.

¹⁷ E. GERARD, «Du parti catholique au PSC-CVP», in W. DEWACHTER (éd.), *Un parti dans l'histoire. 50 ans d'action du parti social chrétien*, Louvain-La-Neuve, Duculot, 1996, p. 29.

¹⁸ PSC, *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte?*, Bruxelles, 1945, p. 9.

¹⁹ P. MAGNETTE, «L'idéologie patricienne du parti social chrétien», in P. DELWIT (éd.), *Le parti social chrétien...*, *op. cit.*

²⁰ Aux pages 19, 36, 47 (deux fois), 49 et 82.

²¹ P. PASTURE, «Entre Eglise et citoyen : le PSC-CVP et sa base organisée», in W. DEWACHTER (éd.), *op. cit.*, p. 290.

²² F. OPPENHEIM, «Belgium: Party Cleavage and Compromise», in S. NEUMANN (ed.), *Modern Political Parties*, Chicago, The University of Chicago Press, 1962, p. 161.

²³ *La Libre Belgique*, 29 octobre 1945.

²⁴ J. GÉRARD-LIBOIS, « 1950 : L'effacement de Léopold III. Tempête au PSC-CVP », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1987, n° 1169-1170.

²⁵ La confiance a été votée par les parlementaires sociaux chrétiens et par le seul député de la Volksunie, son président F. Van der Elst.

²⁶ C'est parmi les congressistes socialistes que les réserves furent les plus nombreuses. Le congrès du PSB adopta le pacte scolaire par 659 voix pour, 231 contre et 18 abstentions. J. TYSENS, *Guerre et paix scolaires. 1950-1958*, Bruxelles, De Boeck, 1997, p. 170.

²⁷ « La situation dans le parti social chrétien. Préparation, déroulement et lendemains du XIX^e congrès », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1964, n° 235-236.

²⁸ « L'évolution récente des structures du CVP-PSC », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1970, n° 484, p. 10.

²⁹ Dans plusieurs de ses contributions, Charles-Ferdinand Nothomb regrette cet échec : « Le PSC finit donc par préférer la position du maintien de position « centrale » et « chrétienne » plutôt que de bénéficier d'un élargissement substantiel » (Ch.-F. NOTHOMB, « La première décennie du parti social chrétien », *Res Publica*, 1988, vol. XXX, n° 4, p. 477). « Le PSC aurait pu récupérer l'essentiel de l'électorat et des élites du RW, si le comité directeur avait accepté d'intégrer l'aile gouvernementale du RW, emmenée par François Perin, Jean Gol et Etienne Knoops » (Ch.-F. NOTHOMB, *Au fond des choses*, Bruxelles, Quorum, 1999, p. 31).

³⁰ Dans le livre de Frédéric François, Gérard Deprez relate en termes crus la discussion qu'il a eue avec Melchior Wathelet et Philippe Maystadt : « « Moments tragiques pour moi car je me suis rendu compte que l'un et l'autre voulaient partir et que j'allais me retrouver seul et complètement exsangue. C'est un épisode un peu sordide. Il y a eu des problèmes d'hommes et aussi des calculs de carrière. C'est à ce moment que la confiance s'est rompue entre nous ». Fr. FRANÇOIS, *PSC. Etre ou disparaître*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 115.

³¹ *Le Soir*, 18 décembre 1995.

³² Voir par exemple Fr. VANDE WOESTYNE, « Le complot de Gesves », *La Libre Belgique*, 9-10 juin 2001.

³³ *Le Soir*, 7-8 juin 1997.

³⁴ *La Libre Belgique*, 12 janvier 1998.

³⁵ On peut se demander si les interrogations récentes de Liliane Voyé et Karel Dobbelaere n'étaient pas, à ce sujet, de pure forme : « Et si l'on prend conscience du fait que de plus en plus fréquemment les générations futures vont être socialisées dans les familles éloignées de l'Eglise, on peut – sans pour autant être déterministe – s'interroger sur l'avenir de l'engagement ecclésial. Diverses recherches montrent en effet qu'il est plus simple d'abandonner des croyances et pratiques apprises que de les adopter lorsqu'on y a pas été socialisé ». L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, « De la religion : ambivalences et distanciements », in B. BAWIN-LEGROS, L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, M. ELCHARDUS (éd.), *Belge toujours. Fidélité, stabilité, tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000*, Bruxelles, De Boeck, 2000, p. 162.

³⁶ L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, *op. cit.*, pp. 148-149.

³⁷ P. DUMONT, L. DE WINTER, « L'électorat du PSC. Analyse longitudinale et comparée sur la base de données d'enquête », in P. DELWIT (éd.), *Le parti social chrétien... op. cit.*

³⁸ Problématique que mettait aussi en exergue Paul Wynants dans un numéro spécial de *La revue nouvelle* en octobre 2000 : « En quelque sorte, le PSC est confronté à la quadrature du cercle : il ne peut se contenter du *statu quo*, mais il n'a pas non plus les coudées franches pour innover résolument » (P. WYNANTS, « Le syndrome du « dji vou, dji n'pou ». essai de pathologie du PSC », *La revue nouvelle*, octobre 2000, p. 16).

³⁹ Voir P. DELWIT, « Du parti libéral... », *op. cit.*

⁴⁰ S. ROKKAN, S.-M. LIPSET (ed.), *Party systems and voter alignments: cross national perspectives*, New York, Free Press, 1967.

⁴¹ R. INGLEHART, *The Silent revolution: changing values and political styles among western politics*, Princeton, Princeton University Press, 1997.

⁴² PSC, *La Charte de l'humanisme démocratique approuvée par le congrès à Liège le 9 juin 2001*, 2001.

⁴³ J. MILQUET, *L'humanisme démocratique. Un projet qui parle au cœur et à l'âme des gens*, Bruxelles, Luc Pire, 2002, p. 8.

⁴⁴ *Les statuts du Centre démocrate humaniste, adoptés à Bruxelles, Palais des congrès, 18 mai 2002.*

⁴⁵ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁶ Voir à ce sujet P. DELWIT, B. HELLINGS, «Les mutations organisationnelles au PSC: structures et adhérents», in P. DELWIT (éd.), *Le parti social chrétien...*, *op. cit.*

⁴⁷ *Les statuts...*, *op. cit.*, p. 25.

⁴⁸ J. MILQUET, *op. cit.*, pp. 48 et ss.

⁴⁹ *La Libre Belgique*, 28 mai 2002.

⁵⁰ *Le Soir*, 27 mai 2002.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *La Libre Belgique*, 27 août 2002.



Le parti démocrate chrétien en Flandre (CVP)

Jaak BILLIET

En 1995 paraissait un ouvrage volumineux consacré à la démocratie chrétienne en Belgique entre 1945 et 1995 sous le titre *Tussen Staat en Maatschappij*¹. Entre autres contributions éclairant les diverses facettes de la démocratie chrétienne, il contient une étude empirique portant sur les électeurs du CVP et de son parti frère francophone, le PSC². La caractérisation du corps électoral des partis démocrates chrétiens y est effectuée principalement à partir de l'enquête électorale ISPO/PIOP de 1991 menée auprès de plus de 4 500 électeurs, dont 917 ayant voté pour le CVP en 1989 ou en 1991, ou les deux fois³. Une recherche portant sur 755 Flamands âgés de 10 à 20 ans interrogés en 1991 ou 1992 a aussi été utilisée.

Cette étude empirique établit que malgré la sécularisation grandissante, la religiosité reste le facteur explicatif le plus fort du vote fidèle pour le CVP. L'appartenance aux organisations chrétiennes (mutualité, syndicat, associations socio-culturelles), c'est-à-dire la sujétion ou l'attachement à un « pilier », semble aussi avoir un effet très positif sur le vote constant pour le CVP, et ceci indépendamment de la religiosité. Mais cet effet varie fort en fonction de l'âge : l'effet de l'attachement au pilier est significativement plus faible dans les générations plus jeunes. Troisième constat : le conservatisme culturel déclaré d'une large part de l'électorat du CVP. A cet égard, les électeurs flamands du CVP diffèrent assez significativement de leurs homologues francophones du PSC, qui peuvent être taxés moins de *conservatisme culturel* que de *conformisme bourgeois*. Cette différence a sans doute un lien avec la présence importante de membres du Christelijke arbeiders beweging (CAB) au sein du CVP : les ouvriers sont souvent progressistes sur le plan économique et conservateurs sur le plan culturel⁴. Enfin, il apparaît que les variables socio-culturelles, telles que le niveau d'instruction et l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle (à l'exception des indépendants), ont peu d'effet sur le vote pour le CVP. De ce point

de vue, le CVP peut réellement être considéré comme un parti centriste. Les femmes semblent voter un peu plus pour le CVP, mais l'effet de genre reste malgré tout faible ⁵.

Dans les pages qui suivent, nous nous attacherons aux continuités et aux changements survenus dans l'électorat du CVP au cours des années quatre-vingt-dix. Nous analyserons dans quelle mesure des évolutions peuvent affecter les déterminants structurels de la probabilité de voter pour le CVP en 1999, en comparaison avec ceux de 1991. Nous envisagerons aussi les changements éventuels dans les raisons de voter pour le CVP, et nous esquisserons un profil des électeurs CVP en ce qui concerne leur position sur des valeurs.

Ces thématiques sont pertinentes à la lumière des principaux défis auxquels le CVP a dû faire face dans les années quatre-vingt-dix, à savoir, d'une part, le changement d'orientation des relations entre le parti et « ses » organisations sociales et, d'autre part, la nécessité de repositionnement philosophico-éthique suite aux changements fondamentaux survenus dans la religiosité de la population flamande : deux processus étroitement liés que nous désignerons comme « dépillarisation » et « sécularisation ».

Aussi, avant d'analyser les données statistiques sur les électeurs du CVP, nous présenterons rapidement les changements idéologiques et structurels qu'a connus ce parti entre 1991 et 1999, et ses tentatives de réponse aux évolutions susmentionnées. La période étudiée prend fin aux élections de 1999, mais nous mentionnerons brièvement la transition importante du CVP vers le CD&V à la fin de l'année 2001. Ce passage est l'aboutissement provisoire d'un long processus de transformation. Il faudra attendre les élections de 2003 pour savoir si ces changements permettront de redresser la courbe déclinante du CVP (voir figure 1).

1. Les deux défis de la démocratie chrétienne en Flandre

Au début des années quatre-vingt-dix, et malgré son statut de parti programmatique détenteur d'une solide expérience du pouvoir, le CVP doit encore en grande partie son succès à la religiosité de ses électeurs et à leurs liens avec les organisations sociales que soutient le parti. Raison pour laquelle la sécularisation croissante et la dépillarisation des esprits sont à un moment donné devenus des défis majeurs pour le CVP.

A. Sécularisation

Les enquêtes successives portant sur la religion et les valeurs indiquent clairement que l'engagement religieux n'a fait que décliner depuis les années quatre-vingt-dix ⁶. La manifestation la plus frappante de ce phénomène réside dans la diminution des pratiques religieuses. En 1969, 52% de la population âgée de 5 à 69 ans en Flandre se rendait encore à l'Eglise chaque semaine. En 1998, cette proportion s'est réduite à 17%. La diminution du nombre de mariages religieux (de 91,8% à 51,2%) et de baptêmes (de 96% à 73%) est encore plus forte. Seuls les enterrements religieux restent à un niveau assez élevé (83,6% en 1998 pour 91,3% en 1969). Ces changements de comportements vont de pair avec une modification des croyances et de l'acceptation des normes éthiques religieuses. Dans les années quatre-vingt-dix, seule une minorité de catholiques accepte encore certaines croyances chrétiennes essentielles ⁷.

Sur deux sujets de débat politico-éthique à propos desquels l'Eglise adopte une position claire, à savoir l'avortement et l'euthanasie, on constate entre 1981 et 1998, mais surtout dans les années quatre-vingt, une permissivité grandissante au sein de la population ⁸. L'enquête *Religious and Moral Pluralism* (RAMP) menée en Belgique en 1998 montre que l'avortement dans un certain nombre de circonstances et l'euthanasie sont assez généralement acceptés. Seuls 10% s'opposent à l'euthanasie de façon inconditionnelle.

Ces indicateurs, choisis parmi d'autres, reflètent assez bien les changements survenus dans l'engagement religieux et l'éthique chrétienne. Il s'agit là d'une sélection limitée d'attitudes éthiques, mais ce sont précisément celles qui ont fait l'objet de débats politiques et à propos desquelles le CVP a tenté de se profiler. On ne peut cependant pas en conclure que la totalité de la population est devenue permissive, et que la base morale chrétienne est tout à fait minée. La permissivité n'est en effet pas de mise sur nombre de sujets proposés par l'enquête européenne sur les valeurs, comme le changement fréquent de partenaire sexuel (70% d'opposition), les expériences scientifiques avec des embryons (82% d'opposition) ou l'usage de drogues douces (89% d'opposition) ⁹. Signe que dans les années quatre-vingt-dix, l'appréhension éthique de tout ce qui a rapport aux questions de civisme est beaucoup plus aiguë, de sorte qu'il est davantage question dans ce cas d'une diminution de la permissivité morale ¹⁰. Tandis que des normes sociales se durcissent, émergent de nouvelles formes de morale bourgeoise, voire même de néopuritanisme, par exemple sur le tabagisme dans un lieu public, l'alcool au volant, la dégradation de l'environnement ¹¹. Mais la démocratie chrétienne ne détient pas le monopole sur ces sujets.

Etant donné que dans les années quatre-vingt-dix, une grande partie de la population flamande se compose de catholiques décléricalisés depuis deux ou trois générations, nous pouvons supposer qu'une référence directe à la tradition chrétienne ou à la morale catholique ne suffit plus comme fondement moral de cette nouvelle façon d'appréhender l'éthique. Ce repositionnement de « l'éthique chrétienne » et donc de l'identité personnelle qui y est liée, constitue un des grands défis auxquels le CVP a été confronté à ce moment.

B. La fin du modèle classique de pilarisation ?

Depuis 1945, le CVP n'est en principe plus un parti confessionnel pilarisé mais il a tiré un large profit électoral de ses liens privilégiés avec ses organisations satellites. Dans la théorie de la pilarisation, la façon dont un parti politique est lié à un réseau d'organisations sociales sur le terrain est caractérisée d'*exclusive*, de *stable* et de *formelle*. Les réseaux d'organisations libéraux, mais surtout socialistes et catholiques ont tous développé un lien exclusif, stable et formel avec un parti politique. Le CVP a bien essayé de dépasser ses *standen*, mais dans la pratique, cela n'a pas semblé si simple. Dans la mesure du possible, les *standen* se sont efforcés de faire élire leurs « amis » politiques. Ils ont laissé leurs mandataires amis défendre les intérêts de leur pilier au CVP et au Parlement. La coordination entre, d'un côté, le mouvement ouvrier chrétien (Christelijke arbeidersbeweging, ACW), le Boerenbond et l'organisation des classes moyennes (NCMW), et, de l'autre, le CVP, s'effectuait dans

des comités (politiques) permanents. Ce lien stable entre les organisations sociales et le parti a aussi garanti une présence renforcée des hommes de confiance des *standen* au gouvernement, dans les cabinets politiques et les multiples organes d'avis et de délibération¹². Cette situation a ôté au parti toute capacité de mouvement, mais ce phénomène était largement compensé par un vote relativement stable des membres de ces organisations sociales en faveur du CVP.

Dans les années quatre-vingt-dix, les conditions nécessaires au fonctionnement optimal de ce modèle ne sont plus remplies. *Primo*, à cause de la sécularisation, on ne peut plus parler de *projet éthico-sociétal* commun mobilisant tant les organisations sociales que le parti, et liant la base. *Secundo*, l'*harmonie* nécessaire entre les valeurs collectives d'un côté et de l'autre, les *intérêts* des groupes et individus, a disparu. Durant la période florissante des mouvements sociaux, la promotion et l'émancipation de la collectivité et celles des individus se renforçaient mutuellement. L'individu qui s'engageait dans la lutte pour l'idéal collectif du mouvement en retirait aussi un profit personnel (songeons à la question sociale ou à la question scolaire, qui ont assuré la promotion tant individuelle que collective). Lorsque les valeurs et les intérêts (matériels ou moraux) sont trop éloignés les uns des autres, des tensions internes peuvent surgir au sein du mouvement social et cela peut se répercuter sur les relations de segments du mouvement social avec le parti politique, qui deviennent alors plus épineuses. A l'évidence, il existe une tension entre la solidarité mondiale et la protection de l'environnement, d'une part, et la croissance économique de l'autre ; entre le souci des générations futures et la consommation et le bien-être actuels ; entre l'hospitalité et la sécurité. Avec l'apparition de ces débats éthiques polarisés portés par certains segments des mouvements sociaux, peu de voix sont à recueillir par les partis politiques traditionnels dans les années quatre-vingt-dix. Une *troisième* condition du bon fonctionnement du modèle de la pilarisation est la *division du paysage politique sur des sujets* (clivages) autour desquels les mouvements sociaux classiques se mobilisent. Cette condition-là n'est plus non plus remplie dans les années quatre-vingt-dix, car de larges pans de la population ont été davantage séduits par des thèmes ou combats situés hors des clivages institutionnalisés. Ce qui a laissé le champ ouvert à de nouveaux partis qui trouvaient peu d'adhésion auprès des mouvements sociaux existants et de leur parti politique. C'est entre autres le cas pour des sujets comme la protection de l'environnement, la solidarité mondiale, l'intégration des immigrés, l'accueil des demandeurs d'asile ou encore le fonctionnement de la justice (voir le cas des enfants disparus). Beaucoup de citoyens sont devenus plus actifs politiquement et ils se mobilisent de plus en plus hors des organisations préexistantes pour faire connaître leurs revendications. Liée à ce phénomène, une *quatrième* condition du modèle de la pilarisation disparaît, puisque les citoyens n'exercent plus leurs activités politiques à l'intérieur des canaux compartimentés prévus.

Ces différents facteurs ont pour conséquence la disparition de la *confiance de longue date* entre la base, les leaders des organisations sociales et les hommes politiques. Les élections des années quatre-vingt-dix sont caractérisées par un grand nombre d'électeurs volatils (au moins un tiers des électeurs à chaque élection). Si la confiance de longue date de la base des organisations sociales envers le parti-réseau ami diminue substantiellement et que le parti doit en conséquence perdre en influence,

le modèle de la pilarisation peut se trouver sous pression. Le parti peut avoir moins tendance à relayer les demandes des organisations sociales s'il n'est pas « payé » suffisamment en conséquence en terme de voix, et il peut partir à la recherche de nouveaux marchés. Le mouvement social, de son côté, peut être tenté de répartir ses apports entre différents partis.

Peu après les élections de 1991 déjà, les sondages montraient que le VLD renoué était en passe de devenir le plus grand parti, et les membres des organisations chrétiennes ont pris conscience de ce que la longue période de responsabilité gouvernementale du CVP pourrait arriver à son terme. Cette éventualité a beaucoup pesé sur les prises de position des organisations sociales. Après les élections de 1999, cette peur est devenue réalité.

Cette toile de fond nous permet de mieux comprendre les variations dans les prises de position des organisations sociales chrétiennes. La question des relations entre le mouvement ouvrier et le parti politique est déjà sujette à discussion au cours des années quatre-vingt. Lors d'une enquête au sein de l'ACW, interne mais contestée, une majorité s'est exprimée en faveur d'une influence renforcée du mouvement ouvrier chrétien à l'intérieur du CVP. Ce point de vue s'est traduit dans les conclusions du congrès de l'ACW de 1986 avant d'être confirmé lors du congrès d'octobre 1992¹³. D'après une étude datant du milieu des années quatre-vingt-dix, portant sur les membres du mouvement ouvrier chrétien, une majorité des membres actifs vote alors pour le CVP¹⁴. L'enquête électorale de 1991 montre cependant de grandes différences dans le vote régulier pour le CVP en fonction de l'âge et de l'ampleur de l'engagement dans les organisations chrétiennes. Dans les classes d'âge entre 45 et 75 ans, 58% des « membres actifs » affirment toujours une fidélité électorale au CVP, contre 22% des « clients » (moins engagés). Dans la classe d'âge des 18-44 ans, où les « clients » sont majoritaires, 41% des membres actifs semblent être des partisans fidèles du CVP, mais auprès des « clients » de cette classe d'âge, ce chiffre tombe à 16% à peine¹⁵.

Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, l'ACW a maintenu un lien exclusif avec le CVP. On note toutefois un changement prudent dans les prises de position du mouvement lors d'une journée d'étude du bureau permanent de l'ACW, le 20 janvier 1994. La possibilité y a été envisagée de collaborer dans le futur, à côté du lien *conditionnellement* privilégié avec les « amis » au sein du CVP, avec des hommes politiques d'autres partis, pour maximiser la réalisation du programme de l'ACW. La question a été débattue lors d'un congrès extraordinaire tenu en 1995. Depuis, il a été établi qu'il y aurait des contacts entre les représentants du mouvement ouvrier chrétien et des partis comme les socialistes du SP et les verts d'Agalev. L'idée d'un lien exclusif entre le mouvement et un seul parti semble totalement abandonnée après les élections de 1999. D'une interview accordée en juin 2002 par Jan Renders, le nouveau président de l'ACW, il ressort à nouveau que l'ACW maintient une *collaboration intense* avec ses propres mandataires au sein du CD&V, mais reste en même temps favorable à des contacts avec « des hommes politiques d'autres partis ouverts à nos projets ou points de vue. Eux aussi sont nos alliés »¹⁶. L'ex-CVP reste donc un collaborateur privilégié, mais il existe des interlocuteurs dans d'autres partis.

Une évolution similaire se joue à l'intérieur de l'organisation chrétienne des classes moyennes (NCMV). Parallèlement et par un changement de nom, qui fait disparaître la

référence chrétienne (« Christelijk »¹⁷), l'Unizo (Unie der zelfstandige ondernemers) recherche un autre type de relation avec les partis politiques¹⁸. Pour la défense des intérêts des petites et moyennes entreprises flamandes et des indépendants, l'Unizo veut dorénavant discuter avec différents partis politiques. Au terme de ces évolutions, une caractéristique essentielle du modèle classique de la polarisation, à savoir la relation exclusive avec un parti, semble appartenir au passé.

2. Les réponses du CVP : le renouveau programmatique

La figure 1 illustre l'évolution du poids électoral du CVP entre 1945 et 1999. En gros, la tendance est à l'érosion mais avec des nuances. Ainsi note-t-on un nouvel essor dans les années soixante-dix. Ce redressement est imputable à divers facteurs, tels la présence de leaders politiques populaires comme Leo Tindemans, le jugement par la population de la politique menée et l'organisation du parti. Mais les circonstances de l'époque ont aussi joué un rôle, comme le fait que les organisations chrétiennes se sont alors rangées dans la ligne de leur parti politique. Le déclin soudain de 1981 est aussi pour partie la conséquence de l'extension du droit de vote aux 18-21 ans : deux fois plus de nouveaux électeurs ont pris part aux élections en une fois et ils appartiennent à des tranches d'âge où la préférence pour le CVP est particulièrement faible. Durant les coalitions de centre-droit des années quatre-vingt, une partie de la base a remis en cause les liens entre le mouvement ouvrier chrétien et le CVP.

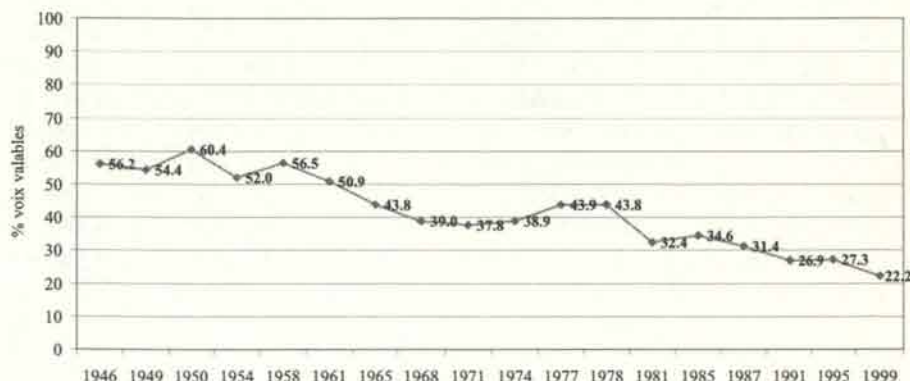
Nous l'avons montré ailleurs, la force des organisations chrétiennes en Flandre dans les années soixante-dix n'a que très peu subi l'influence de la sécularisation croissante¹⁹. Les organisations chrétiennes ont maintenu leur position dominante et influente dans tous les domaines, et le poids électoral du CVP a crû de façon constante durant cette période. Pour expliquer ce phénomène, nous avons fait appel à la notion de « chrétienté socio-culturelle » : nombre de catholiques décléricalisés ont continué à se sentir chez eux au sein du « monde » catholique auquel ils attribuent une identité particulière. La « chrétienté socio-culturelle » est une conscience collective qui, d'une part, consiste en une justification du droit d'existence des institutions chrétiennes, et, d'autre part, en une description de leur caractère propre. Cette justification ne fait plus appel à une apologie religieuse ou cléricale, mais à des principes issus de l'initiative privée : subsidiarité et rendement. Dans la description de la spécificité des institutions catholiques, l'accent s'est déplacé de « catholique » vers « chrétien », dans le sens de « personnalisme social, solidarité et équilibre entre les classes sociales, justice et attention »²⁰.

En faisant appel au personnalisme social et aux valeurs de la « chrétienté socio-culturelle », le CVP a pu maintenir ses relations avec ses organisations sociales dans les années soixante-dix²¹. Les valeurs de la « chrétienté socio-culturelle » sont alors explicitement symbolisées par le leader politique et le premier homme du CVP, Leo Tindemans. Le slogan électoral « *Omdat men belangrijk zijn* » (« Parce que les hommes sont importants »)²² lie directement le discours politique à ces valeurs. Une grande partie des membres engagés et de la direction des organisations chrétiennes a continué à considérer le CVP comme le parti privilégié dans les années quatre-vingt-dix²³.

Vers le milieu des législatures suivantes emmenées par Wilfried Martens et Jean-Luc Dehaene, on constate après chaque défaite une légère remontée, mais la reprise des années soixante-dix ne semble plus se répéter. Lors du congrès idéologique du CVP de 1986, la notion classique de personnalisme social a été adoptée et accolée à la notion d'*intendanc*e, qui met l'accent sur la responsabilité envers l'environnement, la paix dans le monde et le développement économique ²⁴. Cette actualisation du « personnalisme social » se situe dans la lignée de la pensée des organisations chrétiennes et du mouvement ouvrier chrétien en particulier.

Figure 1

CVP. Pourcentage de voix à la Chambre. Elections législatives 1946-1999.
Cantons flamands



Avec la prise de conscience des évolutions sociétales et le souffle des libéraux renoués du VLD dans le dos, le président Johan Van Hecke lance une opération de renouveau. On essaie de donner au « C » du CVP un nouveau contenu. Dans « Fini les slogans. Appel au Flamand responsable » (« *De slogans voorbij. Appel aan de verantwoordelijke Vlaming* »), on trouve encore de nombreux accents du congrès de 1986, comme l'insistance sur le surplus éthique, la défense des valeurs non matérielles, l'accentuation du personnalisme et de la responsabilité, l'option pour la solidarité et pour une économie écologico-sociale de marché. À côté de thèmes liés au renouveau politique, apparaît une prise de position modifiée par rapport au terrain, dans le sens d'une autonomie renforcée du parti par rapport aux organisations sociales. Le rôle politique et social immuable du terrain est souligné, mais il est aussi explicitement fait référence aux effets secondaires négatifs qui y sont liés. L'opération de renouvellement a pour objectif principal de s'adresser également aux nouveaux mouvements sociaux. En d'autres termes, le partenariat exclusif est remis en question par les deux partenaires (les organisations sociales comme le parti politique).

Ces renouvellements n'ont pas suffi à enrayer la fuite des électeurs vers d'autres partis et vers le parti libéral en particulier. Lors des élections des années quatre-vingt, un grand nombre de voix vont et viennent entre le CVP et les libéraux (PVV). La perte nette au profit du SP en 1987 a été largement rattrapée en 1991 ²⁵. Mais à chaque fois,

lors des trois élections suivantes des années quatre-vingt-dix, le CVP a perdu des voix en faveur du PVV puis du VLD. On peut évaluer la perte nette totale entre 1991 et 1999 entre 150 000 et 200 000 électeurs²⁶. A charge pour le CVP de déterminer s'il était préférable de s'adresser aux électeurs restants, les (anciens) ouvriers chrétiens, ou à ceux qu'il a perdus, les jeunes cadres et les indépendants. Ou s'il peut esquisser ce choix et développer une identité qui puisse lier les différentes classes sociales.

L'opération de refondation lancée après 1999 par le président Stefaan De Clercq va devoir donner une réponse à ces questions. Cette opération a été préparée après la défaite électorale de 1999 dans des groupes de travail locaux ou centraux (appelés les « *bijenkorven* » ou « ruches », pour symboliser la notion de solidarité) et a pris fin lors du congrès tenu fin septembre 2001, avec la proposition du nouveau nom, CD&V (Christen democratisch en Vlaams). Les valeurs antérieures sont toujours présentes de façon dominante, comme l'indique le titre du texte du congrès (« *Elk mens telt* », « chaque être humain compte »), mais un nouvel accent leur est imprimé : « *verbondenheid* » (« solidarité »). Ce concept abstrait fait entre autres référence au rétablissement du tissu social et à l'élaboration du « capital social ». Le profil flamand du parti a aussi été accentué par l'option confédéraliste. Il est encore trop tôt pour dire si ces nouvelles dispositions seront suffisantes pour conserver les électeurs traditionnels et en attirer de nouveaux. Certains, appartenant au clan des plus conservateurs sur le plan éthique comme l'ancien président Herman Van Rompuy, mettent l'accent sur le « devoir de responsabilité » comme contrepoids à l'individualisme illimité qu'ils perçoivent dans la société. C'est de ce côté-là surtout qu'ils voient un champ ouvert. Du côté des plus progressistes sur le plan éthique, parallèlement à la refondation, une scission s'opère autour de l'ancien président Johan Van Hecke. Avec des rénovateurs rassemblés sous l'étiquette « Nieuwe Christen Democraten » (NCD), il rallie le camp du VLD, et ce malgré sa proximité intellectuelle avec l'ACW.

3. Les changements dans les probabilités de voter CVP

Afin de discerner les évolutions dans les déterminants structurels du vote pour le CVP au cours des années quatre-vingt-dix, nous avons utilisé les enquêtes post-électorales menées par l'ISPO en 1991 et 1999. Environ 57% des personnes interrogées en 1999 ont déjà été interrogées en 1991 et 1995. Dans l'échantillon de 1991, 847 personnes interrogées ont affirmé avoir voté pour le CVP à la Chambre des représentants. Ce chiffre s'élève à 485 dans celui de 1999. Ces données permettent de faire des estimations fiables.

Pour évaluer l'effet des variables « lourdes » sur la probabilité de voter pour le CVP, nous avons utilisé la version adéquate d'une analyse de régression logistique. Les paramètres sont cependant assez difficiles à interpréter car la variable à expliquer n'est pas la probabilité de voter pour le CVP, mais bien la proportion de chance de voter pour le CVP par rapport à celle de voter pour un autre parti (votes blancs et nuls compris). C'est pourquoi les paramètres d'effet ont été convertis en déviations par rapport au vote moyen pour le CVP via une procédure effectuée par l'ISPO²⁷.

A. Les déterminants étudiés

Ces déterminants ont été mesurés suivant la même méthode en 1991 et en 1999. Le niveau d'études (*éducation*) est une variable subdivisée en quatre catégories : enseignement primaire, enseignement secondaire inférieur, enseignement secondaire supérieur et enseignement supérieur. Le niveau d'études ne semble pas avoir d'effet significatif sur la probabilité de voter ou non pour le CVP. Pour ce qui est de l'âge, cinq classes ont été élaborées. Le *statut professionnel* est divisé en sept catégories : les cadres supérieurs et les professions intermédiaires (qui comprennent les personnes exerçant une profession libérale, dirigeante, ou académique ainsi que les enseignants), les employés (qui incluent les fonctionnaires n'appartenant pas à la catégorie des cadres), les indépendants, les ouvriers qualifiés, les ouvriers non qualifiés, les pensionnés et, enfin, les inactifs (chômeurs compris). En ce qui concerne la religiosité, nous avons fait une distinction entre les catholiques, les laïcs et les personnes se déclarant sans conviction religieuse²⁸. De plus, la catégorie des catholiques a été affinée entre les catholiques périphériques, participant aux seuls rites religieux lors des fêtes de famille, les catholiques participant encore aux fêtes religieuses particulières et les personnes assistant régulièrement aux offices religieux. Pour mesurer les liens avec les organisations sociales, trois variables ont été utilisées : l'appartenance à un *syndicat* ou une *association de travailleurs* (ACV vs autres), l'adhésion à une *mutualité* (chrétienne vs autres) et l'*appartenance active* volontaire à des organisations ou associations. Dans ces cas-ci, une distinction est opérée entre l'appartenance active à des associations chrétiennes, l'appartenance active à d'autres associations et la non-participation.

Selon la théorie relative aux clivages traditionnels et à la polarisation, on peut s'attendre à ce que l'engagement religieux, l'appartenance à des organisations du pilier (mutualité, syndicat et organisations socio-culturelles) aient un effet sur la préférence pour le CVP. Mais les changements à l'œuvre dans une société se reflètent dans le comportement sociétal des générations. L'effet serait donc différent selon l'appartenance à une classe d'âge particulière. Même si l'on sait que tant le niveau d'études que le statut professionnel influent sur le vote pour les partis politiques, il n'est pas sûr que ces facteurs aient une influence sur le vote pour le CVP. Selon une enquête antérieure, les votes en faveur du CVP proviennent de façon plus ou moins égale de toutes les classes et toutes les conditions. Nous avons testé ces effets et, nous allons le voir, le niveau d'éducation n'a pas d'impact significatif sur le vote pour le CVP, et l'influence du statut professionnel a diminué en 1999. Examinons de plus près les différents effets et leurs évolutions éventuelles.

B. L'influence des caractéristiques structurelles en 1991 et 1999

L'information statistique des modèles de 1991 et 1999 est reproduite dans le tableau 8 en annexe. Certaines différences sont à noter dans le modèle explicatif du vote CVP le plus adapté. En 1991, on constate un effet direct du sexe, de la religiosité, de l'appartenance à une mutualité chrétienne et à une association professionnelle, de la participation active au sein d'une association chrétienne, de la profession et de l'appartenance ou non aux classes d'âge les plus jeunes en fonction de l'adhésion ou non à une mutualité chrétienne. En 1999, le modèle explicatif est plus simple

car certains effets ont disparu. Le sexe et la profession n'ont plus d'influence sur la probabilité de voter pour le CVP. L'interaction entre l'âge et l'appartenance à une mutualité chrétienne diminue aussi mais l'âge exerce à présent un effet propre, indépendant de l'affiliation à une mutualité. L'impact de la religiosité comme de l'adhésion à une mutualité ou à une association professionnelle chrétiennes a disparu, semble-t-il. Ces observations correspondent à nos attentes. L'effet de l'appartenance active à une organisation socio-culturelle chrétienne a peu changé. L'augmentation constatée de cet effet est peut-être à imputer à une meilleure mesure en 1999, et à une représentation plus faible des membres actifs des organisations chrétiennes au sein du panel.

Le tableau 1 le montre, l'attachement à un pilier et la religiosité exercent l'influence la plus importante sur la probabilité de voter pour le CVP en 1991. Ce constat reste valable en 1999. Etant donné qu'il s'agit ici d'effets nets, pour lesquels l'influence d'une caractéristique est isolée de celle d'autres caractéristiques qui lui sont liées, nous pouvons admettre qu'en 1991, l'appartenance à des organisations sociales telles que les mutualités (+8,8), les syndicats (+8,2) et l'adhésion active (+10,5) *pris ensemble* augmentent la probabilité de voter pour le CVP d'environ 27 pour cent au-dessus de la moyenne. De plus, si l'électeur va régulièrement à l'Eglise, cette probabilité s'élève encore de près de 21 pour cent. Enfin, s'il s'agit en plus de personnes âgées de plus de 55 ans, la possibilité croît encore de 8,8 pour cent.

La probabilité de ne pas voter pour le CVP est pratiquement inexistante chez les électeurs engagés au niveau religieux, et de surcroît membres actifs d'associations chrétiennes, de la mutualité et du syndicat chrétiens, en particulier parmi les plus âgés d'entre eux. Le même schéma à peu près prévaut en 1999, excepté la disparition de l'interaction entre mutualité et âge et le fait qu'il ne subsiste plus qu'un effet individuel de l'âge.

Pourquoi le CVP recueille-t-il de moins en moins de voix (voir figure 1), alors que certains effets favorables restent constants ? La réponse est simple : les effets existent toujours, mais les groupes où ils agissent sont de plus en plus restreints : l'expression des variables en pour cent le montre clairement. Les pourcentages pour 1991 et 1999 sont présentés entre parenthèses. On peut déduire de leur examen que le groupe détenant l'effet net le plus important sur le vote pour le CVP s'est en huit ans pratiquement réduit de 10 pour cent. Par rapport aux années soixante-dix, cette diminution équivaut même à plus de la moitié. Le même phénomène s'observe en ce qui concerne le CDA aux Pays-Bas ²⁹.

Tableau 1

Effet net des variables sociales « lourdes » sur le vote en faveur du CVP en 1991 et 1999 en Flandre (modèle logit ajusté : les ratios de odds sont exprimés en tant que déviations par rapport à la moyenne générale ($N_{1991} = 2398$; $N_{1999} = 1957$) (données ISPO))

<i>Déterminants (% en 1991 – % en 1999)</i> <i>Moyenne générale</i>	<i>CVP 1991</i> 25,2%	<i>CVP 1999</i> 21,3%
<i>Sexe</i>		
Homme (49,9 – 49,4)	-3,4	ns
Femme (49,4 – 50,6)	+3,5	
<i>Catégorie socio-professionnelle</i>		ns
Cadres supérieurs, professions intermédiaires (16,1)	-1,2	
Fonctionnaires, employés (12,2)	-1,1	
Indépendants (3,3)	-5,5	
Ouvriers qualifiés (7,9)	+0,9	
Ouvriers non qualifiés (16,5)	-1,9	
Pensionnés (17,8)	-0,0	
Inactifs (26,2)	+2,9	
<i>Religiosité</i>		
Sans conviction (12,8 – 16,3)	-17,7	-15,1
Laïcs (10,6 – 9,3)	-21,4	-14,6
Catholiques périphériques (35,1 – 35,3)	-5,1	-2,1
Pratiquants irréguliers (15,2 – 22,2)	+6,2	+5,3
Pratiquants réguliers (26,3 – 16,9)	+20,6	+21,2
<i>Syndicat ou association professionnelle</i>		
Chrétien (20,1 – 19,8)	+8,2	+5,9
Socialiste (10,7 – 12,1)	-13,0	-12,1
Autre (2,9 – 6,9)	-10,8	-5,2
Pas (66,4 – 61,1)	+0,1	+1,1
<i>Adhésion active à des associations*</i>		
Associations chrétiennes (14,9 – 17,7)	+10,5	13,9
Autres associations (23,6 – 22,9)	-2,1	-3,6
Non-actifs (61,4 – 59,3)	-1,7	-2,8
<i>Mutualité</i>		
Chrétienne (59,2 – 58,7)	(+8,8)**	+7,6
Autre (40,9 – 41,3)	(-12,8)**	-10,9
<i>Age</i>		
18-34 ans (11,4)	ns	-5,8
35-44 ans (8,8)		-1,8
45-54 ans (7,4)		+3,4
55-64 ans (6,1)		+4,5
+65 ans (7,2)		+4,7

Age x mutualité

Mutualité chrétienne

18-34 ans (20,7)	+8,8	- 8,7	(+0,3)	ns
35-44 ans (12,4)	+8,8	+3,8	(+12,8)	
45-54 ans (9,3)	+8,8	+4,3	(+13,3)	
55-64 ans (9,2)	+8,8	- 0,3	(+9,3)	
+65 ans (7,5)	+8,8	+13,3	(+22,3)	

Autre mutualité

18-34 ans (13,1)	-12,8	- 0,6	(-13,7)	ns
35-44 ans (8,1)	-12,8	- 1,9	(-15,0)	
45-54 ans (7,2)	-12,8	- 0,1	(-13,2)	
55-64 ans (6,6)	-12,8	+0,9	(-12,2)	
+65 ans (6,1)	-12,8	+3,1	(-10,1)	

Source : ISPO General Election Survey 1991 and 1999.

* Il est peu probable qu'il y ait plus de membres actifs dans les organisations chrétiennes en 1999 qu'en 1991. L'augmentation dans l'échantillon peut être liée à un meilleur enregistrement des données.

** En 1991, ces effets ont été mesurés en interaction avec l'âge, c'est pourquoi ils figurent entre parenthèses.

La disparition de l'interaction entre l'adhésion à une mutualité chrétienne (CM) et l'âge est intéressante. Nous avons établi en 1991 que parmi les groupes d'âge les plus âgés, l'effet de l'appartenance à une mutualité chrétienne sur la probabilité de vote pour le CVP est beaucoup plus fort que parmi les classes d'âge les plus jeunes. Chez les personnes appartenant au groupe d'âge le plus jeune et affiliées à une mutualité chrétienne, l'influence des deux variables s'annule de sorte que ces personnes se situent en 1991 à peu près au niveau moyen de probabilité de voter pour le CVP. Lorsque l'âge s'élève, la balance en faveur du CVP est positive. Chez les 65 ans et plus affiliés à une mutualité chrétienne, la probabilité de voter pour le CVP est supérieure d'environ 22 pour cent. Par ailleurs, parmi les individus affiliés à une autre mutualité, l'âge n'a quasi pas d'effet sur la probabilité de voter pour le CVP. En 1999, l'appartenance aux groupes d'âge les plus élevés a encore une légère influence sur la probabilité de voter pour le CVP (environ 4 pour cent), mais cela est valable tant pour les membres des mutualités chrétiennes que pour les non-membres. Autrement dit, l'effet d'interaction a disparu et l'influence de l'appartenance au pilier chrétien est aujourd'hui plus ou moins égale dans toutes les classes d'âge : les changements rapides survenus dans le courant des années quatre-vingt, qui ne se reflétaient pas encore dans l'électorat de 1991, se seraient manifestés à la fin des années quatre-vingt-dix.

Comment interpréter la disparition de l'effet direct du sexe ? En 1999, cet effet s'efface dès que l'on intègre dans le modèle l'appartenance à la vie associative chrétienne. Le phénomène peut être lié au fait qu'en 1999, la relation entre la participation à la vie associative chrétienne et le sexe est assez importante. A l'époque de l'enquête, les femmes ont une probabilité nettement plus grande que les hommes d'être des membres actives des associations chrétiennes (le taux de probabilité membre/non-membre est de 45% supérieur chez les femmes que chez les hommes). Cette influence du sexe sur l'appartenance à une association chrétienne n'est pas

présente en 1991 : les femmes resteraient plus actives que les hommes dans le monde chrétien. Vu la relation existant entre le sexe et l'affiliation, le sexe n'a plus d'effet direct sur le choix pour le CVP en 1999, mais bien un effet indirect via ce phénomène d'appartenance à des organisations chrétiennes.

Notons, enfin, la disparition de l'influence de l'appartenance à une catégorie professionnelle. Ce facteur a toujours eu peu d'importance dans l'explication du vote CVP, mis à part que la probabilité de voter pour ce parti était auparavant explicitement plus faible chez les indépendants, et plus forte parmi les électeurs inactifs. En 1999, la profession exercée n'a plus aucun effet net sur le choix pour le CVP. Cela peut avoir un rapport avec les glissements de certains électeurs vers d'autres partis, en particulier vers le VLD et Agalev.

4. Les incitants au vote CVP en 1991, 1995 et 1999

Après avoir analysé les probabilités de voter pour le CVP en fonction du statut social des électeurs, examinons la façon dont les électeurs justifient leur vote. On peut demander aux électeurs pourquoi ils ont voté pour tel ou tel parti : la réponse à la question prendra une signification assez différente si elle est posée entre trois et six mois après les élections, comme c'est le cas pour l'enquête électorale ISPO, ou à la sortie des urnes, dans le cas de l'ISPO/VRT (1995 et 1999). Les réponses enregistrées lors des sondages à la sortie des urnes, directement après le vote émis, reflètent mieux ce à quoi les électeurs pensent lorsqu'ils votent alors que les réponses récoltées lors des enquêtes électorales plus tardives relèvent davantage de rationalisations *a posteriori*, après connaissance et interprétation des résultats. Malgré ces divergences de signification, certains incitants au vote CVP sont suffisamment forts, ou, en d'autres termes, leur ampleur varie peu selon qu'il s'agit de sondages à la sortie des urnes ou d'enquêtes électorales. Nous avons analysé ces incitants pour les élections de 1999. Le tableau 2 compare les résultats obtenus lors de l'enquête électorale de 1991 (opérée alors que l'on ne disposait pas encore de sondages réalisés à la sortie des urnes) et les résultats des sondages effectués à la sortie des urnes en 1995 et 1999.

Tous les incitants ne sont pas comparables sur la totalité de la période considérée parce que, nous l'avons dit, le questionnaire de 1991 diffère assez fort de ceux de 1995 et 1999 (sondages à la sortie des isolements). De plus, certaines catégories n'ont pas été encodées en 1991 car à cette époque, elles ne semblaient pas pertinentes. Néanmoins, des conclusions substantielles peuvent être tirées à partir de la comparaison de ces données.

Le vote par tradition ou par habitude reste un facteur explicatif fondamental du vote pour le CVP, mais son importance a cependant légèrement diminué depuis 1995. La référence aux valeurs chrétiennes et aux autres valeurs reste aussi un facteur essentiel mais son ampleur se réduit. En effet, en 1991, environ 20% des électeurs du CVP font encore explicitement référence aux valeurs chrétiennes (non mentionné dans le tableau) ; en 1999, ce n'est plus le cas que pour 9% d'entre eux. En 1999, l'électorat fait néanmoins plus référence qu'auparavant à des valeurs pour motiver son vote. Cela peut s'expliquer par le fait qu'en 1999, peu après la crise de la dioxine, une partie des électeurs a fait appel à des valeurs écologiques. Par ailleurs, le CVP semble convaincre une partie des électeurs sur la base de la politique menée par le parti (avec de bons

gestionnaires dans le gouvernement) et d'une image de bon, voire de meilleur parti. Sur ce dernier point, il n'y a pas de différence avec l'ensemble du corps électoral. Cela ne semble donc pas apporter un avantage compétitif au CVP.

Tableau 2

Motivations à voter pour le CVP en 1991 (enquête électorale ISPO), en 1995 (enquête ISPO/VRT à la sortie des urnes) et en 1999 (enquête ISPO/VRT/FET à la sortie des urnes) exprimées en pourcentages (le pourcentage moyen pour l'ensemble des électeurs est présenté entre parenthèses)

Motivations	Enquête électorale de 1991		Enquête sortie des urnes de 1995		Enquête sortie des urnes de 1999	
Habitude/tradition	35,2	(16,0)	23,3	(12,6)	24,1	(13,1)
Valeurs	26,6	(13,8)	26,5	(12,2)	15,1	(16,4)
Education	18,7	(8,9)	14,3	(9,1)	14,7	(6,4)
Candidats	13,4	(10,2)	13,4	(7,9)	16,0	(10,3)
Bonne politique du parti	12,3	(7,2)	4,1	(1,8)	13,7	(4,8)
Meilleur parti	-	-	10,1	(7,3)	9,0	(7,0)
Image du parti	3,6	(4,2)	9,2	(6,3)	8,6	(6,4)
Programme (en général)	2,3	(3,7)	4,3	(6,5)	3,2	(8,0)
Renouveau politique	-	-	0,0	(5,3)	0,2	(9,8)
Service politique	5,3	(5,7)	2,4	(1,8)	1,2	(1,4)
Anti-politique et revanche	1,4	(16,1)	4,6	(13,9)	4,5	(10,6)
Thématique communautaire	0,0	(3,1)	0,0	(0,7)	0,2	(0,9)
Nombre d'électeurs	631	(2 507)	960	(3 748)	(1 650)	(7 851)

A en juger par les motifs moins évoqués par les électeurs du CVP que par la moyenne, le renouveau politique n'est assurément pas très prisé des électeurs du CVP. La référence à cette idée ne profite pas au CVP. Cela peut être mis en relation avec le rôle de la tradition et de l'habitude. Les sentiments anti-politiques, de désintérêt, voire même de revanche, sont très peu présents chez les électeurs du CVP, mais ils ont légèrement augmenté en 1995. La thématique communautaire est peu spontanément mentionnée comme facteur explicatif du comportement électoral, tant dans l'ensemble de la population interrogée que par les électeurs CVP en particulier.

5. L'univers idéologique des électeurs CVP

Pour expliquer le comportement électoral, un panel d'échelles a été intégré dans les enquêtes électorales afin de mesurer les valeurs et attitudes des électeurs. Etant donné que les échelles de 1991 diffèrent sensiblement de celles de 1995 et 1999, nous avons décidé de ne nous centrer que sur les deux dernières pour mener notre analyse. Des échelles élaborées en 1991, seules les plus fiables ont été conservées en 1995. Certaines échelles ont été corrigées et de nouvelles ont été construites, qui ont à leur tour été testées³⁰. En s'appuyant sur les connaissances acquises et sur les résultats de l'analyse factorielle confirmatoire, nous avons fabriqué en 1999 des échelles fiables et, dans la mesure du possible, comparables avec celles de 1995. La formulation exacte des propositions est consultable dans les documents-sources de l'enquête ISPO³¹. Toutes les échelles ont été transformées de façon à varier de 0 (minimum)

à 10 (maximum). Les scores les plus élevés vont dans le sens d'une approbation de l'énoncé : par exemple, plus les scores sur l'échelle de l'ethnocentrisme sont élevés, plus le sentiment négatif envers les immigrés est fort. Si nécessaire, nous préciserons la tendance de l'échelle. L'information sur les tendances centrales et la dispersion pour la totalité du corps électoral en 1995 et 1999 sont présentées dans le bulletin de l'ISPO consacré aux élections de 1999 ³².

Ethnocentrisme (ETNO) : huit affirmations mesurent l'aspect *outgroup* ³³ du concept ethnocentrisme. Trois autres énoncés expriment le sentiment de menace ressenti au niveau de la culture et des coutumes en raison de la présence des immigrés. Trois autres propositions traitent de la rivalité sur le marché du travail, de la limitation des droits politiques des immigrés et de la méfiance envers ceux-ci. Enfin, les deux indicateurs restants traitent de la limitation du nombre d'immigrés venant s'installer en Belgique. Un de ces deux indicateurs remplace celui utilisé en 1995 concernant le mariage avec les immigrés. Toutes les propositions expriment un sentiment négatif à l'encontre des immigrés. Les échelles élaborées semblent être suffisamment fiables (α de Cronbach = 0,90 pour les deux enquêtes). Malgré cette légère différence en ce qui concerne un indicateur, nous pouvons conclure sur la base des échelles de facteur que les deux indicateurs mesurent le même concept, à savoir « le sentiment d'insécurité à l'égard des immigrés ».

Autoritarisme (AUTOR) : ce concept classique renvoie à un ensemble de neuf *syndromes sous-jacents* ³⁴ parmi lesquels trois ont été mesurés dans l'enquête ISPO : l'attachement aux normes et valeurs conventionnelles, la soumission et l'attitude non critiques envers les autorités morales et l'agression autoritaire envers ceux qui ne respectent pas ces normes. Les deux derniers syndromes sous-jacents cités sont à l'origine de la tendance à la distanciation par rapport aux autres groupes ethniques et sociaux (contre-identification) constatée chez les personnes autoritaires. Dans la liste de questions de l'enquête ISPO de 1995, sept indicateurs sondent l'autoritarisme de façon fiable ($\alpha = 0,80$), traitant de ces trois syndromes sous-jacents. Nous avons essayé de transformer l'échelle en une échelle pondérée, mais ce projet a échoué. Aussi n'avons-nous conservé dans notre liste de questions de 1999 que trois des sept propositions sur l'autoritarisme utilisées en 1995. À savoir : l'autoritarisme au sein de la famille, le commandement ferme et la prise en charge radicale de la criminalité. Un nouvel indicateur, portant sur « une avant-garde nationale dévouée qui prenne en charge le commandement », peut être ajouté à la nouvelle échelle de l'autoritarisme mais sa fiabilité est plutôt faible. C'est la raison pour laquelle un des indicateurs mesurant l'acceptation d'une prise en charge plus radicale de la criminalité (« à l'heure actuelle, les criminels ont trop de droits ») a été incorporé dans l'échelle comportant dès lors cinq indicateurs, relativement fiable ($\alpha = 0,69$). Bien que la distribution des deux échelles soit assez semblable en 1995 et 1999, ces dernières ne sont pas entièrement comparables.

Prise en charge radicale de la criminalité (REPPE) : il s'agit d'une échelle tout à fait nouvelle, intégrée pour la première fois dans l'enquête électorale ISPO de 1999. Cinq indicateurs, traitant de la sanction du comportement criminel, mesurent ce concept de façon fiable ($\alpha = 0,81$). Les énoncés proposés posent que : une politique de la tolérance zéro doit être introduite dans les villes peu sûres ; les jeunes délinquants ayant commis

un crime grave doivent être punis comme des adultes ; la criminalité de rue doit être prise en charge de façon radicale ; les peines de prison doivent être purgées dans leur intégralité. Le cinquième indicateur, qui traite des droits des criminels, a aussi été utilisé dans l'élaboration de l'échelle de l'autoritarisme. L'échelle de l'autoritarisme et l'échelle de la répression s'influencent donc l'une l'autre à travers cet indicateur commun, mais ces deux orientations témoignent aussi d'une proximité conceptuelle. La corrélation entre ces deux variables est en effet élevée ($r = 0,62$). En réalité, la variable « acceptabilité d'une prise en charge radicale de la criminalité » rencontre une dimension centrale spécifique de l'autoritarisme. Il s'agit de la dimension la plus fortement corrélée avec le sentiment d'insécurité dû à la présence des immigrés ($r = 0,61$).

Rôles traditionnels des genres (SEXRO) : après ces trois concepts fortement corrélés et qui prédisent assez bien le vote pour l'extrême droite, viennent deux aspects liés à l'univers idéologique du conservatisme culturel. Le premier concerne la différence des rôles entre les genres. Les cinq indicateurs mesurant ce concept en 1995 ont été conservés en 1999. Ils traitent de l'acceptation de diverses attentes de rôles des hommes et des femmes à propos de la nécessité d'avoir un diplôme, de la liberté d'éducation, de la transmission de l'autorité, de la tâche de s'occuper des enfants, de travailler hors du foyer. L'échelle fiable ($\alpha = 0,79$) est très asymétrique, étant donné que 50% des électeurs obtiennent un score de 2,5 ou moins, en 1995 comme en 1999. Cela signifie que la majorité des électeurs s'opposent à ces énoncés et que le maintien de la différence entre les sexes bénéficie de peu d'assentiment, du moins en principe.

Le conservatisme sur le plan éthique (ETHIC) : le second aspect lié au conservatisme culturel traite du caractère inacceptable de l'avortement et de l'euthanasie, mesuré sur une échelle à 10 degrés. La confection de cette échelle est identique en 1999 et en 1995. La corrélation entre les deux indicateurs s'élève à 0,55 en 1995 et 0,50 en 1999.

Le conservatisme en matière économique (ECONS) : cette échelle est restée inchangée dans les deux enquêtes. Les énoncés proposés affirment que les syndicats doivent mener une politique bien plus radicale s'ils veulent défendre les intérêts des travailleurs, que les ouvriers doivent continuer à se battre pour une place plus équitable dans la société et que les écarts entre les classes sociales doivent être plus réduits qu'ils ne le sont. De plus, un indicateur avance que les écarts entre les hauts et les bas revenus doivent rester ce qu'ils sont. Enfin, un énoncé affirme que les autorités doivent intervenir afin de réduire les écarts entre les revenus. Les indicateurs sont encodés de façon à ce que le désaccord par rapport à la proposition donne les scores les plus élevés sur l'échelle. La fiabilité est relativement identique dans les deux enquêtes ($\alpha = 0,73$ en 1995 et $\alpha = 0,75$ en 1999).

L'aliénation politique (POLAL) : le sentiment d'impuissance politique est un des aspects du concept d'aliénation politique³⁵. Il a été mesuré à l'aide de six indicateurs, parmi lesquels cinq n'ont pas été modifiés par rapport à 1995. Les répondants atteignant des scores élevés sur ces indicateurs sont convaincus que voter n'a pas de sens parce que les partis politiques imposent de toute façon leur propre volonté. Ils sont aussi d'avis que les hommes politiques sont uniquement intéressés par leur voix et non par leur opinion. De plus, ces répondants pensent que les hommes politiques

n'ont jamais appris à écouter le peuple, qu'ils promettent beaucoup mais ne réalisent pas grand-chose et qu'une fois élus, ils se sentent au-dessus du citoyen lambda. Le sixième indicateur de l'enquête de 1995 traitant des promesses des différents partis durant la campagne électorale, a été remplacé en 1999 par la proposition extrême suivante : « en réalité, on ne peut avoir confiance dans aucun homme ou femme politique ». L'échelle de 1999 est encore plus fiable que celle de 1995 ($\alpha = 0,86$). La moyenne générale de 1999 est beaucoup plus basse que celle de 1995 mais la légère modification dans l'élaboration de l'échelle et les divergences au niveau de l'échantillon sont peut-être à l'origine de ce phénomène.

Perte de repères sociaux (COMP) : le concept de « perte de repères sociaux » est mesuré à l'aide de quatre indicateurs dans le questionnaire de 1995. Ils expriment tous un sentiment d'insécurité à l'égard de la société et envers l'avenir. Les répondants obtenant un score élevé sur cette échelle ont l'impression qu'à l'heure actuelle tout est plus complexe ; qu'ils ne comprennent plus tout ce qui se passe ; que tout change si rapidement et que tout les désarçonne. Par là, les personnes interrogées expriment qu'elles ne savent pas quoi faire ni comment se comporter. L'échelle de 1995 est très fiable ($\alpha = 0,89$), en partie parce que deux indices se chevauchent. C'est pourquoi l'une des deux propositions a été écartée. L'échelle de 1999 comprend trois indices et reste aussi fiable ($\alpha = 0,89$). Nous partons du principe qu'elle mesure toujours le même concept car elle ne fait qu'écarter un énoncé redondant. Il n'y a pratiquement pas eu de changement dans la répartition globale. La perte de repères sociaux et l'aliénation politique sont des aspects centraux du concept d'anomie de Srole ³⁶.

La méfiance envers les autres (DISTR) : la méfiance envers les autres fait partie du concept d'anomie de Srole mais peut aussi être rattachée à la notion de « capital social ». Au cours des deux enquêtes électorales, les trois indicateurs sont restés inchangés. Le premier exprime un doute sur les personnes en qui on peut avoir confiance à l'heure actuelle. De celui-ci, on a retiré une variante positive et négative. Le troisième énoncé affirme que la plupart des gens se révèlent décevants dès que l'on apprend à mieux les connaître. L'indicateur exprimé positivement entraîne un effet de méthode de sorte que dans les deux enquêtes, la fiabilité de l'échelle est faible ($\alpha = 0,64$).

L'individualisme utilitariste (INDIV) : cette forme d'individualisme consiste en une recherche immodérée de l'intérêt personnel et du succès, et en une faible propension à tenir compte des autres ³⁷. En 1995, le concept est mesuré par cinq énoncés ; les quatre premiers traitent du rejet de la solidarité « naïve » avec les autres et de la lutte pour le pouvoir, de la prédilection pour les intérêts matériels et les distractions plutôt que pour les valeurs telles l'amitié et la sollicitude envers les autres. Le cinquième affirme qu'il vaut mieux collaborer le moins possible avec les autres parce que dans ce cas, on est toujours amené à faire des concessions. Il a été rayé de la liste en 1999 mais les indicateurs restants mesurent toujours la même variable latente. La fiabilité de 1999 ($\alpha = 0,77$) est cependant légèrement inférieure à celle de 1995 ($\alpha = 0,82$). Selon la théorie, l'individualisme utilitariste est très lié aux composantes de l'anomie (aliénation politique, méfiance et perte de repères sociaux).

Post-matérialisme (POSTM) : les deux variables suivantes font partie du concept théorique de « post-matérialisme » ³⁸. L'univers idéologique matérialiste a été mesuré

au moyen de choix opérés par les personnes interrogées parmi une douzaine de buts politiques matérialistes et post-matérialistes proposés. Les objectifs post-matérialistes sont les suivants : plus de participation des citoyens à la prise de décision ; garantir la liberté d'expression ; plus d'implication des travailleurs dans les décisions liées à leur emploi ; améliorer l'environnement et lutter pour une société plus accueillante et moins impersonnelle. Les desseins matérialistes sont : le maintien de l'ordre dans le pays ; lutter contre l'inflation ; maintenir un haut niveau de croissance économique ; assurer au pays une armée puissante ; maintenir la stabilité économique et combattre le crime. Inglehart ³⁹ lie la prolifération de nouveaux partis politiques ces dix dernières années à la transition de l'univers idéologique du matérialisme vers le post-matérialisme. Certains auteurs avancent que la crise économique, l'apparition d'une société duale, la privation et l'exclusion ont mené à une réorientation des valeurs des classes inférieures qui insistent d'habitude sur des valeurs traditionnelles et matérialistes ⁴⁰.

La sensibilité aux problèmes environnementaux (ENVIR) : l'engagement des répondants envers l'environnement a été mesuré dans les enquêtes à l'aide de cinq indicateurs, touchant aux thèmes suivants : le fait d'être disposé à participer à des manifestations contre l'industrialisation des régions rurales ou la pollution atmosphérique ; le soutien aux opérations de limitation de la circulation, et enfin le fait d'être prêt à renoncer à certaines choses ou à payer davantage en échange d'une pollution moindre. La fiabilité de cette échelle en 1999 ($\alpha = 0,80$) est à peu près aussi élevée qu'en 1995 ($\alpha = 0,82$). Si l'on se réfère à ce qui est dit sur le post-matérialisme, la protection de l'environnement est un aspect du post-matérialisme et lui est donc corrélé positivement ($r = 0,28$ en 1999 et $r = 0,32$ en 1995).

L'autonomie de la Flandre (VLABE) : ce dernier concept est difficile à qualifier. Nous l'avons dénommé « partisan de plus d'autonomie pour la Flandre » parce que des scores élevés montrent que les répondants trouvent souhaitable que la Flandre détienne une plus grande autonomie, soutiennent la scission de la sécurité sociale et se sentent plus flamands que belges. Les indicateurs sont mélangés, étant donné qu'ils mesurent tant l'identité nationale que le sentiment national et le séparatisme. De faibles scores sur l'échelle renvoient au « belgicisme ». Il nous faut préciser que la majorité des citoyens considèrent l'identité flamande et belge comme complémentaires ⁴¹. L'opérationnalisation de ce concept en 1995 et 1999 est quelque peu différente. En 1995, deux indicateurs mesurent des thématiques en rapport avec la réforme de l'Etat (plus d'autonomie et plus de pouvoir de décision pour la Flandre/la Belgique), et trois autres mesurent l'identité (sous-)nationale. La fiabilité de l'échelle est acceptable ($\alpha = 0,70$). Quatre des cinq indicateurs utilisés en 1995 ont été conservés en 1999, deux nouveaux ont été ajoutés. Le premier traite de la division de la sécurité sociale entre les régions et le second affirme que la Flandre, fût-ce contre la volonté de la majorité, doit prendre son indépendance. La fiabilité de l'échelle utilisée en 1999 est plus élevée que celle de 1995 ($\alpha = 0,80$). A cause de cette composition différente des échelles, il est impossible d'émettre un jugement à propos des changements survenus entre 1995 et 1999 sur la base des scores moyens. Le fait que le score moyen de 1999 soit significativement moins élevé qu'en 1995 peut être la conséquence de l'utilisation de l'indicateur « difficile » (« lutter pour l'autonomie, même si cela va à l'encontre de la

volonté de la majorité »). La distribution pour trois des cinq indicateurs comparables diffère à peine. Seul le pourcentage des répondants qui soutiennent l'indépendance de la Flandre a diminué de 33% en 1995 à 20% en 1999. Nous devons cependant indiquer que l'enquête s'est tenue à un moment où la famille royale jouissait d'une large attention dans les médias.

A. *La position des électeurs du CVP dans l'univers idéologique*

Dans le tableau 3, les moyennes obtenues par les électeurs du CVP ont été comparées à celles de l'ensemble des électeurs ; ces derniers adoptent des positions moyennes différentes selon qu'ils appartiennent à l'électorat d'un parti politique ou à un autre. Il ressort d'une enquête menée auprès de chacun des électors en particulier qu'à l'exception des échelles mesurant le conservatisme éthico-culturel, les électeurs du CVP obtiennent en général des scores moyens proches des autres électors⁴². Ce constat vaut aussi pour 1995. Mais si on compare l'électorat du CVP avec l'ensemble des autres électors, on peut malgré tout remarquer des différences considérables, et ce pour les deux années considérées.

La majorité des électeurs est peu conservatrice dans le domaine des propositions sur la répartition des rôles entre les sexes et l'éthique. C'est aussi le cas des électeurs du CVP, mais ces derniers sont plus conservateurs que les autres. Nous l'avons déjà mentionné, le même phénomène s'observe lorsque l'on considère l'électorat de chaque parti séparément : les électeurs du CVP obtiennent toujours les scores les plus élevés dans ces domaines. L'autoritarisme tel que nous l'avons mesuré est largement répandu dans toute la population. Sur cette variable, les électeurs du CVP obtiennent des scores moyens proches de ceux des électeurs du Vlaams Blok⁴³. Ce constat se dégageait déjà des études antérieures⁴⁴. Cependant, les électeurs du CVP semblent avoir en moyenne moins tendance à accepter la répression sévère des criminels que les autres, même si les scores restent chez eux assez élevés comme c'est le cas dans l'ensemble de l'électorat.

Les électeurs du CVP obtiennent des scores beaucoup plus faibles que les autres sur les valeurs dites « post-matérialistes ». Cela peut être lié à ce qui vient d'être dit, et démontre également que les valeurs politiques traditionnelles bénéficient de plus d'attention auprès des électeurs de ce parti.

En ce qui concerne l'aliénation politique, l'électorat du CVP obtient des scores moyens nettement plus faibles que les autres pour les deux enquêtes. Peut-être parce qu'au travers de leur appartenance à un réseau, les électeurs du CVP ont davantage de confiance dans le système politique. En 1995, ils obtenaient aussi un score nettement plus bas que les autres sur l'échelle de la méfiance envers les autres et sur celle de l'individualisme utilitariste. Ces différences ont disparu en 1999. La méfiance envers le politique a en moyenne globalement diminué, mais pas au sein de l'électorat du CVP. Pour ce qui est de l'individualisme, la différence entre les deux années d'enquête est peut-être due à une différence dans les instruments de mesure. Il n'est donc pas du tout certain qu'il y ait une réelle montée de l'individualisme dans ce court laps de temps. Notons que les électeurs du CVP ne se distinguent plus des autres dans ce domaine car lors des tentatives du CVP pour se donner une nouvelle identité, beaucoup d'attention a été consacrée au refus de l'individualisme et de l'égoïsme.

En 1995, l'électorat du CVP était en moyenne un peu plus « à droite » que les autres électeurs pris ensemble en matière économique. Cette différence s'est estompée en 1999. Ce phénomène est sans doute lié au passage d'un certain nombre d'électeurs du CVP au VLD.

Tableau. 3

Moyennes, déviations standards (ds), médianes (md) et distances interquartiles (Q3-Q1) de la répartition des réponses liées aux positions des électeurs sur les valeurs et attitudes (les échelles varient entre 0 et 10) en 1995 et en 1999

<i>Positions sur les valeurs (échelles à 10 positions)</i>	<i>Scores moyens 1995</i>		<i>Scores moyens 1999</i>	
	<i>Electeurs du CVP</i>	<i>Autres</i>	<i>Electeurs du CVP</i>	<i>Autres</i>
Ethnocentrisme (ETNO) ¹	5,14	5,28	5,20	5,41
Autoritarisme (AUTOR) ²	6,22***	5,90	6,20***	5,55
Répression des criminels (REPRE)	-	-	6,92*	7,17
Répartition traditionnelle des rôles entre les sexes (SEXPRO)	3,10***	2,64	3,00***	2,34
Conservatisme éthique (ETHIC)	4,36***	2,67	3,80***	2,41
Gauche/droite au niveau économique (ECONS)	3,73**	3,46	3,64	3,60
Aliénation politique (POLAL) ¹	6,12***	6,61	5,56***	5,86
Perte de repères sociaux (COMPL) ¹	4,84	4,71	4,99**	4,60
Méfiance envers les autres (DISTR)	4,95***	5,31	4,97	5,05
Individualisme utilitariste (INDIV) ¹	3,15	3,39	3,38	3,55
Post-matérialisme (POSTM)	4,57***	4,97	4,68***	5,29
Enjeux environnementaux (ENVIR)	4,23*	4,85	4,42***	4,81
Autonomie de la Flandre (VLABE) ¹	4,67	4,85	4,00	4,21
Total (N)	582	1 400	485	1 472

¹ Un seul indicateur diffère dans les deux enquêtes électorales (différence très faible).

² Plusieurs indicateurs diffèrent entre les deux enquêtes électorales.

* p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001 (différence significative entre les électeurs du CVP et l'ensemble des autres électeurs).

B. Situation du CVP par rapport aux autres électorats

La comparaison des électeurs du CVP avec l'ensemble des autres électeurs a le désavantage d'occulter les divergences de positions entre les électorats des autres partis. Pour remédier à ce déficit, nous avons représenté graphiquement les positions des différents électorats sur toutes les propositions (figure 2).

L'analyse discriminatoire canonique, et la représentation des résultats obtenus sur un biplot, est une méthode appropriée si l'on veut différencier les positions des multiples électorats sur de nombreuses valeurs⁴⁵. Plutôt que de concentrer son attention sur les relations à l'intérieur d'un seul ensemble de variables, cette analyse essaie de trouver des paires de variables non observées derrière deux ensembles de variables. Dans notre application, le premier ensemble de variables comprend les différents électorats, chaque fois codé 1 si le parti x a été choisi et 0 s'il n'a pas été choisi. Le deuxième ensemble de variables regroupe les treize positions sur les

valeurs. Les moyennes obtenues par les électeurs sur les deux nouvelles variables (les deux axes) ont été représentées sur un nouveau système d'axes plus simple construit à partir des variables latentes.

Dans son principe, cette représentation en biplot est donc une technique de réduction des données. Bien que cela soit possible mathématiquement, nous ne sommes pas en mesure de présenter la position de chaque électeur sur les treize variables originelles dans un espace à treize dimensions. Etant donné que certaines des échelles utilisées sont fortement corrélées, nous disposons d'informations superflues. Des variables hautement corrélées peuvent être remplacées par une nouvelle variable sans trop de perte d'information. Plus les corrélations sont nombreuses, moins nous avons besoin de nouvelles variables. Si nous pouvons réduire les données à trois ou quatre dimensions sans perdre trop d'information, nous pouvons aboutir à une représentation spatiale. C'est la méthode que nous avons privilégiée dans notre analyse.

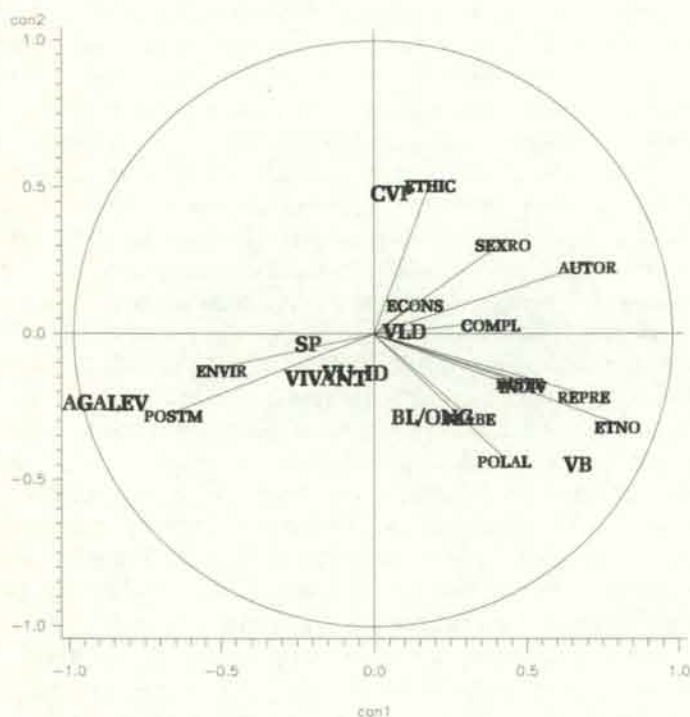
Un critère pour évaluer si la solution choisie est la plus adéquate ou non consiste à calculer le pourcentage de dispersion totale (basé sur la *trace de Pillai*) entre les électeurs des partis politiques qui sont à l'origine de l'élaboration des deux paires principales de variables canoniques (c'est-à-dire des deux axes) ⁴⁶. Dans ces données-ci, le premier axe explique 50% de la dispersion, le second, 25%. Pris conjointement, cela représente un total de 75%. Le troisième axe prend part pour 11% à l'explication de la dispersion. La dispersion entre les huit électeurs (blancs et nuls inclus) sur la base des treize positions originelles sur les valeurs est donc expliquée à 84% par un espace à trois dimensions ⁴⁷. Pratiquement toute l'information sur la différenciation entre les électeurs du CVP et ceux des autres partis est absorbée par les deux premiers axes canoniques. Le troisième axe est l'axe économique, avec les électeurs du SP et du VLD aux deux extrêmes et ceux du CVP au milieu. Le quatrième axe est en rapport avec la dimension communautaire, avec la VU-ID et le Vlaams Blok opposés à tous les autres.

Dans la représentation en biplot, un cercle fermé est tracé autour du point d'intersection entre les deux axes canoniques orthogonaux (non corrélés). Les positions sur les valeurs sont représentées par les lignes droites. La projection de chacune de ces variables sur les axes canoniques traduit la force de sa corrélation avec les deux nouveaux ensembles de variables canoniques (les deux axes). Par conséquent, plus une variable est proche du centre du cercle, mieux elle est représentée par les axes canoniques. Examinons le biplot du premier et du second axe canonique. Les variables autour du centre du cercle (ECONS, VLABE, COMPL et SEXRO) sont représentées très imparfaitement dans l'espace concerné des deux premières variables (voir figure 2).

Les variables ethnocentrisme (ETNO) et post-matérialisme (POSTMA) sont mieux représentées par le premier axe canonique, mais sont antagoniques l'une par rapport à l'autre. En raison de leur forte corrélation avec ces deux variables, les propositions relatives au comportement répressif et autoritaire, d'une part, et à la protection de l'environnement, d'autre part, sont aussi bien reflétées par le premier axe. Le même constat vaut pour l'engagement positif en faveur de l'environnement ($r = -0,50$). Les électeurs d'Agalev et du Vlaams Blok s'opposent sur cette première dimension. Ceux du CVP et du VLD se localisent au centre sur ces orientations. Le second axe est surtout déterminé par la dimension éthique d'un côté et l'aliénation politique de l'autre, mais

les corrélations entre cet axe et les échelles originelles sont beaucoup plus réduites que pour le premier axe. C'est précisément sur cet axe que les électeurs du CVP se différencient des autres. Ils se situent sur le pôle conservateur au niveau éthique et culturel et ils sont politiquement peu aliénés en comparaison avec les autres électorats, en particulier si on les confronte avec ceux du Vlaams Blok.

Figure 2
Représentation en biplot de la dispersion des huit électorats en fonction des treize positions sur les valeurs : premier et deuxième axe canonique



6. L'influence des positions sur les valeurs sur le vote CVP

Nous avons examiné ci-dessus dans quelle mesure les électeurs du CVP diffèrent des autres au niveau de leurs positions sur les valeurs. Nous pouvons aussi étudier ce phénomène à partir d'un autre point de vue, et analyser dans quelle mesure l'augmentation du score obtenu sur une position de valeur particulièrement pertinente augmente ou diminue la probabilité de voter pour le CVP. Cela signifie que les variables subjectives (positions ou attitudes) ont été ajoutées au modèle du tableau 1. Grâce à ce modèle, nous pouvons examiner dans quelle mesure les variables « lourdes » continuent à avoir un effet direct, même après l'intervention d'un certain nombre de

variables d'attitudes. Nous pouvons aussi analyser quel effet net ont les positions sur des valeurs après contrôle des variables « lourdes ».

Après utilisation du modèle approprié, il ressort que seul l'effet direct de l'âge a disparu (voir tableau 9 en annexe). Cela signifie que l'appartenance à une classe d'âge a uniquement un effet en raison de l'existence de différences au niveau des positions sur des valeurs entre ces classes d'âge. Les variables « lourdes » restantes continuent à exercer un effet direct presque aussi important qu'avant l'utilisation des variables de contrôle. En d'autres termes, elles ont un effet en elles-mêmes qui est peu lié aux positions sur les valeurs.

Tableau 4

Paramètres du modèle de régression logistique ajusté des variables « lourdes » et des positions sur les valeurs, explicatifs de la relation de probabilité « vote CVP/autre vote » aux élections du 13 juin 1999

<i>Caractéristiques sociales et positions sur les valeurs</i>	$\beta \ln(\text{CVP} / \text{autre})$	$\exp^{\beta} \text{CVP} / \text{autre}$	<i>Chi-carré</i>	<i>p</i>
Intercept	-0,674	0,510	2,01	0,1558
<i>Religiosité</i>				
Sans conviction	-1,092	0,336	16,14	< 0,0001
Laïcs	-0,990	0,372	7,61	0,0058
Pratiquants irréguliers	+0,160	1,174	1,16	0,2017
Pratiquants réguliers	+0,585	1,795	14,81	0,0001
Référence : pratiquants périphériques				
<i>Syndicat, association professionnelle</i>				
Chrétien	+0,599	1,820	13,49	0,0002
Socialiste	-0,813	0,444	7,24	0,0071
Libéral	-0,132	0,876	0,27	0,6055
Référence : aucun				
<i>Adhésion active</i>				
Chrétienne	+0,605	1,831	30,50	< 0,0001
Autre	-0,294	0,745	6,26	0,0124
Référence : aucune				
<i>Mutualité chrétienne</i>	+0,556	1,741	40,89	< 0,0001
Référence : autre				
Conservatisme éthique (ETHIC)	+0,091	1,095	9,69	0,0019
Autoritarisme (AUTOR)	+0,219	1,145	19,62	< 0,0001
Répression des criminels (REPRE)	-0,165	0,848	9,44	0,0021
Aliénation politique (POLAL)	-0,151	0,860	13,72	0,0002
Post-matérialisme (POSTMAT)	-0,100	0,905	7,81	0,0052
Autonomie de la Flandre (VLABE)	-0,134	0,875	14,93	0,0001

Pour évaluer les effets nets des attitudes, les paramètres multiplicateurs ($\exp^{\beta}$) du tableau 4 sont d'une grande utilité. La variable à expliquer ici n'est plus le logarithme naturel de la relation de probabilité « vote CVP/autre vote », mais seulement la relation de probabilité « vote CVP/autre vote ». Les paramètres reflètent la proportion dans

laquelle la relation de probabilité « vote CVP/autre vote » augmente lorsque le score obtenu sur les positions de valeurs mesurées augmente d'une unité de déviation standard (paramètres supérieurs à 1,0) ou diminue (paramètres entre 0 et 1). Tous les paramètres multiplicateurs se situent entre 0,845 et 1,145. Cela signifie que la relation de probabilité diminue de 15,5% ou augmente de 14,5% au maximum au changement d'unité sur l'échelle concernée. La probabilité de voter pour le CVP plutôt que pour un autre parti diminue fortement si l'électeur est davantage aliéné politiquement, et s'il ou si elle est plus sensible à la question flamande. D'autre part, la probabilité de voter pour le CVP est plus forte lorsque l'électeur adopte une attitude plus autoritaire. Dans la lignée des constatations faites plus haut, plus l'individu est conservateur sur le plan éthique, plus la relation de probabilité « vote CVP/autre vote » augmente. Être partisan d'une répression plus forte envers les criminels et opter pour des valeurs post-matérialistes fait diminuer la relation de probabilité « vote CVP/autre vote ».

7. La diversité au sein de l'électorat du CVP

L'image des électeurs du CVP esquissée jusqu'à présent est dans un sens inévitablement trompeuse. En axant l'analyse sur des moyennes, nous avons donné l'impression que les électeurs du CVP constituent un bloc homogène qui se distingue surtout des autres électorats par une attitude de conservatisme culturel et éthique. Cette image est valable dans sa généralité mais elle doit cependant être corrigée par une précision sur la diversité régnant dans l'électorat CVP. La plupart des électeurs a beau se situer d'un côté du spectre en ce qui concerne un certain nombre d'attitudes, il existe malgré tout une diversité interne visible dans le parti, et certains groupes se trouvent plus proches d'autres partis que d'autres segments. Une manière adéquate de broser plus finement ce portrait consiste à réaliser une analyse factorielle de correspondances à l'aide de quelques attitudes bien choisies, fortement discriminatoires parmi les électeurs du CVP, et qui ne sont malgré tout pas suffisamment corrélées pour autoriser la variation nécessaire. Des analyses ont démontré que le conservatisme éthique, combiné avec les propositions sur la distribution des rôles entre les sexes, l'autoritarisme et la perception de la société comme complexe (la perte de repères sociaux) sont les attitudes les plus appropriées pour différencier des sous-groupes dans l'électorat du CVP. Etant donné que nous avons combiné le conservatisme éthique et la conception de la distribution des rôles entre les sexes en une seule caractéristique, appelée conservatisme culturel (CULTCON), nous ne conservons que trois variables pour l'analyse.

De cette manière nous obtenons de bons facteurs de correspondance ⁴⁸, relativement homogènes, sans trop de perte d'information. Les « membres » de ces facteurs ou groupes ne sont pas identiques mais ils se ressemblent plus entre eux grâce à leur lien qu'ils ne ressemblent aux « membres » des autres facteurs. Le tableau 5 donne un aperçu des nouveaux scores moyens des variables canoniques à l'intérieur des différents groupes, ainsi que la dénomination donnée à chacun d'entre eux. Nous mentionnons aussi la part des différents facteurs dans l'électorat total du CVP.

Deux facteurs sont fort corrélés dans cette analyse factorielle : le groupe avec le score moyen le plus élevé sur le conservatisme éthique (éthique et rôles des sexes pris ensemble) et l'orientation autoritaire. Nous avons nommé ce groupe les *électeurs*

du conservatisme éthique. A l'opposé se trouve le groupe décrochant les scores moyens les plus faibles sur toutes les variables canoniques, qualifié de *rénovateurs*. Les deux groupes restants sont plus difficiles à distinguer. Le premier rassemble les électeurs obtenant les scores les plus élevés sur les facteurs de désorientation sociale et d'autoritarisme, mais ne faisant pas preuve d'un conservatisme éthique prononcé. En conséquence, nous les avons qualifiés d'*électeurs incertains sur le plan culturel*, à cause de leur impression que tout ce qui les entoure est devenu complexe, de sorte qu'ils ne savent plus très bien comment se comporter. Nous avons appelé le dernier type les *électeurs modérés* parce qu'ils obtiennent des scores assez bas sur le plan éthique mais que, d'un autre côté, ils conservent des schémas de pensée autoritaires et qu'ils adoptent aussi des positions intermédiaires en ce qui concerne la perte de repères sociaux.

Tableau 5
Typologie des électeurs du CVP sur la base d'une sélection de positions
sur des valeurs. Scores moyens

<i>Sous-groupes</i>	<i>CULTCON</i>	<i>AUTORIT</i>	<i>COMPLEX</i>	<i>Total (%)</i>
Electeurs conservateurs sur le plan éthique	5,24	6,34	4,08	20,3
Electeurs incertains sur le plan culturel	4,46	7,53	7,96	26,0
Electeurs modérés	2,34	6,42	5,99	22,1
<i>Rénovateurs</i>	2,16	4,74	2,61	31,7

Afin d'avoir une idée encore plus précise de la composition des sous-groupes au sein du CVP, nous pouvons examiner la façon dont chacun d'eux est composé en ce qui concerne un certain nombre de caractéristiques pertinentes. Nous pouvons d'ores et déjà nous attendre à ce que l'opposition entre les électeurs conservateurs sur le plan éthique et les rénovateurs soit la plus importante.

Les 32% de rénovateurs au sein du CVP diffèrent fortement des autres en ce qui concerne toutes les caractéristiques étudiées (tableau 6). Ils comptent une proportion plus élevée d'hommes. On y retrouve aussi beaucoup plus de jeunes que dans les autres sous-groupes, et beaucoup moins de personnes âgées. Il s'agit de personnes particulièrement plus éduquées et sur-représentés dans la catégorie des cadres supérieurs ou professionnels. On note aussi parmi eux un nombre plus important de décléricalisés ; les catholiques pratiquants régulièrement sont en minorité. Environ un tiers d'entre eux sont membre actif d'organisations chrétiennes, mais cette proportion est nettement moindre que celle observée parmi les électeurs conservateurs sur le plan éthique. On peut imaginer que dans ce sous-groupe, l'appel à la rénovation du CVP est la plus forte puisqu'ils correspondent le moins à l'image dominante des électeurs de ce parti.

Tableau 6
Profils des différents segments de l'électorat du CVP en 1999.
Pourcentages de chaque caractéristique

<i>Caractéristiques</i>	<i>Conservateurs sur le plan culturel</i>	<i>Incertains sur le plan culturel</i>	<i>Électeurs modérés</i>	<i>Rénovateurs</i>
% hommes	40,1	37,7	34,9	50,8
% moins de 35 ans	10,2	7,2	7,4	35,2
% plus de 65 ans	40,3	55,5	20,7	6,8
% primaire uniquement	30,7	59,1	38,9	8,6
% enseignement supérieur	12,6	2,4	8,8	47,2
% cadres supérieurs, prof. intermédiaires	6,6	0,5	2,6	32,7
% pensionnés	40,3	56,3	29,0	8,6
% non croyants	17,5	15,8	32,1	50,0
% pratiquants réguliers	61,6	54,4	32,5	21,8
% membres actifs d'org. chrétiennes	47,5	36,6	41,6	32,0
% non membres d'org.	38,4	56,7	45,2	44,6

Les rénovateurs obtiennent en moyenne des scores plus élevés que l'ensemble des autres catégories sur l'échelle gauche-droite, mais ils sont moins individualistes-utilitaristes (tableau 7). Ils sont aussi moins méfiants envers les autres. En ce qui concerne ces deux dernières attitudes, ils diffèrent surtout des électeurs incertains, qui ont une image défavorable de la société. Il s'agit donc bien d'une catégorie ayant des idées sur la société fort différentes de celles des autres électeurs du CVP. En comparaison avec les autres, les rénovateurs se sentent aussi moins impuissants politiquement. Enfin, dans cette catégorie, le second choix principal en faveur d'un parti est le VLD, suivi à distance par Agalev et le SP.

Si l'on s'intéresse aux variables « lourdes », le pôle opposé aux rénovateurs n'est pas tant les électeurs conservateurs sur le plan éthique que les électeurs culturellement incertains, qui représentent environ 26% de l'électorat du CVP. On retrouve surtout parmi ces derniers les électeurs les plus âgés, pensionnés, et n'ayant pratiquement pas bénéficié de l'enseignement supérieur. L'image que ces électeurs ont de la société est beaucoup plus défavorable (tableau 7). Ils ne réalisent pas seulement les scores les plus élevés sur l'échelle mesurant la désorientation sociale ; ils ont aussi une image négative des autres, avec les scores moyens les plus élevés sur les échelles mesurant l'individualisme et la méfiance envers les autres, ainsi que sur celle mesurant l'aliénation politique. Comme on pouvait s'y attendre au vu des enquêtes précédentes, ces électeurs sont moins actifs dans la vie associative ⁴⁹. Pour ces électeurs, le parti de second choix est le SP.

Tableau 7
Scores moyens sur chaque position sur une valeur pertinente
(1999) en fonction du type d'électeur

<i>Caractéristiques</i>	<i>Conservateurs sur le plan culturel</i>	<i>Incertains sur le plan culturel</i>	<i>Electeurs modérés</i>	<i>Rénovateurs</i>
Ethnocentrisme*	5,09	6,30	5,24	4,05
Répression des criminels*	6,66	7,76	7,15	6,00
Individualisme utilitariste*	3,17	4,64	3,41	2,30
Méfiance envers les autres**	4,56	6,22	5,35	3,60
Aliénation politique*	5,21	6,54	5,59	4,21
Gauche/droite au niveau économique***	3,71	3,04	3,38	4,61

* Les électeurs modérés et conservateurs sur le plan culturel ne diffèrent pas significativement de 0,01.

** Chaque groupe diffère significativement des autres à un niveau de 0,01.

*** Seuls les rénovateurs diffèrent significativement de tous les autres au niveau de 0,01.

Les 20% d'électeurs conservateurs sur le plan éthique sont caractérisés surtout par leur forte religiosité et leur engagement actif dans les organisations chrétiennes. Environ 61% d'entre eux pratiquent régulièrement. Cette proportion est élevée, si l'on garde à l'esprit que la proportion de pratiquants réguliers dans l'ensemble des électeurs n'est plus que de 17% en 1999 (tableau 1). Un pourcentage considérable d'entre eux est engagé activement dans les organisations chrétiennes. L'image que ces électeurs ont de la société et de la politique est, grâce à ce lien, moins négative que celle des électeurs culturellement incertains. Le deuxième choix de parti de ces électeurs se répartit de façon égale entre le SP et le VLD.

La catégorie restante, les 20% d'électeurs modérés, est plus difficile à caractériser tant en ce qui concerne les variables « lourdes » qu'au niveau de leurs positions par rapport aux valeurs. Ils s'agit surtout d'électeurs de groupes d'âge compris entre 35 et 64 ans, dont la majorité a suivi un enseignement primaire ou secondaire. Leur représentation de la société comme menacée correspond d'assez près à la catégorie des électeurs incertains. Chez ces modérés, on observe une légère préférence pour le VLD par rapport au SP comme second choix de parti.

3. Conclusion

A travers cette étude, nous avons rattaché la question des défis auxquels le CVP est confronté dans les années quatre-vingt-dix à celles de la sécularisation et de la dépillarisation. Bien entendu, ce ne sont pas les seuls changements sociaux observables, et ils sont eux-mêmes le résultat de processus de modernisation plus larges. On pourrait penser qu'il est évident que, dans une société individualisée, le comportement électoral évolue dans le sens d'une rationalisation de plus en plus forte, laisse de plus en plus de place à l'émotion ou aux « stars » fabriquées par les médias, et tient moins aux idéologies et au sentiment d'appartenance à des groupes. Pour

un parti tel que le CVP qui, depuis sa naissance, fait appel à des valeurs collectives pouvant être résumées sous le vocable de « personnalisme social », ces changements sont des défis à ne pas sous-estimer, parce que la référence à un fondement chrétien est toujours présente en son sein. Comment un parti comme le CVP peut-il rester attractif dans un climat modifié en profondeur ?

A travers différentes adaptations idéologiques, le CVP a montré qu'il veut rester un parti populaire s'adressant à toutes les classes et continuer à afficher un « C » dans son sigle. C'est compréhensible si l'on se rend compte qu'une part considérable de ses électeurs fidèles y tient. En même temps, le parti se demande comment son contenu rénové va pouvoir ramener les électeurs perdus, et surtout attirer de nouveaux électeurs ? Les valeurs prônées ne peuvent pas exister dans le vide ; elles doivent être portées par des leaders politiques identifiables, et être traduites dans des choix politiques. En tant que parti d'opposition, le CD&V est moins en état de présenter ses leaders au public comme les porteurs de valeurs centrales. Mais d'un autre côté, il peut davantage tenir le discours d'un mouvement politique et moral. Par ailleurs, on s'attend à ce que le concept de « pilarisation » soit entamé. C'est surtout perceptible dans les secteurs « doux » de la société. Il ressort des incitants au vote étudiés que les valeurs semblent encore jouer un rôle auprès d'une partie des électeurs ; nous avons constaté aussi que la satisfaction par rapport aux candidats et à la politique menée par le gouvernement n'est pas un facteur négligeable.

Nous nous sommes par ailleurs intéressé aux changements survenus sur les déterminants explicatifs du vote CVP. La religiosité et l'attachement aux organisations sociales restent des déterminants forts mais l'apport marginal de ces caractéristiques favorables diminue. Nous avons aussi analysé les valeurs sur lesquelles les électeurs du CVP se distinguent des autres. La dimension éthico-culturelle reste dominante comme caractéristique discriminante mais c'est surtout le cas dans les générations plus âgées des électeurs. Elle se réduit chez les jeunes.

Dans l'électorat du CVP, nous avons distingué quatre segments : les électeurs conservateurs sur le plan éthique, les électeurs culturellement incertains, les modérés et les rénovateurs. Là où la majorité des électeurs conservateurs sur le plan éthique et culturellement incertains, plus âgés, adoptent une attitude plus conservatrice au niveau culturel et se positionnent plutôt à gauche sur les questions économiques, les jeunes rénovateurs tendent à se placer à droite sur les questions économiques et à être moins conservateurs dans le domaine éthique. On ne doit donc pas s'étonner si la seconde préférence politique des électeurs du CVP emprunte des directions différentes en fonction des segments que nous avons pu distinguer.

Traduit du néerlandais par Emilie VAN HAUTE

Annexe. Information statistique sur les modèles de régression logistique

Tableau 8

Analyse de variance probabilité maximale du modèle de régression logistique pour le comportement électoral des électeurs flamands pour la Chambre des représentants le 24 novembre 1991 et le 13 juin 1999

Caractéristique	Elections de 1991			Elections de 1999				
	L ²	df	p	L ² /df	L ²	df	p	L ² /df
Intercept	137,9	1	< 0,001		186,0	1	< 0,001	
Sexe	7,8	1	0,005	7,8	-	-	ns	
Catégorie socio-professionnelle	15,0	6	0,020	2,5	-	-	ns	
Religiosité	143,3	4	< 0,001	35,8	77,4	4	< 0,001	19,4
Syndicat, association professionnelle		3	< 0,001	6,7	14,5	3	0,002	3,6
Adhésion active	18,8	2	< 0,001	9,4	35,1	2	< 0,001	17,6
Mutualité	85,3	1	< 0,001	85,3	57,9	1	< 0,001	57,9
Mutualité x âge	15,0	4	0,005	3,8	-	-	ns	
Age	-	-	ns	-	13,3	4	0,010	3,3
L ² = 940,2 ; df = 1.136 ; p = 1,00				L ² = 303,2 ; df = 348 ; p = 0,960				
Pseudo R ² = 0,44				Pseudo R ² = 0,34				

Tableau 9

Analyse de probabilité maximale et paramètres de régression logistique du modèle de régression logistique utilisé, avec les variables lourdes et les positions sur les valeurs (13 juin 1999)

Caractéristique	Elections de 1999			
	L ²	Df	p	L ² /df
Intercept	2,01	1	0,1558	
Religiosité	74,31	4	< 0,0001	18,58
Syndicat, association professionnelle	14,68	3	0,0021	4,89
Adhésion active	32,71	2	< 0,0001	16,36
Mutualité chrétienne	40,89	1	< 0,0001	40,89
Conservatisme éthique (ETHIC)	9,69	1	0,0019	9,69
Autoritarisme (AUTOR)	19,62	1	< 0,0001	19,62
Répression des criminels (REPRE)	9,44	1	0,0026	9,44
Aliénation politique (POLAL)	13,72	1	< 0,0002	13,72
Post-matérialisme (POSTMAT)	7,81	1	0,0052	7,81
Autonomie de la Flandre (VLABE)	14,93	1	0,0001	14,93
L ² = 1.358,11 ; df = 1.826 ; p = 1,0. Pseudo R ² = 0,29				

L'importance de l'effet de chaque caractéristique sur le vote pour le CVP est exprimée par la valeur du ratio entre la probabilité Chi-carré (L^2) et le degré de liberté (df). Plus la valeur du rapport L^2/df est grande, plus l'effet est important. Il ressort du tableau 8 que l'appartenance à la mutualité chrétienne exerce l'effet le plus important sur le vote pour le CVP, suivi par la religiosité.

Notes

¹ W. DEWACHTER, G-H. DUMONT, M. DUMOULIN, E. GERARD, E. LAMBERTS, X. MABILLE, M. VAN DEN WIJNGAERT (ed.), *Tussen Staat en Maatschappij : 1945/1995 Christen-Democratie in België*, Tielt, Lannoo, 1995.

² J. BILLIET, « De kiezers van de CVP en de PSC », in W. DEWACHTER e.a. (ed.), *op. cit.*, pp. 228-250.

³ ISPO/PIOP, *1991 General Election Study Belgium. Codebook and Questionnaire*, Louvain/Louvain-La-Neuve, ISPO/PIOP, 1995.

⁴ Voir S. LIPSET, « Democracy and Working-Class Authoritarianism », *American Sociological Review*, 1959, n° 4, pp. 482-501 ; H. DE WITTE, *Conformisme, radicalisme en machteloosheid. Een onderzoek naar de sociaal-culturele en sociaal-economische opvattingen van arbeiders in Vlaanderen*, Louvain, HIVA, 1990 ; Id., « On the occupational roots of conservatism: Expanding Middendorp's analysis with the concepts of Rotte rand Kohn », in H. DE WITTE, P. SCHEEPERS (ed.), *Ideology in the Low Countries. Trends, Models and Lacunae*, Assen, Van Gorcum, 1999, pp. 67-89.

⁵ J. BILLIET, « De kiezers van de CVP... », *op. cit.*, pp. 249-250.

⁶ K. DOBBELAERE, L. VOYÉ, « Godsdienst en kerkelijkheid », in J. KERKHOFS, K. DOBBELAERE, L. VOYÉ, B. BAWIN-LEGROS (ed.), *De versnelde ommekeer. De waarden van Vlamingen, Walen en Brusselaars*, Tielt, Lannoo/Koning Boudewijstichting, 1992, pp. 69-92 ; K. DOBBELAERE, L. VOYÉ, « Religie en kerkbetrokkenheid: ambivalentie en vervreemding », in K. DOBBELAERE, M. ELCHARDUS, J. KERKHOFS, L. VOYÉ, B. BAWIN-LEGROS (ed.), *Verloren zekerheid. De Belgen en hun waarden, overtuigingen en houdingen*, Tielt, Lannoo/Koning Boudewijstichting, pp. 117-152.

⁷ *Ibid.*, p. 141.

⁸ M. ELCHARDUS, J.-M. CHAUMONT, S. LAUWERS, « Morele onzekerheid en nieuwe degelijkheid » in K. DOBBELAERE, e.a. (ed.), *op. cit.*, p. 157 ; R. LESTHAEGHE, G. MOORS, « Oudgedienden en instromers », in *Ibid.*, p. 233.

⁹ M. ELCHARDUS, J.-M. CHAUMONT, S. LAUWERS, *op. cit.*, p. 168.

¹⁰ *Ibid.*, p. 162.

¹¹ *Ibid.*, p. 184.

¹² W. DEWACHTER, *Besluitvorming in politiek België*, Louvain, Acco, 1992, pp. 127-162 et 234-246 ; W. DEWACHTER, E. DAS, *Politiek in België. Geprofileerde machtsverhoudingen*, Louvain, Acco, 1991.

¹³ J. BILLIET, « Het lidmaatschap van sociale organisaties en trouw stemgedrag », *Res Publica*, 1995, vol. 37, n° 1, p. 13-14.

¹⁴ G. VAN GYES, H. DE WITTE, *Het draagvlak gefotografeerd. Een enquête naar de collectieve identiteit bij leden, kernleden en beroepskrachten van het ACW en zijn deelorganisaties*, Leuven, HIVA, 1996.

¹⁵ J. BILLIET, « Het lidmaatschap... », *op. cit.*, p. 23.

¹⁶ *De Standaard*, 17 juin 2002.

¹⁷ Un forum pour les membres chrétiens a été fondé au sein de l'Unizo. *De Standaard*, 19 janvier 2001.

¹⁸ *De Standaard*, 16 février 2001.

¹⁹ J. BILLIET, K. DOBBELAERE, « Vers une désinstitutionnalisation du pilier chrétien », in L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, J. REMY, J. BILLIET (éd.), *La Belgique et ses dieux. Eglises, mouvements religieux et laïques*, Louvain, Cabay, 1985, pp. 119-152 ; J. BILLIET, « De katholieke zuil in Vlaanderen. Ontwikkelingen in het godsdienstsociologisch denken en onderzoek », in J. BILLIET (ed.), *Tussen bescherming en verovering. Sociologen en historici over zuilvorming*, Leuven, Universitaire Pers (Kadoc-studies 6), 1988, pp. 17-39.

²⁰ J. BILLIET, « De katholieke zuil... », *op. cit.*, pp. 21-22.

²¹ J. BILLIET, K. DOBBELAERE, « Vers une désinstitutionnalisation... », *op. cit.*

²² H. DE RIDDER, *Dertien campagnes. Verkiezingen 1946-1981*, Bruxelles, VUM, 1985.

²³ Voir entre autres G. VAN GYES, H. DE WITTE, *op. cit.*

²⁴ E. GERARD, « Christian Democracy in Belgium », in E. LAMBERTS (ed.), *Christian Democracy in the European Union (1945-1995)*, Louvain, Univesitair Pers (Kadoc-studies 21), 1997, pp. 65-78.

²⁵ M. SWYNGEDOUW, « Verschuivingen en partijvoorkeur bij de parlementsverkiezingen van 13 oktober 1985 », *Res Publica*, 1986, vol. 28, n° 2, pp. 216-282 ; M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET, « Stemmen in Vlaanderen op 13 december 1987 », *Res Publica*, 1988, vol. 300, n° 1, pp. 25-50.

²⁶ J. BILLIET, M. SWYNGEDOUW, A. CARTON, « Protest, ongenoegen en onverschilligheid op 24 november en nadien », *Res Publica*, 1993, vol. 35, n° 2, pp. 221-235 ; M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, J. KAMPEN, « De veranderingen in de samenstelling van de kiezerskorpsen 1995-1999 », *ISPO-bulletin*, 2000/35.

²⁷ L.R. KAUFMAN, P.G. SCHERVISH, « Variations on a theme. More uses of odds ratios to interpret log-linear parameters », *Sociological Methods and Research*, 1987, vol. 16, n° 2, pp. 218-255 ; L.R. KAUFMAN, P.G. SCHERVISH, « Using adjusted crosstabulations to interpret log-linear relationships », *American Sociological Review*, 1986, vol. 51, pp. 717-733 ; M. SWYNGEDOUW, *De keuze van de kiezer. Naar een verbetering van de schattingen van verschuivingen en partijvoorkeur bij opeenvolgende verkiezingen en peilingen*, Leuven & Rotterdam, SOI & BMG, 1989.

²⁸ Nous avons écarté de notre analyse les personnes se déclarant d'une autre religion que la religion catholique, qui représentent une part infime de l'échantillon.

²⁹ M. GROTENHUIS, P. SCHEEPERS, R. EISINGA, « Welke gevolgen heeft ontkerkelijking ? Een verkenning op het terrein van cultuur, demografie, economie, politiek en welzijn in Nederland tussen 1970 en 1985 », *Tijdschrift voor Sociologie*, 1998, vol. 19, n° 1, pp. 5-32.

³⁰ Voir J. BILLIET, « De katholieke zuil... », *op. cit.*

³¹ ISPO/PIOP, *1995 General Election Study Belgium. Codebook and Questionnaire*, Louvain/Louvain-La-Neuve, ISPO, 1998 ; E. MEERSSEMAN, J. BILLIET, A. DEPICKERE, M. SWYNGEDOUW, *1999 General Election Study. Flanders - Belgium. Codebook : Questions and Frequency Tables*, Leuven, ISPO, 2001 ; voir également J. BILLIET, M. SWYNGEDOUW, A. DEPICKERE, E. MEERSSEMAN, « Structurele determinante van het stemgedrag en culturele kenmerken van de kiezerskorpsen in Vlaanderen ? », *Bulletin van het ISPO*, 2000/40, 52 pp. (<http://fly.to/ispo>).

³² *Ibid.*

³³ Façon dont la personne interrogée perçoit et se représente les individus de race ou nationalité différente de la sienne.

³⁴ T. ADORNO, E. FRENKEL-BRUNSWIK, D. LEVINSON, R. SANFORD, *The Authoritarian Personality*, New York, Harper & Row, 1950.

³⁵ W. GAMSON, *Power and Discontent*. Homewood, Ill., Dorsey Press, 1968 ; G. DIERICKS, C. GUSELINCKX, P. THIJSEN, « Culturele deprivatie en politieke aliënatie », *Res Publica*, 1996, vol. 38, p. 643.

³⁶ L. SROLE, « Social integration and certain corollaries : an exploratory study », *American Sociological Review*, 1956, vol. 21, n° 6, pp. 709-716.

³⁷ M. ELCHARDUS, P. HEYVAERT, *Soepel, Flexibel en Ongebonden*, Bruxelles, VUBPress, 1990.

³⁸ R. INGLEHART, *The silent revolution: changing values and political styles among western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

³⁹ R. INGLEHART, *Culture Shift in Advanced Industrial Societies*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

⁴⁰ M. SWYNGEDOUW, *Waar voor je waarden. De opkomst van Vlaams Blok en Agalev in de jaren tachtig*, Louvain, ISPO, 1992.

⁴¹ J. BILLIET, R. DOUTRELEPONT, M. VANDEKEERE, « Types van sociale identiteiten in België. Convergenties en divergenties », in K. DOBBELAERE, e.a. (ed.), *op. cit.*, pp. 17-54.

⁴² J. BILLIET, M. SWYNGEDOUW, A. DEPICKERE, E. MEERSSEMAN, « Structurele determinante van het stemgedrag... », *op. cit.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ J. BILLIET, « De kiezers van de CVP... », *op. cit.*, p. 236.

⁴⁵ M. VUYLSTEKE, J. BILLIET, H. DE WITTE, F. SYMONS, « Contrasting the electorates of eight political parties : A visual presentation using the biplot », in M. GREENACRE, J. BLASISU (ed.), *Visualization of categorical data*, San Diego, Academic Press, pp. 377-390.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Lambda de Wilks = 0,51 ; F = 13,774 ; p = 0,0001.

⁴⁸ L'analyse factorielle de correspondances se déroule en deux étapes. En premier lieu, on opère une première sélection via la méthode de correspondance de Ward ; ensuite on exécute une procédure de regroupement rapide.

⁴⁹ J. BILLIET, « Sociaal kapitaal, levensbeschouwelijke betrokkenheid en maatschappelijke integratie in België », *Tijdschrift voor Sociologie*, 1998, vol. 19, n° 1, pp. 33-54 ; M. ELCHARDUS, L. HUYSE, M. HOOGHE, *Het maatschappelijk middenveld in Vlaanderen*, Bruxelles, VUBPress, 2001.



Conscience chrétienne ou conservatisme social :

le dilemme de la démocratie chrétienne hollandaise

Paul LUCARDIE

1. Introduction

Si l'on présente une étude de l'histoire de la démocratie chrétienne hollandaise, on doit commencer en 1905. Cette année-là, des dissidents de gauche quittent le parti anti-révolutionnaire calviniste (ARP) pour fonder le parti démocrate chrétien (CDP) ¹. Le CDP conquiert un siège au Parlement en 1918 mais le perd dès l'élection suivante en 1922. En 1926, il fusionne avec divers groupes pour former l'Union démocrate chrétienne, sans grand succès pourtant. En 1946, en compagnie des sociaux-démocrates, des radicaux et des catholiques de gauche, ils fondent le parti du travail des Pays-Bas (PVDa). Certains catholiques de gauche avaient fait scission du parti catholique dans les années trente et constitué la Ligue démocratique catholique (qui devient le parti démocratique catholique), qui partageait largement les idées mais aussi le médiocre destin électoral des démocrates chrétiens protestants. Toutes ces formations avaient espéré réconcilier la conscience chrétienne avec la démocratie, dans sa définition du XIX^e siècle, c'est-à-dire quand elle est toujours contestée comme concept de gauche.

Tout comme les démocrates chrétiens en France et en Italie, ces premiers démocrates chrétiens hollandais étaient écrasés entre le marteau des Eglises et de leurs alliés politiques conservateurs, et l'enclume de la gauche établie, qui avait échoué à s'ouvrir à des groupes religieux.

Aux Pays-Bas, cependant, à la différence de la France et de l'Italie, les alliés politiques des Eglises étaient des partis confessionnels : le parti anti-révolutionnaire était lié via des *leadership* croisés, à l'Eglise calviniste réformée (*Gereformeerde Kerken*) ; l'Union historique chrétienne (CHU), encore plus conservatrice d'un certain point de vue, était informellement liée au centre orthodoxe modéré de l'Eglise réformée hollandaise (*Nederlands Hervormde Kerk*) ; et le parti catholique était, bien

sûr, catholique ². Ces trois partis décrochèrent une majorité absolue au Parlement de 1918 à 1967 mais préférèrent souvent gouverner en coalition soit avec les libéraux, soit avec les sociaux-démocrates.

Ce n'est que dans les années soixante-dix que les trois formations décident de fusionner en un seul parti : le Christen-Democratisch Appel (CDA). A première vue, ce nouveau parti démocrate chrétien n'avait que peu à voir avec les partis démocrates chrétiens novices et orientés à gauche de la première moitié du vingtième siècle. Le CDA se présentait comme une formation mûre, solidement ancrée au centre, détenant une position pivotale dans le système de partis hollandais. Mais, cette première impression peut être trompeuse. Je m'efforcerai ici de montrer que le CDA pourrait subir un destin similaire dans la première moitié du XXI^e siècle : être écrasé entre les forces conservatrices, d'une part, et les partis de gauche, de l'autre.

2. Les étapes électorales

L'Appel démocrate chrétien est mis en place comme fédération de trois partis confessionnels (ARP, CHU et parti catholique) en 1975 et ne devient un parti pleinement unifié qu'en 1980.

Pourquoi à ce moment ? Hans-Martien ten Napel, qui a étudié de manière détaillée la naissance du parti, avance cinq raisons :

1. le déclin électoral des trois formations confessionnelles, qui passent de 76 sièges sur 150 en 1963 à 48 en 1972 ;
2. la convergence idéologique, facilitée par des contacts œcuméniques entre les Eglises ;
3. l'accroissement de la coopération entre les partis aux échelons local, provincial et européen ;
4. les contacts personnels entre leaders de partis ;
5. la stratégie du parti du travail dans les années soixante-dix visant à créer la division entre les trois partis confessionnels ³. En vérité, dans les années quatre-vingt, c'est surtout le CDA qui pratiqua la devise de « diviser pour régner » aux Pays-Bas.

Comme ses prédécesseurs, le CDA gouverne tantôt avec les libéraux (1977-1981, 1982-1989), tantôt avec les sociaux-démocrates (1981-1982, 1989-1994). Dans les années quatre-vingt, les démocrates chrétiens stabilisent et consolident leur représentation parlementaire : 49 sièges en 1977, 48 en 1981, 45 en 1982, 54 en 1986 et 54 en 1989 (voir tableau 1). A première vue donc, le parti semblait invulnérable en dépit du processus de sécularisation et de la déparlisation, entamée dans les années soixante et en voie d'accélération dans les années quatre-vingt. En 1991, plus d'un habitant sur deux ne déclarait aucune affiliation à une Eglise. De plus, la pratique religieuse est en diminution même chez les croyants. Tandis qu'environ un cinquième de la population se rendait à l'Eglise chaque semaine en 1980, ils n'étaient qu'un dixième dix ans plus tard (selon les réponses des sondés) ⁴. Dans le même temps, l'influence des Eglises, de même que des organisations catholiques et calvinistes dans la société déclinait peu à peu depuis les années soixante : un processus généralement décrit comme illustrant la déparlisation. Aussi, le socle électoral, le noyau dur, du CDA,

les personnes attachées aux organisations confessionnelles dans tous les domaines de la société, s'est-il effrité lentement mais régulièrement ⁵.

Dès les années quatre-vingt, le déclin du socle électoral avait été masqué dans la mesure où il avait été compensé par la forte popularité du Premier ministre et d'autres leaders démocrates chrétiens. Les gouvernements dirigés par le pragmatique et conciliant Ruud Lubbers avaient traversé quelques crises dues à la modernisation de l'armement nucléaire, spécialement les missiles Cruise, qui avait suscité les manifestations de masse les plus importantes de l'histoire des Pays-Bas; aux coupes pratiquées dans les salaires des fonctionnaires et dans la sécurité sociale, qui avaient engendré aussi d'importantes manifestations, mais qui étaient nécessaires (selon les démocrates chrétiens du moins) pour lutter contre le chômage et réduire le déficit public dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix.

Les protestations de masse, inspirées en général par les organisations de gauche, ont entraîné une contre-réaction qui bénéficia à Lubbers et à son parti. Le CDA pouvait non seulement mobiliser son noyau électoral, mais aussi les chrétiens culturels, hors des Eglises, et même des électeurs qui avaient abandonné la croyance mais qui approuvaient la direction du gouvernement et ses orientations politiques. En 1986 et en 1989, par exemple, 16 à 17% des électeurs du CDA n'appartenaient à aucune Eglise – la plupart (12%) en avaient été membres précédemment, tandis que 4 à 5% avaient été élevés dans un environnement tout à fait sécularisé ⁶. Bien sûr, une majorité d'électeurs démocrates chrétiens étaient toujours membres d'une Eglise: un peu plus de 50% de catholiques, environ 30% de protestants (appartenant à l'Eglise hollandaise réformée ou à l'Eglise calviniste réformée). Au même moment, une majorité de membres de l'Eglise catholique et de l'Eglise calviniste réformée apportaient toujours leur soutien au CDA – l'Eglise hollandaise réformée restait divisée comme elle l'a toujours été.

En 1989, le parti fait campagne sur le slogan « Laissez Lubbers finir son travail » (*Laat Lubbers zijn karwei afmaken*). Il décroche 54 sièges. En 1993, Lubbers en aurait apparemment fini avec « son travail »: le parti nomme un nouveau leader, Elco Brinkman, qui était alors chef de groupe parlementaire. En dépit du fait que Lubbers avait désigné Brinkman comme son successeur, il a rapidement nourri des doutes. Brinkman était un protestant aux idées néo-libérales et au style managérial, beaucoup moins conciliant que Lubbers. Peu avant les élections de 1994, le Premier ministre annonce qu'il ne votera pas pour Brinkman, qui dirigeait la liste, mais bien pour le troisième sur la liste, Ernst Hirsch Ballin. Par la suite, Brinkman déclara que les dirigeants du parti insistaient sur le caractère exclusivement chrétien du parti alors que lui souhaitait l'ouvrir à de nouveaux venus ⁷. Quelles que soient les raisons exactes du conflit, le parti est apparu divisé, et même sans tête. Il enregistra une défaite sévère passant de 54 à 34 sièges (voir tableau 1). Il avait rallié les voix de son socle électoral, les pratiquants chrétiens au faible capital scolaire mais les plus jeunes, avec un niveau scolaire plus élevé et les sympathisants plus sécularisés s'étaient tournés en nombre vers les deux formations libérales – les conservateurs et populistes du parti populaire pour la liberté et la démocratie (*Volkspartij voor Vrijheid en Democratie*, VVD) et les libertaires de Democratie66 – tandis que nombre d'électeurs plus âgés préféraient voter pour de nouveaux partis de défense des pensionnés.

Malgré cette défaite électorale, le CDA aurait pu conserver sa position pivotale dans le système de partis et au gouvernement, s'il avait resserré les rangs derrière son leader et s'il avait poursuivi sa stratégie de diviser pour régner, comme par le passé. Mais ses partenaires traditionnels, les socialistes du parti du travail (PVDA) et les libéraux (VVD), ennemis dans les années soixante et soixante-dix, avaient déjà engagé des contacts informels avant les élections. La distance idéologique entre eux s'était amenuisée, principalement en raison du recentrage du PVDA et de l'abandon de certains idéaux socialistes. De plus, les conflits de classe traditionnels avaient perdu beaucoup de leur vigueur politique et de leur signification. Dans ce contexte, la démocratie chrétienne pourrait, comme le prétend Kees Van Kersbergen, avoir perdu sa fonction de médiateur entre le capital et le travail ⁸.

La défaite de 1994 est donc liée à des facteurs conjoncturels et structurels. Elle n'a pas seulement conduit à une perte importante de sièges pour le CDA mais aussi à son éviction du pouvoir. Les démocrates chrétiens ont assisté impuissants à la mise en place d'une « coalition violette », rassemblant le parti du travail et les deux partis libéraux, le VVD et D66. Il s'agissait là d'une nouvelle expérience, tout particulièrement pour les anciens membres du parti catholique, qui était au gouvernement depuis 1918. L'opposition s'est révélée difficile, spécialement par rapport à la politique socio-économique du gouvernement, qui ne différait pas significativement de ce qu'avaient proposé les démocrates chrétiens : coupes limitées, réduction du déficit, programmes modestes de création d'emplois. Un boom économique contribua à la popularité gouvernementale. Ce n'est que dans les matières socio-culturelles et éthiques, que le CDA disposait d'armes politiques pour attaquer la coalition laïque : le maintien du dimanche comme jour férié contre une libéralisation des heures d'ouverture des magasins, la prohibition contre une tolérance envers la consommation de drogue, et l'interdiction (partielle) d'une légalisation de l'euthanasie.

L'opposition s'est révélée insuffisante aux élections de 1998. Le CDA a essuyé une nouvelle défaite électorale, il a perdu cinq sièges et la position de deuxième parti au Parlement (au profit du VVD, qui décrochait 38 sièges). C'est essentiellement parmi les jeunes et les citadins que le parti a perdu des électeurs – surtout au profit du PVDA (10%) et du VVD (8%) – et ce malgré une tentative raisonnable de renouveler et de rajeunir sa liste de candidats. Il manquait vraisemblablement de questions claires qui lui auraient été spécifiques. Des changements fréquents de *leadership* – trois en quatre ans – se sont révélés un autre handicap dans cette élection qui fut très personnalisée dans les médias ⁹. Brinkman avait démissionné en 1994 ; son successeur Enneus Heerma avait jeté le gant en 1997 et été remplacé par Jaap de Hoop Scheffer – un catholique plus accommodant que ses prédécesseurs protestants, mais encore peu connu des électeurs en 1998. En 2001, il démissionnera aussi, après une dispute avec le président du parti sur la confection de la liste des candidats pour les prochaines élections. Il est remplacé par Jan Peter Balkenende, un professeur protestant de pensée sociale chrétienne à la Vrije Universiteit Amsterdam.

Depuis 1998, lors des élections pour les conseils provinciaux et pour le Parlement européen, le CDA avait réalisé une percée modeste : respectivement 24% et 27% – en partie en raison de l'ampleur de l'abstention.

Malgré cela, les dirigeants et les cadres du parti ont été surpris par le résultat de l'élection nationale de 2002. Avec 28% des suffrages et 43 sièges sur 150, les démocrates chrétiens sont redevenus le premier parti au Parlement. Les enquêtes sortie des urnes montrent que les démocrates chrétiens ont non seulement récupéré d'anciens électeurs mais aussi des jeunes mécontents de la coalition violette et méfians envers le nouveau parti populiste fondé par Pim Fortuyn. Ce résultat a permis à Balkenende de former une coalition gouvernementale avec le VVD et la liste Pim Fortuyn. L'instabilité de ce gouvernement l'a déjà conduit à la démission et à l'organisation d'élections anticipées.

3. L'organisation partisane et les adhérents

Alors que son électorat déclinait rapidement dans les années quatre-vingt-dix, la courbe des adhérents a évolué différemment. L'érosion a été plus lente : de 142 000 en 1980 à 124 000 en 1990, 95 000 en 1995 et 80 000 en 2000. En 2002, le nombre d'adhérents avoisine le 80 000. Dans la mesure où le PVDA et le VVD ont aussi enregistré un déclin des adhérents, le CDA a gardé son statut de plus grand parti en nombre de membres. Avec un taux d'adhésion d'environ 5% (rapport des membres aux électeurs), il ne peut pas vraiment être considéré comme un parti de masse, mais il n'est pas non plus un parti de cadres : nous parlerions plutôt de parti populaire¹⁰. L'essentiel de ses finances provient des cotisations des membres (environ 60%), seule une faible part est financée par l'Etat (20%)¹¹. Sous cet angle aussi, le CDA peut être qualifié de parti populaire, plus que d'autres partis hollandais à l'heure actuelle.

Le parti a maintenu sa structure de branches locales et provinciales. C'est au niveau local que le parti est le plus important et sans doute le plus actif. Les sections locales sélectionnent les délégués aux congrès du parti. Les fédérations provinciales envoient des délégués au Conseil du parti. Le Conseil du parti élit l'exécutif et vote le programme électoral, mais en certaines occasions le congrès du parti peut avoir le dernier mot. Les candidats au Parlement sont choisis par les sections locales – leurs préférences sont agrégées au niveau national – bien que les conseils de l'exécutif du parti soient rarement ignorés¹².

L'adhésion au parti est ouverte à tout qui accepte le programme du parti. En 1992, un Hindou a même accédé au groupe parlementaire – bien que cette décision n'ait pas fait l'unanimité. Même si le parti proclame son ouverture, les enquêtes montrent qu'une très grande majorité des membres du CDA appartiennent à l'une des trois grandes confessions chrétiennes : en 1999, 45% étaient catholiques, 32% appartenaient à l'Eglise calviniste réformée et 20% à l'Eglise réformée hollandaise. Seuls 4% appartenaient à une autre religion ou étaient non croyants¹³. En 1986, ces pourcentages étaient quelque peu différents (2% de sans religion ou autres, cela peut-être dû à une erreur d'échantillonnage)¹⁴. Comparé à d'autres partis, le CDA a plus de personnes âgées et plus de membres au capital scolaire faible ; en 1999, plus de 40% des membres avaient 55 ans ou plus, et plus d'un tiers avait terminé des études supérieures¹⁵.

Marnix van Rij, élu président du parti en 1999, a essayé d'ouvrir sa formation et de la rajeunir. Il a mis en place un Centre pour la politique, la religion et la spiritualité pour attirer des Hindous, Musulmans et peut-être des adeptes du *New Age*. Il a aussi

souhaité plus d'implication des membres et des sympathisants dans les processus décisionnels, par exemple à travers Internet, où l'on pouvait participer à l'élaboration de la plate-forme électorale du parti. Bien qu'il ait démissionné en 2001 (après un conflit avec le leader), ses idées semblent avoir été intégrées. Son successeur, Merje van Bijsterveldt, a été élue en octobre 2002 par vote postal des membres.

4. Les évolutions idéologiques

L'idéologie du CDA ressemble à celle de ses deux partis frères de Belgique. Après des débats intenses dans les années soixante-dix, la décision fut prise de ne pas baser le programme du parti directement sur la bible, comme l'avaient défendu beaucoup de calvinistes, mais indirectement: l'idéologie ou la conviction politiques du CDA devaient être considérées comme «la réponse à l'appel fait par la Bible»¹⁶. Dans le programme adopté en 1980 et renouvelé en 1993, quatre grands principes sont mis en avant: la justice publique, la responsabilité sociale *différenciée*, la solidarité et l'encadrement.

La justice publique est l'application de la conception biblique de la justice à la politique. Toute action politique, et spécialement toute action gouvernementale, doit satisfaire ce critère. Néanmoins, la signification exacte de la notion est définie par les gens en fonction des circonstances¹⁷. Les démocrates chrétiens peuvent dès lors favoriser l'Etat social à un certain moment (par exemple, dans les années soixante et soixante-dix) mais préférer un Etat (libéral) beaucoup plus passif à un autre moment (par exemple, dans les années quatre-vingt). Cette conception relativiste et pragmatique est singulière par rapport à celles des libéraux et des socialistes.

Il y a cependant des limites à ce relativisme: les démocrates chrétiens n'accepteront jamais un Etat totalitaire. L'Etat doit toujours respecter l'autonomie et la responsabilité des autres parties de la société – appelées cercles (*kringen*) dans la tradition de la pensée calviniste hollandaise – comme la famille, la science et l'éducation, ou la production économique. Ce principe, qui faisait référence à la «souveraineté dans son propre cercle» des calvinistes hollandais, a été redéfini dans les années soixante-dix comme la «responsabilité différenciée» (*gespreide verantwoordelijkheid*). Cela ressemble au principe catholique de subsidiarité, mais sans les implications hiérarchiques de ce dernier¹⁸. Le principe de responsabilité différenciée est en phase avec le respect pour les institutions qui agissent comme intermédiaires entre l'Etat et les citoyens. Les démocrates chrétiens partagent ce point de vue avec les conservateurs, mais s'en séparent en ce qu'ils soulignent l'importance d'une distribution plus ou moins égale des responsabilités. Mais ils partagent l'aversion des conservateurs pour la démocratie dans un sens radical ou classique, à travers l'organisation de référendums réguliers par exemple¹⁹.

La société est souvent conçue par les démocrates chrétiens de même que par les conservateurs comme une unité organique. Guido Dierickx l'a montré, les démocrates chrétiens belges et hollandais préfèrent une *Gemeinschaft* à une *Gesellschaft*, même s'ils ne vont pas aussi loin que les nationalistes et les écologistes²⁰. Le concept de solidarité implique donc plus de sécurité sociale pour les démunis. Il implique aussi une perception sociale-personnaliste de l'homme: pour qu'elle puisse se développer, une personne a besoin de relations sociales, d'une famille, de voisins et

d'amis ²¹. Le personnalisme social doit réconcilier ou transcender le collectivisme ou l'individualisme. Durant les années quatre-vingt, le CDA a plutôt souligné les dangers du collectivisme et a promu les privatisations et la compétitivité, mais dans les années quatre-vingt-dix, il a commencé à s'inquiéter des excès de l'individualisme et à s'opposer au libéralisme économique aux Pays-Bas ²².

Le personnalisme a aussi une dimension religieuse : une personne n'est pas une entité auto-suffisante, elle dépend non seulement de ses relations sociales mais aussi de Dieu. L'homme est le représentant de Dieu sur terre. Il peut donc cueillir les fruits de la terre, mais il ne peut détruire ou polluer la création de Dieu. Certains démocrates chrétiens interprètent ce principe dans une perspective écologiste radicale, voire écocentrique, mais le CDA a toujours refusé de choisir entre la croissance économique et la protection de l'environnement ²³.

Les démocrates chrétiens n'ont pas réellement changé leur idéologie depuis 1980, tout au plus insistent-ils sur certains points. Depuis 1994, le parti a plus souligné l'importance des valeurs morales, et épinglé des questions comme la drogue, la sécurité, la protection de la vie, ou encore la réduction de la dette publique et l'importance des politiques sociales pour protéger les familles et les segments les plus pauvres de la société ²⁴.

Alors que la direction du parti rejetait l'étiquette conservatrice dans le passé, elle est devenue moins hésitante. Des membres influents (spécialement parmi les catholiques) comme l'ancien Premier ministre Van Agt ont argumenté que le « temps du conservatisme était venu » et ont rejoint la Fondation Edmund Burke, créée en 2000 pour répandre la pensée conservatrice ²⁵. D'autres, toutefois (en particulier parmi les protestants), continuent à rejeter le conservatisme et à pointer les différences avec la démocratie chrétienne ²⁶. Alors que les conservateurs manquent de principes idéologiques explicites, à l'exception d'une interprétation « historiciste » diachronique du présent et d'un ordre social naturel, les démocrates chrétiens se réfèrent à des principes explicites ²⁷. Dès lors, les démocrates chrétiens peuvent être plus critiques que les conservateurs vis-à-vis des institutions établies – au moins en théorie ! En pratique, la fluidité et le caractère abstrait de leurs principes permettent d'ouvrir la porte à (certaines) des idées historicistes et conservatrices. On peut ainsi conclure que le CDA ne s'est pas encore transformé en parti conservateur (social), même s'il évolue, parfois avec des réserves, dans cette direction ²⁸.

5. Le CDA dans le système de partis aux Pays-Bas : un dilemme crucial ?

Les discussions récentes sur la question de savoir si le CDA pouvait ou non être qualifié de parti conservateur ne sont pas purement académiques. Elles concernent aussi sa position présente et future dans le système partisan.

Comme nous l'avons mentionné, les démocrates chrétiens et leurs prédécesseurs confessionnels avaient une position pivotale dans le système, occupant le centre entre la gauche (le parti du travail, D66, Vert-rouge (*Groen-Links*), et ses prédécesseurs) et la droite (principalement les libéraux conservateurs du VVD) sur l'axe dominant de la vie politique hollandaise à savoir (depuis au moins 1918) les questions socio-économiques. Dans le même temps, le CDA occupait de manière monopolistique le versant religieux de l'autre axe majeur, sur les questions morales et religieuses (voir

figure 1). Il a occupé ce versant avec les partis protestants (la *Gereformeerde Politiek Verbond* – GPV, Association politique réformée –; le *Staatkundig Gereformeerde Partij* – SGP, parti réformé politique –; et la *Reformatische Politieke Federatie* – RPF, la Fédération politique réformée). Mais il s'agit de petites formations. Le CDA était donc indispensable pour toute coalition.

Néanmoins, depuis 1980, le système de partis a changé. Bien que l'axe socio-économique soit toujours dominant, le conflit de classe a perdu de son acuité et la fin de la guerre froide a considérablement réduit le fossé entre la gauche et la droite – laissant beaucoup moins d'espace pour les démocrates chrétiens ou des partis centristes comme D66. Par ailleurs, même si le clivage philosophique existe toujours, l'équilibre s'est déplacé en faveur des partis laïques, qui n'ont plus besoin du CDA pour former une coalition (voir figure 2). De plus, deux des petits partis protestants hollandais ont commencé à coopérer et, en 2000, se sont confédérés en une Union chrétienne (CU). Selon Joop van Holsteyn, cette Union chrétienne pourrait se révéler un concurrent sérieux pour l'électorat calviniste du CDA²⁹. Elle pourrait même attirer des catholiques et des conservateurs, bien que la preuve n'en ait pas été faite lors du scrutin de 2002.

Selon van Holsteyn, le CDA fait face à un dilemme presque tragique : soit il continue à mettre l'accent sur son identité démocrate chrétienne et perd des électeurs au profit du VVD et du PVDA, et risque d'atteindre alors la taille de l'Union chrétienne (et éventuellement de fusionner avec elle); soit il s'adapte à la sécularisation de la société hollandaise et se transforme en parti conservateur (à l'instar de la CDU allemande) au risque alors de perdre des électeurs chrétiens au profit de l'Union chrétienne. *Tertium non datur*? Il y a peut-être une troisième option avancée par des idéologues du parti et des membres de l'organisation de jeunesse : articuler un nouveau clivage, basé sur les valeurs, à une défense de valeurs post-matérialistes communautariennes contre l'individualisme des «partis violets» D66, le PVDA et le VVD³⁰. Mais cette option peut aussi conduire à s'aliéner des secteurs importants d'un électorat traditionnel. Jusqu'à présent, les électeurs traditionnels du CDA se situent assez bas sur l'échelle de post-matérialisme telle que mesurée par Inglehart; et la plupart des électeurs post-matérialistes votent plutôt pour des formations comme D66 et Vert-rouge³¹.

Dès lors, comme un héros dans une tragédie, quelle que soit l'option choisie par le parti, il en pâtira. A long terme, cela peut même conduire au même destin que les premiers démocrates chrétiens écrasés entre les forces de droite hostiles et les forces indifférentes de la gauche.

Tableau 1
Elections nationales (1977-2002)

	1977	1981	1982	1986	1989	1994	1998	2002
CDA								
%	31,9	30,8	29,3	34,6	35,3	22,2	18,4	27,9
(sièges)	(49)	(48)	(45)	(54)	(54)	(34)	(29)	(43)
Partis de gauche ³²								
%	38,1	34,1	36,1	36,7	35,4	28,8	39,8	28,0
(sièges)	(59)	(53)	(55)	(55)	(55)	(44)	(61)	(42)
Partis libéraux ³³								
%	23,4	28,4	27,4	23,5	22,5	35,4	33,7	20,5
(sièges)	(36)	(43)	(42)	(36)	(34)	(55)	(52)	(31)
Partis protestants ³⁴								
%	3,7	4,0	4,2	3,7	4,1	4,8	5,1	4,3
(sièges)	(4)	(6)	(6)	(5)	(6)	(7)	(8)	(6)
Autres partis								
%	2,9	2,7	3,0	1,5	2,3	8,8	3,0	19,3
(sièges)	(2)	(0)	(2)	(0)	(1)	(10)	(0)	(28)
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(sièges)	(150)	(150)	(150)	(150)	(150)	(150)	(150)	(150)

Figure 1
Les deux dimensions du système de partis aux Pays-Bas (1980)

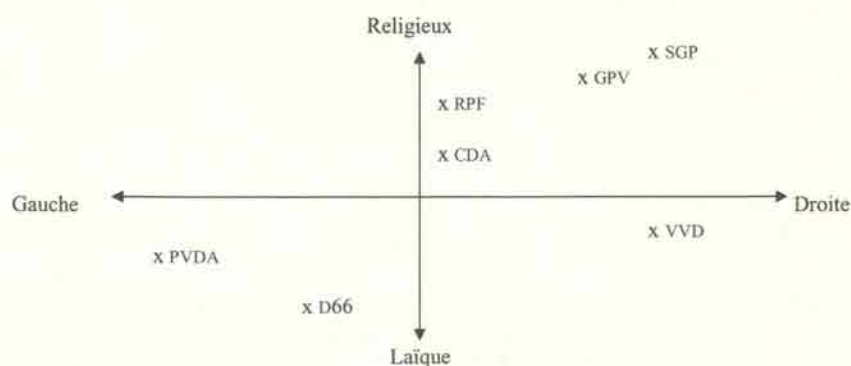
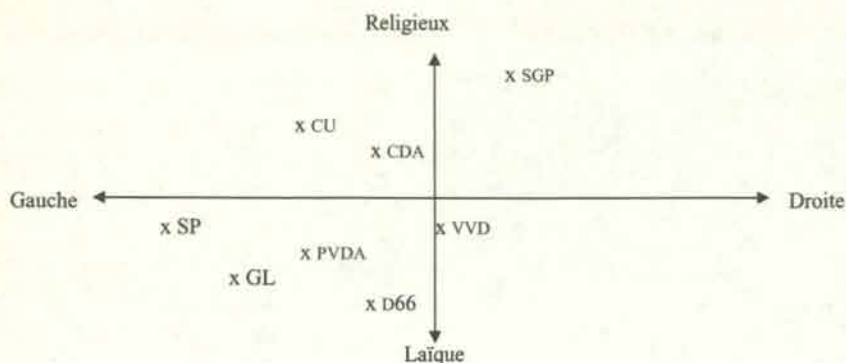


Figure 2
Les deux dimensions du système de partis aux Pays-Bas (après 2000)



Notes

¹ I. LIPSCHITS, *De protestants-christelijke stroming tot 1940*, Deventer, Kluwer, 1977, pp. 47-58; H. J. LANGEVELD, «Horzels rond het antirevolutionaire paard. Progressieve dissidenten in de protestantse politiek tussen 1900 en 1940», in J. DE BRUIJN (ed.), *Een land nog niet in kaart gebracht. Aspecten van het protestants-christelijk leven in Nederland in de jaren 1880-1940*, Amsterdam, Passage, 1987, pp. 91-112.

² Les idéologues du parti tout comme certains historiens nieraient le caractère conservateur de ces formations et mettraient même en question leur essence confessionnelle, dans la mesure où elles sont ouvertes à d'autres horizons philosophiques. Voir P. LUCARDIE, H.-M. TEN NAPEL, «Between confessionalism and liberal conservatism: the Christian Democratic parties of Belgium and the Netherlands», in D. HANLEY (ed.), *Christian Democracy in Europe: a comparative perspective*, Londres, Pinter, 1994, pp. 51-70; R.S. ZWART, «Gods wil in Nederland». *Christelijke ideologieën en de vorming van het CDA (1880-1980)*, Kampen, Kok, 1996; J. A. BORNEWASSER, *Katholieke Volkspartij 1945-1980, II, Heroriëntatie en integratie (1963-1980)*, Nijmegen, Valkhof, 2000, pp. 19-24.

³ H.-M. TEN NAPEL, «Een eigen weg». *De totstandkoming van het CDA (1952-1980)*, Kampen, Kok, 1992.

⁴ B. PIJNENBURG, «De «C» van CDA: Een analyse van het christen-democratisch electoraat», in K. VAN KERSBERGEN, P. LUCARDIE & H.-M. TEN NAPEL (ed.), *Geloven in macht: de christen-democratie in Nederland*, Amsterdam, Spinhuis, 1993, pp. 117-140.

⁵ H. VAN DER KOLK, «Het afnemende belang van godsdienst en sociale klasse», in J. THOMASSEN, K. AARTS & H. VAN DER KOLK (ed.), *Politieke veranderingen in Nederland 1971-1998*, La Haye, Sdu, 2000, pp. 121-138.

⁶ A. NEED, «Moet het CDA verder als niet-christelijke partij?», *Christen-Democratische Verkenningen*, 1998, n° 7-8, pp. 263-269.

⁷ *Trouw*, 26 avril 2000.

⁸ K. VAN KERSBERGEN, «Hopen op macht. De neergang van de Nederlandse christen-democratie in vergelijkend perspectief», *Jaarboek 1995 DNPP*, Groningen, Centre de documentation des partis politiques hollandais, 1996, pp. 92-112.

⁹ J. DE VRIES, J. W. WIGGERS, «Je kunt een plantje niet aan zijn blaadjes de grond uittrekken. Een blik op de CDA-campagne», in P. KRAMER, T. VAN DER MAAS & L. ORNSTEIN (ed.), *Stemmen in stromenland. De verkiezingen van 1998 nader bekeken*, La Haye, Sdu, 1998, pp. 29-37.

¹⁰ P. LUCARDIE, «From Family Father to DJ: Christian Democratic Parties and Civil Society in Western Europe», in E. LAMBERTS (ed.), *Christian Democracy in the European Union 1945/1995*, Leuven, Leuven University Press, 1997, pp. 210-221; R. KOOLE, «The Societal Position of Christian Democracy in the Netherlands», *ibid.*, pp. 137-153.

¹¹ Chiffres présentés par le parti en 2000; voir aussi R.A. KOOLE, «Ledenpartijen of staatspartijen? Financiën van Nederlandse politieke partijen in vergelijkend en historisch perspectief», in *Jaarboek 1996 DNPP*, Groningen, Centre de documentation des partis politiques hollandais, 1997, pp. 156-182.

¹² R. HILLEBRAND, *De antichambre van het parlement. Kandidaatstelling in Nederlandse politieke partijen*, Leiden, DSWO Press, 1992, pp. 32-56.

¹³ J. J. M. VAN HOLSTEYN, R. A. KOOLE, «Generaties christen-democraten. Enkele bevindingen van een onderzoek onder CDA-leden», *Christen Democratische Verkenningen*, 2000, n° 2, pp. 10-21.

¹⁴ 51% de catholiques, 32% de chrétiens réformés, 15% de Hollandais réformés, 2% autres ou sans religion. Voir M. L. ZIELONKA-GOEI, R. HILLEBRAND, «De achterban van parlementariërs: kiezers en partijleden», *Jaarboek 1987 DNPP*, Groningen, Centre de documentation des partis politiques hollandais, 1988, pp. 116-137.

¹⁵ J. J. M. VAN HOLSTEYN, R. A. KOOLE, *op. cit.*, p. 12.

¹⁶ En hollandais: «In antwoord op de oproep van de Bijbel krijgt de politieke overtuiging van het CDA gestalte», in CDA, *Program van Uitgangspunten*, Leiden, 1993, p. 17. Sur le débat, voir H.-M. TEN NAPEL, *op. cit.*, pp. 303-305 et pp. 344-353.

¹⁷ WETENSCHAPPELIJK INSTITUUT VOOR HET CDA, *Publieke gerechtigheid. Een christen-democratische visie op de rol van de overheid*, Houten, Bohn Stafleu Van Loghum, 1990, p. 116.

¹⁸ *Ibid.*, pp. 133-135.

¹⁹ Le CDA a de manière permanente voté contre toute proposition visant à introduire un référendum aux Pays-Bas, même si certains de ses membres ne partagent pas ce point de vue. Voir A. P. M. LUCARDIE, «*Vox populi* of *vox diaboli*? Het debat over het referendum in de Nederlandse politieke partijen», *Jaarboek 1996 DNPP*, Groningen, Centre d'étude des partis politiques hollandais, 1997, pp. 109-128. En 1999, un amendement constitutionnel en faveur de l'introduction du référendum a échoué au Sénat en raison de l'opposition conjointe du CDA, des partis protestants et d'un dissident libéral.

²⁰ Guido DIERICKX, «Christian Democracy and its ideological rivals», in D. HANLEY (ed.), *Christian Democracy in Europe: a comparative perspective*, Londres, Pinter, 1994, pp. 15-30.

²¹ Voir la contribution de Wouter BEKE dans cet ouvrage.

²² Voir par exemple J. ALBERTS, K. BERKHOUT, «De nieuwe antithese van het CDA: Jaap de Hoop Scheffer verdedigt nu de publieke sector», *NRC Handelsblad*, 10 septembre 1999.

²³ Voir par exemple D. F. SCHELTELS, «Ecologische ethiek», *Christen Democratische Verkenningen*, 1988, n° 12, pp. 466-472. Comparé à d'autres partis, il semble moins vert que rouge-vert, le PVDA et D66 et les petits partis protestants, mais plus vert que le VVD. Voir

P. LUCARDIE, «Greening and Ungreening the Netherlands», in M. JACOBS (ed.), *Greening the Millennium? The New Politics of the Environment*, Oxford, Blackwell, 1997, pp. 183-191.

²⁴ Voir par exemple CDA, *Nieuwe wegen, vaste waarden*, La Haye, CDA, 1995; A. DE JONG, B. J. SPRUYT, «Een politiemann tussen de oren. CDA-leider De Hoop Scheffer mist bij paars ethisch-moreel kader», *Reformatorisch Dagblad*, 26 août 2000; et la plate-forme électorale *Samenleven doe je niet alleen*, La Haye, CDA, 1998.

²⁵ A.A.M. VAN AGT, «Hoogste tijd voor conservatisme», *Christen Democratische Verkenningen*, n° 5, 2002, pp. 12-22.

²⁶ Par exemple: A. M. OOSTLANDER, «Conservatieven vreemde eend in de EVP-bijt», *Christen Democratische Verkenningen*, n° 5, 2002, pp. 33-38; K. KLOP, «Fatsoen als vijfde kernbegrip?», *Christen Democratische Verkenningen*, n° 5, 2002, pp. 27-32; A. KLINK, «Conservatieven houden christen-democraten spiegel voor», *Christen Democratische Verkenningen*, n° 2002, pp. 23-26.

²⁷ M. FREEDEN, *Ideologies and Political Theory*, Oxford, Clarendon Press, pp. 332-336.

²⁸ J'insiste plus sur les ressemblances dans P. LUCARDIE, «De ideologie van het CDA: een conservatief democratisch appél?», in K. VAN KERSBERGEN, P. LUCARDIE et H.-M. TEN NAPEL (ed.), *Geloven in macht: de christen-democratie in Nederland*, Amsterdam, Spinhuis, 1993, pp. 39-58; voir aussi P. LUCARDIE, H.-M. TEN NAPEL, *op. cit.*, pp. 67-68.

²⁹ J. VAN HOLSTEYN, «Het CDA zit electoraal in de knel», *Reformatorisch Dagblad*, 30 octobre 1999.

³⁰ C. J. KLOP, «Waarden en normen: nieuwe scheidslijn?», in M. BOVENS, H. PELLIKAN & M. TRAPPENBURG (ed.), *Nieuwe tegenstellingen in de Nederlandse politiek?*, Amsterdam, Boom, 1998, pp. 122-145.

³¹ Voir par exemple J. VAN DETH, «De stabiliteit van oude en nieuwe politieke oriëntaties», in J. J. M. VAN HOLSTEYN & B. NIEMÖLLER (ed.), *De Nederlandse kiezer 1994*, Leiden, DSWO Press, 1995, pp. 126-141.

³² PVDA, Vert-rouge et ses prédécesseurs le CPN, le PPR, PSP, et le parti socialiste.

³³ D66 et le VVD.

³⁴ La GPV, la RPF et le SGP.

Le parti chrétien social au Luxembourg

Philippe POIRIER

1. Introduction

Le parti chrétien social luxembourgeois ¹ demeure le parti pivot du système politique. Bien entendu, il a enregistré un fléchissement électoral depuis sa création (en décembre 1944, il avait obtenu 44,71% des voix contre 30,1% en 1999), mais il demeure à l'instar de la CDU allemande et des autres partis démocrates chrétiens du Benelux (CD&V flamand et CDA hollandais) un « parti de l'Etat » (*Staatsragend*) ². Par cette dénomination, il faut entendre un parti qui, par l'influence et l'importance de ses réseaux associatifs (notamment les syndicats et les organisations culturelles), leur enracinement électoral et sa capacité à intégrer et à sélectionner les cadres politiques, est toujours ou presque membre de la coalition gouvernementale.

Cette aptitude à être le parti d'Etat existe depuis 1944-1945. Notons cependant qu'en 1974, compte tenu de résultats électoraux jugés médiocres – 29,88% des voix –, la direction nationale décida d'aller dans l'opposition et laissa place à une coalition inédite entre le parti démocratique et le parti ouvrier socialiste luxembourgeois, sous la présidence du démocrate Gaston Thorn. La permanence du vote chrétien social peut s'expliquer à partir de trois catégories précises : l'identité politique originale du parti en question, la modification structurelle progressive de son électorat, et le passage d'une culture politique incarnée par des notables à la domination croissante de la structure *politico-administrative* ³.

2. L'identité politique originale du parti catholique au Luxembourg

Aujourd'hui encore, le parti chrétien social n'est pas un parti tout à fait de centre droit et encore moins de droite ⁴. Bien qu'il se présente lui-même comme un parti au-delà des clivages sociaux et des courants idéologiques du moment, cela ne suffit pas à déterminer son identité politique. Pour cela, il est important de rappeler une

chose: l'omniprésence et la domination du catholicisme politique au Luxembourg à travers le parti de la droite (1913-1939), puis de son successeur le parti chrétien social (1945-...) est le résultat du choix de la politique dite « populaire »⁵.

Les partis démocrates chrétiens de langue allemande au début du vingtième siècle furent les premiers partis conservateurs soucieux d'introduire des législations sociales sur le travail, notamment par l'établissement de systèmes d'assurance et de mutualités⁶. La précocité du catholicisme social dans les Etats du Zollverein (dont le Luxembourg était membre) est aussi le résultat des mesures sociales adoptées sous le gouvernement du chancelier Otto von Bismarck⁷.

En effet, il semblait important pour les catholiques de ne pas apparaître éloignés des questions sociales dans la mesure où les différents partis catholiques étaient isolés dans l'Allemagne wilhelmienne depuis le *Kulturkampf*.

Le terme « populaire » est usité dans les dénominations officielles des partis catholiques germanophones et ce, bien avant le premier conflit mondial (tel le parti conservateur populaire suisse, le parti populaire chrétien social en Autriche). Depuis l'encyclique *Rerum novarum* de mai 1891, la mouvance chrétienne germanophone a constamment défendu une société d'entente entre les différentes classes sociales sans esprit révolutionnaire⁸. Au Luxembourg, cette politique de réformisme social⁹ passa notamment par des lois sociales prônant l'accord et la reconnaissance des partenaires sociaux en 1936 et en 1937¹⁰.

A. Les origines de la fondation du parti catholique au Luxembourg (1848-1914)

Les débuts du catholicisme politique au Luxembourg se situent en 1848, lorsque le *Luxemburger Wort* fut créé. La fondation du journal catholique témoigne de l'importance de la question religieuse. La période qui court de 1848 à 1918 est marquée par les fortes personnalités des premiers dignitaires de l'Eglise catholique luxembourgeoise: le vicaire apostolique M^{gr} Laurent (1841-1848), M^{gr} Adames (1870-1883) puis M^{gr} Koppes (1883-1918) qui entendent chacun affirmer toutes les prérogatives de l'Eglise catholique (en cela fidèles au concile de Vatican I lancé par Grégoire XVI). La question qui domine l'époque est celle des relations entre une majorité catholique usant de l'allemand et une bourgeoisie d'affaires libérale et laïque qui s'exprime surtout en français et détient le pouvoir politique. Les débats entourant cette question permettront de renforcer le pouvoir clérical en l'absence d'un véritable parti catholique organisé.

Si l'Eglise catholique n'était pas reconnue comme religion officielle, il existait toutefois un régime de convention¹¹. Selon les articles 22 et 106¹² de la constitution grand-ducale, l'Etat obligeait les cultes religieux à passer des conventions avec lui. En contrepartie, il assurait les traitements et pensions des ministres des cultes¹³. Ce régime semi-concordataire entre l'Etat et l'Eglise a opposé au tournant du siècle les partisans de l'Eglise et les défenseurs d'une société laïque.

Les catholiques considéraient que l'Eglise était brimée dans sa liberté. Les libéraux et les progressistes estimaient que l'inscription d'un enseignement religieux obligatoire dans la loi constitutionnelle portait atteinte à la liberté d'enseignement à laquelle ils étaient particulièrement attachés¹⁴. Le conflit atteignit son paroxysme lors de la loi scolaire de 1912. Elle visait à dégager l'instituteur de l'obligation d'enseigner

le cours de doctrine religieuse. Cette nouvelle responsabilité devait incomber au seul prêtre. Ce que les catholiques et l'Eglise ne souhaitaient pas du fait de la faiblesse des effectifs du clergé pour assurer un tel enseignement. Aussi craignaient-ils une déconfectionnalisation progressive de l'enseignement.

Les conditions de la naissance et le développement du catholicisme politique au Luxembourg se rapprochent donc fort de la situation que connaissaient aussi bien les catholiques belges que les catholiques allemands dans l'Allemagne wilhelmiennne ¹⁵. Le système politique luxembourgeois est aussi déterminé par les clivages identifiés par S.M. Lipset et S. Rokkan ¹⁶.

Dans ces conditions sociales et politiques marquées par l'anticléricalisme et le libéralisme politique, la hiérarchie catholique fonda en 1903 le Luxemburger Katholischer Volksverein. Sur le modèle de l'organisation rhénane Volksverein essaïmera une kyrielle d'organisations relayant la doctrine sociale de l'Eglise et servant à encadrer les catholiques luxembourgeois.

Cette organisation se dota d'un hebdomadaire (qui devient par la suite quotidien), le *Luxemburger Volk* où l'on retrouvera, les premiers dirigeants du Partei der rechten (parti de la droite) dont Emile Reuter (futur ministre d'Etat de 1918 à 1925). La Luxemburger Katholischer Volksverein ne constitue pas pour autant un parti politique. C'est pourquoi, à partir de ces associations professionnelles fut fondé le parti de la droite, en 1914, dont les statuts furent rédigés par l'abbé Friedrich Mack. Lors des élections législatives partielles de 1917, le nouveau parti d'inspiration catholique intégra aussi des députés issus du Freie Volkspartei.

Ce parti regroupait des élus issus du canton d'Esch (la région sidérurgique luxembourgeoise) qui avaient participé activement à la fondation du syndicat ouvrier, le Luxemburger Bergund Hüttenarbeiterverband, en 1916. Par la suite, la mouvance catholique créa son propre syndicat en 1921, le Lëtzebuerger Chrëschtliche Geweksschaftsbond (LCGB) qui contribua à élargir l'assise électorale du parti au-delà de ses fiefs électoraux ruraux du Nord et de l'Est ¹⁷. De plus, dans les chemins de fer, ouvriers et cheminots catholiques se regroupent dans le syndicat Syprolux ¹⁸. Par ses origines, le parti catholique luxembourgeois est donc à la fois un parti conservateur ruraliste et un parti où les ouvriers sont assez bien représentés ¹⁹.

B. Le parti de la droite : entre catholicisme social et corporatisme 1919-1939

En 1919, l'introduction du suffrage universel et du vote panaché permet à la majorité sociale (la société rurale) d'accéder au pouvoir. En effet, le suffrage universel consacre la domination du monde agricole sur le système politique de façon numérique et idéologique.

La dynamique du catholicisme politique luxembourgeois se développe sur deux niveaux. *Primo*, le passage du vote censitaire à un vote proportionnel (avec possibilité de panachage) permet de consolider la domination du parti catholique dans le système politique luxembourgeois. Car le vote panaché a consacré aussi une nouvelle *notabilisation* des élus. En effet, le vote censitaire avait permis aux libéraux du XIX^e siècle de fonder un ordre constitutionnel en opposition à la fois à l'Eglise et aux différentes autorités de tutelle (les Pays-Bas, la Confédération germanique).

Cet ordre constitutionnel n'avait nul besoin d'une légitimité populaire dans la mesure où la complexité de la question la réservait obligatoirement à un personnel politique très restreint. Le système politique était alors caractérisé par une notabilisation de type classique.

Le vote panaché fonda au contraire un nouveau type de notabilisation. En ce sens qu'il permit de confirmer l'autorité et la légitimité sociale acquise par l'exercice d'une profession « intellectuelle » des notables dans les bourgs luxembourgeois.

Etant donné que la compréhension du politique était inégalement partagée, les notables ruraux (les médecins, les notaires, les juges de paix et les clercs) étaient forcément confirmés dans leur rôle d'intermédiaires entre les ruraux ayant acquis un nouveau pouvoir électoral et le nouveau pouvoir *politico-administratif* (consubstantiel de la fondation et du développement de l'Etat providence au Luxembourg).

Le vote panaché accroît et maintient le principe de la médiation. Ce principe de la médiation a une double conséquence importante sur la nature du système politique luxembourgeois: le contrôle des candidatures et le processus de sélection sont perturbés par la notabilisation du vote au Luxembourg. Car les notables catholiques empêchèrent la création d'une machine électorale autonome.

L'importance de la notabilité et l'effet du vote panaché entraînent ainsi la faiblesse des partis dans le système politique. Le poids du monde agricole dans l'expression du suffrage universel et l'élection d'un personnel politique qui s'appuie sur le lien de proximité entre lui et l'électeur, augmentent la représentation de la construction sociale de la réalité à partir d'une vision traditionnelle des rapports et des comportements sociaux. Ainsi de 1919 à 1937, les préoccupations politiques et sociales des gouvernements luxembourgeois ²⁰ s'inspirent partiellement de l'idéologie agraire et traditionaliste ²¹.

Secundo, la consécration du vote paysan s'était aussi accompagnée de la domination d'une nouvelle élite politique influencée par une Eglise ultramontaine. Face à la montée des périls extérieurs (le communisme, la crise de 1929 et le national-socialisme), une partie de la nouvelle classe politique tente de proposer un modèle d'ordre social conciliant les intérêts agricoles et les nouvelles revendications ouvrières ²².

Le parti de la droite incarne une voie politique *hybride* dans la mesure où il puise (sans que l'on puisse établir une chronologie et déterminer le personnel politique qui fut attaché à telle ou telle idéologie) ses références et ses politiques aux sources de l'idéologie agrarienne, du corporatisme et du catholicisme social ²³.

Pour comprendre cette situation complexe, il est important de rappeler que l'élite politique catholique au pouvoir sur cette période est traversée par les mêmes débats idéologiques que les catholiques belges, rhénans ou autrichiens ²⁴. En effet, l'exercice nouveau du pouvoir, la volonté de promouvoir un modèle social agricole et clérical qui est dominant, et le souci de maintenir l'indépendance nationale et la souveraineté politique chèrement acquises, impliquaient l'instauration d'un modèle politique qui empruntait à plusieurs courants idéologiques. A cela s'ajoutent les tensions politiques extérieures.

Tout en empruntant largement aux modèles politiques étrangers, le système politique luxembourgeois est traversé par des clivages qui ne recoupent pas exactement la frontière des partis existants.

Cette institutionnalisation de la sphère culturelle du catholicisme, notamment par la fondation d'un parti et d'un syndicat ouvrier, a toutefois été marquée par l'exacerbation des conflits internes qui ont isolé peu à peu l'aile conservatrice du parti. Cela s'est opéré en trois temps.

Nous évoquerons d'abord la réforme du mode de scrutin, bien que le parti fût l'instigateur de l'introduction du suffrage universel au Luxembourg. Les discussions qui entourent la constitution des circonscriptions électorales, provoquent la dissidence de certains notables et la fondation d'un parti national, en 1919, autour de Pierre Prüm. Pierre Prüm devient ministre d'Etat de 1925 à 1926 à la tête d'un gouvernement regroupant des dissidents catholiques, des libéraux et des indépendants. Cette coalition gouvernementale hétéroclite est la seule période de 1918 à 1974 où le parti de la droite et son successeur, le PCS, furent écartés du pouvoir.

Ensuite, la ratification de l'accord de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) en 1921 est l'objet d'âpres débats au sein du parti de la droite. Bien que le gouvernement de droite d'Emile Reuter soit en faveur de cette union, une minorité d'élus regroupée autour d'Eugène Hoffmann, se prononce contre le projet car ils craignent des conséquences néfastes sur l'agriculture luxembourgeoise.

Certains évoquent l'idée de fonder un parti paysan, ce qui aurait à coup sûr affaibli le parti de la droite. Si le projet est abandonné, les députés dissidents quittent définitivement le parti en 1925 pour se rapprocher de Pierre Prüm.

Enfin, ce qui sans doute constitue l'une des crises majeures au sein du parti de la droite est l'échec du référendum le 6 juin 1937. Pour comprendre les dissensions au sein du parti de la droite et la question référendaire, il est important de rappeler le caractère déterminant du contexte politique extérieur. L'arrivée, en France, d'un gouvernement de Front populaire soutenu par le PCF ne manque pas d'inquiéter une partie des dirigeants catholiques luxembourgeois. De plus, la consolidation du pouvoir hitlérien en Allemagne et l'attitude à adopter à son égard ne peuvent que restreindre le champ d'action du gouvernement de Joseph Bech. Enfin, des modèles et mouvements politiques étrangers présentent auprès des catholiques conservateurs luxembourgeois (le *rexisme* d'inspiration catholique de L. Degrelle ²⁵ en Belgique, le régime corporatiste catholique de E. Dolfuss en Autriche) une voie alternative mais étroite ²⁶.

Dans ces conditions, Joseph Bech, ministre d'Etat issu des rangs du parti de la droite, décide de soumettre à référendum un projet de loi « ayant pour objet la défense de l'ordre politique et social ». Cette loi visait surtout à limiter l'action syndicale et à interdire les activités du parti communiste du Luxembourg.

L'échec du référendum, imputable à la mobilisation des syndicats, des gauches socialiste et libérale et d'une partie des élus de la droite dans la circonscription Sud ²⁷, ne pouvait qu'accroître les tensions existantes entre les tenants d'un nouvel élan réformiste social et d'une politique catholique corporatiste ²⁸. La chambre de travail est un exemple parmi d'autres de l'ambivalence des positions catholiques sur la question sociale. D'un côté, elle peut être considérée par les catholiques corporatistes

comme le début de la création d'un Etat corporatiste qui mettrait fin au climat d'agitation sociale. D'un autre côté, les catholiques sociaux regroupés principalement dans le syndicat chrétien pouvaient l'utiliser comme une tribune visant à promouvoir des mesures sociales réformatrices préfigurant la fondation de l'Etat providence.

Après l'échec référendaire, Pierre Dupong, issu du parti de la droite, doté d'un profil beaucoup plus modéré et attentif aux questions sociales (il fut un collaborateur du *Sillon* de Marc Sangnier lors de ses études universitaires en France ²⁹) remplace Joseph Bech. Son gouvernement ³⁰ scelle, pour la première fois, l'arrivée de ministres socialistes. Ce gouvernement d'union nationale est prorogé pendant la seconde guerre mondiale. Au moment de l'invasion allemande, il prend le chemin de l'exil.

Après guerre, le parti ouvrier socialiste (le terme socialiste a été ajouté en 1946) et le parti chrétien social (successeur du parti de la droite) ne furent pas tentés de remettre en cause le partenariat politique conclu en 1937. La guerre avait contribué à accélérer l'évolution idéologique et sociale des partis de droite et de la gauche non communiste. Les socialistes luxembourgeois acceptent la diminution du rôle syndical dans le parti, la participation à l'OTAN du Luxembourg ³¹ et le projet de construction européenne.

Le parti d'inspiration catholique abandonne le projet d'une société rurale et cléricale. Celui-ci devient d'autant plus inadéquat que l'effort de reconstruction et le principe d'une collaboration accrue des industries minières et sidérurgiques accrédite l'idée d'une conversion définitive au catholicisme social de la part des dirigeants catholiques luxembourgeois. Au demeurant, le climat de la libération ne pouvait que rendre suspect tout parti qui aurait mis en avant une thématique conservatrice.

En effet, bien que le parti chrétien social après guerre tente toujours de s'appuyer sur les populations rurales par la modernisation de l'agriculture luxembourgeoise, la majorité sociale d'avant guerre avait disparu. La part de la population agricole avait régressé rapidement. Elle passe de 43,2% en 1907 à 20,9% en 1953, pour atteindre 7,4% en 1970 et 0,8% en 1989.

Le nouveau parti chrétien social, moteur de la construction européenne du fait de son appartenance à l'internationale démocrate chrétienne, réoriente ainsi sa propre identité politique. La fin de la domination du monde agricole en termes sociaux s'accompagne d'une modification de la stratégie du PCS. De parti protecteur de la société rurale luxembourgeoise, il devient le parti responsable de la modernisation économique du pays. Comme l'a souligné C. Wey, «la fin de la protection de l'agriculture luxembourgeoise par son insertion dans l'Europe verte fut un fait nouveau dans l'histoire nationale, c'est-à-dire l'ouverture généralisée d'une économie de petite dimension...» ³².

La nouvelle stratégie du catholicisme politique luxembourgeois est alors fondée sur l'accroissement des politiques interventionnistes de l'Etat ³³. Cette politique de modernisation de l'agriculture et le détachement progressif du PCS vis-à-vis de la ruralité ne fut pas compris tout de suite par une partie de l'électorat traditionnel. Aux élections législatives de 1959, après une campagne active de la Centrale paysanne contre les propositions de réforme de la Chambre d'agriculture, le PCS est lourdement sanctionné.

En dépit de cette distanciation momentanée entre les organisations agricoles et le parti chrétien social, la Centrale paysanne et les organisations de jeunesse agricole (la Jeunesse agricole chrétienne, JAC) avaient non seulement permis de fidéliser le monde agricole, mais aussi facilité l'élargissement du champ d'action de l'administration chrétienne sociale dans la politique agricole et l'extension du domaine d'intervention de l'Etat. Ce phénomène n'est pas propre au Luxembourg.

De plus, face à la précarité économique liée à la reconstruction et à l'obtention d'une marge de manœuvre financière par l'octroi du plan Marschall, le Luxembourg se dote de législations sociales et d'outils économiques qui permettent en retour la diversification économique. Jusqu'au début des années soixante, le PCS et le POSL partagent la volonté de bâtir un Etat providence. Plusieurs mesures à caractère social sont décidées en commun. Ce réformisme social est prolongé en 1962 après l'établissement d'un gouvernement PCS-DP.

Cette volonté de réformisme social (qui s'applique aussi à l'agriculture) est allée jusqu'à déplacer le centre de l'identité propre du parti. Outre le fait que l'idéologie agrarienne est rejetée et bien que le parti porte toujours l'adjectif chrétien, il se sécularise assez rapidement. A partir des années cinquante, le système d'adhésion au parti ne se fait plus forcément par les associations sous influence cléricale³⁴ ou par la médiation des notables traditionnels, mais par les organisations fortement liées aux nouvelles politiques publiques comme la LCGB³⁵.

3. Le parti (chrétien) social contemporain

Le réformisme social lancé par l'aile démocrate chrétienne du parti a assurément permis de renforcer l'importance des liens entre l'Etat luxembourgeois et le catholicisme politique. La crise des valeurs dans les années soixante-dix a pourtant affaibli le parti pour longtemps. L'identité chrétienne a peu à peu été mise entre parenthèses. La légitimité du PCS qui s'appuyait sur l'adhésion aux valeurs chrétiennes a été remplacée par la légitimité du *parti gestionnaire* de l'Etat providence.

A. Le parti chrétien social ou l'institution du *Staatstragend*

A mesure que les politiques publiques symbolisant le développement de l'Etat providence s'accroissent, elles modifient le poids des organisations affiliées à la politique chrétienne sociale. L'institutionnalisation des syndicats comme partenaires privilégiés du dialogue social engendre de nouvelles régulations au sein de la sphère culturelle et politique chrétienne sociale. Le rôle croissant du syndicat LCGB et du personnel politique issu de l'appareil *politico-administratif* modifie en profondeur l'identité du PCS³⁶.

Ajoutons que le déclin de la pratique religieuse oblige les dirigeants du parti à le *déconfessionnaliser* pour séduire un électorat préoccupé par les questions sociales³⁷. Questions sociales qui ne pouvaient trouver de réponse ailleurs qu'au sein du PCS pour une partie de l'électorat en raison de l'apparente prégnance marxiste sur le parti ouvrier socialiste.

Il est donc important de saisir l'ambivalence de l'identité politique de ce parti. Bien qu'incarnant au départ le monde conservateur, en référence à une société rurale

et chrétienne, il s'est progressivement ouvert aux nouvelles classes fortement liées à l'urbanisation et à l'industrialisation.

Certes, le parti de la droite, puis le parti chrétien social, dépendent fort de l'électorat conservateur et rural des circonscriptions de l'Est et du Nord. Mais à la différence des autres grands partis luxembourgeois, ils ont *nationalisé* leur implantation électorale.

Le parti chrétien social luxembourgeois n'est en aucune manière un parti conservateur de type bavarois. Il concilie en fait une identité politique de centre-droit qui lui permet de se tenir à distance d'une droite libérale et d'une gauche interventionniste. En instituant cette distance perpétuelle entre son origine conservatrice et ses partenaires éventuels, il demeure le centre de la vie politique sans en être l'unique acteur ³⁸.

Le parti chrétien social aux élections législatives : résultats par circonscription

	1974	1979	1984	1989	1994
Centre	27,6	37,3	36,1	31,3	29,1
Est	36,6	43	42,4	33,8	32,6
Nord	40,6	44,6	45,8	37,7	33,3
Sud	25,5	30,5	31,9	30,8	29,3

Source: Centre de recherche public-Gabriel Lippmann et résultats compilés d'après les résultats fournis par le Centre informatique de l'Etat: *Grand-duché de Luxembourg, les élections législatives juin 1999, résultats officiels*. <http://www.etat.lu/CIE/wahlen/> des partis luxembourgeois. Les résultats antérieurs sont issus du CRISP VI (1994): *Les élections au grand-duché de Luxembourg*, volume I, pp. 28-39, 1995.

Le parti chrétien social ne s'est pas contenté d'être le parti des nouvelles classes sociales. Il a aussi su concilier le passage d'un parti de masse (les masses rurales, puis les populations urbaines) à un parti de cadres. En effet, si l'on reste fidèle à la dichotomie de Maurice Duverger ³⁹, l'évolution du parti chrétien social est très sensible. A ses débuts, il s'est appuyé sur un réseau de notables traditionnels. Par la suite, il a réussi à substituer à ce réseau de notables un réseau d'édiles municipaux, de responsables associatifs et de hauts fonctionnaires qui lui permettaient d'assurer un bon relais entre les questions au centre des préoccupations de la vie quotidienne tout en introduisant des thèmes politiques de modernisation de la vie économique et sociale. Il faut comprendre en partie la fonction de l'ALUC (Association luxembourgeoise des universitaires catholiques), de la Jeunesse étudiante chrétienne, de la Jeunesse agricole chrétienne et de la Jeunesse ouvrière chrétienne comme organe de promotion et de formation d'une nouvelle élite ⁴⁰.

Outre le fait d'avoir profité de la multiplicité des associations sociales et culturelles d'inspiration catholique, le PCS est aussi devenu un parti/institution à part entière qui, d'une certaine manière, sélectionne les futurs dirigeants du pays.

D'une part, il puise parmi les associations de jeunesse un personnel politique renouvelé qui permet la perpétuation de la culture catholique. D'autre part, la détention du pouvoir administratif lui attire des femmes et des hommes désireux de

faire carrière en politique et qui ne sont pas forcément issus des rangs catholiques. Dans une certaine mesure, le PCS, tout comme la plupart des autres partis démocrates chrétiens européens ⁴¹, est devenu un parti attrape-tout. Il a tenté de façon permanente d'agréger les intérêts catégoriels à travers le contrôle qu'il avait des institutions nationales. Il a réussi à intégrer les hommes et les femmes politiques disposant de capacités intellectuelles et administratives importantes.

En d'autres termes, le PCS est devenu le filtre qui permet de repérer les nouveaux talents mais aussi la structure qui permet aux candidats au pouvoir d'y accéder plus facilement que dans les autres partis.

Cette capacité d'intégrer et de maintenir une cohésion en dépit de l'hétérogénéité des groupes et des individus présents en son sein, est aussi le résultat de l'autorité personnelle et de la qualité des leaders qui se sont succédé à sa tête (Pierre Dupong, président du gouvernement de 1937 à 1953, Pierre Werner, président du gouvernement de 1959 à 1974 et de 1979 à 1984, pour ne citer que les plus anciens).

Cette propension à mobiliser, à travers ce réseau associatif, des nouvelles générations lui a permis à coup sûr d'attirer des jeunes cadres modifiant en partie l'identité politique du parti chrétien social.

Si aujourd'hui le parti chrétien social est assurément l'héritier du catholicisme (social), ses cadres et son discours sont largement sécularisés ⁴². Cet *aggiornamento* fut d'autant plus nécessaire que le parti fut touché de plein fouet par la progression des idées libertaires dans la société luxembourgeoise.

B. La crise d'identité du parti (1968-1979)

Le déclin de la pratique religieuse ⁴³ a certainement eu des conséquences sur les comportements politiques. On ne peut comprendre l'affaiblissement continu du vote en faveur du parti chrétien social sans le lier à l'évanescence du rôle de l'Eglise dans la société luxembourgeoise.

A première vue, la place de l'Eglise reste importante dans la société luxembourgeoise. Il demeurerait un régime légal lui garantissant une position d'influence dans la détermination et la conduite des politiques touchant justement l'éthique. Il y a une nette différence entre le sort que l'Etat réserve à l'Eglise catholique et celui des autres cultes. Une loi du 30 avril 1981 reconnaît par exemple la personnalité juridique de droit public de l'évêché. En contrepartie, le gouvernement luxembourgeois a rétabli certaines dispositions du concordat de 1801 imposant à l'évêque la prestation d'un serment de fidélité, la nationalité luxembourgeoise et l'agrément de sa nomination par l'autorité civile ⁴⁴.

L'Eglise luxembourgeoise n'est donc pas simplement considérée comme une institution qui veille au seul salut des âmes. Elle est aussi perçue comme un pouvoir auquel on se réfère ou l'on s'oppose ⁴⁵. En dépit de ce régime de faveur, l'Eglise et le parti chrétien social vont être doublement ébranlés.

D'abord, comme le note à juste titre André Heiderscheid, le Luxembourg est devenu une société sécularisée (tout au moins dans sa pratique religieuse ⁴⁶): «... La société sécularisée prend le contre-pied de la société théocratique, et si elle ne réalise pas ou pas tout de suite, *de jure* la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle opère pour

le moins une séparation *de fait* entre la société civile et le religieux, la vie quotidienne des citoyens et la foi avec ses exigences»⁴⁷.

Ensuite, l'Eglise luxembourgeoise découvre que la force de son message déjà affaiblie par l'évolution sociale du Luxembourg ne pouvait plus être réaffirmée par l'autorité qu'elle avait acquise en tant qu'institution. Son autorité était aussi battue en brèche en son sein⁴⁸. L'Eglise ne pouvait plus se consacrer à son rôle d'encadrement de la société. Car la réforme décidée lors du concile de Vatican II la déchirait profondément.

De plus, la pacification des rapports entre l'Etat et l'Eglise⁴⁹ et entre les forces politiques qui les soutenaient respectivement, soulignait aussi que l'idée de la permanence sociale du clivage entre pratiquant et agnostique avait déjà disparu. Se posait dès lors, la question de l'utilité d'un parti chrétien social alors qu'il menait une politique caractérisée depuis 1945 par la doctrine providentialiste de l'Etat.

Le monde catholique luxembourgeois, orphelin de la tutelle institutionnelle de l'Eglise⁵⁰, peut-il encore délivrer un discours politique cohérent?

La confusion qui règne alors dans le monde catholique engendre un raidissement doctrinal et l'accélération du processus d'éloignement vis-à-vis de la doctrine de l'Eglise en matière de morale et d'éthique du corps. Le tangage de l'édifice catholique et l'indétermination de ses politiques sont particulièrement perceptibles de 1964 à 1974 et de 1974 à 1979. Durant la première période, le PCS est le parti pivot de deux coalitions (de 1964 à décembre 1968 avec le parti ouvrier socialiste, puis de 1969 à 1974 avec le parti démocratique).

Le parti chrétien social commence par tenter d'accompagner les réformes de société. L'entrée au gouvernement de Madame M. Frieden, le 19 mai 1967, marque par exemple son intérêt pour l'électorat féminin et certaines de ses revendications. Sous la direction de J. Dupong est votée la loi du 10 avril 1968. Outre le choix entre l'enseignement religieux et l'enseignement laïque réaffirmé à l'école publique, une *troisième option* est instituée. On laisse la possibilité de fait aux enfants d'être dispensés d'enseignement religieux ou de morale laïque.

Pour autant, la reconnaissance d'une plus grande liberté de conscience par la loi ne s'accompagne pas de l'exercice d'une plus grande responsabilité. Rapidement, la troisième option, sans contenu précis, devient un échec patent. Par la suite, de 1969 à 1974, la nouvelle coalition formée cette fois-ci du PCS et du DP trouvera rarement un accord sur les réformes à entreprendre sur les questions de société.

Au sein même du PCS, après les réformes conciliaires de Vatican II, les tendances qualifiées *a posteriori* de *réformiste* et de *conservatrice* s'opposent lors du congrès du parti en janvier 1969. En 1970, lors du congrès de la circonscription Centre, il est d'ailleurs proposé d'abandonner le qualificatif *chrétien* dans la dénomination du parti⁵¹.

Parallèlement à cette dissension interne au monde catholique, le financement des écoles privées au Luxembourg divise le gouvernement PCS-DP. L'existence d'un enseignement privé avait été prévue par la loi de 1912. Toutefois, son financement et l'inégalité entre les parents ayant choisi l'école privée et ceux qui avaient opté pour l'école publique s'accroissaient. La coalition PCS-DP est incapable de faire voter une loi garantissant un financement partiel de l'école privée par l'Etat afin de remédier à cette

inégalité. Les chrétiens sociaux étaient en faveur du maintien strict de l'indépendance de l'école privée alors que les libéraux souhaitaient une intégration progressive de ladite école dans le système public.

De plus, en avril 1972, E. Schaus (DP), vice-président du gouvernement, présente un projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). La même année, un projet de loi est discuté sur le divorce. En raison des dissensions internes au sein du PCS, et du débat juridique et éthique complexe sur ces deux questions, la coalition ne réussit pas à déposer et à faire voter un projet de loi. Seule la réforme du droit de filiation des enfants illégitimes, la protection de la maternité pour les femmes au travail et la révision de l'article 52 de la constitution fixant le droit de vote à dix-huit ans au lieu de vingt et un sont décidés d'un commun accord par les deux partenaires de la coalition.

C'est dans ce contexte de crise institutionnelle de l'Eglise et de déclin social de la pratique religieuse au Luxembourg, que l'expansion des idées libertaires se produit. En effet, la coalition de centre gauche, formée par les socialistes et les libéraux, avait remporté les élections de juin 1974 (seul gouvernement depuis la première guerre mondiale sans participation du parti catholique).

Tout en ne disposant que d'une courte majorité à la Chambre (trente et un députés contre vingt-huit pour l'opposition, constituée par le PCS, le parti communiste et le parti social-démocrate, dissidence du parti socialiste), la coalition entame des réformes sur les questions de société. La coalition DP-POSL abolit la peine de mort, libéralise l'exécution des peines, légifère sur le divorce et l'avortement. D'un point de vue symbolique, la coalition supprime dans la prestation de serment du gouvernement le « ainsi dieu me soit en aide ».

Dans le domaine de l'éducation et de la politique sociale, l'enseignement technique et la *Gesamtschule* (c'est-à-dire un tronc commun pour tous les élèves jusqu'à l'âge de quinze ans) sont créés. La semaine de travail de quarante heures est généralisée et une cinquième semaine de congé accordée.

Renvoyé dans l'opposition pour la première fois de son histoire, le PCS ne ménage pas ses critiques sur les questions de société. Dans les pages *profil* du principal quotidien, le *Luxemburger Wort*, le PCS mène une campagne active. L'Action familiale et populaire sous la direction de N. Estgen (proche du PCS) critique la loi.

Durant les cinq années de la législature 1974-1979, le PCS est en campagne électorale perpétuelle. Au-delà d'une simple analyse factuelle ⁵², attirons l'attention sur le fait qu'il était nécessaire aussi au parti catholique de refondre son identité politique. Cette politique, interprétée comme une simple campagne de dénonciation et de dénigrement, permet surtout de réaffirmer les principes fondateurs (l'humanisme chrétien). Elle met aussi pour un temps en sourdine la fracture qui divisait *chrétiens réformistes* et *chrétiens conservateurs*. Elle favorise aussi la sélection d'un nouveau personnel politique.

Ce phénomène s'est d'autant plus accéléré, que le recul historique de l'élection de 1974 a libéré l'espace politique pour une nouvelle génération de décideurs (Jacques Santer, Erna Hennicot-Schoepges). Enfin, la constitution d'un réseau d'élus municipaux, notamment par une progression sensible du *municipalisme* chrétien social dans la circonscription du Sud accélère le phénomène traditionnel de

levier entre élections communales et législatives. Le parti chrétien social parvient à conserver un réseau de notables dans l'Est et dans le Nord, et un réseau municipal dans le Sud. Il bénéficie plus que tout autre du poids des personnalités dans la mobilisation électorale ⁵³.

L'apparition d'une nouvelle génération de leaders catholiques légitimés par les élections de 1979 permet alors de refermer la parenthèse du gouvernement DP-PSL.

C. Le nouveau PCS (1979-1999) : entre europhilie et maintien du statu quo

Si le PCS a profité de sa période d'opposition pour réorganiser son réseau institutionnel du fait de l'effacement de l'Eglise, il parvient avant tout à reconquérir sa place de parti de l'Etat.

De fait, l'identité et la nouvelle légitimité acquise par le PCS sont intimement liées aux relations qu'entretiennent les Luxembourgeois avec leur Etat. Durant cette période, le PCS est devenu le lien entre les Luxembourgeois et la construction européenne. La nomination de J. Santer comme président de la Commission a renforcé ce phénomène. Autrement dit, le PCS est apparu à la fois comme le parti de la modernisation de l'Etat par son insertion et son soutien à la politique européenne mais aussi comme le parti de la préservation, jusqu'à un certain point, des acquis sociaux des Luxembourgeois.

La crise de la sidérurgie que le Luxembourg a endurée a souligné le décalage qui pouvait exister entre la réalité du pouvoir politique au Luxembourg et les contraintes économiques imposées de l'extérieur ⁵⁴.

Le nouveau gouvernement PCS-DP décida de « comprimer » et de décaler d'un mois les sauts d'index. Cette mesure provoqua le déclenchement d'une grève générale le 27 mars 1982. Le 5 avril 1982, la loi modifiant l'indexation des salaires est votée par les seuls partis de la coalition PCS-DP. Ce climat social révèle la demande des Luxembourgeois d'un nouveau *providentialisme* de son Etat.

Cette restructuration industrielle, outre le coût humain (en 1976, les effectifs de l'ARBED étaient de 25 000 personnes, en 1996, ils étaient tombés à 6 710), a engendré un double paradoxe.

D'une part, elle a renforcé auprès des élites des partis politiques et de la population luxembourgeoise la croyance en l'existence et en la performativité d'un modèle social luxembourgeois original. Elle a aussi accrédité auprès du mouvement socialiste luxembourgeois, l'idée de la nécessaire réaffirmation de son identité ouvrière et syndicale. Alors même que la base sociologique de son électorat traditionnel ne fait que diminuer depuis 1975.

Les conditions finales de la crise ont permis la prise de conscience parmi les élites politiques et économiques des particularités de l'économie luxembourgeoise (en 1983 est fondé l'Institut monétaire luxembourgeois). La « souveraineté contrainte » du Luxembourg (une nouvelle fois vérifiée par le règlement de la crise sidérurgique et l'impact de la dévaluation du franc belge) a en effet permis de faire comprendre aux dirigeants luxembourgeois qu'il était nécessaire de jouer de cette spécificité au moment même de l'accélération de l'intégration européenne.

Il fallait donc appuyer le parti qui s'était identifié à la nation luxembourgeoise depuis 1919 et qui demeurait l'interlocuteur privilégié des institutions européennes. C'est pourquoi, il fallait soutenir à la fois le principe de l'intégration européenne et

contribuer aussi à légitimer la petite dimension dans ce nouvel espace. Car, la petite dimension justifie la pérennité de l'Etat luxembourgeois.

Tous les débats sur la création d'une monnaie propre au Luxembourg en 1984-1985, sur le devenir et le rôle de la place financière lors de la signature de l'Acte unique européen en 1986, puis sur la création d'une monnaie commune, l'écu, et d'une monnaie unique, l'euro, sont le témoignage de la nouvelle stratégie de diversification et de renforcement de la spécificité du Luxembourg ⁵⁵.

Cette stratégie imposée par la crise sidérurgique et l'intégration croissante à l'Union européenne enlève certes les dernières bribes d'initiative politique importante à la petite société politique luxembourgeoise. Elle ne peut qu'accélérer l'estompement du clivage historique société rurale/société industrielle sur lequel était né le PCS. C'est pourquoi la nouvelle coalition formée du PCS et du POSL à partir de 1984 demeura en place sans difficulté majeure (les gouvernements de J. Santer, de 1984 à 1995 et de J.C. Juncker, de 1995 à 1999).

Le Luxembourg adhère avec une forte majorité parlementaire aux différents traités européens. La mise en conformité de sa législation et la préparation à l'introduction de l'euro posent cependant la question du devenir et du rôle de l'Etat luxembourgeois et de son acteur principal, le PCS.

Plus particulièrement, le Luxembourg est confronté à la question du lien entre l'Etat et ses fonctionnaires et au difficile engagement de réformes sur les statuts et les régimes de retraites. Le conservatisme de la doctrine des «acquis sociaux» ou la volonté d'y accéder portent en germe l'apparition d'un nouveau clivage: entre la société luxembourgeoise qui dépend de la manne des emplois publics et la société luxembourgeoise confrontée à la concurrence et à l'internationalisation. Parce qu'il est le *Staatsstragend*, le PCS est dans l'œil du cyclone. Il ne peut plus s'appuyer sur le catholicisme sociologique qui a disparu.

Son maintien au pouvoir avec le DP à partir de 1999 marque en fin de compte le souci de continuité qu'il incarne et l'évolution progressive d'une société qui, par son miracle économique, se dirige assurément vers une conversion libérale plus forte qu'elle ne le fut tout au long de la domination du catholicisme politique depuis 1914. Ce n'est pas sans poser problème pour l'avenir du PCS comme force politique dominante le système politique.

4. Conclusion

Tout au long de son histoire, le parti chrétien social a, consciemment ou inconsciemment, entretenu une identité politique ambivalente le situant au centre du système politique luxembourgeois. Même si avant guerre, il s'appuyait largement sur la société rurale pour assurer son pouvoir. Cette ambivalence, certains diront ce pragmatisme, allait de pair avec sa capacité à retranscrire, au sein de son vaste réseau associatif (qui, par certains côtés, ressemble au *zuil* catholique belge), les clivages de la société luxembourgeoise (société rurale contre société industrielle). En étant le parti de la *transformation en douceur* tout au long du vingtième siècle, le parti chrétien social est resté *populaire* (dans le sens germanique du terme). Cette identité populaire a été toutefois mise en cause par deux phénomènes sociaux qu'il ne pouvait prévoir.

Primo, l'effondrement de la pratique religieuse l'a obligé à substituer la légitimité de l'Etat providence à celle de l'Eglise.

Secundo, l'absorption de l'économie luxembourgeoise dans les économies européennes et le fait d'être devenu une des principales places financières en Europe et dans le monde, contraignent le PCS, champion de l'indépendance nationale, d'accepter la fin de la souveraineté politique de l'Etat luxembourgeois.

Du fait de ces contraintes extérieures, il est confronté à trois types de difficultés.

D'abord, la «capture» des suffrages des nouvelles professions fortement autonomes dans le domaine tertiaire qui, à la différence des anciennes populations urbaines des années soixante et soixante-dix, sont peut-être moins soucieuses des valeurs «trans-communautaires» et humanistes qui formaient jusqu'à présent le socle de l'identité politique du parti chrétien social. Le conservatisme des valeurs qui caractérise désormais les partis démocrates chrétiens allemands et autrichiens qui servent traditionnellement de modèle au PCS luxembourgeois est de ce fait difficile à imposer au Luxembourg.

A cela s'ajoute la déception d'un électorat plutôt à la marge du miracle économique luxembourgeois qui, par le canal électoral de l'ADR (l'Action démocratique pour l'équité des retraites)⁵⁶, manifeste un certain degré de désapprobation des transformations multiples encourues par la sphère chrétienne sociale et sa capacité à protéger les plus faibles des Luxembourgeois.

Enfin, dès lors qu'il demeure attaché à une vision providentialiste de l'Etat, le PCS n'est pas un parti néo-libéral au même titre que la CDU ou la CSU allemande. Il n'est devenu au fil des années que le *parti de l'Etat* qui sélectionne les élites, trouvant dans l'Etat luxembourgeois un espoir de carrière face à l'internationalisation de leur économie et à la remise en cause de leur petite société patricienne par les *nouveaux venus* (hauts fonctionnaires européens et cadres du secteur bancaire).

In fine, le PCS ne pourra pas faire l'économie de la redéfinition de son identité politique. Car les clivages au sein de la société luxembourgeoise et son rapport à l'autre (les transfrontaliers, les résidents communautaires qui sont majoritaires dans la ville de Luxembourg) l'obligeront à redéfinir le cadre de la citoyenneté et du rôle attribué à l'Etat et au modèle luxembourgeois. Cette recherche d'une identité en politique est d'autant plus urgente qu'existe aussi la concurrence du parti démocratique. Celui-ci peut devenir le parti qui assurera à la place du PCS le passage de la *société luxembourgeoise* à la *société du Luxembourg intégré à l'Europe et à la Grande Région* (Sarre-Lorraine-Luxembourg-Wallonie). Le PCS luxembourgeois et le parti démocratique (libéral) sont peut-être actuellement dans une situation similaire à celle des sociaux chrétiens belges et des libéraux belges d'avant les élections de juin 1999 : entre concurrence et déclin pour s'assurer le contrôle du centre-droit qui demeure toujours largement majoritaire au Luxembourg et d'autant plus renforcé par la société d'abondance et de moteur économique qu'est devenu le grand-duché.

Notes

¹ Ce texte est en partie issu du projet ELECT commandité par la Chambre des députés du grand-duché du Luxembourg. Sous la responsabilité de F. Fehlen et en équipe, nous avons mené à bien une étude sur le champ politique au Luxembourg à partir de l'analyse des résultats des élections du 13 juin 1999. Cette étude est disponible sur le site de la Chambre <http://www.chd.lu/chd/fr/menu/main.htm> (colonne de gauche en bas sur la page menu du site miroir).

² La continuité de sa présence au gouvernement depuis 1944 lui a permis de s'assurer un réseau d'influences bien plus important dans l'appareil politico-administratif que les autres partis luxembourgeois. En donnant une signification semblable, le CRISP utilise le terme de *parti dominant*. *Grand-duché de Luxembourg. Systèmes et comportements électoraux, Analyse et synthèse des scrutins de 1974, 1979 et 1984*, Luxembourg, p. 96, 1987.

³ Il apparaît que ce processus d'institutionnalisation du parti s'effectue tout au long des années vingt. Un exemple parmi d'autres, la dissidence de l'ancien Premier ministre Pierre Prüm doit être interprétée comme la volonté de continuation du modèle des notabilités qui existait avant la fondation du parti en avril 1914 (date de l'adoption des statuts). Voir à ce sujet A. BOVE, *Le catholicisme politique au Luxembourg entre 1914 et 1940: le parti de la droite*, Mémoire de maîtrise présenté à l'Université de Nancy II, pp. 11-12, 26 juin 1984.

⁴ Le parti chrétien social luxembourgeois n'a nullement été sous l'influence de ce qu'en Allemagne, on appelait l'élaboration d'une alternative néo-conservatrice à la fin des années soixante-dix et qui caractérise l'identité politique de la CDU et de la CSU. Se rapporter à l'article de D. GOELDEL, «La discussion autour des principes fondamentaux de la CSU (Grundsatzdiskussion 1973-1976)», *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, tome XXII, n° 3, juillet-septembre 1990, pp. 477-490.

⁵ Par le terme de *populaire*, on désigne en l'occurrence en science politique de langue française une politique d'ouverture envers les nouvelles classes sociales (notamment les ouvriers mais pas uniquement).

⁶ Bien que le mouvement soit tardif, les caisses de mutualité dans le secteur bancaire sont introduites au Luxembourg en 1924: les caisses Raiffeisen. Les caisses coopératives ouvrières sont créées également sous l'appellation *La prévoyance*.

⁷ Otto Von Bismarck fit voter les lois d'assurances sociales couvrant les risques maladies en 1883 et accidents en 1884, et créant des caisses de retraite pour les vieillards et les infirmes en 1889.

⁸ Se rapporter à la définition: «... Le catholicisme social se définit d'abord, logiquement et chronologiquement, par référence à ce qu'on appelle, au XIX^e siècle, la question sociale, c'est-à-dire les conséquences sociales de la révolution industrielle, le paupérisme, l'existence d'un prolétariat ouvrier misérable et livré sans défense aux rigueurs de la loi de l'offre et de la demande. Cette condition préalable implique elle-même un commencement d'industrialisation; elle requiert que des catholiques aient su reconnaître la nouveauté du phénomène. La corrélation entre l'essor de l'industrie et l'apparition d'une école catholique sociale rend compte de la localisation territoriale de celle-ci: sa géographie est circonscrite aux pays déjà touchés par le progrès technologique. Elle explique aussi, d'une certaine façon, la lenteur à prendre conscience de la nouveauté et de l'ampleur du phénomène. Le catholicisme social est d'abord un sursaut de la conscience morale provoqué par la révélation de la misère ouvrière. Cette relation avec le monde de l'industrie n'a pas empêché les catholiques sociaux de s'intéresser aussi à la condition paysanne; leurs efforts se sont largement orientés vers l'organisation de l'agriculture, le syndicalisme agricole; certains d'entre eux ont même pensé trouver la solution de la question ouvrière dans le retour à la terre...». *Encyclopædia Universalis* France, 1997.

⁹ «... La reconnaissance légale des syndicats et de leurs moyens d'action [...] combat mené en commun par le LCGB et le Verband, conduit aux acquis sociaux de 1936 et 1937. Une

loi garantit les libertés syndicales...». Chambre de travail Luxembourg Arbeiterkammer, 75^e anniversaire 1924-1999, 1999, p. 23.

¹⁰ F. BILTGEN, «Le parti chrétien social», in *Mémorial 1989*, Luxembourg, Publications Mosellanes, 1989, pp. 79-83.

¹¹ Ce régime conventionnel plus limité qu'un régime concordataire qui avait été prévu à l'origine pour l'Eglise catholique, avait été élargi aux cultes réformés et à la religion israélite. Sur l'histoire de l'organisation des rapports entre l'Eglise et l'Etat au Luxembourg, on se rapportera à l'ouvrage de A. PAULY, *Les cultes au Luxembourg*, Luxembourg, Forum Luxembourg, 1989.

¹² *Constitution du grand-duché de Luxembourg*, texte mis à jour au 2 juin 1999. Chapitre II, Des libertés publiques et des droits fondamentaux, article 22. «L'intervention de l'Etat dans la nomination et l'installation des chefs de cultes, le mode de nomination et de révocation des autres ministres des cultes, la faculté pour les uns et les autres de correspondre avec leurs supérieurs et de publier leurs actes, ainsi que les rapports de l'Eglise avec l'Etat, font l'objet de conventions à soumettre à la Chambre des députés pour les dispositions qui nécessitent son intervention» (p. 13) et Chapitre VIII, Des Finances, article 106. «Les traitements et pensions des ministres des cultes sont à charge de l'Etat et réglés par la loi», (p. 40). Luxembourg, Service Central de Législation, 1999.

¹³ Voir à ce sujet l'article de G. MARGUE, «L'Eglise et l'Etat au grand-duché de Luxembourg: un coup d'œil sur la situation après 1950», in *Mémorial 1989*, op. cit., pp. 295-302.

¹⁴ G. TRAUSCH, «L'Eglise, l'Etat et la Nation au Luxembourg de 1839 à 1899: relations complexes en pays catholique», *Nos Cahiers*, Dossier spécial 1840-1990, 150 Jahre Luxemburger Katholizismus, n° 1, Sondernummer, 1991, pp. 65-66.

¹⁵ Ce premier catholicisme politique luxembourgeois et les combats qui lui sont associés (sa place dans la nouvelle configuration étatique, la déclaration unilatérale de la création d'un évêché en 1870, la détermination de la politique scolaire, etc.) sont l'illustration de thèses développées par S.M. LIPSET et S. ROKKAN, *Party Systems and Voter Alignment: cross national perspectives*, New York, Free Press, 1967.

¹⁶ Publié à la fin des années soixante, l'ouvrage de Lipset et Rokkan est une réflexion sur le rôle joué par les partis politiques dans la société. Il en ressort que ceux-ci constituent à la fois les agents du conflit et les instruments de son intégration. Il existerait quatre clivages fondamentaux issus de la Révolution nationale (comprise comme étant la fondation de l'Etat-nation et de la démocratie parlementaire) et de la Révolution industrielle: Eglise/Etat, centre/périphérie, monde rural /monde industriel, possédants/travailleurs.

¹⁷ La nouvelle fonction du parti pourrait se résumer par la citation que nous empruntons à A. Heidscheid: «... Le parti de la droite s'efforça, tout en défendant vigoureusement la population agricole, de ne pas perdre de vue les justes revendications de toutes les classes de la population...». *Aspects de sociologie religieuse du diocèse de Luxembourg*, tome 1, Luxembourg, Editions de l'Imprimerie Saint-Paul, 1961, p. 225.

¹⁸ A. BOVE, op. cit., pp. 66-67.

¹⁹ Les syndicats d'inspiration socialiste concurrents forment le LAV (Lëtzebuerger Arbechter Verban) et son successeur actuel l'OGBL (Onofhänge Gewerkschafts Bond Letzeburg) et la FNCTTL (Fédération nationale des cheminots et travailleurs du transport luxembourgeois).

²⁰ Gouvernements de coalition dominés par le parti de la droite (catholique).

²¹ Le traditionalisme politique est l'une des idéologies conservatrices, désireuse de promouvoir un ordre social harmonieux. Si besoin en limitant la souveraineté de l'individu. L'individualisme est jugé comme corrupteur. En effet, le traditionalisme conçoit qu'il soit nécessaire pour l'individu de s'insérer toujours dans un système de corps intermédiaires. C'est

pourquoi, le traditionalisme politique estimait que la société rurale, du fait qu'elle nécessitait le besoin de communauté, était le modèle social à promouvoir face aux développements sociaux de la société démo-libérale (autonomie du sujet, industrialisation, urbanisation).

²² Il serait plus juste de dire que les nouvelles élites politiques catholiques souhaitaient fixer le vote ouvrier afin que le parti ouvrier luxembourgeois demeure un parti minoritaire et que le risque de désordre social soit écarté. D'où l'idée d'insérer les revendications sociales ouvrières dans un ensemble de mesures de type corporatistes redevable lui aussi de l'idéologie traditionaliste.

²³ E. HAAG, «La naissance des chambres professionnelles dans leur contexte historique», in *25^e anniversaire de la Chambre des fonctionnaires et employés publics*, Luxembourg, 1989, pp. 15-19.

²⁴ Sur les origines intellectuelles du catholicisme corporatiste autrichien, on se rapportera à l'article de J.-P. BLED, «Les catholiques autrichiens et le national-socialisme 1933-1938», *Revue d'Allemagne*, tome XVI, n° 3, 1984, pp. 534-544. Cet auteur montre l'influence des théoriciens corporatistes tels Othon Spann après la publication de l'encyclique *Quadragesimo Anno* en 1931. Et aussi l'article de M. CULLIN, «Ambiguïté du catholicisme politique autrichien», *Austriaca*, n° 10, mai 1980, pp. 39-47.

²⁵ Pour comprendre la tentation autoritaire dans certains milieux catholiques de l'entre-deux-guerres, se rapporter à l'ouvrage très complet de M. CONWAY, *Degrelle: les années de collaboration*, Ottignies, Editions Quorum, 1994.

²⁶ Pour une vue descriptive des tentations autoritaires d'une partie du catholicisme luxembourgeois, on se rapportera à l'ouvrage de L. BLAU, *Histoire de l'extrême droite au grand-duché de Luxembourg au XX^e siècle*, Luxembourg, Editions du Phare, 1998.

²⁷ Pour comprendre le déroulement proprement dit de la campagne référendaire et les forces en présence, nous renvoyons à l'article de H. KOCH-KENT, «Rétrospective historique», in *50 Joër Maulkuerw*, Luxembourg, Editpress, 1987.

²⁸ L'abbé Jean Baptiste Esch en fut l'un des promoteurs principaux.

²⁹ A. BOVE, *op. cit.*, 1984, p. 96.

³⁰ Pierre Dupong fut ministre d'Etat et président du gouvernement de 1937 à 1953.

³¹ Pour la première fois de son histoire, le grand-duché rompaît officiellement avec le principe de neutralité.

³² C. WEY (éd.), *Le Luxembourg dans les années 50: une société de petite dimension entre tradition et modernité*, Luxembourg, Publications scientifiques du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, tome III, 1999, p. 60.

³³ Le gouvernement pcs de J. Bech entre 1954 et 1958 souhaita d'ailleurs remettre en cause la toute-puissance de la Centrale paysanne. P. WERNER, *Itinéraires luxembourgeois et européens: évolution et souvenirs 1945-1985*, tome I, 1991, pp. 73-74.

³⁴ Le dernier député membre du clergé fut Jean Origer, président du groupe parlementaire de la droite dans les années trente et directeur du *Luxemburger Wort*. N. ALS, R.L. PHILIPPART, *La Chambre des députés: histoire et lieux de travail*, Luxembourg, Chambre des députés du grand-duché de Luxembourg, 1994, p. 298.

³⁵ Afin d'apprécier la transformation des partis chrétiens sociaux au Benelux, nous recommandons l'ouvrage certes ancien mais très instructif de J. BEAUFAYS, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas, 1918-1958*, Bruxelles, Bruylant, 1973.

³⁶ Notamment comment les organisations professionnelles telles la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens), les dirigeants chrétiens issus du Conseil national de la résistance ont accéléré le processus de laïcisation. F.-G. DREYFUS, *Histoire de la démocratie chrétienne*, Paris, Albin Michel, 1988.

³⁷ Ce processus se révèle identique à celui décrit par P. MAGNETTE, « Qu'est-ce qu'un parti patricien ? Une approche généalogique du parti social chrétien », *Les Cahiers du CEVIPOL*, vol. 99, n° 1, 1999, p. 13 et « L'idéologie patricienne du parti social chrétien », in P. DELWIT (éd.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

³⁸ Pour une bonne introduction à l'histoire des partis démocrates chrétiens en Europe, notamment sur les différences structurelles et politiques qui les opposent, nous renvoyons à l'ouvrage de J.-D. DURAND, *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Bruxelles, Editions Complexe, 1995.

³⁹ M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Editions Armand Colin [1951], 1976.

⁴⁰ Sur le rôle des organisations de jeunesse catholique et de son renouveau dans les années cinquante, voir l'article de A. GROSBUSCH, « Un siècle de mouvements de jeunesse », in *Mémorial 1989, op. cit.*, p. 276-279.

⁴¹ A l'exception de la France et de l'Italie après 1992. Les démocrates chrétiens en France n'ont eu qu'un succès limité au sortir de la seconde guerre mondiale avec le Mouvement républicain populaire. Par la suite, le Centre démocrate de Jean Lecanuet au début des années soixante et le Centre des démocrates sociaux (composante de l'Union pour la démocratie française en 1977) ne peuvent être considérés comme des partis attrape-tout. Il en va de même pour les partis démocrates chrétiens italiens, nés sur les ruines de la Démocratie chrétienne en 1992.

⁴² Notons cependant que lors du congrès national de Walferdange des 12 et 13 février 2000, le nouveau secrétaire général du PCS, Jean-Louis Schiltz, prêcha en faveur des valeurs chrétiennes. « « Un nouveau contrat social » pour le Luxembourg », *Luxemburger Wort-La Voix du Luxembourg*, 14 février 2000.

⁴³ La croyance religieuse, plus exactement le sentiment d'appartenance à l'Eglise catholique après avoir chuté de façon importante entre les années soixante et quatre-vingt-dix semble se maintenir pour l'instant. En 1999, 65% des Luxembourgeois se disaient catholiques contre 66% en 1994. Pour estimer le niveau de la pratique religieuse, se rapporter aux deux études réalisées par l'ILRES pour le compte de l'association Liberté de conscience, en novembre 1994, publiée in *Forum*, n° 157, pp. 8-12; V. MOUZE, « Les relations Eglise/Etat au Luxembourg », février 1995, et, ILRES, « Etude sur la relation Etat-Eglise », *Recent Studies*, <http://www.ilres.com/english/load.html>, avril 1999.

⁴⁴ G. MARGUE, *op. cit.*, 1989, p. 299.

⁴⁵ Après le concile de Vatican II, l'interdiction des candidatures de prêtres aux élections et l'invitation à une plus grande prudence dans l'expression de leurs choix politiques dans le cadre de la pastorale, ne pouvaient que troubler une Eglise luxembourgeoise qui jusqu'alors avait pleinement utilisé ses prérogatives.

⁴⁶ En 1997, les pratiquants réguliers de nationalité luxembourgeoise représentent 17,5%. *Hors série 1. Le sondage « Baleine » : une étude sociologique sur les trajectoires migratoires, les langues et la vie associative au Luxembourg*, Luxembourg, SESOPI Centre intercommunautaire, Recherche-étude-documentation, 1998, p. 102.

⁴⁷ A. HEIDERSCHIED, « L'Eglise dans la société moderne sécularisée », *Nos Cahiers*, n° 1, Sondernummer, 1991, p. 188.

⁴⁸ Les associations laïques de l'Eglise œuvrant dans l'action en faveur du tiers monde et l'action sociale (Justice et paix, Caritas Luxembourg) subirent en partie les théories dites progressistes telles la théologie de la libération.

⁴⁹ Le dernier avatar de la querelle de l'enseignement religieux se produisit justement dans les années soixante; lorsqu'un gouvernement de coalition (PCS-POSL) décida de créer, à côté de l'enseignement de la doctrine chrétienne, un enseignement de morale laïque équivalent. Très

vite, une troisième option apparut : la non-participation aux cours de doctrine religieuse et aux leçons de morale laïque !

⁵⁰ Il était divisé par les clivages identiques qui traversaient alors l'Eglise. D'une certaine manière, il ne savait plus comment se situer sur telle ou telle question.

⁵¹ P. WERNER, *op. cit.*, tome 2, p. 265.

⁵² Qui insisterait sur les moyens mobilisés par le PCS pour combattre la nouvelle coalition, les campagnes de presse et l'appareil d'Etat qui lui était resté en partie fidèle.

⁵³ Wilfried MARTENS, «L'avenir de la démocratie chrétienne en Europe», *Innovation – intégration: Festschrift für Pierre Werner (Mélanges pour Pierre Werner)*, Luxembourg, Editions de l'imprimerie Saint-Paul, 1993, pp. 381-385.

⁵⁴ Le recours à une expertise internationale et la mise en application du plan de Jean Gandois en 1983 illustrent d'ailleurs le fait que la restructuration de la sidérurgie ne pouvait pas être du ressort du gouvernement luxembourgeois. Il était reconnu ainsi que l'appareil industriel luxembourgeois n'était qu'un bassin houiller parmi d'autres et que l'ARBED au même titre que les groupes Creusot en France ou Cockerill en Belgique devaient subir les plans de restructuration décidés par les gouvernements des grands Etats et la Commission européenne.

⁵⁵ «Face à la dévaluation du franc belge et l'impossible indépendantisme, il est nécessaire de créer une monnaie de référence européenne : l'écu», in M. WURTH, «Vers l'écu luxembourgeois», *D'Letzeburger Land*, n° 9, 3 mars 1982, p. 9. Voir aussi, l'article de J. SANTER, «La place financière de Luxembourg à l'horizon 2000», *D'Letzeburger Land*, n° 24, juin 1988, p. 23 qui se prononça contre l'harmonisation fiscale.

⁵⁶ Voir à ce sujet l'article de F. FEHLEN & Ph. POIRIER, «CSV et ADR deux partis de droite?», *Zwischen Volkspareti und Populismus. Forum für Politik, Gesellschaft und Kultur*, n° 203, octobre 2000.



Du conservatisme et de la démocratie chrétienne

Stratégies de survie politique dans l'espace politique roumain d'après 1989

Sorina SOARE

Après 1989, les modèles italien ou allemand de démocratisation, appliqués après la seconde guerre mondiale, semblaient pouvoir être repris par les anciennes démocraties populaires. Le discrédit général de tout ce qui touchait au communisme pouvait être l'occasion idéale pour la famille démocrate chrétienne en Europe centrale et orientale de s'imposer en tant que force politique majeure de ces nouvelles démocraties. Quant au conservatisme, il jouissait de l'avantage de pouvoir reconstruire des formules partisans d'avant 1945. A en juger par les performances électorales des partis se réclamant de ces *familles spirituelles*, il n'en a rien été. Dans le cas roumain, ces scénarios ont très vite été contredits par la victoire éclatante du Front du salut national et de Ion Iliescu lors des premières élections de mai 1990. Pour autant, les destins roumains de la démocratie chrétienne et/ou du conservatisme ne s'arrêtent pas au seuil de ces premières élections.

En essayant de préciser l'implantation du conservatisme et/ou de la démocratie chrétienne en Roumanie, nous centrerons notre analyse sur deux partis: le parti national paysan chrétien démocrate (PNȚCD) et l'Union démocrate des magyares de Roumanie (UDMR). Notre choix est justifié par le fait que ces deux partis sont membres associés du parti populaire européen. Ce qui ne signifie pas que nous tenions pour acquise l'identité affirmée des partis.

Notre analyse sera structurée en deux parties. Dans un premier temps, nous procéderons à un bref historique des deux partis. Par la suite, nous analyserons la consistance de leur identité. En guise de conclusion, nous essayerons d'examiner la spécificité de ces formations par rapport à une démocratie chrétienne ou un conservatisme bien identifiés en Europe occidentale.

Pays majoritairement orthodoxe, la Roumanie n'a pas de tradition chrétienne ou démocrate chrétienne dans le champ des partis. Pour ce qui est du conservatisme,

une tradition est décelable à la fin du XIX^e siècle. Les deux partis qui font l'objet de notre analyse n'ont pas une lignée directe qui leur permette d'adapter leurs principes politiques, économiques et sociaux à la démocratie chrétienne. Pour partie, on peut relever des éléments de conservatisme historique dans le chef du PNTCD¹. Mais, force est de constater qu'en Roumanie, il n'y a pas de parti qui se revendique de la famille conservatrice. Celui qui aurait pu reprendre cette tradition, le PNTCD, a emprunté la voie de la démocratie chrétienne.

1. Le parti national paysan chrétien démocrate

On peut relever cinq étapes dans la consolidation identitaire du PNT devenu PNTCD : la période historique de création d'un mouvement qui s'impose parmi les acteurs principaux de l'entre-deux-guerres ; la période de l'illégalité liée au nom de C. Coposu ; l'étape de la reconstruction du parti qui débute avec les élections de 1990 et finit avec la mort de son (re)fondeur ; l'accession au pouvoir en 1996 ; la reconstruction après l'échec électoral de novembre 2000.

A. L'entre-deux-guerres

La fin de la première guerre mondiale amène sur le devant de la scène politique roumaine un nouveau parti : le parti national paysan (PNT), né de l'unification en 1926 du parti national roumain² (PNR) et du parti paysan (PT)³. Les deux formations ont des implantations territoriales et des idéologies différentes. Le PNR est le parti de la classe moyenne, tandis que le PT est davantage le représentant des paysans du Sud. La nouvelle formation est vite minée par des rivalités personnelles, notamment entre Iorga et Maniu, et Maniu et Vaida-Voevod. Maniu incarne une position centriste et stricte sur les principes. Iorga représente une posture nationaliste et conservatrice tandis que Vaida-Voevod est le chantre d'un grand pragmatisme⁴. Officiellement, la question identitaire est résolue avec l'adhésion, en 1927, du PNT au Bureau international agraire.

Le nom du nouveau parti sera fortement associé à la personnalité d'un de ses présidents les plus marquants, Iuliu Maniu. Sous son *leadership*, le PNT milite pour une attitude morale en politique. Cette idée est largement revalorisée par Corneliu Coposu et par la direction qui le suit : « la direction du parti doit être assurée par des personnes avec des principes sains et une tenue morale qui ne transigent pas avec les principes et qui ne vont pas compromettre la tradition glorieuse des figures qui nous ont précédés »⁵. Le type de gestion politique prêché par Maniu peut souvent être considéré comme moral mais certainement moins efficace et/ou pragmatique⁶. Le PNTCD s'inscrit dans cet héritage : un attachement plus affectif que rationnel à des choix politiques qui répondent moins aux exigences du parti et plus à un credo moral, synonyme souvent de suicide politique.

Dissous par décret royal en mars 1938, le PNT poursuit pourtant son activité. En juin 1944, il forme avec le parti libéral, le parti social-démocrate et le parti communiste le Bloc national démocrate. En août 1944, le poste de Premier ministre est proposé à Maniu qui le refuse. Mais différents ministres du PNT sont présents dans les exécutifs d'après guerre. En novembre 1946, les élections convoquées par les communistes confirment leur victoire. Mais le PNT parle de fraude électorale

manifeste ⁷. Dès novembre 1945, pour l'anniversaire du roi, un nombre important de jeunes du PNT avaient été arrêtés. Il en va de même de Mihalache et de Maniu en juillet et août 1946. Le 29 juillet 1947, le parti est dissous par les autorités communistes et ses leaders sont emprisonnés ⁸.

B. La période de l'illégalité

Il est plus difficile de retracer l'histoire *entre parenthèses* du PNT. Le parti continue à exister au niveau de l'ancienne direction qui survit aux prisons communistes. Cette origine joue amplement sur l'évolution ultérieure du parti: les leaders du PNTCD d'après décembre 1989 sont des personnes âgées qui portent le stigmate des prisons, ce qui durcit leur discours anticommuniste. Le PNTCD est la principale formation à construire, en 1990, son identité sur le clivage anticommuniste-communiste.

Le personnage central de l'activité du PNTCD dans l'illégalité est Corneliu Coposu ⁹, secrétaire personnel de Iuliu Maniu depuis 1937. Arrêté en juillet 1947, il est condamné à plus de dix-sept ans de prison.

D'autres membres du PNT ont réussi à s'établir à l'étranger et à organiser un réseau rassemblant d'anciens membres du PNT, notamment Emil Ghilezean, Grigore Gafencu et Ion Ratiu. La plupart des détenus politiques ont été libérés après 1964. Ils forment une structure clandestine autour de Corneliu Coposu. En juillet 1987, lors de la visite de Jean-Marie Daillet, vice-président de l'Union européenne des démocrates chrétiens, en Roumanie, Coposu indique l'intention de son parti d'adhérer à l'UEDC. C'est un tournant évident dans la construction identitaire du parti: l'adoption des principes démocrates chrétiens apparaît plus comme une source de légitimation internationale que comme une nécessité par rapport aux exigences de la vie politique nationale. A l'époque, la chute éventuelle du régime communiste n'est pas même envisagée.

C. La reconstruction du parti

Les premiers essais officiels de réorganisation du parti datent du 22-23 décembre 1989. La formation est enregistrée au tribunal de Bucarest le 8 janvier 1990 ¹⁰. Le parti gagne vite en popularité mais il n'est plus vécu comme le parti des paysans. Suite à la réforme agraire, la majorité des paysans soutiennent le FSN. Le PNTCD est davantage considéré comme un parti élitiste farouchement anticommuniste ¹¹ peu attrayant pour un grand nombre d'électeurs ¹². Son identité démocrate chrétienne reste secondaire même si, au congrès de 1991, se manifeste le souci de construire une identité conforme aux principes démocrates chrétiens. C'est surtout au niveau international que le PNTCD s'impose comme adepte de la démocratie chrétienne. En 1991, il devient membre observateur de l'Union européenne des partis démocrates chrétiens.

Les premiers résultats électoraux ne sont pas prometteurs pour le parti. Avec moins de 3% au Parlement, le PNTCD n'apparaît pas comme une alternative viable au FSN, qui obtient environ 66% des voix. La solution choisie alors par les partis historiques (le PNTCD, le parti national libéral et le parti social-démocrate roumain) fut de signer en décembre 1990, aux côtés de l'UDMR et du parti écologiste roumain, l'adhésion à la Convention nationale pour l'instauration de la démocratie. Quelques mois plus tard, avec la participation d'autres formations du Forum démocratique antitotalitaire, la

Convention nationale pour l'instauration de la démocratie se mue en une Convention démocratique de Roumanie (CDR).

Dans la logique d'une maturation identitaire, le PNTCD organise, en septembre 1991, son premier congrès au cours duquel il tente de mieux préciser ses attaches idéologiques. Les principes fondamentaux du parti sont «la morale chrétienne, le patriotisme éclairé, la démocratie et la justice». Le Congrès permet ainsi un changement doctrinal important avec un déplacement du *taranism* («paysannisme») vers la *démocratie chrétienne*. Ce changement devient visible même au niveau des sigles : le PNTCD devient désormais PNTCD.

L'option monarchique, associée surtout à la période Coposu, a longtemps constitué un élément référentiel important. Après 1996, une approche pragmatique amène le parti à mettre cette problématique à l'arrière-plan de ses préoccupations.

Au scrutin de 1992, le PNTCD est présent sur les listes de la CDR. Sa percée, sans être éclatante, est notable. Il réussit à envoyer au Parlement 41 députés et 21 sénateurs¹³.

En 1995, la mort de Corneliu Coposu met en péril le PNTCD et l'organisation d'un nouveau congrès est accélérée. Le programme adopté au II^e congrès de janvier 1996 rappelle la nécessité d'une reconstruction morale de la société, ayant comme base trois institutions fondamentales : la famille, l'école et l'église. Un point principal concerne la problématique de la *restitutio in integrum*, la restitution des propriétés abusivement confisquées par le régime communiste.

Les élections qui suivent marquent le triomphe de la stratégie de reconstruction du parti. La CDR (où le PNTCD est pratiquement dominant) et Emil Constantinescu sortent victorieux. Le PNTCD réussit à envoyer au parlement 83 députés et 27 sénateurs. En alliance avec l'USD et l'UDMR, le PNTCD assure la présidence du gouvernement.

D. Le pouvoir

Pourtant, la victoire électorale de l'automne 1996 marque un coup d'arrêt pour le PNTCD. Arrivé au pouvoir, le PNTCD manque de cadres pour gérer les différentes institutions du pays. Le Premier ministre, Victor Ciorbea, est un membre très récent du parti et qui avait officié comme maire de Bucarest. Ce choix suscite des mécontentements dans le parti. Au bout du compte, dans un contexte de lutte entre Ciorbea et les ministres du parti démocrate, le PNTCD retire son appui politique à son Premier ministre. Ce dernier démissionne et crée sa propre formation : l'Alliance nationale chrétienne démocrate.

Le nouveau Premier ministre, Radu Vasile, subit le même sort que Ciorbea. Peu après le sommet d'Helsinki, le 13 décembre 1999, le PNTCD lui retire son soutien politique. Vasile refuse de démissionner et doit être révoqué par le président. Il crée à l'intérieur du PNTCD un groupe des *réformateurs* : le groupe de Brasov, appelé aussi le groupe populaire de réflexion. Il est rapidement exclu et écarté, en janvier 2000, le parti populaire roumain. Le nouveau Premier ministre, Mugur Isarescu, est un indépendant qui était gouverneur de la Banque nationale.

Le parti n'en a pas fini pour autant avec les dissidences. Compte tenu de la décision du PNTCD de proposer Constantin Chirita comme candidat maire de Bucarest, Viorel Lis fonde son propre parti : le parti de la nouvelle génération. Les départs se poursuivent après l'échec des élections municipales. En août 2001, Silviu Popa,

ancien vice-président de l'ANCD, annonce la création du parti chrétien démocrate. Une hémorragie non institutionnalisée est aussi perceptible : des membres importants du PNTCD migrent vers d'autres partis ou se retirent de ses structures ¹⁴.

E. Le rêve brisé ou l'exil extraparlémentaire

Les frictions de la CDR continuent tout au long de l'année 2000. La perspective des élections anime les prétentions du PNL qui souhaite une place égale à celle du PNTCD à l'intérieur de la CDR. Aux élections locales de l'été 2000, le PNL se présente d'ailleurs seul. Le nombre de mandats de maires obtenus les 4 et 18 juin 2000 rend légitime les demandes du PNL : il décroche 8,5% des mandats pour seulement 4,98% à la CDR ¹⁵. Les votes cumulés de l'UFD, de l'ANCD, de la Fédération écologiste roumaine et du parti des Moldaves ¹⁶ ne permettent d'enlever que 2,64% des mandats pour les maires.

Sous l'impact des résultats des élections, et notamment la perte des mairies de la capitale, le bureau national du PNTCD décide de faire cartel avec le PNL lors des élections générales, sous réserve que le PNL accepte une répartition égale des places sur les listes parlementaires. Un événement bouleverse les relations entre les deux partis : l'annonce inattendue du retrait de la course électorale du président Constantinescu. Le PNTCD et le PNL tentent chacun de présenter un candidat valable. En la personne de Stolojan, le PNL a un candidat pour la présidence.

Parallèlement, le PNTCD tente un rapprochement avec l'ANCD et l'UFD pour les élections législatives. En juillet 2000, son bureau national annonce publiquement le refus de soutenir Stolojan. En août 2000, le PNTCD assemble une nouvelle CDR (CDR 2000), sans les libéraux. La structure initiale comprend le PNTCD, l'UFD et le FER. La CDR 2000 précise son ancrage au centre droit de l'échiquier politique en militant pour « la renaissance morale », la promotion de l'économie de type capitaliste et l'assurance « d'une protection sociale active, avec le respect des valeurs nationales et chrétiennes traditionnelles », de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, de l'ordre de droit et des principes démocratiques dans une option ferme pour l'intégration de la Roumanie dans les structures euro-atlantiques ¹⁷. L'alliance est inscrite au Bureau électoral central en tant qu'alliance politique, ce qui impose de dépasser un seuil de 10% ¹⁸.

Les stratégies de la CDR 2000 s'avèrent catastrophiques : l'alliance électorale ne réussit pas à dépasser le seuil électoral exigé et le PNTCD se voit ainsi rejeté pendant quatre ans dans l'opposition extraparlémentaire. Un président intérimaire est élu en la personne de Constantin Dudu Ionescu.

Le 22 janvier 2001, la bataille pour la direction du parti tourne à l'avantage d'Andrei Marga ¹⁹. Marga est le principal artisan de la fusion entre le PNTCD et l'ANCD, qui intervient le 6 mars 2001. Victor Ciorbea réintègre les structures du parti en tant que président du Comité national de direction. Mais la détérioration des relations entre Marga et Ciorbea est l'origine d'une nouvelle lutte interne. En juillet 2001, Marga démissionne. Les sections régionales du PNTCD se partagent entre les deux groupes : Marga-Lupu et Ciorbea-Dudu-Ionescu. La délégation permanente du PNTCD décide alors d'organiser le 14 août un congrès extraordinaire. Le groupe de Marga organisera à son tour un congrès le 17 août qui élit comme président Vasile Lupu.

Aussi, deux partis existent avec le même nom. Cette situation ambiguë est rendue plus dangereuse pour le parti dans la mesure où le tribunal de Bucarest rejette la

demande du PNTCD de constater l'absorption de l'ANCD et d'effacer l'Alliance du registre des partis. Le tribunal, par cette décision, permet au PNTCD de rester enregistré dans le registre des partis politiques avec le statut et la direction antérieurs aux décisions de la Délégation permanente qui a élu comme président Victor Ciorbea. Cette situation relance les luttes internes du PNTCD. Plus de dix ans après sa recréation, le PNTCD se retrouve impliqué dans un processus de scission. Les scandales se succèdent, les leaders s'excommunient l'un l'autre. L'avenir du parti semble désormais une question liée aux décisions de justice qui donnaient gain de cause à l'une ou l'autre des formations. L'identité du parti sort ébranlée: d'un côté, le groupe Ciorbea veut continuer la tradition du *taranism*, de l'autre, le groupe Marga veut reconstruire le parti et son identité en fonction des exigences actuelles.

2. L'Union démocrate magyare de Roumanie

La création, au début du ^{xx}e siècle, de ce qu'on avait nommé la Grande Roumanie avait apporté non seulement un changement territorial mais aussi un accroissement de la population et des minorités ethniques. Citant le recensement de 1930, Vlad Georgescu ²⁰ mentionne que les Roumains représentaient alors 71,9% de la population, les Hongrois 7,9%, les Allemands 4,4%, les Ruthènes et les Ukrainiens 3,2%, les Russes 2%, les Juifs 4%, les Bulgares 2%, les Gitans 1,5%, les Turcs et les Tatares 1%, les Gagaouzes 0,8%, les Tchèques et Slovaques 0,3%, les Polonais 0,3%, les Grecs 0,1%, et les Albanais, les Arméniens et autres moins de 0,1% de la population. Les Hongrois représentaient la minorité la plus importante du point de vue numérique et ils se sont vite sentis étrangers par rapport à la politique de Bucarest. Ils ont donc choisi de créer leurs propres partis. Le premier parti hongrois apparaît en 1921, il s'agit du parti populaire hongrois. Une autre formation naîtra en 1922: le parti national hongrois – dont une dissidence à gauche crée, en 1927, le parti du peuple hongrois. Un autre parti hongrois fait son apparition en 1934, l'Union nationale des travailleurs hongrois ²¹. Tous ces partis subissent le même sort que les partis roumains en 1938.

Avant et après 1945, les relations avec la population majoritaire n'ont pas toujours été faciles. La politique nationaliste de Ceausescu a largement alimenté ces difficultés. La chute des régimes communiste ne permettra qu'une détente. Dès le printemps 1990, Targu Mures vit des affrontements violents entre communautés magyare et roumaine.

L'Union démocrate des Magyars de Roumanie est mise sur pied. Elle est le représentant politique de la minorité magyare sous une forme confédérative rassemblant le Cercle libéral, la plate-forme sociale-démocrate, le Mouvement chrétien-démocrate, l'Initiative magyare de Transylvanie, le Groupement réformiste, la plate-forme des petits propriétaires.

Aux premières élections libres, l'UDMR s'impose comme la deuxième force politique en décrochant 7,23% des voix à la Chambre et 7,20% au Sénat. Ce sont pratiquement les mêmes chiffres que l'on retrouve aux élections de 1992 (7,05% et 7,60%). Dès 1990, l'UDMR collabore avec le pôle *des partis historiques*, participant à la création de la Convention nationale pour l'instauration de la démocratie. Elle est un des membres fondateurs de la CDR. A l'intérieur de cette structure, les relations

sont difficiles et de nombreuses prises de positions magyares au niveau national ou international dérangeant. Malgré un anticommunisme unificateur, l'UDMR quitte la CDR en février 1995.

L'année 1991 est un moment important pour la précision de la position de l'UDMR envers l'Etat roumain. Un référendum sur la nouvelle constitution de la Roumanie est organisé. Le premier article stipule: «La Roumanie est un Etat national, souverain et indépendant, unitaire et indivisible»; le deuxième précise que «la souveraineté nationale appartient au peuple roumain (...)»²². Cette vision d'un Etat national est rejetée par l'UDMR. Elle considère que «La Constitution suggère que plus de trois millions de personnes appartenant aux minorités nationales sont des citoyens de seconde zone, l'Etat témoignant d'une volonté de discrimination ou d'assimilation»²³. Le nationalisme n'est pourtant pas seulement une caractéristique de la politique de Bucarest. En octobre 1992, suite aux élections générales, les députés et les sénateurs hongrois prêtent serment à Cluj en ces termes: «En Hongrois fidèle, je vais servir mon peuple qui, avec sa confiance, m'a délégué pour représenter ses intérêts, pour lutter pour son égalité des droits, pour défendre ses droits en tant que communauté et pour défendre sa liberté, pour lutter pour sa survie dont la garantie est l'autonomie interne»²⁴.

Suite au scrutin de 1996, l'UDMR accède au gouvernement en coalition avec le PD, le PSDR et la CDR. Elle décroche deux ministères, cinq secrétariats d'Etat et deux préfets.

Il est assez difficile d'intégrer l'UDMR dans une *famille spirituelle*. Le rôle accordé à l'Eglise, la présence de Laszlo Tokes en tant que président d'honneur, sa sensibilité à des entités ou des notions comme l'Eglise, l'Ecole ou la subsidiarité pourraient attester d'une certaine sensibilité démocrate chrétienne. Mais l'UDMR nous semble plus apparentée à un parti de la périphérie rokkanienne²⁵, avec une identité vacillante, qu'à un parti démocrate chrétien. En termes d'alliances, le parti a évolué. Avant 2000, l'UDMR s'est toujours située en opposition au parti de la démocratie sociale de Roumanie. A partir de 2000, un accord est recherché. Le protocole de collaboration entre le PSDR et l'UDMR devient effectif après le 12 avril 2001 quand l'UDMR vote, avec le parti de la Grande Roumanie (PRM) et le PSDR, le budget de 2001²⁶, tandis que le parti national libéral et le parti démocrate le rejettent.

3. La place en Europe: un enjeu identitaire

Entre légitimation internationale et nationale

A. Repères théoriques de la démocratie chrétienne et du conservatisme

Avant d'avancer dans notre recherche, il nous a semblé intéressant de nous pencher brièvement sur ce que sont la démocratie chrétienne et le conservatisme en Europe occidentale, afin de pouvoir vérifier, dans une deuxième étape, la visibilité de ces repères au niveau des deux partis roumains.

La démocratie chrétienne est une identité dont l'ancrage politique et social est souvent associé, d'une manière presque exclusive, aux pays catholiques²⁷. Elle met au centre de son articulation idéologique «la dignité prééminente de chaque être humain (...) l'Homme est le sujet et non l'objet de l'histoire»²⁸. Un autre élément de base de la vision démocrate chrétienne est le principe de la subsidiarité²⁹. Ce principe

rend possible la reconnaissance permanente des particularités et spécificités propres à chaque homme et à chaque communauté, « dans l'affirmation de leur participation à la communauté universelle qu'est l'humanité ». La subsidiarité est perçue comme légitimant les corps intermédiaires (la famille, les syndicats, les mutuelles, les collectivités locales) par une vision anti-étatiste, ou au moins anticentralisatrice (l'Etat traduisant la centralité de la prise de décision et de la gestion).

L'association, au niveau européen, du conservatisme et de la démocratie chrétienne ne fut pas le mariage de deux identités politiques proches mais il a traduit davantage le besoin d'alliances politiques afin de s'opposer à la progression du PSE. Ce mariage de raison n'est pourtant pas une mésalliance, les deux identités ne s'opposent pas et les points communs sont souvent repérables. Le conservatisme, tout comme l'indique son nom, se légitime par une certaine opposition à un changement profond de la société (*where it is not necessary to change, it is necessary not to change*). Le clivage de base de la naissance du conservatisme oppose donc la tradition à la modernisation ou à l'émancipation. Anthony Quiton³⁰ définissait ainsi le conservatisme comme une réaction à une attaque positive et innovatrice contre les schémas traditionnels de pensée³¹. La famille et les formes de communauté ne sont donc pas des associations volontaires mais avant tout des communautés archétypales, fondées sur le principe de la transmission. La communauté assure sa survie en respectant *la sagesse* de la tradition. La communauté n'est donc pas une construction sociale, artificielle, elle apparaît comme un organisme. Le conservatisme est ainsi identifiable par son fort attachement émotionnel aux attitudes et aux institutions. Cette révérence devant la tradition traduit la croyance fondamentale des conservateurs dans l'Etat de droit, et, donc dans l'ordre³². Ces caractéristiques se retrouvent-elles dans l'esquisse identitaire des deux partis roumains ?

B. La construction d'une identité entre vocation et choix opportunistes

Le cas du PNTCD et de l'UDMR

Le 11 juillet 1996, le bureau politique du parti populaire européen³³ a établi la liste des critères d'adhésion des partis à ses structures. Ceux-ci sont au nombre de cinq : « 1. Le parti adhérent doit représenter une force politique stable dans son pays, pratiquement cela concerne des partis qui ont obtenu plus de 10% des voix dans les dernières élections législatives ou plus de 5% des voix à chaque occasion lors des deux dernières élections législatives et bénéficient d'une représentation parlementaire. En ce qui concerne les partis régionaux, ces critères vont être appliqués du point de vue régional. 2. Le parti adhérent doit ne pas avoir subi une scission ou une division dans les deux dernières années précédant la demande d'adhésion. 3. Le parti adhérent doit avoir payé les redevances à l'UECD. 4. Tous les représentants des partis adhérents doivent siéger dans le Groupe du PPE dans l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de l'Union de l'Europe occidentale et de tous les corps européens représentatifs. 5. Le parti adhérent doit inclure dans son programme politique les considérations spécifiques concernant l'intégration européenne sur un modèle fédéral, le personnalisme, l'économie sociale de marché et l'acceptation du principe de la subsidiarité ». En conformité avec ces précisions, le bureau politique du PPE décide le 6 décembre 1996 d'accorder le statut d'observateur au PNTCD. Suite

à la réunion des 5 et 6 mars 1998, l'UDMR devient à son tour membre observateur et le PNTCD, membre associé. Suite à la réunion du bureau politique du PPE du 1^{er} octobre 1999, l'UDMR devient aussi membre associé du PPE.

Mais le PNTCD et l'UDMR sont-ils réellement des partis démocrates chrétiens ou conservateurs ?

Pour le PNTCD, l'analyse semble facilitée par la présence dans l'appellation même du parti d'un chrétien démocrate distinctif. Mais c'est une *création* récente car le parti, traditionnellement, est apparenté au mouvement national roumain de Transylvanie, au mouvement paysan valaque, à une composante conservatrice et à une tradition anticommuniste. Comment greffer là-dessus l'identité démocrate chrétienne ?

Selon Sorin Alexandrescu, le PNTCD a toujours eu une double dimension identitaire : nationale-paysanne et démocrate chrétienne ³⁴. Seule la structure laïque de l'Etat aurait empêché la consolidation d'un programme d'inspiration chrétienne affirmée. Revenu sur la scène politique en 1990, le PNTCD a eu la possibilité d'adopter une identité démocrate chrétienne compte tenu du fait que (1) la tradition chrétienne orthodoxe est très répandue dans l'électorat, (2) qu'il n'y a pas de courant idéologique structuré et (3) qu'il y a de forts liens avec le monde occidental ³⁵. Le propos est intéressé ³⁶, qu'en est-il réellement ?

L'utilisation de l'identité démocrate chrétienne à l'extérieur des fiefs romano-catholiques pose des problèmes méthodologiques. Daniel Barbu décrit la démocratie chrétienne comme une « doctrine sociale de l'Eglise (catholique) » ³⁷, ce qui n'exclut pas des points communs avec le monde orthodoxe. D. Barbu cite Bartolomeu Stanescu ³⁸ qui, dans un essai sur la société moderne, considèrerait que le seul titulaire du droit naturel est la personne humaine. Cela suffit-il pour faire des rapprochements entre l'orthodoxie et la pensée sociale et politique de l'Eglise catholique ? Barbu se penche sur la manière dont est présentée l'identité du PNTCD dans son statut. Au premier chapitre sont énoncés « les principes fondamentaux du PNTCD (...) la morale chrétienne, le patriotisme éclairé, la démocratie et la justice sociale ». Il observe ainsi qu'un point important manque : le principe de la subsidiarité, mentionné seulement dans la présentation de la notion de *justice sociale*. Dans le programme politique du PNTCD de 1996, cette notion revient comme un principe fondamental de la *morale chrétienne*. C'est un élément clé de l'interprétation du politologue roumain car, « dans la Roumanie des années quatre-vingt-dix, la démocratie chrétienne n'est qu'une doctrine en trompe-l'œil ». Le principe de la subsidiarité, tel qu'il est exposé dans l'encyclique *Quadragesimo Anno* ³⁹, est secondaire dans le programme politique du PNTCD et cela jette un doute sur son attachement à la démocratie chrétienne.

D. Barbu explique cette situation par le fait que « le christianisme n'est pas pensé par les Roumains, laïques ou cléricaux, en termes de personnes mais en termes de nation. Le principe de la subsidiarité même s'il est caché et inerte dans le cœur de l'ecclésiologie orthodoxe, n'est pas admis à cause de la théorie intellectuelle exercée par la nation qui devient un concept politique indivisible. (...) L'Eglise orthodoxe n'a pas été obligée de développer une critique du libéralisme et après 1965, rencontrant de nouveau l'Etat sur des problèmes nationaux, n'a pas dû non plus entamer une critique du socialisme réel » ⁴⁰. Ici réside la source de l'impossibilité de construire une véritable démocratie chrétienne en Roumanie : quand le PNTCD parle de l'Eglise, c'est

principalement de l'Eglise nationale, quand il parle de l'école, c'est l'enseignement public, quand il parle de la famille, il est peu question de l'avortement ou de la contraception mais d'une famille idéale-typique ⁴¹.

Qu'en est-il de la vision du PNTCD suite à son échec électoral de 2000. Le *Projet de statut* du PNTCD, présenté au Congrès de janvier 2001, stipule à l'article 4 : « Les principes doctrinaux du PNTCD sont la morale chrétienne, la liberté, le personnalisme, la solidarité, la justice sociale, la subsidiarité, le patriotisme éclairé et le lien avec tous les Roumains ». Dans le chapitre *Les valeurs de la démocratie chrétienne roumaine*, sont énumérées les valeurs qui sont à la base de l'identité du PNTCD : la liberté, la solidarité, la justice, la modernisation économique, la démocratie authentique, la justice sociale, le patriotisme éclairé et la morale chrétienne. La subsidiarité est toujours absente. En examinant la position du PNTCD sur les questions d'autonomie locale, d'enseignement dans la langue des minorités, nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas de différences nettes entre les visions partisans à la gauche et à la droite de l'échiquier politique roumain. On retrouve partout une certaine réticence pour toute notion d'autonomie soustraite à l'Etat car « en Roumanie, l'Etat, maintenant et dans le siècle passé, est admiré d'une manière non conditionnée dans sa qualité d'auteur historique et garant juridique de la nation » ⁴². Toute entrave à cette vision totalisante, un héritage roumain antérieur au communisme, est considérée comme une hérésie. Dans cette logique, la subsidiarité ne peut mener qu'à une *excommunication*, à une perte électorale importante. Pourtant, considérer qu'il ne s'agit pas d'un parti démocrate chrétien sur cette seule base est réducteur.

Nous avons analysé plus en profondeur le programme du PNTCD présenté au congrès de janvier 2001. Nous y avons décelé une volonté de façonner une identité démocrate chrétienne. Le *Programme politique* comporte un chapitre entier consacré à l'intégration du PNTCD dans la démocratie chrétienne internationale, tout en soulignant que le parti « doit rester principalement le représentant politique de la paysannerie dans un pays où une grande partie de la population vit de la terre. (...) Les partis démocrates chrétiens sont des partis populaires au sens strict du terme » ⁴³. Comment expliquer ces hésitations ? Pendant des années, le PNTCD n'a pas ressenti le besoin de présenter sa vision démocrate chrétienne. Il existait un substitut qui, au niveau électoral, était plus rentable : l'anticommunisme. Le retour à la démocratie chrétienne était un moyen d'assurer la renaissance sur la scène politique roumaine. Le PNTCD n'est plus le parti paysan. La logique de la reconstruction après l'échec de novembre 2000 demanderait des changements, mais le PNTCD semble accroché à cette vision du respect de la tradition tout en oscillant vers un changement de poids en faveur de la démocratie chrétienne.

Cette logique est mise en évidence aussi par le *Programme politique* du PNTCD adopté le 2 juin 2001 ⁴⁴. Il met en avant, par son appellation même, *L'action roumaine dans l'unité européenne*, le désir d'harmonisation avec la famille européenne. L'introduction de ce programme mentionne que le PNTCD respecte les valeurs de la démocratie chrétienne : la liberté et la responsabilité, la justice et la solidarité, la subsidiarité et la décentralisation, la libre initiative et l'esprit concurrentiel, en tant qu'*impératifs pour la sortie de la Roumanie du système communiste* ⁴⁵. Les points cités se retrouvent parfaitement dans les présentations du PPE, notamment

dans le *Programme de base. Programme d'action*, «Europe 2000: l'unité dans la diversité»⁴⁶.

Les points critiques de la démocratie chrétienne roumaine, tels que mis en évidence par D. Barbu, semblent être ainsi corrigés par la nouvelle version du PNTCD. Au demeurant, le programme de juin 2001 s'efforce de commémorer l'histoire de la démocratie chrétienne en Roumanie afin de mettre en évidence l'existence d'une tradition, un appui important dans la période de crise qui ébranle le parti. Ainsi, l'adhésion aux principes européens de la démocratie chrétienne traduit «l'esprit du parti, car ses créateurs du XIX^e siècle, comme Iuliu Maniu et Ion Mihalache, ont fondé leur action politique sur la croyance et la morale chrétienne avec laquelle les Roumains se sont identifiés dès le moment de leur apparition dans l'histoire». Le programme reprend et développe les principes de base de la démocratie chrétienne. Le PNTCD se définit en tant que *parti populaire*, «qui s'adresse à tous les citoyens indifféremment du groupe social ou économique auquel ils appartiennent»⁴⁷. Le nouveau programme ouvre la base sociale à toutes les catégories sociales, «comme le font partout les partis chrétiens démocrates», même si le parti affirme par après «qu'il a été et reste pourtant le représentant politique de la paysannerie»⁴⁸.

Il y a, selon nous, plusieurs voies de *reconstruction* du parti: d'un côté, il s'agit de renforcer une légitimité démocrate chrétienne (par l'histoire du parti, par son réaménagement doctrinaire), de l'autre, de se distancer du *taranism*, par l'adoption d'une vision *populaire* du parti. Le poids de la tradition oblige pourtant de garder comme point d'appui le *taranism*, même si cela semble être plus un ornement politique que la traduction de la base sociale, en conformité avec la base électorale du parti.

Caractériser le PNTCD est ainsi une tâche difficile, d'autant plus qu'il est en pleine mutation. En schématisant, nous pouvons nous demander de quel PNTCD nous parlons: celui de Lupu, Marga et Chirita ou celui de Victor Ciorbea. Les frontières institutionnelles sont rendues floues par les exclusions réciproques des deux camps. La démocratie chrétienne roumaine est une invention récente. Ses principes de base ont été greffés sur un parti qui, comme tous les partis d'avant 1945, avait une dimension chrétienne dans son discours, sans être pour autant un parti démocrate chrétien dans l'acception actuelle du terme. La découverte initiale de la démocratie chrétienne dans le chef du PNT en période d'illégalité est alors une posture d'opportunisme politique. Après 1989, l'ancrage social traditionnel du PNT lui ouvrait des choix limités au niveau tant interne qu'externe. Il fallait trouver un collaborateur qui s'apparente aux sensibilités du PNT sans nuire à l'identité que celui-ci avait. En même temps, cette collaboration devait pouvoir légitimer l'attachement démocratique et européen du parti. Le PPE était ainsi le meilleur partenaire. L'identité du PNTCD passe par deux étapes: une première étape de bricolage intellectuel avec les concepts de base de la démocratie chrétienne; une seconde qui débute sous le signe de la défaite électorale de 2000 et se veut un remodelage de l'identité démocrate chrétienne.

Il n'y a pas non plus de vision doctrinaire claire à l'UDMR. Ce qui compte avant tout pour l'UDMR, c'est le sort de la minorité hongroise. Les autres aspects sont secondaires. L'UDMR a les caractéristiques d'un parti ethnique qui se définit par opposition au centre. Toute précision identitaire risquerait ainsi de l'éloigner des électeurs avec des

sensibilités différentes. Sous la couverture *ethnique*, il est plus facile de rassembler le vote de la minorité magyare.

Le caractère ethnique du parti apparaît dans tous les documents qui nous ont été accessibles. Dans le programme électoral de 1996 ⁴⁹, le parti justifie son existence en affirmant: «la communauté magyare de Roumanie a comme objectif principal la création de toutes les conditions afin de garder son identité nationale dans une Roumanie démocrate». On ne relève pas d'autres précisions identitaires. Les principes fondamentaux du parti sont: (1) la représentation publique des Magyars de Roumanie au niveau local et central, (2) l'affirmation de l'appartenance des Magyars à la communauté des citoyens roumains, (3) la promotion des droits de la communauté magyare de Roumanie, (4) la similitude des valeurs avec la société roumaine: état de droit, pluripartisme, économie de marché, respect de la propriété privée, décentralisation de l'administration locale, respect et exercice des droits de l'homme et des minorités, (5) le bien-être des citoyens et la sécurité sociale qui constituent la valeur et le but de toute l'activité de l'Etat, (6) la militance non seulement pour l'égalité des droits mais aussi pour la totale égalité des chances. Selon l'UDMR, ses objectifs sont en concordance avec la démocratisation de la société roumaine ⁵⁰. A partir de ces principes, il est difficile d'esquisser une identité politique claire, au-delà de l'attachement à la minorité magyare.

Nous avons analysé d'autres textes programmatiques, notamment les documents du v^e congrès de l'UDMR ⁵¹. Un aperçu des principes de base témoigne de préoccupations économiques assez vagues, d'un intérêt pour l'intégration européenne, l'administration de la force de travail, la protection sociale, la santé, l'administration publique locale, les questions concernant les droits des minorités, l'enseignement, la culture, les cultes, sans préciser ou encadrer l'Union dans un courant idéologique clair.

Comment s'explique cette confusion identitaire? Une réponse est fournie par l'UDMR même: «l'UDMR est une union constituée d'organisations autonomes, territoriales, politiques et de groupes qui représentent la communauté magyare de Roumanie» ⁵². L'Union, qui d'ailleurs n'est pas enregistrée en tant que parti politique, rassemble des identités différentes, des sensibilités politiques diverses agrégées par le désir de protéger les intérêts des Magyars. Un pragmatisme évident représente donc le lien de l'Union: faire passer les intérêts de la communauté avant des intérêts particuliers et maximiser ainsi les profits électoraux (monnaie d'échange qui lui permit en 1996 de participer directement au gouvernement et, après 2000, d'être au Parlement le partenaire du PSD).

Comment fut alors justifiée l'intégration dans la famille européenne des partis démocrates chrétiens et conservateurs? Nous n'avons trouvé aucun document permettant d'identifier clairement ce parti. Selon un responsable du PPE, dans un premier temps, le rapprochement vers le PPE a été le fait du parti démocrate chrétien des Hongrois de Roumanie (le RMKDP), membre de l'UDMR. L'enregistrement de la demande de l'UDMR au PPE est intervenu peu après la demande d'adhésion du RMKDP. Le PPE a dû faire faire preuve d'inventivité en matière statutaire: l'UDMR deviendra membre associé tandis que le petit parti deviendra membre invité permanent, sans droit de vote ⁵³.

La note du PPE relative à la demande d'adhésion de l'UDMR⁵⁴ fait état des scores électoraux constants de l'UDMR, élément conforme au point 1 des critères d'adhésion décidés à Luxembourg en juillet 1996. La note concernant l'UDMR mentionne le fait que l'UDMR n'a pas subi de scissions, qu'elle n'a pas de dettes envers le PPE, que l'UDMR est représentée à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. En ce qui concerne le point 5 de Luxembourg⁵⁵, la note du PPE cite des fragments de documents officiels de l'UDMR, jugés significatifs pour l'identité du parti : (1) la poursuite du renforcement politique, économique et culturel de la minorité magyare de Roumanie, l'établissement de l'Etat de droit, la modernisation de l'économie, la privatisation, l'établissement d'une économie de marché⁵⁶; (2) l'intégration de la Roumanie dans la Communauté européenne⁵⁷; (3) la garantie des droits des minorités, le bien-être de la population, le multipartisme, la réconciliation ethnique etc.⁵⁸; (4) le respect des principes d'Helsinki⁵⁹, (5) la réforme économique dans l'esprit de l'économie de marché, la décentralisation de l'économie, la protection sociale⁶⁰, (6) la nécessité d'établir une économie moderne fondée sur la propriété privée, comme principe de base du programme économique⁶¹; (9) la protection de l'environnement⁶². En conclusion, le document interne du PPE précise que « l'Alliance a une tendance démocrate chrétienne, une tendance libérale tout comme d'autres directions » et que « (...) l'UDMR respecte les conditions permettant de devenir membre associé »⁶³. Pour certains responsables du PPE, l'UDMR est comparable au Sud Tiroler Volkspartei. Sans avoir une identité démocrate chrétienne déclarée, cette formation a pourtant intégré le groupe. En guise de conclusion, soulignons le paradoxe de la situation roumaine. Le parti qui affirme son identité démocrate chrétienne et qui essaie de (re)construire et de renforcer son identité se retrouve dans l'opposition extraparlamentaire et subit des scissions importantes, tandis que le parti qui représente le PPE au niveau national est plutôt un parti périphérique, sans identité politique claire au-delà de la représentation des intérêts de la minorité magyare.

4. Conclusions

Identifier la sensibilité spirituelle de chaque parti politique est déjà une tâche assez difficile en Europe occidentale. Mais en Europe centrale et orientale, les étapes ne sont pas les mêmes, les partis doivent aboutir à une identité politique consolidée dans « un temps comprimé »⁶⁴. Ils doivent aboutir en quelques années à un état de maturation et de stabilité politiques qui a nécessité des siècles en Europe occidentale. Une autre dimension importante doit être prise en compte : la crise du modèle à suivre et, à cet égard, Jean-Michel De Waele⁶⁵ considère qu'une entrave pour les nouveaux partis à l'Est est justement le moment de la construction de ces partis. Ce moment correspond à « une période où la forme du *parti* est en interrogation et en interpellation dans les démocraties occidentales. (...) Ce modèle est donc en pleine mutation, ce qui fragilise et complexifie sa valeur exemplative ». En fait, ce ne sont pas seulement la structure organisationnelle et les fonctions des partis qui en souffrent. Ces partis sont aussi confrontés à des difficultés *programmatiques* et doivent faire face à un double défi. *Primo*, la crise du modèle démocrate chrétien et conservateur dans le monde occidental (s'y ajoutent les difficultés d'implantation d'un modèle démocrate chrétien sur un sol orthodoxe). *Secundo*, un manque d'expérience des élites pour faire face

aux défis de la réforme économique et de la consolidation démocratique en général. Ils manquent d'expérience pratique mais aussi de repères idéologiques traditionnels vraiment efficaces.

Nous l'avons souligné, le conservatisme n'est pas la carte d'entrée au PPE, ni pour le PNTCD, ni pour l'UDMR. L'UDMR est entrée dans la mouvance européenne des démocrates chrétiens grâce à un programme qui reprend des éléments qui définissent la démocratie chrétienne. Du côté du PNTCD, avant sa défaite électorale de 2000, le souci principal n'était pas de renforcer une identité politique de type démocrate chrétien, mais plutôt de mieux s'implanter dans les structures de pouvoir. Evincé lors des dernières élections, le PNTCD se retrouve en proie à une double crise : une crise identitaire et une crise interne. Quelle est donc la situation des filleuls du PPE en Roumanie ? Le parti qui se déclare ouvertement démocrate chrétien est traversé de fractures internes importantes et dans l'opposition extraparlamentaire jusqu'aux prochaines élections. L'autre, qui rassemble 7% des voix, se retrouve partenaire officiel du PSDR même s'il ne participe pas au gouvernement.

Au niveau des partis politiques roumains, les hauts et les bas se succèdent d'une manière assez chaotique, les identités sont faibles, tout comme l'ancrage social. La constante, c'est la volonté d'arriver au pouvoir, d'où l'échec lors du renvoi dans l'opposition faute de programmes clairs, de cadres, de vision. Les identités politiques sont plus mimées que construites, plus clamées qu'intériorisées. Et cela non seulement pour la famille que nous avons décrite mais, en général, sur la scène politique roumaine. Les acteurs changent avec chaque élection, la chorégraphie restant pourtant la même.

Notes

¹ Après la guerre, plusieurs ex-conservateurs et des groupes partisans d'origine conservatrice intégreront les structures du PNT.

² Le PNR est un des bénéficiaires de la grande unification territoriale de 1918. L'union de 1926 avec le parti paysan de l'ancien royaume lui permettra de dépasser son implantation territoriale dans le nord-ouest du pays pour conquérir aussi des fiefs électoraux au Sud et à l'Est du pays.

³ En 1918 naît, dans l'ancien Royaume, le parti paysan sous la direction de l'enseignant Ion Mihalache. Le parti a dès ses origines des sympathies à gauche (il se délimite à la fois par rapport au bolchevisme et aux partis boyards mais il avait intégré en 1919 le parti ouvrier de Iassy). Le programme électoral du parti de 1919 parle « d'une *coopérativisation*, d'une étatisation de la Banque nationale et critique « l'oligarchie féodale » qui a maîtrisé le pays après Cuza ». Voir S. ALEXANDRESCU, *Paradoxul roman*, Bucuresti, Editura Univers, 1998, p. 274.

⁴ *Ibid.*, p. 274.

⁵ Interview de Corneliu COPOSU « Eu am facut aceasta Conventie », in G. ADAMESTEANU, *Obsesia politicii* (interviuri), Bucuresti, Editura Clavis, 1995, p. 95.

⁶ Un connaisseur du PNTCD, S. ALEXANDRESCU (*op. cit.*, p. 279) décrit Maniu dans ces termes : « formalisme en argumentation, incapacité dans l'évaluation pragmatique de la situation, le complexe de « Pilate qui se lave les mains », c'est-à-dire la peur de l'action, le dégagement de la responsabilité en poussant sur le devant de la scène politique d'autres personnes, l'essai de garder sa réputation intacte pour l'avenir par l'inactivité du présent (...) curieusement Maniu a été un homme d'action seulement dans la phase habsbourgeoise, avant et pendant la première guerre mondiale (...). C'est une description peu élogieuse d'un homme politique qui confond la morale personnelle avec les intérêts du parti ou du pays.

⁷ Voir www.pntcd.ro/index.php?id=istArmistitiu

⁸ Corneliu Coposu in *fata istoriei*, « en 1947 le PNT avait 2 125 000 membres. Environ 272 000, représentant la superstructure du parti, ont été arrêtés et envoyés dans des prisons (...) Plus de trois quarts sont morts dans des prisons », p. 82. S. ALEXANDRESCU, *op. cit.*, p. 328.

⁹ C'est un des personnages les plus *imposants* de la période d'après 1989. Il sera appelé *le dernier grand seigneur roumain*. L'unification de l'opposition appelée *démocratique* de Roumanie dans la CDR est profondément liée à son nom.

¹⁰ Le premier parti inscrit après décembre 1989.

¹¹ Un autre symbole, Coposu, dans une interview accordée à la revue 22 (n° 20, 27 mai-2 juin 1993) parlait du passé communiste comme d'un *holocauste*. Une association qui permet de mieux comprendre son anticommunisme.

¹² A cet égard, C. Coposu affirmait : « c'est dans l'honneur du PNTCD car il n'y a que des gens non compromis par le régime communiste, des personnes qui se trouvent en dehors de l'establishment de celui-ci, par leur âge, malheureusement le seul critère sûr dans la Roumanie postcommuniste ». Sorin ALEXANDRESCU, *op. cit.*, p. 306. En ce qui concerne la perception de ce facteur générationnel, nous pouvons aussi rappeler que lors des manifestations de janvier 1990, on avait porté à Corneliu Coposu un cercueil – un symbole de la façon dont le leader du PNTCD était perçu. La question de l'âge va être instrumentalisée dans la lutte électorale des premières années en associant ces leaders âgés à ceux qui voulaient rétablir les privilèges d'avant 1945 (voir aussi la question de la monarchie).

¹³ S. STOICA, *Mic Dictionar al partidelor Politice din Romania 1989-2000*, Bucuresti, Editura Meronia, 2000 p. 61.

¹⁴ Voir par exemple la dynamique des députés et des sénateurs PNTCD entre 1996 et 2000.

1996-2000 Chambre des députés			
Parti	Nombre de députés au début de la législature (1996)	Nombre de députés à la fin de la législature (2000)	Différence
PNTCD	82	63	- 19

1996-2000 Sénat			
Parti	Nombre de sénateurs au début de la législature (1996)	Nombre de sénateurs à la fin de la législature (2000)	Différence
PNTCD	26	13	-13

¹⁵ www.election.ro

¹⁶ Les futurs partenaires du PNTCD à l'intérieur de la CDR 2000.

¹⁷ Ziuva, le 1^{er} septembre 2000.

¹⁸ L'ordonnance d'urgence du gouvernement n° 129 du 30 juin 2000 précise dans l'article 65 que le seuil électoral représente le nombre minimum nécessaire de votes valables exprimés qui permettent l'accès au Parlement. Ainsi les partis politiques ou les formations politiques doivent obtenir au moins 5% des votes valables exprimés au niveau du pays. Les alliances politiques doivent respecter aussi le seuil de 5%, mais il faut ajouter pour le second parti membre de l'alliance 3% des votes valables exprimés au niveau du pays et pour chaque membre de l'alliance politique, à partir du troisième parti, il faut ajouter 1% des votes valables exprimés au niveau du pays, mais ce seuil ne peut pas dépasser 10%.

¹⁹ Professeur de philosophie, ancien recteur de l'Université de Cluj, ministre de l'Éducation.

²⁰ V. GEORGESCU, *The Romanians. A history*, Columbia, Ohio State University Press, 1991, p. 189. En Transylvanie, on compte 57,8% de Roumains, 24,4 de Magyars et 9,8 d'Allemands.

²¹ B. STEPHEN, *The Hungarians a Divided Nation*, New Haven, Yale Center for International and Area Studies, 1988, pp. 357-367; R. HORVATH, «La minorité hongroise de Roumanie et sa représentation politique», conférence du séminaire GASPECO, ULB, le 26 avril 2001.

²² Constituția României 1991, Regia Autonomă «Monitorul Oficial», 1996.

²³ N. BARDY, Gy. EGER, *Utkereses és integráció, Valogatás a haraton tuli magyar erdekvedelmi szervezetek dokumentumaiból 1989-1999*, Budapest, Teleki László, Alapítvány, 2000, p. 137; R. HORVATH, *op. cit.*

²⁴ Voir R. HORVATH, *op. cit.*

²⁵ La révolution nationale oppose, dans la vision de Lipset et Rokkan, la culture de la nation principale (du centre) à la résistance de plus en plus organisée des populations distinctes du point de vue ethnique, linguistique et religieux (la périphérie). S.M. LIPSET, S. ROKKAN, «Cleavages Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An introduction», in S.M. LIPSET, Stein ROKKAN, *Party Systems and Voter Alignment: Cross-National Perspectives*, New York, Londres, The Free Press, Collier-MacMillan Limited, 1967, p. 14.

²⁶ Un vote symbolique, l'UDMR vote de la même façon que le PRM.

²⁷ P. LETAMENDIA, *La démocratie chrétienne*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, p. 5.

²⁸ «Europe 2000: l'unité dans la diversité», Documentation 9, Parti populaire européen, Maison d'Édition Ernst Knoth, Melle, 1994, p. 16.

²⁹ *Ibid.*, p. 21.

³⁰ Voir S. INGLE, *The British Party System*, Basil Blackwell, Worcester, Billing and Sons Ltd, 1987, p. 23

³¹ Ph. BENETON, *Le conservatisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 103.

³² S. INGLE, *op. cit.*, p. 24.

³³ Document interne PPE, obtenu suite à une discussion avec M. Vittorio Faggioli, Département d'histoire du parti, Littérature et Archives

³⁴ Pour Sorin Alexandrescu (*op. cit.*, p. 276), il y a une tradition démocrate chrétienne du PNTCD avant 1989, qui prêchait la décentralisation administrative, l'autonomie locale, l'amélioration de la situation de la femme. La référence aux valeurs chrétiennes était seulement implicite «peut-être parce que le terme chrétien apparaissait à l'époque déjà dans la titulature de la Ligue de défense nationale chrétienne de A. C. Cuza, un parti de droite, antisémite».

³⁵ *Ibid.*, pp. 316-318.

³⁶ Sorin Alexandrescu, conseiller du président Constantinescu, personne de contact entre le PNTCD et son homologue hollandais.

³⁷ D. BARBU, *Sapte teme de politica romaneasca*, Bucuresti, Antet, 1998, p. 107.

³⁸ B. STANESCU, «Datoriile economice-sociale ale statului din punct de vedere crestin», in *Solidaritatea*, V/1-3, 1924, pp. 26-28; D. BARBU, *op. cit.*, pp. 107-108.

³⁹ «Quadragesimo Anno. Lettera Enciclica di S.S. PIO IX», http://vatican.va/holy_father/pius...enc_19310515_quadragesimo-anno_it.html: «79. Et quand nous parlons de la réforme des institutions, nous pensons premièrement à l'Etat, non parce que de son œuvre doit être attendu tout le salut mais parce qu'à cause du vice de l'individualisme, comme nous l'avons déjà dit, les choses se retrouvent réduites à un tel point que la forme ancienne et riche de vie sociale est pratiquement éteinte et abattue, et à la place d'un complexe d'associations diverses, restant seuls les uns devant l'autre : l'Etat et les individus. (...) 80. Mais il faut pourtant garder le principe très important de la philosophie sociale : conformément auquel il est illégal d'enlever aux individus ce qu'ils peuvent accomplir avec leurs forces et avec leur industrie et rendre cela à la communauté, c'est aussi injuste de rendre à une majorité hiérarchiquement supérieure de la société ce que des parcelles mineures ou inférieures de la société peuvent faire».

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 118-119.

⁴¹ Il est intéressant de remarquer qu'à l'exception de Ioan Alexandru, aucun membre du PNTCD n'a mis en question la libéralisation de l'avortement en Roumanie en s'axant davantage sur une position plus rigide sur la seule question de l'homosexualité récemment dépénalisée en Roumanie, fait notable sous une coalition dominée par le PNTCD.

⁴² D. BARBU, *op. cit.*, p. 125.

⁴³ «Denumirea partidului», in *Programul politic al PNTCD*, (proiectul tezelor), le 14 mars 2001

⁴⁴ Actiunea Romaneasca in Unitatea Europeana, Program politic al Partidului National Taranesc Crestin Democrat adoptat la Comitetul National de Conducere, le 2 juin 2001, www.pntcd.ro

⁴⁵ *Ibid.*, p. 5

⁴⁶ *Programme de base. Programme d'action*, «Europe 2000: l'unité dans la diversité», Documentation 9, Parti populaire européen, Maison d'Édition Ernst Knoth, Melle, 1994, pp. 16-24.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 9.

⁴⁹ *Impreuna vom reusi*, Programul electoral al Uniunii Democratice Maghiare din Romania, 1996.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 5-8.

⁵¹ Documente adoptate de Congresul al V-lea al UDMR, 4 octombrie 1997.

⁵² Documente 4, Uniunea Democrată Maghiară din Romania, Cluj 1995, p. 3.

⁵³ Discussion avec Denise O'Hara – conseiller politique du PPE pour l'Europe centrale et de l'Est, 11 septembre 2001.

⁵⁴ Note relative to Agenda Point 8, Application for EPP Associate Status Presented by RMDSZ, Romania, u:\doc\epppb\demandrmdsz910.wpd

⁵⁵ «Le parti adhérent doit inclure dans son programme politique les considérations spécifiques concernant l'intégration européenne sur un modèle fédéral, le personnalisme, l'économie sociale de marché et l'acceptation du principe de la subsidiarité», Note relative..., p. 1

⁵⁶ «Together we'll prosper», RMDSZ Electoral Programme, 1996, Declaration, Note relative to..., p. 3.

⁵⁷ «Programme of the RMDSZ, (adopted by 5th Congress 1997), Fundamental Principles, Note relative to..., p. 3.

⁵⁸ «Together we'll prosper», *op. cit.*, p. 3.

⁵⁹ *Ibid.*, Foreign Policy, p. 3.

⁶⁰ *Ibid.*, Economic Programme, p. 4.

⁶¹ «Programme of RMDSZ», *op. cit.*, p. 4.

⁶² «Together we'll prosper», *op. cit.*, p. 4.

⁶³ Note relative to..., p. 5.

⁶⁴ Philippe C. SCHMITTER et Karl TERRY LYNN, «Ce este si ce nu este democratia», in *Polis* n° 3/1994, Bucuresti, IMAS, p. 39.

⁶⁵ J.-M. DE WAELE, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 332.

Le bilan mitigé des partis démocrates chrétiens en Europe centrale

Jean-Michel DE WAELE, Petia GUEORGUIEVA

En Europe centrale, le concept de parti démocrate chrétien reste difficile à cerner et à identifier. Il recouvre des réalités très différentes. D'une part, parce qu'une nette tendance à la différenciation nationale se développe depuis plusieurs années dans les anciennes démocraties populaires et, d'autre part, parce qu'il subsiste encore de nombreuses formations politiques qui se présentent comme partis aux attaches et aux traditions chrétiennes. Comme les autres analyses des familles politiques en Europe centrale ¹, notre contribution se concentrera sur les formations qui sont membres associés au parti populaire européen (PPE).

Ce critère permet de comparer les différentes fédérations européennes de partis. De plus, le PPE constitue un puissant pôle d'attraction pour des formations politiques encore jeunes, en quête de reconnaissance et de légitimité. Il prend aujourd'hui de nombreuses précautions avant d'admettre en son sein un nouveau membre. Les partis acceptés doivent avoir un programme proche de la plate-forme de l'organisation internationale et démontrer une existence organisationnelle réelle et durable. Enfin le PPE constitue une organisation de plus en plus hétéroclite regroupant des partis politiques aux contours idéologiques fort divers, ce qui permettra d'analyser un large champ partisan en Europe centrale.

En conséquence, nous ne traiterons pas des formations qui se réclament des valeurs chrétiennes comme le ZCHN polonais ou le HZDZ du leader populiste slovaque V. Meciar. Le programme de ce parti précise par exemple qu'un des piliers idéologique du parti est le « christianisme de Cyril et Méthode » ². Parmi les valeurs chrétiennes les plus profondes et les plus importantes, le HZDZ retient « l'attachement à la famille et le rôle de la mère ».

Si l'on prend les différents statuts possibles pour une formation politique au sein du PPE, celui-ci reconnaît aujourd'hui ³ vingt partis dans neuf pays différents.

Plusieurs pays sont représentés par plusieurs formations politiques concurrentes qui ne parviennent pas à s'unir soit pour des raisons historiques, soit parce que l'une d'entre elles est issue d'une minorité nationale.

En Hongrie, pas moins de trois formations de la scène politique sont liées au PPE : l'Alliance des jeunes démocrates – parti civique hongrois (FIDESZ-MPP), le parti des petits propriétaires indépendants (FKGP) et le Forum démocratique hongrois (MDF). La Pologne est aussi représentée par trois formations : l'Union pour la liberté (UW), l'Action sociale Solidarité (AWS) et le parti conservateur paysan (SKL). La même division existe en Slovaquie avec le parti de la coalition hongroise (SMK-MKP), le Mouvement démocratique chrétien (KDH) et l'Union démocratique et chrétienne slovaque (SKDU). Enfin, les démocrates chrétiens slovènes se distinguent également par leur division et une situation instable. Parmi ceux-ci, notons le mal nommé parti social démocrate de Slovénie (SDS), le parti du peuple (SLS-SKD) qui est la fusion de deux formations politiques, et la Nouvelle Slovénie (NSI).

La Bulgarie est représentée par deux partis, l'Union des forces démocratiques (SDS) et la groupusculaire Union populaire qui rassemble deux petites formations⁴. La république tchèque est représentée au PPE par l'Union démocrate chrétienne – parti populaire tchécoslovaque (KDU-CSL) et par l'Union pour la liberté (US). En Roumanie, on recense aussi deux formations membres associées du PPE⁵ : le parti national démocrate chrétien et paysan (PNTCD) et l'Alliance démocratique des Hongrois de Roumanie (UDMR). Dans les pays baltes, les partis reconnus par le PPE sont l'Union pour la patrie, Isamaaliit (IERSP) en Estonie, le parti populaire letton (Tautas Partija) et le parti démocrate lituanien (LKD).

L'étude de ces partis révèle une grande hétérogénéité. Au plan idéologique, on trouve des formations typiquement démocrates chrétiennes mais aussi des partis conservateurs de même que des organisations aux forts relents nationalistes et populistes. Pour certains partis, le facteur religieux joue un rôle central dans leur identité. (c'est le cas en République tchèque ou en Slovaquie) mais parfois ce facteur est totalement absent comme en Bulgarie.

Il faut aussi noter la grande diversité *génétique* de ces partis. Plusieurs sont nés ou sont issus de la dissidence et de l'opposition au communisme comme par exemple l'Union pour la liberté (UW) polonaise, le FIDESZ hongrois, ou le KDH slovaque. Le KDU-CSL tchèque est, par contre, un ancien parti satellite sous le régime communiste. Il a modifié sa direction et sa plate-forme lors de la Révolution de velours mais a gardé de nombreux membres et son infrastructure. Enfin, d'autres formations politiques sont nées après 1989 dans les pays baltes.

Avant d'analyser la situation contemporaine de ces partis, il importe de rappeler que de nombreux observateurs prédisaient un avenir radieux à la démocratie chrétienne suite à la chute des régimes communistes. De nombreux arguments pouvaient en effet être mobilisés.

Primo, dans certains Etats existaient des églises catholiques puissantes et des traditions politiques fortes grâce à des formations politiques dont certaines avaient joué un rôle central durant l'entre-deux-guerres. Il existait par exemple en Pologne, en Slovénie, en Slovaquie, en Croatie et en Lituanie un important tissu social et politique auquel pourront se référer les partis chrétiens renaissant après 1989.

Secundo, dans certains pays, des secteurs importants de l'Eglise avaient joué un rôle non négligeable dans l'opposition aux régimes communistes. L'élection du pape Jean-Paul II, sa politique à l'est du continent, ses voyages en Pologne ont redonné un rôle d'acteurs politiques majeurs mais toujours extrêmement prudents aux églises catholiques. Une série de valeurs portées par la dissidence et l'opposition pouvaient être relayées par l'institution ecclésiale. Certes, la réalité fut plus complexe y compris en Pologne où l'on oublie un peu rapidement la méfiance de la hiérarchie catholique envers la contestation portée par Solidarnosc. Avant cela, durant des décennies, l'Eglise cogéra plus le pays qu'elle ne contesta le régime. Dans les pays orthodoxes, le pouvoir religieux ne remit jamais le régime en cause. Néanmoins, il est incontestable que globalement l'Eglise fut une des institutions les plus indépendantes et les plus capables de tenir un discours alternatif; certains de ses membres ou de ses proches se mobilisèrent concrètement dans la lutte contre le communisme. Par ailleurs, il est incontestable que les différentes manifestations religieuses connurent un succès croissant durant les dernières années du régime.

Le cas tchécoslovaque est révélateur. A partir de 1980, on constate un regain religieux sensible. Des groupes religieux indépendants se créent sur l'ensemble du territoire et attirent en leur sein une frange de la jeunesse ⁶.

En juillet 1985, 200 000 personnes se rassemblent pour célébrer le 1 100^e anniversaire de saint Méthode à Velehra, en Moravie. Ce jubilé constitue la plus importante manifestation religieuse depuis l'instauration du régime de « démocratie populaire ». En 1986, en dépit des entraves importantes érigées par les autorités, plus de 100 000 personnes se rendent au traditionnel pèlerinage de Levoca, en Slovaquie orientale. En 1988, la contestation s'affirme nettement. Le 6 mars, plusieurs milliers de participants assistent à une messe dans la cathédrale de Prague en faveur des libertés religieuses. Enfin, une pétition en trente et un points, lancée par un modeste chef de gare en Moravie, recueille en trois mois un demi-million de signatures. Elle exige le libre exercice de la religion. Ce succès doit beaucoup à l'engagement, assez tardif, de l'archevêque de Prague qui soutient ouvertement l'opération.

Ce qui fut hâtivement qualifié de réveil de la société civile dans les *démocraties populaires* durant la décennie quatre-vingt vit des franges de la population s'organiser dans certains cas autour des Eglises catholique le plus souvent, protestante, parfois.

Tertio, contrairement aux autres familles politiques, les formations démocrates chrétiennes bénéficiaient de la popularité de certaines personnalités, respectées et connues pour leur engagement dans la lutte contre le régime communiste. Que l'on songe par exemple à L. Walesa, à T. Mazowiecki et bien d'autres en Pologne, à J. Carnogursky en Slovaquie, à Benda en République tchèque, à D. Cornea en Roumanie.

Quarto, en 1989, les partis chrétiens de certains des Etats disposaient d'une infrastructure organisationnelle parfois non négligeable. Celle-ci provenait soit d'anciens partis satellites sous le régime communiste, soit des associations citoyennes proches de l'Eglise qui s'étaient organisées durant les dernières années du régime communiste, ou des organisations directement dépendantes de l'Eglise. Certes, les nouveaux partis chrétiens naissant après la chute des régimes communistes sont très loin de la puissance organisationnelle des partis communistes mais ils possèdent

néanmoins un avantage évident. Il aurait pu être déterminant par rapport aux partis libéraux, sociaux-démocrates historiques ou verts.

Enfin, en 1989, ces partis bénéficient, non seulement du discrédit total des idéaux de la gauche européenne, mais aussi de la faiblesse traditionnelle du libéralisme économique et politique en Europe centrale.

Les raisons de penser, en 1990, que les partis chrétiens connaîtront d'importants succès à l'Est du continent ne manquent donc pas et expliquent l'aide massive apportée par les partis chrétiens occidentaux via la défunte Union européenne démocrate chrétienne (UEDC).

Pourtant, plus de dix ans plus tard, l'enthousiasme est très largement retombé. Le bilan politique et électoral des partis chrétiens est mitigé. Certes, ils ont globalement progressé par rapport au milieu des années quatre-vingt-dix mais ils restent largement en deçà des résultats conquis par la famille socialiste. Celle-ci a su gérer et profiter de la *social-démocratisation* des anciens partis communistes.

Parmi les places fortes de la famille chrétienne se trouve la Hongrie avec l'adhésion au PPE du FIDESZ de l'ancien Premier ministre hongrois V. Orban. Orban a réussi à créer un des seuls grands partis de droite, uni, efficace et implanté dans l'ensemble du pays. En matière de construction d'organisations partisans cohérentes et remarquablement organisées, le FIDESZ apparaît comme un modèle dans la région pour l'ensemble des partis situés à la droite des paysages politiques. Cette réussite organisationnelle ne doit cependant pas cacher ses dérives droitières, populistes et nationalistes. Le FIDESZ a joué la carte nationale et la dramatisation lors des dernières élections, qu'il n'a perdues que de justesse.

Electoralement, la Slovénie pourrait aussi constituer un point fort pour le PPE mais la division des partis de droite et de centre-droit en trois formations affaiblit fortement la portée des 35% des suffrages décrochés pour l'ensemble de ces partis.

En Slovaquie, la division des organisations politiques chrétiennes et de centre-droit les affaiblit aussi même si la récente victoire électorale de Dzurinda permettra, pour la première fois depuis l'indépendance en 1993, de constituer un gouvernement de centre-droit homogène. La faiblesse des partis de gauche semble offrir de beaux jours aux partis chrétiens et de droite en Slovaquie. Mais ces derniers sont cependant loin de retrouver leur score de l'entre-deux-guerres, où ils bénéficiaient d'une position hégémonique dans le paysage politique slovaque.

En République tchèque, le KDU-CSL est un petit parti pivot qui, depuis 1993, a été au pouvoir tantôt avec la droite, tantôt avec la gauche. Son électorat provient essentiellement de la Moravie, région moins sécularisée que le reste de la Bohême-Moravie. Conscient de sa faiblesse électorale par rapport aux grandes formations de droite (ODS) et de gauche (CSSD), le KDU-CSL a formé une coalition électorale avec des libéraux de l'US, qui a également adhéré au PPE.

En Pologne, pays important d'un point de vue démographique et symbolique, le PPE enregistre un de ses plus graves échecs. Les forces chrétiennes et de droite sont morcelées et témoignent d'une incapacité chronique à s'unir. Lors des élections législatives de septembre 2001, les différents partis membres du PPE ont perdu toute représentation parlementaire. Ainsi, le PPE se retrouve avec des relais faibles et peu représentatifs dans un des pays clés de la région.

Dans les pays baltes qui connaissent des paysages politiques complexes organisés autour de partis encore peu consolidés, tant en Estonie qu'en Lettonie, le PPE est représenté par des formations qui obtiennent des scores d'une vingtaine de pour cent et qui participent au pouvoir en coalition avec d'autres partis de droite. En Lituanie, où existe pourtant une grande tradition catholique, le parti démocrate chrétien reste une formation d'importance moyenne (moins de 10%) malgré le rétablissement, en 2001, de l'unité au sein de la démocratie chrétienne lituanienne. En Estonie, l'Union pour la patrie obtient le plus grand nombre de sièges parlementaires après les premières élections en septembre 1992. Le Premier ministre M. Laar est issu de ce parti qui gouverne en coalition de centre-droite avec le parti nationaliste indépendant et les modérés. L'Union pour la patrie revient au pouvoir en tête de la coalition gouvernementale dite Triple Alliance (avec le parti de la réforme et le parti populaire des modérés), issue des élections de 1999. M. Laar est à nouveau Premier ministre.

En Roumanie, le parti national paysan démocrate chrétien (PNTCD) a perdu toute représentation parlementaire lors des élections législatives de décembre 2000. Le PPE n'y est plus représenté que par le parti de la minorité hongroise. Notons que ce dernier vote régulièrement avec le parti social-démocrate au pouvoir.

Enfin, en Bulgarie, l'Union des forces démocrates (SDS) a perdu le pouvoir en juin 2001 suite au raz-de-marée en faveur de l'ex-roi Siméon II. Celui-ci constitue un redoutable concurrent pour le centre et la droite de l'échiquier politique. Son organisation a déjà demandé son adhésion au PPE. Le parti populaire européen va se trouver devant un nouveau problème politique, car les deux formations entretiennent des relations extrêmement tendues.

Un bilan général des partis affiliés au PPE est donc décevant plus d'une décennie après la chute du mur de Berlin.

Seul le FIDESZ hongrois est un grand parti populaire du type de la CDU-CSU. Ailleurs, les partis membres sont soit de petites formations pivot, soit des partis qui doivent construire des coalitions souvent hétéroclites pour pouvoir accéder au pouvoir et faire barrage à un parti de gauche puissant. Il est intéressant de noter que dans la famille socialiste figurent des partis qui peuvent dépasser les 30% des voix et sont en position de gouverner seuls le pays ou avec une petite formation pivot. C'est le cas en Pologne, en Hongrie, en République tchèque, en Roumanie et en Lituanie.

Les fortes traditions chrétiennes de certains Etats ne favorisent pas la constitution d'un parti chrétien fort, et produisent plutôt la division et la dispersion des forces proches de la démocratie chrétienne comme le montrent les cas slovaque, polonais et slovène.

Comment peut-on expliquer cette situation ? Quatre raisons peuvent être invoquées. Les deux premières s'appliquent à l'ensemble des formations politiques de droite et de centre-droite. Les deux suivantes concernent spécifiquement les formations démocrates chrétiennes.

Une des premières raisons doit être recherchée dans la division chronique et quasi générale des partis de droite et de centre-droit dans l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Elle est d'autant plus frappante que les organisations qui se réclament de la gauche font généralement preuve d'une grande unité. Face à un grand parti de gauche se trouvent une série de formations de centre-droit. Le FIDESZ

hongrois fait, seul, figure d'exception. Son unité est aussi assez rare dans la région puisque malgré la défaite électorale, V. Orban n'a pas été réellement contesté dans sa formation politique. Le SDS bulgare avait aussi réussi à représenter seul un large spectre politique. Il allait du libéralisme au conservatisme. Mais l'apparition soudaine du Mouvement national Siméon II a changé la donne.

Ailleurs, les divisions succèdent aux scissions. En République tchèque, les démocrates chrétiens se sont alliés à une petite formation libérale concurrente, et font face à la rude concurrence de l'ODS. De plus, il existe une série de petites formations de centre-droit qui ne sont plus représentées au Parlement, mais qui affaiblissent la représentation des formations politiques importantes. En Slovaquie, les démocrates chrétiens se répartissent entre le SDKU et le KDH. Ils sont aussi concurrencés par une nouvelle formation libérale l'ANO, établie par un homme d'affaires possédant une chaîne de télévision privée très populaire. Par ailleurs, il faut également tenir compte du parti défendant les intérêts de la minorité hongroise, dont les principaux courants sont orientés au centre droit.

En Roumanie, la droite est morcelée entre plusieurs familles politiques (libérale, démocrate chrétienne, nationaliste) qui sont elles-mêmes sujettes à d'incessantes scissions. De plus, la puissance des partis ultra-nationalistes et d'extrême droite influe aussi sur le comportement des partis de la droite roumaine.

En Slovénie les libéraux, les conservateurs, les nationalistes et les démocrates chrétiens particulièrement divisés se font concurrence. Il en va de même de la droite lituanienne qui ne parvient pas à s'unir malgré la constitution d'un cartel social-démocrate. Enfin, les paysages politiques estonien et letton ne sont pas encore stabilisés. De nombreux partis naissent et disparaissent rapidement. La droite y est systématiquement majoritaire mais divisée en une série de petites organisations forcées de mettre sur pied des coalitions fragiles.

De façon générale, la gauche est devenue fort pragmatique. Il n'y a plus de grands débats idéologiques à même de diviser la gauche entre courants antagonistes. En revanche, les partis de droite et de centre-droit sont profondément séparés d'un point de vue idéologique entre néo-libéraux, libéraux, démocrates chrétiens, conservateurs et nationalistes. Les questions économiques et de société (morale, sexualité, place de la famille), le rôle de l'Etat, les rapports à la religion, l'intégration européenne, la vision par rapport au passé communiste ou à l'entre-deux-guerres sont autant de sujets de conflits et de scissions à l'infini. Paradoxalement, l'hétérogénéité du PPE explique aussi ces divisions. L'organisation européenne est elle-même traversée par de multiples courants et constitue le réceptacle de traditions idéologiques différentes. Chacune d'entre elles tient à voir reconnaître ses alliées dans les PECO. En d'autres termes, la diversité politique y a accentué la division partisane.

Une deuxième explication du bilan mitigé des partis membres du PPE doit être recherchée dans la mutation colossale de la structuration sociale à l'œuvre dans les PECO. Les groupes sociaux qui, traditionnellement, peuvent accorder leur soutien aux partis de droite sont nettement moins formés que ceux qui soutiennent les partis de gauche. Les indépendants, les professions libérales, le patronat ne sont pas encore organisés. Pour ces partis, il est difficile de trouver une clientèle sociale stable et de créer des relations privilégiées avec ses groupes sociaux. De plus, la paysannerie est

parfois très réticente aux réformes économiques et les partis membres du PPE sont parfois concurrencés par des partis agrariens. Enfin les personnes âgées soutiennent souvent les partis issus de la gauche. Cet électorat à la fois craint le coût des réformes économiques et refuse d'envisager que tout l'édifice des décennies précédentes doive être rejeté.

Troisième élément, les partis démocrates chrétiens éprouvent des difficultés dans la modernisation de leur discours politique. Plusieurs décennies de régime de démocratie populaire, d'urbanisation et d'industrialisation laissent des traces sur la sécularisation de la société. Les positions et les discours de ces formations les ont souvent fait apparaître comme cléricales et en coupure avec l'évolution des sociétés sur des questions telles que l'avortement, le divorce ou la contraception. Le *réveil religieux* constaté durant la décennie quatre-vingt ne fut qu'un feu de paille. Il n'a été qu'une façon d'affirmer son opposition aux régimes et non un quelconque renouveau de la foi.

Quid alors des discours familialistes ? A titre d'exemple, le parti populaire de Lettonie propose dans son programme « d'assurer en huit ans que les familles où les deux parents qui travaillent soient capables d'avoir et d'éduquer trois enfants »⁷. Le décalage entre ces propos et la réalité quotidienne apparaît d'autant plus grand que la natalité dans l'ensemble de la zone a fortement diminué.

Dans la plupart des pays, les partis chrétiens ont demandé, et parfois obtenu, que l'on revienne sur les lois libérales datant du régime communiste en matière d'avortement. Par ailleurs, ces organisations ont fait de la restitution des biens, parfois considérables, aux Eglises une revendication forte de leur programme. Le thème de l'avortement permettra aux partis issus de l'appareil communiste de sortir de leur isolement politique. De nombreuses femmes et des citoyens laïcs les soutiendront désormais. Tout comme l'Union du travail⁸ en Pologne, ils apparaîtront comme les défenseurs d'un Etat neutre et comme des remparts face au pouvoir et aux prétentions jugés envahissants de l'Eglise catholique. Un phénomène comparable s'est produit en Slovénie où les démocrates chrétiens se sont positionnés comme promoteurs d'un programme particulièrement clérical⁹.

Les partis démocrates chrétiens défendront aussi l'enseignement catholique, en dépit de sa faible popularité. Ainsi en Slovénie, en octobre 1995, « un sondage montrait que 66% de la population étaient opposés aux demandes de l'Eglise que l'instruction catholique fasse partie du programme officiel dans les écoles secondaires »¹⁰. Quoique composé de catholiques et surtout de protestants, le parti de la minorité hongroise de Slovaquie a aussi des revendications à caractère religieux. Dans son programme électoral de 2002, le mouvement déclare : « nous avons l'intention de sauver l'éducation en langue hongroise des théologiens catholiques. (...) Nous allons continuer le combat dans les affaires intérieures ainsi que dans les affaires étrangères pour accomplir les demandes justes des Hongrois catholiques vivant en Slovaquie – la nomination d'un évêque hongrois et l'établissement d'un évêché hongrois »¹¹.

Enfin, il faut noter la difficulté qu'éprouvent les partis démocrates chrétiens à se positionner sur le terrain économique. En effet, la plupart d'entre eux rejettent le néolibéralisme et la thérapie de choc. Pour autant, ils n'ont pas de véritable alternative. Ils ont du mal à trouver une voie propre entre les solutions maximalistes, défendues

par les libéraux, et les positions minimalistes, promues un moment par certains partis issus de l'ancien régime et par les partis conservateurs. La tradition historique de la démocratie chrétienne du juste milieu, de la modération, du centrisme, est difficilement applicable et identifiable.

Les difficultés rencontrées par les partis démocrates chrétiens n'empêchent pas de mettre en avant certains traits communs. Malgré leur diversité, ces partis ont un certain nombre de caractéristiques qui constituent des éléments de leur identité en formation. Ils existent dans tous les Etats mais avec des intensités variables selon l'histoire nationale, le type de régime de démocratie populaire, et selon les éléments du processus de transition démocratique ainsi que des rapports de force politique existants.

Sous l'angle idéologique, ces formations sont empreintes d'un profond anticommunisme. Elles s'opposent en bloc à l'ancien régime qu'elles condamnent totalement et avec vigueur. Souvent, elles ont plaidé pour des lois drastiques de vérification et de « lustration » selon l'expression tchèque, afin d'éliminer tous les anciens collaborateurs ou responsables du régime communiste¹². Ces partis entretiennent le clivage entre partis issus du régime communiste et partis anti-communistes. Ils se revendiquent tous de ce dernier versant. La force de cet anti-communisme a pour conséquence qu'aujourd'hui encore, la formation d'une coalition avec les partis issus de l'ancien régime semble impossible. Dans aucun des pays étudiés, un tel gouvernement n'a vu le jour. Le clivage communistes – anti-communistes reste une division structurante des paysages politiques dans les PECO.

Les partis démocrates chrétiens s'y enracinent, s'en revendiquent et tentent souvent de l'entretenir pour des raisons identitaires et de légitimité, même si ces thématiques n'intéressent plus beaucoup la population bien plus préoccupée par ses conditions de vie quotidienne.

Une conséquence de cette option est la négation entretenue par la plupart des partis démocrates chrétiens du processus de *social-démocratisation* des anciens partis communistes. Cette évolution n'est pas vécue comme un progrès démocratique mais comme un mensonge de l'ennemi d'hier pour tenter de garder le pouvoir politique et économique. Ainsi, une part importante de leur identité provient-elle de leur opposition aux forces issues du régime communiste.

Dans tout processus identitaire, la détermination de l'ennemi est importante. En l'espèce, il est clair. Ce sont les *communistes* et les partis successeurs qui tenteraient de tromper la population en faisant passer le loup pour un agneau.

Les partis démocrates chrétiens se situent donc clairement à droite ou au centre-droit par opposition aux partis de gauche. Il est intéressant de constater que les divisions internes à ces formations ne s'organisent pas entre ailes gauche ou droite mais plutôt sur des questions liées à leur relation à la religion et à la famille, ou sur des conflits de personnes.

Si l'on essaye de comparer ces partis avec leurs homologues occidentaux, il convient d'observer que ceux-ci se rapprochent plus des partis de cadres conservateurs que des partis de la démocratie chrétienne de type beneluxien. Les formations typiquement démocrates chrétiennes sont rares. Les autres partis s'apparentent plus, au niveau des valeurs, à la CSU bavaroise. L'Union pour la liberté polonaise (UW) ou

le KDU-CSL sont plutôt des exceptions par leur positionnement centriste, ou pour leur proximité avec l'idéal type de la démocratie chrétienne.

De fait, comme au PPE, il existe différents courants au sein des partis des PECO membres de ce parti transnational. Le problème est, comme nous l'avons montré, que parfois ces courants cohabitent dans un même pays. On trouve ainsi des partis que l'on peut caractériser comme démocrates chrétiens (KDU-CSL), conservateurs (FIDESZ), ou libéraux comme le SDS en Bulgarie.

*

* *

Malgré une série de facteurs historiques favorables, le bilan des partis membres de la famille démocrate chrétienne est mitigé près de quatorze ans après les changements de régime. Certes, la démocratie chrétienne est représentée par certaines formations politiques électoralement importantes et qui participent en alternance au pouvoir. Mais, les situations problématiques restent nombreuses. Les démocrates chrétiens n'ont que fort peu profité des fortes traditions qui existaient durant l'entre-deux-guerres, y compris en termes partisans.

Une des caractéristiques marquantes est la division de l'ensemble des forces de centre-droit. Elle affecte aussi les partis membres du PPE. La plupart des pays sont représentés par plusieurs formations politiques antagonistes. Il semble que le processus de division systématique se ralentisse ces dernières années (sauf en Pologne). Il n'en demeure pas moins qu'un travail considérable reste encore à réaliser pour unir ces différents partis politiques comme le parti des socialistes européens (PSE) est en train de le réussir pour sa famille politique dans les PECO.

Les partis membres du PPE souffrent aussi de difficultés liées à la faible organisation des intérêts sociaux traditionnellement défendus par ces formations, tels que le petit patronat, les indépendants, etc.

Les positions conservatrices et cléricales de certains de ces partis sont en décalage avec l'évolution des mentalités et la sécularisation de ces sociétés. Le pari d'un retour aux valeurs religieuses traditionnelles a été largement perdu.

Enfin, notons que d'un point de vue idéologique, ces partis appartiennent à des traditions différentes. On compte des formations conservatrices, libérales et démocrates chrétiennes. En cela, l'hétérogénéité idéologique du PPE se retrouve en Europe centrale et orientale. La plupart de ces partis sont encore fortement idéologisés. Les partis typiquement démocrates chrétiens sont rares. Il s'agit plutôt de partis conservateurs ou de formations qui s'inspirent de la CSU bavaroise.

Un des grands défis pour les années futures sera certainement la construction de grandes formations politiques de droite moderne et pragmatique. Il s'agit d'une question importante pour le PPE en particulier mais aussi pour la stabilisation démocratique de l'ensemble de la région.

Annexes

*Performances électorales pour les partis démocrates chrétiens
aux deux dernières élections législatives*

Pays	Parti	Scores électoraux	
		1997	2001
Bulgarie *	SDS		
	NS (BZNS-NS-DP)	52,3%	18,2%
Estonie		1995	1999
	IL	7,9%	16,1%
Hongrie		1998	2002
	FIDESZ-MPP	29,4%	41,1%
	MDF	2,8%	
	FKGP	13,2%	0,8%
Lituanie		1996	2000
	LKDP	9,9%	3,1%
Lettonie		1998	2002
	TP	21,2%	16,7%
Pologne		1997	2001
	UW	13,4%	3,1%
	AWS **	33,8%	5,6%
		1998	2002
République tchèque	KDU-CSL	9,0%	14,3%
	US	8,6%	
		1996	2000
Roumanie	PNTCD	30,2%	5%
	RMDSZ	6,6%	6,8%
		1998	2002
Slovaquie	KDH		8,3%
	SKDU	26,3% ¹³	15,1%
	MK	9,1%	11,2%
		1996	2000
Slovénie	N.SI	-	8,6%
	SDS	16,1%	15,9%
	SLS-SKD	29,0%	9,6%

* L'Union des forces démocratiques et l'Union populaire se présentent ensemble en coalition – Forces démocratiques unies (ODS).

La participation des partis membres du PPE dans les gouvernements des PECO ¹⁴

<i>Pays</i>	<i>Parti au gouvernement</i>	<i>Années de participation</i>
<i>Bulgarie</i>	SDS 1991-1992	
	Coalition ODS (SDS-NS)	1997-2001
<i>Hongrie</i>	MDF en coalition avec FKGP et KDNP	1990-1994
	FIDESZ-MPP en coalition avec MDF et FKGP	1998-2002
<i>Pologne</i>	Coalitions des partis post-Solidarnosc	1989-1993
	Coalition AWS-UW	1997 - 2001
<i>République tchèque</i>	KDU-CSL Coalition avec l'ODS	1993-1997
	Dans le gouvernement d'experts	janvier-juillet 1997
	Coalition avec le CSSD et US	juillet 2002 -
	US Dans le gouvernement d'experts	janvier-juillet 1998
	Coalition avec CSSD et KDU-CSL	juillet 2002 -
<i>Roumanie</i>	PNTCD (coalition - Convention démocratique)	novembre 1996- décembre 1999
<i>Slovaquie</i>	KDH Coalition avec SDL, APR, AD, NDK	mars 1994-décembre 1994
	Dans la coalition SDK	1998-2002
	SMK dans la coalition SDK	1998-2002
	SDKU - coalition avec SMK, KDH, ANO	2002-
<i>Slovénie</i>	SKD - Dans la coalition DEMOS ¹⁵	1990-1992
	- Coalition avec LDS, ZLDS	1992-1996
	SLS - coalition avec LDS, DESUS	1997-2000
	SLS-SKD (et SDSS)	mai 2000-octobre 2000
	SLS-SKD dans la coalition du LDS	2000-

Liste des abréviations*Bulgarie*

SDS	Union des forces démocratiques.
NS	Union populaire (parti démocratique et Union agrarienne populaire bulgare-NS).
ODS	Forces démocratiques unies (coalition du SDS et le NS).

Hongrie

FIDESZ-MPP	Alliance des jeunes démocrates - Parti civique hongrois.
FKGP	Parti des petits propriétaires.
MDF	Forum démocratique hongrois.
KDNP	Parti populaire démocrate chrétien.

Estonie

IL	Union pour la patrie.
----	-----------------------

Lettonie

TP Parti du peuple.

Lituanie

LKD Démocrates chrétiens.

Pologne

UW Union pour la liberté.

AWS Action électorale Solidarité (regroupe RS AWS – Mouvement social AWS, PPCHD Entente des chrétiens démocrates polonais, SKL – parti paysan conservateur, ZCHN – Union chrétienne nationale.

Slovaquie

KDH Mouvement chrétien démocrate.

SDKU Union chrétienne et démocrate slovaque.

SMK Parti de la coalition hongroise.

APR Alternative pour le réalisme politique.

SDL Parti de la gauche démocratique.

AD Alliance des démocrates.

NDK Club démocratique national.

Slovénie

SKD Parti démocrate chrétien.

SLS Parti populaire.

SLS-SKD Parti du peuple, créé en 2000.

NSI Nouvelle Slovénie/parti chrétien du peuple

SDS Parti social-démocrate de Slovénie

LDS Parti libéral.

ZLDS Liste unie des sociaux-démocrates.

DEUS Parti démocratique des pensionnés slovènes.

Roumanie

PNTCD Parti national paysan démocrate chrétien.

UDMR Union démocratique des Magyars de Roumanie.

République tchèque

KDU-CSL Union démocrate chrétienne – Parti populaire tchèque.

US Union pour la liberté.

Notes

¹ Voir J.-M. DE WAELE, « Les partis de gauche à l'Est : social-démocratie ou « nouvelle gauche » ? », in M. LAZAR (éd.), *La gauche en Europe depuis 1945. Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, pp. 678-697 ; « La situation des partis verts en Europe centrale et orientale », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Complexe, 1999, pp. 221-239, et J.-M. DE WAELE et P. GUEORGUIEVA, « La difficile émergence des partis libéraux en Europe centrale », in P. DELWIT (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, pp. 263-285.

² *Programme politique adopté au VIII^e congrès du HZDS*, 18 mars 2000 : <http://www.english.hzds.sk/>

³ L'article est rédigé en septembre 2002.

⁴ Le parti paysan national (BZNS-NS) et le parti démocratique (PD).

⁵ Voir l'article de S. SOARE dans le présent ouvrage.

⁶ En Slovaquie, ce sont surtout les communautés de base protestantes qui recueillent l'intérêt de la jeunesse ; l'Eglise catholique se montrant fidèle à ses traditions conservatrices.

⁷ *Manifeste politique du Tautas partija* : <http://www.tsp.lv/>

⁸ Ce parti est issu de Solidarité mais est une des seules formations à regrouper aujourd'hui des personnes ayant appartenu au pouvoir et à l'opposition avant 1989. Il sera le fer de lance dans la lutte contre le pouvoir croissant des autorités religieuses.

⁹ S. P. RAMET, « Democratization in Slovenia – the second stage », in K. DAWISHA, B. PARROT (ed.), *Politics, power, and the struggle for democracy in South-East Europe*, Cambridge University Press, t. 1, pp. 200-201.

¹⁰ *Ibid.*, p. 198-199.

¹¹ *Programme électoral 2002* : <http://www.mkp.sk/>

¹² Dans certains cas, l'ensemble des forces anti-communistes apprirent à faire preuve de prudence sur ces questions compte tenu des révélations sur la collaboration réelle, supposée ou fabriquée de certains de ses cadres avec la police secrète des régimes communistes.

¹³ En 1998, cinq partis de centre-droit, dont les démocrates chrétiens, forment une coalition anti-Meciar – SDK (Coalition démocratique slovaque).

¹⁴ La situation des pays baltes n'a pas été reprise dans le tableau car elle est trop mouvante pour être synthétisée.

¹⁵ La coalition DEMOS – Opposition démocratique de la Slovénie remporte les élections en 1990 avant que l'indépendance ne soit proclamée. Le Premier ministre Lojze Peterle est issu du parti chrétien démocrate slovène, le plus large composant de la coalition qui est dissoute à la fin de 1991.



Démocrates chrétiens et conservateurs au Parlement européen : mariage d'amour ou de raison ?

Steven VAN HECKE

1. Introduction

Dans la foulée des élections européennes de juin 1999, le groupe du PPE au Parlement européen a changé de nom : il est passé de Groupe du parti populaire européen (groupe démocrate chrétien) à Groupe du parti populaire européen (démocrates chrétiens) et des démocrates européens. A première vue, il ne s'agit que d'une adaptation mineure. Après tout, que signifie réellement le nom, en particulier pour ce qui a trait aux partis politiques ? Encore que, dit-on souvent, l'ajout de «démocrates européens» est seulement une manifestation et le terme provisoire d'une évolution beaucoup plus profonde au PPE. Depuis plus d'une décennie, un rapprochement entre démocrates chrétiens et conservateurs a été envisagé, préparé et finalement mis en œuvre dans le cadre du Parlement européen.

Dans cette contribution, nous analyserons les relations entre démocrates chrétiens et conservateurs au Parlement européen depuis le premier scrutin direct en 1979 jusqu'à la dernière élection en 1999. Nous suivrons l'évolution dans la formation et la composition du groupe PPE sur les plans historique et politique. Rappelons la différence entre le PPE comme fédération européenne de partis et le PPE comme groupe parlementaire transnational ¹. S'il est difficile de totalement séparer les deux, pour notre part, nous nous concentrerons sur les développements intervenus à l'échelle du Parlement. Nous nous attacherons à la position du groupe du PPE durant les années quatre-vingt-dix, une période décisive pour l'Union européenne de manière générale et pour le Parlement européen en particulier. Ce cadre d'étude devrait nous permettre de dégager l'essence du rapprochement entre démocrates chrétiens et conservateurs.

Nous retracerons d'abord l'histoire de leurs relations. Existait-il des potentialités pour une alliance entre démocrates chrétiens et conservateurs ? Quand se sont-elles affirmées ? Quels en ont été les initiateurs ? Pourquoi le processus s'est-il ou non mis

en place ? Nous analyserons ensuite la situation actuelle du groupe PPE. Quelle est sa composition ? Pourquoi n'y a-t-il qu'un groupe ? Enfin, nous évaluerons l'alliance entre démocrates chrétiens et conservateurs à l'aune de deux modèles théoriques : la théorie des clivages et le néo-institutionnalisme. Entre autres choses, ces explications devront nous aider à comprendre pourquoi cette alliance a été si controversée à de nombreux égards, mais pas à tous.

2. L'histoire du rapprochement

L'histoire du rapprochement entre démocrates chrétiens et conservateurs est aussi ancienne que l'histoire de l'intégration européenne elle-même, tout en étant souvent négligée. Le récent conflit politique (et médiatique), limité à certains pays, a ses racines dans une histoire plus ancienne et plus globale. Aborder cette histoire, et dès lors mettre en perspective les relations actuelles, est l'objectif premier de cette partie. Nous n'allons pas revenir sur l'histoire globale du PPE mais seulement pointer les moments décisifs dans sa relation avec le conservatisme ².

À l'origine, les députés européens démocrates chrétiens des six États fondateurs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) forment un groupe à l'Assemblée commune créée par le traité de Paris et établie en 1952. Le Groupe démocrate chrétien est fondé formellement le 23 juin 1953. Il est composé des parlementaires nationaux des partis démocrates chrétiens présents dans chaque pays membre : la Belgique, la France, la RFA, le Luxembourg, l'Italie et les Pays-Bas. Ni la mise en place du traité de Rome en 1958 ni la fusion des traités en 1967 ne changent cette situation. Ce n'est qu'avec le premier élargissement de la Communauté économique européenne qu'une constellation fondamentalement différente s'établit. L'entrée du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande en 1973 amène de nouveaux parlementaires dans l'Assemblée élargie (qui s'appelle elle-même « Parlement européen » en 1962). Dans la mesure où il n'y avait pas de partis démocrates chrétiens en Grande-Bretagne et au Danemark, le groupe démocrate chrétien en pâtit. Seuls les représentants du Fine Gael irlandais le rejoignent alors. Les conservateurs britanniques et danois créent leur propre groupe parlementaire, le Groupe conservateur européen. Si l'entrée des travaillistes britanniques et irlandais, et des sociaux-démocrates danois a renforcé le groupe parlementaire socialiste, il n'en est donc pas de même pour le groupe démocrate chrétien ³.

La perspective de l'élection au suffrage universel direct à la fin des années soixante-dix et l'entrée de nouveaux États membres, à nouveau sans formation démocrate chrétienne, mobilisent les démocrates chrétiens des six États membres originaires ⁴. À partir des douze partis démocrates chrétiens et du groupe démocrate chrétien, voit le jour le parti populaire européen le 29 avril 1976 ⁵. Le PPE est alors composé du Christelijke Volkspartij (CVP) et du parti social chrétien (PSC) de Belgique, du Centre des démocrates sociaux en France (CDS) – qui avait succédé au Mouvement populaire républicain (MRP), de la Christlich Demokratische Union (CDU) et de la Christlich-Soziale Union (CSU) en Allemagne, de la Democrazia Cristiana italienne (DC), du Fine Gael irlandais (FG), du Christlich-Soziale Volkspartei luxembourgeois (CSV), et du Kristelijke Volkspartij (KVP), de l'Anti-Revolutionaire Partij (ARP), et de la Christen-Historische Unie (CHU) aux Pays-Bas ⁶. La création d'un parti européen

démocrate chrétien est présentée comme un autre moment dans le cadre d'une série d'initiatives, fortement soutenues par la famille démocrate chrétienne européenne, visant à construire une Europe fédérale ⁷. Seuls les Irlandais n'appartenaient pas au noyau fondateur de la Communauté.

Cependant, la fondation du PPE a masqué une querelle fondamentale entre la CDU-CSU, d'une part, et la DC italienne et les partis démocrates chrétiens belges et néerlandais, de l'autre. Les Allemands étaient favorables à l'inclusion des conservateurs britanniques et, de manière moins marquante, danois, de même qu'à une ouverture à des partis non démocrates chrétiens des pays européens qui, à long terme, ne manqueraient pas d'être partie prenante au processus d'intégration européenne ⁸. L'optique de la CDU-CSU a toutefois été rejetée en raison de l'opposition italienne, belge et néerlandaise. Le nom PPE – sans mentionner les mots démocrate chrétien – est un des éléments du compromis entre les deux visions. De manière générale, le PPE est établi sur la base du modèle centriste du parti démocrate chrétien italien, et, plus encore, des formations du Benelux.

Pour la CDU-CSU, le positionnement des démocrates chrétiens européens n'est pas encore déterminé. Leur point de référence était – et est toujours – un système partisan bipolaire dans lequel les démocrates chrétiens sont la force dominante de l'espace de centre-droit, perspective soutenue aussi par les conservateurs. Les Allemands recherchent des voies pour garder le contact avec les partis conservateurs, que ce soit via le PPE ou l'UEDC. Mais cette dernière n'est plus qu'une organisation formelle compte tenu de l'établissement du PPE. Les membres de l'UEDC qui n'en sont pas membres se sentent exclus des projets du PPE. Au même moment, le PPE décide de ne créer ni le statut de parti observateur ni celui de parti associé pour les formations de pays non membres de la Communauté européenne. Aussi, vu l'échec du PPE et de l'UEDC à établir des modalités de relation formelle entre démocrates chrétiens et conservateurs, une nouvelle organisation voit le jour : l'Union démocratique européenne (UDE) ⁹. Elle est créée la même année que le PPE ¹⁰. Cette coopération partisane modelée par les Allemands rassemble des «partis démocrates chrétiens, conservateurs et non collectivistes» de huit pays. L'initiative de la CDU-CSU tend cependant les relations dans les rangs du PPE. Plusieurs démocrates chrétiens accusent leurs collègues allemands de jouer un double jeu. Cette situation plombera fortement les premières années d'existence du PPE et paralyse les potentialités initiales de la nouvelle fédération européenne de partis.

En 1978, les membres du groupe démocrate chrétien se rebaptisent Groupe démocrate chrétien (Groupe du parti populaire européen) et, en 1979, Groupe du parti populaire européen (Groupe démocrate chrétien), et prennent part aux premières élections au suffrage direct pour la composition du Parlement européen. En dépit des difficultés initiales, la cohésion transnationale est plus forte au PPE qu'au sein des familles socialiste et libérale. Le groupe PPE réalise une performance non négligeable, surtout si l'on prend en considération l'absence de représentants britanniques et danois. A l'issue du scrutin, le groupe compte 107 des 419 députés européens, derrière les socialistes qui décrochent 112 mandats.

L'élection de 1979 marque la fin d'une période durant laquelle l'essentiel de l'énergie et de l'attention s'est focalisé sur la création d'une seule fédération

européenne de partis démocrates chrétiens. Les années quatre-vingt sont une décennie de consolidation. Le PPE perd des sièges lors des scrutins successifs au Parlement européen mais de manière suffisamment limitée pour ne pas mettre en danger sa structure, son attractivité et ses missions. En 1984, le groupe du PPE obtient 109 sièges sur 434 et en 1989, 106 sur 518. Avec l'élargissement de l'Union européenne, de nouvelles formations font leur entrée. En 1982, c'est le cas de la *Nea Dimokratia* grecque (ND) qui devient membre à part entière du PPE en 1983¹¹. Bien qu'étant un parti sans histoire démocrate chrétienne et plutôt conservateur, son entrée n'a pas provoqué de remous particuliers. Il en va de même du Partido do Centro Democratico Social portugais (CDS) et de formations espagnoles : le Partido Demócrata Popular (PDP) – qui deviendra la Democracia Cristiana –, le Partido Nacionalista Vasco (PNV) et l'Unió Democràtica de Catalunya (UDC). Ces formations plutôt petites, démocrates chrétiennes et conservatrices, rejoignent le groupe du PPE après l'accession, en 1986, de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne¹².

La situation de partis plus importants comme le Tory Party britannique dans les années soixante-dix ou le Partido Popular (PP) en Espagne dans les années quatre-vingt est autrement plus compliquée. Le positionnement des plus grands partis est plus controversé du point de vue des membres originels du PPE. L'attitude anti-européenne des conservateurs britanniques, qui se manifeste de manière dure sous la présidence de Margaret Thatcher, gêne les membres du PPE traditionnellement pro-européens, en ce compris la CDU-CSU¹³. Dans le cas espagnol, le parti populaire européen avait accueilli avec satisfaction l'établissement du PP, au profil plus modéré et pro-européen. Il est intégré en 1991, non sans avoir suscité les protestations italiennes, belges et néerlandaises. Soulignons que le PP – dans lequel la Democracia Cristiana s'était fondue – siégeait dans le groupe du PPE depuis les élections de 1989¹⁴. D'une manière générale, le rapprochement entre démocrates chrétiens et conservateurs fut fragilisé par l'attitude anti-européenne des conservateurs britanniques, et parce que les partis méditerranéens préféraient adhérer au groupe du PPE plutôt que devenir membres du Groupe démocratique européen, tel que nommé par les conservateurs européens après les élections de 1979. L'Union démocratique européenne ne s'est finalement pas révélée être une alternative sérieuse au parti populaire européen pour les forces politiques, dont l'identité première n'était pas démocrate chrétienne. De ce point de vue, la stratégie de la CDU-CSU de rassembler les partis démocrates chrétiens et conservateurs hors du PPE n'a pas été gagnante. Le « double jeu » des démocrates chrétiens allemands a été déjoué par le « double » positionnement des démocrates chrétiens européens d'une part (au centre ou à droite), et l'attractivité de l'intégration européenne sur les pays ayant demandé leur entrée et les partis (démocrates chrétiens ou conservateurs), de l'autre¹⁵. En même temps, les partis (et acteurs nationaux) dominant largement le PPE. A titre d'exemple, les partis nationaux désignent les députés européens qui sont choisis par les électors nationaux. Dès lors, la position du PPE, et de son groupe, est le résultat des positions différentes des partis nationaux qui en sont membres. En d'autres termes, cette situation offre aux partis nationaux la possibilité d'influencer la position du PPE. En particulier dans le chef de la CDU-CSU qui utilisera sa force relative pour tenter un nouveau pas vers les partis conservateurs, cette fois à l'intérieur du PPE¹⁶.

3. L'alliance entre démocrates chrétiens et conservateurs

Les démocrates chrétiens européens sont confrontés à un tournant décisif à la fin des années quatre-vingt. L'élargissement n'a pas conduit à un renforcement du groupe PPE, malgré la croissance du nombre de députés siégeant dans le groupe. Avec la chute du mur de Berlin et la relance de la Communauté européenne, de nouveaux Etats allaient sans doute rejoindre la Communauté dans un avenir proche – une nouvelle fois, sans partis démocrates chrétiens – et l'importance des institutions, spécialement le Parlement, devait croître. Les démocrates chrétiens font face à un dilemme fondamental : rester indépendants des autres familles politiques au risque d'être marginalisés ou s'allier avec d'autres partenaires au détriment de leur identité et en craignant toujours d'être minorisés. Les deux options impliquent une perte de pouvoir des démocrates chrétiens. Sous le *leadership* de la CDU-CSU, le PPE choisit la deuxième voie : devenir un groupe assez modeste d'une alliance puissante plutôt qu'agir comme acteur indépendant d'une constellation moins influente.

La nouvelle stratégie est surtout conduite par Helmut Kohl, chancelier de la RFA et président de la CDU, en alliance étroite avec Wilfried Martens, ancien Premier ministre belge, député européen et président du PPE depuis 1990¹⁷. Le premier pas dans cette direction est l'admission du parti populaire espagnol en 1991. Le PPE a la ferme intention d'avoir un parti membre digne de ce nom dans chaque pays. Cela permettrait de réaliser l'ambition de devenir un vrai parti européen transnational, d'accroître sa crédibilité et d'augmenter son poids numérique au Parlement européen¹⁸. Avant l'élargissement suivant, les relations avec les conservateurs britanniques et le Konservative Folkeparti (DKF) du Danemark devaient être clarifiées. Mais l'essai d'introduire les partis conservateurs britannique et danois dans le PPE échoue en raison des résistances internes au PPE et des réserves des conservateurs eux-mêmes à se joindre aux démocrates chrétiens. Bien que les relations entre conservateurs britanniques et démocrates chrétiens se soient améliorées sous le *leadership* de John Major – la position des conservateurs danois jouait peu en raison de leur taille modeste et de leur statut d'allié des Britanniques dans le groupe conservateur – le fossé est toujours trop profond. Néanmoins, ce qui semble impossible pour le parti ne l'est pas pour les représentants. Les députés conservateurs britanniques et danois rejoignent dès lors le groupe PPE en mai 1992 en compagnie de certains membres de l'Union pour la démocratie française (UDF)¹⁹.

L'attitude anti-européenne des conservateurs britanniques et danois, et de certains de leurs députés en particulier, ne facilite pas les activités du PPE. Le PPE et sa stratégie d'alliance sont l'objet d'attaques importantes dans les pays où les partis démocrates chrétiens (ou des factions importantes) occupent une position centriste dans le paysage politique : une nouvelle fois en Italie, en Belgique et aux Pays-Bas. Dans ce contexte, l'exclusion du CDS portugais en 1993, liée à son positionnement anti-européen, est très difficile à justifier. S'agit-il d'une concession à l'opposition à la stratégie d'alliance ou la preuve que le PPE peut vivre sans un petit parti anti-européen (tout en conservant en même temps une relation étroite avec le parti conservateur britannique)? La question reste ouverte. Dans le même temps, un grand nombre de formations des pays ayant demandé leur adhésion à l'Union européenne deviennent membres associés du PPE. Ce processus d'*association* prépare l'entrée des députés au groupe du PPE.

et l'adhésion pleine au PPE une fois les Etats entrés dans l'Union européenne. Aux élections européennes de 1994, les partis membres du PPE décrochent 125 sièges. L'incorporation de députés apparentés (conservateurs britanniques et danois de même que des députés de l'UDF) fait monter le total à 157, qui les relègue loin du premier groupe au Parlement européen, les socialistes. La voie pour atteindre cet objectif est élaborée durant la législature ²⁰.

Après l'entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède dans l'Union en 1995, l'Österreichische Volkspartei (ÖVP), la Kansallinen Kokoomus (KK) finlandaise, et le Kristdemokratiska Samhällspartiet (KS) et le Moderata Samling (MS) de Suède rejoignent le PPE. Avec les parlementaires européens du DKF danois, ils entrent immédiatement au groupe PPE après l'élection européenne dans leur Etat. L'adhésion du DKF au PPE – une nouvelle entrée silencieuse d'un petit parti conservateur – singularise le parti conservateur britannique comme seule formation siégeant au groupe sans être membre du PPE. Compte tenu de l'implosion de la démocratie chrétienne italienne en 1994, l'un des piliers originels du PPE, le PPE a perdu son implantation dans l'un des plus grands Etats membres de l'Union européenne. En Italie, des démocrates chrétiens se retrouvent dans différents partis. Plusieurs prétendent être les seuls héritiers légitimes de la défunte DC et se disputent l'adhésion au PPE. Hors les parlementaires européens qui siègent à titre individuel dans le groupe, le PPE accueille en 1995 le Centro Cristiano Democratico (CCD), les Cristiani Democratici Uniti (CDU) et le Partito Popolare Italiano (PPI). Un an plus tard, le Partido Social Democrata (PSD) portugais – social-démocrate par l'étiquette mais conservateur en pratique – devient également membre. De la sorte, l'Italie et le Portugal sont à nouveau représentés dans le PPE.

De façon comparable au cas britannique toujours non réglé, un nouveau problème se pose lorsque Forza Italia (FI) souhaite entrer en contact avec le PPE. Dans la mesure où le parti populaire européen souhaitait avoir un « grand » partenaire dans les cinq Etats les plus importants de l'Union européenne, FI peut en faire fonction pour l'Italie. Du point de vue de FI, l'entrée dans le PPE doit accroître sa respectabilité et celle de son leader, à l'échelle nationale et européenne. Le comportement eurosceptique de Forza Italia ne semble pas poser de problème particulier. En revanche, l'alliance gouvernementale de FI avec l'extrême droite et la personnalité de Silvio Berlusconi, magnat de l'audiovisuel, suscitent des remous. De nombreux démocrates chrétiens, en particulier ceux de Belgique, des Pays-Bas, de France, et d'Italie s'opposent à un partenariat avec Berlusconi. Au terme de discussions dures et après l'échafaudage de plusieurs scénarios, vingt députés européens de FI, anciens membres de la DC, pour la plupart, rejoignent le groupe du PPE.

Pour aboutir à ce résultat, FI a été jusqu'à menacer le PPE de créer une nouvelle fédération européenne de partis, qui aurait sans aucun doute bouleversé la donne par rapport à la stratégie adoptée par le PPE. Tout devait donc être fait pour éviter cela. Dès lors, en mars 1998, les leaders démocrates chrétiens du PPE décident l'entrée à titre individuel des députés européens de FI en dépit de l'opposition de plusieurs parlementaires démocrates chrétiens ²¹. Certains opposants fondent alors le groupe Athena, rassemblant des parlementaires irlandais, flamands et hollandais pour défendre l'identité démocrate chrétienne. Mais cette initiative n'a que peu gêné le PPE. Les Allemands souhaitent même aller plus loin dans leur volonté d'avoir un partenaire

fort dans chacun des grands Etats de l'Union, en acceptant FI comme membre à part entière du PPE, et cela en dépit de critiques répétées des autres partis italiens du PPE, et des partis démocrates chrétiens flamand et hollandais. Aussi FI accède-t-elle au parti populaire européen à l'issue des élections européennes de 1999.

Les élections de 1999 sont une victoire importante pour le PPE. Le groupe rebaptisé « PPE-DE » rassemble 232 des 626 parlementaires européens, soit 51 de plus que le parti des socialistes européens (PSE) ²². Pour la première fois de son histoire, le groupe PPE est le plus important. Il agrège des députés de vingt-neuf formations, représentant les quinze Etats membres de l'UE. La CDU-CSU a conquis six sièges passant de 47 à 53, soit plus de la moitié de la représentation allemande. Le parti populaire espagnol, la seule grosse formation membre du PPE qui était alors au pouvoir, perd deux sièges mais en conserve vingt-huit. Le plus grand succès électoral est enregistré par les conservateurs britanniques. En passant de 16 à 36 mandats, ils font plus que doubler leur représentation. Après une campagne anti-européenne et compte tenu du très faible taux de participation, ils deviennent la deuxième composante nationale du groupe PPE et imposent l'ajout « démocrates européens » au nom du groupe. En Italie, la performance de FI est bonne puisqu'elle décroche 22 élus, dont Silvio Berlusconi. Le nombre de mandats français s'élève, lui, à vingt et un pour le PPE parmi lesquels des représentants de l'UDF, du Groupe Démocratie libérale et Indépendants, et du Rassemblement pour la République (RPR). En d'autres termes, si l'on additionne les parlementaires français, allemands, espagnols, italiens et britanniques, le total s'élève à cent soixante-douze sièges, soit près des trois quarts des mandats du PPE ²³. Partant de ce constat, il apparaît nettement que l'option de la CDU-CSU d'arrimer au PPE une formation imposante, qu'elle soit démocrate chrétienne ou conservatrice, dans les cinq Etats membres de l'Union est un succès (voir tableau 1) ²⁴.

A ce moment, les résultats électoraux ont fixé le poids relatif de chacun des partis membres du PPE, à la fois dans la fédération et au Parlement européen. Au PPE même, les tentatives du parti populaire espagnol de devenir la force dirigeante sont évidentes. Compte tenu de la situation incertaine de FI, encore incapable de remplacer la DC comme force dominante, de l'absence des conservateurs britanniques et de la défaite de la CDU-CSU aux élections allemandes de 1998, le PP espagnol verrait bien le PPE passer sous la direction de José Maria Aznar. Cependant, les élections européennes ont affirmé le caractère dominant de la CDU-CSU, en dépit de son retour dans l'opposition en 1998. De plus, cette posture particulière renforce son attitude combative, comme le démontrera le groupe PPE au Parlement européen. Les démocrates chrétiens allemands souhaitent utiliser leur majorité relative au groupe du PPE pour se mettre à la hauteur de leurs collègues socialistes. Soutenus par le PP et les conservateurs britanniques, leur stratégie est de contrer la domination des socialistes sur les affaires européennes. Aussi considèrent-ils la majorité relative au Parlement européen comme un contrepoids au Conseil dans lequel les socialistes ont la majorité. Cette ambition était claire dans la campagne et la stratégie électorales ²⁵.

Une victoire nette du PPE était nécessaire pour influencer le choix du président de la Commission et de ses membres. Sous cet angle, les démocrates chrétiens allemands souhaitent utiliser totalement leur majorité. La stratégie commune de « grande coalition » est déjà rejetée dans le choix du président du Parlement. Lors des

législatures précédentes, le PPE et le PSE unissaient leurs forces pour que chacune des deux familles politiques ait la présidence durant une moitié de législature. Cependant, en juillet 1999, Nicole Fontaine (UDF) est élue au premier tour avec les voix des groupes PPE-DE et ELDR. D'un certain point de vue, cette stratégie est en opposition à son option personnelle. Avec Wilfried Martens, président du PPE, elle avait toujours promu la coopération traditionnelle avec les socialistes pour éviter que le Parlement ne soit affaibli par des conflits intra-parlementaires dans la constellation plus large de l'Union européenne. En dépit de cela, le PPE-DE tira profit de sa nouvelle position. Le libéral Pat Cox a lui été élu pour la deuxième partie de la législature avec le soutien du PPE-DE. Savoir si cette alliance avec l'ELDR durera, en particulier sur les politiques menées dans certains domaines, et savoir si cette évolution marque la fin des « grandes coalitions » dominantes, restent des questions ouvertes ²⁶.

Globalement, la stratégie majoritaire a dominé les activités du groupe PPE depuis plusieurs années. Deux évolutions, en particulier, le montrent clairement. *Primo*, le fait que FI soit devenue membre à part entière du PPE à la fin de 1999. Leurs députés n'en sont que plus solidement implantés dans le groupe PPE-DE. Pour les deux acteurs, il s'agit d'un aboutissement *win-win*. Pour Forza Italia, l'adhésion au PPE a accru sa crédibilité et sa respectabilité comme parti centriste modéré, élément qui a joué dans sa victoire aux élections nationales de 2001. La chose est particulièrement marquante au congrès de Berlin du PPE en février 2001 au cours duquel Silvio Berlusconi est présenté et traité comme l'un des leaders déterminants du PPE, au détriment bien évidemment des dirigeants des autres partis démocrates chrétiens italiens. *Secundo*, le gouvernement autrichien associant l'ÖVP à l'extrême droite du FPÖ a réveillé les vieux démons internes du PPE au début de l'année 2000. Certains députés européens et quelques partis membres souhaitaient une suspension de l'ÖVP, ce à quoi s'est refusée la direction du parti populaire européen. Au contraire, la direction a argumenté que la meilleure voie pour *monitorer* le gouvernement autrichien était de rester en étroite relation avec l'ÖVP. Il n'en reste pas moins que certains députés européens sont mécontents de la stratégie actuelle du PPE, en particulier dans ses conclusions relatives à l'ÖVP. Ils ont fondé le groupe Schuman. Comme groupe de pression, ils souhaitent influencer la direction dans laquelle s'engage le PPE, c'est-à-dire de leur point de vue, démocrate chrétienne et pro-européenne (autrement dit favorable à une fédération européenne), deux traits qui vont à l'encontre de ce que sont et revendiquent les conservateurs britanniques. Le groupe Schuman prône un renouveau de l'identité démocrate chrétienne et veut libérer le PPE de sa majorité absolue conservatrice actuelle à l'intérieur du groupe PPE (voir tableau 2) ²⁷. Malgré des réaffirmations récurrentes relatives au caractère centriste du programme et des positions du PPE, aucun pas n'est fait pour réajuster la stratégie du PPE ou du groupe parlementaire. Même l'adoption d'une nouvelle plate-forme « Une Union de valeurs », au congrès de Berlin en février 2001, était une initiative prévue. En d'autres termes, rien n'indique que la stratégie du PPE ou du groupe change dans un avenir prévisible.

Depuis que la nouvelle stratégie du PPE a porté ses fruits, le réseau de la fédération et de son groupe parlementaire s'est renforcé. Ces deux acteurs sont devenus plus indépendants des partis nationaux, en raison de leur statut au Parlement, de leur personnel propre et de leurs ressources matérielles. Les discussions en cours sur

le financement public et direct des europartis – pas via les partis nationaux ou les délégations parlementaires – prouve l'importance de la stratégie majoritaire du PPE. Parallèlement, le PPE est aussi devenu plus central pour d'autres organisations. En février 1999, l'UEDC a intégré le PPE et depuis le début de l'année 2000, l'UDE siège dans le même bâtiment que le PPE à Bruxelles, provoquant une quasi-fusion entre les deux organisations. Bien que ces changements n'aient pas affecté directement le groupe PPE-DE, ils constituent une pièce du rapprochement avec les partis conservateurs et témoignent de la détermination du PPE de tirer profit de sa position majoritaire. Il faut battre le fer quand il est chaud.

4. Explications possibles au rapprochement

Pour comprendre ce que cette alliance entre démocrates chrétiens et conservateurs signifie réellement, nous allons essayer d'analyser leurs relations à travers deux cadres théoriques différents mais complémentaires : la théorie des clivages et le néo-institutionnalisme. Notre ambition n'est pas de présenter ou d'améliorer ces théories ou leur statut, pas plus qu'elle n'est d'être exhaustif à propos de leurs implications pratiques. Aussi, notre présentation ne pourra être que partielle et incomplète. De plus, les deux modèles, en particulier la théorie des clivages, n'étaient pas destinés à appréhender des partis et systèmes de partis transnationaux. Nous voulons simplement les mobiliser pour nous aider à détecter les opportunités et les limites du rapprochement échaudé dans les années quatre-vingt-dix.

A. La théorie des clivages

En science politique, la théorie des clivages est l'une des principales. Elle est toujours dominante dans le champ de l'étude des partis, en particulier par rapport à leur création et à leur place dans le système politique. D'une manière générale, la théorie des clivages essaie d'expliquer la fondation des partis politiques à travers l'existence de conflits sociétaux. Les clivages dans la société engendrent la création de différents partis suivant une même échelle de clivages. Les clivages sociétaux et les conflits sont dès lors représentés et traduits dans le système des partis politiques. La théorie des clivages a été construite dans une perspective de recherche comparée internationale sur les partis.

On distingue deux phases dans les développements théoriques. *Primo*, au début des années soixante, Lipset et Rokkan ont isolé quatre conflits qui façonnent la base pour la formation des partis : le clivage philosophique (Eglise *versus* Etat), le clivage centre *versus* périphérie, le clivage socio-économique (possédants *versus* travailleurs) et le clivage ville *versus* campagne ²⁸. Selon Lipset et Rokkan, ces clivages sont le résultat des révolutions industrielle et nationale des *XIX^e* et *XX^e* siècles. La présence de l'un ou plusieurs de ces clivages peut provoquer l'établissement de partis politiques. De manière générale, la fondation et le positionnement des partis sociaux-démocrates, démocrates chrétiens, libéraux et conservateurs peuvent être appréhendés à travers ces clivages. *Secundo*, à la fin des années soixante-dix, Inglehart suggère d'ajouter aux clivages classiques de Lipset et Rokkan un nouveau clivage permettant de comprendre la montée des partis verts et d'extrême droite à ce moment ²⁹. Ces « nouveaux » partis se coulaient mal dans le modèle classique des clivages. Inglehart étend donc le modèle

en proposant un clivage matérialisme-post-matérialisme. Les partis d'extrême droite sont situés sur le pôle matérialiste alors que les formations vertes le sont sur le versant post-matérialiste. Si l'on examine les clivages classiques et nouveaux, on note qu'ils n'ont pas tous généré des partis. Les clivages sont une condition nécessaire mais pas suffisante pour expliquer l'existence des partis. Par ailleurs, tous les clivages ne trouvent pas à s'exprimer dans chaque pays. De plus, certains sont manifestes, d'autres seulement latents. Les clivages peuvent jouer un rôle dans le paysage politique sans pour autant se traduire dans une opposition partisane. Ils peuvent être importants et conserver leur potentiel conflictuel tout en étant intégrés dans le système de partis. L'institutionnalisation du clivage dans les partis politiques ne modifie pas nécessairement la force du conflit. C'est la raison pour laquelle il est important de distinguer les polarisations temporaires des polarisations permanentes. De plus, les clivages peuvent générer des conflits dans les partis eux-mêmes.

Dans cette optique, la théorie des clivages peut permettre de comprendre et d'analyser les différents conflits à l'intérieur du groupe PPE-DE, à propos de la stratégie du parti et de ses orientations politiques. Une fédération de partis composée de différents partis nationaux de pays aux histoires et aux traditions politiques diverses fournit un exemple marquant pour examiner les conflits internes liés aux clivages qui la traversent. Par ailleurs, le PPE et le groupe PPE-DE doivent définir leurs positions politiques à l'égard des partis transnationaux et des groupes. Il est clair que sur cette question, les clivages peuvent aussi jouer un rôle, bien que le PPE ne soit pas un parti national et que nous ne cherchions pas à expliquer sa fondation. Comme parti transnational, représenté au Parlement européen via le groupe PPE-DE, le PPE a cependant des ressemblances suffisantes avec des partis politiques nationaux pour que nous puissions utiliser la théorie des clivages.

Comme nous l'avons mentionné, des clivages affectent le groupe PPE-DE dans une double optique. D'une part, les clivages traversent la composition du groupe PPE-DE, en particulier depuis qu'il est composé de députés européens à la fois démocrates chrétiens et conservateurs. D'autre part, les clivages peuvent identifier les lignes de démarcations entre les différents groupes parlementaires. Le groupe PPE-DE peut être comparé aux groupes du PSE et de l'ELDR, respectivement deuxième et troisième en taille au Parlement européen, et représentant les mouvements politiques traditionnels du socialisme et du libéralisme.

On peut isoler quatre clivages. *Primo*, nous suggérons que le clivage socio-économique joue un rôle croissant dans le processus décisionnel au Parlement européen. Compte tenu de l'importance grandissante de l'Union européenne comme acteur économique et social, l'opposition gauche-droite est appelée à se diffuser sur des lignes de fracture identiques, en ce compris parfois, à l'intérieur des groupes parlementaires. *Secundo*, le clivage philosophique est typique pour une constellation dans laquelle démocrates chrétiens et conservateurs cherchent à se rapprocher. Bien que les questions confessionnelles n'organisent plus le paysage politique et que le rôle du confessionnalisme ait décliné dans la vie politique européenne de manière générale, le clivage a toujours des effets réels. Pour les démocrates chrétiens, catholiques ou protestants, le confessionnalisme constitue toujours une part de leur histoire et de leur identité alors que parmi les conservateurs, le non-confessionnalisme est la règle.

Certes, de nombreux conservateurs (mais pas tous) sont liés au christianisme, mais le conservatisme exclut la religion comme levier politique. *Tertio*, dans la mesure où l'Union européenne s'élargit, un clivage territorial grandit. Alors que les six originels étaient géographiquement proches l'un de l'autre, l'UE dans son ensemble couvre aujourd'hui un tel territoire qu'une scission entre le centre et la périphérie est désormais plausible. En tant que tel, le clivage territorial est sans signification politique aussi longtemps qu'il n'y a pas de traduction en termes de parti politique (transnational). *Quarto*, le clivage entre les partisans d'une Europe fédérale et les défenseurs d'une approche plus intergouvernementale est indéniable. C'est le cas pour les différents groupes au Parlement européen.

De plus, un simple regard sur la carte de l'Union européenne témoigne que les clivages confessionnel, territorial et «européen» tendent à coïncider en termes de représentation au Parlement. Schématiquement parlant, le groupe démocrate chrétien s'est élargi aux conservateurs (non confessionnels), composé de députés européens plutôt eurosceptiques et provenant de pays périphériques avec un fort sentiment national, en contraste donc avec les démocrates chrétiens traditionnels en provenance du «cœur» de l'Europe, ouverts historiquement à la dimension internationale et favorables à une Europe fédérale. Même s'il faut se méfier des généralisations, les similitudes sont frappantes et ouvrent des pistes pour mieux comprendre, sans nécessairement expliquer, certains conflits dans le groupe du PPE-DE.

De manière générale, la recherche s'est plutôt cantonnée aux premier et dernier clivages ³⁰. Par ailleurs, l'analyse de la situation postérieure à 1999 tend à montrer que le paysage politique du Parlement européen est devenu bidimensionnel : sur une base gauche/droite et sur le clivage pro- vs anti-européens ³¹. Pour le groupe PPE-DE, il s'agit donc d'examiner dans quelle mesure sur une ou deux de ces dimensions, ce(s) clivage(s) traverse(nt) le groupe, et s'ils s'excluent mutuellement. Pour ce qui est du classique clivage gauche-droite, la recherche sur le comportement législatif a confirmé que la compétition politique au Parlement est souvent articulée autour de cette dimension ³². Les groupes PPE-DE et PSE sont bien distincts sur ce clivage, avec chacun un haut degré d'homogénéité interne. Durant la législature 1989-1994, les votes étaient émis sur la base d'une affiliation à un groupe politique et non de l'identité nationale ³³. Même avant le rapprochement des années quatre-vingt-dix, les démocrates chrétiens et les conservateurs se retrouvaient sur le clivage gauche-droite. Selon une recherche menée au Parlement européen après 1999, l'opposition gauche-droite est le clivage dominant, sans être absolu ³⁴. Sur le clivage européen, le groupe PPE-DE est raisonnablement cohérent. Si la cohérence est moins forte que pour le clivage gauche-droite, elle est supérieure à ce que l'on observe dans les petits groupes du Parlement européen. Avant les années quatre-vingt-dix, démocrates chrétiens et conservateurs s'opposaient régulièrement sur des problématiques relatives à l'intégration européenne. Sous l'actuelle législature, les députés du PPE-DE sont autant divisés sur des thématiques sociales, de société que sur le clivage pro/anti-européens. D'une manière générale, l'appartenance à un Etat membre n'est pas un déterminant fort sur les clivages gauche-droite et pro/anti-européens. Seuls les députés du parti conservateur britannique démentent cette observation. Leur comportement est tout à fait singulier dans le groupe PPE-DE et plus largement au Parlement européen. Entre

1989 et 1994, ils avaient le plus haut taux de défection ³⁵. Comme seule délégation parlementaire non membre du parti populaire européen, les conservateurs sont des *outsiders, de jure et de facto*, du groupe PPE-DE. À la lumière de ces clivages, la signification du rapprochement entre démocrates chrétiens et conservateurs mérite d'être nuancée.

La thèse de la *grande coalition* est reliée à ces deux clivages. On affirme souvent que sa prégnance est due à une raison technique – la nécessité d'avoir une majorité absolue en deuxième lecture dans les procédures de coopération et de co-décision – et à une raison pragmatique : la situation politique du Parlement européen vis-à-vis des autres institutions ; le poids politique du PE est plus important s'il se présente de manière unie ³⁶. La stratégie de grande coalition est cruciale pour le rapprochement entre démocrates chrétiens et conservateurs parce qu'elle peut apaiser les tensions à l'intérieur du groupe PPE-DE (dans une situation où le maximum de votes est requis, il n'y a d'autre choix que de voter avec le PSE). À l'inverse, elle peut rendre la coopération interne plus difficile (pour la « gauche » du PPE-DE, il est beaucoup plus facile de trouver un compromis avec le PSE). Comme nous l'avons mentionné, l'opposition gauche-droite est dominante mais n'influence pas toutes les questions politiques. À l'exception de la campagne électorale et de la formation des groupes, la stratégie de grande coalition peut rendre insignifiant le conflit gauche-droite. Cette hypothèse se fonde sur deux simplifications d'une réalité beaucoup plus complexe et elle néglige les clivages idéologiques existants qui sont parfois déterminants. La première assume qu'il n'y a pas de grande coalition lorsqu'il n'y a pas de nécessité de vote (pour la raison technique). La seconde assume que la grande coalition doit presque tout le temps être à l'œuvre (pour la raison pragmatique évoquée). Aucune de ces deux propositions n'est vérifiée empiriquement ³⁷. Au surplus, les recherches actuelles ne permettent ni de vérifier le premier terme possible ni le deuxième. De manière dominante, l'un des deux groupes parlementaires propose des amendements à la législation européenne tandis que l'autre vise à bloquer son approbation par le Parlement. Ceci est aussi vrai pour les situations où une majorité simple est nécessaire que pour celles où une majorité spéciale l'est ³⁸. Bien que les nécessités du vote ne soient pas totalement décisives, on peut observer une augmentation du comportement de grande coalition depuis la fin des années quatre-vingt. Pour l'essentiel, le caractère bipartisan à l'œuvre au Parlement est donc dû au schéma institutionnel de l'Union européenne elle-même ³⁹.

B. Le néo-institutionnalisme

Comme la théorie des clivages, l'approche néo-institutionnaliste éclaire l'évolution des relations entre démocrates chrétiens et conservateurs. Le néo-institutionnalisme fait référence d'abord et avant tout à la théorie institutionnaliste dont Duverger est le représentant le plus connu. Comme la théorie des clivages, c'est une approche théorique classique de la science politique. Dans la perspective institutionnaliste, la création et l'évolution des partis politiques est liée aux institutions politiques, en particulier le Parlement. Selon Duverger, les partis politiques sont des produits de la société moderne ⁴⁰. L'extension de la démocratie parlementaire et du suffrage universel a eu pour effet direct la mise en place de partis politiques modernes. Aussi,

les institutions parlementaires et le système électoral sont-ils décisifs dans l'évolution du système partisan. Récemment, le néo-institutionnalisme a remis au cœur des travaux scientifiques le rôle des institutions (européennes). Contre le *behaviourism* et le fonctionnalisme qui ont été dominants en science politique durant des décennies, une nouvelle vague théorique a été amorcée par la redécouverte du processus d'intégration européenne. Globalement, le principe central, bien que vague et donc facilement applicable, est que les institutions *comptent*. Plus encore, elles structurent le comportement des acteurs politiques. Les institutions politiques, subdivisées en très importantes (le Parlement) et secondaires (les règles de négociations) ne reflètent ou n'incorporent pas seulement les activités et les interactions des acteurs. Elles influencent et façonnent la vie politique et les politiques menées.

La relation entre démocrates chrétiens et conservateurs s'intègre dans cette approche. Leur rapprochement est interprété à la lumière de l'évolution de l'Union européenne en général et du Parlement européen, en particulier. De plus, les règles internes et externes du parlement lui-même façonnent leur relation, au niveau à la fois du parti et du groupe parlementaire. Le néo-institutionnalisme prend aussi en considération le facteur temps qui est fondamental pour saisir l'évolution des rapports entre démocrates chrétiens et conservateurs. Sans prétendre être exhaustif, on peut soutenir que l'approche néo-institutionnaliste peut nous aider à clarifier cette relation particulière.

Ces deux dernières décennies, le Parlement européen a vécu une véritable métamorphose. L'élection directe au suffrage universel a accru sa légitimité mais, de manière plus importante, chaque nouveau traité lui a octroyé de nouvelles compétences. Compte tenu de ce processus d'émancipation, d'institution consultative le Parlement est devenu un acteur de la co-décision. Parallèlement à ce changement, le groupe démocrate chrétien a changé de nature en ce sens qu'il est désormais le noyau d'un europarti grandissant: le groupe PPE-DE. D'une façon générale, il est possible de distinguer quatre procédures législatives différentes auxquelles prend part le Parlement européen ⁴¹. A chaque étape correspond un nouveau pas dans le rapprochement entre démocrates chrétiens et conservateurs.

Lors de l'adoption du traité de Rome en 1957, la procédure de consultation est établie ⁴². Pour ce qui est alors appelé l'Assemblée, ce n'était pas plus (mais pas moins non plus) qu'une simple lecture par les parlementaires. Le Conseil et la Commission pouvaient aisément passer outre aux avis des parlementaires. Il n'y a dès lors pas eu d'impulsion liée à cette situation. Comme nous l'avons mentionné, les députés européens démocrates chrétiens formaient un groupe, dans lequel ne siègent pas les conservateurs après l'élargissement de 1973. Dans cette constellation particulière, le coût de la non-coopération entre démocrates chrétiens et conservateurs était de part et d'autre très faible. Eu égard à la mise en place de l'élection directe des parlementaires européens et à l'élargissement à des Etats de la Méditerranée, cette situation change après trente ans de vie communautaire. Pour le Parlement, le tournant décisif s'opère avec l'adoption de l'Acte unique européen en 1986. Comme partie de la construction d'une Europe «politique», le Parlement est intégré comme partenaire à part entière dans certains domaines du processus décisionnel. Ce nouveau rôle est incarné par les procédures d'assentiment et de coopération. Dès lors, l'importance politique des

groupes parlementaires croît. Les démocrates chrétiens réagissent à l'élargissement méditerranéen en accélérant la construction de leur organisation partisane. En perspective d'autres élargissements et de nouveaux pouvoirs pour le Parlement européen, le coût de la coopération avec des partis ayant certaines orientations communes dans d'autres Etats membres était nettement moins important que les avantages d'un « splendide isolement démocrate chrétien ». Les démocrates chrétiens ont donc choisi l'ouverture. Cela a généré la stratégie de rapprochement et permis la conquête d'une majorité au parlement. Avec le traité sur l'Union européenne (1992), le rôle du Parlement s'accrut sensiblement. L'élargissement des procédures existantes à de nouvelles compétences et la mise en place de la procédure de co-décision renforce le rôle politique du Parlement et des groupes qui le composent. Pour le groupe PPE, cela revient à intégrer des députés européens du PP et du parti conservateur britannique. Dans le même temps, le groupe parlementaire s'élargit suite à l'entrée de nouveaux Etats dans l'Union en 1995. Le traité d'Amsterdam (1997) amende et élargit la procédure de co-décision avec la possibilité d'une conciliation avec le Conseil ou la Commission et, au final, un droit de veto parlementaire. A ce moment, l'entrée de Forza Italia est finalisée. Le rapprochement avec les conservateurs est consolidé aux élections européennes de 1999. L'élection elle-même est une nette victoire pour le groupe PPE-DE et la mise en œuvre de sa stratégie majoritaire.

Dans une perspective néo-institutionnaliste, l'évolution parallèle entre l'accroissement du rôle du Parlement européen et l'édification du groupe PPE-DE n'est pas une coïncidence. Le deuxième se présente sous la forme d'une adaptation au changement institutionnel du premier. On peut dès lors prédire qu'avec le traité de Nice (2001), il n'y aura pas d'impact réel sur les groupes parlementaires, et en particulier le groupe PPE-DE, dans la mesure où les compétences du Parlement européen n'ont pas été profondément élargies. Avec l'approfondissement du rôle du Parlement, un autre changement institutionnel peut être anticipé pour les groupes parlementaires, celui de l'élargissement de l'Union.

Bien évidemment, les changements intervenus dans les traités et les procédures législatives sont un des paramètres institutionnels les plus importants et les plus facilement détectables qui influencent l'essence, le devenir et la composition des groupes parlementaires. Mais il y en a d'autres. Notre analyse est donc forcément incomplète. D'autres dimensions institutionnelles devraient être prises en compte. Trois autres exemples peuvent illustrer l'importance des institutions. Premièrement, les règles internes du Parlement favorisent la mise en place de groupes parlementaires imposants (personnel, finances et moyens mis à disposition, temps de parole, ...). En ce qui concerne le rapprochement avec les conservateurs britanniques, la perspective d'être membre du plus grand groupe parlementaire avec les avantages afférents, a été un argument essentiel de coopération avec le groupe PPE. Deuxièmement, le *leadership* – l'élite partisane transnationale – a été cruciale dans la stratégie du PPE et dans le rapprochement des démocrates chrétiens et conservateurs. Cependant, dans le même temps, le rôle du *leadership* (européen), à l'intérieur et à l'extérieur du PPE, doit être nuancé dès lors que les groupes parlementaires sont composés de députés élus sur des listes nationales façonnées par les partis nationaux⁴³. Enfin, il en est de même pour les systèmes électoraux. Certains estiment qu'une procédure électorale

uniforme renforcerait fortement l'intégration des europartis et, en conséquence, le rapprochement dans le groupe PPE-DE. Par ailleurs, le contexte institutionnel actuel de l'élection européenne, à savoir celui du scrutin de deuxième ordre, facilite sans doute le réalignement entre conservateurs et démocrates chrétiens : il s'opère sans visibilité pour le grand public, sans répercussions directes pour les partis nationaux, et sans en être véritablement redevable devant l'électorat ⁴⁴.

5. Conclusion

Cet article a essayé de cerner la nature du rapprochement entre conservateurs et démocrates chrétiens. L'histoire de cette relation nous enseigne que la situation globale est plutôt complexe. La démocratie chrétienne elle-même est tout sauf homogène ⁴⁵. Sa diversité interne a gêné une coopération simple et claire avec les formations conservatrices. Le groupe PPE-DE a surmonté des différences nationales très ancrées provenant de traditions sociales et de logiques de concurrence propres à chaque système de partis national, comme l'histoire de l'UEDC, du PPE et de l'UDE nous l'enseigne. Paradoxalement, la démocratie chrétienne a elle-même joué un rôle crucial en intégrant les conservateurs italiens et allemands dans le système politique de la démocratie libérale. Quelques décennies plus tard, l'intégration à une échelle européenne (occidentale) ne semblait pas évidente. Apparemment, les institutions nationales ne pouvaient pas être européanisées d'un coup de cuillère à pot. Néanmoins, il est important de relever que le PPE joue un rôle similaire d'intégration en réconciliant les conservateurs espagnols et, une nouvelle fois, italiens avec le fédéralisme démocratique européen.

La diversité dans la démocratie chrétienne et le conservatisme, et entre eux, est aussi un facteur décisif pour comprendre la situation actuelle du groupe PPE. Elle explique pourquoi l'alliance s'est mise en place et reste, jusqu'à un certain point, controversée dans plusieurs pays de l'Union européenne (et dans les partis ou factions démocrates chrétiens et conservateurs qui s'y meuvent). Tant que le rapprochement n'avait que des conséquences secondaires (à l'époque où le Parlement n'était pas un acteur politique réel), la relation ne fut pas contestée. Un tournant décisif s'opère à la fin des années quatre-vingt avec l'importance croissante du Parlement européen. La taille et la composition des groupes parlementaires ont commencé à compter. Pour le PPE, les années quatre-vingt-dix ont été cruciales pour renforcer sa crédibilité et sa légitimité. Partant d'une situation où le PPE était désavantagé par rapport aux socialistes, dès lors qu'il n'était pas représenté dans chaque Etat membre, a été lancée une stratégie d'ouverture et de travail vers la conquête de la majorité. Dans le même temps, la cohésion interne et l'identité démocrate chrétienne devaient être préservées. Ces contraintes modifient les possibilités et les limites de l'approche démocrate chrétienne envers les conservateurs. A ce jour, le résultat en termes de pouvoir politique est remarquable. Mais, tout comme le nouveau rôle du Parlement, l'alliance est jeune. Tout reste donc incertain.

Bien qu'il n'y ait pas d'étude complète sur le comportement des députés européens du PPE-DE, le taux de cohésion interne relativement élevé du groupe PPE-DE a sans aucun doute diminué en raison des élargissements successifs, en particulier vers les conservateurs britanniques. Malgré toutes les nuances, les conservateurs britanniques

sont *de facto* les membres les plus dissidents du groupe PPE. D'un point de vue historique, ils ne partagent que peu d'affinités avec la tradition démocrate chrétienne (continentale) et ses tentatives de stimuler une attitude favorable à l'intégration européenne ⁴⁶. Aussi, est-il probable que les conservateurs britanniques restent hors de la famille du PPE, créant une situation embarrassante pour les deux partenaires de l'alliance, comme l'ont montré les expressions récentes du mécontentement de conservateurs britanniques envers les orientations du groupe PPE-DE. Compte tenu de leur poids numérique (contrairement aux partis conservateurs scandinaves) – essentiel pour conserver la majorité actuelle –, leur présence est le vrai talon d'Achille du PPE.

D'aucuns affirment que l'européanisation des partis politiques s'inscrit dans la généralisation du modèle bipolaire allemand où les démocrates chrétiens sont la force dominante à la droite de l'échiquier politique. En vérité, avec l'actuelle majorité de conservateurs, le PPE-DE ressemble plus à ce qu'était l'UDF qu'à la CDU-CSU : une fédération très fragmentée, coopérant techniquement et conditionnellement, pour bénéficier d'un certain nombre d'avantages immédiats (finances, infrastructures, personnel, ...), mais sous le *leadership* démocrate chrétien jouant un rôle pivot dans le paysage politique, *incontournable* dans la confection ou l'abandon de majorités parlementaires. Comme telle, l'alliance n'est pas (pour tous les participants) un mariage d'amour, pas plus qu'elle n'est simplement un mariage de raison. Il s'agit sans doute d'un entre-deux ou, comme l'a suggéré un député européen, d'une relation de cohabitation sans mariage.

Tableau 1
Composition du groupe PPE-DE dans la cinquième législature

Etats membres	Parti	Sièges	Total	Pourcentage	Pourcentage
				1	2
Belgique			6	24,00	2,59
	Christelijke Volkspartij (CVP)	3			
	Parti social chrétien (PSC)	2			
	Mouvement des citoyens pour le changement (MCC)	1			
Danemark			1	6,25	0,43
	Det Konservative Folkeparti	1			
Allemagne			53	53,54	22,84
	Christlich Demokratische Union (CDU)	43			
	Christlich-Soziale Union (CSU)	10			
Grèce			9	36,00	3,88
	Nea Dimokratia (ND)	9			
Espagne			28	43,75	12,07
	Partido Popular (PP)	27			
	Unió Democràtica de Catalunya (UDC)	1			

<i>Etats membres</i>	<i>Parti</i>	<i>Sièges</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage 1</i>	<i>Pourcentage 2</i>
France			21	24,14	9,05
	Nouvelle UDF	9			
	Groupe Démocratie libérale et Indépendants (GDLI)	7			
	Rassemblement pour la République (RPR)	5			
Irlande			5	33,33	2,15
	Fine Gael (FG)	5			
Italie			34	39,08	14,66
	Forza Italia (FI)	22			
	Partito Popolare Italiano (PPI)	4			
	Centro Cristiano Democratici (CCD)	2			
	Cristiano Democratici Uniti (CDU)	2			
	Rinnovamento Italiana-Dini (RI-Dini)	1			
	Unione Democratici per l'Europa (UDEUR)	1			
	Partito Pensionati (PP)	1			
	Südtiroler Volkspartei (SVP)	1			
Luxembourg			2	33,33	0,86
	Parti chrétien social/Christlich- Soziale Volkspartei	2			
Pays-Bas			9	29,03	3,88
	Christen Democratisch Appèl (CDA)	9			
Autriche			7	33,33	3,02
	Österreichische Volkspartei (ÖVP)	7			
Portugal			9	36,00	3,88
	Partido Social Democrata (PSD)	9			
Finlande			5	33,33	2,15
	Kansallinen Kokoomus (KK)	5			
Suède			7	31,82	3,02
	Moderaterna	5			
	Kristdemokraterna	2			
Royaume-Uni			36	41,38	15,52
	Conservative Party	35			
	Ulster Unionist Party	1			
Total		232	232		100

Pourcentage 1 : Nombre de sièges nationaux PPE/nombre de sièges des Etats membres.

Pourcentage 2 : Nombre de sièges nationaux PPE/nombre total de sièges PPE.

Tableau 2
Représentation indicative des démocrates chrétiens
et des conservateurs au groupe PPE(-DE)

<i>Année</i>	<i>Nombre absolu de députés européens DC</i>	<i>Nombre absolu de députés européens C</i>	<i>Nombre relatif de députés européens DC</i>	<i>Nombre relatif de députés européens C</i>
1979	107	0	100	0
1982	107	8	93,04	6,96
1984	99	9	91,67	8,33
1986	104	9	92,04	7,96
1989	98	26	79,03	20,97
1992	98	60	62,03	37,97
1994	84	67	55,63	44,37
1995	91	76	54,49	45,51
1998	96	104	48	52
1999	104	129	44,64	55,36

DC : Démocrate chrétien.

C : Conservateur.

Notes

¹ La théorie relative aux partis transnationaux n'est pas abordée dans cet article. De plus il convient de distinguer entre démocratie chrétienne et conservatisme en tant que tels (au point de vue idéologique) et entre partis et groupes parlementaires démocrates chrétiens et conservateurs. C'est cette dernière dimension que couvre l'article.

² Voir par exemple R. CORBETT, F. JACOBS, & M. SHACKLETON, «The Political Groups», in R. CORBETT (e.a.), *The European Parliament*, Londres, Catermill, 2000, pp. 59-93.

³ La mise en place de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) en 1965 qui intégrait les Nouvelles équipes internationales (NEI) ne comprenait aucun parti britannique, danois ou irlandais. Seuls l'Autriche, la Belgique, la RFA, les Pays-Bas, l'Italie et la Suisse étaient représentés. Par la suite, il y aura des formations du Luxembourg, de Malte, du Portugal, de Saint-Marin et d'Espagne.

⁴ Th. JANSEN, «The Dilemma for Christian Democracy. Historical Identity and/or Political Expediency: Opening the Door to Conservatism», in E. LAMBERTS (ed.), *Christian Democracy in the European Union (1945-1995)*, Leuven, University Press, 1997, p. 464.

⁵ Le parti officiellement créé à Luxembourg le 8 juillet 1976 s'intitule parti populaire européen – Fédération des partis démocrates chrétiens de la Communauté européenne.

⁶ Le KVP, l'ARP, et la CHU fusionnent en 1980 en Christen-Democratisch Appèl (CDA).

⁷ Ph. CHENAUX, «Les démocrates-chrétiens au niveau de l'Union européenne», in E. LAMBERTS (ed.), *op. cit.*, p. 449: «La création d'un Parti européen de la démocratie chrétienne était replacée dans la continuité d'une action qui n'avait toujours eu qu'un seul objectif: la promotion d'une Europe fédérale (...)». Cette tradition est sans doute peu familière, voire pas du tout, aux partis conservateurs européens.

⁸ Le fait que la CDU-CSU et le parti conservateur britannique étaient tous deux dans l'opposition a joué un rôle. Dans les années quatre-vingt, ils étaient tous deux au pouvoir, ce qui a rendu la relation moins facile.

⁹ S. HIX, «The transnational party federations», in J. GAFFNEY (ed.), *Political Parties and the European Union*, Londres/New York, Routledge, 1996, p. 315: «(...) La décision de former une alliance large de centre-droit s'est imposée compte tenu d'un certain nombre d'impératifs: l'élargissement de la Communauté européenne en 1973 à la Grande-Bretagne et au Danemark, où il n'y avait pas de partis démocrates chrétiens; le désir particulier de la CDU et des conservateurs britanniques de surmonter l'isolement des conservateurs britanniques dans les démocrates européens; la mise en place de la CPS [Confédération des partis socialistes], ayant des membres dans chaque Etat de la Communauté; et la menace d'une majorité de gauche aux premières élections».

¹⁰ L'UDE est officiellement fondée avec la signature de la déclaration de Klessheim, près de Salzbourg le 24 avril 1978.

¹¹ Avec dix députés européens élus pour la Nouvelle démocratie, le nombre de parlementaires du PPE passe de 107 à 117 sur 434 en 1982.

¹² La taille du groupe PPE s'est accrue de neuf députés passant ainsi à 118.

¹³ La même chose est vraie, mais à l'inverse, pour la situation antérieure dans laquelle les figures dirigeantes pro-européennes des conservateurs avaient jugé possible un rapprochement avec la CDU-CSU.

¹⁴ En 1986, avec l'entrée de l'Espagne, les députés d'Alianza Popular, le prédécesseur du PP, rejoignent le groupe démocratique européen (GDE) constitué des conservateurs britanniques et danois. A l'instigation du PP, le PNV est exclu en 1999 en raison de liens supposés trop étroits avec les séparatistes basques.

¹⁵ Voir aussi K. VON BEYME, *Parteien in westlichen Demokratien*, Munich, Piper, 1982, p. 139: «Unterschiedlich ist vor allem die Position der christdemokratischen Parteien im Prozeß der Annäherung an die Konservativen».

¹⁶ De manière prophétique, cette attitude fut prévue à la fin des années soixante-dix. Voir F.A.M. ALTING VON GEUSAU, «Christen-Democratische politiek in Europa», in A.G. WEILER (e.a.), *Mythe en realiteit van christelijke politiek*, Baarn, Ambo, 1979, p. 40: «Au sein du groupe parlementaire du PPE, l'aile CDU-CSU tendra à travailler avec les conservateurs».

¹⁷ Martens fut aussi président du groupe PPE de 1994 à 1999. De ce poste, il contrôlait les relations entre le PPE et le groupe PPE, ce qui facilita le rapprochement avec les conservateurs.

¹⁸ L. BARDI, «Transnational Trends in European Parties and the 1994 Elections of the European Parliament», *Party Politics*, 1996, vol. 1, n° 2, p. 107: «(...) La dynamique entre groupes peut être au moins aussi importante que les résultats électoraux pour la composition du Parlement européen».

¹⁹ Cela porta le nombre de députés européens du PPE à 162. L'UDF incorpora le CDS démocrate chrétien.

²⁰ R. CORBETT (e.a.), *op. cit.*, p. 63: «Le principal changement pour la législature 1994-1999 fut l'accroissement de la taille du groupe PPE».

²¹ La même année que l'entrée des parlementaires de Forza Italia, l'Unione Democratica per la Repubblica (UDR) et le Rinnovamento Italiano (RI) deviennent membres à part entière du PPE.

²² Toutes les figures font référence à la situation du Parlement européen en août 2001.

²³ Cette figure présentant les cinq grands comprend les sièges italiens du CCD, des CDU, du PPI, du Südtiroler Volkspartei, du Partito Pensionati, du Rinnivamento Italiano-Dini, de l'Unione Democratici per l'Europa et de l'UDC espagnole. En termes d'hétérogénéité du groupe PPE-DE, plus d'une demi-douzaine de partis italiens sont représentés.

²⁴ Des petites variations avec d'autres listes sont probables. Ceci est dû aux différences entre les noms de partis aux élections et les regroupements par la suite. Voir par exemple R. CORBETT (e.a.), *op. cit.*, p. 67.

²⁵ Voir le programme électoral du PPE en 1999: *Action Programme 1999-2004. On the Way to the 21st Century, Adopted by the XIII EPP Congress, 4-6 February 1999, Brussels*, 47 p.: «The June 1999 elections to the European Parliament are (...) of overwhelming importance for every European. (...) It is therefore of decisive importance which is the strongest group in the European Parliament. Europe must not be one-sidedly dominated by a Socialist majority. (...) That is why the EPP is going into the 1999 European Elections determined to become the strongest force in the European Parliament and once again to ensure the political balance in the European institutions. (...) In recent national elections Europe has been veering left. (...) The past accomplishments of European co-operation are at risk by negative forces from the new plurality of Socialist-dominated governments in some Member States. (...) The EPP is determined to vehemently fight attempts to introduce a Socialist agenda in Europe. (...) We call for a strong stand against Socialism. (...) We will fight against Socialists whose policies will undo this fundamental achievement (...) in the history of Europe».

²⁶ Voir le point 4, A.

²⁷ Tous les chiffres sont indicatifs en raison du fait que pour une grande majorité de députés européens, il est tout sauf facile de les répartir en démocrates chrétiens et conservateurs.

²⁸ S.M. LIPSET & S. ROKKAN (ed.), *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, Free Press, 1967.

²⁹ R. INGLEHART, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1979.

³⁰ La recherche est inévitablement limitée dans la mesure où il ne peut prendre en compte les appels nominatifs que dans certaines procédures.

³¹ Pour tous les résultats de la situation post-1999, voir S. HIX, *Legislative Behaviour and Party Competition in the EU. An Application of Nominate to the Post-1999 European Parliament*, paper delivered at the 2000 Annual Meeting of the American Political Science Association, Washington DC, August 31 – September 3, 2000, 22 p.

³² F. ATTINÀ, «The Voting Behaviour of the European Parliament Members and the Problem of Europarties», *European Journal of Political Research*, 1990, vol. 18, n° 5, pp. 557-

579; S. Hix, *op. cit.*; J. BEYERS, *Het maatschappelijk draagvlak van het Europees beleid en het einde van de permissieve consensus. Een empirisch onderzoek over politiek handelen in een meerlagig politiek stelsel*, Leuven, KU Leuven, 2000, pp. 181-185; A. KREPPPEL & G. TSEBELIS, «Coalition Formation in the European Parliament», *Comparative Political Studies*, 1999, vol. 32, n° 8, pp. 933-966.

³³ A. KREPPPEL & G. TSEBELIS, *op. cit.*, p. 948.

³⁴ S. HIX, *op. cit.*, p. 3: «Le PSE et le PPE-DE sont des groupes clairement distincts et opposés sur la dimension gauche-droite. Mais sur les problématiques environnementales et sociales de même que sur les questions de liberté et de justice qui sont à l'agenda du Parlement européen, on ne peut discerner des coalitions claires de gauche et de droite».

³⁵ A. KREPPPEL & G. TSEBELIS, *op. cit.*, p. 958 et 960.

³⁶ Pour cela et pour les arguments suivants, voir A. KREPPPEL, «Rules, Ideology and Coalition Formation in the European Parliament. Past, Present and Future», *European Union Politics*, 2000, vol. 1, n° 3, pp. 340-362.

³⁷ *Ibid.*, pp. 344-345: «Généralement, les coalitions entre le PPE et le PSE concernent 60 à 70% des votes entre 1987 et 1996, si l'on ne tient pas compte des étapes législatives ou des questions de procédures».

³⁸ S. HIX, *op. cit.*, pp. 12-13.

³⁹ A. KREPPPEL, *op. cit.*, p. 345.

⁴⁰ M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.

⁴¹ Pour les procédures elles-mêmes, voir par exemple D. DINAN, *Ever Closer Union. An Introduction to European Integration*, Basingstoke, Macmillan, 1999; N. NUGENT, *The Government and Politics of the European Union*, Basingstoke, Palgrave, 1999.

⁴² Les dates font référence à la signature des traités.

⁴³ Pour les dilemmes des parlementaires européens et l'ambivalence entre dimensions nationale et européenne, voir S. HIX, *The Political System of the European Union*, Londres, Macmillan, 1999, p. 75.

⁴⁴ L. BARDI, *op. cit.*, p. 111.

⁴⁵ R. CORBETT (e.a.), *op. cit.*, p. 90: «Les démocrates chrétiens sont aussi loin d'être idéologiquement homogènes. Cela va des sociaux chrétiens du Benelux qui ont des liens forts avec des syndicats et qui se positionnent au centre voire au centre-gauche sur certaines questions sociales, aux ultraconservateurs de la CSU bavaroise».

⁴⁶ Voir par exemple Th. JANSSEN, *op. cit.*, p. 459.



Signatures

Wouter BEKE travaille au département de science politique de la Katholiek Universiteit Leuven (KUL). Comme chercheur en sociologie politique, ses centres d'intérêt concernent la théorie des partis politiques, l'histoire politique de Belgique et celle de la démocratie chrétienne après la deuxième guerre mondiale. Il prépare une thèse de doctorat sur les partis démocrates chrétiens belges (PSC et CVP) comme *catch-all parties* entre 1945 et 1968. Il a publié plusieurs contributions scientifiques sur cette problématique.

David S. BELL est le directeur de la School of Social Science and Law de l'Université de Leeds. Il est l'auteur de nombreux travaux sur les partis politiques français, britanniques et espagnols ainsi que sur les fédérations européennes de partis.

Jaak BILLIET, docteur en sciences sociales, est professeur de méthodologie sociale à la Katholiek Universiteit Leuven (KUL). Il est directeur du point d'appui interuniversitaire de recherche sur l'opinion publique (ISPO) qui a organisé les enquêtes post-électorales en Flandre. Il est membre du bureau central de coordination de l'European Social Survey (ESF).

Giovanni CAVERA est chercheur en science politique à l'Université de Pise.

Frédérique CHADEL est docteur en science politique de l'Université autonome de Barcelone. Elle est l'auteur de plusieurs publications consacrées au parti populaire espagnol.

Pascal DELWIT est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il y dirige le Centre d'étude de la vie politique. On lui doit de nombreuses contributions sur la vie et les acteurs politiques belges et européens. Il a publié récemment *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence* (2001).

et *Libéralismes et partis libéraux en Europe* (2002) aux Editions de l'Université de Bruxelles.

Jean-Michel DE WAELE est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il y dirige le Groupe d'analyse socio-politique des pays d'Europe centrale et orientale. Ses travaux portent sur l'analyse des situations politiques en Europe centrale. Il vient d'éditer *Partis politiques et démocratie en Europe centrale* (2002) aux Editions de l'Université de Bruxelles.

Petia GUEORGUEVA est chercheuse auprès du Groupe d'analyse socio-politique des pays d'Europe centrale et orientale, et du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles (ULB). Son travail doctoral porte sur la social-démocratie en Europe centrale et orientale.

Ludger HELMS est Heisenberg Fellow au Centre d'études européennes de l'Université d'Harvard. Il est spécialiste de politique comparative et de la vie politique allemande. Il est notamment l'auteur de *Institutions and Institutional Change in the Federal Republic of Germany* (2000, Macmillan) et *Politische Opposition. Theorie und Praxis in westlichen Regierungssystemen* (2002) aux éditions Leske & Budrich.

Paul LUCARDIE est maître en sociologie de l'Université de Groningen et docteur en science politique de la Queen's University (Kingston, Canada). Depuis 1979, il est chercheur associé au Centre d'études des partis politiques (DNPP) de l'Université de Groningen. Ses principaux centres d'intérêt sont les idéologies politiques et l'étude des partis aux Pays-Bas, au Canada et en Allemagne.

Pablo MÉDINA LOCKHART est licencié en géographie de l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Paul MAGNETTE est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il y dirige l'Institut d'études européennes. Il est l'auteur de nombreuses publications consacrées à l'Union européenne. Il est notamment l'auteur de *La citoyenneté : une histoire de l'idée de participation civique* (2001, Bruylant) et *Contrôler l'Europe. Pouvoirs et responsabilité dans l'Union européenne* (2003) aux Editions de l'Université de Bruxelles.

Philippe POIRIER est docteur en sciences politiques, enseignant-chercheur auprès de l'unité de recherche interdisciplinaire sur le Luxembourg au Centre universitaire de Luxembourg. Il est membre du Centre de recherche autour de la démocratie (CERAD) de l'Université de Rennes 1.

Nicolas SAUGER est doctorant à l'Institut d'études politiques de Paris et rattaché au Centre d'étude de la vie politique française. Il achève une thèse sur : « Les scissions de l'UDF : unité des partis et mécanismes de transformation de l'offre partisane ». Ses principales publications concernent les partis politiques en France.

Daniel-Louis SEILER est professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Ses travaux portent sur la politique comparée et sur les partis politiques. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages – dont *La vie politique des Européens*,

Economica, 1998 et *Les partis politiques*, Armand Colin, 2000 – et de nombreuses contributions à des ouvrages collectifs.

Sorina SOARE est chercheuse auprès du Groupe d'analyse socio-politique des pays d'Europe centrale et orientale, et du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles (ULB). En dernière année de thèse de doctorat, elle travaille notamment sur l'analyse du phénomène partisan en Europe centrale et orientale. Elle prépare une thèse sur le système de partis politiques en Roumanie après 1989.

Christian VANDERMOTTEN est professeur de géographie politique et économique à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Ses travaux se centrent sur les questions de la production sociale des espaces en insistant sur l'importance de la prise en compte de la longue durée et des structures globales. C'est dans cette perspective qu'il examine les rapports entre les structures spatiales de l'économie et les paysages politiques régionaux, tels qu'en rend compte la géographie électorale.

Steven VAN HECKE est aspirant du Fonds de la recherche scientifique – Flandre (Belgique) au département des sciences politiques à la KULeuven. Il prépare un doctorat sur la relation entre la démocratie chrétienne et le conservatisme en Europe depuis les années 1970. Il a étudié la philosophie et les sciences politiques à la KULeuven et a obtenu le *MA in European Integration and Co-operation* à l'Université de Hull (Angleterre).



Table des matières

Démocraties chrétiennes et conservatismes : convergences subies ou volontaires ? par Pascal DELWIT.....	7
L'identité démocrate chrétienne Etapas dans un processus d'émancipation en relation avec le conservatisme par Wouter BEKE.....	25
Bilan des partis démocrates chrétiens et conservateurs à l'aube du XXI ^e siècle par Daniel-Louis SEILER	39
Qu'est-ce que le conservatisme politique ? par Paul MAGNETTE	77
Démocratie chrétienne, centre-droit et droite classique en Europe occidentale : une approche géographique par Christian VANDERMOTTEN et Pablo MEDINA LOCKHART	89
La difficile reconversion du parti conservateur britannique David S. BELL.....	105
La <i>diaspora</i> démocrate chrétienne et les prodromes de la transformation de la représentation italienne au sein du parti populaire européen Giovanni CAVERA.....	133
Le Partido Popular Transformations organisationnelles au service d'une efficacité électorale Frédérique CHADEL	147

La continuité plutôt que le changement La CDU-CSU depuis la réunification allemande par Ludger HELMS	167
Entre crises et recomposition : les droites en France au tournant du siècle par Nicolas SAUGER	185
Du parti catholique au Centre démocrate humaniste Les questionnements de la démocratie chrétienne en Belgique francophone par Pascal DELWIT	203
Le parti démocrate chrétien en Flandre (CVP) par Jaak BILLIET	225
Conscience chrétienne ou conservatisme social : le dilemme de la démocratie chrétienne hollandaise par Paul LUCARDIE	259
Le parti chrétien social au Luxembourg Philippe POIRIER	271
Du conservatisme et de la démocratie chrétienne Stratégies de survie politique dans l'espace politique roumain d'après 1989 par Sorina SOARE	291
Le bilan mitigé des partis démocrates chrétiens en Europe centrale Jean-Michel DE WAELE et Petia GUEORGUEVA	309
Démocrates chrétiens et conservateurs au Parlement européen : mariage d'amour ou de raison ? par Steven VAN HECKE	323
Signatures	345
Table des matières	349

En l'espace de quinze ans, la fédération européenne de partis qui rassemblait les formations démocrates chrétiennes – le parti populaire européen (PPE) – a vécu une mutation politique, idéologique et organisationnelle fondamentale. Centré à l'origine sur les formations démocrates chrétiennes, le PPE s'est ouvert à des partis aux sensibilités conservatrice voire libérale ou nationaliste dans les pays de l'Union européenne et dans les Etats qui sont amenés à la rejoindre sous peu.

L'objectif de ce livre est d'examiner cette problématique à l'aune des mutations de la démocratie chrétienne et des partis démocrates chrétiens, d'une part, à celle du conservatisme et des partis conservateurs, de l'autre. A-t-on affaire à une simple opération de stratégie politique configurée au système politique européen ? Est-ce le reflet d'une indistinction de plus en plus manifeste entre démocrates chrétiens et conservateurs ? Ou, de manière plus radicale, assiste-t-on à l'extinction d'une famille politique – la démocrate chrétienne – ou à son absorption par la famille conservatrice ?

Pour aborder ces thématiques, l'ouvrage rassemble des contributions de spécialistes internationaux. Ils retracent l'histoire de la démocratie chrétienne et du conservatisme et en analysent les caractéristiques et les évolutions.

Pascal Delwit est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il y dirige le Centre d'étude de la vie politique. On lui doit nombre de contributions sur la vie et les acteurs politiques belges et européens. Il a récemment publié *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence* (2001) et *Libéralismes et partis libéraux en Europe* (2002) aux Editions de l'Université de Bruxelles.



9 782800 413051

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Archives & Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les Archives & Bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir [Article 3](#)) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les Archives & Bibliothèques.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.